

Perspectives économiques en Afrique 2019

Performances
macroéconomiques
en Afrique et perspectives

Emploi, croissance et
dynamisme des
entreprises

L'intégration pour
la prospérité
économique
de l'Afrique



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Perspectives économiques en Afrique 2019



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-9938-882-86-5 (imprimé)

ISBN 978-9938-882-86-5 (électronique)

Conception de la couverture par la Banque africaine de développement.

© Banque africaine de développement 2019

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

La situation du continent est bonne. Les performances économiques générales de l'Afrique continuent de s'améliorer, le taux de croissance du produit intérieur brut étant estimé à 3,5 % en 2018, soit un taux comparable à celui de 2017 et en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport aux 2,1 % enregistrés en 2016.

La croissance économique africaine devrait s'accélérer dans les années à venir pour atteindre 4 % en 2019, et 4,1 % en 2020. Si elle est plus élevée que celle des autres pays émergents et en développement, il n'en demeure pas moins qu'elle reste insuffisante pour faire face aux défis structurels que constituent les déficits courants et budgétaires persistants et la vulnérabilité de la dette. Le défi est donc double : améliorer la trajectoire actuelle de la croissance et la rendre plus créatrice d'emplois.

Les Perspectives économiques en Afrique 2019 soulignent que la stabilisation macroéconomique et les résultats en matière d'emploi sont meilleurs lorsque l'industrie tire la croissance, ce qui suggère que l'industrialisation est un vecteur puissant de création rapide d'emplois. Or, les économies africaines se sont désindustrialisées. Des changements structurels sont certes en cours mais au travers de la montée en puissance du secteur des services, qui se caractérise par l'informalité, sa faible productivité, et son incapacité à créer des emplois décents. Pour éviter le piège de l'informalité et le chômage chronique, l'Afrique doit s'industrialiser et créer de la valeur ajoutée pour ses abondantes ressources agricoles et minérales, et ses autres ressources naturelles.

La décision sans doute la plus importante prise par les dirigeants politiques africains

l'année dernière aura été leur volonté collective de faire avancer l'intégration économique de l'Afrique. Une Afrique sans frontières n'est pas seulement un idéal politique. Elle pourrait également constituer le fondement d'un marché continental concurrentiel pour accélérer la croissance et rendre le continent plus compétitif dans le commerce mondial et les chaînes de valeur. Elle permettrait le développement d'industries transfrontalières, offrant ainsi des économies d'échelle aux investisseurs opérant alors dans de larges marchés intégrés. Elle stimulerait la compétition entre les entreprises, augmenterait leur productivité, et faciliterait la croissance des petites entreprises, ainsi que l'émergence de grands conglomérats africains. Elle contribuerait à éliminer les situations de monopole tout en renforçant les retombées transfrontalières entre les pays côtiers et les pays enclavés. Bien plus encore, l'intégration régionale peut améliorer la sécurité régionale, car l'expansion du commerce international s'accompagne souvent d'une baisse des conflits.

Les Perspectives 2019 montrent que les pays ne bénéficient pas de manière égale des dividendes de l'intégration régionale, d'où des incitations et des engagements qui varient en fonction de la situation des pays. Néanmoins, les pays africains seraient tous mieux lotis s'ils étaient plus intégrés.

Il est encourageant de constater que les évolutions actuelles vont dans la bonne direction. La troisième édition du rapport consacré à l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique 2018 récemment parue, et également publiée par la Banque africaine de développement en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, montre que les pays africains sont globalement en train

de s'ouvrir davantage les uns aux autres. Toutefois, le fait que les Africains aient encore besoin de visas pour se rendre dans un peu plus de la moitié des autres pays africains souligne que des progrès supplémentaires sont nécessaires pour faire de la libre circulation des personnes une réalité sur tout le continent.

Les Perspectives de cette année offrent de nouvelles analyses qui viennent à point nommé pour montrer comment les économies africaines s'intègrent, comment les biens publics régionaux

font progresser l'intégration au-delà du domaine purement économique et comment l'accord sur la zone de libre-échange continentale peut apporter des gains substantiels pour tous les pays africains.

Les pays africains devraient travailler encore plus étroitement ensemble afin de construire de concert un avenir commun de richesse et de prospérité.

Dr. Akinwumi A. Adesina, Président du Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	xi
Points essentiels	xiii
Chapitre 1	
Performances macroéconomiques en Afrique et perspectives	1
Performances de croissance économique et perspectives	2
Stabilité macroéconomique : des progrès ont été faits, mais des défis subsistent	12
Déséquilibres extérieurs et conséquences sur la croissance à long terme	21
Implications pour les politiques économiques	42
Annexe 1.1	45
Références	47
Notes	47
Chapitre 2	
Emploi, croissance et dynamisme des entreprises	49
Le défi de la création d'emplois dans les secteurs à plus forte productivité	50
Le secteur informel est le principal employeur en Afrique	50
Épisodes d'accélération de la croissance et croissance de l'emploi	53
Contraintes pesant sur le dynamisme des entreprises	61
Implications pour les politiques économiques	63
Annexe 2.1 Résultats détaillés de l'échantillon	70
Notes	78
Références	79
Chapitre 3	
L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique	83
Intégration du marché africain: les résultats à ce jour	85
Coopération pour des biens publics régionaux	107
La Zone de libre-échange continentale (ZLEC) dans le contexte plus vaste de l'intégration africaine	119
Gains attendus d'un accord sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC)	129
Recommandations pour les décideurs politiques: ce qu'il faut faire ou ne pas faire	136
Notes	140
Références	144

Notes pays	149
-------------------	------------

Abréviations	204
---------------------	------------

Encadrés

1	Adapter les stratégies et politiques d'intégration régionale aux besoins des pays	xxviii
1.1	Variations du prix des produits de base et incertitudes sur le PIB en Afrique	5
1.2	Impacts potentiels de la montée des tensions commerciales : contraction modeste, mais opportunités de plus grande intégration interrégionale en Afrique	13
1.3	Comment définir la viabilité de la dette extérieure ?	22
1.4	La relation entre balance courante, investissement et épargne	28
3.1	Tarifs extérieurs communs: des défis pour les pays pauvres	90
3.2	Surveiller les progrès pour parvenir à une union douanière dans la Communauté d'Afrique de l'Est	91
3.3	L'intégration financière stimule-t-elle l'activité économique en Afrique?	103
3.4	Du désert jaillit l'énergie	110
3.5	Intégration des réseaux électriques en tant que bien public régional	111
3.6	Coopération en matière d'imposition des opérations minières	113
3.7	Ce que les lumières nocturnes révèlent sur les échanges transfrontaliers	116
3.8	Ciel ouvert en Afrique	117
3.9	Compromis au sein d'un trilemme de l'intégration	121
3.10	Enseignements à tirer de l'intégration régionale du secteur du textile et des vêtements	122
3.11	Les chaînes de supermarchés d'Afrique du Sud et leur impact sur l'intégration régionale	124
3.12	Efficacité estimée et gains au niveau du revenu	133

Figures

1.1	Croissance du PIB réel en Afrique, période 2010–2020	3
1.2	Croissance du PIB réel en Afrique et croissance du PIB nécessaire pour absorber la hausse de la main d'œuvre, période 2010–2020	4
1.3	Subventions à l'énergie en pourcentage du PIB nominal, pays africains exportateurs de pétrole, périodes 2013–2014 et 2015–2017	6
1.4	Subventions à l'énergie en pourcentage du PIB, pays africains importateurs de pétrole, périodes 2013–2014 et 2015–2017	6
1.5	Contribution à la croissance du PIB en Afrique, par région, sur la période 2016–2020	7
1.6	Croissance du PIB réel, par pays, en 2017 et 2018	9
1.7	Contribution à la croissance du PIB en Afrique, par pays, sur la période 2010–2020	10
1.8	Consommation en part du PIB en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018	10
1.9	Investissement en part du PIB, en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018	11
1.10	Exportations nettes en part du PIB, en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018	11
1.11	Contribution des composantes de la demande à la croissance du PIB en Afrique, 2005–2018	12
1.12	Inflation des prix à la consommation, par pays, 2018	14
1.13	Croissance du PIB réel et des soldes budgétaires primaires, par pays, 2014–2016 et 2017–2018	15
1.14	Solde budgétaire moyen, par groupe de pays, 2010–2020	16
1.15	Dépenses courantes et dépenses d'investissement en Afrique, 2010–2018	17
1.16	Rapport des dépenses d'investissement sur les dépenses courantes, 2010–2018	17

1.17	Sources de financement externe en Afrique, 2005–2017	18
1.18	Afflux annuels moyens d'investissements directs étrangers en Afrique, par région, 2005–2010 et 2011–2017	19
1.19	Aide publique au développement nette de tous les donateurs à l'Afrique, par groupe de pays, 2005–2016	19
1.20	Moyenne annuelle de l'aide publique au développement à l'Afrique, par région, 2005–2010 et 2011–2016	20
1.21	Ratio d'endettement public brut rapporté au PIB en Afrique, 2008–2017	20
1.22	Balances courantes en Afrique, 1990–2017, et décomposition de la balance courante en Afrique, 2000–2016	23
1.23	Balance courante en Afrique par type d'exportateurs, région, et pays, 1990–2017	24
1.24	Moyenne pondérée des exportations et importations africaines, 1990–2016	26
1.25	Moyenne pondérée des exportations et importations en Afrique, par région, 2000–2016	26
1.26	Moyenne pondérée des exportations et importations dans les cinq principales économies d'Afrique, 2000–2016	27
1.27	La relation entre la balance courante, l'épargne publique et privée, et les investissements publics et privés en Afrique, 2000–2017	29
1.28	Moyenne pondérée de l'investissement et épargne publique et privée en Afrique, 1990–2017	30
1.29	Investissement et épargne en Afrique, par région, 2000–2017	30
1.30	Investissement et épargne dans les cinq plus grandes économies d'Afrique, 2000–2017	31
1.31	Part des matières premières dans les exportations, par région du monde, 1990–2015	33
1.32	Relation entre la part des biens d'équipement dans les importations de marchandises et la part des matières premières dans les exportations cinq ans plus tard en Afrique	33
1.33	Part des biens intermédiaires et des biens d'équipement dans les importations en Afrique, par pays, 2015	35
1.34	Relation entre la part de capital privé dans les importations et les parts futures de l'industrie et du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée en Afrique	36
1.35	Relation entre la formation brute de capital privé et les exportations futures en part du PIB et de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en Afrique	37
1.36	Parts des biens d'équipement et des biens intermédiaires dans les importations des cinq plus grandes économies d'Afrique, 2000–15	37
1.37	Relation entre les importations de biens intermédiaires et la future part de l'industrie dans la valeur ajoutée en Afrique	38
1.38	Relation entre les importations de biens intermédiaires et la compétitivité mondiale en Afrique	39
1.39	Relation entre la balance commerciale actuelle et la balance commerciale future en Afrique	43
2.1	L'Afrique a la plus forte proportion d'emploi informel au monde, différentes années	51
2.2	L'emploi informel varie selon le genre et le niveau d'éducation, 2018	52
2.3	En Afrique, l'informalité est plus élevée dans les pays à faible revenu et le chômage plus élevé dans les pays à revenu intermédiaire, 1999–2010	53
2.4	Les effets des épisodes d'accélération de la croissance sur l'élasticité et l'augmentation de l'emploi varient selon les secteurs, 1958–2016	56
2.5	La part du secteur industriel dans l'emploi et la valeur ajoutée a débuté à un faible niveau et a augmenté lentement en Afrique, 1960–2016	57
2.6	Relation entre la part de l'industrie dans l'emploi et la valeur ajoutée et le PIB par habitant, 1960–2016 et 2014	58
2.7	Les grandes entreprises sont mieux productives et rémunèrent mieux leurs employés que les petites entreprises, et les différences sont plus importantes dans le secteur manufacturier que dans le secteur des services, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017	59

2.8	L'Afrique a principalement des petites entreprises, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017	59
2.9	Les taux de sortie annuels des entreprises en Afrique varient selon les pays et la taille de l'entreprise, différentes années	61
2.10	Les taux d'entrée varient selon la taille de l'entreprise et le pays, différentes années	62
2.11	Principaux obstacles pesant sur l'activité des entreprises en Afrique, selon la taille de l'entreprise et le secteur, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017	64
2.12	Principaux obstacles en Afrique selon la taille de l'entreprise et la région, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017	66
2.13	Effets marginaux estimés des obstacles commerciaux sur la survie des entreprises, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017	67
2.14	Estimation du nombre d'emplois perdus chaque année en Afrique en raison des obstacles commerciaux, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017	68
A2.1	Parts de l'emploi et de la valeur ajoutée en Afrique, par pays, 1960–2016	76
3.1	Africa trade and economic organizations	86
3.2	Indices d'intensité du commerce deux ans avant et cinq ans après la mise en place des Communautés économiques régionales	93
3.3	Les nouveaux produits manufacturés deviennent régionaux	94
3.4	Les coûts commerciaux calibrés de l'Afrique sont en baisse, conformément aux tendances mondiales observées entre 1995 et 2015	95
3.5	Classement en fonction de la force exécutoire des dispositions couvertes par l'Organisation mondiale du commerce et des dispositions non couvertes par l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre de sept accords commerciaux régionaux africains et dans le cadre d'accords commerciaux régionaux Sud–Sud	97
3.6	L'ouverture financière s'améliore lentement, sauf dans la communauté d'Afrique de l'Est, 1970–2016	106
3.7	La dispersion des taux de prêt a connu un pic en 1995–98 et en 2003–2006, mettant en lumière la fragmentation des marchés financiers en Afrique, 1990–2016	107
3.8	Les investissements dans les infrastructures physiques accroissent les échanges et permettent de rentabiliser les autres investissements	114
3.9	Les infrastructures institutionnelles peu conviviales expliquent pourquoi les coûts de transport sont si élevés en Afrique	116
3.10	L'économie africaine, composée de nombreux marchés de petite taille, est inférieure à celle de la France	119
3.11	Les tarifs sur les biens intermédiaires sont plus élevés en Afrique que dans d'autres régions, 2000–15	126
3.12	Évolution en pourcentage du revenu réel dans 4 scénarios d'intégration commerciale concernant l'Afrique et le reste du monde	132
3.13	Changement en pourcentage du revenu réel parmi les quatre scénarios d'intégration des échanges, par sous-régions de l'Afrique	134
3.14	Recettes tarifaires avant et après élimination des tarifs bilatéraux sur les échanges intra-africains	136
 Tableaux		
1.1	Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2010–2020	3
1.2	Croissance du PIB réel en Afrique, par région, sur la période 2010–2020 (pourcentage)	7
1.3	Régression de la balance commerciale	32
1.4	Gains sociaux nets découlant de l'adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine	40

1.5	Gains ou pertes nets en termes de prospérité résultant de l'ajout des pays un par un à l'Union économique et monétaire ouest-africaine	40
A1.1	Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2010–2020	45
2.1	Vingt épisodes d'accélération de la croissance dans 10 pays africains, par secteur moteur, 1958–2016	54
2.2	Matrice de transition illustrant le dynamisme des entreprises en Afrique, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017	60
3.1	Tarifs douaniers appliqués: Moyenne des tarifs douaniers intrarégionaux et tarifs de la Nation la plus favorisée	88
3.2	Les restrictions au commerce des services sont généralement beaucoup plus élevées en Afrique qu'ailleurs, 2015	99
3.3	Près de 80 % des immigrants africains sont originaires d'autres régions d'Afrique, en 2017	99
3.4	Structure des marchés des capitaux en Afrique, 2017	105
3.5	Au-delà de l'intégration économique: l'intégration des biens publics régionaux	108
3.6	Réduction simulée du coût des échanges pour les importations provenant de la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (moyenne pour les CER africaines et autres groupes de pays)	130
3.7	Changements dans les valeurs et volume des échanges parmi les quatre scénarios d'intégration du commerce, par rapport à la solution de référence	135
A2.1	Pays africains dans l'échantillon analytique pour les épisodes d'informalité et d'accélération de la croissance	70
A2.2	Taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée dans certains pays africains, par épisode d'accélération de la croissance et par secteur (en pourcentage)	71
A2.3	Taux de croissance annuels moyens de la part de l'emploi dans l'échantillon de pays africains sélectionnés, par épisode d'accélération de la croissance et par secteur	72
A2.4	Effets des épisodes d'accélération de la croissance sur l'intensité en emplois de la croissance dans les pays africains sélectionnés, par secteur	73
A2.5	Parts de l'industrie dans la valeur ajoutée et l'emploi, avec les effets de revenus, par décennie	74
A2.6	Estimations multinomiales de la dynamique des entreprises, par taille, sur différentes années	75
3.1	Tarifs douaniers appliqués: Moyenne des tarifs douaniers intrarégionaux et tarifs de la Nation la plus favorisée	88
3.2	Les restrictions au commerce des services sont généralement beaucoup plus élevées en Afrique qu'ailleurs, 2015	99
3.3	Près de 80 % des immigrants africains sont originaires d'autres régions d'Afrique, en 2017	99
3.4	Structure des marchés des capitaux en Afrique, 2017	105
3.5	Au-delà de l'intégration économique: l'intégration des biens publics régionaux	108
3.6	Réduction simulée du coût des échanges pour les importations provenant de la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (moyenne pour les CER africaines et autres groupes de pays)	130
3.7	Changements dans les valeurs et volume des échanges parmi les quatre scénarios d'intégration du commerce, par rapport à la solution de référence	135

REMERCIEMENTS

Les Perspectives économiques en Afrique 2019 ont été préparées par la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances, sous la supervision et la direction générale de Célestin Monga, vice-président et économiste en chef, avec le soutien d'Éric Ogunleye, Amah Marie-Aude Ezanin Koffi, Tricia Baidoo, et Vivianus Ngong.

Hanan Morsy, Directrice du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche, a dirigé et coordonné la préparation de cette publication, avec l'assistance d'une équipe centrale composée d'Abebe Shimeles (Manager), Amadou Boly, Andinet Delelegn Woldemichael, Linguere Mously Mbaye, Chuku Chuku et Fadel Jaoui (consultant).

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Charles Lufumpa, et Louis Kouakou, directeur de la Division des statistiques économiques et sociales. Leur équipe comprenait Anouar Chaouch, Mbiya H. Kadi-sha, Soumaila Karambiri, Stéphane Régis Hauhouot, Slaheddine Saidi, Kokil Beejaye et Guy Désiré Lakpa. Tiguene Nabassaga, Yaye Betty Camara et Zackary Seogo ont fourni une aide à la recherche. Véronique Aka, Patience Gogo, Ève Kra, Lucette Alesse et Abiana Nelson ont fourni un appui administratif.

Des contributions ont été reçues des départements opérationnels dirigés par Moono Mupotola, Directrice, Intégration régionale ; Amadou Oumarou, Directeur, Infrastructure, villes et développement urbain ; Stefan Nalletamby, directeur, Développement du secteur financier ; Abdu Mukhtar, directeur, Développement industriel et commercial ; Martin Fregene,

directeur, Agriculture et Agro-Industrie ; Henry Paul Batchi Baldeh, directeur, Développement des réseaux électriques ; Mike Salawou, Manager, Infrastructure et partenariats ; Mohamed Kalif, Manager, Financement du commerce ; Engedasew Negash Habtemichael, Manager, Énergie renouvelable ; Nathaniel Oluoch Agola, directeur, Stratégie et politiques ; Philip Boahen, économiste en chef, Politiques agricoles ; et Bouchaib Boulanouar, coordonnateur des partenariats.

Ferdinand Bakoup, directeur par intérim, Département de l'économie nationale, Hervé Lohoues, Marcellin Ndong, Abraham Mwenda, George Honde, George Kararach, Sara Bertin, Anthony Simpassa et James Wahomé (économistes principaux) ont travaillé avec les économistes pays de la Banque (voir tableau ci-dessous) pour préparer les notes pays contenues dans ce rapport. Ces travaux ont bénéficié des contributions de consultants dans certains pays : Pascual Afugu Esono Mbengono, Emmanuel Leroueil, Soilihi Mohamed Djounaid, Efrem Tesfai Biedemariam, Mag Teerey Ibrahim Ahmed, Samah Shetta, Prajesh Bhakta et Momodo Sey. Les notes de pays ont été révisées par John Anyanwu, Amadou Boly, Linguere M. Mbaye, Chuku Chuku, Audrey Chouchane, Adamon Mukasa Ndungu, Andinet Delelegn Woldemichael, Lacina Balma, Nelson Abila, Young Yoon, Fadel Jaoui, Amira Elshal, Eman Mustapha, Ali Compaore, Zackary Seogo et Yaye Betty Camara.

Les consultants et chercheurs externes suivants ont contribué aux différents chapitres des Perspectives économiques en Afrique : Jaime De Melo (Université de Genève) ; Anthony Black,

Haroon Borat, Laurence Edwards, et Faizel Ismail (University of Cape Town) ; Ahmadou Aly Mbaye (Université Cheikh Anta Diop) ; Jean-Claude Berthelemy, Remi Bazillier, Josselin Thuilliez, et Mathilde Maurel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ; Jackline E. Wahba (University of Southampton) ; Zakaria Sorgho (Université de Liège) ; Willi Leibfritz ; Antoine Boris Levy (Massachusetts Institute of Technology) ; et Dominique van der Mensbrugge (Purdue University).

Christopher Adams (University of Oxford), François Bourguignon (École d'économie de Paris), Carlos Lopes (University of Cape Town et Oxford University), Dani Rodrik, (Harvard University), Oliver Morrissey (University of Nottingham), et Mans Soderbom

(University of Gothenburg) sont intervenus en qualité de pairs examinateurs.

La couverture du rapport s'inspire d'un cadre original préparé par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele, du département de la Communication et des relations extérieures de la Banque. La révision, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de Communications Development Incorporated dirigée par Bruce Ross-Larson, assisté de Joe Brinley, Joe Caponio, Meta de Coquereumont, Mike Crumplar, Peter Redvers-Lee, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec le soutien de Debra Naylor pour la conception et de Jean-Paul Dailly et une équipe de JPD Systems pour la traduction.

Pays	Économistes/auteurs
Algérie	Tarik Benbahmed Guy Blaise Nkamleu
Angola	Elsa Nabenge
Bénin	Hamaciré Dicko
Botswana	George J. Honde
Burkina Faso	Khadidiatou Gassama
Burundi	Abdoulaye Konaté
Cap Vert	Joël Daniel Muzima
Cameroun	Claude N'kodia
République centrafricaine	Léonce Yapo
Tchad	Alassane Diabaté
Comores	Toussaint Houninvo
République du Congo	Sié Antoine Marie Tioyé
Côte d'Ivoire	Richard Antonin Doffonsou Zackary Séogo
République démocratique du Congo	Jean Marie Vianney Dabiré
Djibouti	Toussaint Houeninvo
Égypte	Sara Bertin
Guinée équatoriale	Adalbert Nshimyumuremyi
Érythrée	Nyende Magidu
Éthiopie	Admit Wondifraw Zerihun Edward Batte Sennoga
Gabon	Adalbert Nshimyumuremyi
Gambie	James Wahome Momodou Sey
Ghana	Bumi Camara
Guinée	Carpophore Ntagunguria
Guinée-Bissau	Joël Daniel Muzima
Kenya	Zerihun Alemu
Lesotho	Edirisa Nseera

Pays	Économistes/auteurs
Libéria	Kelvin Banda John Baffoe
Libye	Kaouther Abderrahim-ben salah
Madagascar	Tankien Dayo
Malawi	Vera Kintu Oling
Mali	Abdoulaye Konaté
Mauritanie	Kaouther Abderrahim-Ben Salah
Île Maurice	Ndoli Kalumiya
Maroc	Marcellin Ndong Ntah Richard Antonin Doffonsou
Mozambique	Hilda Harnack Yumiseva
Namibie	Peter Mwanakatwe
Niger	Kalidou Diallo
Nigéria	Anthony Simpasa Adaora Osaka
Rwanda	Yusuf Foday
São Tomé-et-Príncipe	Flavio Soares Da Gama
Sénégal	Facinet Sylla
Seychelles	Tilahun Temesgen
Sierra Leone	Jamal Zayid
Somalie	Albert Mafusire
Afrique du Sud	Wolassa Lawisso Kumo
Soudan du Sud	Flavio Soares Da Gama
Soudan	Suwareh Darbo
eSwatini	Bothwell Nyajena
Tanzanie	Prosper Charle Jacob Oduor
Togo	Carpophore Ntagunguria
Tunisie	Philippe Trape
Ouganda	Alexis Rwabizambuga
Zambie	Peter Engbo Rasmussen
Zimbabwe	Walter Owuor Odero

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Édition	Titre thématique
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Évolutions macroéconomiques et changements structurels Les infrastructures et leur financement

POINTS ESSENTIELS

Cette année, les Perspectives économiques en Afrique examinent les récentes évolutions macroéconomiques et les perspectives sur le continent, en mettant l'accent sur les implications des déséquilibres extérieurs sur la croissance et les défis financiers et monétaires de l'intégration (chapitre 1). La création d'emplois est ensuite abordée à travers l'analyse du dynamisme des entreprises (chapitre 2). Enfin, le rapport explore les enjeux économiques de l'intégration régionale en Afrique et les politiques susceptibles d'apporter la prospérité économique (chapitre 3).

PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE ET PERSPECTIVES

La croissance économique de l'Afrique continue de se renforcer, atteignant 3,5 % en 2018 selon les estimations, soit un niveau comparable à 2017 et en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport aux 2,1 % enregistrés en 2016. L'Afrique de l'Est est en tête avec une croissance du PIB estimée à 5,7 % en 2018, suivie de l'Afrique du Nord à 4,9 %, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3 %, de l'Afrique centrale à 2,2 % et de l'Afrique australe à 1,2 %.

À moyen terme, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020. Bien qu'inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde, la croissance de l'Afrique devrait être supérieure à celle d'autres pays émergents et en développement. Elle est toutefois insuffisante pour réduire le chômage et la pauvreté. Sur les 4 % de croissance projetés pour l'Afrique en 2019, l'Afrique du Nord devrait représenter 1,6 point de pourcentage, soit 40 %. Cependant, la croissance moyenne du PIB en Afrique du Nord est irrégulière en raison de l'évolution rapide de la situation économique de la Libye.

La croissance de la région de l'Afrique de l'Est, qui est la plus rapide, devrait atteindre 5,9 % en 2019 et 6,1 % en 2020. Entre 2010 et 2018, la croissance a atteint en moyenne près de 6 %, Djibouti, l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie enregistrant des taux supérieurs à la moyenne. Dans plusieurs pays, notamment le Burundi et les Comores, la croissance du PIB reste faible en raison d'incertitudes politiques.

La croissance en Afrique centrale se rétablit progressivement, mais elle reste inférieure à la moyenne de l'Afrique dans son ensemble. Elle est soutenue par la redressement des prix des produits de base et une meilleure production agricole.

En Afrique australe, la croissance devrait rester modérée en 2019 et 2020, après une légère reprise en 2017 et 2018. Cette croissance modeste de la région est principalement due au faible niveau de développement de l'Afrique du Sud qui affecte les pays voisins.

Bien que les vulnérabilités liées à la dette augmentent dans certains pays africains, le continent dans son ensemble n'est pas exposé à un risque systémique de crise de la dette

Les moteurs de croissance économique retrouvent peu à peu l'équilibre

Ces dernières années ont été marquées par un retour progressif à l'équilibre des moteurs de la croissance économique africaine. La contribution de la consommation à la croissance du PIB réel a diminué, passant de 55 % en 2015 à 48 % en 2018, tandis que la contribution de l'investissement est passée de 14 % à 48 %. Les exportations nettes, qui représentent historiquement un frein à la croissance économique, ont apporté une contribution positive depuis 2014. Toutefois, malgré cette tendance au rééquilibrage, la plupart des principaux pays en forte croissance dépendent encore principalement de la consommation pour soutenir la croissance.

Les pressions inflationnistes se sont atténuées. Le taux d'inflation moyen en Afrique a chuté de 12,6 % en 2017 à 10,9 % en 2018, et devrait encore diminuer pour atteindre 8,1 % en 2020. L'inflation à deux chiffres se retrouve principalement dans les pays touchés par un conflit et qui ne sont pas membres d'une union monétaire. Le Soudan du Sud connaît l'inflation la plus élevée, à 188 %, en raison de la crise économique persistante. L'inflation est la plus faible, à 2 % ou moins, dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et notamment parmi les pays de la zone CFA, grâce à l'arrimage du CFA à l'euro.

Les situations budgétaires s'améliorent progressivement

Entre 2016 et 2018, plusieurs pays sont parvenus à assainir leurs budgets en augmentant les recettes fiscales et parfois en réduisant les dépenses. Ces augmentations de recettes ont été permises en partie par la hausse des prix des matières premières et une croissance en hausse, mais plusieurs pays ont également mis en oeuvre des réformes fiscales. La mobilisation des ressources nationales s'est améliorée, même si elle reste insuffisante par rapport aux besoins de développement du continent.

Bien que les déficits courants se détériorent, les afflux financiers externes totaux en Afrique

sont passés de 170,8 milliards de dollars US en 2016 à 193,7 milliards en 2017, ce qui représente une augmentation de 0,7 point de pourcentage des afflux financiers nets en part du PIB (passés de 7,8 % en 2016 à 8,5 % en 2017).

Les envois de fonds continuent à s'accroître et dominent les autres composantes des flux de capitaux. Ils représentent 69 milliards de dollars US en 2017, presque le double des investissements de portefeuille. Les afflux d'investissements directs à l'étranger (IDE) ont pour leur part diminué depuis le pic de 2008 à 58,1 milliards de dollars US, pour atteindre 41,8 milliards de dollars US en 2017, leur niveau le plus bas en 10 ans. Les facteurs sous-jacents comprennent la crise financière mondiale et le rééquilibrage récent des portefeuilles en raison de la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées.

L'aide publique au développement (APD) à l'Afrique a culminé en 2013 à 52 milliards de dollars US, avant de descendre à 45 milliards en 2017. Les États fragiles reçoivent davantage d'APD, en part du PIB, que les États non fragiles. L'APD a augmenté dans toutes les régions entre 2005-2010 et 2011-2016. L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest demeurent les principaux bénéficiaires.

La dette de l'Afrique augmente, mais il n'y a pas de risque systémique de crise de la dette

Fin 2017, le ratio de la dette publique brute par rapport au PIB a atteint 53 % en Afrique, avec toutefois une grande hétérogénéité entre les pays. Sur les 52 pays pour lesquels on dispose de données, 16 pays –dont l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso et le Mali– ont un ratio dette/PIB inférieur à 40 %, tandis que six pays –Cabo Verde, Égypte, Érythrée, Mozambique, République du Congo et Soudan– ont un ratio supérieur à 100 %. Selon l'approche traditionnelle d'évaluation de la viabilité de la dette, 16 pays africains sont classés comme présentant un risque élevé de surendettement ou comme étant en surendettement. Dans certains pays, la situation de la dette est donc devenue intenable, exigeant des mesures urgentes dont la portée et les modalités dépendent du diagnostic précis de la source du surendettement. Toutefois, bien que les vulnérabilités liées à la dette

augmentent dans certains pays africains, le continent dans son ensemble n'est pas exposé à un risque systémique de crise de la dette.

Les déséquilibres extérieurs ont des conséquences sur la croissance à long terme

Les déséquilibres extérieurs se sont approfondis, comme le mesure la balance courante et la balance commerciale. Le déficit courant moyen pondéré était de 4 % du PIB à la fin de 2017 (la médiane était de 6,7 %) et, malgré une amélioration récente, il se détériore depuis la fin des années 2000. Cela pourrait menacer la viabilité de la dette extérieure et nécessiter de lourds ajustements à l'avenir.

Si l'on se fonde sur la théorie de la contrainte de la balance des paiements (selon laquelle les écarts de financements extérieurs doivent devenir un excédent à long terme pour éviter un défaut de paiement extérieur ou des ajustements prononcés de la consommation), les déficits extérieurs actuels de l'Afrique peuvent se justifier s'ils jettent les bases d'excédents futurs. C'est le cas tant que les augmentations d'importations restent associées à une hausse de la formation de capital, suivie d'une augmentation de la part des industries manufacturières et marchandes dans la valeur ajoutée, d'une amélioration de la situation au sein des chaînes de valeur mondiales et d'un remboursement progressif du passif extérieur.

Risques pour les perspectives économiques

Plusieurs risques pèsent sur les prévisions macroéconomiques pour l'Afrique.

Tout d'abord, une nouvelle escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et ses principaux partenaires commerciaux pourrait réduire la croissance économique mondiale, ce qui aurait des répercussions sur l'Afrique. Ces tensions, ainsi que le renforcement du dollar américain, ont augmenté la volatilité des prix des matières premières et exercé des pressions sur les devises des pays émergents. Si la demande mondiale venait à ralentir, les prix des matières premières pourraient diminuer, ce qui réduirait la croissance du PIB et affecterait les soldes

commercial et budgétaire pour les exportateurs de matières premières d'Afrique.

Deuxièmement, les coûts du financement extérieur pourraient croître davantage si les taux d'intérêt dans les pays développés augmentaient plus vite que prévu.

Troisièmement, si les pays africains connaissent une nouvelle fois des conditions météorologiques extrêmes en raison du changement climatique, semblables à celles de ces dernières années, la production agricole et la croissance du PIB pourraient être plus faibles qu'anticipé.

Quatrièmement, dans certaines zones, l'instabilité politique et les problèmes de sécurité pourraient affaiblir les économies. Les pays qui ont amélioré leurs positions budgétaire et extérieure et qui ont une dette faible ou modérée seront probablement résilients face aux nouveaux chocs externes. Ceux qui en revanche n'ont pas reconstitué leurs marges de manœuvre budgétaires ne sont pas préparés face aux risques majeurs de ralentissement.

L'intégration monétaire demeure un défi

Comme indiqué dans l'édition des Perspectives de l'an dernier, les pays s'engagent dans des unions monétaires avec l'espoir d'obtenir des avantages macroéconomiques et structurels. Parmi ces avantages, on peut citer la stabilité des taux de change et de l'environnement macroéconomique, une moindre vulnérabilité extérieure, l'intensification du commerce intrarégional, une plus grande intégration financière, des coûts de transaction plus faibles (à mesure que les coûts de conversion monétaire diminuent) – et donc une croissance plus rapide et une convergence accrue entre pays membres. Mais il y a aussi des coûts. Par définition, les unions monétaires limitent la marge de manœuvre des pays membres dans l'utilisation des instruments monétaires permettant de s'adapter aux chocs extérieurs.

Les gains immédiats de l'intégration monétaire africaine, l'une des aspirations de l'intégration régionale et continentale, peuvent s'avérer beaucoup plus insaisissables et les défis macroéconomiques beaucoup plus importants que ne le prévoit l'analyse classique. Le cadre d'analyse standard utilisé par de nombreux économistes (la zone monétaire

La croissance projetée de 4 % en 2019 et de 4,1 % en 2020 est une évolution encourageante

optimale) peut être difficile à valider pour les pays qui disposent de trop peu de données précises sur les variables macroéconomiques clés. Il est peu probable que les différences sur les marchés du travail disparaissent rapidement avec le temps. Il est également peu probable que les chocs ne touchent qu'un seul Etat membre de l'union monétaire et ne soient pas généralisés à un grand nombre d'entre eux ou à tous. Il est donc peu probable qu'une autorité supranationale africaine dispose à court terme des ressources et de l'autorité politique nécessaires pour venir en aide aux pays confrontés à de graves difficultés économiques.

Pour les pays faisant partie d'une union monétaire, des institutions et des règles budgétaires transnationales et bien fonctionnelles sont nécessaires pour aider les pays membres à faire face aux chocs asymétriques. La libre circulation de la main-d'œuvre, des capitaux et des marchandises devrait être une réalité et non un simple objectif. Les politiques en matière d'endettement et de déficit devraient être cohérentes dans l'ensemble de l'union et faire l'objet d'un suivi attentif par une autorité centrale crédible. Par ailleurs, le secteur financier et bancaire devrait être surveillé de près par une institution indépendante à l'échelle de l'union, capable d'appliquer des règles prudentielles strictes. Chacune de ces quatre exigences est un défi de taille. Ensemble, elles représentent des défis macroéconomiques immenses.

Implications pour les politiques économiques

La reprise de la croissance du PIB de l'Afrique à la suite du creux de 2016 suggère aussi bien une résilience qu'une vulnérabilité aux chocs régionaux et mondiaux. La croissance projetée de 4 % en 2019 et de 4,1 % en 2020 est une évolution encourageante. Toutefois, la dépendance vis-à-vis de quelques produits de base exportés pour stimuler la croissance ainsi que la vulnérabilité à la volatilité des prix des produits de base ont empêché la plupart des économies africaines de maintenir une croissance élevée. La dépendance aux produits de base a également affaibli les leviers macroéconomiques, suscitant des tensions et des compromis entre les politiques de renforcement de la croissance et les politiques de stabilisation. En conséquence, et comme il est souvent préconisé,

l'Afrique a besoin de profondes réformes structurelles pour réussir à diversifier son économie, à la fois verticalement et horizontalement.

Diversifier l'économie et entreprendre des changements structurels profonds supposent la mobilisation d'importantes ressources pour financer le développement. Outre les revenus provenant des industries extractives et des taxes, la plupart des pays africains bénéficient d'envois de fonds qui dépassent désormais l'APD et les IDE, sans compter les envois de fonds transférés par des canaux informels, qui pourraient représenter la moitié des envois de fonds effectués par les canaux formels. Les politiques visant à réduire le coût des transferts d'argent et à améliorer les plates-formes d'investissement de la diaspora, ainsi que d'autres mesures d'incitation, peuvent accroître la disponibilité des ressources critiques pour le financement du développement. Les envois de fonds entre pays africains transitent en grande partie par des canaux informels en raison des coûts de transfert élevés et des services interbancaires limités en Afrique, qui entravent les envois de fonds formels.

Les sorties illicites de capitaux, très répandues en Afrique, affectent la plupart des pays, limitant les ressources disponibles pour investir dans les infrastructures, l'électricité et d'autres projets à long terme. (Les flux financiers illicites représentent 5,5 % du PIB en Afrique subsaharienne et ont coûté entre 1000 et 1800 milliards de dollars US au cours des 50 dernières années.) Un suivi continu de la situation de la dette dans les économies africaines les plus fragiles financièrement est également nécessaire pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes de retour d'information afin d'éviter le surendettement. En outre, il est nécessaire d'accroître la sensibilisation sur la viabilité de la dette au plus haut niveau politique, d'établir les bases d'une utilisation efficiente des ressources existantes afin de limiter le recours à endettement supplémentaire, de renforcer la capacité des pays à gérer leur dette publique, de soutenir l'utilisation rationnelle et productive de la dette et de renforcer la capacité fiscale.

Alors que les taux d'intérêt se normalisent progressivement dans les économies avancées et que les taux de rendement diminuent en Afrique, des ajustements de politiques sont nécessaires

pour continuer à attirer les investisseurs dans la région, grâce à des performances solides en termes de fondamentaux macroéconomiques, telles qu'une forte croissance du PIB, une inflation stable et faible, la garantie de la sécurité des personnes et des biens. L'accumulation du capital physique et l'accroissement de la capacité de production de l'économie constituent l'un des moyens de parvenir à une croissance tirée par les exportations.

Les interventions des pouvoirs publics axées sur l'augmentation de la part des biens intermédiaires et des biens d'investissement dans les importations pourraient aider les pays à tirer profit des économies d'échelle et de gamme et à exploiter les transferts de connaissances issus de processus de production plus avancés.

- La hausse des investissements privés est associée à une amélioration future de la balance commerciale. Les pays peuvent donc faire face aux importants déficits extérieurs actuels, tant que des incitations fiscales, des cadres institutionnels et des infrastructures de base sont mis en place pour canaliser les investissements en capitaux vers les secteurs les plus susceptibles de conduire à un redressement de la balance commerciale.
- Mettre l'accent sur l'urbanisation et la réallocation des ressources les plus productives vers des secteurs à forte intensité d'exportation et bien intégrés dans les chaînes de valeur mondiales semble essentiel à la croissance globale de la productivité.
- Dans les expériences réussies en matière de diversification des exportations en Afrique, l'amélioration de la structure des tarifs extérieurs pour éviter une charge excessive sur les biens intermédiaires et les biens d'investissement est aussi une mesure politique pertinente permettant de niveler le terrain et de rehausser structurellement, au niveau des importations, la part des biens d'investissement par rapport aux biens de consommation.
- Le fait d'assurer l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales en respectant les normes techniques et du travail et en renforçant l'intégration régionale permet aux pays de gravir les échelons de la spécialisation et de corriger les déséquilibres externes.

- Pour rendre le commerce partie intégrante du changement structurel en Afrique, il est essentiel de réinvestir les excédents provenant des bénéfices liés à la hausse des prix des matières premières dans les secteurs à forte croissance de productivité et présentant un plus grand potentiel en termes d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

EMPLOI, CROISSANCE ET DYNAMISME DES ENTREPRISES

Création d'emplois dans les secteurs à plus forte productivité

La population africaine en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard d'ici 2030. Avec l'arrivée de millions de jeunes sur le marché du travail, la pression pour fournir des emplois décents va s'intensifier. Au rythme actuel de la croissance de la main-d'œuvre, l'Afrique doit créer chaque année environ 12 millions de nouveaux emplois pour contenir l'augmentation du chômage. Une croissance économique forte et durable est indispensable à la création d'emplois, même si cela n'est pas suffisant. Les sources et la nature de la croissance sont également des éléments importants.

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a enregistré l'une des accélérations de croissance les plus rapides et les plus soutenues, mais cette croissance n'a pas été favorable à l'emploi. Une augmentation de la croissance du PIB de 1 % sur la période 2000-2014 n'a été associée qu'à une croissance de 0,41 % de l'emploi, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de l'emploi inférieur à 1,8 %, soit bien en deçà des 3 % de croissance annuelle de la population active. Si cette tendance se maintient, 100 millions de personnes vont rejoindre les rangs des chômeurs en Afrique d'ici 2030. Sans changement structurel significatif, la plupart des emplois créés le seront probablement dans le secteur informel, où la productivité et les salaires sont bas et le travail précaire, rendant l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030 difficile à atteindre.

L'une des caractéristiques les plus saillantes du marché du travail en Afrique est la forte prévalence

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a enregistré l'une des accélérations de croissance les plus rapides et les plus soutenues, mais cette croissance n'a pas été favorable à l'emploi

Un marché du travail segmenté a tendance à s'améliorer avec des politiques économiques facilitant la mobilité de la main-d'œuvre, un environnement concurrentiel pour le secteur privé et de meilleurs programmes de développement des compétences.

de l'emploi informel, option par défaut pour la grande majorité de la main-d'œuvre en expansion. Les pays en développement ont, en moyenne, une proportion d'emploi informel plus élevée que les pays développés. Bien que les données sur l'emploi informel soient fragmentaires, il est clair que l'Afrique enregistre les taux estimés d'informalité les plus élevés au monde, avec 72 % (et même 90 % dans certains pays) des emplois non agricoles (figure 2.1). De plus, rien n'indique que l'informalité soit en recul en Afrique.

Tandis que les données d'autres pays en développement montrent une structure du marché du travail assez compétitive, le marché du travail en Afrique est plus segmenté. Un marché du travail segmenté a tendance à s'améliorer avec des politiques économiques facilitant la mobilité de la main-d'œuvre, un environnement concurrentiel pour le secteur privé et de meilleurs programmes de développement des compétences.

Accélération de la croissance et croissance de l'emploi

Les accélérations de la croissance ou les décalages économiques sont souvent soutenus par un changement structurel qui résulte lui-même de changements des fondamentaux de la croissance. Les performances économiques de l'Afrique à long terme sont étroitement liées à ces épisodes de croissance. Les réallocations sectorielles de main-d'œuvre qui reflètent les modèles de changement structurel sont des aspects importants de cette dynamique de croissance.

En Afrique, la plupart des épisodes d'accélération de la croissance ont été associés à une réallocation de la main-d'œuvre vers les services (18 épisodes sur 20) et vers l'industrie (16 épisodes sur 20, voir le tableau A2.3 en annexe 2.1). Sur les neuf épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur industriel, sept se caractérisent par une croissance plus forte de la proportion de l'emploi dans l'industrie que dans les services. Les épisodes d'accélération de la croissance sont également associés à une augmentation de l'emploi dans le secteur minier (10 épisodes sur 20), confirmant ainsi le rôle spécifique du secteur des industries extractives en Afrique. Le tableau général est conforme à la notion selon laquelle les épisodes d'accélération

de la croissance sont associés à des changements structurels.

Les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur de l'industrie ont considérablement accru la croissance de l'emploi total et eu des effets plus importants sur l'élasticité de l'emploi, l'augmentant d'environ 0,017 point de pourcentage (ou de 3 %), soit trois fois plus que les épisodes impulsés par les services. De plus, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par l'industrie ont des effets intersectoriels plus importants : élasticité de la croissance de l'emploi pour l'industrie de 0,034 point de pourcentage, de 0,038 pour les services, de 0,022 pour l'agriculture et de 0,053 pour les industries extractives. De plus, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur minier ont eu un effet aussi puissant que les épisodes impulsés par le secteur industriel. Cela pourrait s'expliquer par la simultanéité de ces deux types d'épisodes d'accélération de la croissance dans un grand nombre de cas : sur les huit épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur minier, six étaient également impulsés par le secteur industriel.

Globalement, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur industriel ont conduit à des changements structurels positifs, avec des effets dynamiques potentiellement plus importants à long terme. Une telle association forte entre les épisodes de croissance impulsés par l'industrie et l'emploi démontre que l'industrialisation est la clé du casse-tête de l'emploi en Afrique.

Les grandes entreprises sont plus productives et paient des salaires plus élevés que les petites entreprises. Par exemple, une augmentation de 1 % de la taille des entreprises est associée à une augmentation de 0,09 % de la productivité du travail, selon une étude portant sur 139 pays. Le rapport entre productivité et taille des entreprises est encore plus élevé en Afrique que dans les autres régions en développement, avec une augmentation de 0,15 % de la productivité du travail pour une augmentation de 1 % de la taille. L'effet de taille est encore plus fort en Afrique pour l'industrie manufacturière, avec une augmentation de 0,20 % de la productivité du travail associée à une augmentation de 1 % de la taille, bien au-dessus de l'augmentation de la productivité

de 0,12 % pour les entreprises du secteur des services.

Les salaires sont également beaucoup plus élevés dans les moyennes et grandes entreprises que dans les petites entreprises et dans le secteur manufacturier que dans les services. Les salaires sont deux fois plus élevés dans les grandes entreprises manufacturières que dans les grandes entreprises de services et 37 % plus élevés dans les petites entreprises manufacturières que dans les petites entreprises de services. Les écarts de productivité et de salaires selon la taille des entreprises sont en partie dus au fait que les grandes entreprises ont généralement des employés plus instruits et plus qualifiés, et une production plus intensive en capital que les petites entreprises, générant un niveau de productivité plus élevé par employé.

Dans l'ensemble, on note un faible niveau de dynamisme des entreprises en Afrique, et en particulier la faible probabilité qu'ont les petites entreprises de se transformer en moyennes ou grandes entreprises. En conséquence, la prépondérance des petites entreprises abaisse la productivité globale, en particulier dans le secteur manufacturier, et ne permet pas aux entreprises de créer suffisamment d'emplois hautement qualifiés pour absorber la main-d'œuvre croissante de l'Afrique. Il faut faire davantage pour encourager les grandes sociétés à créer des entreprises en Afrique et pour aider les petites entreprises à se développer en levant les contraintes récurrentes telles que la faiblesse des infrastructures, l'instabilité politique et la corruption. Identifier et construire les agrégats nécessaires à la bonne échelle pourraient également contribuer à la croissance des entreprises. Cela implique un effort d'industrialisation concerté s'appuyant sur l'avantage comparatif des pays et la complexité économique sous-jacente du secteur manufacturier africain.

Créer des emplois de meilleure qualité et permettre le développement durable exige de diversifier les produits en développant un secteur manufacturier solide. C'est d'autant plus vrai en Afrique, où les épisodes d'accélération de la croissance portés par l'industrie ont généré plus d'emplois que ceux portés par les services ou l'agriculture et où une désindustrialisation prématurée annonce davantage de défis à relever à l'avenir. Favoriser

l'industrialisation en Afrique pour promouvoir des emplois décents et une croissance soutenue exige que les entreprises puissent croître et prospérer relativement librement. Ainsi, les politiques industrielles et le mode d'industrialisation des pays ont un rôle à jouer.

Obstacles commerciaux et pertes d'emplois

Les obstacles commerciaux ont également un impact sur la création d'emplois, en grande partie par le biais des taux inférieurs de survie des entreprises et des réductions des effectifs. Lorsque les obstacles sont trop handicapants, les entreprises peuvent décider de fermer, ce qui entraîne une perte d'opportunités d'emplois. Les entreprises qui survivent malgré de lourds obstacles peuvent décider d'embaucher moins de travailleurs ou de licencier certains employés afin d'optimiser les bénéfices ou de minimiser les pertes. En Afrique, le plus fort impact sur l'emploi est lié à la survie des entreprises ; les effets sur l'emploi sont moins conséquents parmi les entreprises survivantes.

Les entreprises qui survivent semblent gérer relativement bien les obstacles commerciaux, bien qu'elles les évoquent encore comme un préjudice pour leurs opérations. Chaque obstacle à l'activité des entreprises réduit la croissance annuelle de l'emploi parmi les entreprises survivantes, en tenant compte de leur ancienneté, de 0,1 à 0,34 point de pourcentage. Cela se traduit par une perte de 1,5 à 5,2 % de croissance annuelle de l'emploi.

D'après des estimations approximatives, le continent perd 176 000 emplois dans le secteur privé en moyenne chaque année en raison de chacun des obstacles commerciaux étudiés, pour un total de 1,2 à 3,3 millions d'emplois perdus tous les ans. Le nombre estimé d'emplois perdus est compris entre 74 000 en raison des réglementations douanières et commerciales, et 264 000 à cause des licences et permis. Ces estimations approximatives ne sont qu'indicatives, et les pertes d'emplois réelles et potentielles pourraient être beaucoup plus élevées. Elles indiquent cependant à quel point les obstacles peuvent nuire à la fois à la création de nouveaux emplois et au maintien d'emplois de qualité existants dans le secteur formel. Le système de délivrance des

Créer des emplois de meilleure qualité et permettre le développement durable exige de diversifier les produits en développant un secteur manufacturier solide

Une Afrique sans frontières constitue le fondement d'un marché continental concurrentiel qui pourrait devenir un centre d'affaires au plan international

licences et permis, le fonctionnement de la justice, l'instabilité politique et la corruption sont associés aux nombres les plus élevés d'emplois perdus dans le secteur privé en Afrique. Étant liés à la gouvernance, ces obstacles sont susceptibles de faire l'objet de réformes.

La productivité des entreprises, et par conséquent leur croissance, sont déterminées par quatre facteurs interdépendants, souvent déterminés par des choix politiques. Le premier, et peut-être le plus fréquemment mentionné, consiste à bien cerner les éléments fondamentaux de l'industrialisation. Ceux-ci comprennent l'existence d'infrastructures adéquates (services publics, transports, communications, etc.), le capital humain (compétences) et des institutions qui fonctionnent. Le second facteur concerne l'identification du type de marché que les entreprises ciblent pour vendre leurs produits. De nombreuses études menées en Afrique et dans d'autres régions en développement ont identifié les exportations de produits manufacturés comme une source importante de croissance de la productivité. Le troisième facteur correspond à la formation de grappes industrielles et le quatrième à l'attraction des investissements directs à l'étranger.

Un moyen d'améliorer le soutien aux infrastructures pour favoriser la création et la survie des entreprises consiste à créer des zones industrielles. Les entreprises africaines qui s'engagent dans l'exportation, opèrent à proximité d'autres entreprises et attirent les investissements directs à l'étranger ont tendance à être plus compétitives et donc à prospérer. Étant donné que de nombreux pays africains sont tributaires des industries extractives, il est difficile d'augmenter la complexité de leurs économies. Les capacités et les connaissances productives dans les industries extractives sont sans grand rapport avec celles nécessaires à la fabrication de produits manufacturés plus complexes. Les décideurs devraient identifier non seulement les produits frontières à travers lesquels les pays pourraient diversifier leur production mais également les capacités productives nécessaires pour cette diversification. Ils devraient également lever les obstacles inutiles à la conduite des affaires, en particulier ceux que les entreprises ont identifiés comme étant les principaux obstacles

et auxquels le gouvernement peut remédier rapidement.

Des stratégies industrielles axées sur l'identification des questions prioritaires et la création d'un environnement concurrentiel fort devraient être mises en place en collaboration avec les parties prenantes, en particulier le secteur privé. Les pays africains doivent se frayer leur propre chemin vers une transformation économique durable. Enfin, pour éviter la redondance et accroître les synergies entre pays voisins, des zones industrielles régionales pourraient être créées afin de tirer parti des avantages liés aux externalités et aux agglomérations, et pour constituer une masse critique de travailleurs qualifiés.

LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE PASSE PAR L'INTÉGRATION

Une Afrique sans frontières constitue le fondement d'un marché continental concurrentiel qui pourrait devenir un centre d'affaires au plan international. Elle permettrait une production agricole et industrielle par-delà des frontières nationales et offrirait donc des économies d'échelle aux investisseurs, tout en créant des marchés beaucoup plus vastes et en donnant de nouvelles opportunités aux petites et grandes entreprises. Une Afrique intégrée contribuerait à éliminer les situations de monopole tout en renforçant les retombées transfrontalières entre les pays côtiers et les pays enclavés. Bien plus encore, l'intégration régionale peut améliorer la sécurité régionale, car l'expansion du commerce international est souvent corrélée à un niveau de conflits réduit.

Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires

Le premier résultat attendu d'un accord commercial préférentiel efficace est une augmentation du commerce entre les membres – par trois canaux. Le premier est la réduction des tarifs entre les membres. Le deuxième est la réduction des obstacles non tarifaires qui découlent des politiques et de l'extraction de rente non induite par les politiques. Le troisième, et le plus difficile à réaliser, passe par les deux composantes de la facilitation

du commerce : une composante « rigide », liée aux infrastructures matérielles telles que les ports, les routes, les autoroutes et les télécommunications, et une composante « souple », liée à la transparence, à la gestion douanière, à l'environnement commercial et aux autres aspects institutionnels incorporels qui affectent la facilité du commerce. Les deux premiers sont les résultats de mesures prises dans le cadre d'une intégration superficielle et le troisième est associé à une intégration poussée.

Accroître la mobilité de la main-d'œuvre

Les migrations sont une réalité en Afrique même si tous les protocoles sur la libre circulation des personnes ne sont pas ratifiés et mis en œuvre. La mise en œuvre intégrale de toutes ces mesures pourrait accroître les flux entre les pays africains. Il est donc important de comprendre ce qui empêche les pays d'appliquer les protocoles. Le Passeport de l'Union africaine, lancé en juillet 2016 lors du Sommet de l'Union africaine (UA) à Kigali, fait la promotion de la libre circulation des personnes en général et de la mobilité du travail en particulier. Quant à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), son premier objectif est de « créer un marché unique continental pour les biens et les services, avec la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements, et ouvrir ainsi la voie à l'accélération de l'établissement de l'union douanière continentale et de l'union douanière africaine ».

Pour que ces initiatives soient fructueuses et efficaces, il est utile de commencer par améliorer l'efficacité des politiques au sein de chaque communauté économique régionale (CER) avant d'intensifier les efforts sur le continent. Et parce que l'intégration doit se faire non seulement sur le marché des biens, mais aussi sur celui des facteurs de production, les discussions doivent porter davantage sur la libre circulation des personnes.

Intégrer les marchés financiers

Si des progrès ont été réalisés, il n'en demeure pas moins que les marchés financiers africains sont encore faiblement intégrés. Les mesures de restrictions institutionnelles appliquées aux flux financiers suggèrent qu'il reste encore

beaucoup à faire du point de vue de la gouvernance. Les corrélations entre l'épargne intérieure et les taux d'investissement restent forts, même si elles auraient dû s'affaiblir en l'absence d'obstacles aux mouvements de capitaux. Les écarts de taux d'intérêt dans le secteur de la banque de détail restent importants mais se sont stabilisés au cours des dernières années. Et les marchés boursiers africains sont plus sensibles aux indices de référence mondiaux qu'à l'indice de référence sud-africain. Des réformes audacieuses, en particulier au niveau institutionnel, sont nécessaires pour synchroniser les cadres de gouvernance financière dans l'ensemble de la région et pour supprimer toutes les restrictions juridiques qui subsistent aux flux et transactions financières transfrontalières. Il est important de poursuivre les progrès technologiques dans l'harmonisation des systèmes de paiement à travers le continent, car cela faciliterait le mouvement réel des fonds à travers les frontières.

En tant qu'approfondissement de l'intégration régionale, les unions monétaires en Afrique sont considérées comme un moyen de parvenir à la prospérité et à une meilleure gouvernance, espoir suscité dans une certaine mesure par l'exemple de l'intégration monétaire européenne. Mais les unions monétaires africaines n'ont pas donné les résultats escomptés et n'ont pas permis d'instaurer la prospérité économique et de réduire la pauvreté. Dans de nombreux cas, même les exigences plus faibles des zones de libre-échange et des unions douanières n'ont pas été respectées. En dépit de cela, les dirigeants politiques africains ont toujours choisi d'aller de l'avant sans prendre au préalable les mesures audacieuses de coordination institutionnelle et économique qui permettraient aux unions monétaires de renforcer l'intégration en Afrique. En l'absence d'une véritable coordination fiscale et économique, le coût d'opportunité du maintien d'une monnaie unique peut être élevé.

Alors que le traité créant l'UA envisage une monnaie unique pour l'Afrique et que de nombreuses CER envisagent de créer des monnaies régionales, ces plans sont dans la plupart des cas plus des aspirations que des guides concrets pour les politiques nationales. Les pays doivent mettre en œuvre le renforcement institutionnel nécessaire

Une action collective par des gouvernements nécessite une gouvernance régionale avec un organe régional ayant une réelle autorité sur les États membres pour fournir des biens publics régionaux

au succès de l'union monétaire, en l'occurrence une coordination étroite de la supervision bancaire, une volonté de venir en aide aux pays en situation de crise économique et une fédération politique pour coordonner les politiques budgétaires et contrôler les déficits.

Renforcer la coopération pour les biens publics régionaux

L'intégration régionale a toujours été plus qu'une simple question d'accès aux marchés. La coopération régionale a toujours été importante, ne serait-ce qu'en raison de la nécessité des chemins de fer, des routes et d'autres moyens de communication, et elle attire maintenant davantage l'attention sur plusieurs fronts. Au-delà des huit CER et des sept autres organisations régionales visant à approfondir le commerce intrarégional, la majorité des organisations régionales s'occupent de biens publics régionaux : 5 concernent l'énergie, 15 la gestion des rivières et des lacs, 3 la paix et la sécurité et une l'environnement.

L'action collective des gouvernements de la région devrait avoir des retombées positives dans toute la région, supérieures aux retombées que les pays agissant seuls pourraient engendrer. Cela nécessite une gouvernance régionale avec un organe régional ayant une réelle autorité sur les États membres pour fournir des biens publics régionaux. Les États doivent être disposés à céder une part importante de leur autorité à cet organe, ce qui ne s'est produit jusqu'à présent que dans l'Union européenne. C'est pourquoi la coopération régionale est essentiellement intergouvernementale. Chaque État conserve un droit de veto et l'organisation régionale est un secrétariat chargé de coordonner et d'harmoniser les politiques, d'établir des normes et de fournir des services, mais sans autorité.

Infrastructure rigide

Les routes, les ports, les chemins de fer, les oléoducs et les télécommunications ont toujours été importants pour l'intégration africaine. Récemment, la Chine et la Commission de l'Union africaine ont signé, dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, un accord de grande portée visant à relier toutes les capitales africaines par la route, le rail et le transport aérien.

En réduisant les coûts commerciaux, les nouvelles routes, les nouveaux chemins de fer et les nouveaux ports visent à améliorer les liaisons entre les villes, à accélérer l'urbanisation et à encourager l'intégration régionale. Selon un cycle vertueux, les investissements dans les infrastructures matérielles favorisent l'augmentation des échanges, laquelle permet à d'autres investissements de devenir rentables. En revanche, un mauvais fonctionnement des marchés logistiques conduit à un cercle vicieux caractérisé par un faible volume commercial et des coûts commerciaux élevés. La qualité et la quantité de l'infrastructure rigide sont des déterminants clés des coûts commerciaux.

Infrastructure souple

Une bonne logistique est nécessaire pour exploiter des couloirs de transport quasiment homogènes qui sont nécessaires à une intégration régionale réussie. Des services efficaces, y compris le camionnage, l'expédition et la manutention des marchandises, et le bon fonctionnement des terminaux, sont autant d'éléments nécessaires. Les marchés logistiques fonctionnent plus efficacement lorsque les services d'expédition et de manutention du fret et les opérations des terminaux sont ouverts à la concurrence au niveau régional et que les marchandises sont soumises et traitées en douane rapidement. Les coûts commerciaux dus à des marchés logistiques dysfonctionnels peuvent constituer un obstacle plus important au commerce que les barrières tarifaires et non tarifaires. L'absence de corridors fonctionnels entrave le développement des chaînes de valeur régionales, où les marchandises traversent souvent plusieurs fois les frontières le long de la chaîne de production.

Les obstacles au commerce liés aux entraves aux frontières ont diminué au cours des 20 dernières années. Ces tendances suggèrent trois conclusions. Premièrement, bien que les frontières soient encore « épaisses », elles se sont progressivement réduites, apaisant les inquiétudes exprimées dans certaines études sur l'intégration régionale en Afrique quant à la concentration accrue des activités. Deuxièmement, l'adhésion à un accord commercial régional ne semble pas affecter l'agglomération. Troisièmement, les projets

de facilitation du commerce, qui font partie intégrante des efforts d'intégration actuels et prévus, peuvent atténuer les craintes d'un développement déséquilibré sur le continent en permettant le développement des zones périphériques.

Réduire les coûts commerciaux pour accroître la participation aux chaînes d'approvisionnement commerciales

L'un des objectifs immédiats de l'Accord de libre-échange continental (ALEC) est d'accroître la participation aux chaînes d'approvisionnement transfrontalières en réduisant les coûts commerciaux par l'intégration régionale. Les pays africains participent peu aux chaînes d'approvisionnement du commerce mondial, si ce n'est dans les activités en amont en tant que fournisseurs de biens non transformés et de matières premières. Mais l'expérience dans les domaines du textile et de l'habillement, des supermarchés et de l'automobile montre que les pays africains s'impliquent de plus en plus dans le commerce des tâches à travers les chaînes de valeur régionales. La réduction des coûts commerciaux est essentielle à cet égard, car les marchandises traversent plusieurs fois les frontières. Pour développer les chaînes d'approvisionnement transfrontalières, il est essentiel d'améliorer la gestion douanière et d'adopter des règles d'origine simples et transparentes.

La mise en œuvre rapide de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) introduirait une première série de mesures de réduction des coûts que les membres africains de l'Organisation pourraient mettre en œuvre. L'OMC estime que la réduction des délais aux douanes pourrait diminuer les coûts commerciaux d'environ 15 % pour les pays en développement. D'autres estimations au niveau des pays préparées pour le présent rapport confirment les gains découlant de l'amélioration de la transparence et de la réduction de la bureaucratie dans les services des douanes.

Dans un monde où les accords commerciaux préférentiels se multiplient et où les échanges des tâches s'accroissent, les règles d'origine sont un obstacle. L'un des défis du « régionalisme de la multilatéralisation » est d'éviter que les règles d'origine entravent la montée des chaînes de valeur

mondiales et régionales. Nulle part ailleurs ce défi n'est plus grand que dans les CER africaines. Bien que les règles d'origine soient nécessaires pour empêcher le transbordement, si elles sont trop restrictives, elles annulent tout effet commercial des préférences, puisque les règles d'origine spécifiques aux produits sont alors adaptées à la demande de protection des producteurs.

Tirer parti de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC

Réduire les obstacles au commerce dans la chaîne d'approvisionnement pourrait faire augmenter le PIB mondial jusqu'à six fois plus que si l'on supprimait les droits de douane. Si tous les pays pouvaient faire en sorte que l'administration des frontières, ainsi que les infrastructures de transport et de communication atteignent ne serait-ce que la moitié du niveau des meilleures pratiques mondiales, le PIB mondial augmenterait de 2,6 billions de dollars (4,7 %) et les exportations totales de 1,6 billion de dollars (14,5 %).

Il est clair que les chaînes de valeur mondiales constituent aujourd'hui le cadre dominant du commerce. Et comme évoqué, des pays africains comme le Rwanda (ainsi que l'Éthiopie et le Maroc) profitent déjà de ce changement de paradigme. Plutôt que de perdre du temps dans des discussions politiques improductives sur les tarifs douaniers, ils réorientent leurs stratégies pour se concentrer sur la facilitation du commerce.

La réduction des coûts commerciaux fixes liés au temps passé en douane et des coûts monétaires associés devrait favoriser une plus grande diversification des échanges vers d'autres marchés et d'autres produits vers le même marché. Cela devrait également conduire à une plus grande participation au commerce de la chaîne d'approvisionnement aux niveaux régional et mondial, où les marchandises doivent franchir plusieurs fois les frontières.

Harmoniser les règles d'origine

Étant donné que les droits de douane et les restrictions à l'importation peuvent dépendre de l'origine des importations, des critères sont nécessaires pour déterminer le pays d'origine d'un produit. Il s'agit des règles d'origine, qui font partie intégrante de tous les accords commerciaux. Les

Pour développer les chaînes d'approvisionnement transfrontalières, il est essentiel d'améliorer la gestion douanière et d'adopter des règles d'origine simples et transparentes

Assurer un suivi des progrès dans la réduction des tarifs bilatéraux et des barrières non tarifaires, comme le fait la CAE avec une fiche d'évaluation du marché commun permettant de surveiller la bonne mise en œuvre de la liberté de mouvement du capital, des services et des biens.

règles d'origine préférentielles sont utilisées pour appliquer les régimes préférentiels en déterminant les produits qui peuvent bénéficier d'un accès préférentiel.

Comme dans d'autres accords de libre-échange, les négociations sur les règles d'origine de l'ALEC sont susceptibles d'être dominées par une forte pression industrielle. Au cours des négociations menées jusqu'à présent, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont préféré des règles d'origine générales, qui ressembleraient probablement à celles de la région Asie de l'Est et Pacifique. D'un autre côté, l'Égypte, le Kenya et l'Afrique du Sud ont fait pression en faveur de règles d'origine spécifiques aux produits, et l'Afrique du Sud a fait pression pour l'adoption des règles d'origine de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA) sur une base sectorielle ou par produit.

Les règles d'origine doivent également traiter des règles applicables à l'ensemble du régime en matière de certification, de vérification et de cumul. En raison des différences minimales dans les méthodes de certification et de vérification entre les CER africaines, il devrait être relativement facile de se mettre d'accord sur ces méthodes – surtout si, comme le suggèrent des données récentes, les coûts administratifs ne sont pas aussi élevés que prévu. Il pourrait donc être plus facile de s'entendre d'abord sur l'harmonisation des règles régissant la certification et la vérification. En revanche, les dispositions sur le cumul (traitement des intermédiaires d'autres pays du bloc ou de pays ayant un statut de cumul spécial) diffèrent d'une CER à l'autre.

Recommandations pour les décideurs politiques en matière d'intégration

Tous les pays africains se porteront mieux avec une intégration bien conçue que sans intégration. Quelles sont donc les réponses politiques permettant de maximiser les bénéfices de l'intégration régionale tout en atténuant les risques potentiels ?

Voici tout d'abord une liste des écueils dans lesquels les décideurs ne doivent pas tomber :

- S'inquiéter excessivement d'une cession de souveraineté nationale à une autorité supra-nationale car celle-ci permet de faciliter

l'harmonisation des politiques réglementaires, de développer la confiance, et de contrôler les pressions politiques pour l'érection de barrières non tarifaires.

- Négliger les infrastructures institutionnelles (logistiques et apparentées) qui sont essentielles pour dégager les bénéfices des infrastructures physiques (routes, rail, ponts, ports).
- Croire que l'intégration a nécessairement pour effet de concentrer encore davantage les activités économiques dans les grands pays, car la facilitation des échanges répartit l'activité économique tout le long des corridors.
- Sous-estimer l'impact sur les ménages pauvres des listes de produits sensibles à tarifs élevés pour des produits comme le riz et le sucre, comme le font les tarifs extérieurs communs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et, dans une moindre mesure, ceux de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).
- Imposer des règles d'origine spécifiques à des secteurs ou à des produits. Il se dit dans les cercles politiques que les négociateurs commerciaux africains auraient déjà identifié 800 produits pour des traitements spéciaux.

A l'inverse, pour faciliter le commerce, il convient d'envisager les mesures suivantes :

- Assurer un suivi des progrès dans la réduction des tarifs bilatéraux et des barrières non tarifaires, comme le fait la CAE avec une fiche d'évaluation du marché commun permettant de surveiller la bonne mise en œuvre de la liberté de mouvement du capital, des services et des biens.
- Éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués aujourd'hui en Afrique et assurer des règles d'origine simples, souples et transparentes. L'augmentation des échanges intra-africains qui en résulterait pourrait atteindre jusqu'à 15 %, soit un gain de 2,8 milliards de dollars US, ce qui peut paraître peu mais serait salubre dans un contexte de montée des postures protectionnistes dans l'économie mondiale et des divisions entre la Chine et les États-Unis d'une part, et la Grande-Bretagne et l'Europe continentale d'autre part.

- Éliminer toutes les barrières non tarifaires affectant le commerce des biens et services sur la base de la nation la plus favorisée (NPF), étant donné qu'elles s'appliquent en grande majorité à l'ensemble des partenaires commerciaux dans toute l'Afrique. Cette mesure, couplée à l'élimination des tarifs, permettrait d'augmenter les échanges et de porter les gains de revenus cumulés à 37 milliards de dollars US et les recettes tarifaires du continent à 15 milliards de dollars US, ce qui est loin d'être négligeable.
- Mettre en œuvre, en parallèle, l'accord de facilitation des échanges de l'OMC afin de réduire les temps de passage aux frontières et les coûts de transaction liée à des mesures non tarifaires. Cette mesure, ajoutée à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, pourrait permettre d'engendrer des revenus cumulés correspondant à 3,5 % du PIB du continent, soit des gains totalisant environ 100 milliards de dollars US.
- Prendre en compte l'effet d'une diminution de moitié des barrières tarifaires et non tarifaires sur une base NPF par d'autres pays en développement. Ceci pourrait permettre à l'Afrique un gain équivalent à 4,5 % de son PIB, soit 31 milliards de dollars US supplémentaires, portant le total des gains à environ 134 milliards de dollars US.
- Envisager également l'imposition d'un tarif de 0,2 % sur les importations provenant de pays à haut revenu. Cette mesure apporterait 850 millions de dollars US par an pour financer des projets de facilitation des échanges.

Par ailleurs, il faut accorder plus d'importance aux biens publics régionaux – ce qui ne doit poser aucun problème, car tous les pays en bénéficient, en particulier les pays à faible revenu – :

- Synchroniser les cadres de gouvernance financière dans la région et renforcer les cadres prudents de supervision des flux financiers, tout en éliminant les restrictions juridiques infondées faisant obstacle aux transactions et flux financiers transfrontaliers.
- Mettre en commun l'énergie pour tirer parti du potentiel énorme d'échanges transfrontaliers d'électricité. Comme l'illustre le Nord Pool, une bourse de l'énergie privée pour les pays nordiques, il convient de commencer avec un petit nombre de pays, d'utiliser des financements extérieurs pour augmenter les capacités, de combiner génération et transmission, et de disposer d'une capacité de transmission suffisante pour stabiliser l'offre et encourager la concurrence.
- Ouvrir les espaces aériens à la concurrence, comme l'a fait le Mozambique en s'ouvrant récemment aux transporteurs étrangers. Le marché unique africain du transport aérien de l'Union africaine, lancé par cette dernière en janvier 2019, a déjà recueilli les signatures de 22 pays représentant 75 % du transport aérien intra-africain. La politique de ciel ouvert du Maroc montre qu'une baisse des tarifs aériens et l'ouverture de nouvelles routes aériennes peut augmenter de moitié le nombre de sièges offerts (contre 10 % en Tunisie) et augmenter la part des transporteurs aériens bon marché de 3 % en 2006 à 36 % en 2010 (de 7 à seulement 10 % en Tunisie).
- Ouvrir les frontières à la libre circulation des personnes, par exemple en ratifiant et en mettant en œuvre le Passeport de l'Union africaine lancé en 2016 et qui devrait être entièrement déployé en 2020.

Synchroniser les cadres de gouvernance financière dans la région et renforcer les cadres prudents de supervision des flux financiers

ENCADRÉ 1 Adapter les stratégies et politiques d'intégration régionale aux besoins des pays

Nous proposons ci-après quelques mesures spécifiques pour les programmes d'intégration des diverses économies de l'Afrique.

Pour les pays enclavés : Botswana, Burkina Faso, Burundi, la République centrafricaine, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sud-Soudan, eSwatini, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

- Faire progresser les efforts en vue de la délégation de biens publics régionaux.
- Continuer à développer des réseaux nationaux multimodaux (chemin de fer, routes, voies aériennes et pipelines).
- Renforcer les corridors de transports régionaux. Au titre de l'accord de transit et de transport du corridor nord, entre 2011 et 2015, et malgré de grosses augmentations de trafic, les prix de transport longue distance ont baissé de 70 % entre Mombasa et Kampala et de 30 % entre Mombasa et Kigali. En revanche, ces prix ont augmenté concernant le corridor central de près de 80 % entre Dar-es-Salam et Kampala et de 36 % entre Dar-es-Salam et Kigali. La différence principale est une plus forte amélioration de la logistique dans le corridor nord.
- Restructurer les cadres réglementaires de transport. Les pays enclavés africains, dont beaucoup sont à faible revenu, tendent à s'engager davantage dans le commerce intra-africain que les pays côtiers ou les pays à revenu intermédiaire. Cependant, les coûts de transport représentent 77 % de la valeur de leurs exportations, ce qui est une barrière élevée à l'encontre du commerce régional et international.
- Exercer des pressions pour l'amélioration des conventions et instruments qui facilitent le commerce de transit (au-delà des négociations multilatérales, au point mort).

Pour les économies côtières : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Togo et Tunisie.

- Agrandir les installations portuaires, y compris les installations de stockage et d'administration des douanes, accroître l'efficacité des services maritimes et du chargement et déchargement des conteneurs. Le coût des installations portuaires africaines est de 40 % supérieur à la norme mondiale. À cela s'ajoutent de longs délais d'immobilisation des conteneurs, des retards dans les autorisations de mouvements des navires, des lenteurs dans le traitement des papiers administratifs, et un faible nombre de conteneurs par grue et par heure (sauf en Afrique du Sud). En définitive, plus de 70 % des retards dans la livraison du fret proviennent de retards au niveau des ports.
- Augmenter la vitesse et la fiabilité des réseaux ferroviaires et routiers en réduisant la congestion et les retards aux points de contrôle, et l'envoi à l'entretien des camions et du matériel roulant.
- Exercer des pressions pour l'amélioration des conventions et instruments au-delà des négociations multilatérales, au point mort qui facilitent le commerce de transit.

Pour les plus grandes économies : Afrique du Sud, Égypte, Maroc et Nigéria.

- Devenir les chefs de file d'un mouvement vers une union douanière en acceptant une plus grande délégation du processus de décision à une autorité multinationale et en résistant aux pressions internes pour protéger les producteurs nationaux et limiter la concurrence.

Pour les économies riches en ressources : Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Mozambique, Namibie, Niger, Tanzanie et Zambie.

- Mettre en œuvre les principes de base de la Charte des ressources naturelles (National Resource Charter).
- Coopérer à une harmonisation de la taxation du pétrole, du gaz et des minerais pour éviter une course vers le bas et la surexploitation qui lui est associée.

PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE ET PERSPECTIVES

1

MESSAGES CLÉS

- **La croissance économique de l'Afrique continue de s'affirmer, et devrait, selon les estimations, s'établir à 3,5 % en 2018.** C'est à peu de choses près le même taux que celui observé en 2017 et représente une hausse de 1,4 % par rapport aux 2,1 % enregistrés en 2016. À moyen terme, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020. Et bien qu'inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde, la croissance de l'Afrique devrait être supérieure à celle d'autres pays émergents ou en développement.
- **Les progrès de croissance économique ont été importants sur l'ensemble du continent, avec toutefois des variations entre économies et entre régions.** Les pays pauvres en ressources, supportés par une production agricole plus importante, une plus forte demande de consommation et une hausse de l'investissement public, ont connu une croissance bien supérieure (Sénégal 7 % ; Rwanda 7,2 % ; Côte d'Ivoire 7,4 %). Les principaux pays exportateurs de produits de base ont connu seulement un léger mieux ou une croissance négative (Angola, 0,7 %), tandis que Le Nigeria et l'Afrique du Sud, les deux principales économies, tirent la croissance moyenne de l'Afrique vers le bas.
- **Les perspectives de croissance positive sont obscurcies par des risques de détérioration.** Sur le plan extérieur, les incertitudes liées à une escalade des tensions sur le commerce mondial, la normalisation des taux d'intérêts dans les économies avancées et les incertitudes pesant sur les prix des produits de base pourraient constituer autant de freins à la croissance. Sur le plan intérieur, les risques d'une plus forte vulnérabilité à l'endettement dans certains pays, les problèmes de sécurité et de migration, et les incertitudes liées aux élections et à la transition politique pourraient peser sur la croissance.
- **La performance de croissance reste insuffisante pour répondre aux problèmes structurels des déficits budgétaires actuels et de la vulnérabilité à l'endettement.** Le glissement des importations vers les biens intermédiaires et les biens d'équipement, tout en freinant celles des biens de consommation non durables peut accélérer la croissance à moyen et long terme et relever les défis structurels. Pour les pays africains, une augmentation de 10 points de pourcentage de la part des biens d'équipement dans le total des importations pourrait, cinq ans plus tard, réduire la part des biens primaires de quatre points de pourcentage et renforcer ainsi l'efficacité d'une diversification fondée sur le transfert de technologie et l'accumulation d'équipement. Dix ans plus tard, cette même augmentation pourrait accroître la part de l'industrie dans le PIB d'un point de pourcentage.
- **Des interventions vigoureuses en matière de politique de finances publiques sont nécessaires en ce qui concerne la mobilisation fiscale, la réforme fiscale et la consolidation des dépenses pour assurer la soutenabilité de la dette.** Les décideurs politiques doivent adopter des mesures politiques anticycliques pour stabiliser l'inflation et réduire

Dans la plupart des pays africains, les fondamentaux économiques se sont améliorés, et les pressions inflationnistes sont faibles ou ont fortement reculé dans les pays bénéficiant de taux de change stables

la volatilité de la croissance. Des politiques macro prudentielles devraient être utilisées pour réduire la vulnérabilité aux inversions des flux de capitaux et favoriser les afflux de capitaux en direction des secteurs les plus productifs. Pour un échantillon de pays africains, une augmentation d'un pour cent de l'épargne publique (provenant d'une réduction du déficit budgétaire) montre une amélioration de 0,7 % de la balance courante. Une augmentation d'un pour cent de l'épargne privée montre une amélioration de 0,35 % de la balance courante. Cette corrélation illustre l'importance de l'épargne publique dans la gestion de la balance courante et de la dette extérieure.

- **Pour les pays faisant partie d'une union monétaire, des institutions et des règles budgétaires transnationales et bien fonctionnelles sont nécessaires pour aider les pays membres à faire face aux chocs asymétriques.** Il faudrait également que les politiques en matière de dette et de déficit soient cohérentes dans l'ensemble de l'union tout en étant soumis au contrôle strict d'une autorité centrale crédible. De plus, le secteur financier et bancaire devrait être surveillé de près par une institution indépendante et centralisée.

Après une croissance du PIB réel bien modeste, de seulement 2,1 %, en 2016, l'économie de l'Afrique s'est rétablie à 3,6 % en 2017 et 3,5 % en 2018. La croissance devrait s'accroître à 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020, plus soutenue que dans les autres économies émergentes et en développement dans leur ensemble, mais plus faible qu'en Chine et qu'en Inde (figure 1.1). Le taux de croissance actuel est inférieur à la trajectoire de l'Afrique avant la récession de 2009, qui était de 5 % environ. En 2019, 40 % des pays africains devraient enregistrer une croissance d'au moins 5 %. L'enjeu consiste à atteindre le chemin d'une croissance supérieure, qui soit inclusive et favorable à l'emploi.

Dans la plupart des pays africains, les fondamentaux économiques se sont améliorés, et les pressions inflationnistes sont faibles ou ont fortement reculé dans les pays bénéficiant de taux de change stables. En revanche là où les taux de change se sont dégradés, ces pressions inflationnistes restent élevées et les banques centrales ont resserré leurs politiques monétaires. Nombre de pays ont suivi la voie de la consolidation budgétaire pour contenir les déficits, mais certains ont connu des dérapages qui ont menacé la soutenabilité de la dette et les déficits de leurs comptes courants. Le déficit actuel de compte courant moyen devrait se réduire, passant de 5,4 % en 2016 à 3 % en 2020, et le déficit budgétaire moyen devrait quant à lui baisser de 7 % à 3,7 %. Une grande attention a été portée sur la qualité de la consolidation budgétaire pour atténuer l'impact des déficits sur la croissance à long terme.

Les tendances à long terme de la structure et de la composition des balances courantes montrent que les pays qui tendent à allouer une part plus élevée de leurs recettes d'exportation aux importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement ont pu accélérer leur croissance, améliorer de façon soutenue leur balance commerciale extérieure, et mobiliser l'épargne nationale. Ce lien organique entre les exportations, des importations productives et la croissance fournit une passerelle importante vers des changements structurels susceptibles d'accroître la croissance.

Ce chapitre est organisé de la manière suivante : la première section décrit la performance et les prévisions de croissance des économies africaines, et identifie les vecteurs de croissance. La deuxième évalue les progrès et les défis pour la stabilité macroéconomique. Et la troisième et dernière section s'intéresse aux déséquilibres externes et aux déficits commerciaux, soulignant une perspective de long terme prenant en compte les déficits externes présents, la composition des exportations et des importations, et la direction de l'investissement national dans l'évaluation de la soutenabilité à long terme des déficits de comptes actuels.

PERFORMANCES DE CROISSANCE ECONOMIQUE ET PERSPECTIVES

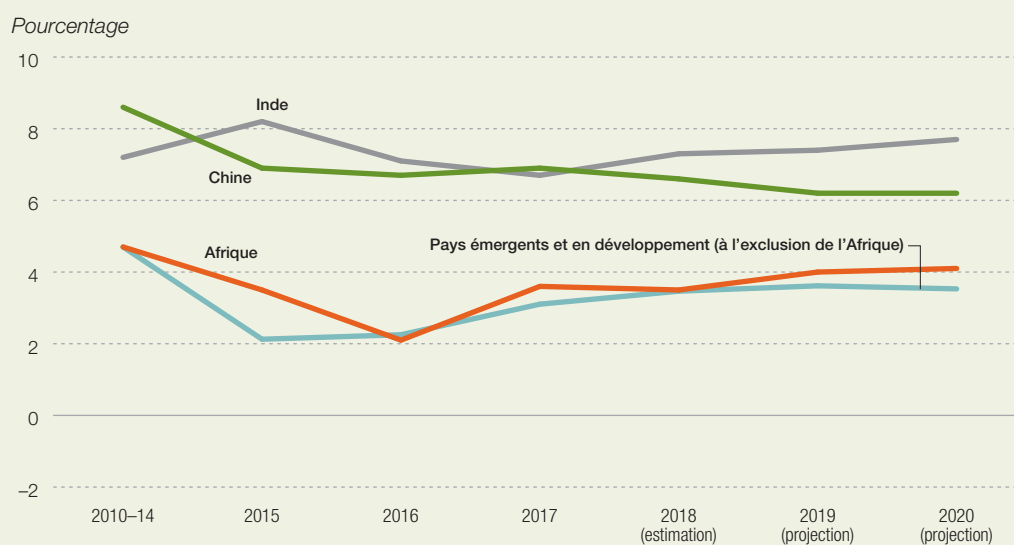
Poursuite du redressement économique

Après avoir culminé à un maximum de 4,7 % en 2010–2014, la croissance du PIB réel africain s'est

ralentie à 3,5 % en 2015 et 2,1 % en 2016 (2,2 % en excluant la Libye), en partie du fait de la forte baisse des prix du pétrole et d'autres chocs régionaux comme la sécheresse en Afrique de l'Est et en Afrique australe (tableau 1.1 ; voir également la figure 1.1). Une reprise progressive s'en est suivie, et la croissance a atteint jusqu'à 3,6 % en 2017

(3,0 % si l'on exclut Libye) et 3,5 % en 2018, selon les estimations¹. La croissance devrait s'accroître pour atteindre 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020. Les projections laissent penser qu'environ 40 % des pays africains connaîtront une croissance d'au moins 5 % en 2019, tandis que 25 % environ

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel en Afrique, période 2010–2020



Source : Statistiques BAD et Fonds monétaire international.

Si la reprise après la dépression de 2016 est une bonne nouvelle pour l'Afrique, la croissance prévue à moyen terme de 4 % est en revanche insuffisante pour avoir un impact sur le chômage et la pauvreté

TABLEAU 1.1 Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2010–2020

Indicateur et groupe de pays	2010–14	2015	2016	2017	2018 (estimation)	2019 (projection)	2020 (projection)
Afrique centrale	5,0	3,3	0,2	1,1	2,2	3,6	3,5
Afrique de l'Est	5,9	6,5	5,1	5,9	5,7	5,9	6,1
Afrique du Nord	3,7	3,7	3,2	4,9	4,3	4,4	4,3
Y compris Soudan	3,6	3,7	3,2	4,8	4,3	4,4	4,3
Afrique australe	3,8	1,6	0,7	1,6	1,2	2,2	2,8
Afrique de l'Ouest	6,2	3,2	0,5	2,7	3,3	3,6	3,6
<i>Afrique</i>	4,7	3,5	2,1	3,6	3,5	4,0	4,1
Sauf Libye	4,4	3,6	2,2	3,0	3,5	3,9	4,1
Afrique subsaharienne	5,2	3,4	1,5	2,9	3,1	3,7	3,9
Sauf Afrique du Sud	5,9	3,9	1,8	3,3	3,6	4,2	4,3
Pays exportateurs de pétrole	4,7	3,3	1,5	3,2	3,4	3,8	3,7
Pays importateurs de pétrole	4,6	3,7	3,1	4,2	3,8	4,3	4,5

Source: African Development Bank statistics and staff calculations.

d'entre eux devraient enregistrer une croissance de moins de 3 %.

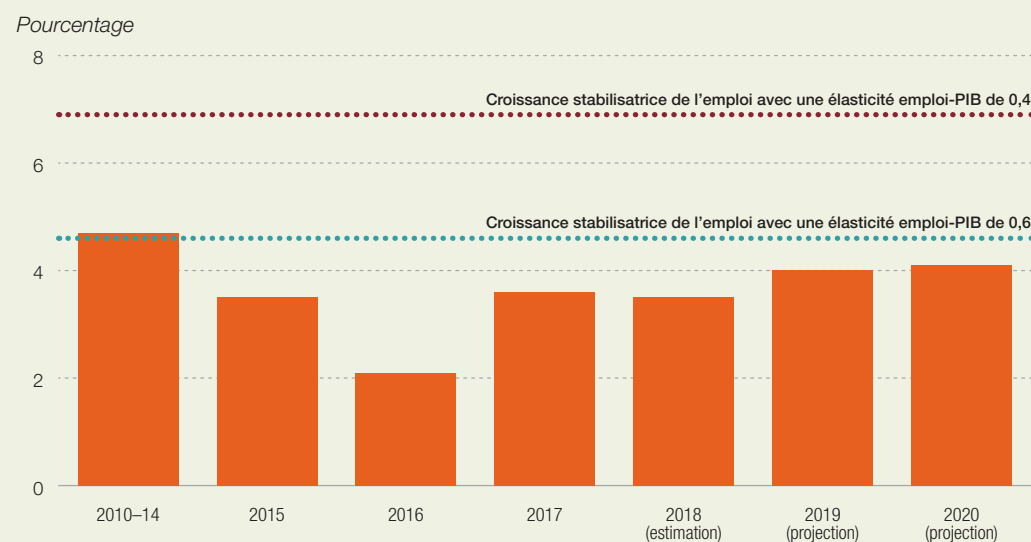
Si la reprise après la dépression de 2016 est une bonne nouvelle pour l'Afrique, la croissance prévue à moyen terme de 4 % est en revanche insuffisante pour avoir un impact sur le chômage et la pauvreté. Une croissance de la population supérieure à 2 % implique que le PIB par tête augmentera de moins de 2 %², faisant que la convergence avec les économies à moyen et haut revenu sera lente à se matérialiser. Et la trajectoire de croissance est insuffisante pour créer des emplois pour une main d'œuvre en constante augmentation. La population en âge de travailler devrait augmenter en moyenne de 2,75 % par an entre 2016 et 2030³. En supposant une élasticité emploi-PIB moyenne de 0,4⁴, une croissance économique de 6,9 % par an est nécessaire pour simplement absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, bien plus que le plus fort taux de croissance atteint durant la décennie. Même si l'élasticité atteignait 0,6, la croissance devrait dépasser 4,6 % par an pour stabiliser le taux de chômage (figure 1.2). Le défi est donc double : augmenter l'actuelle trajectoire de croissance et accroître l'efficacité de la croissance à générer de l'emploi.

En Afrique, la faible élasticité de l'emploi par rapport à la croissance reflète une structure économique qui dépend fortement des produits de base et du secteur de l'extraction, et peu de progrès sont enregistrés dans les secteurs où la production est à fort niveau de main d'œuvre. Il s'agit là d'une préoccupation majeure au vu de l'effet positif important de l'accélération de la croissance tirée par la production sur la réactivité de l'emploi à la croissance économique (voir Chapitre 2).

Le récent rebond des prix des produits de base a aidé à la reprise des pays exportateurs de produits de base

La reprise de la croissance depuis 2016 chez les exportateurs africains de produits de base a été tirée par le rebond des prix de ces produits (encadré 1.1). Ces deux dernières années, le prix du Brent a augmenté de près de 177 % (passant d'un record historiquement bas de 27,45 USD en février 2016 à 74,34 USD en octobre 2018). Cela a certes facilité la reprise dans les pays exportateurs (Algérie, Angola, Tchad, Congo, Gabon, Libye et Nigeria), mais a en revanche attisé les braises de l'inflation dans les pays importateurs. Un mélange de facteurs sur l'offre (les restrictions

FIGURE 1.2 Croissance du PIB réel en Afrique et croissance du PIB nécessaire pour absorber la hausse de la main d'œuvre, période 2010–2020



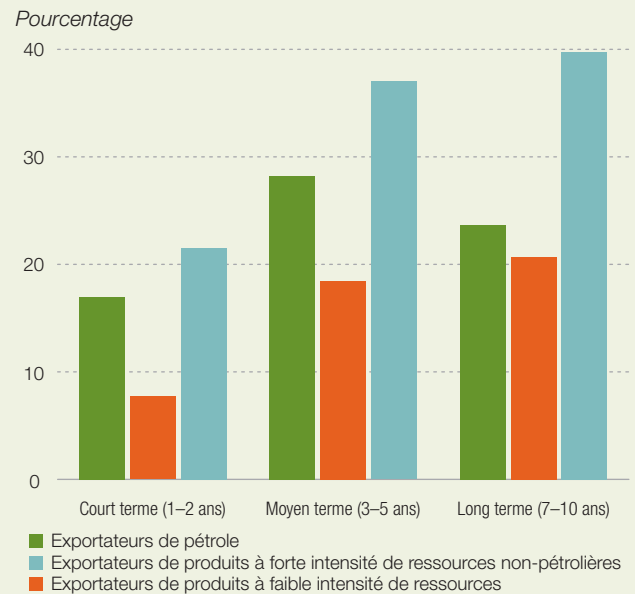
Source : Statistiques de la BAD.

ENCADRÉ 1.1 Variations du prix des produits de base et incertitudes sur le PIB en Afrique

Un modèle vectoriel autorégressif est utilisé pour quantifier la sensibilité à court, moyen et long terme du PIB de l'Afrique au choc d'une variation standard des prix des produits de base, qui correspond *grosso modo* à une augmentation de 30 USD du prix du pétrole brut (c'est-à-dire du niveau actuel de 50 USD à environ 80 USD). À court terme, les variations de prix des produits de base expliquent 7 à 21 % de l'instabilité du PIB (figure 1). L'impact de la volatilité des prix des produits de base sur le PIB est plus réduit dans les pays exportateurs de produits à faible intensité de ressources, 8 %, et plus important dans les économies exportatrices de minerais et de métaux, 22 %. Sur le moyen à long terme, les variations de prix des produits de base expliquent une part plus importante de l'instabilité du PIB, jusqu'à 28 % dans les pays exportateurs de pétrole et 37 % dans les pays exportateurs de minerais et de métaux.

Ces résultats montrent la vulnérabilité et la forte exposition de nombreux pays africains aux fluctuations de prix des produits de base sur les marchés mondiaux. Bien que les fluctuations dans le prix des produits de base expliquent une plus faible part de l'instabilité du PIB à court terme, ce qui pourrait être le résultat de politiques monétaires et budgétaires anti-cycliques appliquées pour stabiliser l'économie, les prix des produits de base ont à moyen terme une plus forte influence sur les fluctuations du PIB.

FIGURE 1. Part de l'instabilité du PIB en Afrique expliquée par les variations des prix des produits de base à court, moyen et long terme



Source : Calculs de la BAD.

de production convenues entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et la Russie, le rétablissement des sanctions contre l'Iran, et la crise sociopolitique au Venezuela) et une demande soutenue au niveau mondial soutiennent l'actuel rebond des prix. Mais les perspectives concernant les prix du pétrole restent floues au vu des risques géopolitiques mondiaux, des restrictions de production coordonnées et des changements dans la demande industrielle. Les projections de croissance établies pour 2019 et 2020 partent de l'hypothèse que les prix du pétrole se stabiliseront autour de 70 USD. Mais parce que les prix du pétrole sont tellement volatils, les économies exportatrices seraient plus inspirées de constituer des réserves et des fonds souverains pendant les périodes de reprise pour assurer des tampons suffisants servant à se prémunir contre de futurs chocs et à maintenir la pérennité budgétaire.

Dans de nombreux pays africains, les subventions énergétiques constituent une charge budgétaire considérable. Malgré la baisse des cours mondiaux du pétrole, ces subventions en pourcentage du PIB sont restées pour l'essentiel inchangées⁵. Parmi les économies exportatrices de pétrole, l'Angola, le Cameroun et le Nigeria affichaient une part similaire durant la période avant la période de prix record (2013 et 2014) et après celle-ci (2015-2017), mais en Libye, en Algérie et au Congo, ce pourcentage a augmenté. La plupart des importateurs de pétrole ont connu de faibles changements, bien que certains pays (dont l'Égypte, le Maroc, le Bénin, le Togo et la Tunisie) aient réduit les subventions en pourcentage du PIB, et que quelques-uns (notamment l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Zambie et le Ghana) les aient augmentées (figure 1,4). Les réformes des subventions doivent être orientées vers des filets

FIGURE 1.3 Subventions à l'énergie en pourcentage du PIB nominal, pays africains exportateurs de pétrole, périodes 2013–2014 et 2015–2017

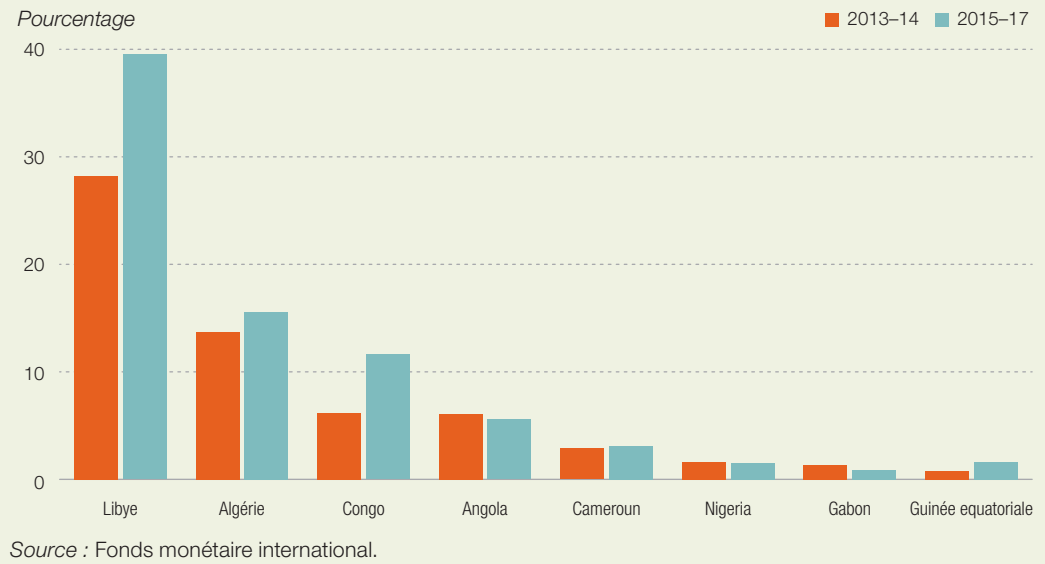
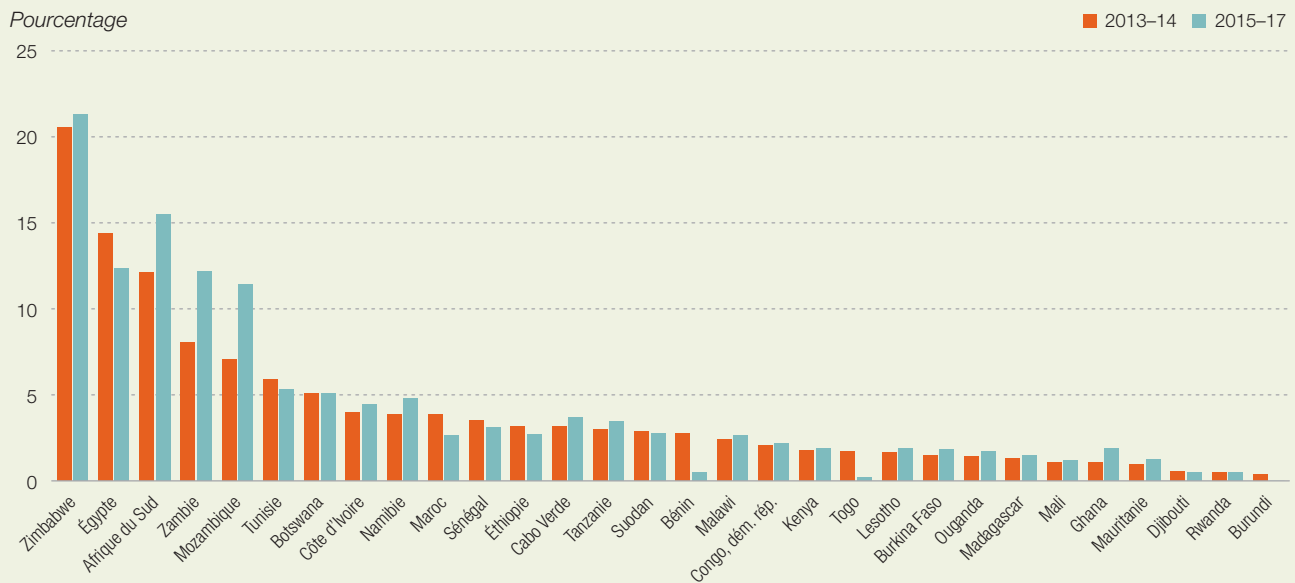


FIGURE 1.4 Subventions à l'énergie en pourcentage du PIB, pays africains importateurs de pétrole, périodes 2013–2014 et 2015–2017



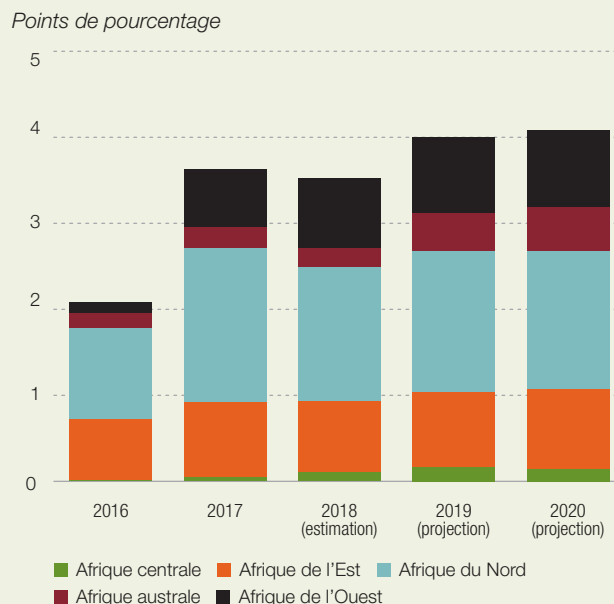
sociaux plus efficaces et mieux ciblés en faveur des plus vulnérables. Cela permettrait d'améliorer la gestion des finances publiques, créerait un plus grand espace fiscal pour des investissements publics particulièrement nécessaires dans les infrastructures, et réduirait l'endettement.

L'Afrique du Nord a les taux de croissance les plus élevés, mais l'Afrique de l'Est reste la région la plus dynamique

Sur les 4 % de croissance projetés pour l'Afrique en 2019, l'Afrique du Nord devrait représenter 1,6 point de pourcentage, soit 40 % (figure 1.5). La croissance moyenne du PIB en Afrique du Nord est assez erratique par suite de l'instabilité en Libye. Après avoir baissé pendant trois ans, le PIB libyen a augmenté en 2017 et 2018 en raison d'une augmentation de la production de pétrole. Mais malgré cela, le PIB du pays reste globalement inférieur de 15 % à son niveau d'avant la révolution. La crise politique et humanitaire se poursuit, et les perspectives très incertaines dépendent du retour à la stabilité politique. L'économie tunisienne se rétablit progressivement après une quasi-stagnation en 2015 et 2016 due à des problèmes sécuritaires et à des conflits sociaux. La croissance est tirée par une embellie du tourisme et de la production manufacturière et par une politique budgétaire plus expansionniste. Contrairement aux autres grands exportateurs de produits de base, l'Algérie a tempéré le choc sur les prix des produits de base en 2015 et 2016 par des politiques budgétaires expansionnistes ; la croissance devrait se ralentir en 2019 et en 2020. Au Maroc, la croissance a été portée par la production agricole et les industries extractives et aidée par une politique monétaire accommodante, dans la mesure où l'inflation reste faible. La croissance égyptienne reste quant à elle positive, et son programme de stabilisation commence à porter ses fruits. La croissance est tirée par le retour de la confiance des investisseurs, la consommation des ménages et de meilleures exportations, qui ont bénéficié des ajustements du taux de change réel.

L'Afrique de l'Est, la région en plus forte croissance, devrait connaître une croissance de 5,9 % en 2019 et de 6,1 % en 2020 (tableau 1.2). Entre 2010 et 2018, la croissance s'est établie en

FIGURE 1.5 Contribution à la croissance du PIB en Afrique, par région, sur la période 2016–2020



Source : Calculs de la BAD.

Remarque : Calculé comme étant le taux de croissance moyen des régions pondéré par la part de chaque région dans le PIB total de l'Afrique.

TABLEAU 1.2 Croissance du PIB réel en Afrique, par région, sur la période 2010–2020 (pourcentage)

Région	2010–14	2015	2016	2017	2018 (estimation)	2019 (projection)	2020 (projection)
Afrique centrale	5,0	3,3	0,2	1,1	2,2	3,6	3,5
Afrique de l'Est	5,9	6,5	5,1	5,9	5,7	5,9	6,1
Afrique du Nord	3,7	3,7	3,2	4,9	4,3	4,4	4,3
Afrique australe	3,8	1,6	0,7	1,6	1,2	2,2	2,8
Afrique de l'Ouest	6,2	3,2	0,5	2,7	3,3	3,6	3,6
Oil-exporting countries	4,7	3,3	1,5	3,2	3,4	3,8	3,7
Oil-importing countries	4,6	3,7	3,1	4,2	3,8	4,3	4,5
Afrique	4,7	3,5	2,1	3,6	3,5	4,0	4,1
Excluding Libya	4,4	3,6	2,2	3,0	3,5	3,9	4,1
GDP per capita	2,1	0,9	-0,4	1,1	1,1	1,5	1,6

Source : Statistiques de la BAD.

Les réformes des subventions doivent être orientées vers des filets sociaux plus efficaces et mieux ciblés en faveur des plus vulnérables

moyenne à près de 6 %, avec Djibouti, l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie réalisant des scores supérieurs à cette moyenne. Dans plusieurs pays, notamment le Burundi et les Comores, la croissance du PIB a été faible en raison d'incertitudes politiques. Au Soudan du Sud, le PIB poursuit sa baisse à la suite des conflits politiques et militaires et parce que l'accord de paix de 2015 n'a pas été mis en œuvre.

L'Afrique de l'Ouest a connu une forte croissance jusqu'en 2014, suivie par un ralentissement en raison de la forte baisse des prix des produits de base et de la crise d'Ebola. Le Nigeria, principale économie et plus gros exportateur de pétrole du continent, est entré en récession en 2016. Sa reprise graduelle en 2017 et 2018, favorisée par un rebond des prix du pétrole, restaure la croissance dans la région. D'autres pays, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Sénégal, ont connu une croissance d'au moins 5 % ces deux dernières années, et devraient la maintenir en 2019 et 2020.

La croissance en Afrique centrale se rétablit graduellement, mais elle reste inférieure à la moyenne de l'Afrique dans son ensemble. Elle est supportée par la reprise des prix des produits de base et une meilleure production agricole. Plusieurs pays ont réduit les dépenses publiques, y compris en matière d'investissement, pour restaurer la soutenabilité de la dette. Après une croissance rapide, l'économie de la Guinée équatoriale se resserre depuis 2013 car la production de pétrole diminue et le secteur non pétrolier est trop faible pour compenser cette situation. En 2018, le PIB réel y était inférieur d'environ un tiers à ce qu'il était six ans auparavant.

En Afrique australe, la croissance devrait rester modérée en 2019 et 2020 après une légère reprise en 2017 et 2018. Cette croissance modeste de la région est principalement due au faible niveau de développement de l'Afrique du Sud qui affecte les pays voisins. Les faibles investissements publics et privés et les risques de dégradation de la notation de son crédit souverain pèsent sur la croissance dans la région. Au Botswana, la croissance s'est accélérée grâce à l'amélioration du commerce des diamants, des services et de l'investissement, à la reprise agricole après la sécheresse, à la politique fiscale expansionniste

et à une politique monétaire accommodante, en raison d'une inflation modérée. Maurice poursuit également une croissance régulière, due principalement à une forte consommation et de meilleures exportations, notamment le tourisme.

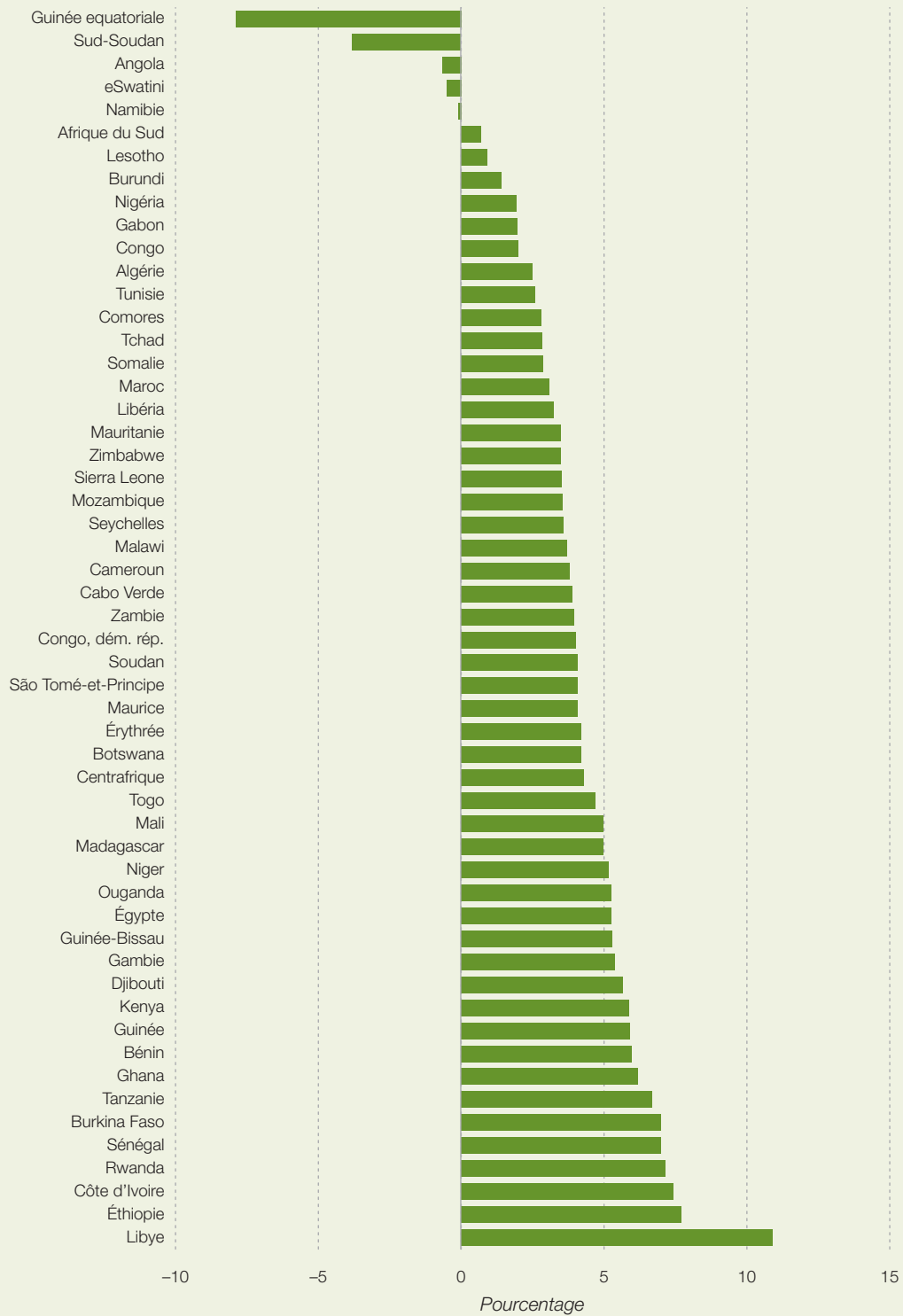
Au niveau des pays, la faible croissance que connaissent le Nigéria et l'Afrique du Sud freine la croissance moyenne de l'Afrique dans son ensemble. Ces deux pays représentent une part importante du PIB africain, mais uniquement 0,2 – 0,4 point de pourcentage de la croissance du PIB africain (figures 1.6 et 1.7). L'Éthiopie, qui poursuit son trajet de forte croissance, contribue 0,2 point de pourcentage de plus que l'Afrique du Sud, bien qu'elle compte pour une part moindre du PIB africain. L'Égypte, troisième plus grande économie africaine, représente plus de 1 point de pourcentage de la croissance du continent.

Les moteurs de croissance économique retrouvent peu à peu l'équilibre

La consommation a toujours été la principale source de la demande en Afrique, et elle s'est maintenue à environ 80 % du PIB, tandis que l'investissement, le deuxième moteur de demande, est resté autour ou en dessous de 25 % du PIB depuis le début des années 2000. Toutefois, la consommation en pourcentage du PIB a diminué depuis 2016 tandis que les investissements et les exportations nettes sont repartis à la hausse (figures 1.8 à 1.10). Bien que les mesures d'assainissement budgétaire visant à réduire les déficits aient limité la consommation publique et l'investissement dans certains pays, d'autres pays (Bénin, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Sénégal, Tanzanie et Ouganda) ont intensifié l'investissement public. En revanche, les conditions du secteur privé se sont améliorées en Égypte, en Éthiopie et aux Seychelles, accroissant par la suite les IED.

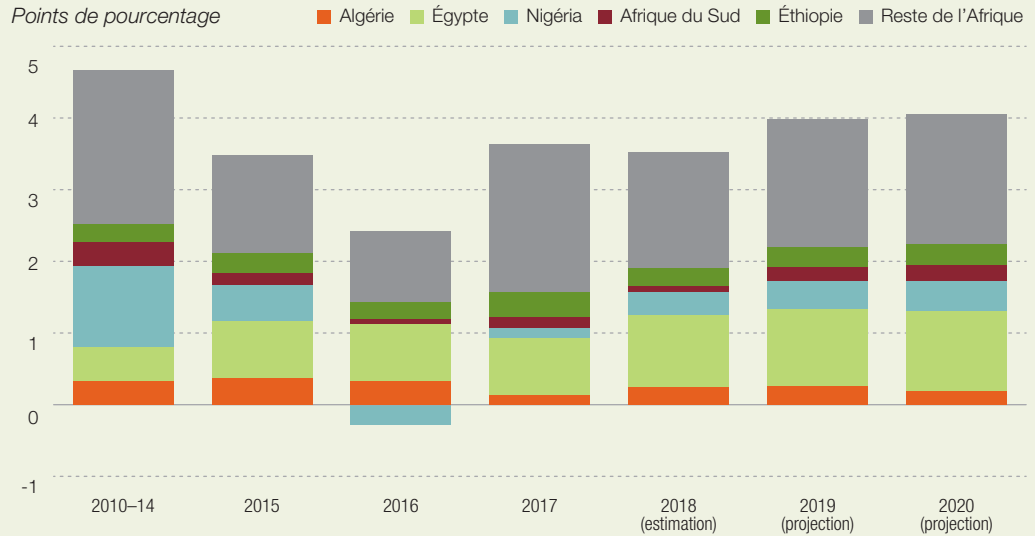
Les moteurs de la croissance économique africaine ont progressivement retrouvé leur équilibre ces dernières années. La contribution de la consommation à la croissance du PIB réel a diminué, passant de 55 % en 2015 à 48 % en 2018, tandis que la contribution de l'investissement est passée de 14 % à 48 %. Les exportations nettes, qui représentent historiquement un frein à la croissance économique, ont apporté une contribution

FIGURE 1.6 Croissance du PIB réel, par pays, en 2017 et 2018



Source : Statistiques de la BAD.

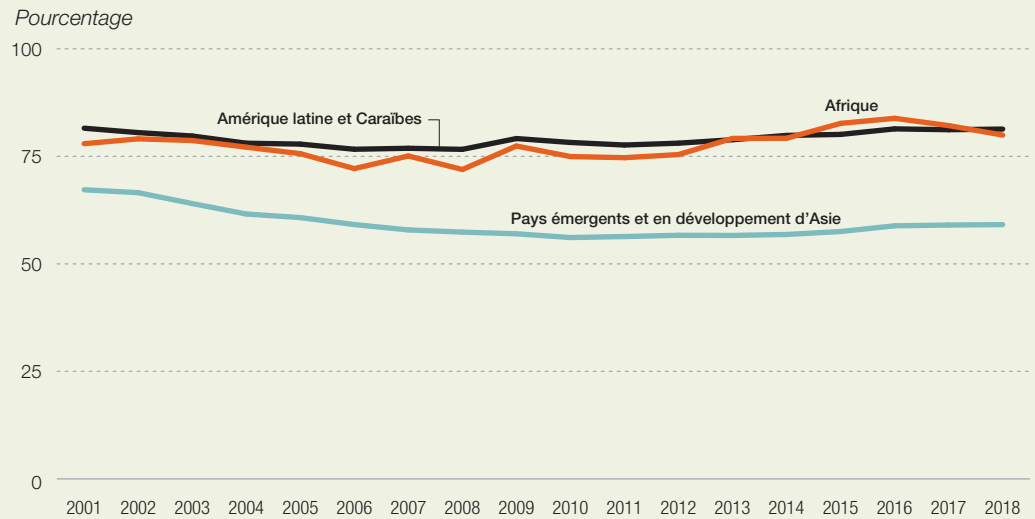
FIGURE 1.7 Contribution à la croissance du PIB en Afrique, par pays, sur la période 2010–2020



Source : Statistiques BAD et calculs des auteurs.

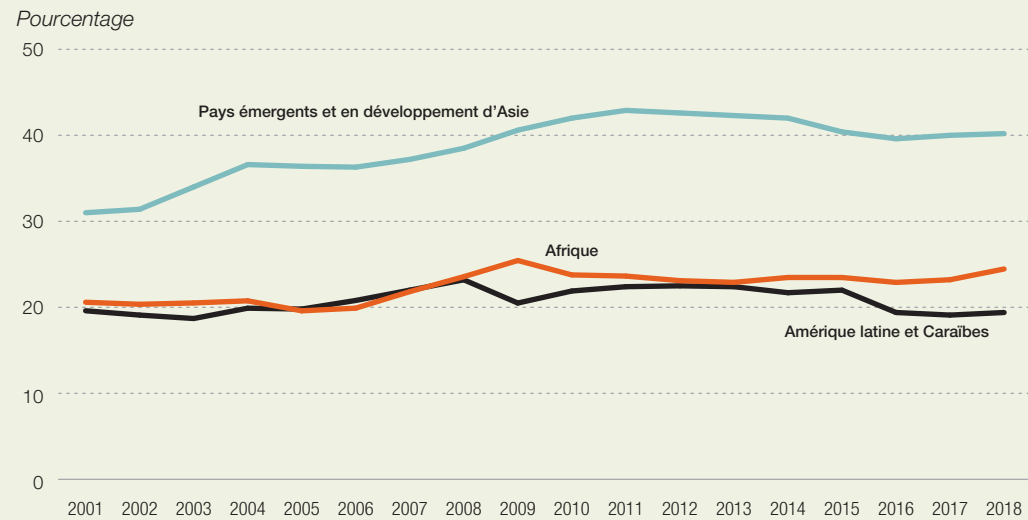
Remarque : Calculé comme étant le taux de croissance moyen des pays pondéré par la part de chaque pays sur le PIB total de l'Afrique.

FIGURE 1.8 Consommation en part du PIB en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018



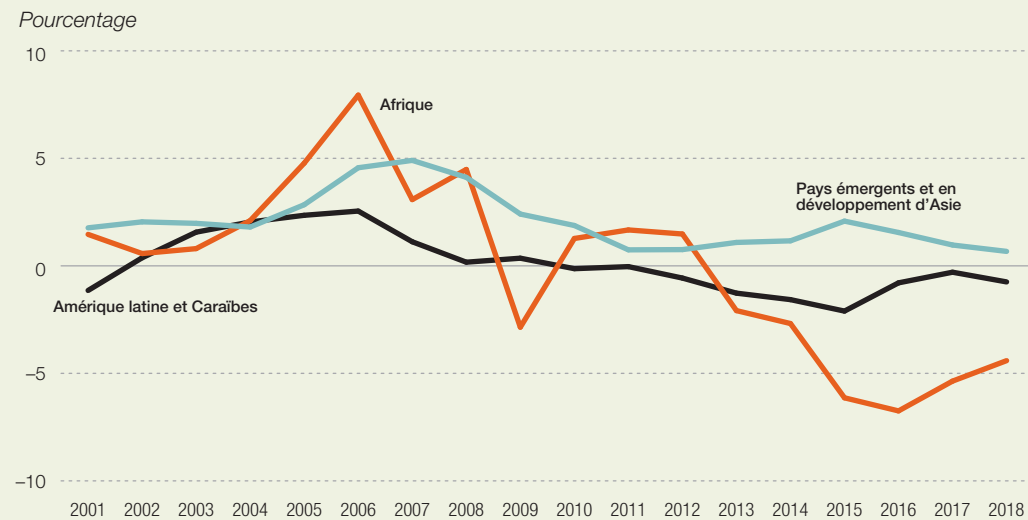
Source : Statistiques de la BAD et Fonds monétaire international.

FIGURE 1.9 Investissement en part du PIB, en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018



Source : Statistiques de la BAD et Fonds monétaire international.

FIGURE 1.10 Exportations nettes en part du PIB, en Afrique, dans les pays émergents et en développement d'Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, 2001–2018



Source : Statistiques de la BAD et Fonds monétaire international.

Les pays qui ont amélioré leurs positions budgétaire et extérieure et qui ont une dette faible ou modérée se montreront probablement résilients face aux nouveaux chocs externes

positive depuis 2014 (figure 1.11). Mais malgré cette tendance au rééquilibrage, la plupart des principaux pays en forte croissance comptent encore principalement sur la consommation pour soutenir cette croissance.

Risques pour les perspectives économiques

Les prévisions macroéconomiques pour l'Afrique décrites ci-dessus sont assombries par plusieurs risques. Tout d'abord, une nouvelle escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et ses principaux partenaires commerciaux réduirait la croissance économique mondiale, ce qui aurait des répercussions sur l'Afrique. Ces tensions, ainsi que le renforcement du dollar américain, ont augmenté la volatilité des prix des matières premières et exercé des pressions sur les devises des pays émergents. Si la demande mondiale venait à ralentir, les prix des matières premières pourraient diminuer, ce qui réduirait la croissance du PIB et affecterait les soldes commercial et budgétaire pour les exportateurs de matières premières d'Afrique.

Deuxièmement, les coûts du financement extérieur pourraient augmenter davantage si les taux d'intérêt dans les pays développés augmentaient

plus vite que prévu. Troisièmement, si les pays africains connaissaient une nouvelle fois des conditions météorologiques extrêmes en raison du changement climatique, semblables à celles de ces dernières années, la production agricole et la croissance du PIB pourraient être plus faibles que prévu. Enfin, dans certaines zones, l'instabilité politique et les problèmes de sécurité pourraient affaiblir les économies.

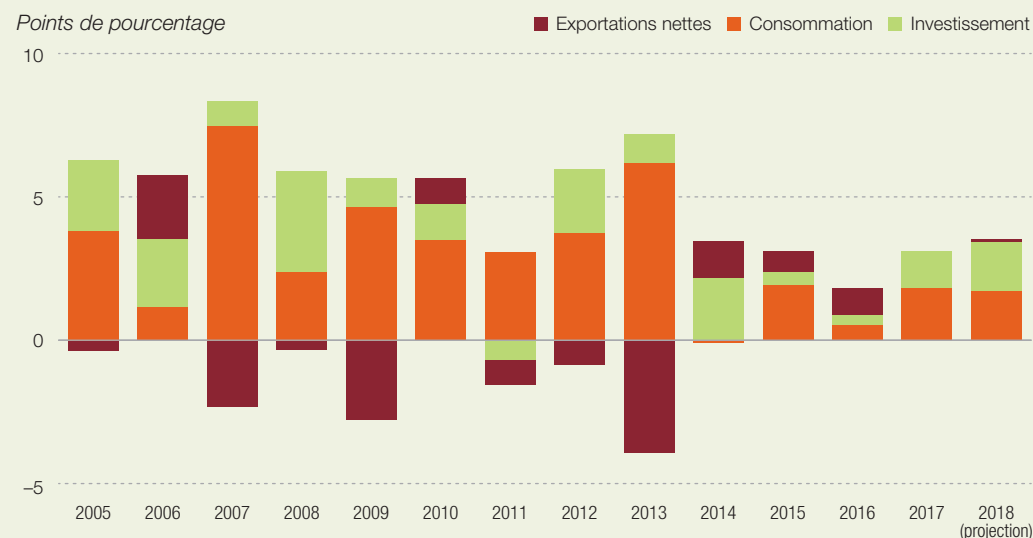
Les pays qui ont amélioré leurs positions budgétaire et extérieure et qui ont une dette faible ou modérée se montreront probablement résilients face aux nouveaux chocs externes. Cependant, les pays n'ayant pas reconstitué leur marge de manœuvre budgétaire se trouvent démunis face aux risques majeurs.

STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE : DES PROGRÈS ONT ÉTÉ FAITS, MAIS DES DÉFIS SUBSISTENT

Les pressions sur l'inflation se relâchent

Le taux d'inflation moyen en Afrique est tombé de 12,6 % en 2017 à 10,9 % en 2018, et devrait

FIGURE 1.11 Contribution des composantes de la demande à la croissance du PIB en Afrique, 2005–2018



Source : Statistiques de la BAD.

ENCADRÉ 1.2 Impacts potentiels de la montée des tensions commerciales : contraction modeste, mais opportunités de plus grande intégration interrégionale en Afrique

Alors que se renforcent les tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux, l'Organisation mondiale du commerce estime que la croissance du volume mondial des échanges pourrait se réduire, passant de 4,4 % à 3,9 % en 2018 et à 3,7 % en 2019.

Des multiplicateurs de réponse dynamique résultant d'un choc (contraction) orthogonalisé d'un point de pourcentage du volume commercial mondial dans un modèle vectoriel global autorégressif spécifié avec parcimonie aident à estimer dans quelle mesure ces tensions pourraient impacter les pays africains, en fonction de la nature et de l'intensité de leurs principales exportations.

Figure d'encadré 1 Impacts potentiels de l'accroissement des tensions commerciales sur le PIB en Afrique, par classification économique et horizon de temps

À court terme (moins d'un an), l'impact des tensions commerciales sur le PIB africain est d'environ $\pm 0,07$ % du PIB (figure d'encadré 1). À moyen terme (max. trois ans), l'impact négatif de la contraction en volume du commerce mondial va s'accroître. Cet impact est plus accentué pour les pays exportant principalement des produits à forte intensité de ressources non pétrolières, à $-2,5$ %, suivis des exportateurs de pétrole, à $-1,9$ %, et est plus faible pour les économies n'exportant pas de produits à forte intensité de ressources, à $-1,1$ %.

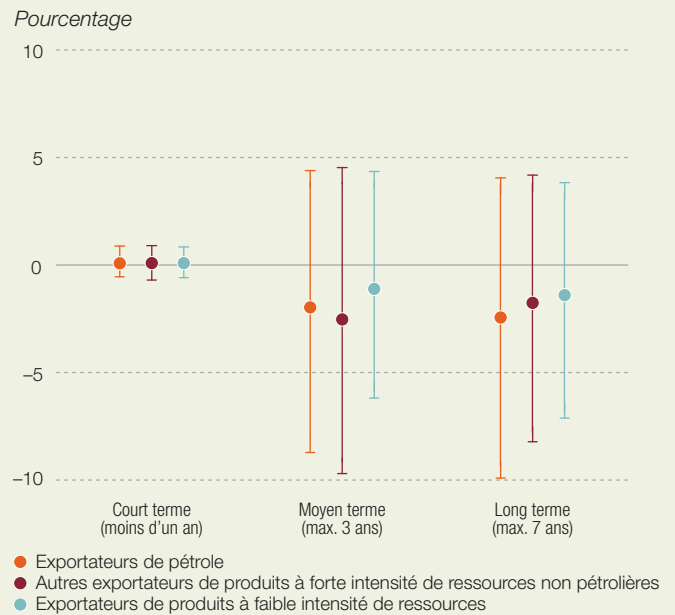
Ce schéma s'explique de plusieurs manières. La taille des pays africains, leur ouverture et leur intensité commerciale avec les États-Unis et la Chine sont des aspects importants — plus de 60 % des exportations africaines vont vers les États-Unis, la Chine et l'Europe, et plus de 70 % des importations de l'Afrique proviennent de ces pays. 6. Par conséquent, une réduction de la demande pour les exportations africaines due à un ralentissement de l'économie mondiale suite à une guerre des tarifs pourrait avoir de sérieuses répercussions pour l'Afrique.

Mais malgré ces effets négatifs modestes, l'Afrique pourrait, avec les bonnes réponses politiques, faire de l'intensification des tensions commerciales une occasion d'améliorer la compétitivité et de renforcer l'intégration interrégionale. L'une des manières consiste à tirer parti de la dislocation et de la diversion commerciale provoquées par les tensions pour devenir les nouveaux fournisseurs de marchandises préalablement fournies, par exemple par la Chine aux États-Unis. Saisir ne serait-ce qu'une petite partie de la dislocation résultant d'un plus fort protectionnisme commercial pourrait être bénéfique pour l'Afrique.

Note

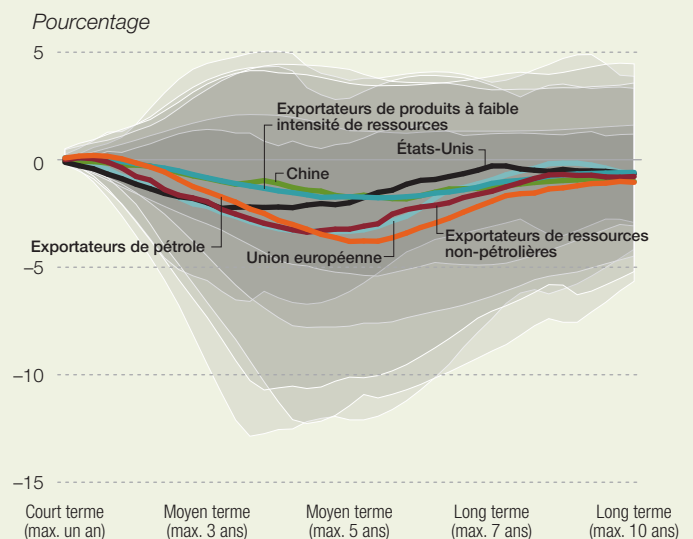
1. OMC 2018.

FIGURE D'ENCADRÉ 1 Impacts potentiels des tensions commerciales sur le PIB de l'Afrique



Source : Calculs de la BAD.

FIGURE D'ENCADRÉ 2 Trajectoires de réponse du PIB à une contraction du commerce mondial



Source : Calculs de la BAD.

reculer encore pour descendre à 8,1 % en 2020. L'inflation à deux chiffres se produit principalement dans les pays touchés par un conflit et qui ne sont pas membres d'une union monétaire (figure 1.12). C'est le Soudan du Sud qui connaît l'inflation la plus élevée, à 188 %, en raison de la crise économique persistante. L'inflation est la plus basse, à 2 % ou moins, dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, et notamment parmi les pays de la zone CFA, grâce au rattachement du CFA à l'euro.

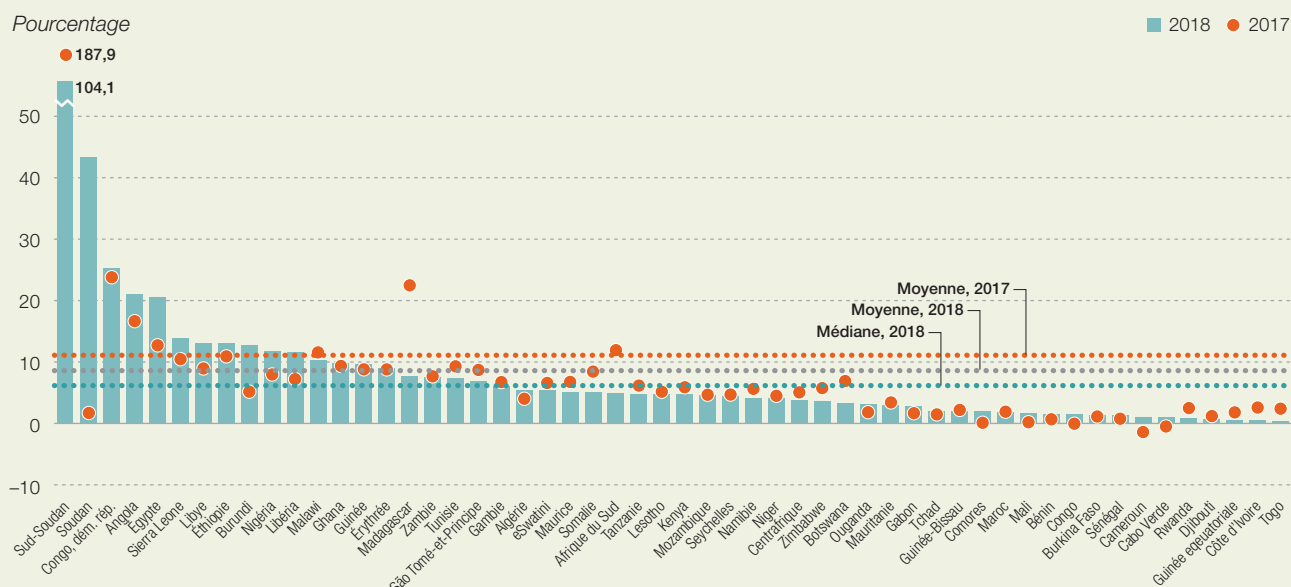
Dans les pays où les pressions inflationnistes ont diminué et où les taux de change se sont stabilisés (Ghana, Maroc, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda), les banques centrales ont progressivement assoupli la politique monétaire. Mais dans plusieurs pays (Égypte et Tunisie), la politique monétaire reste tendue, ou bien est devenue plus restrictive pour contenir l'inflation.

Les situations budgétaires s'améliorent progressivement

Certains pays ont mieux résisté que d'autres à la chute des prix des matières premières en 2014. La Mauritanie, le Mozambique et la République

démocratique du Congo ont été modérément touchés et sont passés d'une trajectoire de croissance stable à une trajectoire vulnérable ou plus lente. En revanche, l'Algérie et le Nigeria, qui comptent parmi les plus grandes économies d'Afrique, ont vu leur stabilité macroéconomique s'effriter dans un contexte de croissance lente, de sorte que les leviers de la politique macroéconomique étaient tirillés entre les objectifs de croissance et de stabilisation. La Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda n'ont pas dévié de leur trajectoire de croissance stable, ce qui semble indiquer que d'autres moteurs de croissance, tels que les investissements publics, ont contribué à maintenir la dynamique de croissance (figure 1.13). Les pays exportateurs de pétrole et de minéraux, tels que le Congo, la Guinée équatoriale, le Libéria, le Sierra Leone et le Soudan du Sud affichaient les déficits budgétaires les plus importants et la croissance du PIB réel la plus faible. Pour réagir au rétrécissement des marges de manœuvre budgétaire, ces exportateurs de matières premières ont réduit les dépenses afin d'améliorer leurs soldes budgétaires, malgré des taux de croissance inférieurs – cela indique un comportement procyclique. Leur comportement

FIGURE 1.12 Inflation des prix à la consommation, par pays, 2018



Source : Statistiques de la BAD.

FIGURE 1.13 Croissance du PIB réel et des soldes budgétaires primaires, par pays, 2014–2016 et 2017–2018



Source : Calculs du personnel et statistiques de la BAD.

Note : le score d'équilibre budgétaire est une valeur normalisée pour l'équilibre budgétaire qui se situe entre zéro et un.

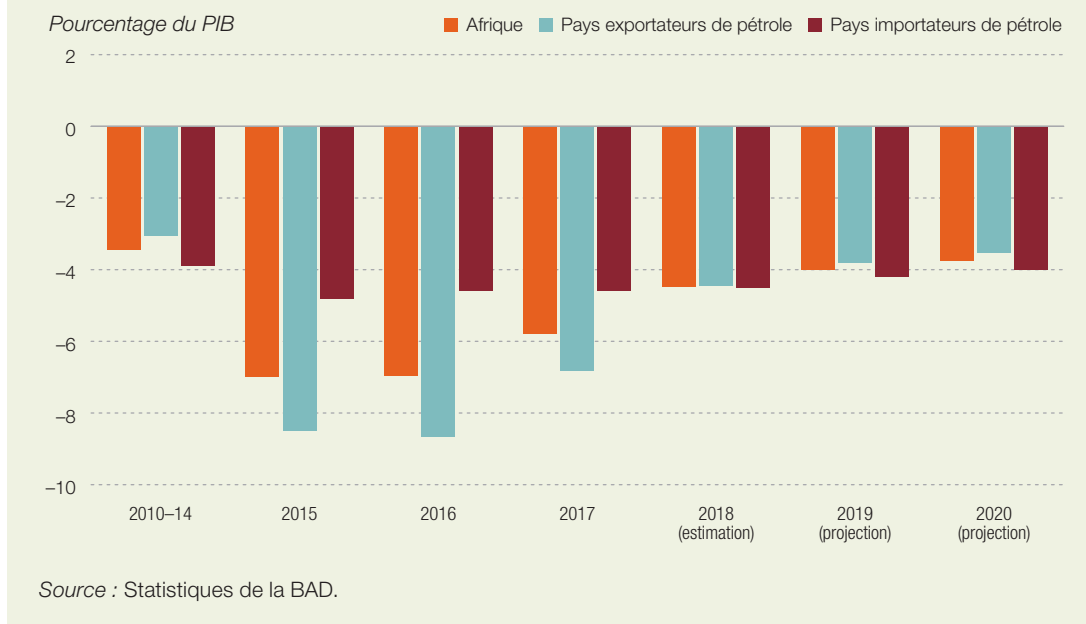
Plusieurs pays sont parvenus à assainir leurs budgets en augmentant les recettes fiscales et, parfois, en diminuant les dépenses

budgétaire au cours de ce récent cycle d'envo-lée et de chute des prix confirme les précédentes conclusions selon lesquelles les pays africains ont des réponses politiques dissemblables aux chocs externes. C'est là⁶ une constatation plus nuancée que les conclusions d'études récentes.⁷

Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique a dimi-nué entre 2015–2016 et 2018, passant de 7 % à environ 4,5 % (selon les estimations), et on s'at-tend à ce qu'il descende encore à 4 % en 2019 et 3,7 % en 2020 (figure 1.14). Dans les pays expor-tateurs de pétrole, le rebond des prix du pétrole

Mais le fait de limiter les dépenses publiques ne devrait pas affecter les dépenses stimulant la croissance

FIGURE 1.14 Solde budgétaire moyen, par groupe de pays, 2010–2020



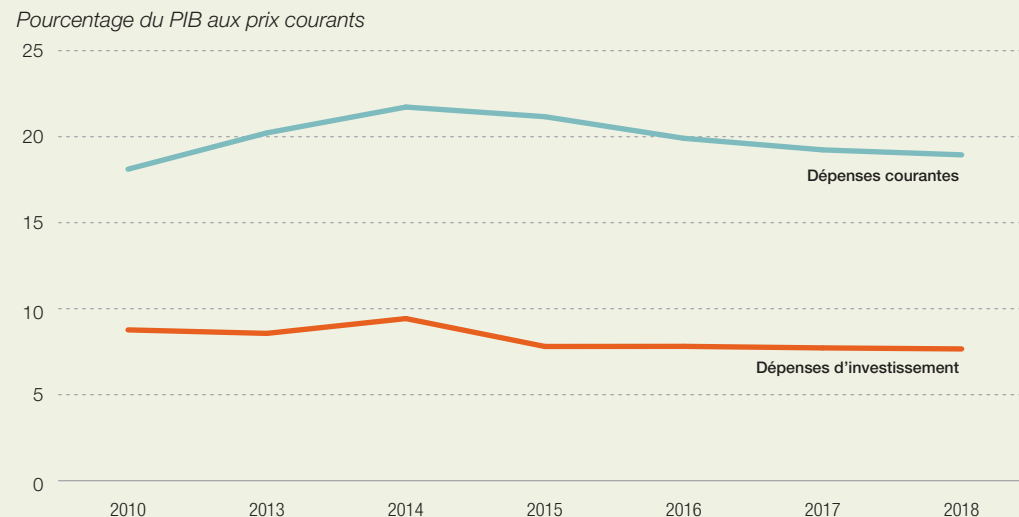
et les mesures d'assainissement budgétaire ont réduit le déficit budgétaire moyen, qui est passé de 8,7 % du PIB en 2016 à environ 4,5 % en 2018 et, en supposant que les prix du pétrole restent stables, celui-ci devrait baisser encore davantage à 3,8 % en 2019 et 3,5 % en 2020. Dans les pays importateurs de pétrole, le déficit budgétaire moyen est resté inférieur à celui de pays exportateurs de pétrole et devrait diminuer légèrement, passant d'environ 4,5 % en 2018 à 4 % en 2019 et 2020 (figure 1.14). Malgré ces améliorations, les marges de manœuvre budgétaires restent étroites dans de nombreux pays. Les déficits budgétaires devraient rester égaux ou supérieurs à 10 % du PIB au Burundi, à Djibouti, en Érythrée et au Zimbabwe, et tourner autour de 5–10 % aux Comores, en Égypte, au Mozambique, au eSwatini et en Zambie.

Entre 2016 et 2018, plusieurs pays sont parvenus à assainir leurs budgets en augmentant les recettes fiscales et, parfois, en diminuant les dépenses. Ces augmentations des recettes étaient dues en partie à la hausse des prix des matières premières et à une croissance en hausse, mais plusieurs pays ont également mis en place des réformes fiscales. Par exemple, l'Algérie et l'Égypte ont augmenté le taux de leur taxe sur la

valeur ajoutée, tandis que l'Angola a créé une TVA qui entrera en vigueur en 2019. Et plusieurs pays (Botswana, Kenya, Mauritanie, Maroc, Rwanda et Zambie) ont lancé une plate-forme en ligne pour payer les impôts. La mobilisation des ressources nationales s'est améliorée, mais reste inférieure aux besoins de développement du continent. Le taux moyen de mobilisation des ressources était d'environ 17 % en 2017, un chiffre inférieur aux 25 % nécessaires pour financer les objectifs de développement durable. Il existe cependant de fortes disparités entre les pays, avec des taux allant de 2,8 % au Nigeria à 31 % aux Seychelles et 36 % au Lesotho.

Du côté des dépenses, la baisse des revenus du pétrole et des recettes fiscales hors pétrole a conduit les gouvernements africains à réduire considérablement les dépenses courantes et les dépenses d'investissement, afin de contenir les déficits publics. Les dépenses d'investissement sont passées de 9,4 % du PIB en 2014 à 7,6 % en 2018 (figure 1.15). Depuis 2015, l'assainissement budgétaire s'est fait davantage sentir au niveau des dépenses courantes (figure 1.16). Pour contenir la hausse de la dette, il sera nécessaire d'entreprendre un assainissement

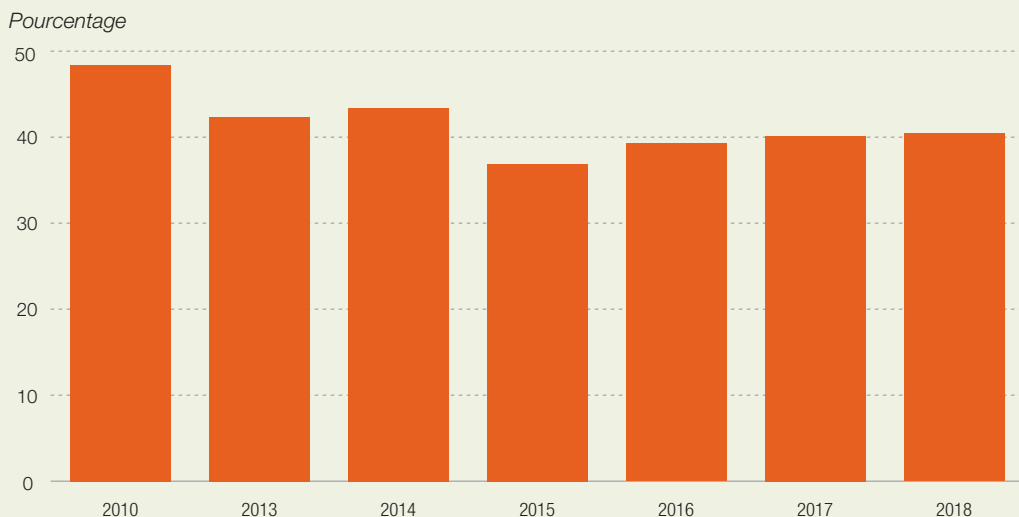
FIGURE 1.15 Dépenses courantes et dépenses d'investissement en Afrique, 2010–2018



Source : Fonds monétaire international, Base de données de statistiques financières internationales.

Les envois de fonds sont passés de 62 milliards de dollars US en 2016 à près de 70 milliards de dollars en 2017. La palme du plus grand volume d'envois de fonds revient au Nigeria

FIGURE 1.16 Rapport des dépenses d'investissement sur les dépenses courantes, 2010–2018



Source : Calculs du personnel et Base de données de statistiques financières internationales du FMI.

budgétaire plus poussé, notamment en réduisant les dépenses courantes. Mais le fait de limiter les dépenses publiques ne devrait pas affecter les dépenses stimulant la croissance. L'investissement public est essentiel pour déclencher l'investissement privé, notamment dans l'infrastructure

de base (telle que l'énergie et les transports). Par conséquent, les dépenses publiques doivent être bien ciblées afin d'assurer que les secteurs sociaux réducteurs de pauvreté et les investissements clés dans l'infrastructure sont correctement protégés.

L'aide publique au développement à l'Afrique a atteint un sommet en 2013, à 52 milliards de dollars US, avant de descendre à 45 milliards en 2017. Les États fragiles reçoivent davantage d'APD, en part du PIB, que les États non fragiles

Les flux financiers sont le reflet de l'évolution du contexte au niveau mondial et national

Bien que les déficits courants se détériorent (voir la dernière section de ce chapitre), les afflux financiers externes totaux en Afrique sont passés de 170,8 milliards de dollars US en 2016 à 193,7 milliards en 2017, ce qui représente une augmentation de 0,7 point de pourcentage des afflux financiers nets en part du PIB (passés de 7,8 % en 2016 à 8,5 % en 2017 ; figure 1.17).

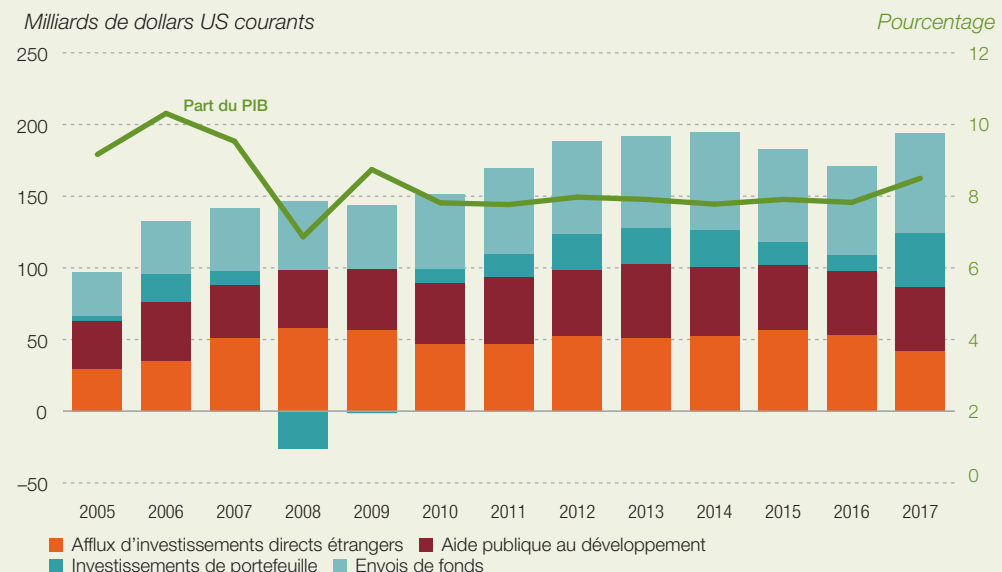
Les envois de fonds continuent à prendre de l'ampleur et dominent les autres composantes des flux de capitaux ; ils représentent 69 milliards de dollars US en 2017, presque le double des investissements de portefeuille. Pendant ce temps, les afflux d'IED ont diminué depuis le pic de 2008 à 58,1 milliards de dollars US, descendant à leur niveau le plus bas en 10 ans : 41,8 milliards de dollars US en 2017. Les facteurs sous-jacents de ces flux combinent l'impact de la crise financière mondiale et le rééquilibrage récent des portefeuilles dû à la tendance haussière des taux d'intérêt parmi les économies avancées.

Un examen approfondi révèle des différences marquées dans les afflux d'IED dans les divers

pays et régions d'Afrique lors des périodes de 2005 à 2010 et 2011 à 2017. L'Afrique du Nord, qui a attiré le plus d'IED parmi les régions d'Afrique en 2005–2010, a été la seule région où les IED ont diminué entre les deux périodes (figure 1.18). Ceci résulte principalement de l'incertitude et des transitions politiques. L'Égypte et la Libye ont enregistré une forte baisse des IED, mais l'Égypte a connu un rétablissement. L'Afrique de l'Ouest est la région d'Afrique ayant attiré le plus d'IED sur la période 2011–2017 (les IED ont considérablement augmenté au Ghana et dans une moindre mesure dans plusieurs autres pays, mais ont reculé au Nigeria). L'Afrique de l'Est a bénéficié de la plus forte croissance des IED de toutes les régions africaines sur la période 2011–2017 (l'Éthiopie représente 60 % de l'augmentation après l'annonce par des entreprises chinoises et turques d'augmenter les IED dans le secteur manufacturier).

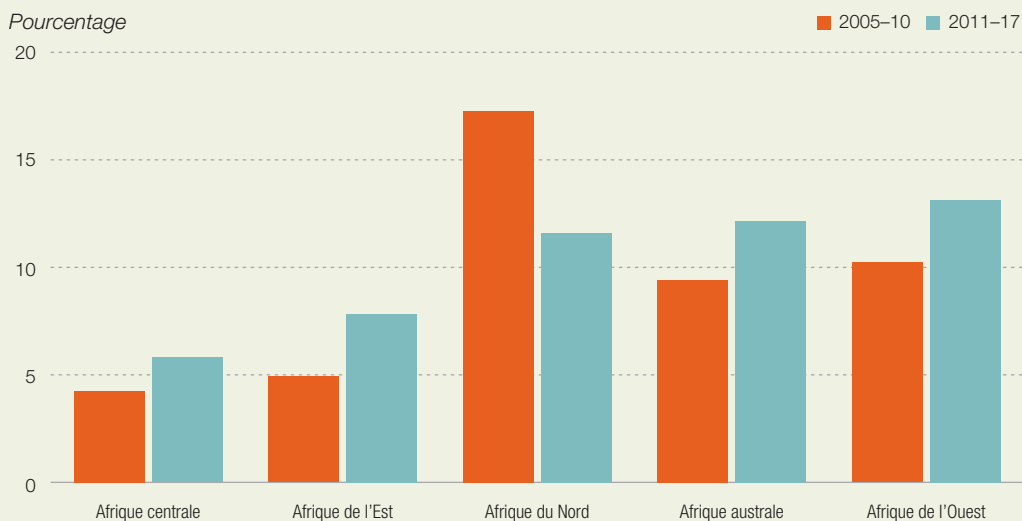
Les envois de fonds sont passés de 62 milliards de dollars US en 2016 à près de 70 milliards de dollars en 2017. La palme du plus grand volume d'envoi de fonds revient au Nigeria. Parmi les pays les plus petits, les envois de fonds sont particulièrement importants au Sénégal, en Tunisie et en Ouganda. Au Sénégal, les envois de

FIGURE 1.17 Sources de financement externe en Afrique, 2005–2017



Source : Statistiques de la BAD.

FIGURE 1.18 Afflux annuels moyens d'investissements directs étrangers en Afrique, par région, 2005–2010 et 2011–2017



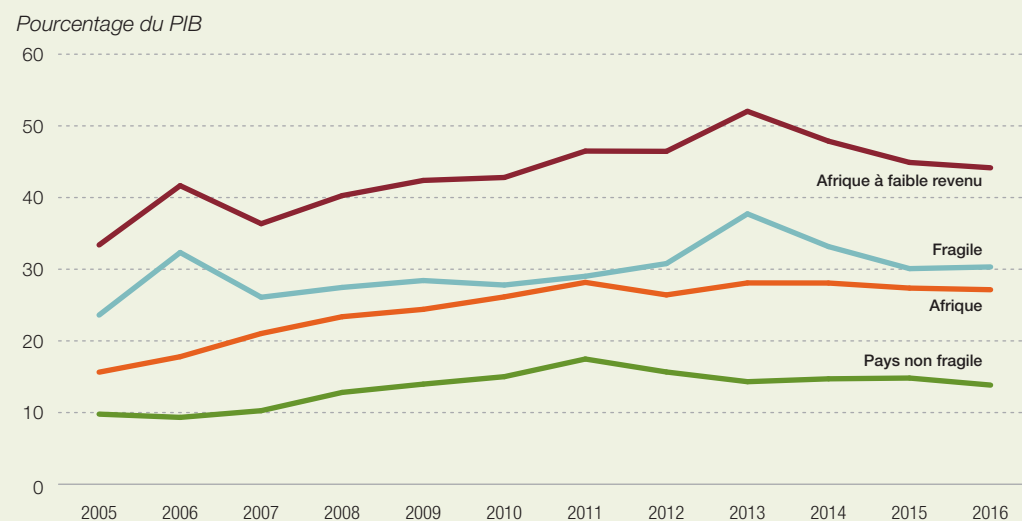
Source : Statistiques de la BAD et calculs de l'auteur.

fonds s'élevaient à environ 10 % du PIB en 2017 et représentaient environ la moitié des recettes fiscales totales.

L'aide publique au développement (APD) à l'Afrique a atteint un sommet en 2013, à 52 milliards de dollars US, avant de descendre à

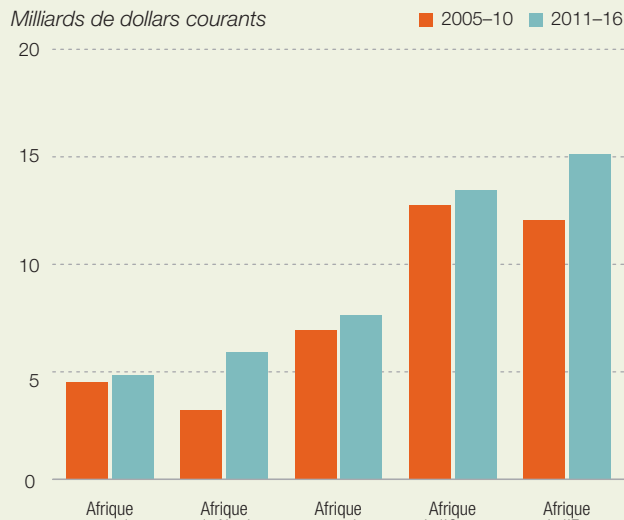
45 milliards en 2017. Les États fragiles reçoivent davantage d'APD, en part du PIB, que les États non fragiles (figure 1.19). L'APD a augmenté dans toutes les régions entre 2005–2010 et 2011–2016 et l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest en restent les principaux bénéficiaires (figure 1.20).

FIGURE 1.19 Aide publique au développement nette de tous les donateurs à l'Afrique, par groupe de pays, 2005–2016



Source : Statistiques de la BAD.

FIGURE 1.20 Moyenne annuelle de l'aide publique au développement à l'Afrique, par région, 2005–2010 et 2011–2016



Source : Statistiques de la BAD et calculs de l'auteur.

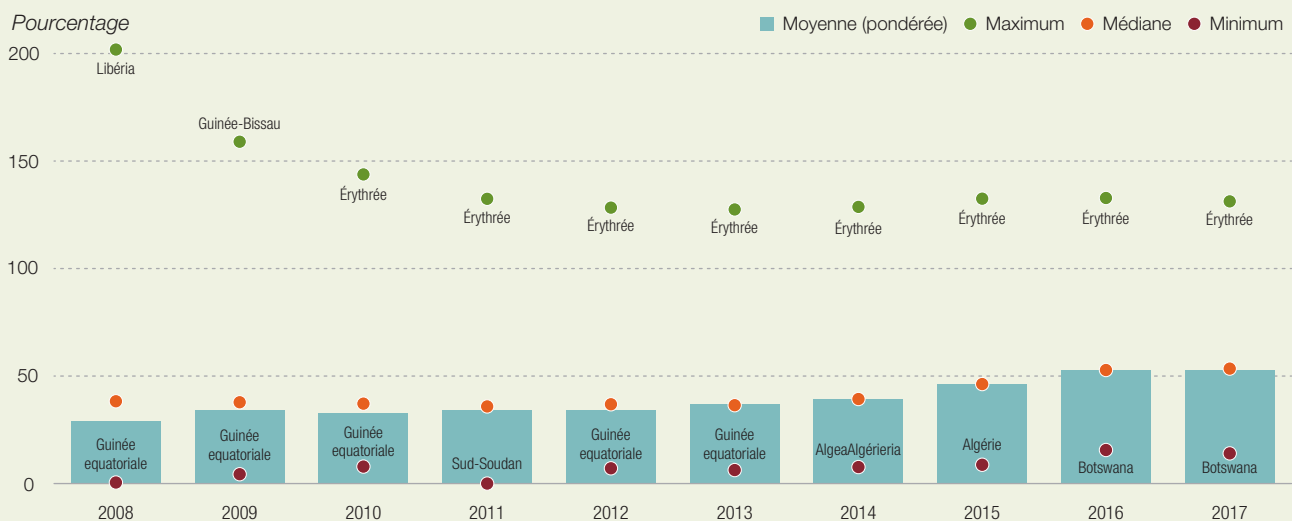
Les niveaux d'endettement sont en hausse mais il n'y a pas de risque systémique de crise de la dette

En 2017, l'endettement public brut atteignait 53 % du PIB en Afrique, avec des disparités

considérables entre les pays (figure 1.21). Sur les 52 pays pour lesquels on dispose de données, 16 pays (y compris l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso et le Mali) ont un ratio dette/PIB inférieur à 40 %, et six pays (Cabo Verde, Congo, Égypte, Érythrée, Mozambique et Soudan) ont un ratio supérieur à 100 %. L'Approche d'évaluation de la viabilité de la dette du FMI classe 16 pays comme présentant un risque élevé de surendettement ou en surendettement. Bien que les dettes soient devenues plus vulnérables dans certains pays, le continent dans son ensemble n'est pas confronté à un risque systémique de crise de la dette.

Les facteurs de la récente hausse de la dette varient selon les pays, mais le déclin du prix des matières premières en 2014 est une source majeure de détérioration des situations budgétaires, notamment parmi les pays exportateurs de pétrole. Le ratio moyen dette/PIB des exportateurs de pétrole est passé de 19 % à 43 % entre 2013 et 2017, tandis que chez les importateurs de pétrole, ce taux est passé de 52 % à 62 % sur la même période. L'investissement public a également augmenté, pour construire l'infrastructure nécessaire pour passer au statut de pays à revenu intermédiaire. Ces investissements ont contraint les pays à effectuer de considérables

FIGURE 1.21 Ratio d'endettement public brut rapporté au PIB en Afrique, 2008–2017



Source : Fonds monétaire international.

Remarque : Les données ne sont pas disponibles pour la Libye et la Somalie.

emprunts étrangers et intérieurs. Les besoins en infrastructures du continent s'élèvent à 130 à 170 milliards de dollars US par an, avec un déficit de financement de 68 à 108 milliards de dollars.⁸ Pour certains pays, la recrudescence récente des menaces à la sécurité liées au terrorisme a conduit à intensifier les dépenses de sécurité, ce qui a entraîné un accroissement de la dette.

La composition de la dette en Afrique a évolué, les pays ayant une tendance à délaisser la dette extérieure officielle et à conditions préférentielles, en faveur de la dette commerciale, qui implique des coûts de service plus élevés. Le service de la dette extérieure, en part des exportations, a augmenté de 5 % en 2013 à 10 % en 2016 (la dernière année pour laquelle nous disposons de données). Ce mouvement vers les marchés de capitaux internationaux a été encouragé par la rapidité de l'accès au financement ; le vif intérêt manifesté par les investisseurs institutionnels pour les marchés pionniers ; et le signal positif découlant de l'accès des pays au marché des obligations en euros. En 2017, les émissions obligataires de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, du Nigeria, du Sénégal, de l'Afrique du Sud et de la Tunisie se sont élevées à 19,3 milliards de dollars US, portant la valeur totale cumulée des obligations émises depuis 2010 à 69,5 milliards de dollars. Les emprunteurs en Afrique se sont en outre détournés des prêteurs bilatéraux traditionnels, en Europe et aux États-Unis, pour se tourner vers les créanciers émergents. Par exemple, les nouveaux prêts de la Chine à l'Afrique sont passés de 2 milliards en 2003 à 17 milliards en 2013, avant de se stabiliser autour de 13 milliards en 2015.

L'accumulation de la dette en Afrique illustre le rôle important que joue la dette pour financer les infrastructures essentielles au développement et les capacités des secteurs tournés vers l'exportation, et pour faire face aux fluctuations macroéconomiques sur le court terme. Le fait d'investir efficacement les fonds mobilisés par la dette stimule la capacité productive des pays pauvres en capital, et génère une croissance qui s'avère rentable sur le long terme.

La récente élévation des niveaux de la dette dans de nombreux pays africains, et les inquiétudes que cela a suscité, représentent une bonne occasion d'étudier le rôle de l'accumulation de la

dette dans le financement des investissements productifs, en particulier à travers les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement. La section suivante se penche sur la dynamique de la balance commerciale et étudie les conditions dans lesquelles la dette pourrait rester soutenable à l'avenir si les importations venaient à se composer davantage de biens d'équipement.

DÉSÉQUILIBRES EXTÉRIEURS ET CONSÉQUENCES SUR LA CROISSANCE À LONG TERME

Les déséquilibres extérieurs se sont approfondis, comme le mesure la balance courante et la balance commerciale. Le déficit courant moyen pondéré était de 4 % du PIB à la fin de 2017 (la médiane était de 6,7 %) et, malgré une amélioration récente, il se détériore depuis la fin des années 2000. Cela pourrait menacer la viabilité de la dette extérieure et nécessiter des ajustements drastiques à l'avenir.

Cette section résume les dernières tendances du compte courant, identifie les composantes du déséquilibre du compte courant et examine l'évolution récente de l'épargne nationale et de l'investissement. Elle étudie notamment le rôle que jouent la baisse des recettes publiques et la hausse de la formation de capital public et privé dans l'élargissement du fossé épargne-investissement que connaissent de nombreuses économies africaines.⁹

Le cadre logique s'appuie sur une vision sur plusieurs temps du compte courant, en se concentrant sur les exportations nettes de biens, en tant qu'indicateur clé de la viabilité future. L'objectif est d'étudier le lien entre la composition des importations, la croissance potentielle des industries génératrices d'exportation, et la transformation structurelle des économies africaines (encadré 1.3). Si l'on se fonde sur la théorie de la contrainte de la balance des paiements (selon laquelle les écarts de financements extérieurs doivent devenir un excédent à long terme pour éviter un défaut de paiement extérieur ou des ajustements prononcés de la consommation¹⁰), les déficits extérieurs actuels de l'Afrique peuvent se justifier s'ils jettent les bases d'excédents futurs.

Le déficit du compte courant se détériore depuis la fin des années 2000, et pourrait menacer la viabilité de la dette extérieure et nécessiter des ajustements drastiques à l'avenir

ENCADRÉ 1.3 Comment définir la viabilité de la dette extérieure ?

Les analyses traditionnelles de la viabilité du compte courant se concentrent sur les dynamiques globales du compte courant afin de déterminer si un pays est plus ou moins susceptible de faire face à ses contraintes de solvabilité externe à moyen et long terme, ou s'il devra recourir à un ajustement externe (par défaut de paiement des passifs extérieurs, contraction des importations ou dévaluation du taux de change)¹. Ceci a conduit à mettre l'accent sur la surveillance des emprunts privé et public externes ; du taux de change réel ; de l'évolution des déficits publics et de la formation de capital; ainsi que sur les liquidités à court terme. Dans les définitions traditionnelles, un pays est considéré solvable si la valeur actualisée des excédents commerciaux futurs est égale à la dette extérieure actuelle². Lorsque ce n'est pas le cas, un pays devient plus susceptible d'être contraint à un « atterrissage brutal » sous la forme d'un ajustement brusque des politiques monétaire, de taux de change, financière et de balance des capitaux, souvent déclenchées par la perspective que ces contraintes deviendront obligatoires à l'avenir. Cependant, il peut arriver qu'un pays affiche des déficits courants très importants pendant une période prolongée, tout en respectant la condition de solvabilité, tant qu'il existe des excédents suffisants à un moment donné. Dans ce cas, la contrainte externe intertemporelle n'impose que de légères restrictions aux déséquilibres des comptes courants au fil du temps³.

Des analyses plus traditionnelles de la viabilité du compte courant ont mis l'accent sur la modélisation de la dynamique globale des déséquilibres extérieurs, en envisageant le compte courant ou la balance commerciale dans leur ensemble. Elles relient leur niveau actuel à un niveau « optimal » (par exemple celui dérivé d'un modèle théorique de lissage de la consommation intertemporelle), ou à un niveau « prédit » en s'appuyant sur des facteurs économiques fondamentaux. Ces facteurs économiques comprennent les évaluations des soldes extérieurs⁴ effectués par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international, qui se concentrent traditionnellement sur le niveau approprié du taux de change réel nécessaire pour ramener le compte courant à l'équilibre. Cet équilibre est calculé en fonction de facteurs fondamentaux, tels que la démographie, le taux d'épargne, les contraintes budgétaires, la richesse en ressources naturelles et les taux de dépendance économique.

Ce chapitre offre des indications que, en ce qui concerne les pays africains, on obtient davantage d'informations sur le degré de viabilité du compte courant en procédant à une désagrégation des dynamiques de la balance commerciale mettant l'accent sur le rôle des importations, de la consommation, du capital et des biens intermédiaires et d'équipement. Parmi les pays africains, dont beaucoup connaissent de vastes déficits courants – ce qui a suscité une inquiétude chez les investisseurs internationaux et bailleurs de fonds quant à la viabilité de leurs dettes extérieures – les déficits courants causés par les importations de biens intermédiaires et d'équipement sont plus susceptibles de mener à une industrialisation future et à générer des capacités d'exportation et des excédents commerciaux, que les déficits courants dus à de fortes importations de biens de consommation. En outre, ces importations de biens intermédiaires et d'équipement constituent un élément essentiel de la transformation structurelle, en permettant aux économies de compter moins sur les exportations volatiles de produits de base et de matières premières, ce qui accroît la durabilité de leur offre en matière d'exportation et leur solvabilité extérieure.

Notes

1. Voir Milesi-Ferretti et Razine (1996), une première référence.
2. Milesi-Ferretti 1996, chapitre 1.
3. Roubini et Wachtel 1998.
4. Voir, par exemple, Phillips et coll. (2013).

Ce sera le cas tant que les importations fortes resteront associées à une hausse de la formation de capital, suivie d'une augmentation de la part des industries manufacturières et marchandes dans la valeur ajoutée ; d'une amélioration de la situation au sein des chaînes de valeur mondiales ; et d'un remboursement progressif du passif extérieur.

Dynamique récente du compte courant

Malgré des progrès économiques rapides et généralisés, depuis 15 ans l'Afrique souffre de déséquilibres extérieurs généralisés. Le déclin du compte courant était dû à l'origine en partie aux considérables sorties de revenus du capital, et les balances commerciales sont restées positives jusqu'à il y a peu, avant de chuter après 2010 lorsque les prix des matières premières se sont effondrés (figure 1.22).

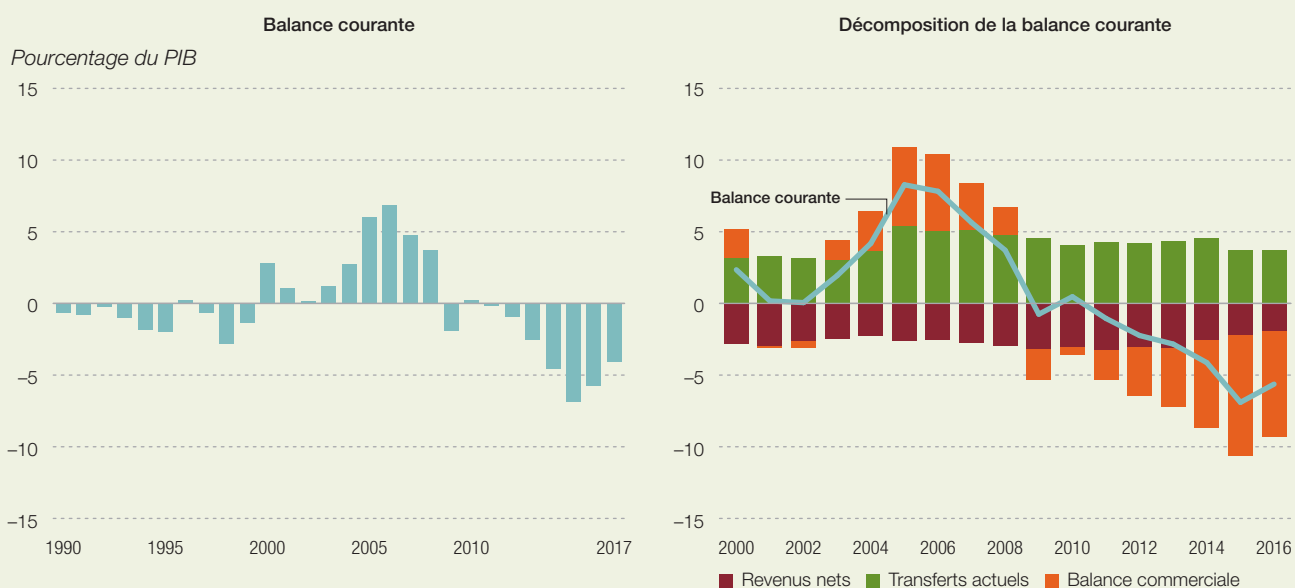
Depuis la crise économique mondiale des années 2008 et suivantes, les afflux financiers d'importance (y compris l'aide au développement) ont réduit les déséquilibres extérieurs en Afrique. Cependant, la principale raison expliquant

l'accumulation récente de dette extérieure et l'accroissement des déficits de compte courant est la forte détérioration de la balance des exportations nettes. En outre, les paiements nets de revenus à des étrangers (notamment les revenus de placements revenant à des sociétés étrangères actives dans les secteurs des ressources naturelles et de la manufacture) ont également contribué à faire grimper les déficits extérieurs. Ceux-ci représentent une sortie totale nette de près de 40 milliards de dollars US par an pour le continent.

La plupart des pays africains ont connu un compte courant déficitaire en 2017, et les principaux déficits étaient ceux de Djibouti, de la Guinée et du Libéria. Quelques pays cependant avaient un excédent. La raison de ces excédents et leur interprétation qualitative diffèrent : ils peuvent être dus à une diversification des exportations, comme chez les bons élèves que sont le Botswana et l'eSwatini,¹¹ mais ils sont plus souvent dus à une baisse substantielle du PIB suivie d'une contraction des importations en raison d'une consommation intérieure réduite. C'est le cas de la Libye et du Nigeria, et ce n'est qu'un brutal ajustement

Les déficits extérieurs actuels de l'Afrique peuvent se justifier s'ils jettent les bases d'excédents futurs

FIGURE 1.22 Balances courantes en Afrique, 1990–2017, et décomposition de la balance courante en Afrique, 2000–2016



Source : Statistiques de la BAD et World Economic Outlook et Base de données sur la balance des paiements du Fonds monétaire international.

Une accumulation rapide des dettes extérieures est susceptible de peser sur la balance courante pendant des années

des conditions extérieures après des années de déséquilibres.

Les exportateurs de pétrole et l'Afrique centrale ont connu un fort déclin des balances courantes, même si depuis 2016, ces pays remédient progressivement à leurs déséquilibres extérieurs, et les déficits de financement extérieur ont commencé à se refermer dans plusieurs pays producteurs de pétrole. Les exportateurs de matières premières ont généralement connu de meilleures balances courantes que les autres pays au cours de la première décennie suivant l'an 2000, mais ont également été confrontés à une plus grande volatilité. Ils ont en outre été frappés de plein fouet par l'effondrement des prix des matières premières en 2013–2016. Toutes les régions ont vu leurs soldes extérieurs baisser depuis 2014, mais l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord ont été les régions les plus durement touchées. Ce phénomène est cohérent avec le rôle joué par le pétrole et les autres produits de base en Afrique centrale, et avec les problèmes de sécurité croissants que posent les menaces terroristes en Afrique centrale et en Afrique du Nord.

De 1990 à 2000, les importations sont restées au niveau des exportations en Afrique, avec pour résultat une période de faibles déficits

commerciaux (figure 1.24). Le super-cycle des prix des matières premières, qui a commencé au début des années 2000, a permis aux exportations de dépasser les importations, entraînant un excédent commercial au niveau du continent, qui s'est maintenu la majeure partie de la décennie. Cette tendance s'est récemment inversée avec l'effondrement des prix des matières premières, ce qui a provoqué une baisse des recettes d'exportation tandis que les importations diminuaient à un rythme plus lent. Par conséquent, le déficit commercial s'est creusé, entraînant une accumulation rapide des dettes extérieures, lesquelles sont susceptibles de peser sur la balance courante pendant des années.

Pour comprendre les tendances récentes au niveau global, il est essentiel de prendre en compte les disparités des dynamiques d'exportation et d'importation d'une région à l'autre d'Afrique. En particulier, le déclin des recettes du tourisme en Afrique du Nord, à la suite de l'augmentation des problèmes de sécurité, et la baisse des prix des matières premières affectant l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, sont importants pour comprendre les différentes dynamiques d'exportation dans la période récente. En Afrique centrale, les exportations, en pourcentage du

FIGURE 1.23 Balance courante en Afrique par type d'exportateurs, région, et pays, 1990–2017

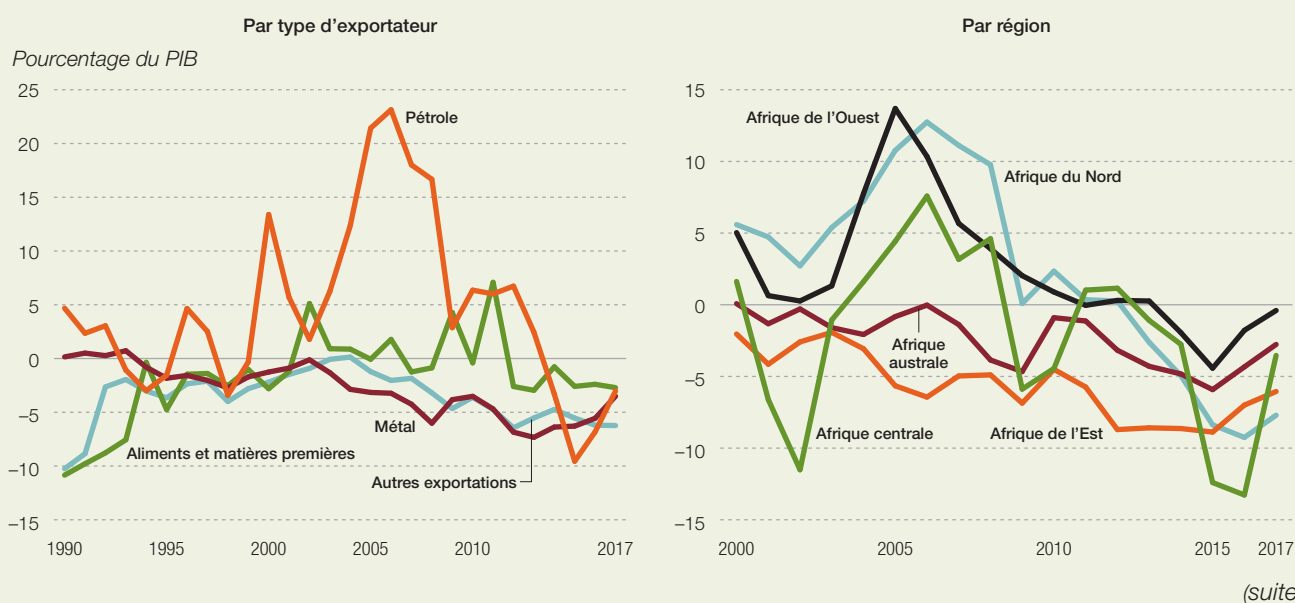
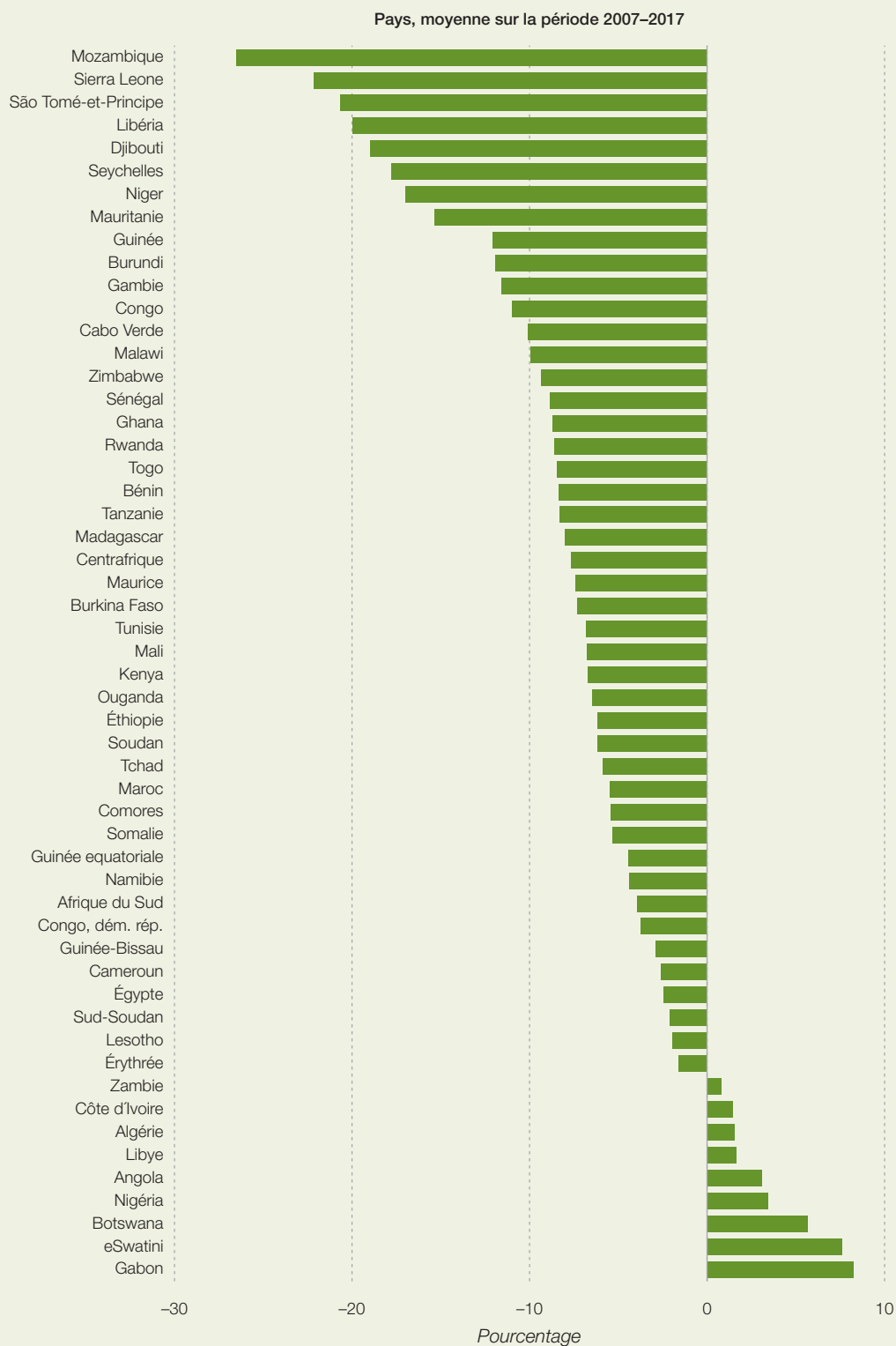


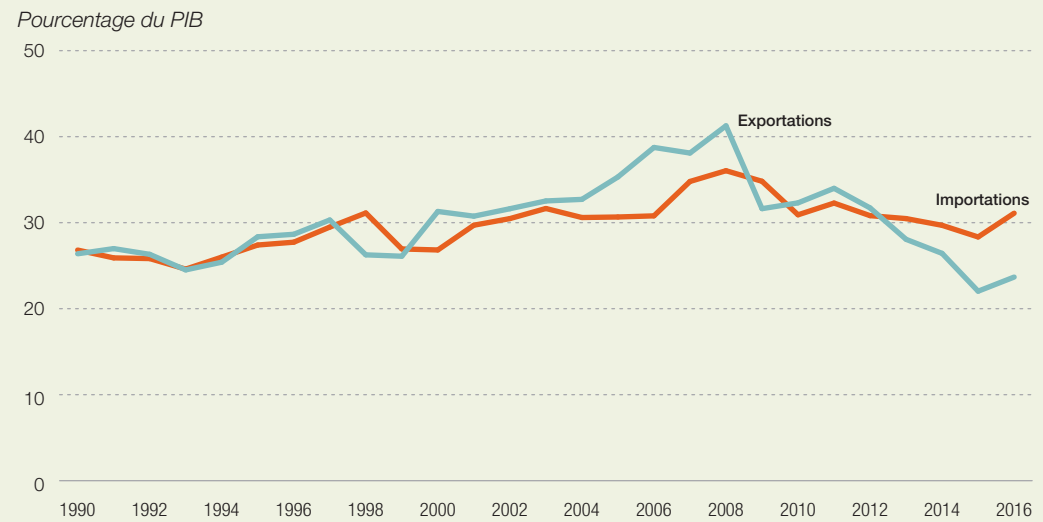
FIGURE 1.23 Balance courante en Afrique par type d'exportateurs, région, et pays, 1990–2017 (suite)



Source : Statistiques de la BAD et World Economic Outlook et Base de données sur la balance des paiements du Fonds monétaire international.

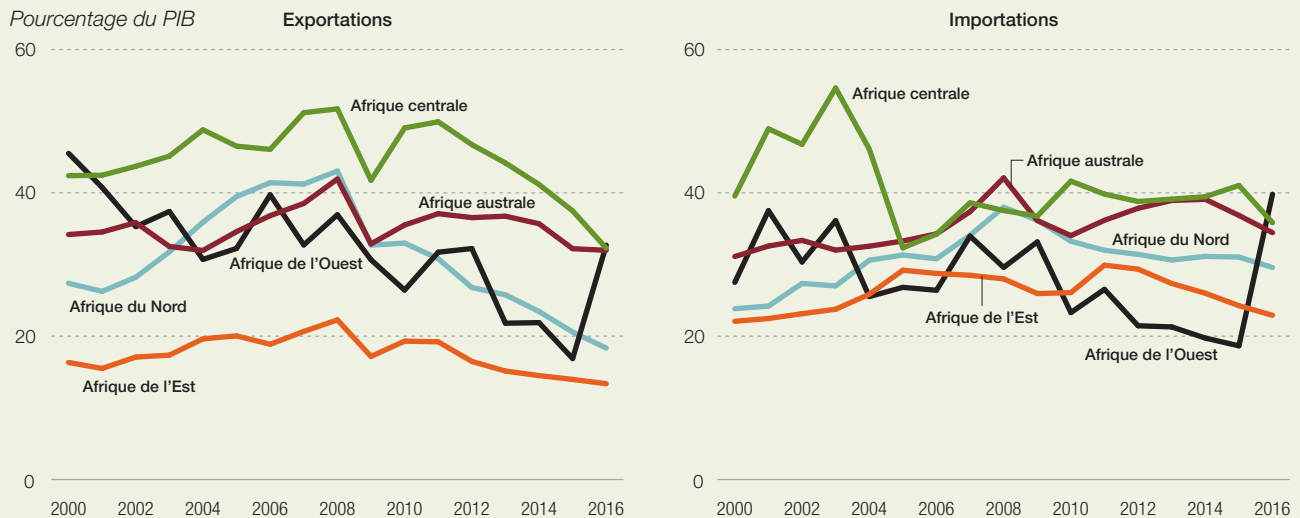
Les exportations, exprimées en pourcentage du PIB, ont nettement baissé après 2010 dans la plupart des régions, mais dans une moindre mesure en Afrique australe

FIGURE 1.24 Moyenne pondérée des exportations et importations africaines, 1990–2016



Source : Statistiques de la BAD et World Economic Outlook et Base de données sur la balance des paiements du Fonds monétaire international.

FIGURE 1.25 Moyenne pondérée des exportations et importations en Afrique, par région, 2000–2016



Source : Statistiques de la BAD et World Economic Outlook du Fonds monétaire international.

PIB, ont diminué de près de 15 points de pourcentage de 2011 à 2016. Ceci s'explique par les chocs négatifs sur les termes de l'échange et la faible dépréciation des taux de change réels, due à l'inflation élevée (figure 1.25). Les exportations, exprimées en pourcentage du PIB, ont nettement

baissé après 2010 dans la plupart des régions, mais dans une moindre mesure en Afrique australe (où l'Afrique du Sud, qui joue un rôle de premier plan, est moins exposée aux variations de prix des matières premières, grâce à un bouquet d'exportations plus diversifié). Les importations,

en pourcentage du PIB, ont diminué en Afrique de l'Est, mais sont restées élevées en Afrique centrale et Afrique du Nord, augmentant les différences et le besoin pour d'importants financements externes.

En étudiant l'évolution des exportations et des importations dans les cinq plus grandes économies africaines — Nigéria, Angola, Algérie, Égypte et Afrique du Sud — il est possible de mieux discerner les récentes dynamiques commerciales. La forte réduction des exportations dans les pays producteurs de pétrole et d'hydrocarbures entre 2000 et 2016, notamment l'Algérie et l'Angola, n'a pas été accompagnée d'une réduction similaire des importations, ce qui a entraîné une augmentation des déficits de la balance commerciale (figure 1.26). Les exportations ont diminué dans toutes les économies sauf l'Afrique du Sud, qui est mieux protégée contre les chocs des prix mondiaux des matières premières. Les importations ont augmenté en Algérie et en Afrique du Sud.

Déterminants des déséquilibres de la balance courante

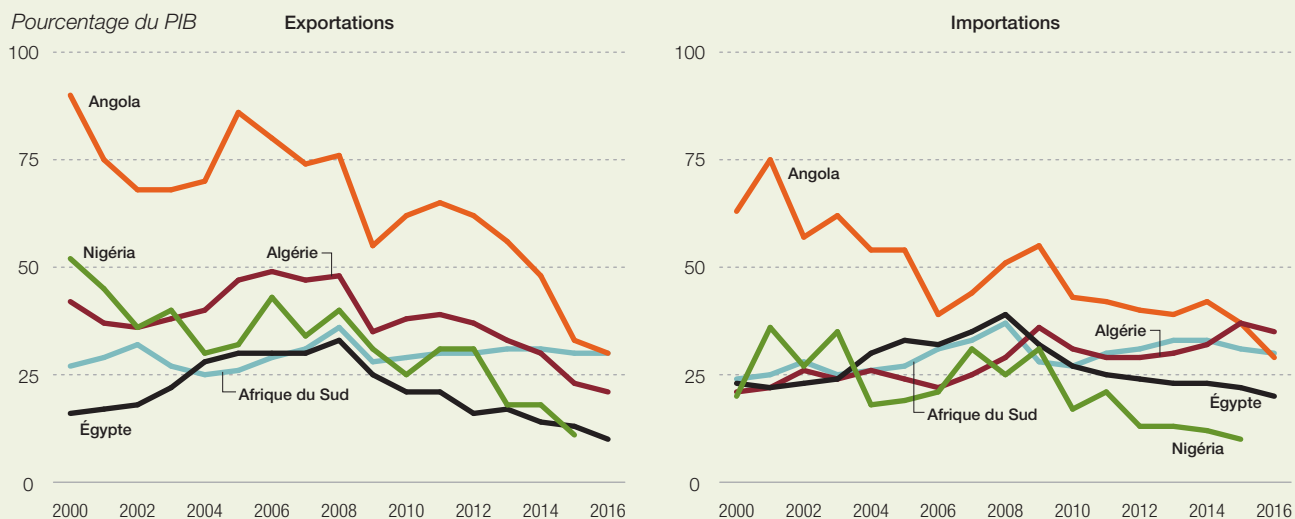
L'investissement intérieur et la dynamique de l'épargne sont considérés ici comme des facteurs

qui conditionnent le besoin d'emprunter à l'étranger. En effet, si la balance courante peut être considérée comme l'excédent de la demande intérieure sur la consommation, ou la somme des exportations nettes et des versements nets de revenus de facteurs étrangers, alors la comptabilité nationale implique également que la balance courante reflète l'excédent de l'investissement intérieur sur l'épargne (encadré 1.4).

La faiblesse de l'épargne intérieure en Afrique depuis 2000, qui est notamment due à l'accroissement des déficits publics, a entraîné un besoin de financements externes sous forme de prêts, d'investissements de portefeuille étrangers et d'investissements directs. Tout au long de la dernière décennie, les taux d'investissement sont restés élevés, à 22 % du PIB, ce qui a conduit à des déficits de comptes courants prolongés du fait que l'absorption interne était supérieure à la production. Il y a en effet un lien étroit entre, d'une part, l'épargne intérieure et l'investissement privé intérieur et, d'autre part, les déficits de comptes courants (figure 1.27). En particulier, la faiblesse de l'épargne publique intérieure constitue l'un des principaux facteurs de déséquilibre des comptes courants en Afrique. La hausse des déficits fiscaux, résultant de la stagnation des recettes

L'investissement s'est accru en Afrique tandis que l'épargne intérieure est demeurée extrêmement volatile

FIGURE 1.26 Moyenne pondérée des exportations et importations dans les cinq principales économies d'Afrique, 2000–2016



Source : Statistiques de la BAD et World Economic Outlook du Fonds monétaire international.

ENCADRÉ 1.4 La relation entre balance courante, investissement et épargne

Soit B_t les actifs extérieurs nets au temps t , la balance courante correspond à la variation des actifs extérieurs nets :

$$\Delta B_{t+1} = B_{t+1} - B_t = CA_t.$$

Et tenant compte des contraintes budgétaires internes, la somme de la consommation et des investissements publics et privés est égale à la production plus le revenu extérieur net, plus la variation des actifs extérieurs :

$$C_t + I_t + G_t + \Delta B_{t+1} = Y_t + r_t B_t.$$

L'épargne intérieure, définie comme la production moins la consommation publique et privée, plus le revenu extérieur net, doit être égale à :

$$S_t = Y_t + r_t B_t - C_t - G_t = \Delta B_{t+1} + I_t = CA_t + I_t.$$

De ce fait, la balance courante reflète un déséquilibre épargne-investissement :

$$CA_t = S_t - I_t.$$

Enfin, en définissant la balance commerciale comme étant égale aux exportations nettes de biens (biens produits moins biens consommés ou investis) :

$$TB_t = Y_t - (C_t + I_t + G_t).$$

La balance courante pourra donc être exprimée comme la somme des revenus nets de facteurs étrangers et de la balance commerciale :

$$CA_t = r_t B_t + TB_t.$$

fiscales, de la volatilité des recettes non fiscales et de l'augmentation des dépenses en infrastructures de base et en besoins sociaux, se reflète dans l'accumulation des dettes extérieures.

L'investissement s'est accru en Afrique, quoique lentement, tandis que l'épargne intérieure est demeurée extrêmement volatile, enregistrant un recul dans les années 1990, un redressement en 2000 et, récemment, une chute drastique (figure 1.28). Cette tendance cache toutefois des variations substantielles entre les régions et les pays. L'investissement est le plus élevé en Afrique du Nord et en Afrique de l'Est, allant de 25 à 27 % du PIB, et le plus faible en Afrique de l'Ouest, chutant à 15 % du PIB (figures 1.29 et 1.30).

Depuis 2015, il y a un recul de l'épargne dans la plupart des régions, particulièrement en Afrique de l'Ouest et dans les pays exportateurs de produits de base¹². Ce recul est en partie dû à l'accroissement des déficits publics découlant de la chute des cours du pétrole (voir figure 1.29). En Afrique de l'Est, la hausse de l'investissement n'a pas été assortie d'une baisse de l'épargne, ce qui peut expliquer partiellement la surperformance relative de cette région : les grands besoins de financement extérieur sont principalement motivés

par l'investissement en capital productif plutôt que par une baisse de l'épargne publique ou privée.

L'analyse suggère une forte persistance des excédents et déficits commerciaux. L'industrialisation joue un important rôle dans le passage des déficits commerciaux à des excédents commerciaux, même en fonction des niveaux de développement (approximés par le PIB par habitant et la part des services en valeur ajoutée). Après avoir pris en compte les effets fixes par pays et par année, on note que la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, la part de la population de la plus grande ville sur l'ensemble de la population urbaine du pays, et le taux d'urbanisation démontrent tous une corrélation positive avec la balance courante, ce qui suggère l'existence d'une relation entre la spécialisation dans le domaine des biens manufacturés à haute valeur ajoutée produits à grande échelle et l'accumulation d'un excédent commercial (tableau 1.3). Les pays enregistrant des taux croissants d'urbanisation et d'industrialisation offrent plusieurs exemples de réussite : de 2012 à 2016, le taux d'urbanisation du Cabo Verde a augmenté de 11 %, passant de 55 % en 2012 à 66 % en 2016. Dans la même période, la Tanzanie également a enregistré une hausse de 9 % du

FIGURE 1.27 La relation entre la balance courante, l'épargne publique et privée, et les investissements publics et privés en Afrique, 2000–2017



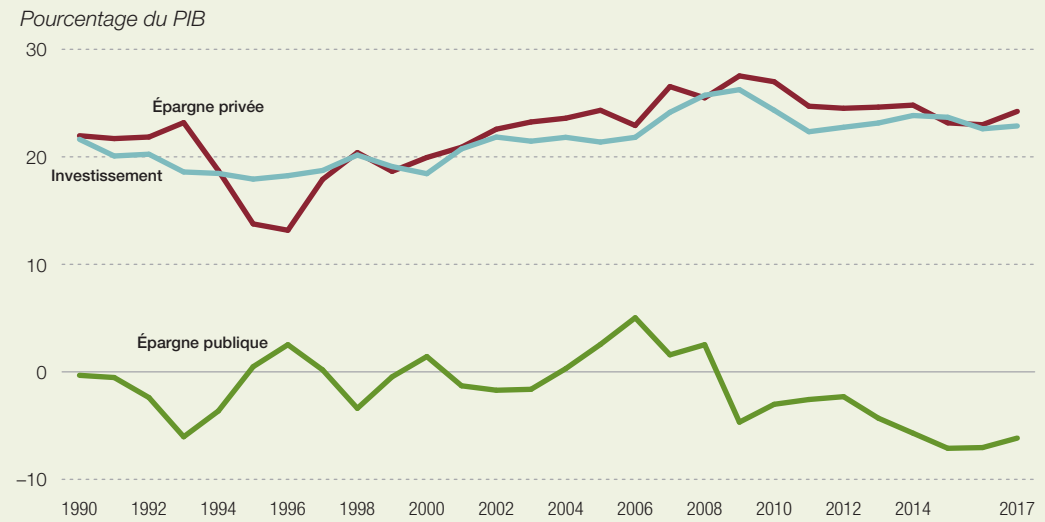
Source : Statistiques de la BAD, indicateurs mondiaux de développement de la Banque mondiale et perspectives économiques mondiales du FMI.

taux d'urbanisation. D'autres pays ont par contre connu un déclin de l'urbanisation. C'est le cas du Zimbabwe dont le taux d'urbanisation est passé de 35 % en 2002 à 32 % en 2016.

Il semble également y avoir une corrélation positive entre le niveau de développement, d'une

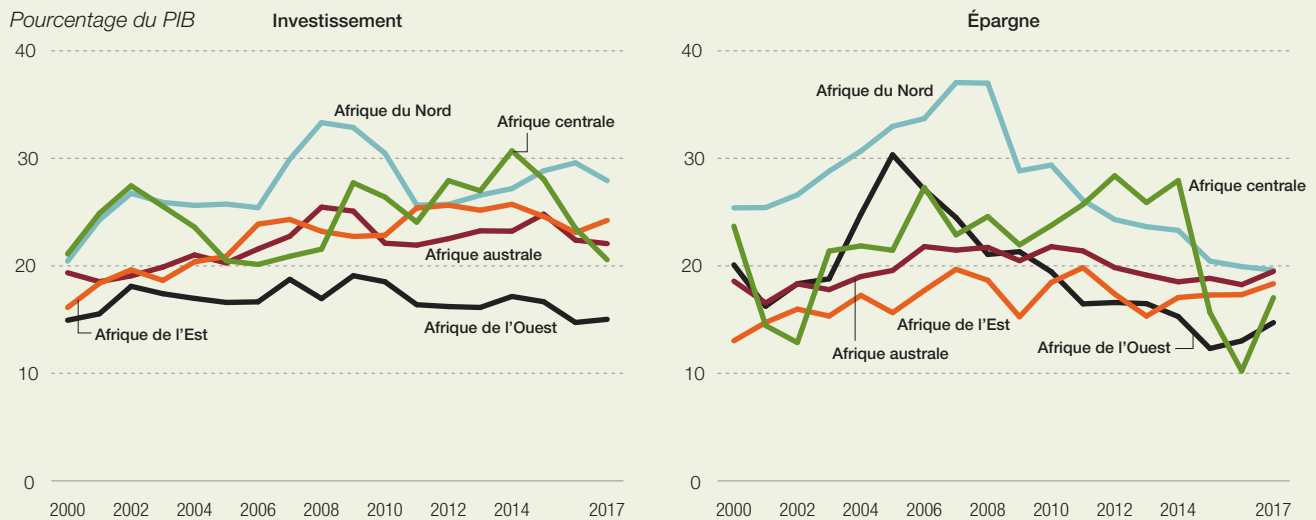
part, et la balance courante et la balance commerciale, de l'autre. Cette corrélation fournit des preuves évocatrices d'une trajectoire de croissance dans laquelle les apports de capitaux étrangers mènent progressivement à l'industrialisation et réduisent la dépendance à l'égard

FIGURE 1.28 Moyenne pondérée de l'investissement et épargne publique et privée en Afrique, 1990–2017



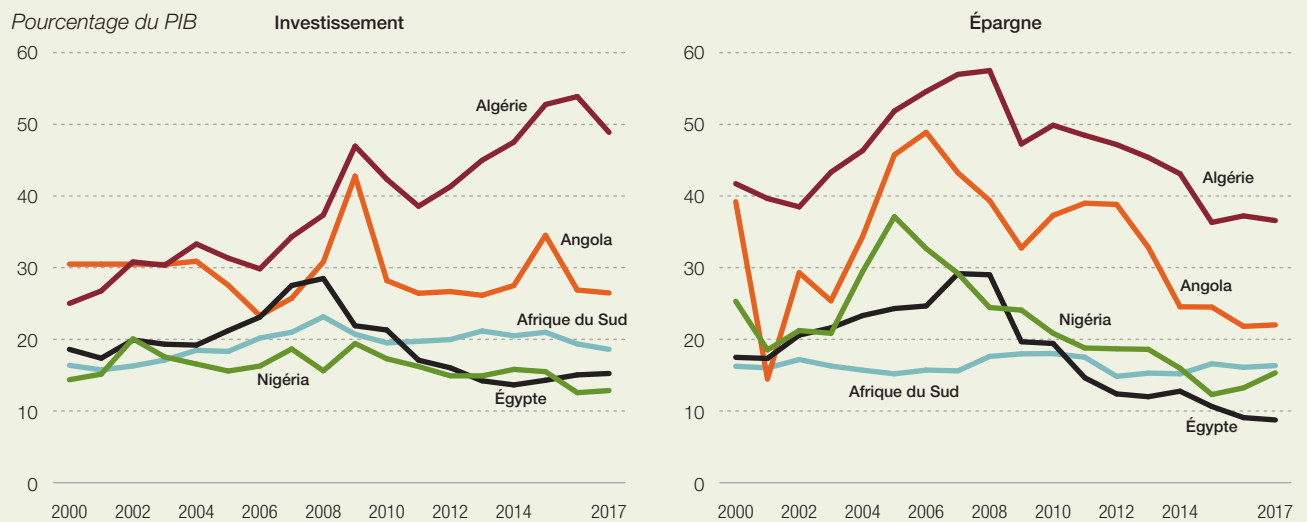
Source : statistiques de la BAD, indicateurs mondiaux de développement de la Banque mondiale et perspectives économiques mondiales du FMI.

FIGURE 1.29 Investissement et épargne en Afrique, par région, 2000–2017



Source : Statistiques de la BAD, indicateurs mondiaux de développement de la Banque mondiale et perspectives économiques mondiales du FMI.

FIGURE 1.30 Investissement et épargne dans les cinq plus grandes économies d'Afrique, 2000–2017



Source : Statistiques de la BAD, indicateurs mondiaux de développement de la Banque mondiale et perspectives économiques mondiales du FMI.

des financements extérieurs. Les déficits publics (mesurés par le solde budgétaire en part du PIB) semblent baisser la balance courante, suggérant ainsi l'existence d'un double déficit sur le continent. Ce phénomène a été bien documenté ailleurs dans la littérature. Il met en évidence la capacité limitée de l'épargne intérieure à atténuer les variations de déficits publics ainsi que le rôle clé du gouvernement pour générer et collecter la plupart des recettes d'exportation provenant des matières premières et de l'exploitation des ressources naturelles.

La compétitivité est également un facteur essentiel aussi bien de la balance courante que des excédents externes. Une hausse de l'indice du taux de change réel entraîne une détérioration des exportations nettes, bien que l'ampleur de cet effet soit limitée. L'industrialisation est associée à une amélioration de la balance courante, tandis que l'importation de biens de consommation et la spécialisation dans les services sont en corrélation avec la dégradation de la balance courante et de la balance commerciale. L'augmentation des investissements nationaux, tant publics que privés, entraîne aujourd'hui des déficits plus importants, car l'épargne intérieure s'avère insuffisante pour financer les infrastructures productives

dont le gouvernement et le secteur privé ont besoin. Cet état de fait met en évidence le compromis essentiel pour les pays en développement, entre les déficits actuels et investissements générant des capacités d'exportation (voir la section suivante). L'augmentation des parts des investissements public et privé dans le PIB est en effet liée à la hausse des déficits commerciaux, conformément à l'interprétation des déséquilibres extérieurs basée sur l'analyse du fossé entre l'épargne et l'investissement, ce qui suggère que l'investissement est un facteur déterminant des besoins de financement des comptes courants en Afrique. En d'autres termes, investir aujourd'hui en Afrique nécessite d'importantes entrées de capitaux étrangers et l'importation de biens d'équipement.

Analyse plus poussée : contenu en importations et croissance future

Tous les déficits commerciaux ne sont pas équivalents. Dans les pays africains, une analyse détaillée de la dynamique de la balance commerciale, axée sur les importations de biens de consommation, de capitaux et de biens intermédiaires, fournit une information plus approfondie sur la viabilité à long terme des comptes courants. La documentation récente sur les comptes courants,

Depuis 2015, il y a un recul de l'épargne dans la plupart des régions, particulièrement en Afrique de l'Ouest et dans les pays exportateurs de produits de base

TABLEAU 1.3 Régression de la balance commerciale

Facteur	Coefficient
Balance commerciale retardée (% du PIB)	0,531*** (0,023)
Croissance réelle du PIB (% annuel)	0,062* (0,036)
Valeur ajoutée de l'industrie (% du PIB)	0,447*** (0,038)
Croissance démographique (%)	20,880 (21,884)
Solde budgétaire global (% du PIB)	0,073*** (0,025)
Formation brute de capital privé (% du PIB)	-0,427*** (0,028)
Formation brute de capital public (% du PIB)	-0,315*** (0,039)
Inflation des prix à la consommation (% annuel)	0,008 (0,014)
Indice du taux de change réel (2000 = 100)	-0,001* (0,0004)
Log PIB par habitant (\$)	6,482** (2,703)
Log PIB par habitant (\$), au carré	-0,216 (0,199)
Nombre d'observations	945
R ²	0,678
R ² ajusté	0,648
Statistique F	165,388*** (df = 11; 865)

* significatif au niveau de 10 % ; ** significatif au niveau de 5 % ; *** significatif au niveau de 1%.

Source : statistiques de la BAD, indicateurs mondiaux de développement de la Banque mondiale et perspectives économiques mondiales du FMI.

Remarque : comprend les effets fixes par pays et par année.

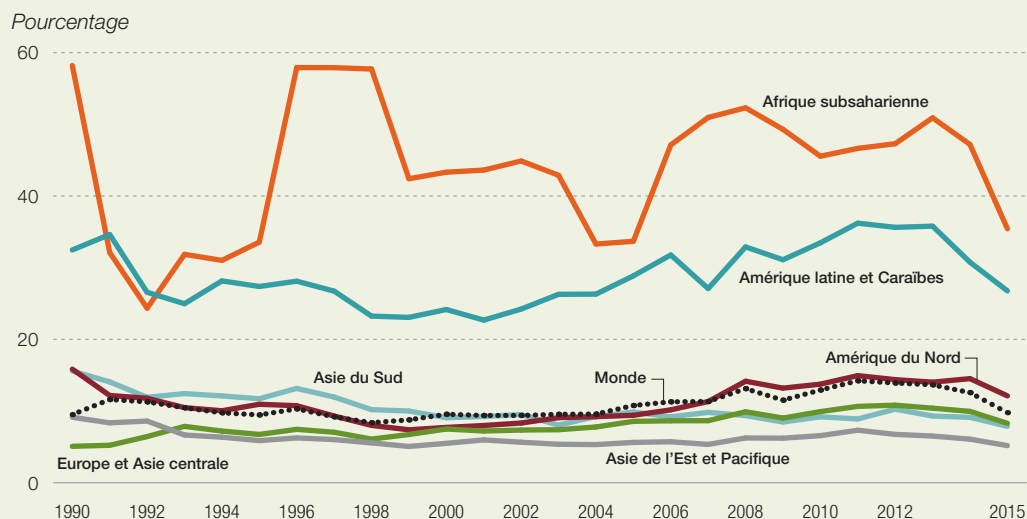
la croissance portée par les exportations et les changements structurels facilite également l'évaluation de la viabilité des récents déséquilibres extérieurs en Afrique en utilisant une analyse sectorielle, désagrégée, du contenu des importations et des exportations plutôt qu'en se basant sur une perspective globale de la position extérieure¹³. L'accent est mis ici sur deux sous-dimensions du changement structurel induit par le commerce: d'un côté, les importations de biens d'équipement, qui sont ensuite utilisés dans la production et qui permettent à un pays de développer une base manufacturière solide et d'avoir une forte assise financière, et de l'autre, les importations de biens

intermédiaires, qui permettent une intégration plus poussée dans les chaînes de valeur mondiales, un des facteurs essentiels de la croissance du niveau de vie dans les économies en développement¹⁴. Les données commerciales désagrégées à un niveau industriel général sont utilisées pour mettre en évidence le degré de transition des économies africaines vers les importations de biens d'équipement et de produits à forte intensité de propriété intellectuelle, susceptibles de déclencher la croissance d'industries axées sur les exportations.

L'Afrique reste fortement spécialisée dans les exportations de matières premières à faible contenu en emplois et à faible complexité (notamment les combustibles fossiles). Ces exportations de matières premières représentent environ 40 % des exportations de la région, qui est ainsi la plus spécialisée du monde (figure 1.31). L'un des principaux goulets d'étranglement compromettant les perspectives de croissance du continent tient dans l'insuffisance de la réallocation de l'emploi depuis les secteurs des services et de l'industrie légère – qui sont caractérisés par une haute intensité de main-d'œuvre et des matières premières à faible productivité (ainsi que des services non exportables) – vers des industries exportatrices bénéficiant d'économies d'échelle externes plus importantes. De plus, le schéma de spécialisation actuel est associé à plusieurs risques dont la volatilité des termes de l'échange, un potentiel limité en termes de différenciation et de pouvoir de marché, une capacité moindre à exploiter les externalités de connaissances et d'économie d'échelle, et enfin, la dépendance aux fluctuations de la demande extérieure.

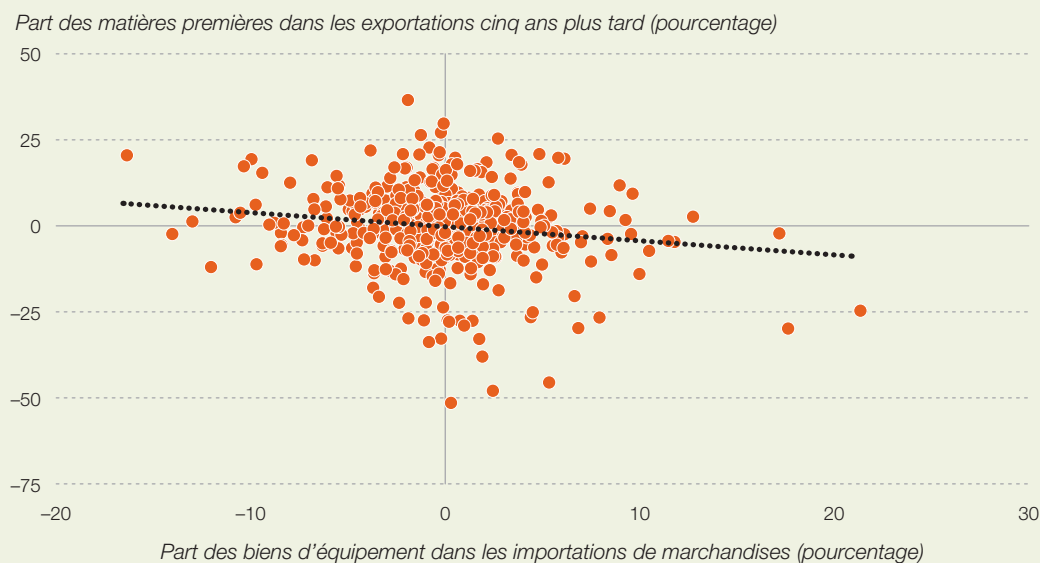
Dans les pays africains, une part plus importante de biens d'équipement dans les importations de marchandises est associée à une plus faible spécialisation, à l'avenir, dans les matières premières. Ainsi on remarque une forte corrélation entre une part plus élevée de biens d'équipement dans les importations sur une année donnée et une part plus faible des matières premières dans les exportations cinq ans plus tard, une fois que la part actuelle des matières premières dans les exportations, le PIB par habitant et les effets fixes par pays et par année ont été pris en compte (figure 1.32). Les analyses de régression mettent en évidence le rôle essentiel des biens intermédiaires et des biens d'équipement dans

FIGURE 1.31 Part des matières premières dans les exportations, par région du monde, 1990–2015



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

FIGURE 1.32 Relation entre la part des biens d'équipement dans les importations de marchandises et la part des matières premières dans les exportations cinq ans plus tard en Afrique



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariables dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

L'industrialisation, l'accroissement de la capacité d'exportation et la hausse des excédents commerciaux sont plus susceptibles de découler de déficits de la balance courante résultant des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires

la réduction de la dépendance future à l'égard des exportations de matières premières et dans le déclenchement et la pérennisation de l'industrialisation, de l'urbanisation et de changements structurels. L'effet est le plus marqué en Afrique du Nord, peut-être parce que la région a un niveau de développement plus élevé et qu'elle dépend moins des exportations de matières premières.

Importations de biens intermédiaires et d'équipement

L'industrialisation, l'accroissement de la capacité d'exportation et la hausse des excédents commerciaux sont plus susceptibles de découler de déficits de la balance courante résultant des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires que de déficits résultant d'importations excessives de biens de consommation. La part des biens d'équipement dans les importations est la plus élevée dans les régions émergentes ayant la croissance la plus rapide, telles que l'Asie de l'Est et le Pacifique. Cette part est en revanche plus faible sur le continent africain, où elle est plus proche de celle observée en Europe et en Asie centrale. En outre, la part des biens d'équipement dans les importations a diminué en Afrique, stagnant à environ 25 %, contre près de 40 % en Amérique latine et en Asie de l'Est.

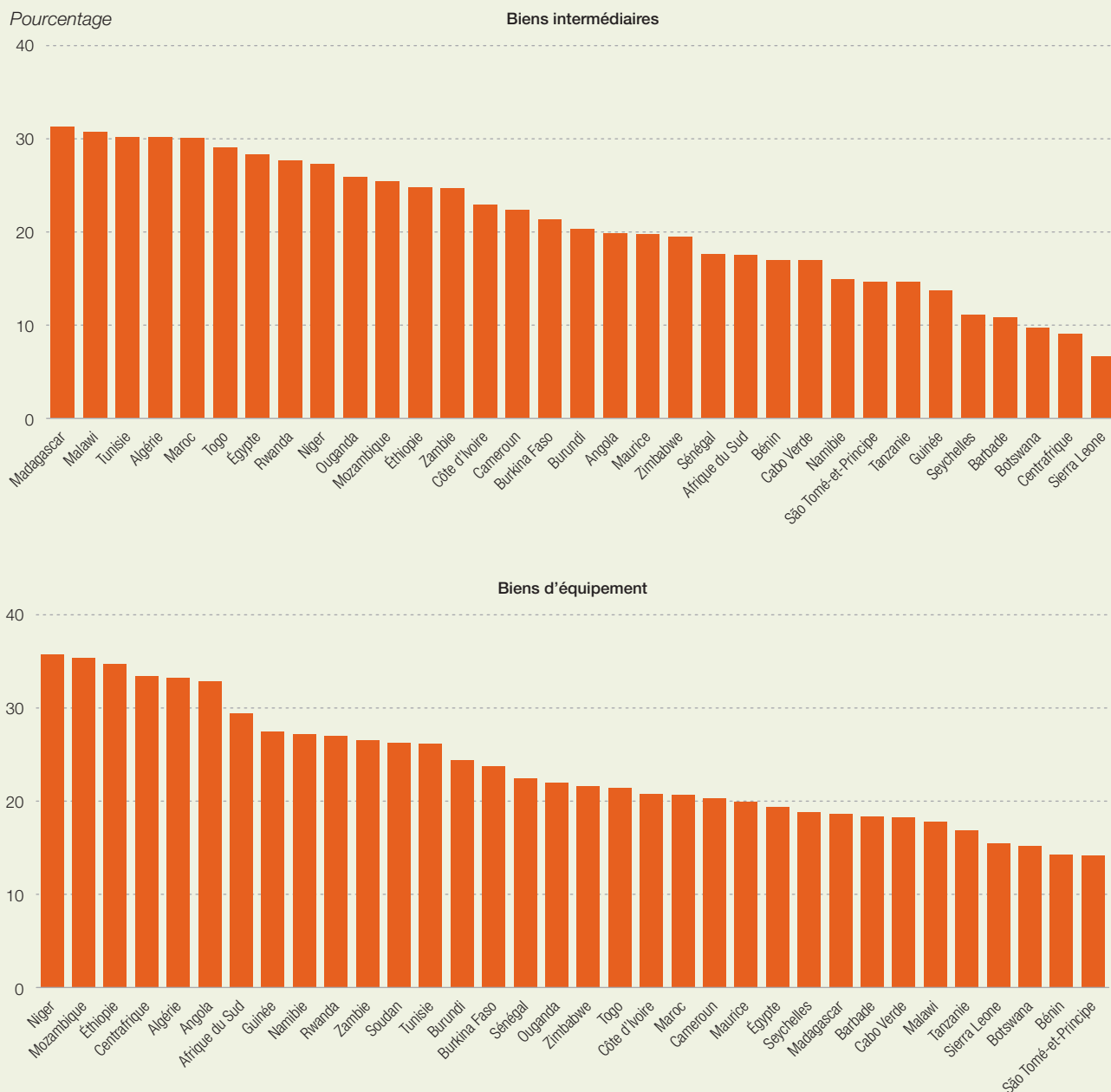
La part des biens intermédiaires et des biens d'équipement dans les importations en 2015 (l'année la plus récente avec des données désagrégées) varie considérablement d'un pays africain à l'autre. Elle est élevée parmi les pays spécialisés dans l'industrie manufacturière légère, le tourisme et d'autres services, notamment à Madagascar, en Tunisie et au Maroc, qui sont déjà bien intégrés dans les chaînes de valeur mondiales (figure 1.33). Ces pays qui se sont spécialisés dans les exportations de textiles, de circuits intégrés, de fils isolés et de petits appareils électroniques¹⁵ approvisionnent les acheteurs traditionnels, notamment ceux de l'Union européenne, en produits manufacturés légers à faible coût. Ils ont saisi au moins une partie de la valeur générée par l'accumulation de tâches le long des chaînes de valeur mondiales. En revanche, les biens d'investissement et les machines sont importés principalement par les grands pays producteurs de carburant et les pays dotés d'une industrie

lourde, notamment le Niger, l'Algérie, l'Angola et l'Afrique du Sud, qui exportent principalement des matières premières et des hydrocarbures ou des produits de l'industrie lourde (produits chimiques, produits métalliques, voitures, charbon et produits dérivés du charbon).

Les importations de biens d'investissement ont un effet salutaire sur le changement structurel, sur la croissance des industries portées par les exportations et sur les corrections ultérieures des déséquilibres des comptes courants et externes. La croissance à long terme du revenu par habitant semble être en corrélation avec une part plus élevée des importations de capitaux. Les analyses de régression montrent que quand les pays ont concentré leurs importations sur les produits et industries à forte intensité de capital et situés en amont, ceux-ci ont plus de chances d'enregistrer une croissance accélérée, une industrialisation accrue, un meilleur équilibre de la balance commerciale et une baisse de leur dette extérieure suite à une hausse des exportations et à une substitution des importations¹⁶ par rapport aux pays dans lesquels les importations initiales sont principalement portées par les secteurs de consommation finale. Après avoir pris en compte les effets fixes par pays et par année et la part initiale de l'industrie et du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée, on remarque que la hausse des importations de biens d'investissement entraînera probablement une augmentation de la part de l'industrie dans le PIB (figure 1.34). L'importance des importations de biens d'investissement est corroborée par leur forte corrélation avec la croissance future et la concomitante réduction de la pauvreté. La croissance du PIB par habitant sur cinq ans est corrélée à la part des biens d'investissement dans les importations totales, même après la prise en compte de divers éléments observables et des effets fixes par pays et par année.

Après prise en compte de la part actuelle des exportations dans le PIB, du logarithme du PIB par habitant et des effets fixes par année et par pays, il apparaît que l'augmentation de l'investissement entraîne 5 et 10 ans plus tard une amélioration de la performance des exportations et de la balance commerciale ; par ailleurs l'amélioration sur le court terme est plus étroitement corrélée avec l'investissement privé tandis que l'amélioration sur

FIGURE 1.33 Part des biens intermédiaires et des biens d'équipement dans les importations en Afrique, par pays, 2015



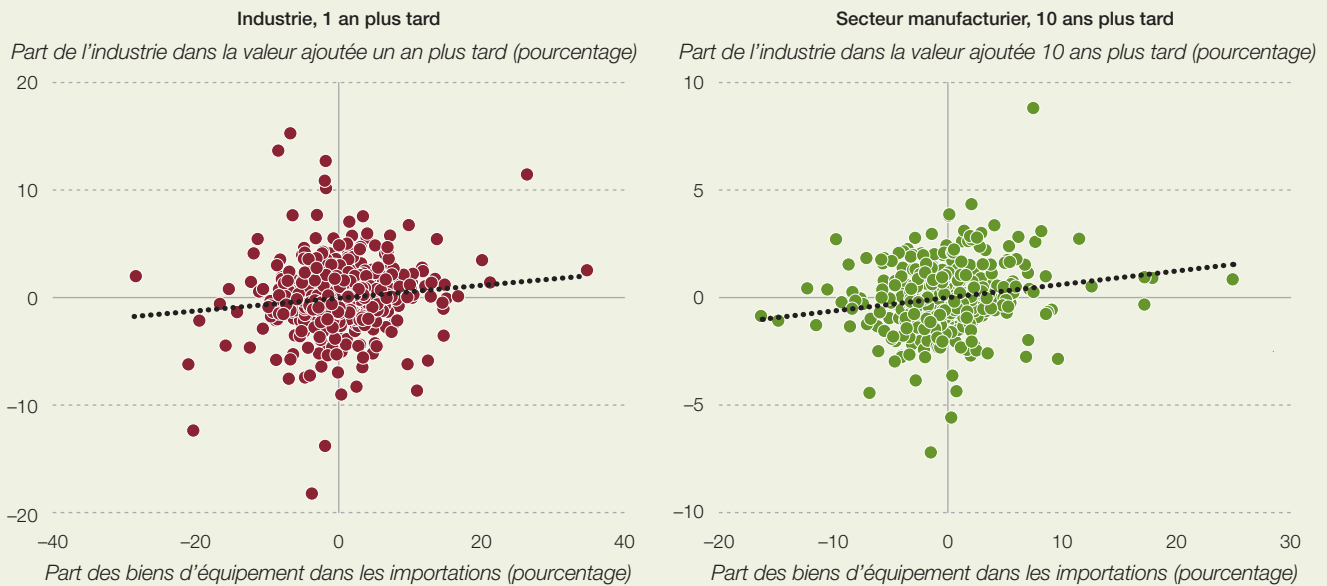
Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

le long terme est plus étroitement corrélée avec l'investissement public.

Les pays africains où la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée est la plus élevée affichent également des niveaux de

développement plus élevés. Ils suivent le chemin bien établi de l'industrialisation, de l'urbanisation et du mouvement ascendant dans la chaîne de valeur ajoutée. L'augmentation de la formation de capital privé a un impact important sur la

FIGURE 1.34 Relation entre la part de capital privé dans les importations et les parts futures de l'industrie et du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée en Afrique



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariables dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

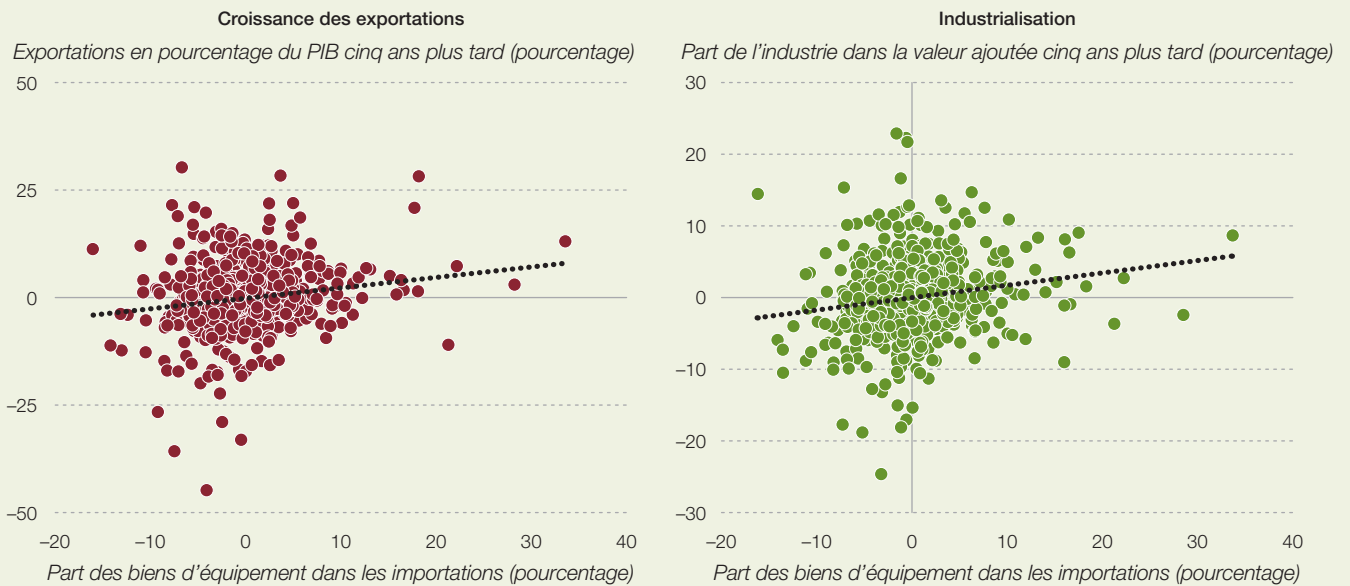
croissance future des exportations (figure 1.35). L'impact est similaire dans toutes les régions africaines, bien qu'il soit plus faible en Afrique de l'Ouest, et plus faible et moins robuste en Afrique centrale, où les investissements ont principalement ciblé l'extraction des hydrocarbures et des matières premières et sont par conséquent moins corrélés avec la croissance future des exportations du fait qu'avec un tel degré de spécialisation, les termes de l'échange deviennent extrêmement volatils. Une meilleure performance à l'exportation s'inscrivant à la suite d'une forte hausse de l'investissement privé résulte d'une industrialisation plus rapide. L'augmentation des investissements privés est associée à une forte hausse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en cinq ans.

Au-delà de l'importation de biens d'investissement, c'est l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales qui est un facteur clé du développement et du changement structurel dans les pays en développement. Cette intégration favorise

la convergence des niveaux de vie de plusieurs manières : transferts de technologie et externalités du savoir-faire, soutien logistique et possibilités d'exportation supplémentaires, réduction de la volatilité des termes de l'échange et du coût de la découverte de partenaires commerciaux¹⁷. Pour l'Afrique, une hausse des importations de biens intermédiaires est associée à une part plus importante de l'industrie dans la valeur ajoutée en cinq ans – une forte association qui tient lorsque l'on prend en compte les effets fixes par pays et par année, la part initiale de l'industrie et le PIB par habitant (figure 1.36).

Après la prise en compte des effets fixes par pays et par année, des parts de biens d'équipement dans les importations et de la part des matières premières dans les exportations, on remarque qu'une part plus grande des importations de biens intermédiaires est également associée à un meilleur classement dans l'Indice de compétitivité mondiale du Forum économique

FIGURE 1.35 Relation entre la formation brute de capital privé et les exportations futures en part du PIB et de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en Afrique



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariables dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

mondial (figure 1.37). Les expériences réussies en Afrique en matière d'intégration mondiale et de diversification des exportations sont également celles des pays ayant des parts élevées de biens intermédiaires dans les importations, avec des tendances croissantes à Madagascar, en Éthiopie et en Tunisie ces dernières années (figure 1.38).

L'intégration monétaire et financière : évaluation des défis

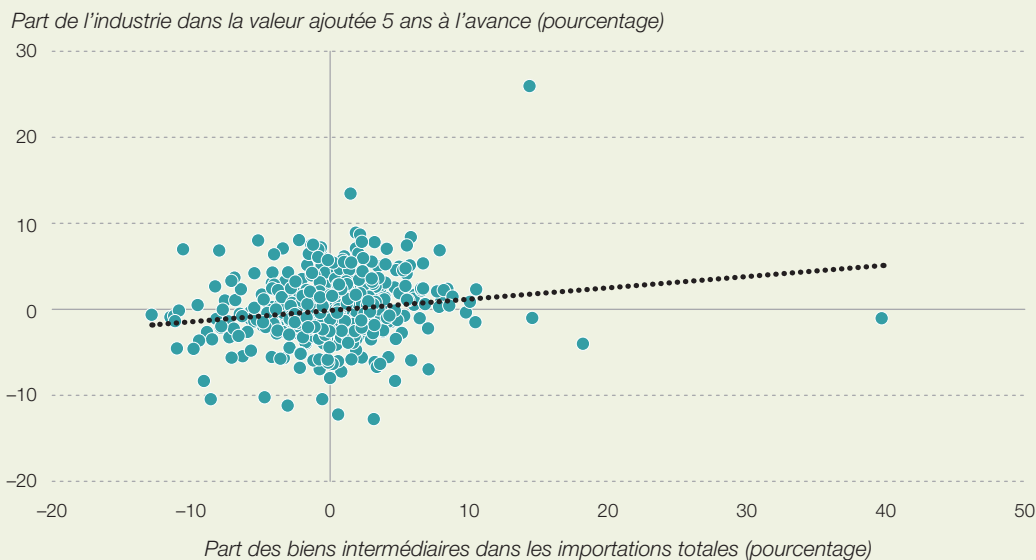
L'Afrique abrite trois unions monétaires – l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'Aire monétaire commune. Pourtant, les dirigeants politiques du continent envisagent de créer de nouvelles unions ou d'élargir les trois existantes. L'une des principales raisons justifiant la mise en place de ces unions monétaires est l'avantage politique attendu de la création d'une monnaie unique continentale, qui

serait le symbole de l'unité africaine. Une autre justification plus technique a trait à la réduction des coûts et aux avantages liés à la participation à de telles unions, qu'elles soient régionales ou continentales.

Comme indiqué dans les *Perspectives économiques en Afrique* de l'année dernière, les pays s'engagent dans des unions monétaires dans l'espoir d'obtenir des avantages macroéconomiques et structurels.¹⁸ Ces avantages comprennent un taux de change et un environnement macroéconomique stables, une vulnérabilité extérieure moindre, un commerce intra régional plus développé, une plus grande intégration financière, une baisse des coûts de transaction (à mesure que les coûts de conversion des devises diminuent) – et donc une croissance plus rapide et une plus grande convergence entre les pays membres. Mais tout ceci a un coût. Par définition, les unions monétaires limitent la marge de manœuvre des pays membres des pays membres quant à

Les pays africains où la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée est la plus élevée affichent également des niveaux de développement plus élevés

FIGURE 1.36 Relation entre les importations de biens intermédiaires et la future part de l'industrie dans la valeur ajoutée en Afrique



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariables dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

l'utilisation d'instruments monétaires pouvant les aider à s'adapter aux chocs extérieurs.

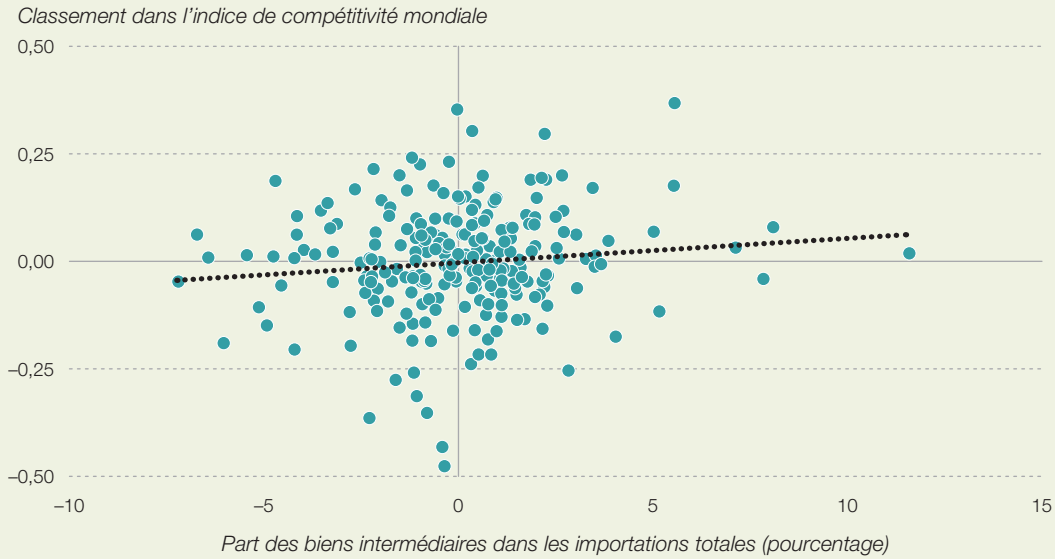
Le cadre d'analyse standard utilisé par de nombreux économistes pour évaluer la viabilité d'une Union monétaire et la possibilité d'en élargir une est la zone monétaire optimale.¹⁹ En théorie, l'adhésion à une union monétaire peut être bénéfique en fonction du degré d'ouverture et du niveau de développement du commerce intra régional, du degré de mobilité de la main-d'œuvre et des facteurs, de la symétrie des chocs entre les pays membres, du système de partage des risques et du soutien financier apporté aux pays confrontés à de graves difficultés économiques.

Masson, Debrun et Pattillo (2015) utilisent ce cadre général pour tenter de répondre à trois importantes questions. Premièrement, les unions monétaires existantes en Afrique sont-elles économiquement viables ? Deuxièmement, faut-il élargir les unions monétaires existantes ou en créer de nouvelles ? Troisièmement, quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la zone

euro ? Ils concluent que les unions monétaires africaines sont économiquement viables et que l'adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine apporte des gains économiques nets, bien que les avantages ne soient pas égaux entre pays membres (tableau 1.4). Les pays bénéficient d'une plus grande stabilité monétaire du fait que leur monnaie commune est arrimée à l'euro. En revanche, ils sont moins bien lotis car ils ne peuvent pas utiliser les ajustements de change pour atténuer les effets des chocs financiers extérieurs. Les résultats sont similaires pour l'Aire monétaire commune, rattachée au rand sud-africain.

Les unions monétaires existantes devraient-elles être élargies ? Par exemple, l'Union économique et monétaire ouest-africaine devrait-elle inclure la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ? Si on ajoute la Gambie, le Ghana et la Guinée à l'Union économique et monétaire ouest-africaine, on remarque qu'il y aurait des gains nets (même s'ils sont réduits)

FIGURE 1.37 Relation entre les importations de biens intermédiaires et la compétitivité mondiale en Afrique

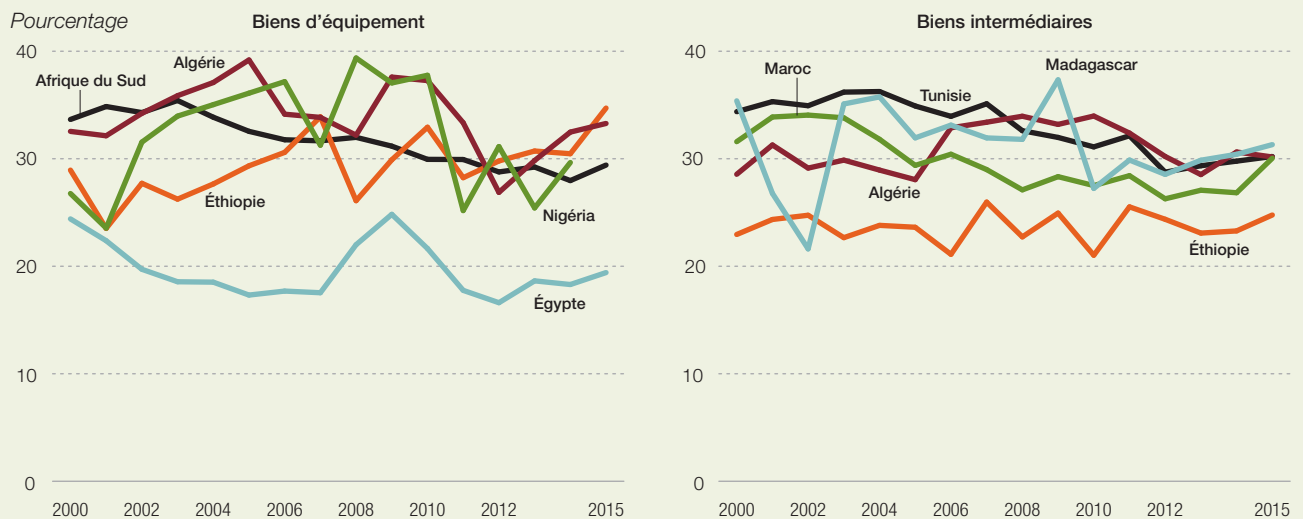


Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariables dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales est un facteur clé du développement et du changement structurel

FIGURE 1.38 Parts des biens d'équipement et des biens intermédiaires dans les importations des cinq plus grandes économies d'Afrique, 2000–15



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et Statistiques du commerce international de la Banque mondiale.

Les évaluations des résultats de l'intégration monétaire sont contrastées

TABLEAU 1.4 Gains sociaux nets découlant de l'adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (pourcentage du PIB)

	Net welfare gain	Monetary externality	Fiscal asymmetry	Shock asymmetry
Bénin	0,87	1,44	-0,45	-0,13
Burkina Faso	1,28	1,44	-0,09	-0,07
Côte d'Ivoire	1,28	1,44	-0,06	-0,1
Mali	1,93	1,44	0,56	-0,05
Niger	0,77	1,44	-0,06	-0,61
Sénégal	1,48	1,44	0,18	-0,14
Togo	0,93	1,44	-0,37	-0,15

Source : Masson, Debrun, et Patillo 2015.

TABLEAU 1.5 Gains ou pertes nets en termes de prospérité résultant de l'ajout des pays un par un à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (pourcentage du PIB)

Pour les nouveaux membres	Gain net ou perte nette en prospérité	Pour les actuels membres						
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Gambie	-0,0015	0,0006	0,0006	0,0005	0,0005	0,0006	0,0006	0,0006
Ghana	0,0129	0,0037	0,0038	0,0043	0,004	0,0038	0,0037	0,004
Guinée	0,0024	0,0009	0,0008	0,0005	0,0007	0,001	0,0009	0,0006
Nigéria	0,0229	-0,0128	-0,0134	-0,0175	-0,016	-0,0133	-0,0114	-0,017

Source : Masson, Pattillo, et Debrun (2015).

aussi bien pour les membres actuels que pour les nouveaux membres (tableau 1.5). Par contre, l'ajout du Nigéria ne serait pas bénéfique pour les membres actuels, bien que cela puisse améliorer la prospérité du Nigéria, qui bénéficierait alors d'une monnaie plus stable. Mais sans le Nigéria, l'élargissement de l'union monétaire ouest-africaine saperait les gains nets des membres actuels et des nouveaux membres.

En se basant sur les enseignements de la zone euro, Masson, Debrun et Patillo (2015) indiquent qu'en plus de satisfaire aux critères de convergence macroéconomique, une intégration plus étroite dans d'autres dimensions est nécessaire pour tirer un meilleur parti des avantages d'une union monétaire. Plus précisément, ils recommandent une coordination étroite de la supervision

bancaire et une facilité de prêt en dernier ressort au niveau des unions monétaires. Ils suggèrent également que les pays membres des unions monétaires devraient être disposés à en renflouer d'autres dans des circonstances extrêmes, entre autres dimensions non économiques.

Une telle évaluation généralement positive des unions monétaires africaines a suscité un certain scepticisme chez d'autres chercheurs.²⁰ La théorie de la zone monétaire optimale est, en effet, susceptible d'être sujette à un grand nombre de critiques. Premièrement, elle est parfois difficile à tester et à valider de manière empirique, en particulier dans les pays où les données relatives aux variables macroéconomiques clés sont insuffisantes ou inexactes.²¹ Deuxièmement, les différences au niveau des marchés du travail

(dispositifs institutionnels, comportement des syndicats) ne disparaîtront pas nécessairement avec le temps, à mesure que l'union monétaire s'imposera. Troisièmement, les différences de performance économique entre les pays membres d'une union monétaire peuvent ne pas être décisives. En effet, il est peu probable qu'un choc de demande ne se limite qu'à un seul pays et le cas échéant, il serait de toute façon compensé par l'importance et la structure du commerce.²²

En outre, la disparité des structures sectorielles est souvent le point final d'une intégration monétaire efficace, et non le point de départ. Voici pourquoi : l'interaction de rendements plus élevés et de coûts de transport plus faibles conduit à un développement régional inégal, facilitant le regroupement d'entreprises à certains endroits et entraînant ainsi la création de régions centrales et périphériques. Dans de telles circonstances, la réduction des coûts de transport faciliterait non seulement la localisation de la production là où elle est la moins coûteuse, mais elle permettrait également de concentrer la production dans un seul endroit afin de réaliser des économies d'échelle. Cette nouvelle économie de l'espace tend à localiser les industries dans les pays d'une union monétaire où les rendements sont plus élevés et à faire en sorte que certains pays se spécialisent au sein de l'union. En d'autres termes, les membres d'une union monétaire n'auront une structure économique différente que beaucoup plus tard.

Compte tenu de ces limites aux critères d'évaluation proposés par les promoteurs des zones monétaires optimales, deux autres problèmes doivent être analysés : l'absence de mécanismes solides et crédibles de coordination fiscale au sein des unions monétaires africaines et l'incertitude concernant la création et la répartition des revenus tirés de l'impression de monnaie (seigneurage) :

- *Le manque de coordination.* Avec leur coordination explicite des politiques monétaire et des taux de change, les unions monétaires nécessitent une coopération forte au niveau des politiques budgétaires de tous les États membres. Compte tenu des différences structurelles entre les différents domaines d'une union monétaire donnée, les politiques budgétaires doivent en être les stabilisateurs, en faisant de sorte que les transferts puissent compenser

les problèmes économiques d'un État membre en difficulté. Toutefois, des politiques budgétaires très divergentes pourraient exposer l'union à des contraintes insupportables, en particulier si elles entraînent des mouvements contradictoires de la balance des paiements. Le « fédéralisme fiscal » qui aide l'Allemagne, les États-Unis et d'autres régions monétaires fédérales à réussir malgré la diversité économique de leurs régions est absent des unions monétaires africaines. Le problème est que les recettes publiques provenant de la taxation du commerce international et des transactions varient considérablement entre les pays africains de la même union monétaire. Les pays membres ne tirent donc pas tous les mêmes avantages de l'intégration économique.

- *La perte des revenus de seigneurage.* Le coût d'opportunité du renoncement au seigneurage devrait être pris en compte dans les estimations des gains tirés de l'intégration monétaire entre pays africains.²³ Les recettes publiques provenant de l'impression de la monnaie peuvent parfois représenter une part assez élevée du PIB et plus de 10 % du total des recettes. C'est une source de revenus car, simplement en imprimant de l'argent pour payer ses dépenses, un gouvernement génère de l'inflation, abaissant ainsi la valeur réelle des paiements et imposant des taxes aux détenteurs d'argent existants.

De quoi a donc besoin une union monétaire pour être efficace ? Elle a besoin d'institutions et de règles budgétaires fonctionnelles et permettant d'aider les États membres à faire face aux chocs asymétriques. Par exemple, une autorité centrale devrait pouvoir organiser des transferts financiers aux pays membres subissant un choc négatif. La libre circulation de la main-d'œuvre, des capitaux et des biens devrait être une réalité et non un objectif. Les politiques en matière de dette et de déficit devraient être cohérentes dans l'ensemble de l'union monétaire et soumises au contrôle strict d'une autorité centrale crédible. De plus, le secteur financier et bancaire devrait être l'objet d'une surveillance attentive exercée par une institution indépendante à l'échelle de l'union qui soit capable d'appliquer des règles prudentielles strictes. Chacune de ces quatre exigences

Par définition, les unions monétaires limitent la marge de manœuvre des pays membres quant à l'utilisation d'instruments monétaires pouvant les aider à s'adapter aux chocs extérieurs

est un défi de taille. Ensemble, elles représentent d'énormes défis macroéconomiques.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

La reprise de la croissance du PIB de l'Afrique suite au creux de 2016 suggère aussi bien une résilience qu'une vulnérabilité aux chocs régionaux et mondiaux. La croissance projetée de 4 % en 2019 et de 4,1 % en 2020 est un progrès bienvenu. Toutefois, la dépendance vis-à-vis de quelques produits de base exportés pour stimuler la croissance ainsi que la vulnérabilité à la volatilité des prix des produits de base ont empêché la plupart des économies africaines de maintenir une croissance élevée. La dépendance aux produits de base a également affaibli les leviers macroéconomiques, suscitant des tensions et des compromis entre les politiques de renforcement de la croissance et les politiques de stabilisation. En conséquence, et comme on le préconise souvent, l'Afrique a besoin de profondes réformes structurelles pour réussir à diversifier son économie, à la fois verticalement et horizontalement.

Diversifier l'économie et entreprendre des changements structurels profonds requièrent un financement important du développement. Outre les revenus provenant des industries extractives et des taxes, la plupart des pays africains bénéficient d'envois de fonds qui dépassent désormais l'APD et l'IED, sans compter les envois de fonds transférés par des canaux informels, qui pourraient représenter la moitié des envois de fonds effectués par les canaux formels. Les politiques visant à réduire le coût des transferts d'argent et à améliorer les plates-formes d'investissement de la diaspora, ainsi que d'autres mesures d'incitation, peuvent accroître la disponibilité des ressources critiques pour le financement du développement. Les envois de fonds entre pays africains transitent en grande partie par des canaux informels en raison des coûts de transfert élevés et des services interbancaires limités en Afrique, ce qui entrave les envois de fonds formels.

Les sorties illicites de capitaux sont très répandues en Afrique. Elles nuisent ainsi à la plupart

des pays africains et réduisent les ressources disponibles pour investir dans les infrastructures, l'électricité et d'autres projets à long terme. (Les flux financiers illicites représentent 5,5 % du PIB en Afrique subsaharienne et ont coûté entre 1 et 1,8 billions de dollars au cours des 50 dernières années.) De plus il est nécessaire de faire un suivi continu de la situation de la dette dans les économies africaines les plus fragiles sur le plan financier pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes de retour d'information afin d'éviter le surendettement. En outre, il est nécessaire d'engager une concertation politique afin d'accroître la sensibilisation sur la viabilité de la dette au plus haut niveau politique, d'établir les bases d'une utilisation efficace des ressources existantes afin de limiter un endettement supplémentaire, de renforcer la capacité des pays à gérer leur dette publique, de soutenir l'utilisation rationnelle et productive de la dette et de renforcer la capacité fiscale.

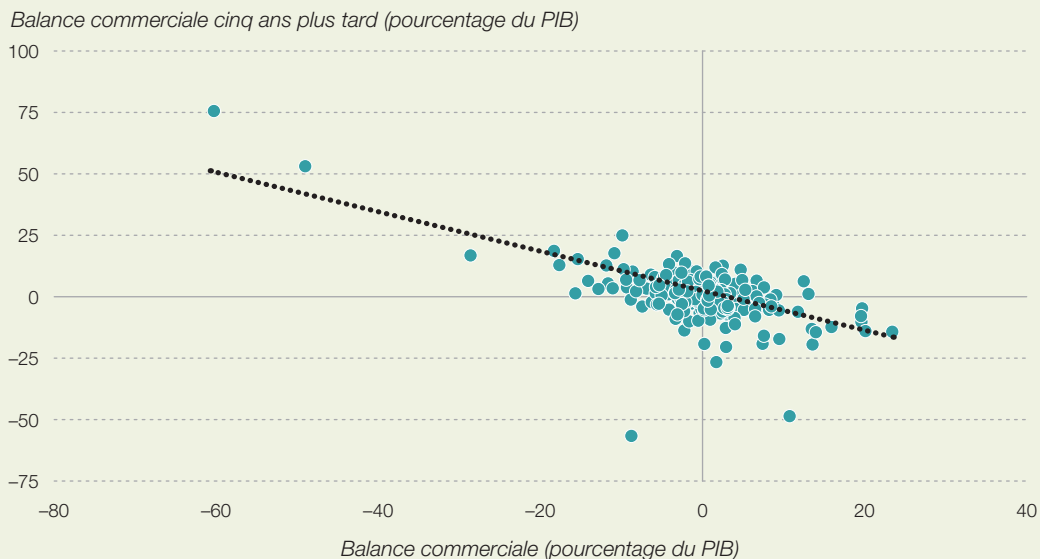
Bien que l'amélioration de la perception des impôts soit l'une des priorités dans de nombreux pays, il convient de trouver un équilibre entre l'objectif fiscal (créer davantage de recettes), l'objectif d'efficacité (prévenir les effets néfastes sur l'investissement et la croissance économique) et l'objectif relatif à l'équité (ce que les gens considèrent comme équitable). Cependant, la réalisation de ces objectifs demeure difficile en raison des faibles revenus des pays, de leurs vastes secteurs informels et de l'inefficacité de leur administration fiscale.

Alors que les taux d'intérêt se normalisent dans les économies avancées diminuent en Afrique, des ajustements de la politique sont nécessaires pour continuer à attirer les investisseurs dans la région, grâce à une performance solide en termes de fondamentaux macroéconomiques, tels qu'une forte croissance du PIB, une inflation stable et faible, une sécurisation des vies et des biens. C'est ce que pourrait réaliser une gestion de la balance courante dans laquelle une croissance impulsée par les exportations entraînerait une accumulation des stocks de capital physique en vue d'accroître la capacité productive de l'économie.

La section précédente a démontré que les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires réduisent le rôle des matières

Une union monétaire a besoin d'institutions et de règles budgétaires fonctionnelles et permettant d'aider les États membres à faire face aux chocs asymétriques.

FIGURE 1.39 Relation entre la balance commerciale actuelle et la balance commerciale future en Afrique



Source : Statistiques de la BAD et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Remarque : 54 pays africains sont pris en compte, avec les données disponibles pour 2000–2017. Les régressions comprennent, d'une part, des effets fixes par pays pour éliminer l'effet des caractéristiques du pays invariants dans le temps et, de l'autre, des effets fixes par année pour réduire l'effet des tendances globales affectant le continent dans son ensemble.

premières dans l'avantage comparatif révélé de l'Afrique, mais que ce schéma de spécialisation comporte certains risques. Les éléments de preuve suggèrent que la convergence de la balance commerciale (le fait que les balances commerciales négatives actuelles sur une année soient associées à des améliorations cinq ans plus tard ; figure 1.41) est en partie fonction de la qualité de la balance commerciale, mesurée comme étant la part des biens d'équipement et intermédiaires dans les importations.

Ces dynamiques offrent une vision prudemment optimiste de la durabilité des déséquilibres extérieurs en Afrique. Le poids croissant des industries exportatrices dans l'investissement intérieur et la part croissante dans les importations des biens d'investissement et des biens intermédiaires par rapport aux biens de consommation accrédite la thèse selon laquelle la dette extérieure tend à être utilisée judicieusement pour financer les infrastructures essentielles et les

investissements industriels susceptibles d'inverser les déficits de la balance commerciale.

Les interventions des pouvoirs publics axées sur l'augmentation de la part des biens intermédiaires et des biens d'investissement dans les importations pourraient aider les pays à tirer profit des économies d'échelle et de gamme et à exploiter les transferts de connaissances issus de processus de production plus avancés. Premièrement, la hausse des investissements privés est associée à une amélioration future de la balance commerciale. Les pays peuvent donc faire face aux importants déficits extérieurs actuels, tant que des incitations fiscales, des cadres institutionnels et des infrastructures de base sont mis en place pour canaliser les investissements en capitaux vers les secteurs les plus susceptibles de conduire à un redressement de la balance commerciale. Deuxièmement, un accent sur l'urbanisation et la réaffectation des ressources les plus productives vers des secteurs à forte intensité d'exportation et

Les politiques visant à réduire le coût des transferts d'argent et à améliorer les plates-formes d'investissement de la diaspora, ainsi que d'autres mesures d'incitation, peuvent accroître la disponibilité des ressources critiques pour le financement du développement

Les interventions des pouvoirs publics axées sur l'augmentation de la part des biens intermédiaires et des biens d'investissement dans les importations pourraient aider les pays à tirer profit des économies d'échelle et de gamme

bien intégrées dans les chaînes de valeur mondiales semblent essentielles à la croissance globale de la productivité. Troisièmement, dans les expériences réussies en matière de diversification des exportations en Afrique, on note une amélioration de la structure des tarifs extérieurs permettant d'éviter une charge excessive sur les biens intermédiaires et les biens d'investissement ; cette intervention des pouvoirs publics est pertinente en ce qu'elle permet de niveler le terrain tout en permettant de rehausser structurellement, au niveau des importations, la part des biens d'investissement par rapport aux biens de consommation. Quatrièmement, le fait d'assurer l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales en respectant les normes techniques et du travail et en renforçant l'intégration régionale permet aux pays de gravir les échelons de la spécialisation et de corriger les déséquilibres externes. Enfin, pour faire du commerce un élément du changement structurel en Afrique, il est essentiel de réinvestir les excédents provenant des bénéfices exceptionnels dus aux variations de prix des matières premières dans les secteurs à forte croissance de productivité et présentant un plus grand potentiel en termes d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Enfin, l'une des aspirations de l'intégration régionale et continentale, à savoir l'obtention de retombées économiques immédiates de l'intégration monétaire en Afrique, pourrait être beaucoup plus difficile à réaliser – et les défis macroéconomiques bien plus importants – que ne le prédit

l'analyse conventionnelle. Le cadre standard que de nombreux économistes utilisent (la zone monétaire optimale) peut être difficile à valider pour les pays ne disposant pas de suffisamment de données précises sur les variables macroéconomiques clés. Il est peu probable que les différences sur les marchés du travail disparaissent rapidement avec le temps. Il est également peu probable que les chocs n'affectent qu'un seul des pays membres et ne se généralisent pas à un grand nombre d'entre eux ou ne les affectent tous. Il est donc peu probable qu'une autorité supranationale africaine dispose des ressources nécessaires pour venir en aide aux pays confrontés à de graves difficultés économiques.

Pour les pays faisant partie d'une union monétaire, des institutions et des règles budgétaires transnationales et bien fonctionnelles sont nécessaires pour aider les pays membres à faire face aux chocs asymétriques. La libre circulation de la main-d'œuvre, des capitaux et des biens devrait être une réalité et pas seulement un objectif. Les politiques en matière de dette et de déficit devraient être cohérentes dans l'ensemble de l'union tout en étant soumis au contrôle strict d'une autorité centrale crédible. De plus, le secteur financier et bancaire devrait être surveillé de près par une institution indépendante et centralisée, capable de faire respecter des règles prudentielles strictes. Chacune de ces quatre exigences est un défi de taille. Ensemble, elles représentent d'énormes défis macroéconomiques.

ANNEXE 1.1

TABLEAU A1.1 Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2010–2020

Indicateur et groupe de pays	2010–14	2015	2016	2017	2018 (estimation)	2019 (projection)	2020 (projection)
<i>Croissance du PIB réel (%)</i>							
Afrique centrale	5,0	3,3	0,2	1,1	2,2	3,6	3,5
Afrique de l'Est	5,9	6,5	5,1	5,9	5,7	5,9	6,1
Afrique du Nord	3,7	3,7	3,2	4,9	4,3	4,4	4,3
Y compris Soudan	3,6	3,7	3,2	4,8	4,3	4,4	4,3
Afrique australe	3,8	1,6	0,7	1,6	1,2	2,2	2,8
Afrique de l'Ouest	6,2	3,2	0,5	2,7	3,3	3,6	3,6
<i>Afrique</i>	4,7	3,5	2,1	3,6	3,5	4,0	4,1
Sauf Libye	4,4	3,6	2,2	3,0	3,5	3,9	4,1
Afrique subsaharienne	5,2	3,4	1,5	2,9	3,1	3,7	3,9
Sauf Afrique du Sud	5,9	3,9	1,8	3,3	3,6	4,2	4,3
Pays exportateurs de pétrole	4,7	3,3	1,5	3,2	3,4	3,8	3,7
Pays importateurs de pétrole	4,6	3,7	3,1	4,2	3,8	4,3	4,5
<i>Inflation des prix à la consommation (%)</i>							
Afrique centrale	3,6	2,3	1,6	9,3	7,3	4,7	4,1
Afrique de l'Est	13,8	10,1	12,7	14,0	14,5	12,5	11,4
Afrique du Nord	5,8	7,5	7,8	14,2	12,8	9,2	7,4
Y compris Soudan	7,3	8,2	8,5	15,4	14,6	10,6	8,8
Afrique australe	6,5	5,7	11,0	9,3	7,4	7,1	6,6
Afrique de l'Ouest	9,2	8,2	12,7	13,0	9,5	9,7	9,1
<i>Afrique</i>	7,6	7,4	10,0	12,6	10,9	9,2	8,7
Sauf Libye	7,7	7,4	9,9	12,5	10,9	9,1	8,1
Afrique subsaharienne	9,2	7,3	11,3	11,7	9,8	9,1	8,5
Sauf Afrique du Sud	8,0	6,4	9,9	10,6	8,8	8,1	7,4
Pays exportateurs de pétrole	8,6	8,9	12,8	17,9	14,9	11,9	10,2
Pays importateurs de pétrole	6,1	5,2	6,1	5,4	5,4	5,3	5,2
<i>Solde budgétaire global, y compris les subventions (% of GDP)</i>							
Afrique centrale	-0,2	-4,7	-4,0	-3,0	-1,4	-1,0	-0,3
Afrique de l'Est	-2,8	-4,5	-3,8	-3,8	-4,1	-3,7	-3,5
Afrique du Nord	-5,9	-14,0	-13,9	-9,6	-6,0	-4,8	-4,1
Y compris Soudan	-5,4	-12,4	-12,0	-8,2	-5,5	-4,4	-3,8
Afrique australe	-2,8	-4,4	-4,1	-4,5	-4,1	-4,2	-4,1
Afrique de l'Ouest	-2,5	-3,8	-4,4	-5,0	-4,2	-3,9	-3,9
<i>Afrique</i>	-3,4	-7,0	-7,0	-5,8	-4,5	-4,0	-3,7
Sauf Libye	-3,6	-6,1	-6,0	-5,3	-4,5	-4,1	-3,8
Afrique subsaharienne	-2,5	-4,2	-4,1	-4,4	-3,9	-3,7	-3,6
Sauf Afrique du Sud	-1,9	-4,1	-4,2	-4,5	-3,9	-3,6	-3,4
Pays exportateurs de pétrole	-3,1	-8,5	-8,7	-6,8	-4,5	-3,8	-3,5
Pays importateurs de pétrole	-3,9	-4,8	-4,6	-4,6	-4,5	-4,2	-4,0

(suite)

TABLE A1.1 Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2010–2020 (suite)

Indicateur et groupe de pays	2010–14	2015	2016	2017	2018 (estimation)	2019 (projection)	2020 (projection)
<i>Compte courant extérieur, y compris les subventions (pourcentage du PIB)</i>							
Afrique centrale	-2,0	-9,0	-9,3	-4,3	-2,0	-1,0	-1,3
Afrique de l'Est	-6,7	-7,9	-5,9	-5,0	-4,9	-4,6	-4,6
Afrique du Nord	-0,8	-8,4	-9,4	-7,4	-5,7	-5,0	-5,0
Y compris Soudan	-1,3	-8,2	-8,7	-6,5	-5,3	-4,6	-4,6
Afrique australe	-2,6	-6,5	-3,4	-2,1	-2,9	-3,0	-3,3
Afrique de l'Ouest	0,5	-4,1	-1,5	0,2	0,4	0,1	-0,2
<i>Afrique</i>	-1,7	-6,7	-5,4	-3,6	-3,0	-2,8	-3,0
Sauf Libye	-1,9	-6,3	-5,2	-3,7	-3,1	-2,9	-2,9
Afrique subsaharienne	-2,1	-6,1	-3,8	-2,2	-2,2	-2,1	-2,3
Sauf Afrique du Sud	-1,5	-6,4	-4,0	-2,2	-1,9	-1,9	-2,0
Pays exportateurs de pétrole	1,8	-6,7	-5,3	-2,8	-1,3	-0,8	-1,0
Pays importateurs de pétrole	-6,4	-6,6	-5,5	-4,5	-5,0	-5,0	-5,2

Source : Statistiques et calculs BAD.

NOTES

1. En 2017, une hausse substantielle de la production de pétrole avait stimulé le taux de croissance de la Libye à 64 %, faussant l'image de la reprise du continent.
2. La croissance du PIB réel par tête est estimée à 0,9 % en 2018, et devrait s'établir à 1,5 % en 2019.
3. Basé sur la variante moyenne du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA) (2017).
4. BAD 2018.
5. Les récents calculs du Fonds monétaire international montrent un pass-through égal à zéro pour les exportateurs de pétrole et un pass-through positif d'environ 47 % pour les importateurs de pétrole.
6. BAD, Centre de développement de l'OCDE, et PNUD 2014.
7. Carmignani 2010 ; Ilzetski et Vegh 2008.
8. BAD 2018.
9. Voir la méthodologie de Chinn et Prasad (2003) ou, plus récemment, Phillips et coll. (2013).
10. Barbosa-Filho 2004.
11. Voir Acemoglu, Johnson et Robinson (2002).
12. Bien que les exportations de matières premières correspondent à une augmentation des recettes publiques et privées provenant de l'étranger, elles doivent également être correctement prises en compte dans toute définition complète de l'épargne réelle, intégrant l'épuisement du capital naturel. En effet, l'épargne nette ajustée, qui intègre à la fois l'investissement net dans le capital humain sous forme de dépenses d'éducation et de santé et les effets négatifs de la dégradation de l'environnement naturel, a été négative pour plusieurs grands exportateurs de ressources naturelles. Voir Bolt, Matete et Clemens (2002) pour une définition complète de l'épargne nette ajustée.
13. Voir Brunnermeier, Itskhoki et Gourinchas (2018).
14. Przemyslaw et coll. 2015.
15. Voir <https://atlas.media.mit.edu/en/resources/data/> pour une visualisation des exportations par pays avec des codes de 2 à 4 chiffres du Système Harmonisé, utilisant des statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, disponibles dans la base de données Comtrade.
16. Piyusha, Ravikumar, et Sposi 2014
17. Brumm et coll. 2016.

18. Banque africaine de développement 2018.
19. Mundell, 1961.
20. S'appuyant sur les travaux de Devarajan et Rodrik (1992), Monga (1997, 2015) offre une perspective différente.
21. Tchundjang Pouémi, 1980.
22. de Grauwe, 1992.
23. Monga, 1997.

RÉFÉRENCES

- Acemoglu, D., S. Johnson, et J. Robinson. 2002. "Un bel exemple de réussite en Afrique : le Botswana." Document de travail 3219. Centre de recherche sur la politique économique (CEPR), Londres.
- BAD (Banque africaine de développement). 2018. *Perspectives économiques en Afrique 2018 : Évolution macroéconomique et changement structurel, l'infrastructure et son financement*. Côte d'Ivoire.
- BAD (Banque africaine de développement). Le centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2014. *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*. Côte d'Ivoire.
- Barbosa-Filho, N.H. 2004. "The Balance of Payments Constraint: From Balanced Trade to Sustainable Debt." Dans J.S.L. McCombie et A.P. Thirwall, eds., *Essays on Balance of Payments Constrained Growth*. Londres: Routledge.
- Bolt, K., M. Matete, et M. Clemens. 2002. "Manual for Calculating Adjusted Net Savings." Département de l'environnement, de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Brumm, J., G. Georgiadis, J. Gräß, et F. Trottner. 2016. "Participation à la chaîne de valeur mondiale et déséquilibres des comptes courants." Document de travail. Centre de recherche sur la politique économique (CEPR), Londres.
- Brunnermeier M., O. Itskhoki, et P.-O. Gourinchas. 2018. "Croissance portée par la consommation." Document de travail.
- Chinn, M.D., et E.S. Prasad. 2003. "Medium-Term Determinants of Current Accounts in Industrial and Developing Countries: An Empirical Exploration." *Journal of International Economics* 59(1): 47–76.
- de Grauwe, P. 1992. *The Economics of Monetary Integration*. New York: Oxford University Press.

- Devarajan, S., et D. Rodrik. 1992. "Do the Benefits of Fixed Exchange Rates Outweigh Their Costs? The CFA Zone in Africa." Dans I. Goldin et L.A. Winters, eds., *Open Economies Structural Adjustment and Agriculture*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- Ilzetzki, E., et C.A. Vegh. 2008. "La politique budgétaire procyclique dans les pays en développement : vérité ou fiction ?" Document de travail 14191 du NBER. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Masson, P., X. Debrun, et C. Pattillo. 2015. "The Future of African Monetary Geography." Dans C. Monga et J. Y. Lin, eds., *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Volume 2: Policies and Practices*. New York: Oxford University Press.
- Milesi-Ferretti, G.M., et A. Razin. 1996. "Current-Account Sustainability." *Princeton Studies in International Finance* 81. Département d'économie de l'université de Princeton, Princeton, NJ.
- Monga, C. 1997. "A Currency Reform Index for Western and Central Africa." *The World Economy* 20(1): 103–25.
- Monga, C. 2015. "African Monetary Unions: An Obituary." Dans C. Monga et J. Y. Lin, eds., *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Volume 2: Policies and Practices*. New York, NY: Oxford University Press.
- Mundell, R. A. 1961. "A Theory of Optimum Currency Areas." *American Economic Review* 51(4): 657–65.
- ONUDAES (Département des affaires économiques et sociales). 2017. *World Population Prospects: The 2017 Revision*. New York.
- Phillips, S., L. Catão, L. Ricci, R. Bems, M. Das, J. Di Giovanni, D.F. Unsal, M. Castillo, J. Lee, J. Rodriguez, et M. Vargas. 2013. "La méthodologie d'évaluation du solde externe (EBA)." Document de travail 13/272. FMI, Washington, DC.
- Piyusha, M., B. Ravikumar, et M. Sposi. 2014 (rev. 2016). "Commerce de biens d'équipement et développement économique." Document de travail 2014–012B. Federal Reserve Bank of St. Louis, St. Louis, MO.
- Przemyslaw, K., J. Lopez Gonzalez, A. Ragoussis, et C. Ugarte. 2015. "Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies." Trade Policy Paper 179. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Roubini, N., et P. Wachtel. 1998. "Durabilité du compte courant dans les pays en transition." Document de travail du NBER 6468. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Tchundjang Pouémi, J. 1980. *Monnaie, servitude et liberté, la répression monétaire de l'Afrique*. Paris: Éditions Jeune Afrique Conseil.

EMPLOI, CROISSANCE ET DYNAMISME DES ENTREPRISES

MESSAGES CLÉS

- **La population active africaine devrait augmenter de près de 40 % d'ici 2030.** Si les tendances actuelles se maintiennent, seule la moitié des nouveaux arrivants sur le marché du travail trouveront un emploi et la plupart de ces emplois seront dans le secteur informel. Cela implique que près de 100 millions de jeunes Africains seraient sans emploi.
- **La croissance rapide de l'Afrique au cours des deux dernières décennies n'a pas été favorable à l'emploi.** L'analyse des épisodes de croissance révèle que les résultats en matière d'emploi sont meilleurs lorsque les épisodes de croissance ont été impulsés par le secteur manufacturier, ce qui suggère que l'industrialisation est un instrument puissant de création rapide d'emplois.
- **Les économies africaines se sont prématurément désindustrialisées car la réallocation de la main-d'œuvre s'est orientée vers des services à faible niveau de productivité, limitant le potentiel de croissance du secteur manufacturier.** Pour éviter le piège de l'informalité et le chômage chronique, l'Afrique doit s'industrialiser.
- **Les principaux facteurs qui entravent l'industrialisation, en particulier la croissance du secteur manufacturier, sont le dynamisme limité des entreprises - la croissance et la survie des entreprises étant freinées par la corruption -, un environnement réglementaire peu favorable et des infrastructures inadaptées.**
- **Selon les estimations tirées d'enquêtes menées auprès des entreprises par la Banque mondiale, entre 1,3 et 3 millions d'emplois sont perdus chaque année en raison des obstacles administratifs, de la corruption, de l'inadaptation des infrastructures, de la faiblesse de l'administration fiscale et la lourdeur de la bureaucratie.** Ce chiffre représente près de 2 % des nouveaux arrivants chaque année sur le marché du travail.
- **Les petites et moyennes entreprises ont très peu de chances de devenir de grandes entreprises.** Ce retard de croissance, associé aux faibles taux de survie des entreprises, paralyse l'activité manufacturière dans la plupart des pays africains.
- **La relance de l'industrialisation de l'Afrique exige un engagement dans l'amélioration de l'environnement permettant de soutenir la croissance des entreprises.** Les politiques industrielles pourraient tirer parti de l'évaluation des connaissances en matière de production et de l'identification de produits concurrentiels pour éclairer la conception de stratégies industrielles nationales et sous-régionales.

LE DÉFI DE LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS À PLUS FORTE PRODUCTIVITÉ

La population africaine en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard d'ici 2030.¹ Avec l'arrivée de plusieurs millions de jeunes sur le marché du travail, la pression pour fournir des emplois décents va s'intensifier. Au rythme actuel de la croissance de la main-d'œuvre, l'Afrique doit créer chaque année environ 12 millions de nouveaux emplois pour contenir l'augmentation du chômage. Une croissance économique forte et durable est indispensable à la création d'emplois, même si cela n'est pas suffisant. La source et la nature de la croissance sont également des éléments importants.

Les données suggèrent que l'Afrique a enregistré l'une des accélérations de croissance les plus rapides et les plus soutenues de ces deux dernières décennies, mais que cette croissance n'a pas été favorable à l'emploi. Une augmentation de la croissance du PIB de 1 % sur la période 2000–2014 n'a été associée qu'à une croissance de 0,41 % de l'emploi², ce qui correspond à un taux de croissance annuel de l'emploi inférieur à 1,8 %, soit bien en deçà des 3 % de croissance annuelle de la population active. Si cette tendance se maintient, 100 millions de personnes rejoindront les rangs des chômeurs en Afrique d'ici 2030. Sans changement structurel significatif, la plupart des emplois créés le seront probablement dans le secteur informel, où la productivité et les salaires sont bas et le travail précaire, rendant l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030 difficile à atteindre.

Ce chapitre examine le défi de la création d'emplois dans les secteurs à forte productivité en termes d'industrialisation, de dynamisme du secteur privé, de complexité des produits et des obstacles à la survie et à la croissance des entreprises. La première section ci-après est consacrée au secteur informel qui a longtemps été la principale source d'emplois dans de nombreux pays africains. Près de 82 % des travailleurs africains, dont une majorité employée dans le secteur informel, sont considérés comme des travailleurs pauvres, soit bien plus que la moyenne

mondiale de 39 %³. De plus, la faible productivité des emplois de l'économie informelle est fortement corrélée aux inégalités⁴. Pour échapper au piège de l'informalité et créer des emplois dans les secteurs à forte productivité, l'Afrique doit tirer les leçons de son passé récent pour relancer son secteur industriel émergent. La deuxième partie étudie le potentiel de création d'emplois de certains secteurs spécifiques de l'économie, en examinant leur capacité à impulser des dynamiques vertueuses sur le long terme. La troisième partie présente des informations sur le potentiel de développement des secteurs modernes en Afrique sur la base d'études de cas nationaux et de l'analyse approfondie des espaces des produits (complexité et connectivité des produits), des capacités et des technologies. La section suivante aborde la dynamique des entreprises pour mieux comprendre les opportunités d'augmentation de la demande de main-d'œuvre et de levée des contraintes auxquelles les entreprises sont confrontées dans leurs activités quotidiennes. La dernière section présente certaines implications en termes de politiques.

LE SECTEUR INFORMEL EST LE PRINCIPAL EMPLOYEUR EN AFRIQUE

L'une des caractéristiques les plus saillantes du marché du travail en Afrique est la forte prévalence de l'emploi informel, option par défaut pour une large majorité de la main-d'œuvre en expansion. La grande majorité des emplois créés en Afrique au cours des trente dernières années sont des emplois informels, définis par l'Organisation internationale du Travail comme des emplois non contractuels, non réglementés et non protégés et qui ne confèrent aucun droit à la protection sociale⁵. L'emploi informel comprend les emplois non salariés du secteur formel ainsi que tous les emplois du secteur informel et représentent plus de la moitié des emplois dans le monde. Les statistiques sur l'emploi informel excluent généralement l'agriculture, mais lorsque les emplois agricoles sont pris en compte, la part de l'emploi informel représente alors près de 61 % des emplois dans le monde⁶.

Une augmentation de la croissance du PIB de 1 % sur la période 2000–2014 n'a été associée qu'à une croissance de 0,41 % de l'emploi

Modèles et tendances de l'emploi informel en Afrique

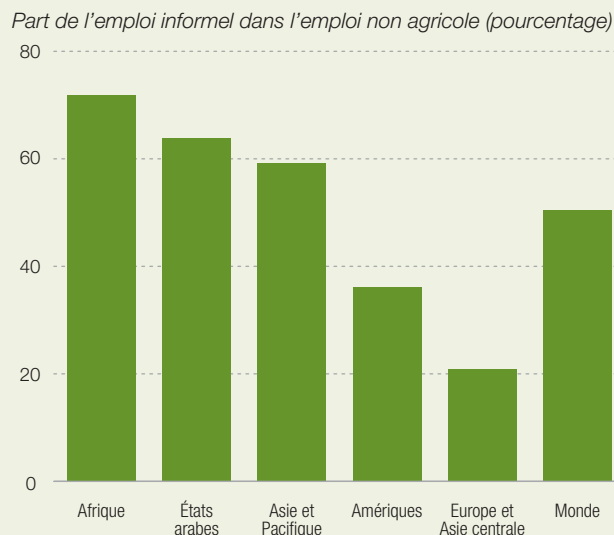
Les pays en développement ont, en moyenne, une proportion d'emploi informel plus élevée que les pays développés. Bien que les données sur l'emploi informel soient fragmentaires, il est clair que l'Afrique enregistre les taux estimés d'informalité les plus élevés au monde, avec 72 % (et même 90 % dans certains pays) des emplois non agricoles (figure 2.1). De plus, rien n'indique que l'informalité soit en recul en Afrique.

L'emploi informel a également tendance à être contracyclique. Les récessions économiques entraînent généralement un ralentissement de l'activité économique et une augmentation de l'informalité. Les économies en récession ont tendance à passer des secteurs des biens échangeables aux secteurs non commerciaux, où l'informalité est plus répandue⁷. Dans de nombreux pays en développement, en période de ralentissement économique, l'emploi informel sert de stabilisateur aux personnes licenciées ou à la recherche d'un nouvel emploi⁸. Quand il devient plus difficile de trouver un emploi dans les secteurs non agricoles à forte productivité, le secteur informel représente le dernier recours.

Les taux d'emploi informel varient également selon le genre et le niveau d'éducation. Le secteur informel occupe en Afrique une plus grande proportion de l'emploi des femmes (79 %) que de celui des hommes (68 %), à l'exception de l'Afrique du Nord où cette tendance est inversée (figure 2.2a). Dans toutes les régions du monde, les personnes les moins éduquées ont plus tendance à être employées de manière informelle et l'informalité est plus répandue chez les travailleurs sans instruction (figure 2.2b). 94 % des travailleurs africains sans éducation occupent un emploi informel.

De plus faibles salaires et des niveaux de vie moins élevés sont également plus fréquents dans le secteur informel. Des études consacrées à l'écart de salaire conditionnel entre emploi informel et emploi formel ont montré qu'en Afrique du Sud, par exemple, près de 37 % de la pénalité salariale observée est due à la différence de capital humain et de critères d'employabilité. De plus, la comptabilisation des impôts payés dans le secteur formel révèle qu'en Afrique du Sud (ainsi qu'au Brésil et au Mexique), l'écart de salaire du secteur informel est le plus important parmi les

FIGURE 2.1 L'Afrique a la plus forte proportion d'emploi informel au monde, différentes années



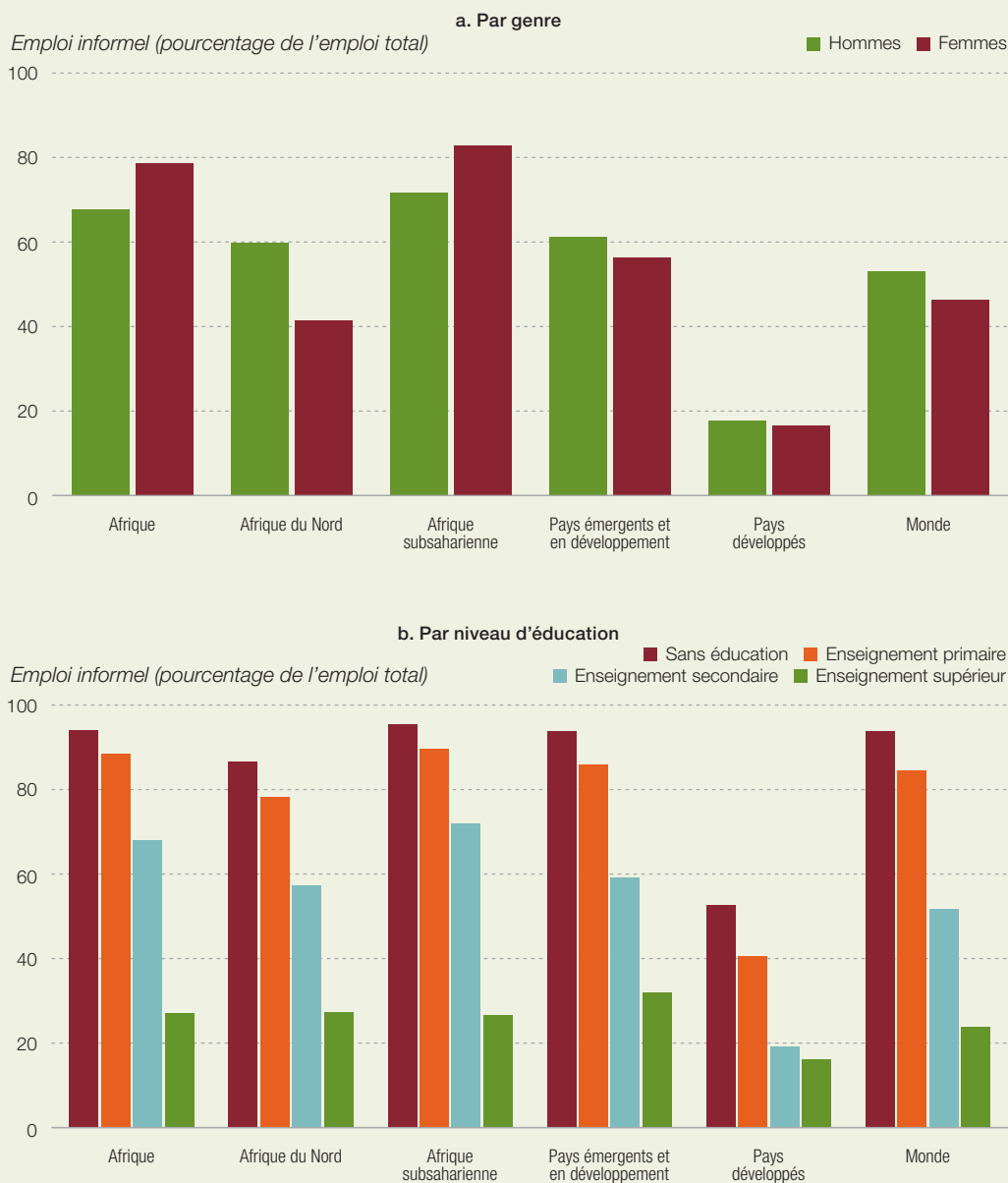
Source : Données ILOSTAT (<https://www.ilo.org/ilostat>).

travailleurs les moins rémunérés. Le handicap des salaires informels touche essentiellement les travailleurs les plus jeunes et est plus important à travers tous les âges de la population en Afrique du Sud qu'au Brésil et au Mexique⁹. En règle générale, les niveaux de vie sont plus bas dans le secteur informel et la pauvreté monétaire et non monétaire y est beaucoup plus élevée que dans le secteur formel¹⁰.

En Afrique, l'informalité est plus élevée dans les pays à faible revenu, tandis que les pays à revenu intermédiaire ont tendance à connaître un taux de chômage plus élevé¹¹ (figure 2.3). Ces résultats indiquent que la croissance, bien que forte au cours des deux dernières décennies, n'a pas été favorable à l'emploi. Ainsi, et bien que la formalisation soit nécessaire pour créer davantage d'emplois décents, elle n'est pas suffisante car elle a plutôt tendance à suivre la croissance qu'à la conduire. La croissance et la création d'emplois requièrent des transformations structurelles qui permettent de transférer les ressources disponibles des entreprises et secteurs à faible productivité vers les secteurs et entreprises à forte productivité. Cependant, en Afrique, la part de l'industrie dans l'économie a diminué, ce qui

Cependant, passer de l'informalité à la formalisation n'est pas nécessairement suffisant pour réduire sensiblement la pauvreté et améliorer les conditions de vie

FIGURE 2.2 L'emploi informel varie selon le genre et le niveau d'éducation, 2018



Source : Données OIT (2018).

a conduit à une désindustrialisation prématurée (comme discuté dans la section suivante).

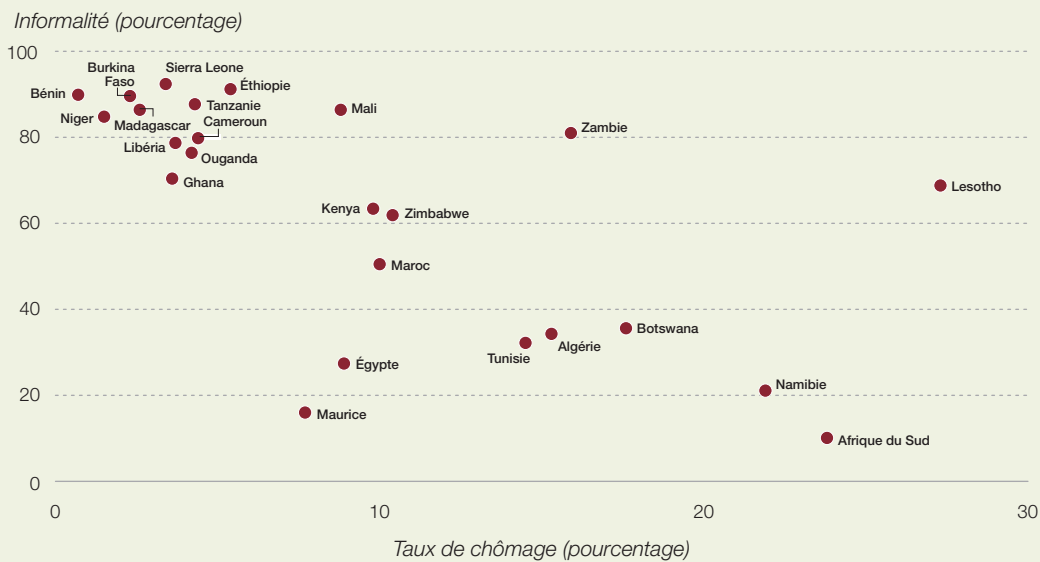
Enfin, alors que les données d'autres pays en développement montrent une structure du marché du travail assez compétitive, le marché du travail en Afrique est plus segmenté. Un marché du travail segmenté a tendance à s'améliorer avec des politiques économiques facilitant la mobilité de la

main-d'œuvre, un environnement concurrentiel pour les opérations du secteur privé et de meilleurs programmes de développement des compétences¹².

Comprendre les obstacles à la formalisation

Sans surprise, les entreprises informelles auront plus tendance à employer des travailleurs informels

FIGURE 2.3 En Afrique, l’informalité est plus élevée dans les pays à faible revenu et le chômage plus élevé dans les pays à revenu intermédiaire, 1999–2010



Source : Données Page & Shimeles (2015).

que les entreprises formelles. Ainsi, réduire l’informalité nécessite de comprendre les obstacles à la formalisation, y compris à travers la réglementation du travail. La formalisation offre plus d’opportunités, des revenus plus élevés et plus stables, des emplois de meilleure qualité et une plus large protection sociale. Cependant, passer de l’informalité à la formalisation n’est pas nécessairement suffisant pour réduire sensiblement la pauvreté et améliorer les conditions de vie. Un aspect essentiel du processus de développement est la transformation structurelle provoquée par le transfert du capital et de la main-d’œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. La section suivante explore ces questions dans le contexte des épisodes de croissance favorable à l’emploi en Afrique et quantifie les effets des secteurs à l’origine de ces épisodes.

ÉPISODES D’ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ET CROISSANCE DE L’EMPLOI

L’accélération de la croissance (ou le décollage économique) est souvent soutenue par un

changement structurel¹³ qui résulte lui-même de changements des fondamentaux de la croissance. La performance économique de l’Afrique à long terme est étroitement liée à ces épisodes de croissance¹⁴. Les réaffectations sectorielles de main-d’œuvre qui reflètent le changement structurel sont des aspects importants de cette dynamique de croissance. S’appuyant sur l’analyse de l’accélération de la croissance du chapitre 2 des Perspectives économiques en Afrique, 2018¹⁵, cette section étudie les épisodes d’accélération de la croissance en Afrique en examinant les rôles de l’industrie, des services, de l’agriculture et de l’extraction minière. L’analyse explore le lien existant entre emploi et croissance et met l’accent sur les épisodes d’accélération de la croissance impulsés par chaque secteur. Ceci permet d’identifier le secteur le plus susceptible de créer des emplois à long terme.

La croissance de l’emploi est plus forte pendant les épisodes d’accélération de la croissance

Dans les pays en développement, la croissance économique est généralement instable, alternant périodes d’accélération, de stagnation et de

L’augmentation du PIB par habitant observée au cours de ces épisodes contribue à expliquer la dynamique de l’amélioration à long terme du niveau de vie et de la création d’emplois.

ralentissement. Cette volatilité affecte le processus de croissance de l'emploi. La compréhension du lien existant entre les épisodes de croissance et la création d'emplois peut apporter d'importantes leçons pour les politiques publiques.

Un épisode d'accélération de la croissance est défini comme une période de croissance annuelle moyenne du PIB par habitant d'au moins 3,5 % pendant huit ans et d'un taux de croissance supérieur d'au moins 2 % par rapport aux huit années précédentes. Pour exclure les épisodes de reprise économique, le PIB réel doit également être plus élevé la dernière année de l'épisode d'accélération que les années qui le précèdent¹⁶. Une autre distinction est faite entre épisodes d'échec du décollage de la croissance (accélération de la croissance suivie d'une crise), de reprise de la croissance (accélération de la croissance après une crise) et d'accélération de la croissance (décollage économique)¹⁷. L'augmentation du PIB par habitant observée au cours de ces épisodes contribue à expliquer la dynamique

de l'amélioration à long terme du niveau de vie et de la création d'emplois. De plus, l'analyse des épisodes d'accélération de la croissance suggère que les pays qui ont connu au moins un épisode d'accélération de la croissance tendent à enregistrer une croissance supérieure à celle des pays n'en ayant connu aucun¹⁸.

Depuis les années 1960, les épisodes d'accélération de la croissance en Afrique (qui se sont produits dans 33 pays) ont été impulsés par différents secteurs, ce qui suggère que la relation entre ces épisodes et les changements structurels n'est pas claire. Pour un échantillon de 20 pays africains représentant environ 80 % du PIB africain (voir le tableau A2.1 en annexe 2.1), la plupart des épisodes d'accélération de la croissance ont été générés par les services, secteur qui associe des activités traditionnelles et modernes (tableau 2.1)¹⁹. D'autres épisodes d'accélération ont été impulsés par l'agriculture et l'exploitation minière et sont largement incompatibles avec tout changement structurel, les épisodes imputables

TABLEAU 2.1 Vingt épisodes d'accélération de la croissance dans 10 pays africains, par secteur moteur, 1958–2016

Industrie manufacturière		Services		Agriculture		Industries minières	
Botswana	1967–79	Botswana	1967–79 1984–08	Burkina Faso	1994–05	Botswana	1967–79 1979–84
Égypte	1958–79 1979–88	Burkina Faso	1994–05	Égypte	1988–02	Égypte	1958–79 2002–16
Kenya	2004–16	Égypte	1958–79 1979–88 1988–02 2002–16	Maurice	1969–79		
Maurice	1969–79 1981–99			Maroc	2007–15	Ghana	2006–16
Maroc	1957–67					Kenya	2004–16
Namibia	2003–15	Ghana	2006–16			Maroc	2002–07
Ouganda	2009–16	Maurice	1981–99 2005–15			Ouganda	2009–16
		Maroc	1981–97 2002–07 2007–15				
		Namibie	2003–15				
		Afrique du Sud	2001–16				
		Ouganda	2009–16				

Source : Données extraites des « Penn World Tables 9.1 » et de la base de données (Expanded Africa Sector Database, Base de données sectorielle élargie sur l'Afrique).

Note : Un épisode d'accélération de la croissance est considéré comme impulsé par un secteur particulier si le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée dans ce secteur est supérieur à la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée totale. Voir le tableau A2.2 en annexe 2.1 pour les taux de croissance annuels de chaque secteur pendant les épisodes mentionnés d'accélération de la croissance.

au secteur minier étant principalement dus à la flambée des prix des ressources naturelles et aux découvertes de gisements. À moins que les épisodes d'accélération de la croissance liés aux produits de base ne stimulent la croissance dans d'autres secteurs à forte productivité, ils ne peuvent être associés à un changement structurel²⁰. L'accélération de la croissance n'a pas été associée à une augmentation rapide de la valeur ajoutée dans le secteur industriel. En moyenne, la plus forte croissance annuelle moyenne en valeur ajoutée a été plus observée dans le secteur minier (6,86 %) et le secteur des services (6,33 %) que dans le secteur industriel (5,79 %) (voir le tableau A2.2 en annexe 2.1).

L'accélération de la croissance repose sur la réaffectation de la main-d'œuvre vers les secteurs modernes. En Afrique, la plupart des épisodes d'accélération de la croissance ont été associés à une réaffectation de la main-d'œuvre vers les services (18 épisodes sur 20) et vers l'industrie manufacturière (16 épisodes sur 20, voir le tableau A2.3 en annexe 2.1). Sur les neuf épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur industriel (voir le tableau 2.1), sept se caractérisent par une croissance plus forte de la proportion de l'emploi dans l'industrie que dans les services. Les épisodes d'accélération de la croissance sont également associés à une augmentation de l'emploi dans le secteur minier (10 épisodes sur 20), confirmant ainsi le rôle spécifique du secteur des industries extractives en Afrique. Le tableau général est conforme à la notion selon laquelle les épisodes d'accélération de la croissance sont associés à des changements structurels.

Les accélérations de la croissance impulsées par l'industrie manufacturière ont le plus fort impact sur la création d'emplois

Dans l'ensemble, les épisodes d'accélération de la croissance enregistrés entre 1958 et 2016 dans les 20 pays africains de l'échantillon ont eu des effets positifs limités sur la sensibilité de l'emploi à la croissance (figure 2.4, voir le tableau A2.4 en annexe 2.1 pour l'ensemble des résultats de l'estimation). Les épisodes d'accélération de la croissance n'ont augmenté l'intensité de l'emploi que de 0,008 point de pourcentage. L'effet est plus

fort pour l'emploi dans le secteur des services (0,014 point de pourcentage) et plus faible dans celui de l'industrie (0,006 point de pourcentage). Il n'y a pas d'effet significatif sur l'emploi agricole. Il y a eu un effet négatif sur l'emploi dans le secteur de l'exploitation minière.

L'analyse des épisodes d'accélération de la croissance par secteur révèle d'importantes différences (voir figure 2.4 et tableau A2.4 en annexe 2.1). Les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur de l'industrie ont considérablement accru la croissance de l'emploi total et eu des effets plus importants sur l'élasticité de l'emploi, l'augmentant d'environ 0,017 point de pourcentage (ou de 3 %), soit trois fois plus que les épisodes impulsés par les services (0,005 point de pourcentage). De plus, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par l'industrie ont des effets intersectoriels plus importants : élasticité de la croissance de l'emploi pour l'industrie de 0,034 point de pourcentage, de 0,038 pour les services, de 0,022 pour l'agriculture et de 0,053 pour les industries extractives. De plus, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur minier ont eu un effet aussi puissant que les épisodes impulsés par le secteur industriel. Cela pourrait s'expliquer par la simultanéité de ces deux types d'épisodes d'accélération dans un grand nombre de cas : sur les huit épisodes impulsés par le secteur minier, six étaient également impulsés par le secteur manufacturier.

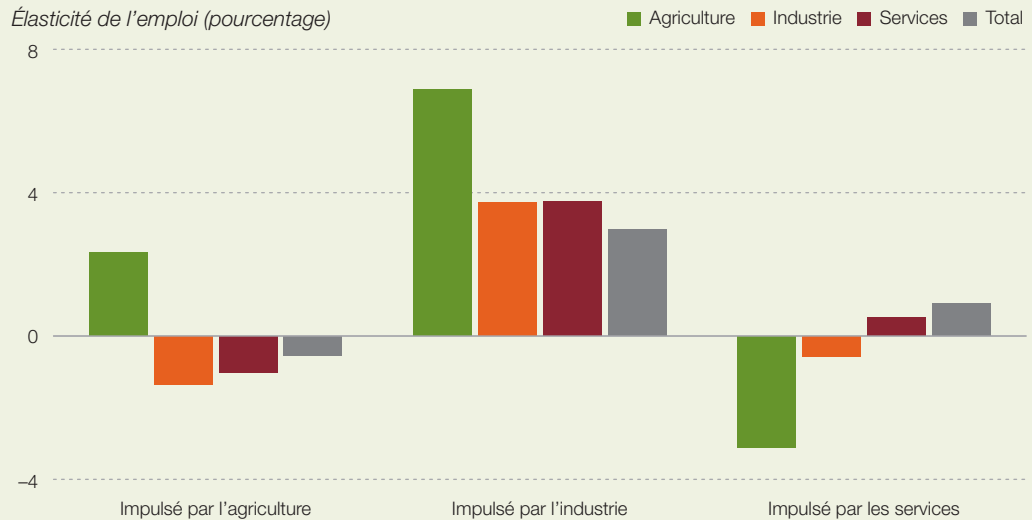
Globalement, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par le secteur manufacturier ont conduit à des changements structurels positifs, avec des effets dynamiques potentiellement plus importants à long terme. Une telle association forte entre les épisodes de croissance impulsés par l'industrie et l'emploi démontre que l'industrialisation est la clé du casse-tête de l'emploi en Afrique. Ces opportunités existent-elles encore en Afrique ou sont-elles en train de disparaître ?

Le talon d'Achille de l'Afrique : la désindustrialisation prématurée

Le développement industriel a été qualifié de « moteur par excellence pour les pays en développement »²¹. Il a le potentiel de créer des emplois décents à grande échelle, de stimuler l'innovation et d'améliorer la productivité dans

Le développement industriel a le potentiel de créer des emplois décents à grande échelle, de stimuler l'innovation et d'améliorer la productivité

FIGURE 2.4 Les effets des épisodes d'accélération de la croissance sur l'élasticité et l'augmentation de l'emploi varient selon les secteurs , 1958–2016



Source : Données extraites des « Penn World Tables 9.1 » et de la base de données EASD.

Note : Les élasticités de croissance estimées concernent 20 pays africains regroupés sur la période. Les élasticités sont estimées à l'aide de régressions par la méthode des moindres carrés et des formules suivantes : $\ln(E_{i,j,t}) = \beta_1 \ln(GDP_{i,t}) + \beta_2 \ln(GDP_{i,t}) \times Growthspkes_{i,j,t} + \epsilon_{i,j,t}$, où $Growthspkes_{i,j,t}$ est une variable nominale indiquant si le pays i a connu au moins un épisode d'accélération de la croissance impulsé par le secteur j . Les élasticités sont données par le coefficient estimé β_1 (hors des épisodes d'accélération de la croissance) et $\beta_1 + \beta_2$ (pendant les épisodes d'accélération de la croissance).

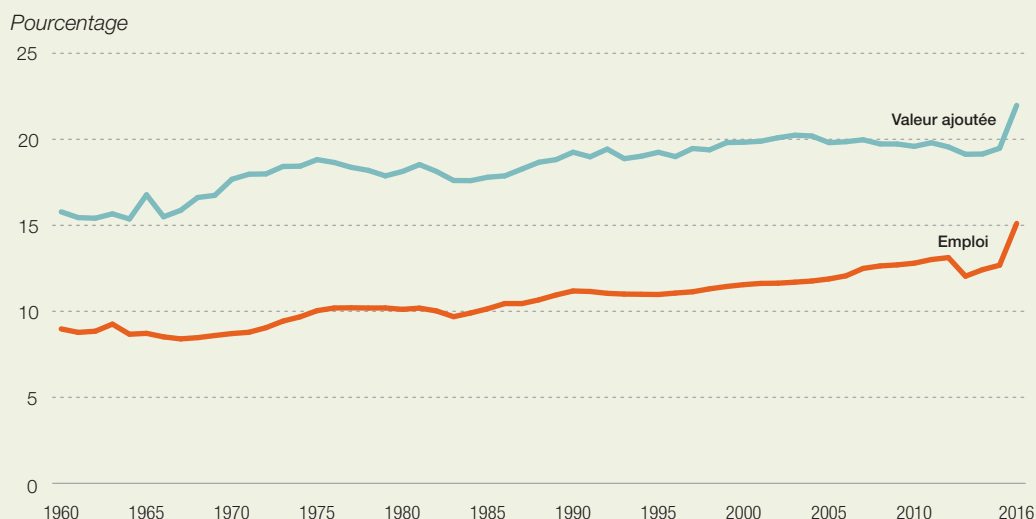
tous les secteurs. Au sein de l'industrie, le secteur manufacturier affiche une inconditionnelle convergence de la productivité du travail et pourrait constituer un puissant facteur de convergence du revenu global²². Cependant, et bien que le secteur industriel ait des effets plus importants que d'autres secteurs sur l'élasticité de la croissance de l'emploi pendant les périodes d'accélération de la croissance, il semble que l'Afrique soit en train de se désindustrialiser prématurément. C'est un problème majeur pour la création potentielle d'emplois dans les secteurs à forte productivité et pour la prospérité à long terme. Malgré une participation initiale de l'industrie (manufacturière, construction et services publics) dans l'emploi et dans l'économie inférieure à celle d'autres régions, la part de l'industrie ne croît que très lentement en Afrique. La participation moyenne dans l'emploi total est d'environ 15 % et la participation moyenne dans la valeur ajoutée totale est d'environ 20 % (figure 2.5). Depuis le milieu

des années 80, la croissance de la valeur ajoutée stagne autour de 20 %.

La figure A2.1 en annexe 2.1 donne une vue désagrégée du schéma d'industrialisation qui souligne, au-delà de la moyenne de la figure 2.5, l'importance des écarts entre les différentes situations. Certains pays (Égypte et Éthiopie) ont enregistré une augmentation nette de la part de l'industrie dans la création d'emploi et de la valeur ajoutée, tandis que d'autres n'ont connu qu'une augmentation ponctuelle ou une tendance à la baisse.

La dynamique du secteur industriel suit globalement une courbe avec une bosse, tant pour l'emploi que pour la valeur ajoutée, et c'est le cas pour les pays africains, malgré une industrialisation initiale plus faible. Cela signifie que les pays africains seront à court d'opportunités d'expansion de l'industrialisation trop rapidement, alors même qu'ils seront encore à un niveau d'industrialisation que celui observé dans l'expérience des premiers pays industrialisés.

FIGURE 2.5 La part du secteur industriel dans l'emploi et la valeur ajoutée a débuté à un faible niveau et a augmenté lentement en Afrique, 1960–2016



Source : Données extraites des « Penn World Tables 9.1 » et de la base de données.

Note : Couvre 20 pays sur la période 1958–2016 (voir la liste des pays dans le tableau A2.1 en annexe 2.1). Ces pays représentent 80 % du PIB africain. Comparé à d'autres études, l'utilisation de cette base de données nous permet d'élargir le nombre de pays et la couverture temporelle. L'article fondateur de Rodrik (2016) ne prend en compte que 11 pays africains.

Une analyse empirique destinée à déterminer s'il y a une désindustrialisation prématurée en Afrique suggère une courbe en forme de bosse pour les parts de la valeur ajoutée réelle de l'industrie mais pas celles de l'emploi (figure 2.6)²³. Les coefficients négatifs pour la part de l'emploi dans l'industrie au cours des récentes décennies indiquent une désindustrialisation (voir le tableau A2.5 en annexe 2.1).

Le point de retournement (le sommet de la bosse) de l'estimation correspond à un PIB par habitant de 3 772 USD (3 197 USD sans Maurice), soit environ le niveau des revenus du Ghana en 2013. Ce résultat est particulièrement frappant à la lumière du même chiffre estimé au niveau mondial à environ 8 000 USD pour la part de l'industrie dans l'emploi et un niveau beaucoup plus élevé pour la valeur ajoutée²⁴.

Ainsi, le schéma d'industrialisation de l'Afrique est très différent de celui d'autres régions comparables, révélant une fois encore une désindustrialisation prématurée. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée commence à décliner à des niveaux

de revenu par habitant très faibles. La faible productivité industrielle en Afrique pourrait être associée à la forte proportion de petites entreprises, généralement moins productives et octroyant des salaires plus faibles que les grandes entreprises.

L'importance de la taille des entreprises : les grandes entreprises sont plus productives et rémunèrent davantage, mais elles sont peu nombreuses

Des études ont montré que les grandes entreprises sont plus productives et paient des salaires plus élevés que les petites entreprises (figure 2.7)²⁵. Par exemple, une augmentation de 1 % de la taille des entreprises est associée à une augmentation de 0,09 % de la productivité du travail, selon une étude portant sur 139 pays²⁶. Le rapport entre productivité et taille des entreprises est encore plus élevé en Afrique que dans les autres régions en développement, avec une augmentation de 0,15 % de la productivité du travail pour une augmentation de 1 %

Le secteur manufacturier affiche une inconditionnelle convergence de la productivité du travail et pourrait constituer un puissant facteur de convergence du revenu global

FIGURE 2.6 Relation entre la part de l'industrie dans l'emploi et la valeur ajoutée et le PIB par habitant, 1960–2016 et 2014

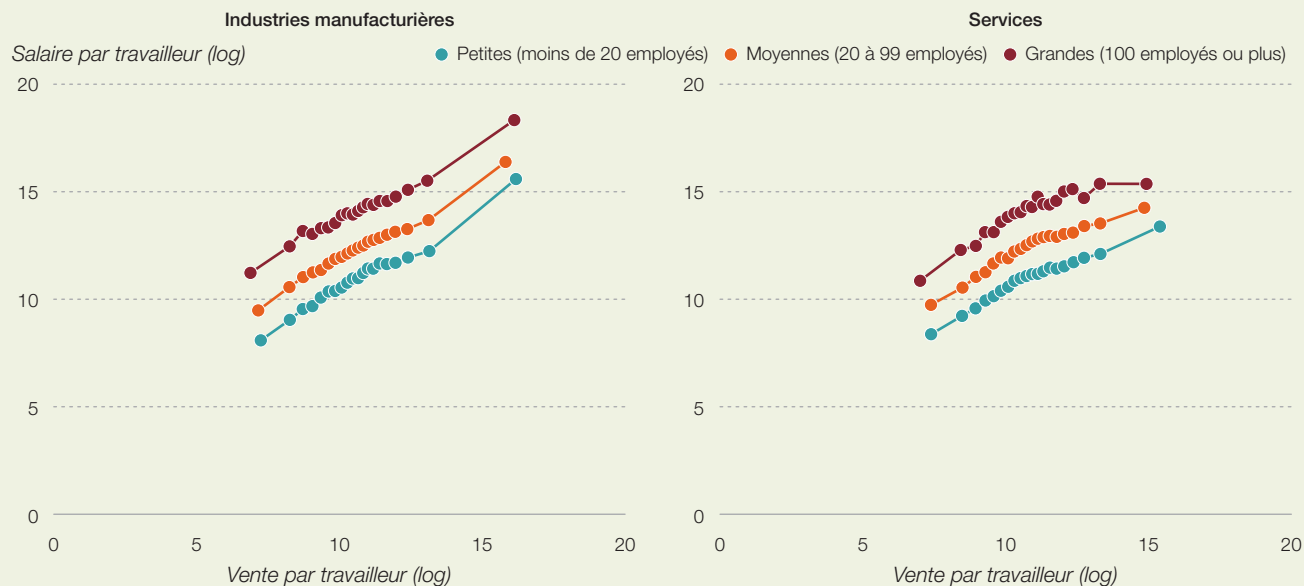


Source : Données extraites des « Penn World Tables 9.1 » et de la base de données EASD.

de la taille. L'effet de taille est encore plus fort en Afrique pour l'industrie manufacturière, avec une augmentation de 0,20 % de la productivité du travail associée à une augmentation de 1 % de la taille, bien au-dessus de l'augmentation de la productivité de 0,12 % pour les entreprises du secteur des services.

Les salaires sont également beaucoup plus élevés dans les moyennes et grandes entreprises que dans les petites entreprises et dans le secteur manufacturier que dans les services (voir figure 2.7). Les salaires sont deux fois plus élevés dans les grandes entreprises manufacturières que dans les grandes entreprises de services et 37 %

FIGURE 2.7 Les grandes entreprises sont mieux productives et rémunèrent mieux leurs employés que les petites entreprises, et les différences sont plus importantes dans le secteur manufacturier que dans le secteur des services, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017



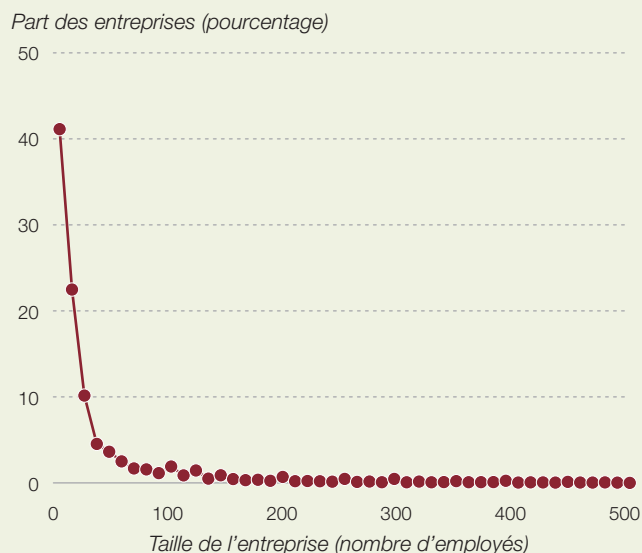
Source : Données de la base de données harmonisées de l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : Les valeurs sont pondérées.

plus élevés dans les petites entreprises manufacturières que dans les petites entreprises de services. Les écarts de productivité et de salaires selon la taille des entreprises sont en partie dus au fait que les grandes entreprises ont généralement des employés plus instruits et plus qualifiés, et une production plus intensive en capital que les petites entreprises, générant un niveau de productivité plus élevé par employé.

Le paysage des entreprises africaines est dominé par les petites entreprises, avec trop peu d'entreprises de taille moyenne et de grande taille (les moyennes et les grandes « absentes », figure 2.8). Plus de 40 % des entreprises africaines ont moins de 10 employés et plus de 60 % moins de 20 personnes. Cette prépondérance des petites entreprises est particulièrement préjudiciable pour tirer les bénéfices de l'industrialisation à un niveau global, dans le sens où les entreprises qui démarrent petit doivent survivre, évoluer et se développer à une échelle dictée par les circonstances applicables à des secteurs spécifiques et disposer du potentiel pour rejoindre les chaînes

FIGURE 2.8 L'Afrique a principalement des petites entreprises, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017



Source : Données de l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

TABLEAU 2.2 Matrice de transition illustrant le dynamisme des entreprises en Afrique, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017

Changement sur une période de six ans (pourcentage)

	Petite (5–19 employés)	Moyenne (20–99 employés)	Grande (100 employés ou plus)
Petite (5–19 employés)	77	18	5
Moyenne (20–99 employés)	31	56	13
Grande (100 employés ou plus)	9	24	68

Source : Données du panel de l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

Note : Les données du panel des 12 pays africains suivants ont été utilisées : Cameroun (écart de 7 ans), Égypte (écart de 3 ans), Éthiopie (écart de 4 ans), Lesotho (écart de 7 ans), Libéria (écart de 8 ans), Malawi (5 ans), Mali (6 ans), Niger (8 ans), Nigéria (5 ans), Rwanda (5 ans), Sierra Leone (8 ans) et Zimbabwe (5 ans). Pour prendre en compte les différentes tailles d'échantillon et les différentes durées séparant les enquêtes, les matrices de transition ont tout d'abord été calculées pour chaque pays, puis moyennées par taille d'échantillon et durée séparant les enquêtes. Les pays ayant les plus longues durées entre enquêtes ont eu plus de poids. La durée moyenne entre deux enquêtes est de six ans.

de valeur mondiales ou régionales. L'analyse de la dynamique des entreprises fournit des indications sur l'état de la croissance des entreprises en Afrique, ainsi que sur les obstacles à leur survie et à leur fonctionnement en général.

Le tableau 2.2 montre les probabilités estimées de la dynamique des entreprises sur une moyenne de six ans et fondées sur les données d'enquêtes menées auprès des entreprises d'un échantillon de pays africains. Les entreprises qui ont démarré modestement ont une probabilité plus élevée de rester petites (77 %) que celles de taille moyenne (18 %) ou grande (5 %). La probabilité pour une grande entreprise au départ de devenir petite ou moyenne est de 33 %. La probabilité pour une entreprise moyenne au départ de devenir petite est de 31 %. En revanche, la probabilité pour une petite entreprise de devenir moyenne ou grande est de 23 % et la probabilité pour une entreprise moyenne de devenir une grande entreprise est de 13 %. Dans l'ensemble, il semble beaucoup plus facile pour les entreprises africaines de se contracter que de se développer.

Actuellement, 55 % des entreprises sont petites, 30 % moyennes et 15 % grandes. Les simulations montrent que, selon les tendances actuelles, à long terme, 49 % des entreprises seront petites, 31 % moyennes et 20 % grandes. Cette répartition est très proche de celle existant dans les pays en développement, où 21 % des entreprises sont petites, 33 % sont moyennes et 46 % sont grandes²⁷. La question est de savoir quels sont les facteurs déterminants pour la croissance des entreprises.

Le dynamisme des entreprises dépend en grande partie de leur productivité. Les entreprises plus productives ont tendance à augmenter leurs effectifs. Les estimations de probabilité conditionnelle²⁸ des différentiels de dynamisme des entreprises (subordonnées à la productivité au niveau de l'entreprise) confirment que les petites entreprises des pays en développement ont une probabilité plus faible de devenir des entreprises de taille moyenne ou grande (voir le tableau A2.6 en annexe 2.1).

Au total, l'analyse révèle le peu de dynamisme des entreprises en Afrique, et en particulier la faible probabilité qu'ont les petites entreprises de se transformer en moyennes ou grandes entreprises. En conséquence, la prépondérance des petites entreprises abaisse la productivité globale, en particulier dans le secteur manufacturier, et ne permet pas aux entreprises de créer suffisamment d'emplois hautement qualifiés pour absorber la main-d'œuvre croissante de l'Afrique. Il faut faire davantage pour encourager les grandes sociétés à créer des entreprises en Afrique et pour aider les petites entreprises à se développer en supprimant les obstacles contraignants tels que la faiblesse des infrastructures, l'instabilité politique et la corruption. Identifier et construire les agrégats nécessaires à la bonne échelle pourraient également contribuer à la croissance des entreprises. Cela implique un effort d'industrialisation concerté s'appuyant sur l'avantage comparatif des pays et la complexité économique sous-jacente du secteur manufacturier africain. La section suivante aborde la question du potentiel d'industrialisation de l'Afrique en termes de produits, en examinant les perspectives du point de vue de la complexité et de l'espace des produits dans quatre pays africains.

CONTRAINTES PESANT SUR LE DYNAMISME DES ENTREPRISES

Dans un processus naturel de destruction créatrice, certaines entreprises défaillantes cessent leurs activités, ouvrant la voie à d'autres entreprises plus productives ou plus performantes. Quand les marchés fonctionnent bien, cette rotation est corrélée positivement avec la productivité agrégée et la croissance économique. Cependant, le dynamisme des entreprises, mesuré par leur survie et leur croissance, peut être entravé par des obstacles extérieurs aux opérations commerciales qui entraînent une répartition inefficace des ressources et limitent le potentiel de création d'emplois des entreprises. Ces entraves sont particulièrement inquiétantes pour l'Afrique, où les entreprises, petites et grandes, sont confrontées à de multiples obstacles pesant sur leurs activités.²⁹

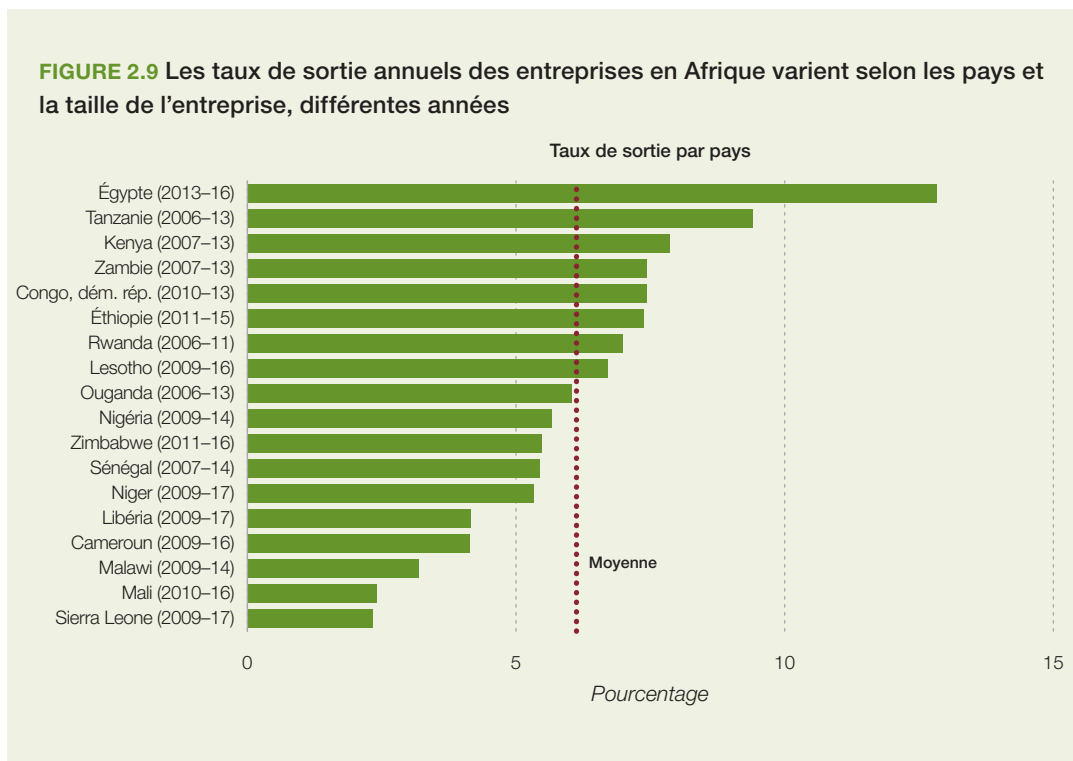
Au plan international, les entreprises sortantes dans les pays couverts par l'Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale représentent environ 3 à 4 % de l'emploi dans le secteur privé par an.³⁰ En Afrique, environ 6,1 % des entreprises sortent du marché chaque année. Les taux

de sortie varient selon les pays et la taille de l'entreprise (figure 2.9). Si les taux de sortie ne sont pas comparables entre les pays en raison des différences au niveau de l'époque de réalisation des enquêtes et des dynamiques sociales, économiques et politiques, ces taux fournissent cependant des informations précieuses sur le dynamisme des entreprises dans plusieurs pays africains. L'Égypte a le taux de sortie annuel le plus élevé, d'environ 12,8 % sur la période 2013–2016, ce qui reflète en partie un environnement des affaires particulièrement difficile au lendemain du Printemps arabe de 2011. La moitié des entreprises interrogées en Égypte et dans d'autres pays de la région ont identifié l'instabilité politique comme le principal obstacle à leurs activités.³¹ Les taux de sortie annuels les plus bas, avec 2,4 %, sont observés au Mali (2010–2016) et en Sierra Leone (2009–2017). S'il existe des variations considérables entre les pays, les petites entreprises sont plus susceptibles de sortir du marché que les moyennes et grandes entreprises.

Sans surprise, dans les pays africains, les taux d'entrée sont beaucoup plus élevés pour les petites entreprises que pour les moyennes et grandes entreprises. Pour les entreprises ayant

Le paysage des entreprises africaines est dominé par les petites entreprises

FIGURE 2.9 Les taux de sortie annuels des entreprises en Afrique varient selon les pays et la taille de l'entreprise, différentes années



démarré leurs activités dans les deux années précédant l'enquête, les taux d'entrée sont de 5,8 % pour les petites entreprises, 3,7 % pour les moyennes et 1,2 % pour les grandes (figure 2.10a). De même, 23 % des petites entreprises ont commencé leurs opérations au cours des cinq années précédant l'enquête, contre 13 % des moyennes et 7,5 % des grandes. Cela souligne que le dynamisme dans le paysage africain des entreprises formelles repose en grande partie sur l'entrée et la sortie de petites entreprises ; le taux d'entrée des grandes sociétés est très faible. Cette dynamique des entreprises varie considérablement d'un pays africain à l'autre (figure 2.10b). Pour bénéficier des avantages en termes de productivité et de salaires qu'offrent les grandes entreprises par rapport aux petites, les pays africains doivent augmenter l'entrée des grandes sociétés et la croissance des petites et moyennes entreprises.

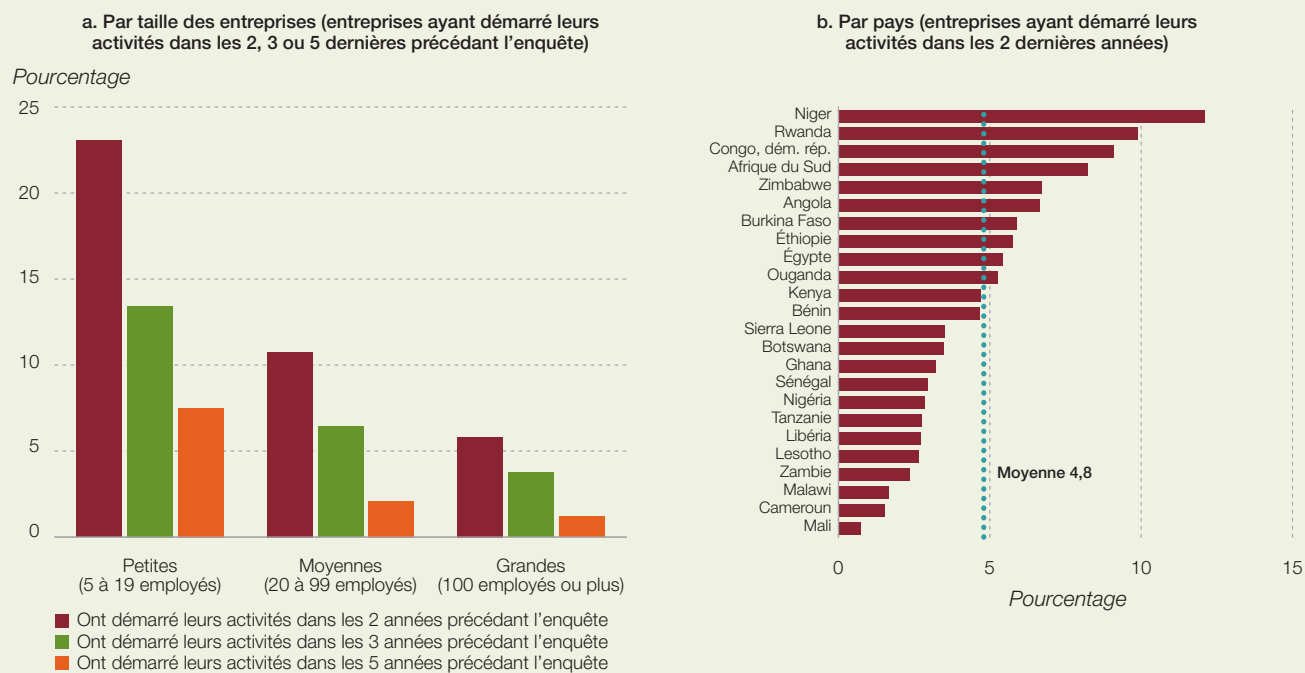
Obstacles majeurs à l'activité des entreprises

Les entreprises en Afrique sont confrontées à plusieurs obstacles qui entravent leur dynamisme et

réduisent leur rentabilité, leur compétitivité, leur taux de croissance et même leur survie. Dans les réponses aux Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale, les petites entreprises signalent qu'elles rencontrent des obstacles à leurs activités commerciales davantage que les moyennes et grandes entreprises (figure 2.11a). Les petites entreprises sont généralement plus jeunes que les grandes entreprises et ont moins de capacité à surmonter les obstacles — elles disposent de moins de connaissance des réglementations, d'expérience et de capitaux pour faire face aux difficultés commerciales.³² Sur 15 obstacles commerciaux, le principal est le manque de financement, cité par 18 % des petites entreprises et près de 14 % des entreprises de taille moyenne. Le deuxième obstacle principal est l'accès peu fiable à l'électricité (15 % des petites entreprises et 12 % des entreprises moyennes). Pour les grandes entreprises (100 employés ou plus), les plus gros obstacles sont l'accès à l'électricité (12 %), l'instabilité politique (12 %) et les impôts élevés (11 %).

Pour les entreprises manufacturières, l'accès peu fiable à l'électricité est le principal obstacle

FIGURE 2.10 Les taux d'entrée varient selon la taille de l'entreprise et le pays, différentes années



Remarque : Données tirées des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

affectant leurs opérations, suivi par le financement. Tous deux sont cités par environ 8 % des entreprises (figure 2.11b). Ces deux mêmes obstacles sont mentionnés par les sociétés de services, mais le financement y est le premier obstacle (15 %), suivi par l'électricité (10 %).

Les principaux obstacles varient selon les régions (figure 2.12). Le plus grand obstacle mentionné par les entreprises de toutes tailles en Afrique du Nord – comprenant l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie – est l'instabilité politique (23–29 %), suivi du financement et de l'électricité. En Afrique australe, de l'Ouest et centrale, les trois premiers obstacles sont le financement, l'électricité. En Afrique de l'Est, le plus grand obstacle rapporté par les entreprises de toutes tailles est l'électricité (26 %), avec plus d'un tiers des grandes entreprises le signalant comme leur principale contrainte, suivi du financement (11 %) et des impôts élevés (12 %).

Obstacles commerciaux et pertes d'emplois

Les obstacles commerciaux ont également un impact sur la création d'emplois, en grande partie par le biais des taux inférieurs de survie des entreprises et des réductions des effectifs. Lorsque les obstacles sont trop handicapants, les entreprises peuvent décider de cesser leurs activités, ce qui entraîne une perte d'opportunités d'emplois. Les entreprises qui survivent malgré de lourds obstacles peuvent décider d'embaucher moins de travailleurs ou de licencier certains employés afin d'optimiser les bénéfices ou de minimiser les pertes. En Afrique, le plus fort impact sur l'emploi est lié à la survie des entreprises ; les effets sur l'emploi sont moins conséquents parmi les entreprises survivantes.

Les obstacles commerciaux ont un impact significatif sur la survie des entreprises (figure 2.13). Sur les 15 obstacles examinés dans les Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale, 10 ont un effet négatif statistiquement significatif sur la survie des entreprises une fois que les caractéristiques des entreprises, la localisation, l'année et le pays sont pris en compte.³³ Les entreprises qui mentionnent un système judiciaire injuste ou corrompu comme leur principal obstacle ont une chance de survie inférieure de 0,17 point de

probabilité aux autres entreprises. De même, les entreprises qui signalent l'accès au financement comme leur principal obstacle ont une chance de survie inférieure de 0,12 point de probabilité. Ce chiffre s'élève à 0,11 point de probabilité pour les entreprises qui citent la concurrence des opérateurs du secteur informel comme leur premier obstacle.

Les entreprises qui survivent semblent gérer relativement bien les obstacles commerciaux ; cependant, elles les évoquent encore comme un préjudice pour leurs opérations. Chaque obstacle à l'activité des entreprises réduit la croissance annuelle de l'emploi parmi les entreprises survivantes, en tenant compte de leur ancienneté, de 0,1 à 0,34 point de pourcentage.³⁴ Cela se traduit par une perte de 1,5 à 5,2 % de croissance annuelle de l'emploi.³⁵

D'après une estimation approximative, le continent perd 176 000 emplois dans le secteur privé en moyenne chaque année en raison de chacun des obstacles commerciaux étudiés, pour un total de 1,2 à 3,3 millions d'emplois perdus tous les ans (figure 2.14). Le nombre estimé d'emplois perdus est compris entre 74 000 en raison des réglementations douanières et commerciales, et 264 000 à cause des licences et permis. Ces estimations approximatives ne sont qu'indicatives, et les pertes d'emplois réelles et potentielles pourraient être beaucoup plus élevées. Elles indiquent cependant à quel point les obstacles peuvent nuire à la fois à la création de nouveaux emplois et au maintien d'emplois de qualité existants dans le secteur formel. Le système de délivrance des licences et permis, le fonctionnement de la justice, l'instabilité politique et la corruption sont associés aux nombres les plus élevés d'emplois perdus dans le secteur privé en Afrique. Liés à la gouvernance, ces obstacles peuvent donc faire l'objet de réformes.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

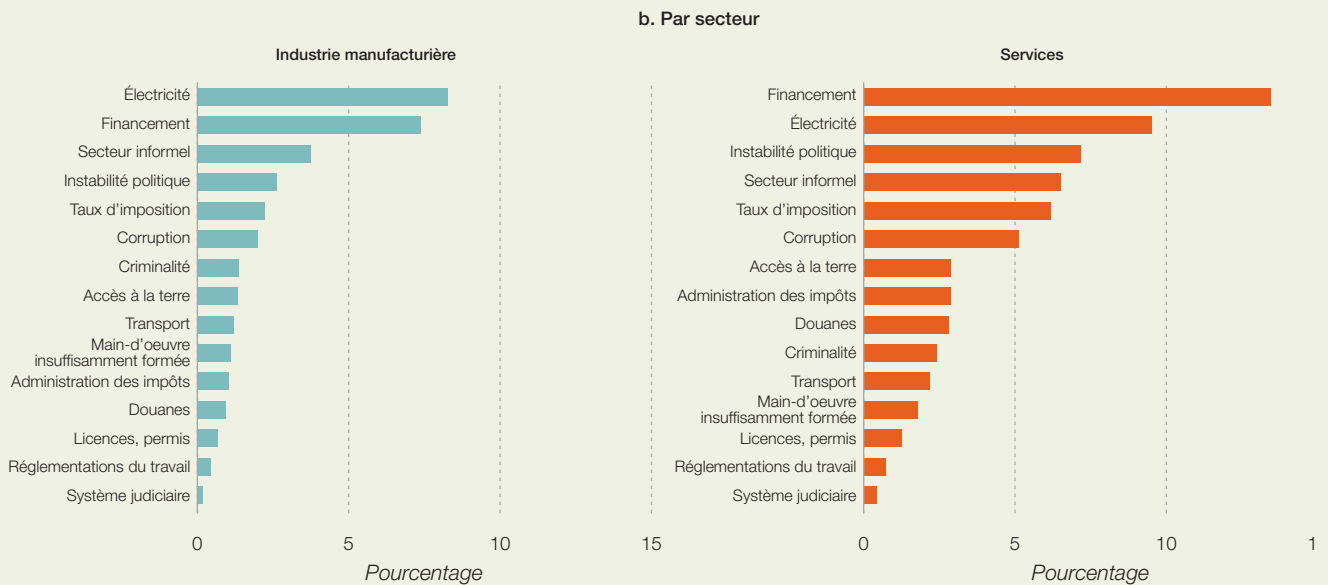
En Afrique, l'accroissement rapide de la main-d'œuvre et la pauvreté généralisée font que la création d'emplois dans les secteurs hautement productifs est devenue une affaire de premier plan

Les entreprises en Afrique sont confrontées à plusieurs obstacles qui entravent leur dynamisme et réduisent leur rentabilité, leur compétitivité, leur taux de croissance et même leur survie

FIGURE 2.11 Principaux obstacles pesant sur l'activité des entreprises en Afrique, selon la taille de l'entreprise et le secteur, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017



FIGURE 2.11 Principaux obstacles pesant sur l'activité des entreprises en Afrique, selon la taille de l'entreprise et le secteur, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017 (suite)



Source : Données des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : Toutes les valeurs sont pondérées par les poids de sondage.

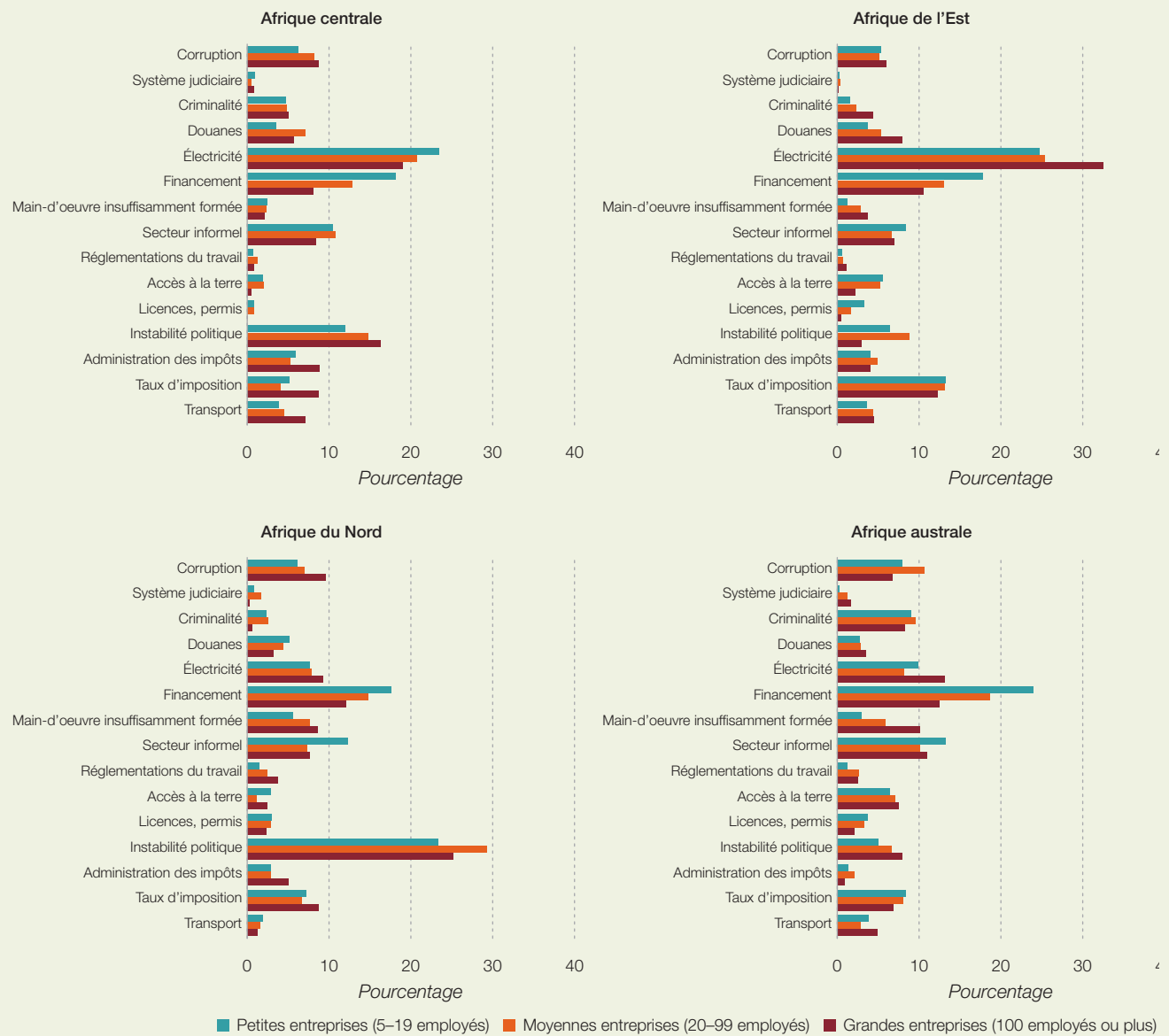
pour les décideurs politiques. Le secteur informel a toujours été la source d'emploi par défaut pour cette main-d'œuvre croissante, mais les salaires y sont bas et les emplois précaires, obligeant de nombreux travailleurs occupant des emplois informels à vivre dans la pauvreté. Tout en s'efforçant de sortir du piège que constitue cette prépondérance de l'emploi informel, les pays africains se doivent de protéger les travailleurs vulnérables sans rendre le marché du travail trop rigide. Un système d'incitations doit être mis en place pour encourager les entreprises informelles à opter pour le secteur formel. La transformation structurelle doit également se poursuivre au travers d'une industrialisation continue et rapide permettant d'orienter la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité afin de créer davantage d'emplois de qualité.

Ce chapitre a montré que l'accélération de la croissance portée par un secteur manufacturier dynamique peut créer plus d'emplois que la croissance tirée par tout autre secteur. Toutefois, le potentiel d'industrialisation est limité en Afrique par la désindustrialisation prématurée de

ces dernières décennies, malgré les réformes intensives entreprises pour améliorer le climat des affaires et des investissements dans de nombreux pays et en dépit de la mise en œuvre de stratégies industrielles pertinentes spécifiques à certains secteurs. La question est donc de savoir comment les pays africains peuvent faire pencher la balance en faveur du secteur manufacturier et tirer profit des changements structurels et de la croissance économique rapide.

Les expériences réussies d'industrialisation à travers le monde suggèrent que la productivité des entreprises, et donc leur croissance, est façonnée par quatre facteurs interdépendants, souvent déterminés par des choix politiques. Le premier, et peut-être le plus fréquemment mentionné, consiste à bien cerner les éléments fondamentaux de l'industrialisation. Ceux-ci comprennent l'existence d'infrastructures adéquates (services publics, transports, communications, etc.), le capital humain (compétences) et des institutions qui fonctionnent. Nous avons clairement montré dans ce chapitre comment ces éléments de base ont été identifiés comme les

FIGURE 2.12 Principaux obstacles en Afrique selon la taille de l'entreprise et la région, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017



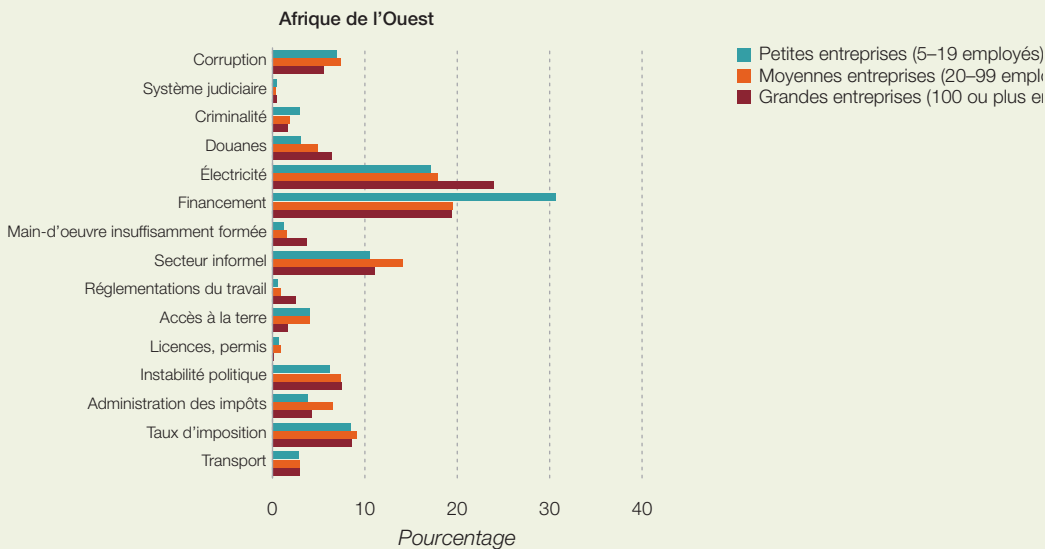
(suite)

enjeux majeurs pour le fonctionnement de l'entreprise. Le second facteur concerne le type de marché que les entreprises ciblent pour vendre leurs produits. De nombreuses études menées en Afrique et dans d'autres régions en développement ont identifié les exportations de produits manufacturés comme une source importante de croissance de la productivité. Le troisième facteur

est la formation de grappes industrielles ; enfin, le quatrième est la capacité à attirer les investissements directs à l'étranger.³⁶

Comme on peut le déduire des résultats de l'analyse des enquêtes menées auprès des entreprises et présentés dans ce chapitre, la contrainte pour le fonctionnement et la survie des entreprises la plus souvent citée est de bien comprendre

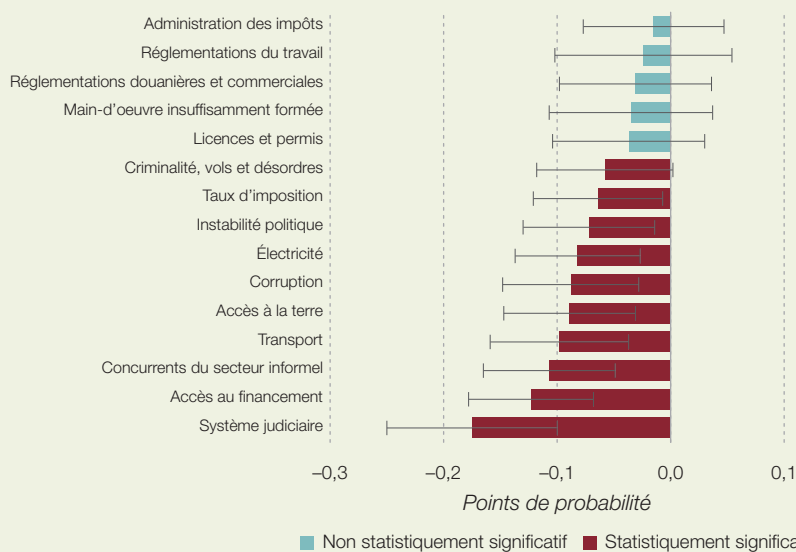
FIGURE 2.12 Principaux obstacles en Afrique selon la taille de l'entreprise et la région, année la plus récente disponible sur la période 2006–2017 (suite)



Source : Calculs des auteurs à partir des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : Toutes les valeurs sont pondérées par les poids de sondage.

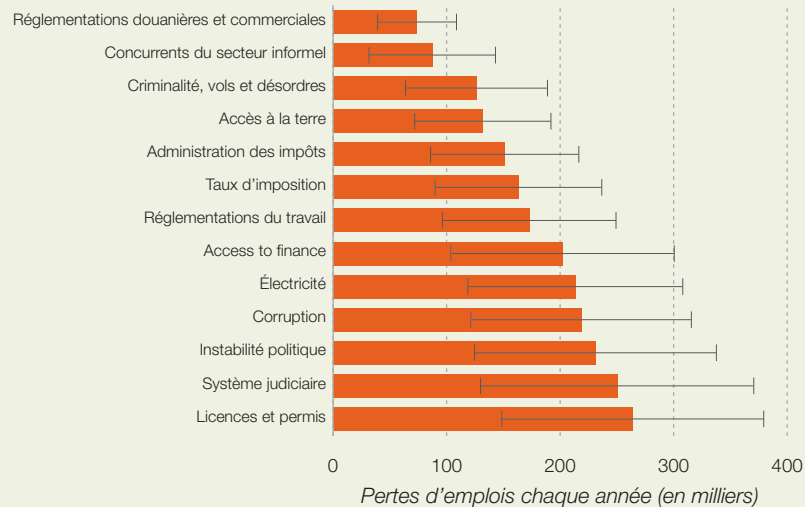
FIGURE 2.13 Effets marginaux estimés des obstacles commerciaux sur la survie des entreprises, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017



Source : Woldemichael et Joldowski (2018), à partir des données de panel des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : La figure présente les effets marginaux estimés avec les intervalles de confiance (les lignes en noir sur chaque barre). Le modèle logit de la survie tient compte de divers facteurs confondants.

FIGURE 2.14 Estimation du nombre d'emplois perdus chaque année en Afrique en raison des obstacles commerciaux, année la plus récente disponible sur la période 2003–2017



Source : Données tirées des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : La figure présente de simples prédictions basées sur des estimations de paramètres à partir des données des enquêtes, en supposant qu'il existe 4 883 347 entreprises du secteur privé, que la taille de l'entreprise moyenne est de 15 employés, que le taux de survie moyen est de 93,9 % et que la croissance inconditionnelle de l'emploi est de 6,1 %. Les lignes noires sur chaque barre représentent les intervalles de confiance.

les éléments fondamentaux de l'industrialisation. Les principaux obstacles à l'industrialisation dans la plupart des pays africains sont les barrières bureaucratiques, la corruption, la faiblesse de l'administration fiscale, la piètre qualité des infrastructures ainsi que l'iniquité ou la corruption de la justice. Dès lors, il est extrêmement important de mettre en œuvre des politiques visant à alléger ces contraintes, telles que la réforme bureaucratique, la numérisation de l'administration fiscale, l'amélioration de la responsabilité et de la transparence des administrations judiciaires, tout en élaborant des solutions connexes permettant à l'administration de fonctionner et de se mettre au service du monde des affaires.

Dans certains pays africains, le gouvernement a mis en place un Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI), présidé par le chef de l'État. Ces CPI sont chargés d'examiner les contraintes bureaucratiques, législatives, financières et celles liées aux infrastructures et à la réglementation, et d'y apporter des solutions. Les premiers CPI ont été créés par les présidents du Ghana, de la

Tanzanie et du Sénégal en 2002, puis au Mali et en Ouganda en 2004. Par la suite, des conseils ont été mis en place au Bénin et en Mauritanie. En 2010, l'Éthiopie a lancé un forum consultatif public-privé, légèrement inspiré du CPI. L'objectif des CPI était de rapprocher les investisseurs, nationaux comme étrangers, de la plus haute instance de décision du pays afin d'alléger les contraintes et de coordonner les politiques et les réglementations, en les rationalisant pour optimiser le rendement de l'investissement privé.

Cette approche a bien fonctionné dans les pays ayant connu une industrialisation rapide tels que la République de Corée, car elle offre aux dirigeants du pays la possibilité de prendre des mesures correctives avant que les entreprises ne cessent leurs activités ou ne soient dépassées. La performance des CPI en Afrique n'a pas été particulièrement brillante. La plupart sont tombés dans l'oubli, laissant les investisseurs à eux-mêmes face aux nombreuses contraintes entravant leurs activités.³⁷ La relance de telles consultations régulières entre le secteur privé et les décideurs

politiques nationaux serait une étape décisive dans la modernisation des économies africaines et l'amélioration de la productivité des entreprises.

Un moyen d'améliorer le soutien aux infrastructures pour favoriser la création et la survie des entreprises consiste à créer des zones industrielles³⁸. Il est clairement établi que les entreprises africaines qui s'engagent dans l'exportation, opèrent à proximité d'autres entreprises et attirent les investissements directs à l'étranger ont tendance à être plus compétitives et donc à prospérer.³⁹ Étant donné que de nombreux pays africains sont tributaires des industries extractives, il est difficile d'augmenter la complexité de leurs économies. Les capacités et les connaissances productives dans les industries extractives sont sans grand rapport avec celles nécessaires à la fabrication de produits manufacturés plus complexes. Les décideurs devraient identifier non seulement les produits frontières les plus proches à travers lesquels les pays pourraient diversifier leur production mais également les capacités productives nécessaires pour cette diversification. Ils devraient également lever les obstacles inutiles à la conduite des affaires, en particulier ceux que les entreprises ont identifiés comme étant les principaux obstacles et auxquels le gouvernement peut remédier rapidement. Il s'agit notamment de l'ambiguïté de la réglementation, de la partialité dans l'application des règlements, du mépris de l'état de droit et de la corruption endémique.

À long terme, il sera essentiel de renforcer les infrastructures matérielles, notamment la fourniture fiable d'électricité et d'autres services publics, dont l'absence entrave la compétitivité

des entreprises africaines sur les marchés mondiaux. La création d'emplois est partout générée par la forte croissance du secteur privé. Mais cette croissance nécessite à la fois un environnement des affaires propice et un cadre réglementaire favorable à même d'inciter les entreprises de toutes tailles à s'établir et les entreprises en place à devenir compétitives sur les marchés mondiaux. En facilitant la création d'entreprise, les pays africains permettraient à leurs entreprises informelles de formaliser leurs activités et de créer de meilleurs emplois. Bien que la levée de certains de ces obstacles (notamment la faiblesse des infrastructures et les difficultés d'accès aux financements) prendra du temps, les décideurs pourraient stimuler la création d'emplois dans le secteur privé à court terme en améliorant la qualité des services publics et en allégeant les lourdeurs administratives.

Il est également nécessaire, en collaboration avec les parties prenantes, et en particulier le secteur privé, de mettre en place des stratégies industrielles axées sur l'identification des questions prioritaires et la création d'un environnement concurrentiel fort⁴⁰. Les pays africains doivent se frayer leur propre chemin vers une transformation économique durable.⁴¹ Enfin, pour éviter la redondance et accroître les synergies entre pays voisins, des zones industrielles régionales pourraient être créées afin de tirer parti des avantages liés aux externalités et aux agglomérations, et pour constituer une masse critique de travailleurs qualifiés.⁴² Le chapitre suivant se concentre sur la mise en place d'un cadre d'intégration régionale permettant de mettre en œuvre ces politiques.

ANNEXE 2.1 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ÉCHANTILLON

TABLEAU A2.1 Pays africains dans l'échantillon analytique pour les épisodes d'informalité et d'accélération de la croissance

Pays	Épisode d'accélération de la croissance	
	Date de début	Date de fin
Afrique du Sud	1960	2014
Botswana	1964	2014
Burkina Faso	1970	2014
Cameroun	1965	2014
Égypte	1960	2012
Éthiopie	1961	2014
Ghana	1960	2014
Kenya	1969	2014
Lesotho	1970	2014
Malawi	1966	2014
Maroc	1960	2012
Maurice	1970	2014
Mozambique	1970	2014
Namibie	1960	2014
Nigéria	1960	2014
Ouganda	1952	2014
Rwanda	1970	2014
Sénégal	1970	2014
Zambie	1965	2014

Source : Expanded Africa Sector Database (Base de données sectorielle élargie sur l'Afrique) (<https://www.merit.unu.edu/themes/3-economic-development-innovation-governance-and-institutions/expanded-africa-sector-database-easd-1960-2015/>).

TABLEAU A2.2 Taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée dans certains pays africains, par épisode d'accélération de la croissance et par secteur (en pourcentage)

Pays	Épisode d'accélération de la croissance		Industrie	Services	Agriculture	Exploitation minière	Tous secteurs confondus
	Date de début	Date de fin					
Afrique du Sud	2001	2016	2,62	4,14	2,60	0,23	3,40
Botswana	1967	1979	17,94	17,29	6,23	25,04	16,76
	1979	1984	-0,03	-1,20	-6,57	30,74	10,54
	1984	2008	6,11	9,97	3,27	3,16	6,14
Burkina Faso	1994	2005	5,20	5,58	5,49	-2,87	5,40
Égypte	1958	1979	6,76	6,95	3,00	10,25	6,73
	1979	1988	7,88	8,18	3,77	0,26	5,21
	1988	2002	3,64	5,60	4,18	-0,62	3,85
	2002	2016	4,81	6,32	4,10	6,80	5,68
Ghana	2006	2016	6,91	8,14	3,75	21,03	7,29
Kenya	2004	2016	5,89	5,52	5,38	9,25	5,59
Maroc	1957	1967	5,03	2,89	2,08	2,37	3,13
	1981	1997	3,03	4,37	3,58	1,03	3,79
	2002	2007	4,78	5,79	1,85	6,97	5,01
	2007	2015	3,06	4,60	7,40	0,54	4,52
Maurice	1969	1979	10,83	8,88	17,15	8,91	10,51
	1981	1999	7,17	5,77	-0,04	4,10	5,51
	2005	2015	2,26	4,96	1,91	-5,92	4,08
Namibia	2003	2015	6,07	6,08	-1,11	4,08	5,24
Ouganda	2009	2016	5,88	6,66	2,31	11,94	5,57
Moyenne			5,79	6,33	3,52	6,86	6,20

Source: Données issues de l'EASD.

TABLEAU A2.3 Taux de croissance annuels moyens de la part de l'emploi dans l'échantillon de pays africains sélectionnés, par épisode d'accélération de la croissance et par secteur

Pays	Épisode d'accélération de la croissance		Industrie	Services	Agriculture	Exploitation minière
	Date de début	Date de fin				
Afrique du Sud	2001	2016	-0,51	0,05	0,70	-2,11
Botswana	1967	1979	13,92	7,95	-3,00	21,70
	1979	1984	2,82	3,05	-1,88	0,03
	1984	2008	1,20	1,78	-1,63	-2,19
Burkina Faso	1994	2005	3,69	5,47	-0,84	14,47
Égypte	1958	1979	2,52	0,61	-1,23	2,07
	1979	1988	1,21	1,35	-1,90	-2,10
	1988	2002	0,12	1,04	-1,42	-4,27
	2002	2016	1,06	0,93	-2,64	-5,77
Ghana	2006	2016	-3,04	3,77	-3,33	6,34
Kenya	2004	2016	1,60	1,47	-1,65	5,48
Maurice	1969	1979	7,28	-0,90	-5,25	-1,90
	1981	1999	0,67	0,82	-3,78	8,26
	2005	2015	-1,46	1,10	-2,98	5,20
Maroc	1957	1967	2,67	0,73	-0,88	1,95
	1981	1997	0,13	0,79	-0,65	-3,98
	2002	2007	1,30	1,48	-2,61	-2,85
	2007	2015	0,13	2,33	-3,51	-7,86
Namibie	2003	2015	2,81	-0,65	-0,11	4,15
Ouganda	2009	2016	-1,80	0,11	0,24	-1,32
Average			1,82	1,66	-1,92	1,76

Source: Données issues de l'EASD.

TABLEAU A2.4 Effets des épisodes d'accélération de la croissance sur l'intensité en emplois de la croissance dans les pays africains sélectionnés, par secteur

Emplois	Élasticité de la croissance de l'emploi		
	Global	Pendant les épisodes d'accélération de la croissance	Effets des épisodes d'accélération de la croissance
Total	0,55	0,56	0,0078***
Industrie	0,88	0,88	0,0063*
Services	0,96	0,97	0,0138***
Agriculture	0,31	0,23	-0,0806
Exploitation minière	0,81	0,80	-0,0144*
<i>Épisodes d'accélération de la croissance induite par l'industrie</i>			
Total	0,57	0,59	0,017***
Industrie	0,91	0,94	0,034***
Services	1,01	1,05	0,038***
Agriculture	0,32	0,34	0,022***
Exploitation minière	0,83	0,88	0,053***
<i>Épisodes d'accélération de la croissance induite par les services</i>			
Total	0,55	0,56	0,005***
Industrie	0,89	0,89	-0,005
Services	0,97	0,98	0,005*
Agriculture	0,32	0,31	-0,01***
Exploitation minière	0,85	0,49	-0,360***
<i>Épisodes d'accélération de la croissance induite par l'agriculture</i>			
Total	0,56	0,56	-0,003
Industrie	0,89	0,88	-0,012***
Services	0,99	0,98	-0,01**
Agriculture	0,30	0,31	0,007**
Exploitation minière	0,80	0,76	-0,046***
<i>Épisodes d'accélération de la croissance induite par l'exploitation minière</i>			
Total	0,56	0,57	0,016***
Industrie	0,88	0,90	0,021***
Services	0,98	1,01	0,029***
Agriculture	0,30	0,31	0,013***
Exploitation minière	0,78	0,81	0,024**

* Signifiant au niveau de 10 %; ** signifiant au niveau de 5 %; *** signifiant au niveau de 1 %.

Source: Données issues des « Penn World Tables 9.1 » et de l'EASD.

Note : Les élasticités de croissance estimées concernent 20 pays africains regroupés sur la période. Les élasticités sont estimées à l'aide de régressions par la méthode des moindres carrés et des formules suivantes : $\ln(E_{i,j,t}) = \beta_1 \ln(GDP_{i,t}) + \beta_2 \ln(GDP_{i,t}) \times Growthspkes_{i,j,t} + \epsilon_{i,j,t}$, où $Growthspkes_{i,j,t}$ est une variable nominale indiquant si le pays i a connu au moins un épisode d'accélération de la croissance impulsé par le secteur j . Les élasticités sont données par le coefficient estimé β_1 (hors des épisodes d'accélération de la croissance) et $\beta_1 + \beta_2$ (pendant les épisodes d'accélération de la croissance).

TABLEAU A2.5 Parts de l'industrie dans la valeur ajoutée et l'emploi, avec les effets de revenus, par décennie

Variable	(1) Part de l'industrie dans la valeur ajoutée	(2) Part de l'industrie dans l'emploi
Ln(Pop)	-0.132 (-0.784)	0.021 (0.172)
Ln(Pop) ²	0.003 (0.523)	0.001 (0.178)
Ln(PIB par habitant)	0.467** (2.265)	0.118 (1.012)
Ln(PIB par habitant au carré)	-0.0285** (-2.253)	-0.005 (-0.697)
Décennie 1960	0.093** (3.279)	-0.009 (-0.809)
Décennie 1970	0.116** (3.023)	-0.011 (-0.678)
Décennie 1980	0.130** (2.520)	-0.0185 (-0.858)
Décennie 1990	0.152** (2.142)	-0.023 -0.864
Décennie 2000	0.161* (1.857)	-0.034 -1.076
Décennie 2010	0.158 (1.647)	-0.040 -1.093
Constante	-0.466 (-0.249)	-0.997 -0.964
Nombre d'observations	970	959

* Signifiant au niveau de 10 %; ** signifiant au niveau de 5 %.

Source : Données issues des Penn World Tables 9.1 et de l'EASD.

Remarque : Les nombres entre parenthèses sont erreurs types. Toutes les estimations incluent les effets fixes par pays. Les erreurs types sont regroupées par pays pour prendre en compte l'autocorrélation au sein des pays, ce qui affecte fortement la signification des résultats. Si cela n'est pas fait, les coefficients des variables nominales par décennie sont significatifs et négatifs.

TABLEAU A2.6 Estimations multinomiales de la dynamique des entreprises, par taille, sur différentes années*Période de deux ans*

	Afrique		Amérique latine		Asie du Sud	
	[t] Moyenne	[t] Grande	[t] Moyenne	[t] Grande	[t] Moyenne	[t] Grande
[t-2] Petite	-0.822*** (0.00447)	-0.900*** (0.00291)	-0.793*** (0.00465)	-0.865*** (0.00361)	-0.861*** (0.00499)	-0.896*** (0.00424)
[t-2] Moyenne	0.758*** (0.00535)	-0.0197*** (0.00607)	0.717*** (0.00539)	-0.0585*** (0.00550)	0.809*** (0.00585)	-0.0772*** (0.00534)
[t-2] Grande	0.0639*** (0.00329)	0.920*** (0.00576)	0.0756*** (0.00312)	0.923*** (0.00440)	0.0525*** (0.00325)	0.973*** (0.00352)
Nombre d'observations	22,865	22,865	22,325	22,325	13,574	13,574

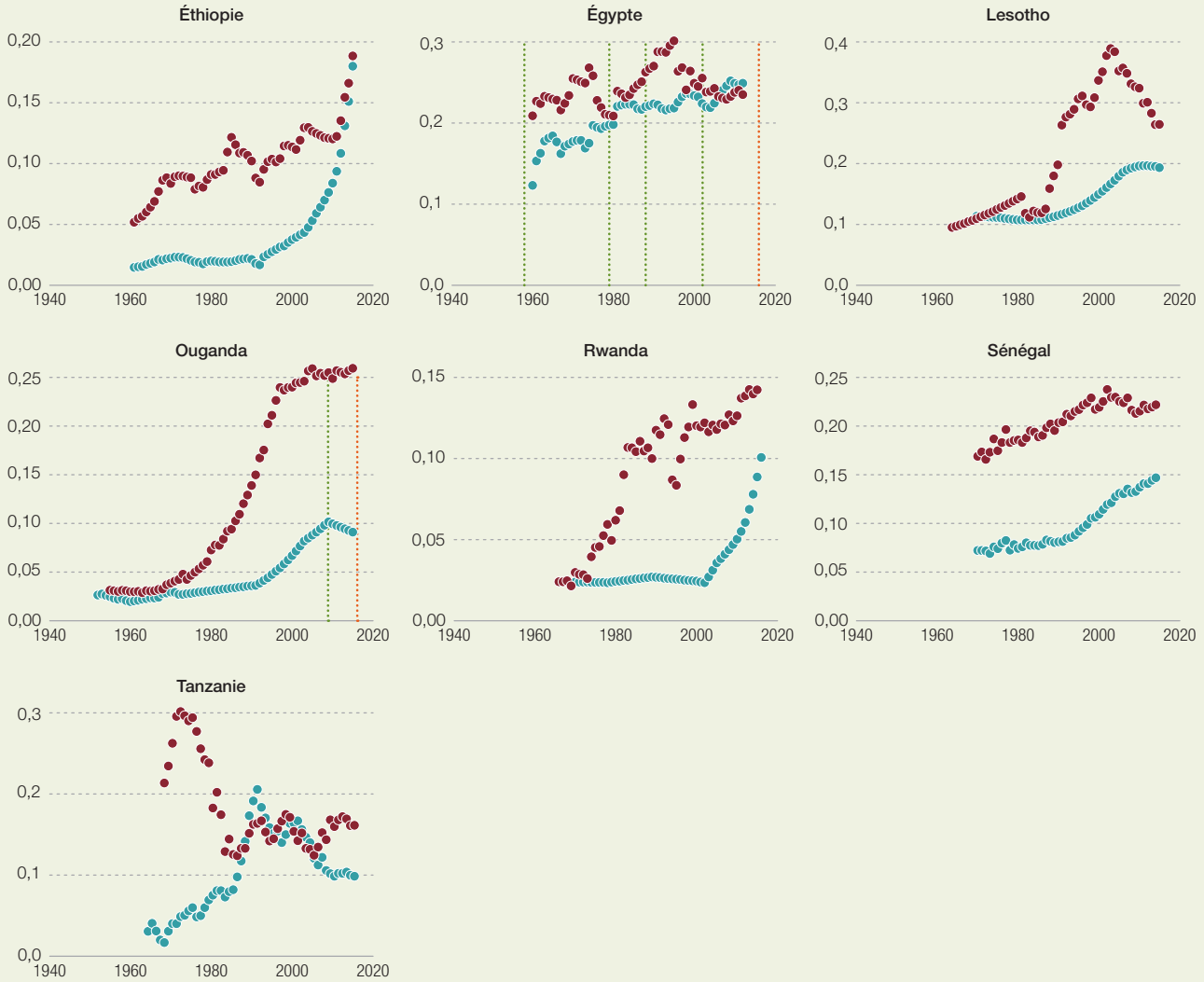
*** Signifiant au niveau de 1 %.

Source : Données harmonisées issues des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises.*Remarque* : Les nombres entre parenthèses sont des erreurs standard. Les petites entreprises constituent le groupe de référence. L'analyse contrôle la productivité des entreprises et les effets fixes par pays et par année.

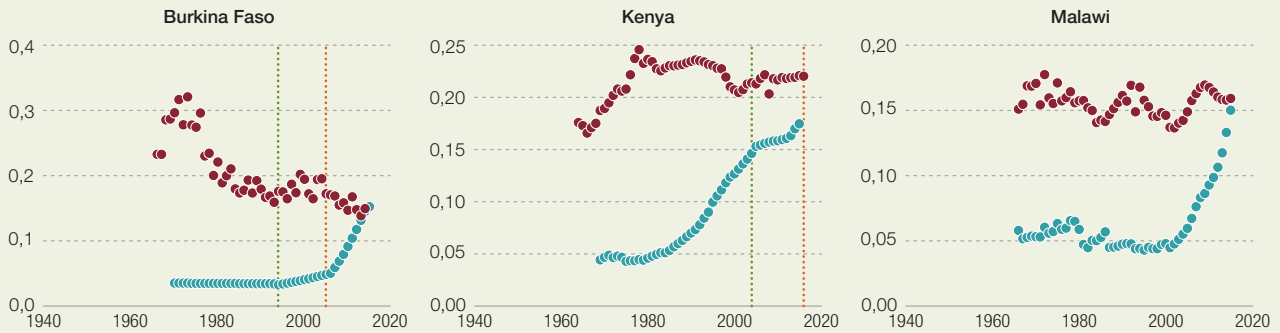
FIGURE A2.1 Parts de l'emploi et de la valeur ajoutée en Afrique, par pays, 1960–2016

● Part de l'industrie dans l'emploi ● Part de l'industrie dans valeur ajoutée
 ... Début d'un épisode d'accélération de la croissance ... Fin

Groupe 1. Avec une augmentation de la part de l'industrie dans l'emploi et dans la valeur ajoutée



Groupe 2. Avec une augmentation de la part de l'industrie dans l'emploi mais pas dans la valeur ajoutée

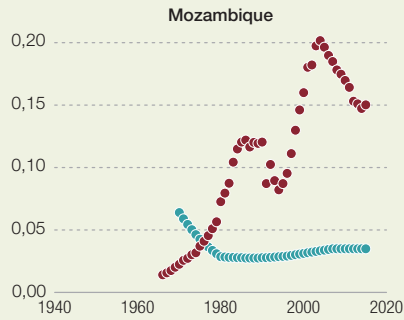


(suite)

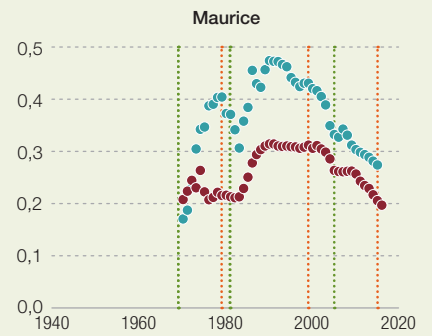
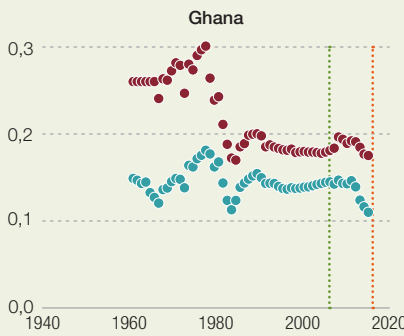
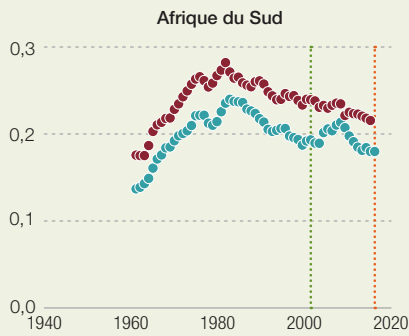
FIGURE A2.1 Parts de l'emploi et de la valeur ajoutée en Afrique, par pays, 1960–2016 (suite)

● Part de l'industrie dans l'emploi ● Part de l'industrie dans valeur ajoutée
 ... Début d'un épisode d'accélération de la croissance ... Fin

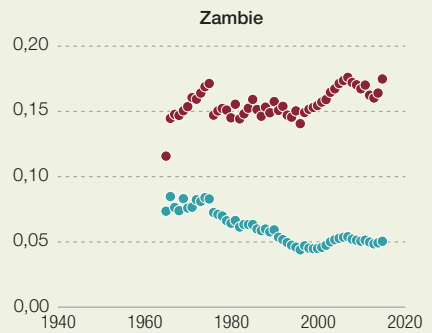
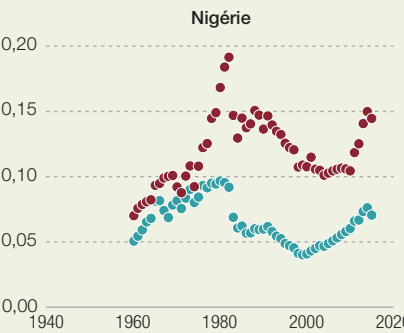
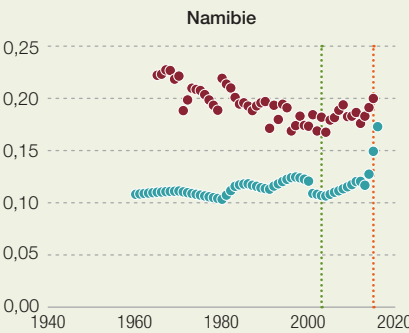
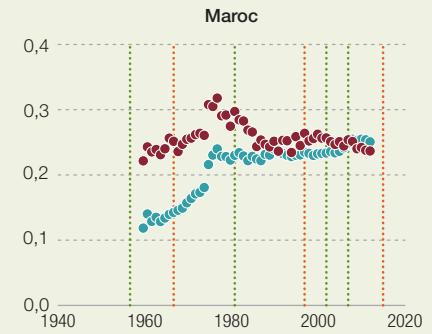
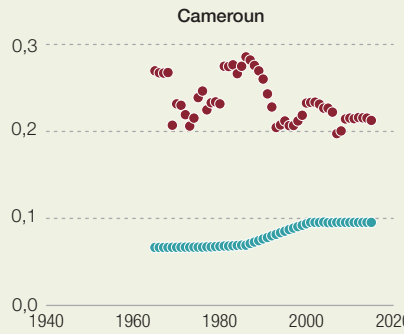
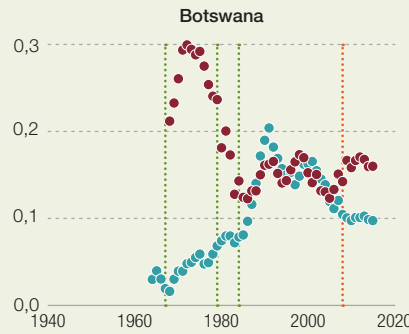
Groupe 3. Avec une baisse de la part de l'industrie dans l'emploi et une augmentation de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée



Groupe 4. Avec une baisse de la part de l'industrie dans l'emploi et dans la valeur ajoutée



Groupe 5. Avec une stagnation de la part de l'industrie dans l'emploi et dans la valeur ajoutée



Source : Données issues des Penn World Tables 9.1 et de l'EASD.

NOTES

1. ILOSTAT (<https://www.ilo.org/ilostat>).
2. Banque africaine de développement, 2018.
3. Newman et coll., 2016.
4. La croissance économique étant maîtrisée, une augmentation de 1 % de la part de l'agriculture dans l'emploi total est associée à une augmentation de 0,08 point du coefficient d'inégalité de Gini et à une augmentation de 0,25 point de la pauvreté (avec un seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour, prix constants 2011), alors que la même augmentation de la part du secteur informel dans l'emploi total non agricole est associée à une augmentation de 0,05 point de l'inégalité et une augmentation de 0,64 point du taux de pauvreté (données des Indicateurs du développement dans le monde pour 2018).
5. La définition de l'Organisation internationale du Travail est la suivante : « L'emploi informel comprend les personnes qui, dans leur occupation principale, sont : a) travailleurs à leur propre compte ou employeurs ou membres de coopératives informelles de producteurs occupés dans leurs propres entreprises du secteur informel, b) travailleurs à leur propre compte occupés dans la production de biens destinés exclusivement à leur propre usage domestique, c) travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou informel ou d) salariés qui exercent un emploi informel, qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel ou informel, ou par des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés. »
6. OIT, 2018.
7. Fiess, Fugazza et Maloney, 2008.
8. Khamis, 2012.
9. Bargain et Kwenda, 2014.
10. Benjamin et Mbaye, 2012.
11. Page et Shimeles, 2015.
12. Bigsten, Mengistae et Shimeles, 2013.
13. Hausmann, Pritchett et Rodrik, 2005.
14. Banque africaine de développement, 2018 ; Berthelemy, 2017.
15. Banque africaine de développement, 2018.
16. Hausmann et coll., Pritchett et Rodrik, 2005.
17. Banque africaine de développement, 2018.
18. Banque africaine de développement, 2018.
19. Banque africaine de développement, 2018 ; Berthelemy, 2017. Cette analyse est fondée sur les données de la Base de données sectorielle élargie sur l'Afrique. La dynamique sectorielle peut être affectée par la nature changeante de ces secteurs. La « servicification » du secteur manufacturier et la sous-traitance des services professionnels et d'entreprise en sont un exemple. Dans le contexte américain, Berlingieri (2013) montre que la sous-traitance professionnelle et d'entreprise représente 36 % de l'augmentation des services et 25 % de la baisse du secteur manufacturier. La Base de données sectorielle élargie sur l'Afrique inclut les 10 secteurs suivants : agriculture (agriculture, chasse et foresterie, pêche), industries extractives (mines et carrières), fabrication, services publics (électricité, gaz et eau), construction, services commerciaux (commerce de gros et de détail, réparation des véhicules à moteur, motos, articles personnels et ménagers, hôtels et restaurants), transports (services de transport, entreposage et communications), finances (intermédiation financière, location et activités commerciales, sauf propriétaires des locations occupées), services gouvernementaux (administration publique et défense, éducation, santé et travail social) et autres (services personnels, activités de services collectifs, sociaux et personnels, activités des ménages privés).
20. Il n'existe qu'un seul épisode de croissance observé dans le secteur minier n'ayant pas entraîné d'accélération de la croissance dans d'autres secteurs (Botswana entre 1979 et 1984). Dans les sept autres cas, les épisodes de croissance impulsés par le secteur minier sont associés à des épisodes d'accélération de la croissance dans l'industrie (quatre cas) et les services (six cas).
21. Rodrik, 2014.
22. Rodrik, 2013. However, Cadot et coll. (2016) remettent en cause l'opinion selon laquelle le secteur manufacturier est le seul secteur affichant une convergence absolue. Dans le contexte africain, ils montrent que certains secteurs de services dynamiques pourraient avoir les mêmes caractéristiques.
23. Selon Rodrik (2016), l'équation suivante a été estimée pour établir l'existence d'une désindustrialisation prématurée : où est la part de l'emploi ou de la valeur ajoutée de l'industrie dans le pays i et l'année t , est le logarithme de la population totale, est le carré du logarithme de la population, est le logarithme du PIB par habitant, est le carré du logarithme du PIB par habitant et est la variable nominale

pour la décennie. L'exclusion de Maurice, un important exportateur manufacturier, ne change pas les résultats.

24. Rodrik, 2016.
25. Soderbom, Teal et Wambugu, 2005.
26. D'après les données au niveau des entreprises de l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale qui couvre 135 000 entreprises dans 139 pays.
27. Les parts sont calculées à partir des données de l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale 2010-2017.
28. Les effets marginaux estimés sont subordonnés à la productivité en utilisant le logarithme des ventes par travailleur, pays et année.
29. Banque mondiale, 2009.
30. Aga et Francis, 2015.
31. BERD, BEI et Banque mondiale, 2016.
32. Aterido, Hallward-Driemeier et Pagés, 2011 ; Seker et Correa, 2010.
33. Woldemichael et Joldowski, 2018.
34. L'effet global des obstacles commerciaux sur l'emploi peut être calculé en multipliant l'effet sur la survie des entreprises et l'effet sur la croissance conditionnelle de l'emploi. La valeur de la limite supérieure est tirée de Woldemichael et Joldowski (2018).
35. Les données du Forum de financement des PME, issues des données synthétiques de la Base de données sur le déficit de financement des entreprises de la Société financière internationale (SFI), montrent que l'on compte environ 4,9 millions d'entreprises formelles en Afrique (<https://finances.worldbank.org/Other/MSME/9ffj-qvnk>). En 2010, la SFI a réalisé une étude pour estimer le nombre de micro, petites et moyennes entreprises dans le monde et déterminer le niveau d'accès au crédit et d'utilisation de comptes de dépôt pour les entreprises formelles et informelles. L'étude a utilisé principalement des données provenant des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale. En 2011, les données ont été revues à mesure que de nouvelles enquêtes auprès des entreprises devenaient disponibles. La base de données qui en résulte, la Base de données sur le déficit de financement des entreprises de la SFI, couvre 177 pays et fournit des valeurs synthétiques pour les différentes catégories. La base de données comprend 50 pays africains.
36. Newman et coll. 2016.
37. Page et Tarp 2017.
38. Lin et Monga 2011.

39. Newman et coll. 2016.
40. Banque africaine de développement, 2017.
41. Lin et Monga 2011.
42. Boly et Kéré 2017.

RÉFÉRENCES

- Aga, G., et D. Francis. 2015. "As the Market Churns: Estimates of Firm Exit and Job Loss Using the World Bank's Enterprise Surveys." Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de la Banque mondiale 7218. Banque mondiale, Washington, DC.
- Aterido, R., M. Hallward-Driemeier, et C. Pagés. 2011. "Big Constraints to Small Firms' Growth? Business Environment and Employment Growth across Firms." *Economic Development and Cultural Change* 59(3): 609–47.
- Baah-Boateng, W., et E. Twum. A paraître. "Economic Complexity and Employment for Women and Youth: The Case of Ghana." International Institute for the Advanced Study of Cultures, Institutions and Economic Enterprise, Accra.
- Banque africaine de développement. 2018. *Perspectives économiques en Afrique 2018 : Évolutions macroéconomiques et changements structurels ; les infrastructures et leur financement*. Abidjan.
- Banque africaine de développement. 2018. *Industrialize Africa*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/industrialize_africa_report-strategies_policies_institutions_and_financing. PDF.
- Banque mondiale. 2009. *From Privilege to Competition: Unlocking Private-Led Growth in the Middle East and North Africa*. Rapport de la Banque mondiale sur le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Banque mondiale, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/13523>.
- Bargain, O., et P. Kwenda, 2014. "The Informal Sector Wage Gap: New Evidence Using Quantile Estimations on Panel Data." *Economic Development and Cultural Change* 63(1): 117–53.
- Benjamin, N., et A. Mbaye. 2012. "The Informal Sector in Francophone Africa: Firm Size, Productivity, and Institutions," Banque mondiale, Washington, DC.
- BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), BEI (Banque européenne

- d'investissement), et Banque mondiale. 2016. *What's Holding Back the Private Sector in MENA? Lessons from the Enterprise Survey*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Berlingieri, G. 2013. "Outsourcing and the Rise in Services." Document de travail du CEP DP1199, Centre for Economic Performance, Londres, <https://ideas.repec.org/p/cep/cepdps/dp1199.html>.
- Berthelemy, J. C. 2017. "Growth Acceleration, Structural Change and Poverty Reduction in Africa." Série de documents de travail 293. Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Bhorat, H. G., Chelwa, K. Naidoo, et B. Stanwix. 2016. "Resource Dependence and Inequality in Africa: Impacts, consequences and potential solutions." In A. Odusola, G. A. Cornia, H. Bhorat, et P. Conceição (eds.), *Income Inequality Trends in sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*, New York: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique.
- Bhorat, H., A. Ewinyu, K. Lilenstein, C. Rooney, F. Steenkamp, et A. Thornton. A paraître "Economic Complexity and Employment Expansion: The Case of South Africa." Université du Cap, Development Policy Research Unit, Rondebosch, Afrique du Sud.
- Bigsten, A., T. Mengistae, et A. Shimeles. 2013. "Labor Market Integration in Urban Ethiopia, 1994–2004," *Economic Development and Cultural Change* 61(4): 889–931,
- Boly, A., et E. Kéré. 2017, "Inclusive and Sustainable Structural Transformation in Africa: Forging Ahead." In *Industrialize Africa: Strategies, Policies, Institutions, and Financing*. Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Cadot, O., J. de Melo, P. Plane, L. Wagner, et M. T. Wol-demichael. 2016. "Industrialisation et transformation structurelle: l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines?" *Revue d'économie du développement* 24(2): 19–49,
- CID (Center for International Development at Harvard University), 2018, The Atlas of Economic Complexity, <http://www.atlas.bosh.harvard.edu>.
- Fliess, N. M., M. Fugazza, et W. F. Maloney, 2008, "Informality and Macroeconomic Fluctuations," Document de travail de l'IZA 3519, Institute for the Study of Labor, Bonn, Allemagne.
- Golub, S., A. Mbaye, et A. Vasilyeva, A paraître "Senegal's International Competitiveness and Employment Creation for Women and Youth: The Product Space Analysis and Fieldwork Findings," Swarthmore College, Swarthmore, PA.
- Hausmann, R., C. A. Hidalgo, S. Bustos, M. Coscia, S. Chung, J. Jimenez, A. Simoes, et M. Yildirim. 2011. *The Atlas of Economic Complexity*. Puritan Press: Cambridge MA,
- . 2014. *The Atlas of Economic Complexity: Mapping Paths to Prosperity*, Cambridge, MA: Puritan Press.
- Hausmann, R., L. Pritchett, et D. Rodrik. 2005. "Growth Accelerations." *Journal of Economic Growth* 10(4): 303–29,
- Hidalgo, C. A., et R. Hausmann. 2009. "The Building Blocks of Economic Complexity." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106(26): 10570–75.
- Hidalgo, C. A., B. Klinger, A. L. Barabási, et R. Hausmann. 2007. "The Product Space Conditions the Development of Nations." *Science* 317(5837): 482–87.
- Khamis, M. 2012. "A Note on Informality in the Labour Market." *Journal of International Development* 24(7): 894–908.
- Lin et Monga, 2017. <https://press.princeton.edu/titles/10931.html>
- Lin, J. Y., et C. Monga. 2011. "Growth Identification and Facilitation: The Role of the State in the Dynamics of Structural Change," Document de travail consacré à la recherche sur les politiques de la Banque mondiale 5313. Banque mondiale, Washington, D.C.,
- Newman, C., J. Page, J. Rand, A. Shimeles, M. Soderbom, et F. Tarp. 2016. *Made in Africa: Learning to Compete in Industry*, Washington, DC: Brookings Institution Press.
- Oiro, M., B. Wanjala, R. Ngugi, et D. Lukalo, A paraître "An Export-Led Growth for Kenya: Where Is the Niche?"
- OIT (Organisation internationale du travail). 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle – Tableau statistique, 3^e éd*, Genève.
- Page, J., et A. Shimeles. 2015. "Aid, Employment and Poverty Reduction in Africa." *African Development Review* 27(S1): 17–30.
- Page, J., et F. Tarp. 2017. "The Practice of Industrial Policy: Government—Business Coordination in Africa and East Asia." Oxford, Royaume Uni: Oxford University Press, <https://global.oup.com/academic/product/the-practice-of-industrial-policy-9780198796954?cc=us&lang=en&>.
- Rodrik, D. 2013. "Unconditional Convergence in Manufacturing." *Quarterly Journal of Economics* 128(1): 165–204.

- . 2014. “The Past, Present, and Future of Economic Growth.” In *Towards a Better Global Economy: Policy Implications for Citizens Worldwide in the 21st Century*, Oxford, Royaume Uni: Oxford University Press.
- . 2016. “Premature Deindustrialization.” *Journal of Economic Growth* 21(1): 1–33.
- Seker, M., and P. G. Correa. 2010. “Obstacles to Growth for Small and Medium Enterprises in Turkey.” Banque mondiale, Washington, DC.
- Simoes, A., et C.A. Hidalgo. 2011. “The Economic Complexity Observatory: An Analytical Tool for Understanding the Dynamics of Economic Development.” Workshops at the Twenty-Fifth Association for the Advancement of Artificial Intelligence Conference on Artificial Intelligence, 7–11 August, San Francisco, CA, <http://atlas.media.mit.edu/en/>.
- Soderbom, M., F. Teal, et A. Wambugu. 2005. “Unobserved Heterogeneity and the Relation between Earnings and Firm Size: Evidence from Two Developing Countries.” *Economics Letters* 87(2): 153–59.
- Woldemichael, A. et M. Joldowski. 2018. “The Cost of Inaction: Obstacles and the Lost Jobs in Africa.” Manuscrit non publié. Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d’Ivoire.

L'INTÉGRATION POUR LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

3

MESSAGES CLÉS

- Comme le montre une nouvelle analyse qui vient à point nommé, l'Accord de libre-échange continental (ALEC) peut offrir des avantages substantiels à tous les pays africains.
- Des données sur l'éclairage nocturne montrent que les barrières au commerce dues à des obstacles aux frontières ont diminuées au cours des 20 dernières années.
- En éliminant les droits de douane bilatéraux appliqués aujourd'hui, le commerce entre pays africains pourrait augmenter, au mieux, de 15 %, mais seulement si les règles d'origine sont simples et transparentes.
- Pour que les règles d'origine soient instaurées à l'échelle du système et pour éviter de voir introduire des règles d'origine particulières pour certains produits, les pays membres des Communautés économiques régionales (CER) devraient adopter une règle unique de valeur ajoutée. Il pourrait s'agir par exemple de 40 % de la valeur ajoutée au sein de la CER, avec un seuil plus bas pour les pays moins développés. Ces pays devraient également exonérer de droits les envois d'une valeur inférieure à 1 000 dollars EU.
- En supprimant les barrières non tarifaires entre pays africains et hors Afrique, le commerce pourrait croître et les recettes tarifaires du continent pourraient augmenter de 15 milliards de dollars EU dans le meilleur scénario.
- L'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait réduire les coûts de transaction de 14 à 18 % et augmenter le commerce mondial de 0,5 %. Ce sont les pays en développement, notamment les moins avancés, qui en bénéficieront le plus. Cet accord est également susceptible de diminuer d'un jour et demi les temps d'importation de marchandises, et de presque deux jours les délais d'exportation de biens.
- En appliquant le TFA, les avantages s'élèveraient à 4,5 % du PIB de l'Afrique, soit 31 milliards de dollars EU supplémentaires, ce qui porte le gain total à 134 milliards de dollars. Un droit de douane de 0,2 % sur les importations en provenance des pays à revenu élevé pourrait rapporter 850 millions de dollars, qui pourraient être utilisés pour le financement de projets de facilitation des échanges.
- Des réformes audacieuses, en particulier au niveau institutionnel, permettraient d'harmoniser les cadres de gouvernance financière des pays africains en éliminant toute barrière juridique entravant encore les transactions et flux financiers transfrontaliers. Pour harmoniser les systèmes de paiement, les CER devraient s'efforcer d'adopter les avancées technologiques qui facilitent la circulation des fonds au-delà des frontières.
- En Afrique, les marchés de l'électricité se sont développés à la verticale, dans les limites des frontières nationales, plutôt que de façon horizontale d'un pays à l'autre. Les échanges d'électricité comporteraient pourtant de nombreux avantages, notamment pour les petits

Toutes les CER ont des objectifs ambitieux et de grande envergure, qui reflètent leur désir de tenir compte des intérêts de leurs membres et d'accélérer le développement de l'industrie.

pays, si les infrastructures physiques étaient portés à une échelle appropriée et fonctionnaient correctement, et si les services offerts étaient fiables.

- Les besoins de financement des infrastructures africaines sont estimés entre 130 et 170 milliards de dollars EU par an. Cependant, les engagements atteignaient à peine 63 milliards de dollars EU en 2016, avec pour conséquence un déficit de financement compris entre 67 et 107 milliards de dollars EU par an. Pour combler ce déficit, les CER devrait envisager des obligations régionales en faveur des infrastructures. De leur côté, les pays pourraient mobiliser davantage de ressources nationales et fournir des incitatifs au secteur privé pour se joindre à des opérations de partenariats public-privé (PPP) en faveur des infrastructures publiques régionales.

L'Afrique a progressivement intégré plusieurs de ses activités lors des 60 dernières années. Dans un premier temps, au cours des années 1960 et 1970, le modèle d'intégration autocentrée sur le continent reflétait le désir des pays africains de se développer indépendamment des anciens pouvoirs coloniaux. L'unification économique était censée être la solution au dilemme du développement de l'Afrique, et de nombreux Africains estimaient que cela nécessitait une union politique. Toutefois, la plupart des dirigeants des jeunes États africains se sont avérés peu enclins à encourager l'érosion de la souveraineté nationale au profit de l'émergence d'une autorité supranationale visant à coordonner et gérer les affaires de l'Union africaine.

À partir des années 1980, les initiatives sont entrées dans une deuxième phase, davantage tournée vers l'extérieur, celle de la constitution des Communautés économiques régionales (CER) africaines, dans le contexte du Traité d'Abuja entré en vigueur en 1994. Une troisième phase est en cours, qui a vu le lancement de la ZLEC (accord sur la Zone de libre-échange continentale) en mars 2018, et qui illustre l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sa vision sur 50 ans. Cette dernière a été présentée lors du 50^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine¹. Sous le titre « L'Afrique que nous voulons », l'Agenda 2063 appelle à « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ». La ZLEC reconnaît dans la portée profonde de cet Agenda les nombreuses dimensions de l'intégration. Ce chapitre passe en revue les progrès réalisés en matière d'intégration régionale et les possibilités ainsi que les défis que présente la ZLEC. Tout au long du chapitre, nous mettrons l'accent sur les produits manufacturés, car l'industrialisation est le défi majeur qui se pose à l'Afrique.

Au cours des dernières décennies, on a beaucoup écrit sur le potentiel de l'Afrique et ses progrès en matière d'intégration régionale, notamment dans la série de rapports Évaluer l'intégration régionale en Afrique, publiés depuis 2004. La huitième édition (préparée conjointement par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement) soulignait le potentiel qu'a la ZLEC de dynamiser et de donner un nouvel élan à l'intégration économique en Afrique. Cette édition détaillait la nécessité de fonder les structures institutionnelles de la ZLEC sur des approches concrètes susceptibles de fonctionner en Afrique et déclarait également la nécessité de surveiller les progrès à l'aide de l'Indice d'intégration régionale².

Ce chapitre met l'accent sur deux dimensions de l'intégration régionale qui ont reçu peu d'attention dans les évaluations antérieures : la libre circulation des services et des capitaux et la fourniture de biens publics régionaux (tels que l'infrastructure « physique », par exemple les routes, et l'infrastructure « institutionnelle », par exemple l'environnement réglementaire). Le chapitre traite également des difficultés qui surviennent lorsqu'il s'agit d'élargir l'intégration (élargir le marché en éliminant les obstacles au commerce dans de nombreux pays), d'approfondir l'intégration (étendre l'intégration au-delà des mesures couvrant les échanges de marchandises, ce qui requiert une confiance mutuelle) et de parvenir à une solidarité dans l'intégration (pour offrir un traitement spécial et différencié aux membres moins avancés). Dans la mesure du possible, les évaluations comparent les huit Communautés économiques régionales africaines reconnues comme étant les pierres angulaires de l'Union africaine,

aux trois autres accords d'intégration régionale Sud-Sud : la Communauté andine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et le Marché commun du Sud (Mercosur).

Le chapitre part du principe que l'intégration régionale est une politique juste et opportune et, en fin de compte, une stratégie économique qui convient bien au paysage africain fragmenté. Cependant, pour survivre et prospérer, les accords d'intégration régionale africaine doivent aller au-delà des bonnes intentions et être fondés sur une solide base économique. Sachant que cela représente le point de départ d'autres rapports d'avancement, nous mettons davantage l'accent ici sur des résultats mesurables plutôt que sur ce qui reste à faire. Dans la mesure du possible, les indicateurs de progrès évitent de s'appuyer sur les indices composites communément utilisés, car ils peuvent masquer la diversité des défis à venir.

Tous les CER ont des objectifs ambitieux et de grande envergure, qui reflètent leur désir de tenir compte des intérêts de leurs membres et d'accélérer le développement de l'industrie. Les CER s'occupent de supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires, de mettre en œuvre des mesures de facilitation des échanges et d'harmoniser les règles d'origine lorsque plusieurs CER sont réunies. C'est le cas par exemple de la Zone de libre-échange tripartite, qui réunit la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), et aujourd'hui également la ZLEC. Les 15 organisations commerciales et économiques africaines (auxquelles s'ajoute l'Union africaine) ont des effectifs qui se chevauchent considérablement (figure 3.1).

À un niveau plus profond, l'intégration exige que les gouvernements et les citoyens coopèrent : pour promouvoir la paix et la sécurité, préserver les ressources naturelles partagées, développer et gérer les infrastructures régionales et partager les réglementations et les régimes politiques. Ainsi, l'intégration offre des biens publics régionaux. Ces formes de coopération appellent à une action collective, laquelle exige de la confiance et une certaine délégation du pouvoir au niveau supranational.

INTÉGRATION DU MARCHÉ AFRICAIN: LES RÉSULTATS À CE JOUR

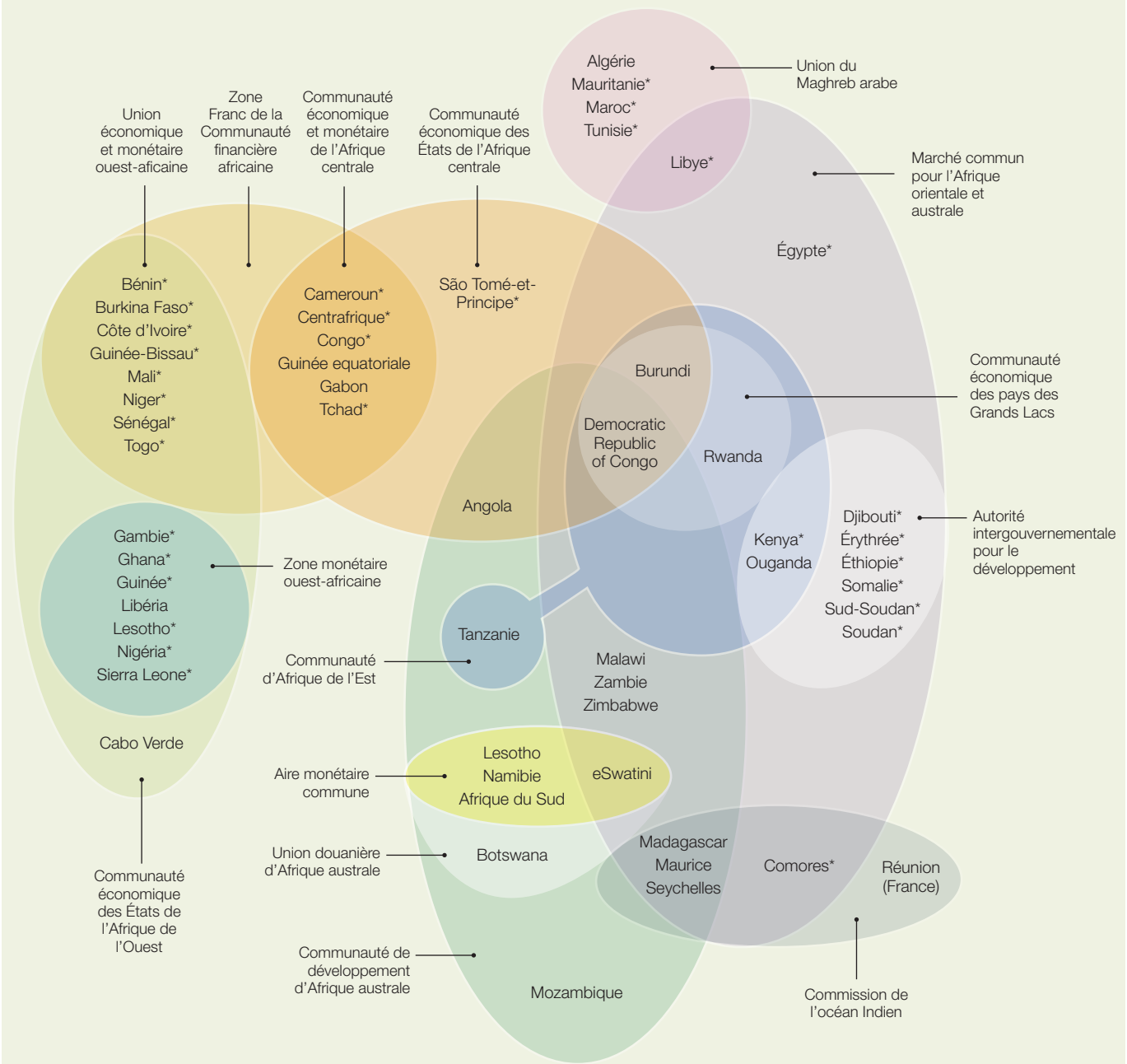
L'Afrique compte 16 pays enclavés, et de tous les continents, est le plus fragmenté. La petite taille de nombreux pays et la fragmentation des marchés nationaux qui en découle ont donné lieu à des déséconomies d'échelle, qui entravent le développement économique. En 2017, 76 % des pays africains avaient moins de 30 millions d'habitants et la moitié d'entre eux avaient un PIB inférieur à 10 milliards de dollars EU. Une plus grande intégration du marché des biens, des services d'infrastructure et des principaux facteurs de production (travail et capital) est particulièrement importante pour les petites économies fragmentées d'Afrique, afin d'accroître leur compétitivité sur le marché mondial.

Une Afrique sans frontières constitue le fondement d'un marché continental compétitif et susceptible de devenir un centre d'affaires mondial. Une telle intégration permettrait d'étendre la production agricole et industrielle au-delà des frontières nationales et permettrait donc aux investisseurs de faire des économies d'échelle, tout en créant des marchés beaucoup plus vastes et en offrant de nouvelles opportunités aux entreprises de toutes les tailles. Elle contribuerait à abolir les situations de monopole tout en améliorant les retombées transfrontalières entre pays côtiers et pays enclavés. Plus en profondeur, l'intégration régionale peut améliorer la sécurité régionale, car l'expansion du commerce international s'accompagne souvent d'une réduction de la fréquence des conflits.

Depuis sa création en 1963, la Banque africaine de développement a pour mandat de faire de l'intégration régionale le pilier d'un développement économique et humain global. C'est également une priorité essentielle pour l'Union africaine dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, de l'Agenda 2063, et pour les Communautés économiques régionales. La vision articulée par plusieurs générations de dirigeants africains est celle d'un « continent intégré, permettant la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, et dont les services et les infrastructures sont interconnectés ».

La vision articulée par plusieurs générations de dirigeants africains est celle d'un « continent intégré, permettant la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et dont les services et les infrastructures sont interconnectés ».

FIGURE 3.1 Africa trade and economic organizations



Source: <https://au.int/en/organs/recs>.

Note: Asterisks indicate the 29 members of the Community of Sahel-Saharan States.

Qu'est-ce que l'intégration?

L'arbitrage consiste à acheter dans des endroits où les prix sont bas et revendre dans des endroits où les prix sont élevés. On considère que les marchés sont « intégrés » lorsque cet arbitrage efface les différences de prix (il n'en reste rien) et que les coûts du commerce sont bas. Les coûts des échanges sont élevés lorsque les gouvernements érigent des barrières et lorsque les fonctionnaires ponctionnent des paiements « informels ». Le commerce de marchandises illustre bien l'arbitrage. Il en est de même de la circulation des personnes depuis des endroits où les salaires sont faibles vers les zones où les salaires sont élevés, ou encore de la circulation des capitaux depuis les zones à faible rendement vers les zones à haut rendement.

L'intégration dans des CER (et dans d'autres accords commerciaux préférentiels) englobe des mesures allant au-delà des obligations contractées dans le cadre des négociations multilatérales de l'OMC. Ces mesures peuvent approfondir les dispositions arrêtées par l'OMC (par exemple des réductions de droits de douane au-delà des niveaux déterminés à l'OMC, qu'on appelle OMC+). Mais elles peuvent aussi concerner des dispositions que n'aborde pas l'OMC (par exemple les réglementations sur le capital et le travail, les lois environnementales et politiques de réglementation, dénommées OMC-X). Les mesures OMC+ au sein des CER sont des obligations recouvrant une intégration « superficielle » (en général des accords préférentiels traitant de mesures aux frontières), et les mesures OMC-X recouvrent les mesures d'intégration approfondie (accords comprenant des règles relatives à d'autres politiques nationales)³. La théorie économique suggère que le degré d'ouverture commerciale est un facteur déterminant de l'intégration profonde. À cet égard, intégration superficielle et intégration profonde sont complémentaires. De plus, l'intégration superficielle donne lieu à une demande de gouvernance à laquelle l'intégration profonde peut répondre⁴. Ensemble, ces mesures reflètent les efforts consentis pour faciliter les échanges, la portée donnée à toutes les mesures tendant à réduire ce qu'il en coûte de traverser les frontières.

Comme il est difficile d'apprécier les progrès en matière d'intégration, il est utile de disposer

de comparateurs, qui dans ce cas-ci sont trois accords commerciaux préférentiels entre des pays en développement : la Communauté andine (5 pays), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou ANASE (10 pays) et le Mercosur (4 pays).

Mesures stratégiques pour intégrer les marchés de biens

Le premier résultat que l'on attend d'un accord commercial préférentiel efficace est une augmentation des échanges commerciaux entre ses membres, et cela à travers trois canaux. Le premier est la réduction des tarifs douaniers entre les membres. Le second est une réduction des barrières non tarifaires qui découlent des politiques menées, ainsi que de la recherche de rente indépendante de toute politique délibérée. Le troisième résultat, et le plus difficile à appréhender, passe par les deux composantes de la facilitation des échanges : une composante « physique », liée aux infrastructures telles que les ports, les routes, les autoroutes, les télécommunications, et une composante « institutionnelle », relative à la transparence, aux douanes, à l'environnement des affaires, et à d'autres aspects immatériels ayant une incidence sur la facilité des échanges. Les deux premiers résultats (réduction des barrières tarifaires et non tarifaires) sont l'aboutissement de mesures prises au titre de l'intégration superficielle. Le troisième résultat (infrastructures et institutions) est lié à l'intégration profonde.

Droits de douane

Traditionnellement, notamment pour les Communautés économiques régionales, la première étape de l'intégration a été d'éliminer les droits de douane sur la majeure partie des échanges. La définition de « majeure partie » n'est pas précisée, du moins à l'OMC. Prenons par exemple les tarifs douaniers appliqués dans le cadre de l'Accord commercial intrapréférentiel. Comparons-les aux droits de douane de la Nation la plus favorisée (NPF) appliqués pour les huit CER d'Afrique (et plusieurs autres Communautés économiques africaines) et à ceux des trois accords commerciaux comparables hors du continent africain (tableau 3.1). Plusieurs tendances se dégagent.

Le premier résultat que l'on attend d'un accord commercial préférentiel efficace est une augmentation des échanges commerciaux entre ses membres

TABLEAU 3.1 Tarifs douaniers appliqués: Moyenne des tarifs douaniers intrarégionaux et tarifs de la Nation la plus favorisée

Accord	Tarif douanier intrarégional	Tarif douanier de la Nation plus favorisée (NPF)
<i>Communautés économiques régionales reconnues par l'UA</i>		
Union du Maghreb arabe (UMA)	0,05	0,11
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)	0,05	0,12
Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)	0,12	0,13
Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)*	0,0	0,13
Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)	0,09	0,15
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	0,11	0,12
Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA)	0,04	0,09
Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	0,09	0,12
<i>Autres accords commerciaux préférentiels</i>		
Accord d'Agadir	0,00	0,13
Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	0,0	0,18
Conseil de coopération du Golfe (CCG)	0,0	0,05
Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)	0,09	0,16
Zone de libre-échange pan-arabe (PAFTA)	0,00	0,09
Union douanière d'Afrique australe (SACU)	0,0	0,08
Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO)	0,12	0,13
<i>Compareurs</i>		
Communauté andine	0,0	0,09
Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)	0,01	0,07
Marché commun du Sud (Mercosur)	0,00	0,12

Source : Données du Centre du commerce international. La plupart des données pour 2016 sont tirées de Espitia et coll. (2018).

Remarque : Toutes les moyennes sont de simples moyennes des tarifs pratiqués, calculées en deux étapes. Tout d'abord, nous calculons les moyennes des barèmes réglementaires de chaque pays au niveau du Système harmonisé (SH) à six chiffres. Puis, une moyenne est calculée pour l'ensemble des membres du groupe. La colonne 1 indique les moyennes bilatérales et la colonne 2 les taux moyens appliqués au titre de la NPF. Les droits de douane au niveau des accords commerciaux régionaux sont obtenus en faisant une moyenne simple de ceux de leurs membres.

Premièrement, conformément à l'obligation de la NPF imposée aux non-membres de l'OMC, les droits de douane bilatéraux ne dépassent pas les droits de douane NPF – un rappel des avantages de l'adhésion à l'OMC, même pour les non-membres. En second lieu, les droits de douane NPF moyens sont plus faibles pour le groupe repère, à l'exception du Conseil de coopération du Golfe. Le Mercosur affiche un tarif douanier

NPF moyen comparable aux droits de douane des accords commerciaux préférentiels africains. En troisième lieu, à l'exception de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), on observe une différence très nette entre les droits de douane bilatéraux moyens des CER et ceux du groupe repère, qui sont pour la plupart nuls.

En l'absence de mécanismes de compensation pour les membres d'une union douanière,

les différences de puissance économique ont également contribué à un Tarif extérieur commun (TEC) défavorable aux ménages, en particulier aux ménages à faible revenu. Les intérêts des producteurs, en particulier dans les pays les plus puissants d'une CER, ont donné lieu à des barèmes de TEC comprenant des listes d'exonérations défavorables aux consommateurs, en particulier aux ménages à faible revenu. Même en tenant compte des mesures de protection temporaires, le TEC a augmenté le coût de la vie pour les ménages — ou le fera, dans le cas de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) — en particulier pour les ménages les plus pauvres. Ce sont les intérêts des producteurs dans les pays partenaires les plus importants qui ont déterminé dans une large mesure le résultat des négociations (encadré 3.1).⁵

La CAE est la seule union douanière pleinement opérationnelle en Afrique. Actuellement, elle réexamine son TEC à trois bandes (0 % pour les matières premières et biens d'équipement, 10 % pour les produits intermédiaires et 25 % pour les produits finis) complété par une liste de produits sensibles (les produits tels que le blé et le lait affichent des droits de douane supérieurs à 30 %). Cet examen, qui pourrait conduire à une quatrième bande, illustre, au moins en partie, les pressions exercées par les effets de la mondialisation⁶. Le résultat des négociations en cours sera probablement une forme d'« universalisme » par lequel chaque membre accède aux exigences des autres membres en échange d'un soutien pour ses propres demandes. Cet éventuel retour en arrière, alors que les pays sont en pleine adaptation au TEC, donnerait lieu à davantage encore de coûts d'adaptation et serait susceptible de réduire la crédibilité des futurs efforts d'intégration.

Pour résumer, des pressions de politique économique s'exercent au sein des CER, causées par l'hétérogénéité des situations économiques, culturelles et institutionnelles, mais aussi par les pressions concurrentielles générées par la mondialisation. Pour cette raison, les CER sont loin d'achever la phase 1 de leur intégration économique. Le rapport *Évaluer l'intégration régionale en Afrique VII* avait conclu que cinq des huit CER (la COMESA, la CAE, la Communauté économique des États

d'Afrique centrale [CEEAC], la CEDEAO et la CDAA) auraient atteint le statut de zone de libre-échange. Pourtant, les droits de douane appliqués pour le commerce intra-REC laissent penser le contraire⁷. La CAE est la seule CER à avoir terminé la phase 1 (et la phase 2) de l'intégration, et c'est la seule également à surveiller de près les progrès accomplis, grâce à son Tableau de bord du marché commun (encadré 3.2).

Barrières non tarifaires

La libération des tarifs à elle seule s'est généralement avérée incapable de fournir un véritable accès au marché, attirant ainsi l'attention sur les mesures non tarifaires qui limitent l'accès aux marchés et la concurrence⁸. Les mesures non tarifaires peuvent être destinées à influencer la concurrence sur les marchés d'exportation et d'importation, tout comme le font les droits de douane (par exemple les quotas, les subventions et les restrictions à l'exportation). Ces mesures peuvent aussi avoir des objectifs de politique publique, tels que la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité (obstacles techniques aux échanges). Bien que les mesures non tarifaires, prises dans une perspective de protection du public, aient pour objectif déclaré le bien-être des consommateurs, elles peuvent néanmoins être conçues au profit des producteurs et constituer une forme de protection cachée. Les deux types de mesures non tarifaires ont des conséquences sur les échanges⁹.

La phase 1 de l'intégration consiste à identifier les barrières non tarifaires afin de les éliminer, en tant que restrictions au commerce imposées par les politiques. Les barrières non tarifaires sont souvent opaques, difficilement identifiables et compliquées à distinguer des mesures non tarifaires, dont les motivations auparavant protectionnistes ont pris un tour préventif. En outre, toutes les barrières ne découlent pas d'une politique. Par exemple, les vérifications excessives motivées par la recherche de rente constituent également des obstacles importants au commerce. Même lorsqu'on envisage uniquement les barrières non tarifaires imposées par des lois, il s'avère difficile de les distinguer de l'arsenal toujours croissant des mesures non tarifaires. Souvent, les mesures non tarifaires ne se concentrent pas particulièrement

Les barrières non tarifaires sont souvent opaques, difficilement identifiables et compliquées à distinguer des mesures non tarifaires. Souvent, les mesures non tarifaires ne se concentrent pas sur les échanges, bien qu'elles aient un impact sur les flux commerciaux.

ENCADRÉ 3.1 Tarifs extérieurs communs: des défis pour les pays pauvres

À mesure que les Communautés économiques régionales (CER) approfondissent leur intégration en passant d'un accord de libre-échange à une union douanière avec un Tarif extérieur commun (TEC), les petits pays se retrouvent parfois à la traîne lors des négociations, si des mesures appropriées ne sont pas prises pour tenir compte de leur statut particulier. Le Rwanda et le Libéria illustrent le contraste entre profondeur et largeur de l'intégration dans les CER.

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) est un exemple d'intégration relativement profonde. Elle est devenue une union douanière en 2005, avant d'accroître le nombre de ses membres de trois à cinq avec l'adhésion du Burundi et du Rwanda en 2009. Ces deux derniers pays à rejoindre la CAE ont adopté un TEC à trois bandes tarifaires (0 % pour les matières premières, 15 % pour les produits semi-finis et 25 % pour les produits finis), ainsi qu'une liste de produits sensibles exonérés du barème tarifaire à trois bandes, dont les droits de douane peuvent monter jusqu'à 70 %. Le Burundi et le Rwanda ont pu bénéficier d'une période d'adaptation de deux ans.

Malgré la politique commerciale assez transparente de la CAE et l'accent qu'elle met sur la suppression des obstacles non tarifaires, les droits de douane élevés applicables à la liste des articles sensibles ont pesé de manière disproportionnée sur les biens consommés par les personnes pauvres au Rwanda. Les prix de ces produits ont augmenté de 3,8 % en moyenne. En outre, les recettes douanières du Rwanda ont chuté de près de la moitié dans les deux années suivantes, en raison du faible taux du TEC. En revanche, le TEC a entraîné une augmentation moyenne des exportations de 1 à 2 %¹.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) mène, pour sa part, une politique commerciale moins transparente. Lorsque le Libéria l'a rejointe en 2015, le programme de libéralisation des échanges qui avait été adopté en 1994 n'était pas encore mis en œuvre. Le TEC à cinq bandes tarifaires était assez élevé, à 0 % pour les produits de première nécessité, 5 % pour les matières premières et biens d'équipement, 10 % pour les produits

intermédiaires, 20 % pour les produits de consommation et 35 % pour les biens de développement régional.

Le fait d'adopter le TEC fera augmenter le taux pondéré de la taxe à l'importation de plus du double : il passera de 6,3 % à 14,7 %, ce qui contraindra les ménages urbains à augmenter leurs dépenses de 3 % et les ménages ruraux de 6 % pour maintenir leur niveau de vie actuel². Concrètement, l'adoption du TEC a exigé une considérable adaptation du régime de droits de douane réglementaires du Libéria, avec une hausse pour 45 % des lignes tarifaires et une baisse pour 25 % d'entre elles. Les tarifs augmenteront d'au moins 15 points de pourcentage pour quelque 233 produits. Ces évolutions seront préjudiciables aux producteurs, car la majorité des marchandises importées ne sont pas fabriquées au Libéria, et les consommateurs devront payer plus cher pour ces produits importés.

En outre, la CEDEAO a adopté des mesures de protection spéciales temporaires en 2013, qui pénalisent les cinq pays au PIB par habitant le plus bas : la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria et le Niger. Ces membres exportent principalement des produits agricoles et miniers bruts. Même pendant la période d'adaptation, les mesures de protection spéciales n'accordent aucune marge d'augmentation des droits de douane de la Nation la plus favorisée, même s'ils peuvent dépasser le taux du TEC de 20 points de pourcentage au maximum, avec un plafond de 70 % de dépassement.

Pour la Côte d'Ivoire, le TEC accroît le coût de la vie d'environ 3 % pour toutes les catégories de revenus³. Le TEC est légèrement progressif, même si les pertes sont légèrement inférieures pour le centile des ménages les plus riches. En Guinée, le TEC est au contraire régressif.

Ainsi, pour la CAE et la CEDEAO, le TEC accroît le coût de la vie des ménages les plus pauvres en augmentant le coût des produits consommés par les pauvres davantage que les prix des autres biens. Dans la CEDEAO, les plus petits pays membres à bas revenus, ayant les mêmes intérêts et des structures tarifaires similaires, bénéficieraient d'une coopération plus étroite et d'une position de négociation commune afin de modifier la composition du TEC, laquelle ne correspond pas à leurs besoins.

Notes

1. Frazer 2012.

2. De Melo, Laski et Mancellari 2014.

3. Cadot et Gourdon 2014, tableau 7.

ENCADRÉ 3.2 Surveiller les progrès pour parvenir à une union douanière dans la Communauté d'Afrique de l'Est

Le Protocole de marché commun de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est l'un des plus ambitieux à l'échelle mondiale. La CAE est une union douanière qui recouvre les biens, les capitaux et les services. Pour ce qui est des biens, le commerce intrarégional n'est soumis à aucun tarif douanier. En outre, il existe un Tarif extérieur commun pour les pays non partenaires, et la CAE a supprimé les barrières non tarifaires. Concernant le capital, 20 opérations liées aux valeurs mobilières, aux investissements directs et aux opérations de crédit bénéficient de la libre circulation, et les transferts personnels de capitaux sont exempts de restrictions. Concernant les services, les États partenaires sont tenus de garantir la libre circulation des services et des fournisseurs de services, ce qui équivaut aux principes d'équité et de non-discrimination. Il est particulièrement important de noter que la CAE, en plus d'éliminer progressivement les restrictions, dispose de lois douanières empêchant les États membres d'imposer toute nouvelle restriction à la fourniture de biens, de capitaux et de services.

Il est essentiel de surveiller les progrès pour détecter les problèmes de mise en œuvre liés aux capacités techniques, aux facteurs politiques nationaux et au chevauchement des négociations commerciales. Le Tableau de bord du Marché commun de la CAE, créé en 2014 et mis à jour en 2016, évalue les progrès effectués. Une équipe de 14 juristes spécialisés dans le commerce et un statisticien ont passé en revue et codifié 683 lois et réglementations et mené une enquête sur 60 répondants. Ces réglementations ont ensuite été codifiées et agrégées en indices rapportés dans le Tableau de bord, qui mesure la conformité en droit (*de jure*) par le biais des lois nationales, et non la conformité de fait (*de facto*).

Pour la libre circulation des capitaux, le Tableau de bord de 2014 a indiqué que 18 des 20 opérations financières étaient soumises au moins à une restriction par au moins un partenaire. Par ailleurs, des exonérations au protocole ou de nouvelles restrictions, souvent instaurées pour exercer un contrôle prudentiel ou par souci d'empêcher le blanchiment de capitaux, ont été introduites sans notification. Le Tableau de bord comptabilise l'application des 20 opérations pour chaque pays et formule des recommandations, en prenant en compte le risque de contagion financière et le risque potentiel de réduction de la surveillance des régulateurs nationaux. Le Tableau de bord 2016 indiquait que les membres ne menaient que peu de réformes en matière de libre circulation des capitaux, et qu'ils mettaient en place toujours davantage de dérogations, sans pour autant se conformer à l'exigence de notification. Cela suggère que les exonérations spéciales compensent une réduction des restrictions formelles.

Concernant la libre circulation des services, plus de 500 lois sectorielles et règlements couvrent les services professionnels (juridiques, comptables, architecturaux et d'ingénierie), les transports routiers, la distribution, et la législation relative aux télécommunications. Les pays ont adopté une liste positive, présentant uniquement les sous-secteurs qu'ils étaient prêts à ouvrir. Quelque 63 mesures non conformes ont été identifiées, la plupart liées aux services professionnels. Ces mesures étaient contraires aux principes de transparence dans les services de l'Organisation mondiale du commerce, mis en place pour attirer le commerce et les investissements. Aucun des États partenaires ne respectait l'obligation d'informer le Conseil de la CAE. Le Tableau de bord 2016 indiquait une légère amélioration de la situation, avec 59 mesures non conformes.

Concernant la libre circulation des marchandises, le Tableau de bord 2014 signalait que, bien que tous les partenaires aient éliminé les droits de douane sur le commerce intrarégional, ils avaient aussi introduit des frais s'apparentant à des tarifs douaniers. Il s'agissait par exemple des taxes et frais supplémentaires qui affectaient les coûts d'importation ou la valeur unitaire d'importation. Le Tableau de bord signalait également des cas de non-reconnaissance des certificats d'origine CAE aux frontières, et de faux certificats d'origine, ainsi que des barrières non tarifaires de nature technique à l'importation de produits laitiers, produits pharmaceutiques et aluminium. Le Tableau de bord 2016 indiquait une augmentation des barrières non tarifaires signalées, qui concernait souvent des biens sur la liste des produits sensibles. Cela suggère que les droits de douane élevés ne suffisaient pas à protéger les industries nationales. Il a également été reconnu que les barrières non tarifaires étaient supprimées plus rapidement. Les barrières tarifaires toujours en vigueur, communes à tous les pays de la CAE, comprenaient un manque d'harmonisation des horaires de travail aux douanes, un manque de coordination entre les institutions effectuant des tests sur les produits, un manque d'harmonisation des péages routiers, et de nombreux frais pour les exportations de lait.

D'autres mesures encore affectaient le libre commerce des biens. Les États membres de la CAE sont tous également membres d'autres zones de libre-échange, et n'ont donc pas appliqué le tarif extérieur commun à tous les pays non-CAE. Le manque à gagner de recettes douanières était ainsi de 22,7 milliards de dollars EU en 2014. Le Tableau de bord 2016 indique que les pays continuent d'utiliser des mesures équivalentes aux droits de douane et de ne pas reconnaître les certificats d'origine, ce qui réduit considérablement les avantages de l'union douanière.

Cette évolution vers des partenaires géographiquement plus proches peut refléter une confiance croissante, une meilleure connaissance de la demande ou des caractéristiques des produits qui tous peuvent se traduire par une réduction des coûts commerciaux

sur les échanges, bien qu'elles aient effectivement un impact sur les flux commerciaux. Dans certains cas, elles stimulent les flux commerciaux car elles fournissent des informations. Même lorsqu'elles réduisent les échanges commerciaux, elles peuvent en augmenter l'efficacité car elles prennent en compte l'intégralité des coûts sociaux de la production.

Même lorsque les mesures non tarifaires n'ont pas un objectif ouvertement protectionniste, il reste complexe et coûteux, pour les entreprises désireuses d'exporter, d'évaluer la conformité de leurs biens aux diverses exigences en vigueur dans les pays d'exportation. Les barrières non tarifaires africaines sont particulièrement préjudiciables aux petites entreprises, aux commerçants et aux commerçants transfrontaliers informels. Les barrières non tarifaires les plus citées sont les procédures douanières et commerciales, les procédures d'immigration, les procédures d'inspection de la qualité, les exigences en matière de transport, et les barrages routiers. Les produits agricoles et les produits à base de cuir et de bois se heurtent souvent à des mesures techniques (mesures sanitaires et phytosanitaires et obstacles techniques au commerce)¹⁰. De plus, les valeurs d'indice pour les mesures de contrôle des frontières sont également relativement élevées.

Malheureusement, ces indices descriptifs sont d'une utilité limitée lorsqu'il s'agit de mesurer les progrès, même pour les engagements juridiques, car cela nécessite de faire le suivi des barrières non tarifaires signalées par chaque partenaire (et acceptées par les autres), puis de vérifier si elles ont été supprimées. Le tableau de bord du marché commun de la CAE effectue un tel suivi détaillé des biens, des capitaux et des services (voir l'encadré 3.2). Par exemple, dans la CAE, où les règles d'origine sont encore nécessaires car les pays sont également membres d'autres communautés économiques régionales, le tableau de bord signale que les certificats d'origine ne sont pas toujours reconnus et sont même parfois faux. Le tableau de bord vérifie également si les pays ont adopté et appliqué des lois visant à pénaliser les producteurs de faux certificats d'origine. D'autres CER soucieuses d'améliorer l'accès de droit au marché seraient bien inspirées de suivre l'exemple de la CAE.

Le commerce de biens au sein des Communautés économiques régionales demeure faible, entre 2 et 5 %

Des rapports successifs ont signalé que le commerce intra-africain demeurerait faible¹¹. L'intégration a-t-elle permis d'accroître les échanges commerciaux intra-africains depuis la signature du Traité d'Abuja ? Afin de déceler les changements dans la structure des échanges commerciaux au moment de la mise en œuvre de ce traité, une comparaison est faite entre les parts du commerce intracommunautaire 5 et 10 ans après la mise en œuvre et celles observées 2 ans avant l'annonce de la réduction des barrières commerciales. Ces valeurs demeurent faibles, allant de 2 à 4 %, tandis que la part des importations extracommunautaires se situe entre 20 et 30 %¹². Sur ce point, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) fait figure d'exception : la part des importations intracommunautaires y a augmenté par rapport à une base déjà élevée. En Afrique par contre, la part des importations intracommunautaires reste faible dans toutes les Communautés économiques régionales (CER) comme dans les deux autres communautés de référence. Telle est la situation, même si la part des échanges intracommunautaires s'est considérablement accrue au sein la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA) ainsi que pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), où l'existence d'une monnaie et d'une langue communes auraient dû intensifier le commerce intrarégional.

Les indices d'intensité des échanges commerciaux de la figure 3.2 tiennent compte de la croissance globale des échanges des CER dans le commerce mondial, étant donné que les échanges intracommunautaires sont maintenant normalisés par la part de la communauté économique dans les exportations des pays non membres. La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et, dans une moindre mesure, l'UEMOA se démarquent par une forte hausse du commerce intracommunautaire. Ces tendances contrastent fortement avec celles de la CEDEAO et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), où les deux grandes économies que sont le Nigéria et

l'Égypte n'ont pratiquement pas de relations commerciales avec les autres membres de leur CER.

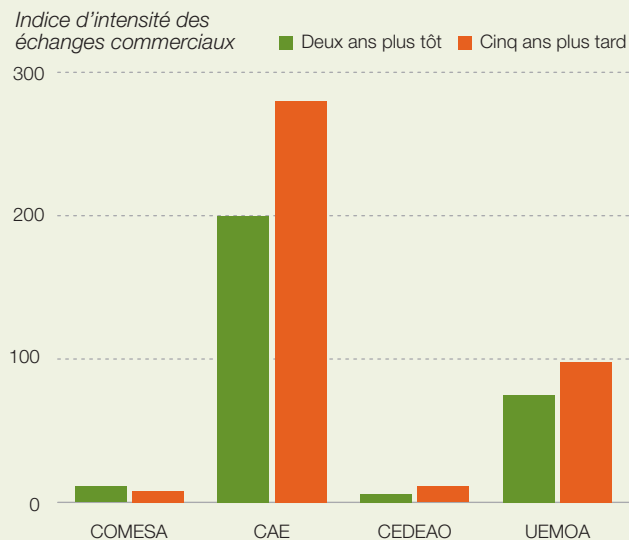
En résumé, à l'exception peut-être de la CAE, rien n'indique que les augmentations modérées des échanges commerciaux intrarégionaux ont été induites par la réduction des obstacles au commerce intracommunautaire. Les faibles augmentations des échanges commerciaux intra-africains observées dans l'ensemble pourraient également refléter le fait que les politiques visant à réduire les obstacles au commerce transfrontalier sont en grande partie inefficaces si un climat d'insécurité règne dans les transactions internationales du fait de la faiblesse de l'État de droit ou d'une politique réglementaire inappropriée¹³.

Régionalisation du commerce des nouveaux produits manufacturés

L'intégration a-t-elle conduit à l'expédition des nouveaux produits vers des endroits géographiquement plus proches ? L'un des piliers de la stratégie de développement de l'Afrique consiste à accélérer l'industrialisation en promouvant les chaînes de valeur régionale. On dit souvent en effet que les pays s'enrichissent en produisant les biens que les pays riches consomment. Est-il prouvé que le commerce de nouveaux produits se développe le long des chaînes d'approvisionnement régionales ? La figure 3.3 compare la distance moyenne séparant les partenaires des fabricants pour deux décennies, 1995–2005 et 2005–2010, afin de déterminer si de nouveaux fabricants se déplacent vers les pays membres de la CER.

Entre 2005 et 2015, les exportations de nouveaux produits vers les partenaires des CER ont fortement augmenté par rapport à la période 1995–2005 (voir la figure 3.3). Tous les nouveaux produits manufacturés entre 2005 et 2015 sont expédiés vers des destinations plus proches que ceux manufacturés entre 1995 et 2005 (tous les points se situent sous la ligne des 45 degrés). Par exemple, pour l'ANASE, la distance moyenne des échanges de produits manufacturés est passée d'environ 6 500 km pour les produits traditionnels à 3 800 km pour les nouveaux produits. Et pour la CAE, elle est passée de 4 500 km pour les produits traditionnels à 3 900 km pour les nouveaux produits. Cette évolution vers des partenaires

FIGURE 3.2 Indices d'intensité du commerce deux ans avant et cinq ans après la mise en place des Communautés économiques régionales



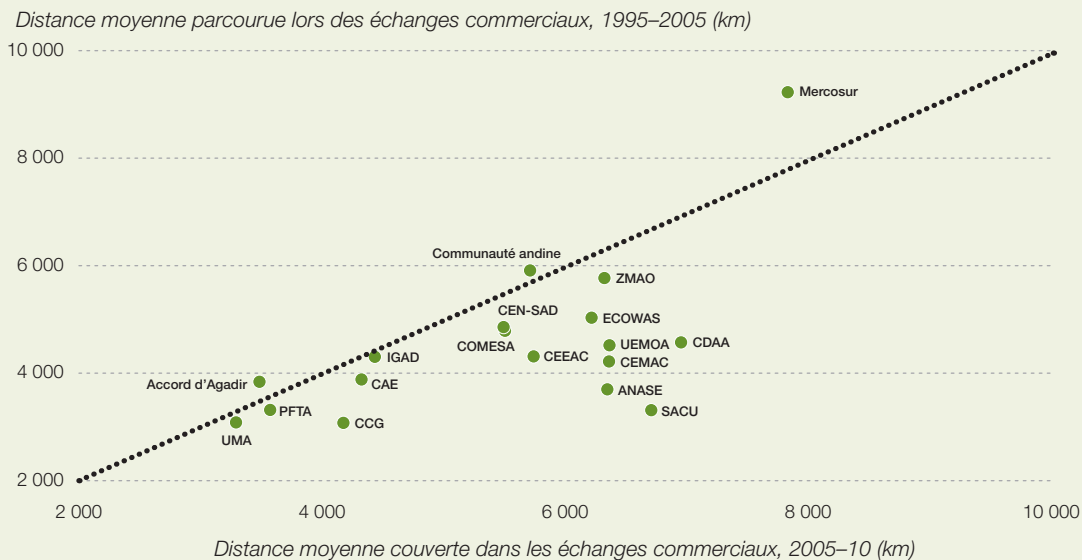
Source : Adapté de de Melo et Tsikata (2015), tableau 2.

Remarque : L'indice d'intensité des échanges est le rapport entre la part du bloc dans les exportations des pays membres et sa part dans les exportations des pays non membres. Les périodes sont 1991–1992 et 1997–1998 pour le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de 1997–1998 et 2003–2004 pour la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de 1992–1993 et 1998–1999 pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les pays membres de l'UEMOA ne sont pas inclus dans les valeurs de la CEDEAO.

géographiquement plus proches peut être considérée comme la conséquence de deux situations qui pourraient chacune se traduire par une réduction des coûts commerciaux : une confiance croissante, d'une part, et de l'autre, une meilleure connaissance de la demande ou des caractéristiques des produits¹⁴.

Cette tendance s'observe dans un plus grand échantillon de pays où les produits manufacturés nouvellement exportés (sur trois ans ou plus) coûtent à la fois beaucoup plus cher que les produits traditionnels et ne sont vendus que sur les marchés à faibles coûts commerciaux (proches, contigus ou faisant partie d'un accord commercial régional). Et contrairement aux produits traditionnels, lorsque les produits nouvellement exportés atteignent l'âge de 10 ans, ils sont toujours

FIGURE 3.3 Les nouveaux produits manufacturés deviennent régionaux



Source : Données traitées au niveau à quatre chiffres du système harmonisé de la base de données Comtrade des Nations Unies (données miroirs).

Remarque : La ligne continue est celle qui est ajustée à 45°. Les nouveaux produits sont les produits exportés pendant au moins trois années consécutives dans la période 2005–2015 et non exportés pendant trois années consécutives dans la période 1995–2005. Ces produits n'incluent pas les produits agricoles, les ressources extractives et les catégories du système harmonisé non spécifiées ailleurs, pour un total de 993 produits potentiels.

principalement exportés vers des destinations plus proches géographiquement et culturellement¹⁵.

Les coûts du commerce sont en baisse partout, mais cette baisse est plus lente pour les communautés économiques régionales africaines

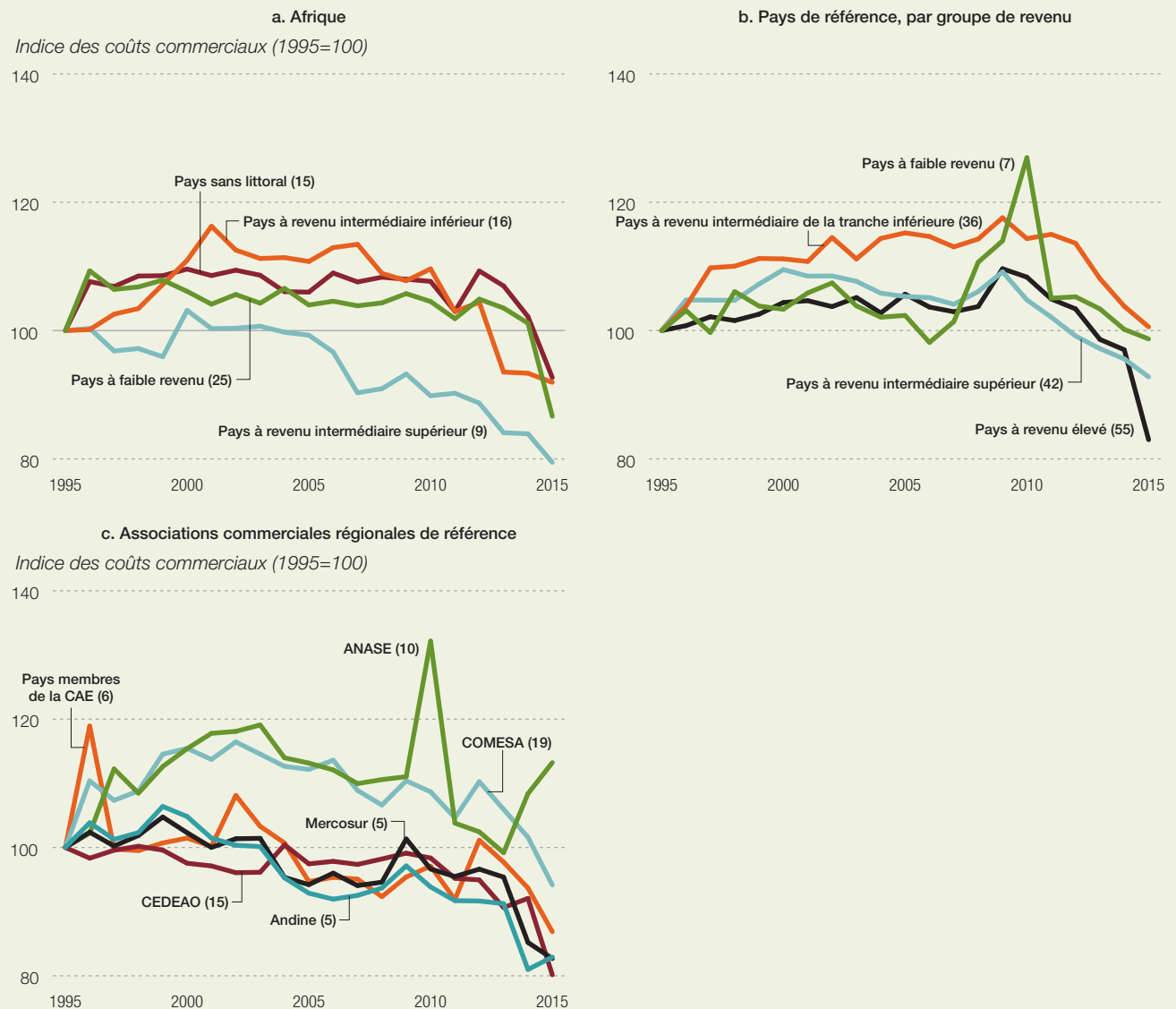
Les volumes et la structure des échanges commerciaux présentent deux régularités très fortes : le volume des échanges bilatéraux est proportionnel à la taille de l'économie du pays et inversement proportionnel à la distance, un indicateur indirect robuste, quoiqu'approximatif, des coûts commerciaux. Ces régularités ont été observées à plusieurs reprises pour le commerce des marchandises et moins fréquemment pour le commerce des services, où les données sont moins fiables. Ces régularités sont indiquées dans le modèle gravitationnel des échanges, à partir duquel on peut construire une série chronologique des coûts du commerce bilatéral en se basant sur les flux commerciaux observés. Ces coûts commerciaux calibrés

constituent l'équivalent proportionnel à sa valeur (*ad valorem*) du total des coûts des échanges bilatéraux qui incluent toutes les sources de coûts relatifs aux échanges commerciaux (droits de douane, équivalents *ad valorem* des mesures non tarifaires, différences de langue, infrastructures physiques et institutionnelles, etc.)¹⁶.

Le modèle gravitationnel prédit que les pays amélioreront leur position – en d'autres termes, leurs échanges commerciaux s'intensifieront – lorsque les coûts du commerce extérieur baisseront plus rapidement que les coûts du commerce intérieur et que les coûts de leurs échanges extérieurs baisseront plus rapidement que ceux des autres. Les coûts calibrés sont un moyen pratique de résumer l'évolution des parts de marché tout en reconnaissant explicitement la primauté des coûts commerciaux, qui occupent une place centrale dans le programme d'intégration continentale de l'Union africaine.

Les trois graphiques de la figure 3.4 comparent l'évolution des coûts commerciaux par rapport

FIGURE 3.4 Les coûts commerciaux calibrés de l'Afrique sont en baisse, conformément aux tendances mondiales observées entre 1995 et 2015



Source : Ensemble de données sur les coûts commerciaux fournies par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et par la Banque mondiale.

Remarque : La figure montre les coûts commerciaux moyens de l'ensemble des biens (agrégés), calibrés par rapport au commerce bilatéral avec les 15 plus gros importateurs mondiaux : États-Unis, Chine, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, France, Hong Kong, Pays-Bas, République de Corée, Italie, Inde, Canada, Mexique, Belgique et Espagne.

à ceux des 15 plus gros importateurs selon plusieurs classifications : par groupe de revenu en Afrique (Graphique a), par rapport aux groupes de revenu de référence à l'exclusion des pays africains (Graphique b), et par rapport aux trois

communautés de référence (Graphique c). Pour voir plus clairement l'évolution des coûts commerciaux entre les groupes et entre les graphiques au cours de la période de 20 ans, les coûts commerciaux de l'année de base (1995) sont normalisés

Il y a eu un certain rattrapage au cours des 20 dernières années, principalement dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, ainsi qu'un retard des pays les moins avancés d'Afrique et des pays enclavés par rapport aux pays de référence

à 100. Le Graphique a, les coûts des échanges commerciaux bilatéraux des 25 pays africains à faible revenu étaient, en moyenne en 1995, de 274 % plus élevés que ceux des 15 plus gros importateurs, alors qu'ils étaient de 238 % plus élevés en 2015. Ces estimations ne sont pas si élevées qu'elles le semblent étant donné qu'en moyenne les coûts commerciaux des autres pays à revenu élevé du groupe b étaient, en 2015, de 115 % supérieurs à ceux des principaux importateurs. Néanmoins, les coûts des échanges commerciaux bilatéraux sont environ deux à trois fois supérieurs à ceux des plus gros importateurs.

- Le Graphique montre que tous les groupes de pays africains ont partiellement rattrapé leur retard. Le rattrapage a été le plus important pour les pays à revenu intermédiaire supérieur. Ils ont été moins désavantagés au début, avec des coûts commerciaux plus bas, alors que les pays à faible revenu ont commencé avec les coûts commerciaux les plus élevés.
- Le Graphique b montre que tous les pays de référence, à l'exception des pays à revenu intermédiaire inférieur, ont commencé avec le désavantage de coûts commerciaux plus élevés et ont rattrapé leur retard. Cette tendance ressort également de l'évolution des parts de marché dans le commerce international durant cette période.
- Le Graphique c compare l'évolution des coûts commerciaux bilatéraux moyens de trois CER africaines à celles de la Communauté andine, de l'ANASE et du Mercosur, dont les coûts commerciaux sont inférieurs à ceux des pays africains de la figure a.

En résumé, les comparaisons présentées à la figure 3.4 confirment un certain rattrapage au cours des 20 dernières années, principalement dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, ainsi qu'un retard des pays les moins avancés d'Afrique et des pays enclavés par rapport aux pays de référence¹⁷.

Intégration profonde au-delà du programme commercial multilatéral : marchés des facteurs et autres dispositions

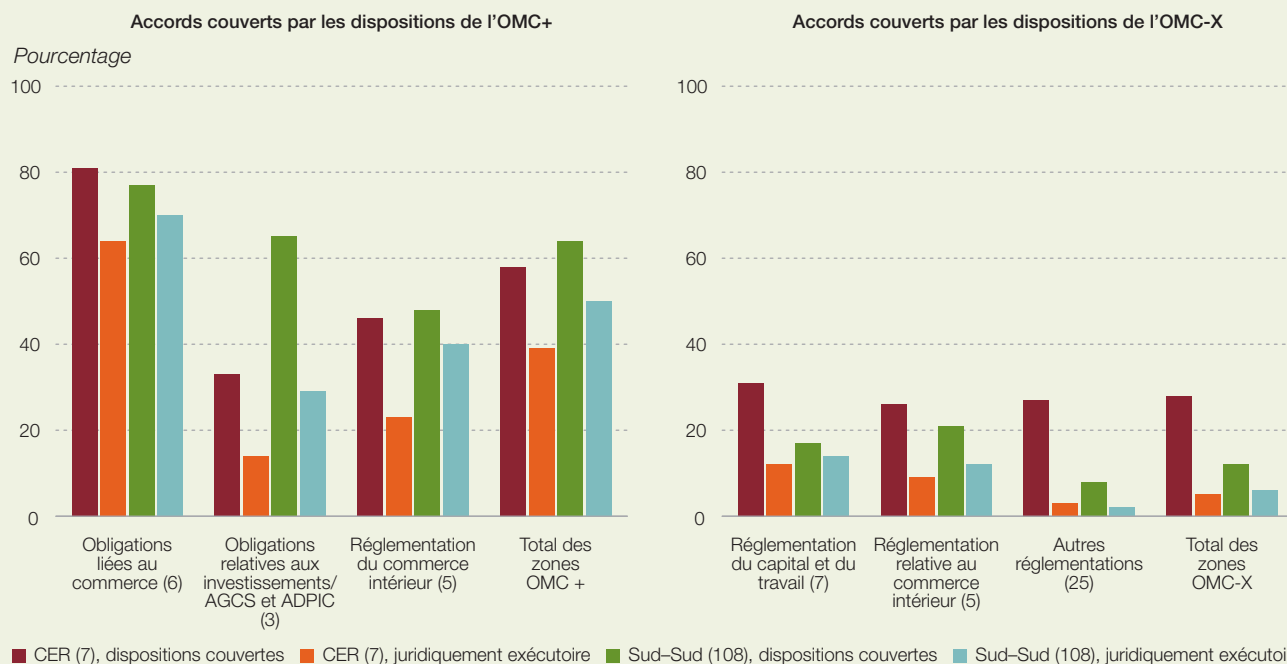
Avant 2000, 90 % des 81 accords commerciaux préférentiels notifiés à l'OMC portaient

exclusivement sur le commerce des marchandises. Un changement radical s'est produit entre 2000 et 2015, période au cours de laquelle 64 % des 194 accords commerciaux préférentiels notifiés à l'OMC comprenaient des dispositions sur le commerce des services¹⁸. Cette extension de la couverture des services, observée dans les accords de libre-échange à travers le monde, témoigne non seulement de l'importance croissante des services en tant que contributions complémentaires à la production, mais également de la lenteur des négociations multilatérales en vue de libéraliser le commerce, et des lenteurs concernant l'application des mesures réglementaires

Cette section compare, sur la base des données, la profondeur de l'intégration dans sept accords commerciaux régionaux africains avec d'autres accords commerciaux préférentiels Sud-Sud. Les comparaisons concernent à la fois les mesures couvertes par les négociations de l'OMC (mais appelées OMC+ pour montrer qu'elles vont plus loin que les mesures prises au niveau multilatéral) et les mesures non couvertes par les négociations multilatérales (appelées mesures OMC-X). Pour les deux catégories, les dispositions visées sont classées en fonction de leur force exécutoire. Cette distinction est fondée sur le libellé de la disposition. Par exemple, l'expression «les parties coopèrent» est considérée comme non exécutoire tandis que l'expression «aucune des parties ne peut exproprier ou nationaliser un investissement couvert» est considérée comme juridiquement contraignante.

Il n'est d'ailleurs pas surprenant que le caractère exécutoire soit beaucoup plus élevé pour les dispositions de l'OMC+, qui sont couvertes par l'OMC, que pour les dispositions de l'OMC-X, qui ne sont pas couvertes par l'OMC (figure 3.5). Pour toutes les dispositions de l'OMC+ combinées, le ratio de couverture globale (dans toutes les catégories) n'est que légèrement inférieur dans les CER africaines (58 %) par rapport aux autres accords commerciaux régionaux Sud-Sud (64 %). Toutefois, le caractère exécutoire est nettement plus faible dans les CER africaines. En ce qui concerne les dispositions de l'OMC-X, le caractère exécutoire dans les CER africaines (5 %) est légèrement inférieure à celle des autres accords commerciaux régionaux Sud-Sud (6 %). Mais

FIGURE 3.5 Classement en fonction de la force exécutoire des dispositions couvertes par l'Organisation mondiale du commerce et des dispositions non couvertes par l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre de sept accords commerciaux régionaux africains et dans le cadre d'accords commerciaux régionaux Sud-Sud



L'AGCS (GATS en anglais) est l'Accord général sur le commerce des services. Les ADPIC (TRIPS en anglais) sont les Aspects des droits de propriété internationaux liés au commerce.

Source : de Melo, Nouar, et J.-M. Solleder (2019) avec des données provenant de Hoffman, Osnago, et Ruta (2017).

Remarque : Les accords commerciaux régionaux africains considérés sont la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), la Communauté de développement d'Afrique australe (CADD) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les pourcentages sont classés par catégorie de dispositions couvertes en distinguant celles qui sont juridiquement exécutoires. Par exemple, pour les accords couverts par les dispositions de l'OMC-X, pour les 7 CER africaines, sur les 49 (7 x 7) dispositions relatives aux besoins en capital et en main-d'œuvre, 31 % (15) sont couvertes, dont 12 % (6) sont considérées juridiquement exécutoires.

pour les dispositions de l'OMC+ et de l'OMC-X, en moyenne dans chaque catégorie, le caractère exécutoire est presque toujours plus faible dans les accords commerciaux régionaux africains que dans les autres accords commerciaux régionaux Sud-Sud¹⁹.

Le ratio de couverture élevé des dispositions de l'OMC-X dans les accords commerciaux régionaux africains pourrait s'expliquer par trois facteurs. Premièrement, une couverture élevée pourrait s'inspirer de la couverture des accords de l'UE, où les accords d'intégration régionale constituent le principal organe diplomatique de

l'Union européenne²⁰. Deuxièmement, une couverture élevée pourrait être un moyen d'instaurer un climat de confiance en incluant les préférences de tous les participants. Troisièmement, une couverture élevée pourrait être un signe de compromis entre les pays ayant de grandes différences de préférences. Cela s'apparente à «l'universalisme» dans la politique de partage des rentes dans les accords commerciaux régionaux. Dans ce système, chaque gouvernement veut une part du butin lors du vote sur la protection de sorte que tous les pays votent pour des mesures qui ne sont pas dans leur intérêt en échange de l'obtention

du soutien des autres membres pour les mesures dont ils bénéficient²¹.

Les services aux producteurs — dans les domaines de la finance, du conseil, de la comptabilité, des transports et des technologies de l'information et de la communication — sont tous des contributions complémentaires à la production et sont donc nécessaires pour accroître la production de biens intermédiaires et finaux. Nombre d'entre eux sont des contributions spécialisées pour les obligations relatives aux investissements, les réglementations nationales relatives au commerce et les réglementations relatives au capital et au travail. En moyenne, les accords commerciaux régionaux africains ont une force exécutoire inférieure à celle des autres accords Sud-Sud. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les obligations liées à l'investissement, qui ont une plus faible couverture et un caractère exécutoire plus faible.

L'accès à un large éventail de contributions provenant de fournisseurs nationaux et étrangers est nécessaire pour participer au commerce dans la chaîne d'approvisionnement. Les régressions sur les données de panel relatives au commerce bilatéral des pièces détachées et des composants effectuées pour 155 accords commerciaux régionaux Sud-Sud de 1980 à 2014 montrent que trois mesures prises en vue d'une intégration en profondeur influent de manière positive et significative sur l'intensité du commerce bilatéral²².

L'importance des pièces détachées et des services qui constituent des contributions complémentaires dans le commerce des marchandises soulève la question des obstacles au commerce des services. La plupart de ces obstacles affectent aussi bien les services fournis par des entreprises nationales que les services fournis par des entreprises étrangères. Les valeurs moyennes estimées des équivalents tarifaires ad valorem des entraves aux échanges au niveau de l'UA et des groupes de référence (estimations au niveau des CER) figurent au tableau 3.2²³. Ces estimations sont faites à partir d'une lecture attentive des textes réglementaires de 103 pays. Ils montrent une grande dispersion dans les estimations d'une CER à l'autre.

Les équivalents tarifaires ad valorem sont toujours plus élevés pour toutes les catégories de

services en Afrique (en utilisant une moyenne des CER africaines comme indicateur pour l'Afrique) par rapport aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les ordres de grandeur des estimations sont plus élevés pour la composante infrastructure physique des coûts commerciaux : transport ferroviaire, routier et maritime. En ce qui concerne les infrastructures institutionnelles, les équivalents ad valorem pour les banques et les assurances sont également plus élevés en Afrique (voir tableau 3.2). De même, l'équivalent tarifaire ad valorem est nettement plus élevé en Afrique que dans les pays de référence.

Ces équivalents tarifaires ad valorem élevés suggèrent l'existence d'obstacles au commerce des services qui sont de plus en plus reconnus comme étant des déterminants importants de la productivité manufacturière. Les estimations au niveau des entreprises montrent que les politiques qui limitent l'accès des entreprises étrangères aux marchés des services en amont réduisent la productivité des entreprises en aval qui utilisent ces services²⁴. Des résultats similaires sont rapportés au niveau sectoriel dans un large échantillon de pays en développement à différents stades de développement²⁵. En particulier, les politiques qui réduisent les obstacles au commerce transfrontalier sont largement inefficaces lorsque les indicateurs de la qualité des institutions sont faibles (règle de droit faible, mauvaise qualité de la réglementation).

En conclusion, le climat des affaires s'est amélioré à travers l'Afrique et dans les différents pays. Un record de 80 réformes portant sur le climat des affaires dans 37 sur 48 pays subsahariens en 2017 représente une augmentation de 14 % par rapport à 2016²⁶. Néanmoins, les équivalents tarifaires ad valorem laissent entrevoir une marge d'amélioration (voir tableau 3.2). Entre 2018 et 2019, il y a eu 107 réformes dans 40 pays d'Afrique subsaharienne, une région qui depuis 2012, a enregistré le plus grand nombre de réformes parmi les différentes régions²⁷.

Mobilité de la main d'oeuvre

En 2017, seuls 22 % des immigrants en Afrique venaient de l'extérieur du continent, ce qui montre que l'Afrique accueille de nombreux migrants

TABLEAU 3.2 Les restrictions au commerce des services sont généralement beaucoup plus élevées en Afrique qu'ailleurs, 2015

Équivalents tarifaires ad valorem (pourcentage)

Service	Union Africaine ^a	Groupe de référence			
		Communauté andine	ANASE	Mercosur	OCDE + UE
Comptabilité	35	32	50	30	29
Services juridiques	47	27	68	32	31
Transport aérien	28	28	58	58	15
Transport ferroviaire	59	8	62	28	16
Transport routier	32	8	60	22	18
Opérations bancaires	15	18	21	12	2
Assurance	31	30	26	24	14
Ligne fixe	485	9	175	11	35
Ligne mobile	3	0	1	1	1
Commerce de détail	3	2	5	1	1
Transport maritime	28	25	50	39	9
Moyenne (simple)	70	17	52	23	16

Source : Calculs faits à partir de données équivalentes au tarif ad valorem tirées de Jafari et Tarr (2015, tableau 3).

a. Moyenne simple des CER.

Le climat des affaires s'est amélioré à travers l'Afrique et dans les différents pays

du reste du monde (tableau 3.3). Les migrations d'Afrique vers le reste du monde, en particulier vers l'Europe et l'Asie, ont également augmenté entre la période 2005–2010 et la période 2010–2015²⁸.

Schémas et tendances migratoires

En 2017, l'Afrique de l'Ouest a connu la plus forte migration intrarégionale : 97 % des migrations intra-africaines sont restées dans la région (86 %

TABLEAU 3.3 Près de 80 % des immigrants africains sont originaires d'autres régions d'Afrique, en 2017 (pourcentage)

Origine	Destination						Hors d'Afrique
	Afrique	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	
Afrique	77,7	13,1	30,3	5,2	3,3	25,8	22,3
Afrique centrale	84,1	48,8	11,1	10,6	1,4	12,2	15,9
Afrique de l'Est	88,6	13,7	64,7	9,3	0,7	0,2	11,4
Afrique du Nord	42,7	4,6	29,9	6,5	0,1	1,7	57,3
Afrique australe	55,8	4,6	33,2	0,4	16,4	1,2	44,2
Afrique de l'Ouest	88,8	2,3	0,1	0,4	0,0	86,0	11,2
Hors d'Afrique	46,9	2,4	8,5	26,9	2,1	7,0	

Source : Données provenant du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

Tous les pays appartenant à une CER n'ont pas ratifié le protocole sur la libre circulation des personnes de cette CER. Même si ce protocole a été ratifié par tous les pays membres, il est possible que ces derniers ne l'aient pas tous mis en œuvre

de 88,8). Viennent ensuite l'Afrique de l'Est (73 %, ou 64,7 % de 88,6) et l'Afrique centrale (58 %, ou 48,8 % de 84,1). Les régions à forte migration intra-africaine sont également plus ouvertes dans leurs politiques de visas. Dans des régions bien intégrées, telles que l'UEMOA, il y a une corrélation entre le partage d'une monnaie et une politique de visas plus ouverte. Ce qui n'est pas nécessairement le cas dans des régions moins intégrées, telles que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Les envois de fonds constituent une autre mesure de l'importance de la migration. Les retombées du commerce interrégional et des envois de fonds sont des sources importantes de croissance. En 2015, le total des envois de fonds intrarégionaux en Afrique subsaharienne représentait un tiers du total des envois de fonds, soit 11,5 milliards de dollars EU, représentant 0,6 % du PIB. Les envois de fonds intrarégionaux sont beaucoup plus importants en Afrique qu'en Asie, en Europe et dans les Amériques, où ils représentent moins de 0,3 % du PIB²⁹.

Inadéquation entre la réglementation et la mise en œuvre

Comme la plupart des migrations se font à l'intérieur du continent, il est important de comprendre les règles et les traités sur la libre circulation des personnes dans le cadre de l'intégration régionale et la manière dont elles se rapportent à la migration. La libre circulation des personnes est une mesure importante de l'intégration, comme l'indique l'indice d'intégration régionale³⁰. Pour que l'intégration régionale favorise la mobilité intrarégionale, il faudrait au préalable qu'il y ait une harmonisation des législations nationales³¹ et une mise en œuvre effective du cadre réglementaire dans tous les pays. Toutes les CER, à l'exception de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Intergovernmental Authority on Development – IGAD), ont des protocoles sur la libre circulation des personnes visant à éliminer les entraves à la mobilité³². Mais la mise en œuvre complète de ces protocoles se heurte à de nombreux obstacles.

Les protocoles régissant la libre circulation des personnes, y compris les réglementations sur la mobilité de la main-d'œuvre, varient selon les CER, et même selon les pays appartenant à la même

CER. De plus, tous les pays appartenant à une CER n'ont pas ratifié le protocole sur la libre circulation des personnes de cette CER. Même si ce protocole a été ratifié par tous les pays membres, il est possible que ces derniers ne l'aient pas tous mis en œuvre de la même façon, avec pour résultat des discordances entre le protocole et sa mise en application. Même au sein de la CEDEAO, une CER relativement bien intégrée, des efforts restent nécessaires pour assurer le plein exercice du droit de résidence et d'établissement, et le bon fonctionnement des politiques du marché du travail.

La discordance entre la réglementation et la mise en œuvre est due à plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs, il y a d'abord le manque d'harmonisation des règles et des réglementations entre les pays. Ensuite, il y a l'absence de données fiables sur les flux migratoires sous-régionaux³³. Le troisième facteur est l'écart entre les niveaux de développement des pays membres qui fait que les migrants trouvent certains pays plus attrayants que d'autres. Le quatrième facteur est le manque d'informations et la non-acceptation de ces politiques par les citoyens africains, qui peuvent ne pas avoir les informations nécessaires pour entrer dans un autre pays, notamment concernant les documents de voyage requis. Voyager d'un pays à l'autre devient difficile du fait des contraintes institutionnelles ainsi que du manque d'infrastructures et de sécurité³⁴. Les migrants peuvent également être victimes de discrimination sur le marché du travail, ce qui peut avoir un effet dissuasif sur la mobilité intrarégionale³⁵. Enfin, craignant que les flux migratoires ne perturbent les marchés du travail de leurs pays³⁶, les responsables politiques pourraient hésiter à ouvrir leurs frontières. Pour qu'elles soient réellement couronnées de succès, les politiques de libre circulation devraient prendre en compte les implications non économiques, y compris les craintes liées à la perte de la souveraineté ou de l'identité nationale.

Mobilité de la main d'œuvre au niveau régional

Les migrations bilatérales changent après la ratification ou la mise en œuvre d'un protocole de libre circulation des personnes³⁷, mais les modèles diffèrent.

- Au sein de la CEDEAO, la migration s'est accrue après que la CER ait adopté le

protocole puisque tous les pays ont ratifié et mis en œuvre la première phase.

- Au sein de la CAE, la migration est plus élevée dans les pays qui ont mis en œuvre le protocole mais pas dans les pays qui ne l'ont pas encore fait. Dans la CADD, il en est de même pour les pays qui ont ratifié le protocole et ceux qui ne l'ont pas encore fait.
- Au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'adoption du protocole est corrélée à une migration accrue pour les pays qui l'ont mis en œuvre, mais pas pour les pays qui ne l'ont pas ratifié, du moins durant les premières années suivant l'adoption du protocole.
- Dans la CEEAC, les pays qui ont mis en œuvre le protocole ont enregistré davantage de migrations, mais il semble y avoir une dynamique positive indépendamment de la mise en œuvre, de sorte qu'aucune différence significative en termes de volume des migrations n'a été notée entre les deux groupes après 2005.
- Dans l'Union du Maghreb arabe (UMA), le volume des migrations était déjà en hausse dans les pays membres avant la création de la CER et par la suite. Il a augmenté à un taux plus élevé pour les pays qui ont ratifié le protocole. Cependant, il n'y avait pas de différence significative entre les pays qui ont mis en œuvre le protocole et ceux qui ne l'ont pas. En dépit de la mise en œuvre du protocole, deux des trois pays exigent toujours un visa d'entrée aux ressortissants des autres pays membres de l'UMA.

En résumé, la ratification et la mise en œuvre d'un protocole de libre circulation des personnes par tous les pays membres d'une CER sont corrélées avec une migration plus élevée (comme dans cas de la CEDEAO). La ratification du protocole sans sa mise en œuvre effective n'est pas corrélée avec une augmentation de la migration (comme dans les cas de la CADD, de la CAE et, dans une moindre mesure, de la CEEAC). En outre, lorsque tous les pays ont ratifié le protocole, les migrations sont plus élevées dans les pays qui ont mis en œuvre le protocole que dans les pays qui l'ont juste ratifié (comme noté au sein de la CAE). Une fois que, dans une CER donnée, un groupe de pays ratifie ou met en œuvre le protocole, il y a

des retombées positives, en termes d'adoption du protocole, dans les pays qui ne l'ont soit pas ratifié soit pas mis en œuvre (comme dans la CAE, la CADD et, dans une moindre mesure, le COMESA).

En Afrique, la migration intrarégionale est plus répandue que la migration hors du continent. Il existe une très grande dissemblance entre les CER aussi bien au niveau de leurs différentes réglementations sur la libre circulation des personnes que dans leur rapport à la migration. À bien des égards, cette dissemblance rend les comparaisons entre CER délicates même si un certain nombre de tendances générales se dégagent. Premièrement, il importe que les pays signataires des protocoles les ratifient. En effet, l'adoption d'un protocole sur la libre circulation des personnes sans sa ratification par les pays n'aurait que peu ou pas d'effet sur la migration. Deuxièmement, au-delà de la ratification, la mise en œuvre est importante. Troisièmement, dans les CER relativement bien intégrées, les pays ayant ratifié et mise en œuvre un protocole sur la libre circulation des personnes peuvent insuffler un dynamisme positif et déclencher ainsi des retombées du protocole dans les pays qui ne l'ont ni ratifié ni mis en œuvre.

Recommandations en matière de mobilité de la main-d'œuvre

L'Afrique est une terre de migrations, même si les protocoles relatifs à la libre circulation des personnes ne sont pas tous ratifiés et mis en œuvre. S'ils étaient tous pleinement mis en œuvre, les flux entre les pays africains pourraient croître davantage. C'est pourquoi il est important de se concentrer sur les obstacles qui empêchent les pays de mettre en œuvre ces protocoles. Le passeport de l'Union africaine, lancé en juillet 2016 à l'occasion du sommet de l'Union africaine à Kigali, encourage la libre circulation des personnes en général et la mobilité de la main-d'œuvre en particulier. Quant au premier objectif de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) africaine, il vise à créer un seul marché continental de biens et de services, à établir la libre circulation des gens d'affaires et des investissements, et donc à ouvrir la voie à l'accélération de la mise en place de l'union douanière continentale et de l'union douanière africaine³⁸. Pour que ces initiatives

L'adoption et la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes par tous les pays membres est corrélée à une migration accrue

L'intégration financière entre les pays gagne en importance. Elle s'est déjà renforcée de jure grâce à une meilleure codification des règlements relatifs aux transactions internationales et de facto, grâce aux flux financiers réels et à l'évolution parallèle des prix

soient efficaces et fructueuses, il convient de commencer avant tout par améliorer l'efficacité des politiques au sein de chaque Communauté économique régionale (CER) avant de déployer de plus vastes efforts à l'échelle du continent. De plus, comme l'intégration n'est pas seulement un objectif pour le marché des biens mais aussi pour les facteurs de production, les pourparlers devraient davantage prendre en considération la libre circulation des personnes.

Intégration financière

Les recettes fiscales de l'Afrique dépassent 520 milliards de dollars EU chaque année. Les actifs de ses caisses de retraite publiques connaissent une croissance impressionnante. Les minéraux et les carburants lui rapportent plus de 168 milliards de dollars EU par an. Quant à ses banques centrales, leurs réserves internationales s'élèvent à plus de 400 milliards de dollars EU³⁹. Aujourd'hui, les pays africains disposent d'un vaste éventail d'options de financement en plus de l'aide étrangère (50 milliards de dollars EU), dont 60 milliards de dollars EU de transferts de fonds et 60 milliards de dollars EU de flux d'investissements directs étrangers⁴⁰. Le secteur bancaire se caractérise également par des liquidités élevées tandis qu'environ dix pays africains se sont constitués un fonds souverain.

Dans un tel contexte de consolidation du secteur financier, l'intégration financière entre les pays gagne en importance. Elle s'est déjà renforcée de droit (*de jure*) grâce à une meilleure codification des règlements relatifs aux transactions internationales et, de fait (*de facto*), grâce aux flux financiers réels et à l'évolution parallèle des prix. Cependant, d'autres obstacles non réglementaires persistent et entravent l'intégration. Une proposition en cours d'examen à l'échelle du continent établirait trois institutions financières panafricaines : la Banque africaine d'investissement, la Banque centrale africaine et le Fonds monétaire africain, tous les trois conformes à l'Acte constitutif de l'union Africaine⁴¹. Si elle voyait le jour, cette initiative permettrait d'accélérer l'intégration financière dans la région, en créant parallèlement des sauvegardes appropriées.

La Banque africaine de développement soutient cinq étapes de la stratégie d'intégration

financière régionale (contenue dans la Politique et stratégie d'intégration régionale du groupe de la Banque africaine de développement). La première étape, préparatoire, appelle à l'amélioration des systèmes de paiement nationaux, au renforcement des cadres de supervision et de réglementation et au respect des principes fondamentaux de Bâle. La seconde étape implique d'harmoniser les politiques relatives aux flux entrants d'investissements directs étrangers, de supprimer les barrières à l'entrée des banques régionales étrangères et d'harmoniser les infrastructures physiques (matérielles) régionales. La troisième étape, de nature coopérative, vise à libéraliser progressivement les contrôles des échanges avec le reste du monde et à mettre en œuvre des critères de convergence approuvés au niveau régional. La quatrième consiste à fusionner les marchés boursiers et, enfin, la cinquième vise l'adoption d'une monnaie régionale commune.

La Banque africaine de développement favorise l'intégration financière régionale en renforçant les normes bancaires et financières et en se concentrant sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Elle renforce les capacités des systèmes de paiement régionaux avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (*Common Market for Eastern and Southern Africa* – COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDAO). Elle met en œuvre l'Initiative des marchés financiers africains, avec le Partenariat pour la finance au service de l'Afrique et l'Association des banques centrales africaines. Enfin, elle renforce les capacités en matière de réglementation transfrontalière et régionale des institutions financières avec d'autres partenaires au développement.

En ce qui concerne l'intégration au sein des marchés régionaux, les pays sont motivés par les avantages qui découleraient d'une concurrence accrue entre les services financiers sur le marché intérieur. Ils y recherchent également des plus grandes possibilités de diversification des portefeuilles financiers et de partage des risques. Ils peuvent même en attendre des effets externes tels que la pression des pairs vis-à-vis des prescriptions du Consensus de Washington en faveur

ENCADRÉ 3.3 L'intégration financière stimule-t-elle l'activité économique en Afrique?

En dépit des avantages escomptés de l'intégration financière pour les économies participantes, il reste à déterminer dans quelle mesure le renforcement de l'intégration financière régionale en Afrique a permis de catalyser l'activité économique globale et, par là même, de justifier cette accélération de l'intégration financière.

Une recherche récemment conduite par la Banque africaine de développement révèle que le renforcement de l'intégration financière est associé à une hausse de l'activité économique. Cette relation demeure valide même après neutralisation du développement financier, du développement humain, de la qualité des institutions et de l'environnement macro-économique. Cette recherche évalue le degré d'intégration financière en Afrique et son déploiement, et tente de mettre en lumière les schémas actuels de l'intensification de la mondialisation financière par rapport à la régionalisation financière. En se basant sur des analyses de régression paramétriques et non paramétriques, elle conclut qu'une intégration financière plus poussée est généralement associée à une plus forte croissance et à des investissements plus élevés, mais pas nécessairement à une croissance de la productivité totale des facteurs. Les relations paraissent plus claires encore lorsque l'accent est mis sur les tracés de surfaces non paramétriques dans un espace tridimensionnel, qui indiquent le seuil de développement financier conforme à la croissance dans une économie financièrement segmentée.

Une des principales implications politiques est que les écarts de taux d'intérêt plus restreints sur les marchés du crédit stimulent la croissance. Par conséquent, en intensifiant la concurrence dans le secteur bancaire régional, en plus de coordonner les cadres des politique monétaire au niveau continental, des écarts plus restreints pourraient stimuler encore davantage la croissance par le biais de l'intégration financière.

Toutefois, il conviendrait de compléter ces conclusions tirées d'une seule étude par des points de vue alternatifs plus critiques vis-à-vis des effets positifs sur la croissance de l'intégration financière réalisée sous l'égide d'unions monétaires. En effet, ces unions, donnent priorité aux objectifs politiques, aboutissent à une surévaluation des taux de change et à un recul de la compétitivité, comme c'est le cas dans la zone franc.

Conçues comme une extension de l'intégration régionale, les unions monétaires en Afrique sont considérées comme un moyen de réaliser la prospérité et d'améliorer la gouvernance, et s'inspirent de l'intégration monétaire européenne. Malheureusement, leur performance n'a pas été à la hauteur des attentes. Elles n'ont pas réussi à apporter la prospérité économique et réduire la pauvreté¹. Dans de nombreux cas, même les exigences pourtant moins strictes des zones de libre-échange et des unions douanières n'ont pu être satisfaites. Pourtant, les dirigeants politiques africains n'ont cessé de les promouvoir mais n'ont pas pris les mesures courageuses en matière d'institutions et de coordination économique qui auraient permis aux unions monétaires de renforcer l'intégration en Afrique. En l'absence d'une véritable coordination budgétaire et économique, le coût d'opportunité d'une monnaie unique est trop élevé.

Bien que certaines études aient montré la viabilité économique des unions monétaires existantes en Afrique, la faiblesse relative du commerce régional combinée à des chocs violents et des asymétries budgétaires limitent les capacités d'unions monétaires nouvelles (ou élargies) d'améliorer le bien-être des populations². Par exemple, les grandes disparités de revenus par habitant et de structures économiques parmi les membres de la Communauté de développement d'Afrique australe ont fait obstacle à une intégration monétaire. Les leçons tirées de l'Union européenne montrent que les exigences institutionnelles pour la réussite d'une telle union sont beaucoup plus

(suite)

ENCADRÉ 3.3 L'intégration financière stimule-t-elle l'activité économique en Afrique? (suite)

strictes qu'on ne le pensait précédemment, et peu de progrès ont été accomplis sur les étapes institutionnelles nécessaires.

Le caractère désirable en termes économiques d'unions monétaires et de leurs expansions éventuelles a fait l'objet d'une étude. Le modèle qu'elle utilise analyse les coûts et avantages économiques d'une union monétaire dans les zones franc CFA d'Afrique occidentale et centrale et dans les trois unions monétaires ou de taux de change d'Afrique (Union économique et monétaire ouest-africaine, Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale et Zone monétaire commune). L'étude a conclu, mais de façon nuancée, que dans certains cas de telles unions étaient avantageuses mais que ce n'était pas le cas pour d'autres³. Si l'inflation semble être mieux maîtrisée parmi les membres de ces unions que dans le reste de l'Afrique subsaharienne et si le volume des échanges entre ces pays membres est le double de leurs échanges avec d'autres pays, leurs performances en termes de résultats n'affichent pas de tendance nette.

Bien que le traité créant l'Union africaine envisage une monnaie unique pour l'Afrique, et que plusieurs communautés économiques régionales prévoient de créer des monnaies régionales, ces plans restent essentiellement des aspirations et non des orientations concrètes pour des politiques nationales⁴. Les pays n'ont pas réussi à mettre en œuvre les infrastructures institutionnelles nécessaires à la réussite d'une union monétaire à savoir, par exemple, une coordination étroite de la supervision bancaire, une volonté de porter assistance à des pays en crise économique, ou encore une fédération politique destinée à coordonner les politiques budgétaires et à contrôler les déficits (voir la discussion sur les difficultés d'une intégration financière et monétaire dans le Chapitre 1).

Notes

1. Monga 2015.

2. Masson, Pattillo et Debrun 2014.

3. Masson, Pattillo et Debrun 2014.

4. Masson, Pattillo et Debrun 2014.

Source : Ekpo et Chuku, 2017.

de la libre circulation des capitaux en tant que politique macroprudentielle et financière efficace (encadré 3.3).

D'un certain point de vue, on observe des progrès croissants vers l'intégration financière mais ceux-ci sont freinés par les différences régionales ou entre les pays. Les activités des marchés financiers demeurent limitées, ces derniers étant toujours caractérisés par une faible capitalisation, un faible niveau de liquidités, des structures basées sur des instruments à court terme et un nombre limité d'instruments financiers. En 2017, 11 pays africains ne disposaient toujours pas de marché des capitaux et seulement 15 pays africains disposaient d'un marché des capitaux qui échangeait simultanément des bons du Trésor, des obligations souveraines, des obligations de

sociétés et des instruments de capitaux propres (tableau 3.4).

Réglementations et restrictions institutionnelles en matière de mouvements financiers

Globalement, l'ouverture financière s'améliore lentement (figure 3.6). Elle a atteint un pic au début des années 1990 avec l'accroissement de la libéralisation financière, qui était l'un des éléments des programmes d'ajustement structurel de l'époque. Selon une perspective légale (*de jure*), l'intégration est la plus avancée dans la CAE, où l'indice Chinn-Ito d'ouverture financière est plus élevé que dans les autres régions et proche de la moyenne mondiale, à savoir 0,5. En revanche, comme les restrictions sont plus importantes dans l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'intégration et l'ouverture

TABLEAU 3.4 Structure des marchés des capitaux en Afrique, 2017

Aucun marché	Bons du Trésor	Plus obligations souveraines et obligations de sociétés	Plus instruments de capitaux propres	Les quatre instruments
Burundi	Congo	Angola	Bénin	Afrique du Sud
Centrafrique	Éthiopie	Gambie	Burkina Faso	Algérie
Comores	Guinée	Sénégal	Cabo Verde	Botswana
Congo, dém. rép.	Guinée-Bissau	Seychelles	Cameroun	Égypte
Érythrée	Lesotho		Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée équatoriale	Madagascar		Gabon	Kenya
Libéria	Malawi		Maurice	Lesotho
Mali	Sierra Leone		Mozambique	Libye
Niger	Togo		Rwanda	Namibie
São Tomé-et-Principe			Zimbabwe	Nigéria
Tchad				Ouganda
				eSwatini
				Tanzanie
				Tunisie
				Zambie

Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

L'intégration financière devrait aboutir à la convergence des coûts et à des rendements des actifs comparables

sont plus segmentées dans les pays d'Afrique du Nord.

Les prix et les rendements des marchés du crédit et boursiers convergent-ils?

Les prix des actifs sur les marchés des actions et les taux d'intérêt des banques commerciales sont d'autres moyens de mesurer l'étendue de l'intégration financière. L'augmentation du nombre de banques panafricaines ne semble pas s'être traduite par une plus grande intégration financière, et ce, pour deux raisons principales⁴². Les produits de prêt au détail sont moins exposés aux pressions de la concurrence internationale, principalement parce que la proximité avec les clients est un élément important et que l'intégration est atténuée par des informations asymétriques et par les coûts de transfert.

L'écart-type transversal des taux d'intérêt entre les pays est un indicateur simple de l'intégration financière sur les marchés du crédit. Selon la loi du prix unique, l'intégration financière devrait aboutir à la convergence des coûts et des rendements des actifs comparables. Par conséquent,

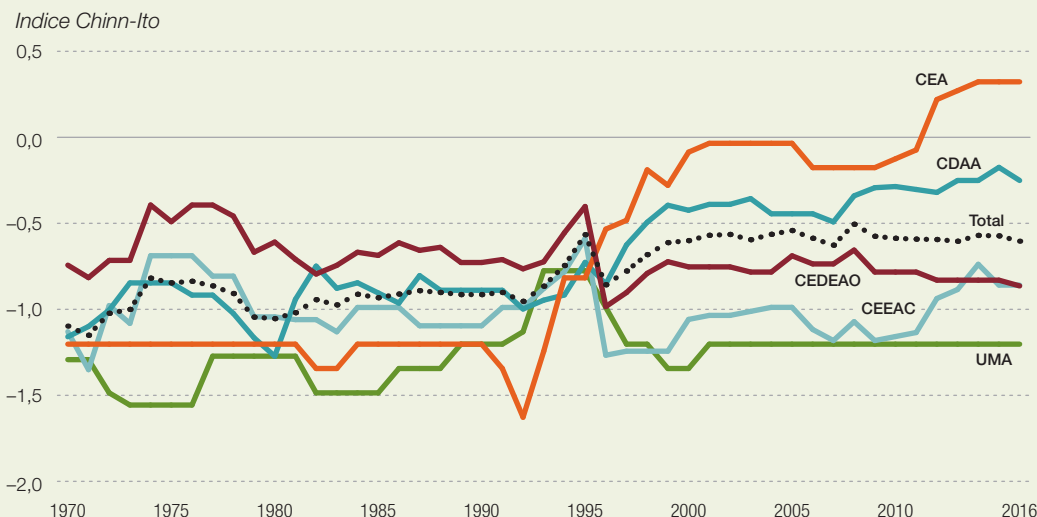
les dispersions des coûts et des rendements des actifs impliqueraient une segmentation du marché financier.

On peut identifier deux grandes périodes dans l'évolution des mesures de l'intégration bancaire sur le marché du crédit dans la zone africaine (figure 3.7). La première a eu lieu entre 1995 à 1998, lorsque l'écart type des taux de dépôt (non illustré) ainsi que des taux de prêt a augmenté fortement dans l'ensemble de la région. Cette période a coïncidé avec la vague de libéralisation et de déréglementation financières suite aux politiques d'ajustement structurel. Elle a également coïncidé avec la crise financière asiatique, qui a eu des répercussions dans le monde entier, y compris sur les économies périphériques africaines, et qui a abouti à un durcissement des réglementations financières.

La deuxième période d'intensification de la segmentation financière a eu lieu avant et pendant les crises financières mondiales de 2007–08. Là encore, l'écart-type transversal des taux de prêt et de dépôt a connu un pic dans toute la région. Il est possible que les crises financières mondiales

Les mesures des restrictions institutionnelles imposées aux flux financiers semblent indiquer qu'il reste encore beaucoup à faire sur le plan de la gouvernance

FIGURE 3.6 L'ouverture financière s'améliore lentement, sauf dans la communauté d'Afrique de l'Est, 1970–2016



Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

Remarque : L'indice Chinn-Ito convertit les mesures de droit du Rapport annuel sur les modalités de change et les restrictions de change du Fonds monétaire international en mesure numérique d'ouverture financière. Il est calculé comme une composante principale des indices indiquant la présence de plusieurs taux de change, de restrictions sur les transactions du compte courant, de restrictions sur les transactions du compte de capital et de critères de remise des produits de l'exportation. Les valeurs positives qui se rapprochent de 1 indiquent une plus grande ouverture aux transactions financières transfrontalières et, par conséquent, une plus grande intégration financière. Les valeurs négatives indiquent de plus grandes restrictions sur les transactions financières transfrontalières et, par conséquent, une plus grande segmentation financière.

aient affecté les pays africains à différents degrés et peut-être même dans différentes directions, en particulier dans le cas des taux de prêt, dont la dispersion a été la plus prononcée en 2008. Après les crises financières mondiales, tant pour les taux de prêt que de dépôt, on a pu observer une convergence des indicateurs de l'intégration du marché du crédit et des mesures basées sur les prix de l'intégration bancaire. En 2017, l'écart type des taux d'intérêt dans la région s'élevait à seulement 4,4 %, soit proche de zéro, et sept fois moins qu'au cours de la crise financière mondiale de 2008.

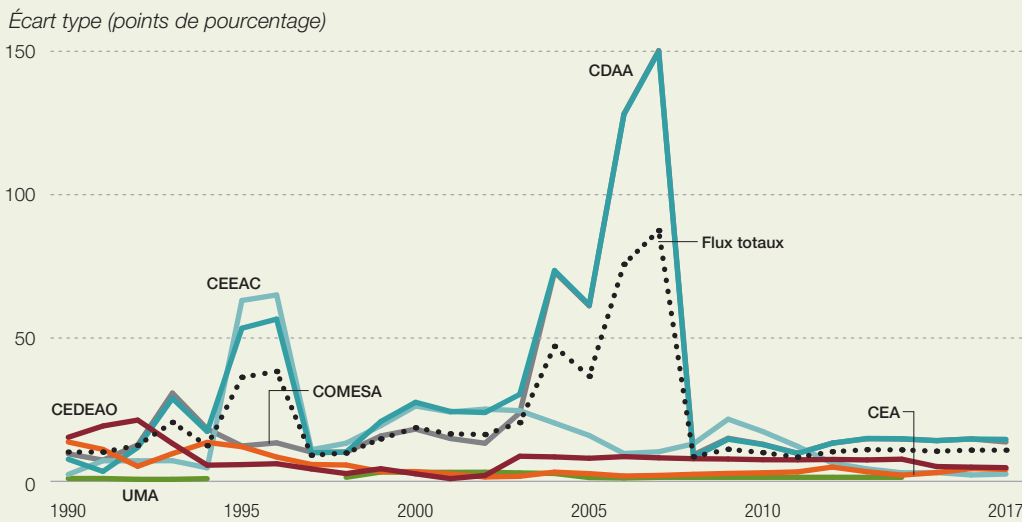
La mondialisation financière se manifeste de manière plus évidente sur les marchés boursiers africains. Tandis que les marchés boursiers du Ghana et de Namibie sont plus sensibles aux marchés d'Afrique du Sud, les marchés boursiers du Botswana, du Kenya, du Nigéria, d'Eswatini et

de Tanzanie sont plus sensibles au marché mondial. Si le marché des actions d'un pays et celui du marché régional dominant (Afrique du Sud) convergent, la valeur d'un paramètre variable dans le temps s'approcherait de zéro. Inversement, si le marché d'un pays et un marché mondial dominant (le marché des États-Unis) convergent, cette valeur se rapprocherait de 1. Par conséquent, les valeurs plus proches de zéro indiquent la sensibilité financière régionale tandis que les valeurs plus proches de 1 sont révélatrices de la mondialisation financière.

Recommandations pour les politiques

Malgré les progrès réalisés vers l'intégration financière en Afrique, les marchés financiers demeurent toujours faiblement intégrés. Les mesures des restrictions institutionnelles imposées aux flux financiers semblent indiquer qu'il

FIGURE 3.7 La dispersion des taux de prêt a connu un pic en 1995–98 et en 2003–2006, mettant en lumière la fragmentation des marchés financiers en Afrique, 1990–2016



Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

Remarque : Les valeurs les plus proches de zéro indiquent une plus forte intégration des marchés du crédit tandis que les valeurs les plus éloignées de zéro indiquent une plus grande segmentation.

reste encore beaucoup à faire sur le plan de la gouvernance. Les corrélations entre épargne nationale et taux d'investissement demeurent étroites même si elles auraient dû s'affaiblir en l'absence d'entraves au mouvement des capitaux. Les écarts de taux d'intérêt sur les services bancaires au détail sont toujours importants mais se sont stabilisés ces dernières années. Enfin, les marchés boursiers africains sont plus sensibles aux références mondiales qu'à la référence sud-africaine. Des réformes audacieuses sont requises, en particulier au niveau institutionnel, afin de synchroniser les cadres de gouvernance financière dans l'ensemble de la région et afin de supprimer toute restriction juridique qui continue d'entraver les flux et les transactions financières transfrontalières. Il est également important d'accélérer la modernisation technologique dans le cadre de l'harmonisation des systèmes de paiement à l'échelle du continent, dans la mesure où cela faciliterait les mouvements de fonds entre pays.

- Toutes les CER doivent suivre de manière plus étroite et plus détaillée les progrès réalisés en matière de libre circulation des biens,

des capitaux et des services, conformément au tableau de bord la Communauté des États d'Afrique de l'Est (CEA). Ce tableau de bord, qui permet de suivre les progrès accomplis, est basé sur des indices tirés d'un examen approfondi de l'ensemble des lois et réglementations applicables. Cette mesure est nécessaire au vu de la lenteur des progrès visant l'élimination des barrières tarifaires sur le commerce intrarégional et la réduction des barrières non tarifaires documentées dans le présent rapport.

- Un suivi régulier doit être réalisé au niveau des CER (du libre mouvement des biens, des capitaux et des services), comme le fait la CAE. Des examens doivent être réalisés de manière systématique et régulière par des spécialistes.
- En ce qui concerne les barrières non tarifaires sur le commerce de marchandises et des barrières sur les mouvements des capitaux et des services, ce suivi doit inclure l'identification de ces barrières et l'examen des progrès réalisés.
- La mise en application du protocole relatif à la liberté de mouvement des personnes s'est traduite par une augmentation des flux migratoires, ce qui est important car il y a des

Toutes les CER doivent suivre les progrès réalisés en matière de libre circulation des biens, des capitaux et des services

retombées du mouvement des personnes entre pays signataires et pays non signataires.

- Il convient de synchroniser les cadres de gouvernance financière au sein des CER et entre les CER, en élaborant et en mettant rigoureusement en œuvre des réglementations prudentielles afin d'empêcher la déstabilisation des flux de capitaux.

COOPERATION POUR DES BIENS PUBLICS RÉGIONAUX

Depuis toujours, l'intégration régionale dépasse la simple question de l'accès aux marchés. La coopération régionale a toujours été importante, ne serait-ce qu'en raison des besoins

ferroviaires, routiers et d'autres moyens de communication, et une plus grande priorité lui est aujourd'hui accordée à plusieurs égards. La multiplication des liaisons physiques à travers le continent africain a multiplié les externalités environnementales au-delà des juridictions nationales. En plus des huit CER et des sept autres organisations régionales œuvrant à l'intensification des échanges intrarégionaux, la majorité des organisations régionales traitent des biens publics régionaux : 5 traitent de l'énergie, 15 de la gestion des cours d'eaux et des lacs, 3 de la paix et de la sécurité et 1 de l'environnement (tableau 3.5). Le nombre élevé d'organisations traitant des cours d'eaux et des lacs atteste l'importance des questions transfrontalières à travers l'Afrique.

TABLEAU 3.5 Au-delà de l'intégration économique: l'intégration des biens publics régionaux

Communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'Union africaine

Union du Maghreb arabe
Marché commun de l'Afrique orientale et australe
Communauté des États sahélo-sahariens
Communauté d'Afrique de l'Est
Communauté économique des États de l'Afrique centrale .
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Autorité intergouvernementale pour le développement
Communauté de développement de l'Afrique australe

Autres organisations économiques

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
Communauté économique des Pays des Grands Lacs
Commission du Golfe de Guinée
Commission de l'océan Indien
Union du fleuve Mano
Union douanière d'Afrique australe
Union économique et monétaire ouest-africaine

Organisations énergétiques

Comité maghrébin de l'électricité
Pool énergétique d'Afrique orientale
Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain
Pool énergétique de l'Afrique centrale
Pool énergétique de l'Afrique australe

Organisations chargées des cours d'eau et des lacs

Autorité du bassin du Niger
Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma
Commission du bassin du lac Tchad
Commission internationale de bassin Congo-Oubangui-Sangha
Commission du cours d'eau du Limpopo
Autorité du lac Tanganyika
Commission du bassin du lac Victoria
Initiative pour le bassin du Nil
Commission permanente des eaux du bassin du fleuve Okavango
Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
Commission du fleuve Orange-Senqu
Commission tripartite permanente technique
Autorité du bassin de la Volta
Commission zambésienne des cours d'eau

Organisations pour la paix et la sécurité

Force en attente de l'Afrique de l'Est
Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
G5 Sahel

Organisations environnementales

Commission des forêts d'Afrique centrale
--

Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

Le principe de subsidiarité appelle à une résolution de ces questions au niveau régional⁴³, en identifiant le niveau de gouvernance ou la taille de la région qui convient le mieux pour fournir le bien public régional concerné⁴⁴. D'un point de vue économique, la portée des institutions régionales établies devrait correspondre à la région bénéficiant des retombées, tandis que le nombre de pays devrait être aussi petit que possible afin de réduire les coûts de transaction.

Un bien public régional correspond à tout bien, service, système de règles ou régime de politique dont la nature est publique (en ce sens que sa fourniture serait insuffisante et son usage souvent excessif s'il était gouverné uniquement par le marché). Ces biens produisent des avantages partagés pour les pays participants et leur fourniture est le résultat d'une action collective. Les biens publics régionaux sont des biens publics transnationaux. Ce qui les caractérise, et les distingue des biens publics nationaux, c'est qu'il n'existe aucun organe unique jouissant de l'autorité d'un État pour garantir la fourniture du bien concerné. Comme l'action collective se rapporte à une situation impliquant plus de deux fournisseurs, toutes les CER doivent réaliser un certain effort collectif afin de fournir les biens publics régionaux.

Ensuite, cette action collective par les gouvernements de la région doit entraîner des retombées positives dans l'ensemble de la région qui doivent être plus importantes que les retombées qui découleraient de l'action individuelle de chaque gouvernement. À cette fin, un organe régional doit assurer une gouvernance régionale et disposer d'une véritable autorité sur les États membres pour que ceux-ci fournissent les biens publics régionaux. Les États doivent être disposés à céder une partie importante de leur autorité à cet organe, ce qui, à ce jour, n'a eu lieu qu'au sein de l'Union européenne⁴⁵. C'est pourquoi la coopération régionale est principalement intergouvernementale. Chaque État conserve un droit de veto et l'organisation régionale n'est qu'un secrétariat chargé de coordonner et d'harmoniser les politiques, d'établir les normes et de fournir des services, mais sans aucune autorité.

La coopération dans le cadre d'initiatives pour l'investissement dans les infrastructures transfrontalières, les corridors de développement et le

développement spatial s'inscrivent dans la vision régionaliste poursuivie par la Communauté économique africaine. Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain (*Action Plan for Boosting Intra-African Trade* – BIAT), et aujourd'hui la ZLEC, appelle les pays à déléguer leur souveraineté nationale afin de favoriser une coopération plus étroite. Toutefois, à ce jour, la plupart des évaluations de l'intégration régionale à l'échelle africaine se sont attachées aux résultats du commerce des biens, aux dépens de la coopération en faveur d'une plus grande fourniture de biens publics régionaux⁴⁶.

Pourtant, la géographie de l'Afrique est la meilleure justification de l'intégration régionale. Les frontières rectilignes (artificielles) représentent environ 80 % des frontières du continent africain, soit la proportion la plus élevée de tous les continents. C'est également en Afrique que la partition ethnique entre les frontières est la plus importante. La part moyenne de la population d'un pays africain provenant d'une ethnie répartie sur plusieurs pays est de 47 %, tandis qu'elle est de 18,2 % pour les autres pays du monde⁴⁷. Enfin, l'Afrique compte le nombre de pays le plus élevé par rapport à sa surface, ce qui accroît mécaniquement l'importance des questions transfrontalières.

Par conséquent, les avantages des politiques communes sont importants en raison de la multitude de retombées transfrontalières politiques (transports aériens, corridors) et physiques (environnementales). Leurs coûts sont également élevés car les préférences politiques diffèrent fortement entre les pays membres. Si les états s'approprient les retombées de ces politiques communes, ils n'en font pas non plus des priorités politiques nationales (dans un processus de perte de souveraineté nationale). En Afrique, les retombées sont importantes dans la mesure où les infrastructures de transport et de communication sont insuffisantes, tandis que la diversité ethnolinguistique transfrontalière semble indiquer l'existence d'importantes différences sur le plan des priorités politiques. Des exemples concrets de coopération dans trois domaines sont présentés ici : énergie et extraction minière, infrastructures physiques et infrastructures immatérielles.

Une régionalisation des infrastructures de communication, les réseaux associés fonctionneront plus efficacement s'ils sont organisés à l'échelle internationale

Rendre le prix de l'électricité plus abordable pour les ménages à bas revenu permettra aux populations d'éviter l'utilisation de sources énergétiques peu sûres et dangereuses

Règlementation des infrastructures énergétiques et d'exploitation minière

La plupart des secteurs d'infrastructure en Afrique enregistrent de piètres résultats. La régionalisation de la réforme des infrastructures pourrait aider de plusieurs manières. Premièrement, les inefficacités des infrastructures prennent plus d'importance au fur et à mesure de l'élimination des barrières commerciales, ne serait-ce que parce que les marchandises transitent par des réseaux d'infrastructure. Deuxièmement, la libéralisation des échanges ayant entraîné une régionalisation des infrastructures de communication, les réseaux associés fonctionneront plus efficacement s'ils sont organisés à l'échelle internationale. Troisièmement, la probabilité que la réglementation nationale serve de protection contre la concurrence internationale sera réduite si la réglementation est régionale.⁴⁸ La coordination des politiques et l'harmonisation des réglementations et, dans

la mesure du possible, des institutions juridiques sont essentielles pour parvenir à une intégration régionale profonde. Le développement de réseaux électriques régionaux et la taxation des activités minières montrent à quel point cela peut s'avérer difficile.

Le développement des marchés régionaux de l'électricité constitue un défi mondial. Comme dans les pays développés, les marchés de l'électricité des pays en développement se développent verticalement à l'intérieur des frontières nationales plutôt qu'horizontalement d'un pays à l'autre. L'interconnexion physique grâce à la construction de lignes transfrontalières se développe lentement. Les échanges transfrontaliers d'électricité sont faibles partout⁴⁹. En Afrique, qui compte de nombreux petits pays, les échanges d'électricité procureraient de nombreux avantages si les infrastructures physiques étaient à grande échelle et fonctionnelles, et si les infrastructures

ENCADRÉ 3.4 Du désert jaillit l'énergie

Près de deux tiers de la population sahélienne, au Burkina Faso, à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, au Sénégal, au Soudan et au Tchad, vit sans électricité avec de graves conséquences pour la santé, les pressions et les affaires. Le manque d'énergie reste un obstacle majeur au développement économique et social de l'Afrique. C'est pourquoi la Banque africaine de développement a lancé l'initiative « Desert to Power », un gigantesque programme qui vise à transformer le soleil du désert en énergie renouvelable pour l'Afrique.

Ce programme, qui s'étend sur l'ensemble de la région sahélienne, devrait relier 250 millions de personnes à de l'énergie verte en utilisant les ressources solaires abondantes de la région. Il devrait fournir 10 GW d'énergie solaire à partir de 2025 grâce à une combinaison de projets publics, privés, en réseau ou hors réseau. Pour financer ces projets, la Banque coopère avec d'autres institutions de financement du développement, des fonds pour le changement climatique ainsi que d'autres bailleurs de fonds et investisseurs. Le financement mixte aidera à combler des manques de capitaux dans le cycle de projet de l'énergie renouvelable.

Rendre le prix de l'électricité plus abordable pour les ménages à bas revenus permettra aux populations d'éviter l'utilisation de sources énergétiques peu sûres et dangereuses, comme le kérosène. Le projet créera également des emplois et attirera la participation du secteur privé à l'énergie renouvelable. De plus, il permettra d'augmenter la participation des femmes aux activités économiques et aux processus de décision.

Le projet devrait permettre au continent d'épargner entre 2 et 4 % de son PIB chaque année. Il a été lancé en collaboration avec le Fonds vert pour le climat, une source financière mondiale créée par les 194 pays cosignataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Source : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/desert-to-power-initiative-for-africa-18887/>.

ENCADRÉ 3.5 Intégration des réseaux électriques en tant que bien public régional

Le mauvais fonctionnement des marchés de l'électricité et la fréquence des coupures de courant entravent la productivité des entreprises africaines. Les durées des coupures sont à peu près les mêmes pour 25 pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne et pour cinq pays à faible revenu d'ailleurs. D'après la base de données *Enquêtes sur les entreprises* de la Banque mondiale, les pertes moyennes estimées en termes de ventes annuelles en Afrique représentent environ la moitié de celles des autres pays à faible revenu. Cette grande différence est due, du moins en partie, au fait que les entreprises africaines produisent des biens moins énergivores. Un meilleur fonctionnement des réseaux nationaux et des échanges régionaux d'électricité s'avèreraient utiles à cet égard. Les pools énergétiques offrent un bon exemple des conditions de fourniture des biens publics.

Les pools énergétiques nécessitent des incitations et une action collective, car il n'existe aucun organisme unique doté de l'autorité d'un État pour assurer la fourniture de ce bien. Une réelle délégation de pouvoirs par l'intermédiaire d'acteurs publics, privés ou une combinaison des deux est nécessaire pour développer des projets régionaux tels que des pools énergétiques. Les Communautés économiques régionales favorisent les échanges régionaux d'électricité à travers leurs pools énergétiques respectifs : pour la Communauté conique des états de l'Afrique de l'Ouest, le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest ; pour la Communauté économique des états de l'Afrique centrale, le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale ; pour la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Pool énergétique de l'Afrique australe ; pour l'Union du Maghreb arabe, le Comité maghrébin de l'électricité; et pour le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, le Pool énergétique de l'Afrique de l'Est. Les mandats de chacun de ces pools énergétiques régionaux africains sont notamment la planification, le développement et la coordination de la production d'électricité et des interconnexions transfrontalières, ainsi que la coordination du marché régional et le renforcement des capacités. Au stade de la planification, la participation à un pool énergétique se heurte au problème de renonciation, une des principales raisons du faible niveau des échanges d'électricité.¹

Cependant, l'intégration de ces réseaux électriques présente de nombreux avantages potentiels. Ces avantages sont, entre autres, la diminution de l'instabilité, le renforcement de la sécurité d'approvisionnement et une meilleure efficacité. Et l'intégration des réseaux électriques lorsque l'électricité est produite à partir d'énergies renouvelables augmente la viabilité environnementale en accélérant la transition vers une économie verte. Par exemple, ESKOM, la société sud-africaine de production et de distribution d'électricité, a obtenu, par le biais d'un traité, 2 500 mégawatts d'énergie hydroélectrique propre grâce au développement d'Inga-3 en République démocratique du Congo.

La phase ultime de développement de tous les pools énergétiques régionaux d'Afrique est l'atteinte d'un fonctionnement total du marché, où des échanges d'électricité se font via le pool énergétique du réseau. Les coûts fixes des investissements n'étant généralement pas récupérés, l'électricité est alors considérée comme un bien public régional. Deux caractéristiques des biens publics s'appliquent aux infrastructures nécessaires à un réseau de marchés de l'énergie. Premièrement, une infrastructure transfrontalière est un « bien de club », car les non-participants peuvent être exclus. L'infrastructure présente également les caractéristiques d'un agrégateur à somme pondérée, car les différentes parties atteignent des échelles différentes, ce qui augmente les perspectives d'approvisionnement. Cependant, le maintien de l'intégrité du réseau est l'un des plus faibles agrégateurs de liens et s'avère de ce fait plus difficile que l'obtention d'un soutien pour la construction du réseau. Ce défi s'applique également aux couloirs de transport.

(suite)

Les pools énergétiques nécessitent des incitations et une action collective, car il n'existe aucun organisme unique doté de l'autorité d'un État pour assurer la fourniture de ce bien

ENCADRÉ 3.5 Intégration des réseaux électriques en tant que bien public régional (suite)

L'expérience du Nord Pool (Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Norvège et Suède) suggère des facteurs de succès pour les pools énergétiques régionaux d'Afrique. Pour instaurer la confiance, commencez par un petit nombre de pays, comme dans le pool du Nord, et comme l'a suggéré Andrews-Speed pour l'intégration du marché de l'énergie en Asie de l'Est. Recourez aux financements extérieurs pour augmenter les capacités. Combinez ensuite la production avec le transport et disposez de capacités de transport suffisantes pour promouvoir la concurrence (y compris la surveillance du comportement concurrentiel des acteurs du marché). Cela nécessite une interconnexion physique complétée par la répartition des charges et une gestion efficace de la congestion (par un opérateur de système unique, si cela est possible d'un point de vue politique). Acceptez ensuite temporairement des prix élevés après un choc d'approvisionnement, même si ceux-ci peuvent paraître « injustes ». Le succès dépendra également d'une gestion efficace des ressources énergétiques, de la fiabilité des données sur le marché et les réserves, ainsi que de l'intégrité et de la sécurité du réseau. Et une certaine surveillance réglementaire est nécessaire, peut-être par un organisme de réglementation transfrontalier.

Note

1. Le problème de renonciation fait référence à une situation dans laquelle les deux parties ont à gagner d'une coopération mais s'abstiennent de coopérer de peur d'offrir à l'autre partie un avantage en matière de négociations qui pourraient réduire leur propre profit.

Source : Banque africaine de développement 2013 ; Andrews-Speed 2011; Oseni et Politt 2016.

institutionnelles (gouvernance) étaient fiables (encadré 3.4).

De nombreux pays africains poursuivent une industrialisation basée sur les minéraux. Une telle politique nécessite une utilisation responsable des ressources naturelles. Les chefs d'État africains ont adopté la Vision minière africaine afin de réduire l'exposition du continent aux mauvais cycles expansion-récession. Le Centre africain de développement minier a été créé pour mener à bien cette vision. L'un de ses objectifs est d'encourager une action collective qui permettrait de mettre en place une approche régionale en matière de flux financiers illicites dans les industries extractives, estimés à 25 milliards de dollars EU par an⁵⁰. Le succès de cette initiative repose sur la coordination. Mais cela s'est avéré difficile. L'encadré 3.5 récapitule les régimes fiscaux de 21 exportateurs africains d'or et compare le partage des loyers qu'impliquent les différents régimes. Au sein de l'UEMOA, malgré une directive communautaire s'appliquant à tous les pays, les taux d'imposition des exportations d'or variaient entre 2 % et 16 % en 2016. Les réformes nationales ont

quelque peu réduit cet écart, mais la possibilité d'un nivellement par le bas persiste.

Les infrastructures physiques

Les routes, les ports, les chemins de fer et les corridors ont toujours été essentiels pour l'intégration africaine. Au cours de la période 2012–15, les transports ont représenté 22 % des décaissements en Afrique⁵¹. À plus long terme, la Chine et la Commission de l'Union africaine ont signé un accord ambitieux dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine visant à relier toutes les capitales africaines par voie terrestre, ferroviaire et aérienne.

La région la moins urbanisée au monde, l'Afrique, affiche un taux d'urbanisation d'un tiers, contre plus de la moitié dans le reste du monde. La densité du réseau routier en Afrique, qui est de 3,4 km pour 1 000 habitants, est inférieure à la moitié de la moyenne mondiale et sa densité du réseau routier bitumé, qui est de 0,7 km pour 1 000 habitants, ne représente qu'un cinquième de la moyenne mondiale⁵². Cette combinaison de faible urbanisation et de mauvaise connectivité

ENCADRÉ 3.6 Coopération en matière d'imposition des opérations minières

L'amélioration de la mobilisation des recettes publiques dans le secteur minier est une priorité aussi bien pour l'Union africaine que pour la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Harmoniser les régimes fiscaux et garantir la transparence sont les deux principaux moyens permettant d'atteindre cet objectif¹. Dans le secteur minier, les gouvernements doivent concilier deux objectifs : attirer les investissements directs étrangers pour l'exploitation des ressources naturelles et mobiliser une part appropriée des revenus miniers pour financer le développement. Ces deux objectifs peuvent conduire à une concurrence dans le partage des revenus entre le gouvernement et les investisseurs et avoir un impact sur les politiques budgétaires des pays.

Dès 2000, les membres de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont exprimé leur ferme volonté d'harmoniser les régimes fiscaux dans le secteur de l'extraction afin d'éviter la concurrence fiscale et son impact négatif sur les recettes publiques. Les pays membres de l'Union économique et monétaire des états de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) ont convenu en 2003 d'une politique commune et d'un code minier commun pour le secteur minier, qui fixent les avantages fiscaux et douaniers pouvant être accordés aux sociétés minières dans les États membres. Le code précise également des dispositions au niveau national (conditions du bail, droits et obligations, montant des frais fixes et charges pour la parcelle) et au niveau communautaire (base minière imposable et taux, participation du gouvernement, et conditions de la clause de stabilité).

Mais le code n'a jamais été mis en œuvre. Les régimes fiscaux varient donc considérablement d'un membre à l'autre. Dans les 21 pays africains producteurs d'or, les régimes fiscaux applicables au secteur minier et les accords sur les revenus diffèrent considérablement². Bien que les instruments fiscaux soient assez standardisés, les taux d'imposition, les assiettes fiscales, les exonérations fiscales et leur durée sont spécifiques à chaque pays. Dans de nombreux cas, ils ne sont pas conformes aux directives de l'UEMOA. En conséquence, en 2016, les redevances sur l'exploitation d'or variaient de 2 % à 12 %. Les taux de l'impôt sur les sociétés sont définis dans le code général des impôts dans certains pays, alors que dans d'autres, ils sont

supérieurs ou inférieurs à ceux du code des impôts. Le taux effectif moyen d'imposition, qui est un indicateur de partage des revenus, varie de 32 % à 49 % dans les membres de l'UEMOA.

Le niveau relativement élevé du taux effectif moyen d'imposition dans les membres de l'UEMOA est dû aux réformes fiscales menées dans les années 2010 à la suite de la hausse des cours mondiaux de l'or. Par exemple, de nouveaux codes miniers ont été adoptés au Mali (2012), en Côte d'Ivoire (2014) et au Burkina Faso (2015). Le Sénégal s'est lancé dans un vaste programme de réformes en 2012 pour améliorer la cohérence et la clarté de son système fiscal. L'exercice a abouti à l'adoption d'un nouveau code général des impôts, d'une loi modifiant les dispositions fiscales particulières et d'un nouveau code minier à la fin de 2016. Certains pays ont pris des mesures pour augmenter les redevances minières. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont opté pour des taux variables, suivant l'évolution des cours de l'or, alors que le Mali et le Sénégal ont ajouté une deuxième taxe. En outre, les avantages trop favorables aux titulaires de titres minières, tels que des exonérations ou des réductions des taux de l'impôt sur les sociétés, ont été réduits.

Bien que menées au niveau national et sans coordination entre les pays, ces réformes ont permis d'initier une convergence des taux effectifs moyens d'imposition au sein de l'UEMOA. Le taux effectif moyen d'imposition a progressé en moyenne de 39 % à 44 % et l'écart type a chuté de 9,1 % à 6,4 %. Mais avec la chute des cours mondiaux des matières premières et sans une véritable politique commune, la concurrence fiscale pourrait ressurgir. La concurrence fiscale pourrait entraîner une réduction des recettes publiques, ce qui ne profiterait à aucun pays. L'harmonisation des incitations aux investissements dans le secteur minier par le biais de l'UEMOA est donc une condition préalable au maintien d'un partage des revenus favorable aux gouvernements, à la mobilisation de ressources pour le développement et à la réduction des risques de conflit. Cette harmonisation devrait s'inscrire dans un cadre englobant tous les pays de l'UEMOA, ce qui implique la négociation d'un code minier à l'échelle de la CEDEAO.

Notes

1. UNECA, AMDC et UA, 2016 ; UNECA et coll. 2018.

2. <https://fiscalite-miniére.ferdi.fr>.

Harmoniser les régimes fiscaux et garantir la transparence sont les deux principaux moyens d'améliorer la mobilisation des recettes publiques dans le secteur minier

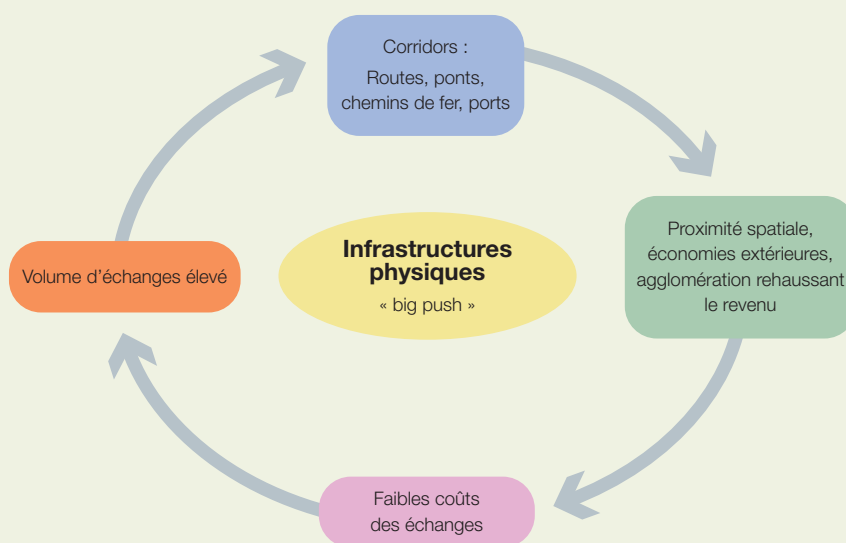
signifie qu'une grande partie de la population africaine n'a pas accès aux marchés nationaux et mondiaux. En outre, comme il a été estimé que le fait de doubler la taille d'une ville augmente la productivité de 3 à 8 % en Europe⁵³, l'amélioration de l'accès des populations rurales aux marchés est une priorité de premier ordre pour permettre à l'Afrique d'accroître sa productivité.

En réduisant les coûts des échanges, l'investissement dans de nouvelles infrastructures physiques vise à améliorer les liaisons entre les villes, à accélérer l'urbanisation et à encourager l'intégration régionale. Les investissements dans les infrastructures physiques enclenchent un cercle vertueux qui conduit à l'accroissement des échanges commerciaux qui permettent, à leur tour, de rentabiliser d'autres investissements (figure 3.8). En revanche, des marchés logistiques déficients créent un cercle vicieux caractérisé par des volumes d'échanges faibles et des coûts élevés des échanges (figure 3.9). Cette stratégie bénéficie d'un grand soutien. Les modèles géographiques récents, avec espace ordonné et continu, soutiennent l'affirmation selon laquelle les infrastructures de transport créent des effets d'agglomération qui permettent une augmentation des

revenus grâce à des effets indirects et multiplicateurs positifs. Les effets pris en compte par ces modèles géographiques plus réalistes génèrent des gains commerciaux supérieurs à ceux prédits par les modèles commerciaux traditionnels sans espace utilisés pour mesurer les effets de création et de détournement des échanges des accords commerciaux préférentiels⁵⁴.

Les premières études basées sur les prévisions des modèles suggèrent des rendements élevés pour la stratégie des infrastructures dite de la « Grande Offensive » actuellement mise en œuvre dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.⁵⁵ La Banque africaine de développement, d'autres organismes de financement et les gouvernements attendent des résultats transformateurs de ce niveau élevé de financement dans les infrastructures physiques, notamment une accélération de la croissance et de l'intégration régionale. De nouvelles données soutiennent ces espoirs⁵⁶. En dehors de l'Afrique du Sud, les chemins de fer ont été peu réhabilités, amenant certains à conclure que les chemins de fer sont la technologie de transport « coloniale », alors que les routes sont la technologie de transport post-coloniale. Un quart seulement des routes

FIGURE 3.8 Les investissements dans les infrastructures physiques accroissent les échanges et permettent de rentabiliser les autres investissements



Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

sont bitumées en Afrique par rapport à 60 % en Inde et deux tiers en Chine. En 2015, l'Afrique subsaharienne ne comptait que 3 700 km d'auto-
routes, contre 24 000 km en Inde et 111 000 km en Chine.⁵⁷ Ces statistiques corroborent la conclusion selon laquelle l'Afrique subsaharienne est en retard par rapport à toutes les régions en développement pour la plupart des secteurs des infrastructures⁵⁸.

Les données pour la période 1960–2015 montrent de fortes corrélations conditionnelles entre les facteurs économiques et politiques et la croissance quinquennale des infrastructures (principalement des routes bitumées). Les pays plus urbanisés et à urbanisation plus rapide ont construit plus de routes⁵⁹. La centralisation et la colonisation européenne ont toujours une corrélation positive avec la construction de davantage de routes bitumées, tandis que la dépendance aux minéraux est associée à la construction de moins de routes bitumées.

L'amélioration de l'accès aux marchés grâce à des routes améliorées a contribué pour 5 à 10 % à l'urbanisation au cours de la période 1960–2010⁶⁰. L'application de ces estimations au projet d'Autoroute transafricaine proposé, qui prévoit de faire passer le réseau de 1 490 km (en 2010) à 42 000 km, suggère que d'ici 2040, l'accès accru aux marchés grâce à la nouvelle autoroute augmenterait l'urbanisation de 0,7 à 6,0 %. Un programme de réhabilitation des routes en Sierra Leone après la guerre civile a eu un effet substantiel en faveur de la concurrence, réduisant le monopsonne des intermédiaires⁶¹. La modernisation de l'Autoroute Golden Quadrilateral en Inde fournit une autre preuve de l'impact de l'amélioration des infrastructures de transport sur les résultats des entreprises. Les données géoréférencées de 311 districts collectées au cours de la période de modernisation de la route montrent que la production a augmenté de 49 % au cours de la décennie pour les entreprises situées entre 0 et 10 km de la route, alors que celle des entreprises situées entre 10 et 50 km n'a pas augmenté. Cette croissance de la production à elle seule aurait dû facilement couvrir les coûts des travaux de modernisation⁶².

Bien que le cas de l'Inde porte sur une modernisation des infrastructures existantes plutôt que

sur la construction de nouvelles infrastructures, les résultats suggèrent ce à quoi on pourrait s'attendre de la « grande offensive » mise en œuvre actuellement à travers l'Afrique. Premièrement, la nette différence de résultats entre les entreprises situées à 0–10 km d'une autoroute et celles situées à 10–50 km de celle-ci suggère que les objectifs actuels des donateurs, qui sont d'investir dans les routes afin que les ménages ruraux se trouvent à moins de 2 km d'une route, peuvent entraîner un surinvestissement dans les routes rurales. Près de 60 % de la population africaine se trouve déjà à moins de 5 km d'une route régionale ou nationale⁶³. Deuxièmement, la faible densité de la population en Afrique signifierait probablement que les résultats seraient moins favorables qu'en Inde. Les agriculteurs africains ont des besoins de transport moindres et ne parcourent généralement que de courtes distances. Les moyens de transport intermédiaires sont donc probablement plus appropriés. L'amélioration des voies aurait un impact économique plus significatif que la réhabilitation des routes secondaires uniquement⁶⁴. Au Malawi, les fournisseurs de services d'autobus ne peuvent pas rentrer dans leurs frais en raison de la faible densité de la population⁶⁵. Ainsi, lorsque la densité de la population est faible, les services motorisés doivent être subventionnés.

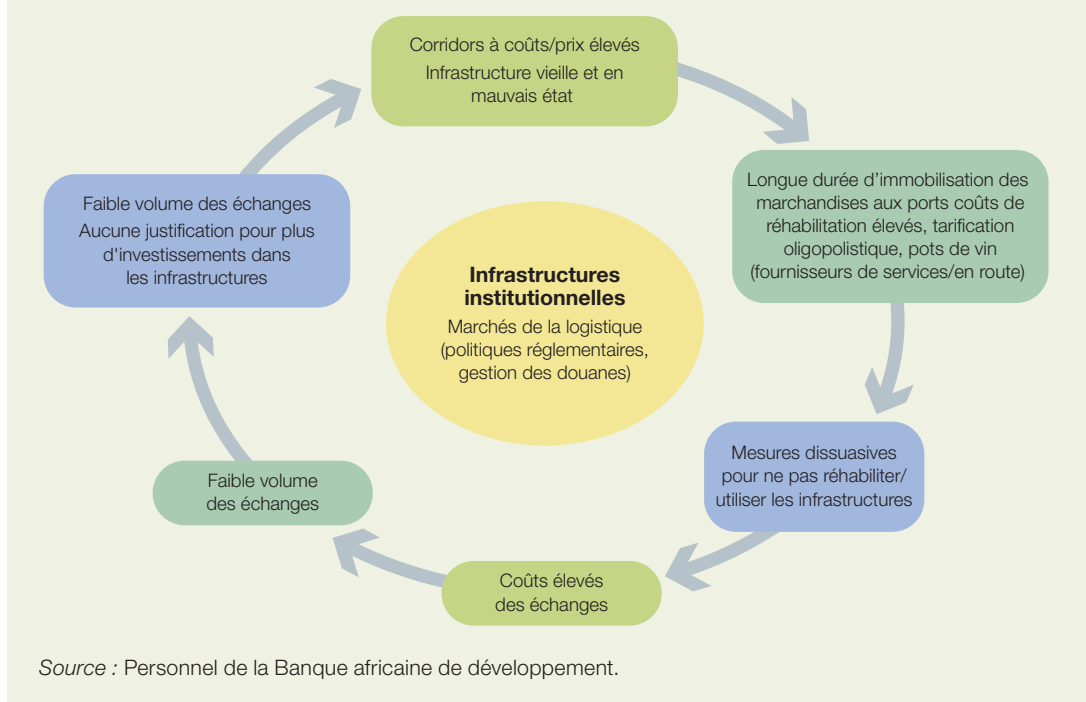
Les infrastructures institutionnelles

Une bonne logistique est nécessaire pour exploiter les couloirs de transport presque fluides nécessaires à la réussite de l'intégration régionale (voir figure 3.9). Des services efficaces, y compris des services de camionnage, d'expédition et de manutention de marchandises, ainsi qu'un bon fonctionnement des terminaux, sont tous nécessaires. Les marchés de la logistique fonctionnent plus efficacement lorsque les services d'expédition et de manutention de fret et les opérations dans les terminaux sont ouverts à la concurrence au niveau régional et que les marchandises sont présentées et dédouanées rapidement⁶⁶. Les coûts des échanges dus au mauvais fonctionnement des marchés de la logistique peuvent constituer un plus grand obstacle au commerce que les barrières tarifaires et non tarifaires⁶⁷. Le manque de corridors fonctionnant bien entrave le développement de chaînes de valeur régionales, où les

En réduisant les coûts des échanges, l'investissement dans de nouvelles infrastructures physiques vise à améliorer les liaisons entre les villes, à accélérer l'urbanisation et à encourager l'intégration régionale

Les coûts des échanges dus au mauvais fonctionnement des marchés de la logistique peuvent constituer un plus grand obstacle au commerce que les barrières tarifaires et non tarifaires

FIGURE 3.9 Les infrastructures institutionnelles peu conviviales expliquent pourquoi les coûts de transport sont si élevés en Afrique



ENCADRÉ 3.7 Ce que les lumières nocturnes révèlent sur les échanges transfrontaliers

L'activité économique est très mal enregistrée, car l'éloignement, le caractère informel et le faible niveau des capacités statistiques s'associent pour produire des données non fiables sur le PIB et les échanges, en particulier au niveau infranational. En raison du caractère médiocre et sporadique des données, il est difficile de savoir si une intégration plus étroite concentre ou disperse l'activité économique.

Pour contourner ces problèmes de données, l'éclairage (ou les lumières nocturnes) obtenu à un niveau très détaillé à partir d'images satellites de 1995 à 2013 peut être utilisé pour étudier l'intensité lumineuse le long des corridors transfrontaliers, mesurée en tant que distance par rapport à la frontière. Une fois corrigé de façon à tenir compte de la surexposition à la lumière et d'autres effets de confusion, le rayonnement lumineux le long des corridors transfrontaliers représente l'intensité de l'activité économique et commerciale sur le continent. Dans une première étape, une étude réalisée en 2014 a confirmé que l'intensité lumineuse se renforçait à mesure que l'on se déplaçait jusqu'à 200 km de la frontière. En comparant les données satellitaires de 2000 et 2013, l'étude a détecté un effet d'agglomération plus faible loin de la frontière en 2013. Cela prouve à première vue que les frontières ne sont plus aussi épaisses qu'auparavant, ce qui indique des progrès dans l'intégration des marchés.

Dans une deuxième étape, l'étude a réparti l'échantillon entre les frontières situées au sein des zones régies par un accord commercial régional et les frontières entre les pays ne faisant pas partie du même accord commercial régional. L'étude n'a pas révélé de différence de tendances discernable entre les deux échantillons. Ce qui suggère que « l'intégration superficielle », reflétée par la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, n'était pas forte.

Lorsque l'échantillon est réparti en deux groupes de corridors transfrontaliers : « fluide » et « peu fluide », selon leur score sur l'indice de performance logistique de la Banque mondiale, l'effet du rideau de fer est beaucoup plus accentué, commençant à 120 km de la frontière pour l'échantillon aux frontières peu fluides.

Source : Cadot, Himbert et Jouanjean 2015.

marchandises traversent souvent plusieurs fois les frontières tout au long de la chaîne de production.

Des estimations récentes de l'activité le long des frontières entre 1993 et 2012, fondées sur des données des lumières nocturnes, suggèrent que les obstacles au commerce liés aux barrières frontalières ont été réduits au cours des 20 dernières années (voir encadré 3.7). Ces modèles suggèrent trois conclusions. Premièrement, bien que les frontières soient toujours « épaisses », elles deviennent de plus en plus « minces », apaisant ainsi les inquiétudes exprimées dans certaines études sur l'intégration régionale en Afrique, selon lesquelles la concentration de l'activité s'est accrue. Deuxièmement, être partie à un accord

commercial régional ne semble pas affecter l'agglomération. Troisièmement, les projets de facilitation des échanges, qui font partie intégrante des efforts d'intégration en cours et prévus, peuvent atténuer les craintes d'un développement déséquilibré sur le continent en conduisant au développement de zones périphériques.

Les faibles coûts du transport aérien sont également importants pour les chaînes d'approvisionnement de produits sensibles au facteur temps. Le développement du secteur africain de l'aviation pourrait avoir des effets positifs sur l'emploi, le tourisme, l'intégration régionale, les échanges, les investissements et la productivité. Les récentes initiatives visant à déléguer la gestion du transport

ENCADRÉ 3.8 Ciel ouvert en Afrique

Les volumes de transport aérien sont beaucoup plus faibles en Afrique que dans les autres régions (encadré 1). Mesuré par le nombre de places disponibles, le trafic aérien en Afrique subsaharienne (104 millions de sièges) est moins dense qu'au Brésil (120 millions de sièges). La répartition de la densité du trafic en Afrique est également frappante : les principaux corridors de transport aérien se trouvent en Afrique de l'Est, qui s'étend de l'Afrique du Sud au Kenya et au nord de l'Éthiopie (trois plateformes de transport aérien clés).

Sur tous les segments de marché (intercontinental, international et national) en 2015, les lignes de transport aérien en Afrique vont de très concentrées (30 %) à des monopoles (70 %). L'Afrique compte un mélange de transporteurs privés établis (principalement éthiopiens, kenyans et sud-africains) et de petites compagnies aériennes appartenant à des États, qui ne sont pas viables pour la plupart et créent des distorsions sur le marché en empruntant des itinéraires protégés. Au début des années 1960, de nombreux nouveaux États indépendants en Afrique créèrent leurs propres compagnies aériennes nationales. Les mesures de protection du marché avaient eu des effets néfastes sur les coûts de transport, l'intégration du marché, la croissance du trafic aérien, la sûreté et la sécurité aériennes et le développement coordonné des infrastructures.

D'autres obstacles au développement du secteur aéronautique sont, notamment, le manque de connectivité, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, et les coûts élevés des billets qui freinent la demande (1,1 billet d'avion par habitant et par an en Afrique, contre 5,4 en Amérique latine et 33 en Amérique du Nord ; voir aussi figure de l'encadré 1). Les infrastructures au sol insuffisamment développées réduisent la capacité de traitement du trafic, tandis que les redevances aéroportuaires (destinées à financer des investissements parfois trop ambitieux) sont élevées. Les problèmes de sécurité dus à une mauvaise surveillance réglementaire, le manque de compétences dans les opérations aériennes et terrestres et la rareté des financements sont autant d'autres facteurs qui entravent la croissance.

(suite)

ENCADRÉ CARTE 1 Positions mondiales des avions, 11 novembre 2018 (14h54 GMT)



Source : Flightradar 24 2018.

ENCADRÉ 3.8 Open skies in Africa (suite)

La décision de Yamoussoukro de novembre 1999 visait à dynamiser le secteur aéronautique en libéralisant les voyages internationaux entre pays africains. Bien que cette libéralisation n'ait pas été mise en œuvre de manière uniforme, elle a cependant contribué au succès de certains transporteurs africains tels que Ethiopian Airlines, qui s'appuie sur la décision de Yamoussoukro comme base de ses négociations de partenariat avec les pays.

Le lancement par l'Union africaine de l'initiative du Marché unique du transport aérien africain en janvier 2018, élément clé de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, devrait donner un nouvel élan pour une mise en œuvre plus efficace de la décision de Yamoussoukro. L'accord a été signé par 22 pays, représentant environ 75 % du transport aérien intra-africain et une population d'environ 600 millions de personnes. Son succès dépendra d'une collaboration étroite entre l'industrie et le gouvernement afin d'alléger les contraintes auxquelles le secteur aéronautique est confronté. La déréglementation des marchés a connu quelques succès, comme au Mozambique, qui a ouvert son marché intérieur aux compagnies aériennes étrangères.

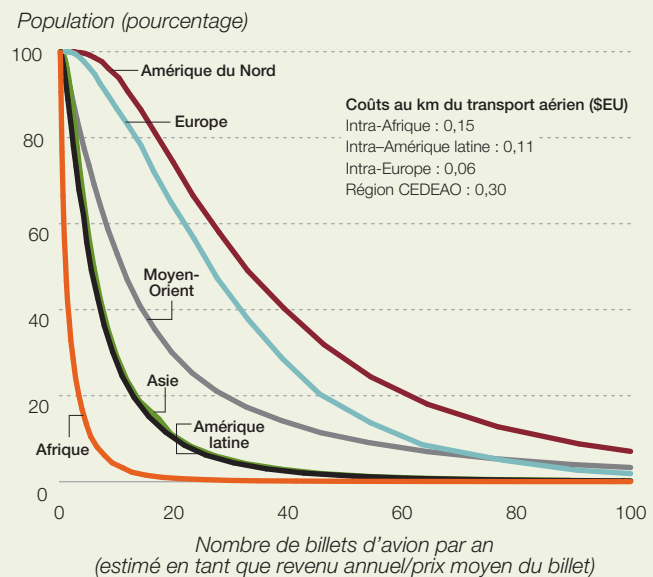
L'expérience de certains pays africains dans la libéralisation des marchés du transport aérien est instructive pour le MUTAA. L'accord de « ciel ouvert » signé en décembre 2006 entre l'Union européenne et le Maroc pour promouvoir le tourisme en réduisant les tarifs aériens et en ouvrant de nouveaux itinéraires a entraîné une augmentation de 51 % du nombre de sièges proposés en 2010 et une augmentation notable de nouveaux itinéraires. La part des compagnies aériennes à bas prix est passée de 3 % en 2006 à 36 % en 2010. La concurrence s'est certes intensifiée pour la compagnie publique, Royal Air Maroc, mais celle-ci continue d'être rentable et conserve une part de marché dominante.

Les parties prenantes du secteur aérien devraient poursuivre quatre objectifs principaux pour permettre au secteur aéronautique de réaliser son potentiel : libéraliser le marché africain ; améliorer l'efficacité opérationnelle et la durabilité des compagnies aériennes africaines afin de réduire les tarifs aériens ; accroître la participation du secteur privé et promouvoir le développement des infrastructures de transport aérien (aéroports et services de navigation aérienne) ; et améliorer la mise en œuvre des normes internationales et des pratiques recommandées dans l'aviation civile afin d'atteindre des objectifs minimaux en matière de sûreté et de sécurité.

Le transport aérien peut accélérer la connectivité en Afrique, qui fait face à des défis particuliers liés aux obstacles géographiques qui existent entre les communautés et les pays. La Banque africaine de développement a investi plus d'un milliard de dollars EU au cours des 10 dernières années dans le secteur aéronautique, dont 75 % dans les infrastructures aéroportuaires et 25 % pour l'acquisition d'aéronefs.

Source : Banque africaine de développement 2018 ; Bernardo et Fageda 2017 ; Bofinger 2017 ; CAPA 2018.

ENCADRÉ FIGURE 1 Accessibilité des billets d'avion par région



Source : Banque africaine de développement, 2018b.

aérien au niveau continental devraient contribuer au développement de l'aviation commerciale. Il s'agit du lancement en janvier 2018 par l'Union africaine de l'initiative du Marché unique du transport aérien africain. Le continent abrite 15 % de la population mondiale et représente 20 % de la masse terrestre mondiale, mais son industrie aéronautique ne représente que 3 % du marché mondial. Cette faible part reflète, entre autres facteurs, les défaillances du marché des services logistiques dans le transport aérien (voir encadré 3.8).

Les frontières africaines s'amincissent

La coopération entre pays se renforce en Afrique et de nombreux indicateurs d'efficacité des infrastructures tant physiques qu'institutionnelles font apparaître des améliorations. Certes, les pays hésitent encore à déléguer davantage de pouvoirs aux institutions supranationales, mais les enjeux sont importants. Les preuves croissantes des avantages escomptés devraient inciter les pays à progresser dans la voie du régionalisme proposé dans l'Agenda 2063.

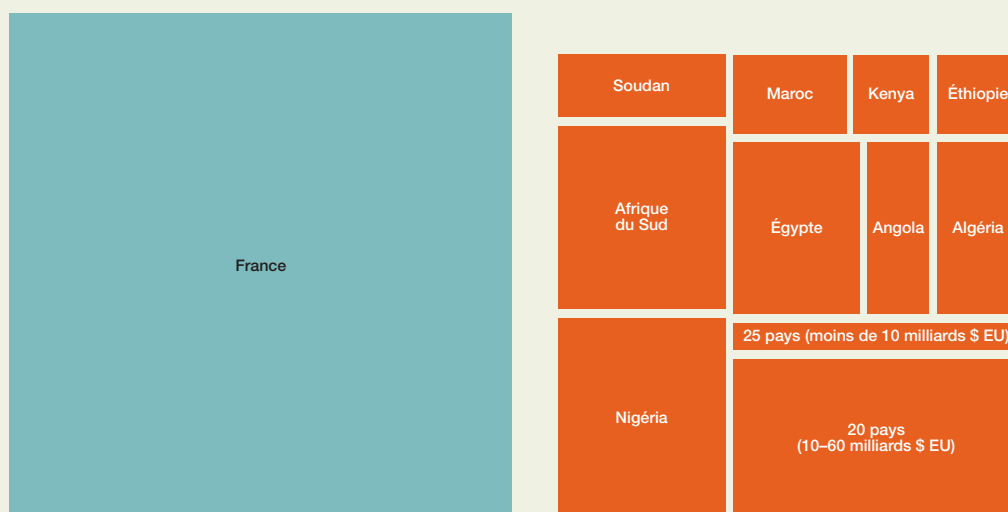
L'Indice de l'intégration régionale en Afrique⁶⁸ est une mesure exhaustive de l'état de l'intégration. Il permet de faire des comparaisons générales des progrès réalisés en matière d'intégration régionale entre les CER. Le tableau de bord du Marché commun de l'Afrique de l'Est est un autre indice qui documente les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements *de jure* sur les marchés des biens, des capitaux et des services. Une autre approche consiste à utiliser les données des lumières nocturnes pour visualiser l'activité le long des frontières. Les estimations récentes indiquant une diminution des obstacles aux activités transfrontalières au cours des 20 dernières années sont encourageantes à cet égard (voir encadré 3.7).

LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE (ZLEC) DANS LE CONTEXTE PLUS VASTE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

L'intégration africaine a toujours signifié davantage que le simple accroissement du commerce

Un objectif immédiat de la ZLEC est d'accroître la participation dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières en réduisant les coûts des échanges

FIGURE 3.10 L'économie africaine, composée de nombreux marchés de petite taille, est inférieure à celle de la France



Source : Données du FMI ; analyse IEA.

Remarque : les tailles sont exprimées en PIB mesuré en dollars EU à parité de pouvoir d'achat.

Une mise en œuvre rapide de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) de l'OMC introduirait un premier train de mesures de réduction des coûts que les membres africains de l'OMC pourraient mettre en œuvre

intrarégional pour accélérer l'industrialisation. Cette intégration englobe l'ensemble du développement qui prend en compte un agenda élargi d'intégration régionale. Il comprend le passage de la non-interférence à la non-indifférence face à une mauvaise gouvernance économique, qui nécessite une action collective de plus grande envergure. La ZLEC africaine est un des éléments de cet agenda. Les domaines couverts par la ZLEC sont nombreux et n'ont pas été tous finalisés⁶⁹.

Les paysages économiques, culturels et géographiques de l'Afrique sont autant d'obstacles au succès de la ZLEC. Tout d'abord, considérons la faible taille des 54 économies africaines (figure 3.10).

Pour chaque pays pris individuellement, il existe un compromis entre la taille de son territoire et les préférences de ses populations. Pour les pays de grandes tailles, leurs marchés plus vastes permettent de diminuer le coût de production, d'augmenter les revenus, et d'abaisser les coûts associés à la fourniture de biens publics. Cependant, ces gains sont réalisés au prix d'une absence de prise en compte de l'hétérogénéité des préférences au sein d'une population de taille importante. Néanmoins, l'intégration économique internationale telle que définie par les Communautés économiques régionales (CER) augmenterait le nombre de pays économiquement viables grâce à une réduction des coûts des échanges, sachant que la taille du marché intérieur a moins d'importance pour la productivité. Il faut bien conclure que les marchés intérieurs dans l'ensemble de l'Afrique sont trop « petits » à l'exception d'une poignée de pays⁷⁰. La solution consiste à poursuivre l'intégration économique, ce qui est l'objectif des CER et de l'Union africaine.

En réalité, les pays africains sont hétérogènes concernant de nombreuses dimensions essentielles pour la réussite d'une intégration économique. Cette diversité est généralement considérée comme étant plus importante en Afrique que dans d'autres régions. Elle est à la fois une source de richesse et un handicap pour l'intégration et l'industrialisation. À cause des économies d'échelle, la réussite de l'industrialisation va dépendre aussi de l'intégration économique. Les frontières héritées des temps coloniaux sont souvent artificielles. Elles fractionnent des groupes ethniques et ne prennent pas en compte des frontières naturelles

comme les rivières ou les montagnes. Les réalités du paysage africain compliquent la recherche de l'intégration économique et de l'industrialisation. Habituellement, les pays membres des CER comprennent des pays côtiers mais aussi des pays enclavés, des pays riches en ressources et d'autres dont les ressources sont moins riches, ainsi que des pays dont les populations, les économies et les masses terrestres sont grandes et d'autres où elles sont petites. Ces grandes diversités sont signes de compromis (encadré 3.9).

Réduire les coûts des échanges pour augmenter la participation dans les chaînes d'approvisionnement commerciales

Un objectif immédiat de la ZLEC et d'accroître la participation dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières en réduisant les coûts des échanges grâce à une intégration régionale. Les pays africains n'ont que peu participé aux chaînes d'approvisionnement mondiales à l'exception d'activités en amont en tant que fournisseur de biens non transformés et de matières premières. Cependant, les initiatives en matière de textile et de vêtements, de supermarchés et d'équipements automobiles montrent que des pays africains sont désormais davantage impliqués dans les échanges par le biais de chaînes de valeur régionales. La clé pour cela est de réduire les coûts des échanges consécutifs aux multiples franchissements de frontières des différents biens. Le développement de chaînes d'approvisionnement transfrontalières implique avant tout d'améliorer la gestion des douanes et d'adopter des règles d'origine simples et transparentes.

Une mise en œuvre rapide de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) de l'OMC introduirait un premier train de mesures de réduction des coûts que les membres africains de l'OMC pourraient mettre en œuvre. L'OMC estime que la réduction des temps d'attente sous douane pourrait abaisser les coûts des échanges pour les pays en développement d'environ 15 %⁷¹. Des estimations plus détaillées au niveau de chaque pays, préparées pour le présent rapport, confirment l'importance d'une augmentation de la transparence et d'une réduction de la lourdeur bureaucratique des douanes.

Dans un monde où les accords d'échanges préférentiels et le commerce des services sont

ENCADRÉ 3.9 Compromis au sein d'un trilemme de l'intégration

Ces diversités nécessitent de faire des compromis entre trois objectifs : la solidarité panafricaine entre les États du continent, des adhésions en nombre suffisant pour briser la malédiction des petits marchés, et une intégration en profondeur pour profiter de tous les avantages de celle-ci. La solidarité implique un traitement différent et particulier pour les pays les moins développés, ainsi que des ressources financières (qui font cruellement défaut) pour compenser les coûts de l'intégration. La solidarité implique également une confiance qui risque de diminuer lorsque le nombre d'adhérents augmente¹. La feuille de route de l'Union africaine exige à la fois un approfondissement de l'intégration et une attention plus poussée à l'égard de la diversité africaine. La solidarité panafricaine domine toujours la rhétorique politique axée sur la reconstruction de l'Afrique, la consolidation de l'unité, la réalisation de l'autosuffisance ainsi que la paix et la sécurité. La formation des Communautés économiques régionales a plus souvent obéi à des impératifs de coopération politique qu'à des intérêts économiques et au développement des échanges.

Ces trois objectifs sont difficiles à réconcilier. L'intégration africaine évolue selon une trajectoire de régionalisme, qui met l'accent sur la coopération au travers de la Plateforme africaine de la gouvernance, ainsi qu'avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et la Force africaine en attente (FAA)². Les avantages offerts par les économies d'échelle exigent des groupes aux nombreux adhérents (Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest, Marché commun de l'Afrique orientale et australe) et peu d'obstacles au commerce. Ceci exclut un traitement particulier et différentiel des pays les moins développés, qui segmentent les marchés en augmentant les coûts des échanges et imposent des limites à la taille du marché.

L'intégration (marchés financiers, mobilité de la main-d'œuvre) demande un niveau de confiance plus élevé, ce qui est plus facilement réalisable dans des groupes dont le nombre d'adhérents est petit (comme la Communauté des États d'Afrique de l'Est – CEA) et au sein desquels il y a moins de diversité. Vu l'absence de la confiance nécessaire à la délégation d'autorité à des institutions supranationales, la promotion de la diversité pour satisfaire des objectifs politiques entrave une intégration profonde. De plus, bien que la diversité amplifie les gains potentiels provenant d'une intégration économique plus étroite, la réalisation de ces gains requiert de compenser au profit des pays dans lesquels les gains attendus d'une intégration plus étroite sont plus faibles³.

Notes

1. Au cours des négociations de l'Accord de libre-échange continental, l'Afrique du Sud s'est fortement opposée à une compensation financière (Parshotam 2018). Le compromis a été d'inclure le Traitement spécial et différencié (TSD) dans le traité sur une base de cas par cas, en accordant aux pays les moins développés une plus longue durée de mise en œuvre.
2. La Plateforme de gouvernance africaine repose sur six piliers : sécurité, gouvernance et transition politique, droits de l'homme, justice et réconciliation, assistance humanitaire et d'urgence, reconstruction et développement socio-économique dans les pays en situation d'après conflit, et égalité des sexes.
3. La peu efficace Politique agricole commune, qui se chiffre à 1 % du PIB de l'Union européenne (UE), a souvent été présentée comme un compromis politique entre la France et l'Allemagne, donnant à l'industrie allemande l'accès au marché français et, en contrepartie, d'obtenir des contribuables allemands qu'ils subventionnent l'agriculture française. Dans le contexte africain, les contributions des États membres ne financent que 44 % du budget de l'Union africaine. Atteindre la viabilité financière au moyen d'une redevance de 0,2 % sur tous les biens éligibles importés sur le continent pourrait devenir un sujet de controverse au titre des règles actuelles de l'Organisation mondiale du commerce (voir la discussion de ce problème dans le chapitre 8 de UNECA, UA et la Banque africaine de développement).

Dans un monde où les accords d'échanges préférentiels et le commerce des services sont en augmentation, les règles d'origine constituent un obstacle.

en augmentation, les règles d'origine constituent un obstacle. Un des défis associé à un « régionalisme ouvert »⁷² est d'empêcher les règles d'origine d'entraver le développement des chaînes de valeurs mondiales et régionales. Nulle part ce défi n'est plus important que parmi les CER africaines. Les règles d'origine sont évidemment nécessaires pour empêcher des transbordements ; mais si elles sont trop restrictives, elles vont annuler les effets de création d'échanges. En effet, des règles d'origine spécifiques aux produits seront alors adaptées à la demande de protection des producteurs.

Accroître la participation dans les chaînes de valeur au moyen d'interventions en profondeur

Entre 1997 et 2013, le commerce lié aux chaînes d'approvisionnement est resté, dans une large mesure, peu présent en Afrique, comme le démontre la part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations des régions⁷³. Les exportations originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique

subsaharienne ont une part de valeur ajoutée étrangère plus faible, tandis que leurs exportations sont pour la plupart intégrées aux exportations d'autres régions. L'activité en aval en Afrique subsaharienne est plus faible que dans les autres régions. Le Maroc et la Tunisie, tous deux plus proches du marché européen, sont les seuls pays d'Afrique du Nord à avoir intégré le commerce lié aux chaînes d'approvisionnement dans l'activité en aval, alors que les autres pays dans la région se sont concentrés sur les activités en amont.

La part de valeur ajoutée étrangère est plus faible pour les pays africains exportateurs de pétrole ainsi que pour les pays ayant des exportations intensives de ressources non pétrolières. De façon générale, les parts sont plus faibles que dans les comparateurs choisis (Pologne et Vietnam) mais sont semblables en moyenne aux parts observées en Chine et en Inde, deux grands pays dont les entreprises se sont engagées dans une intégration verticale. Le développement de chaînes d'approvisionnement régionales resterait un défi en

ENCADRÉ 3.10 Enseignements à tirer de l'intégration régionale du secteur du textile et des vêtements

Depuis 2000, les exportations de vêtements provenant des régions d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est se sont accélérées grâce à l'accès commercial préférentiel fourni par Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (*African Growth and Opportunities Act* – AGOA) des États-Unis et l'accord de « Tout sauf les armes » de l'Union européenne, qui. Ils ont accordé à une sélection de pays africains un accès en franchise de droits aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne (figure d'encadré 1). Accompagnées d'un accès aux quotas préférentiel au titre de l'Accord multifibre, ces mesures préférentielles ont permis le démarrage des exportations de vêtements à partir de ces régions. L'AGOA, avec ses règles d'origine de transformation unique, a eu un impact initial plus important au Kenya, au Lesotho et au Eswatini. Madagascar et Maurice ont suivi une trajectoire différente en exportant à la fois aux États-Unis et dans l'Union européenne. Maurice était déjà un exportateur de vêtements bien établi, et le nouvel accès commercial a consolidé sa position.

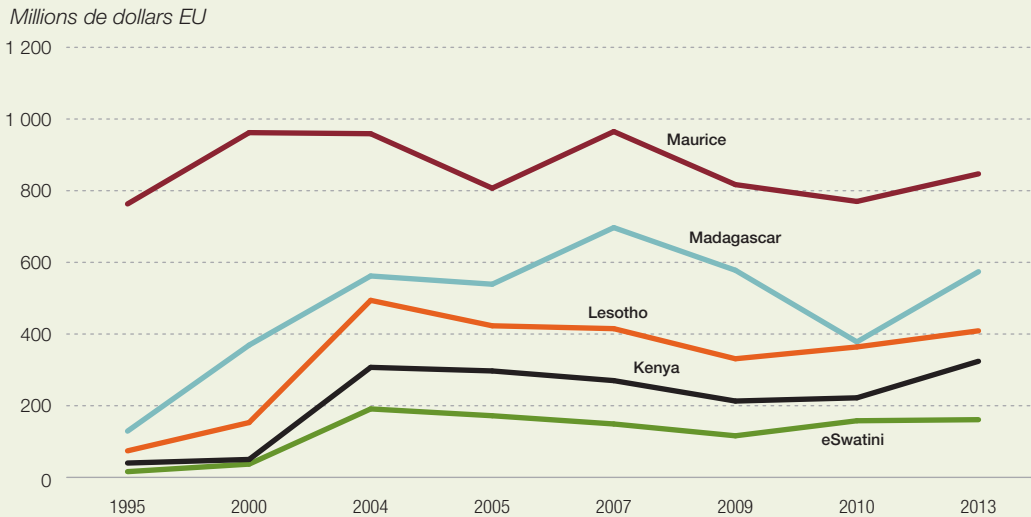
Des firmes transnationales asiatiques, déjà bien connectées aux chaînes de valeur mondiales, ont impulsé cette croissance des exportations de vêtements en établissant des usines filiales au Kenya, au Lesotho, au Eswatini, à Madagascar et à Maurice. De grandes firmes orientées vers l'exportation et dotées de propriétaires locaux sont apparues à Maurice et à Madagascar.

Nous pouvons dégager plusieurs enseignements de cette expérience de développement d'une industrie d'exportation de vêtements concernant l'intégration régionale et le rôle des chaînes de valeur régionales :

- *Un accès commercial préférentiel ouvre la porte à différentes opportunités de marché, ce qui est particulièrement important pour le démarrage d'une industrialisation régionale car il permet* (suite)

ENCADRÉ 3.10 Enseignements à tirer de l'intégration régionale du secteur du textile et des vêtements (suite)

FIGURE D'ENCADRÉ 1 Exportations subsahariennes de vêtements vers les États-Unis et l'Europe des 15



Source : Données de UN Comtrade.

de surmonter les barrières commerciales et favorise l'accès des firmes aux chaînes de valeur mondiales et régionales.

- *L'investissement direct étranger et la propriété des usines sont des facteurs importants.* Les entreprises dominantes dans les chaînes de valeur mondiales déterminent la façon dont les fournisseurs se relient à ces chaînes de valeur de vêtements et y progressent. Elles déterminent également la façon dont les rentes liées à ces chaînes sont calculées, dont la valorisation se produit et dont les capacités dynamiques se développent. Leur degré d'intégration dans les économies locales affecte leur capacité à tirer profit des opportunités de valorisation et de marché.
- *Les pôles économiques créent des marchés dynamiques.* Les pôles économiques régionaux dynamiques élargissent les opportunités de marché régional ainsi que le rayonnement des firmes ou unités de production locales. Les chaînes de valeur régionales se développent souvent autour de pôles solides, en étendant les chaînes d'approvisionnement dans les pays voisins, et en créant des possibilités d'exportation et d'apprentissage pour d'autres économies dans la région.
- *Une bonne infrastructure permet des échanges de ressources et de produits sans friction au sein de la région.* Des infrastructures physiques mal entretenues, ainsi que des cadres réglementaires ou infrastructures institutionnelles souffrant de lourdeurs empêchent les firmes ancrées dans la région ou au niveau local de tirer parti du marché régional et d'opportunités de coopération.
- *Les politiques sont importantes.* Des politiques industrielles de pointe — en particulier des mesures exploitant au mieux les dynamiques qui sous-tendent le développement des chaînes de valeurs mondiales et régionales — permettent aux secteurs de prospérer, à la coopération régionale de se développer et à l'industrialisation de s'accélérer.

Source : Morris et Staritz 2016 ; Staritz, Morris et Plank 2016.

Une chaîne logistique régionale de textiles et de vêtements s'est développée en Afrique, principalement grâce à un accès préférentiel au marché sud-africain

Il est difficile pour les fournisseurs locaux de s'implanter à cause d'exigences rigoureuses en matière de normes et de certification, et de la nécessité de volumes importants à des prix compétitifs

Afrique à cause de la faible taille de ses marchés, même si ses frontières reflétaient une parfaite intégration. Il existe cependant deux cas de réussite : l'augmentation des exportations de vêtements et le développement de chaînes de supermarchés.

Une chaîne logistique régionale de textiles et de vêtements s'est développée en Afrique, principalement grâce à un accès préférentiel au marché sud-africain, qui a exonéré les bénéficiaires du tarif de 45 % de la Nation la plus favorisée (NPF) sur les vêtements et des 30 % du tarif NPF sur les produits textiles finis (encadré 3.10). Cet accès,

combiné à une règle de transformation unique, a poussé des firmes sud-africaines à se relocaliser dans des pays de l'Union douanière d'Afrique australe (*Southern African Custom Union – SACU*) où les coûts étaient moins élevés, le Lesotho et Eswatini. Maurice et Madagascar, deux pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), ont également participé à la chaîne de valeur régionale tout en exportant vers les États-Unis et l'Europe.

Plusieurs firmes appartenant à une chaîne de supermarchés d'Afrique du Sud ont développé

ENCADRÉ 3.11 Les chaînes de supermarchés d'Afrique du Sud et leur impact sur l'intégration régionale

Plusieurs facteurs peuvent exercer une pression sur les gouvernements pour qu'ils renforcent l'intégration régionale : des firmes privées recherchant l'accès au marché régional, une réduction des barrières commerciales et une amélioration de l'infrastructure transfrontalière. Cependant, des intérêts divergents peuvent chercher à bloquer l'intégration. Ces préoccupations doivent être prises en compte, comme l'illustre le développement des chaînes de supermarchés dans la région.

À partir de 2015, la plus grande chaîne de supermarchés d'Afrique du Sud, Shoprite Holdings, avait établi 250 filiales dans d'autres pays africains (tableau d'encadré 1). Bien que les recettes réalisées dans le reste du continent restent très inférieures à celles provenant des ventes en Afrique du Sud, le rôle modeste que cette chaîne de supermarchés joue dans des économies voisines est en augmentation. Ces filiales sont principalement alimentées à partir de l'Afrique du Sud, ce qui implique que ces géants de la distribution ont tout intérêt à assouplir les contraintes transfrontalières. La mauvaise qualité des infrastructures et de la logistique, ainsi que les retards aux frontières et aux ports, ont augmenté les frais d'exploitation et renforcé les contraintes. L'expansion de ces chaînes de supermarchés aurait permis la modernisation des fournisseurs de la région, qui à leur tour auraient pu alimenter le marché sud-africain. Cependant, le commerce actuel est largement à sens unique : en 2017, la valeur des exportations sud-africaines de denrées alimentaires transformées vers le reste du continent était plus de cinq fois supérieure à celle de ses importations.

TABLEAU D'ENCADRÉ 1 Les supermarchés sud-africains en Afrique, 2015

Firmes	Recettes (millions de dollars EU)		Nombre de magasins	
	Total	Reste de l'Afrique	Afrique du Sud	Reste de l'Afrique
Shoprite Supermarkets	7 947,3	1 311,0 (16.5 percent)	1 198	250
Massmart	6 107,3	496,1 (8.2 percent)	398	35
Pick n Pay	5 332,5	287,6 (5.4 percent)	1 126	116
Spar	4 298,1	nd	1 711	153
Woolworths Food	1 785,0	72,1 (4.1 %)	397 (total)	

nd : Non disponible.

Source : adapté de Kaplan et Morris (2016).

(suite)

ENCADRÉ 3.11 Les chaînes de supermarchés d'Afrique du Sud et leur impact sur l'intégration régionale *(suite)*

Le développement de fournisseurs nationaux est un problème clé. Des chaînes de supermarchés peuvent avoir pour intérêt à long terme de développer les fournisseurs locaux pour diversifier leur base logistique. De nombreux camions de fournisseurs reviennent à vide, avec pour résultat une hausse des tarifs du frêt intra-régional¹. Mais les chaînes de supermarchés peuvent aussi utiliser leur pouvoir d'acheteur pour limiter la modernisation et le développement des fournisseurs de façon à protéger leur position de marché².

Les pays d'accueil de cette expansion des firmes de distribution sud-africaine sont de plus en plus préoccupés par la position désavantageuse de leurs fournisseurs nationaux. Avec l'appui de firmes locales, les pays voisins ont commencé à exercer des pressions sur les géants du supermarché pour accroître la part de fournitures nationales³. Les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de l'Union douanière d'Afrique australe ont imposé des restrictions commerciales, et des exigences en matière de contenu local, aux importations de certaines denrées alimentaires provenant d'Afrique du Sud. Par exemple, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe ont interdit les importations de volaille, de farine de maïs et d'huile de cuisson, et les règlements du Zimbabwe en matière de concurrence et de tarifs imposent aux supermarchés d'acheter au moins 20 % de leurs produits auprès de fournisseurs nationaux⁴.

Les chaînes de distribution préfèrent traiter avec de grands fournisseurs. Il est difficile pour les fournisseurs locaux de s'implanter à cause d'exigences rigoureuses en matière de normes et de certification, et de la nécessité de volumes importants à des prix compétitifs. Le manque de financements requis pour une amélioration de leurs capacités, combiné aux retards de paiement par les grandes chaînes de distribution constituent des contraintes supplémentaires. Les fournisseurs locaux ont donc souvent du mal à assimiler les critères d'achat des chaînes de distribution⁵.

Les chaînes de supermarchés en Afrique du Sud ont toutes établi des programmes de développement des fournisseurs locaux, en partie en réponse aux pressions exercées par les gouvernements. C'est ainsi qu'une des conditions imposées à la fusion de Walmart et de Massmart a été de créer un fonds pour le développement des fournisseurs locaux de 240 millions de rands. Mais de telles initiatives sont beaucoup moins évidentes dans des pays d'accueil voisin. En Zambie, Shoprite a signé des protocoles d'accord avec l'Agence de développement de Zambie et le Programme zambien d'assistance à l'entreprise privée, en vue de promouvoir les petites entreprises. La Namibie dispose d'une charte officielle de la distribution, mais son adhésion est volontaire⁶. L'expansion et l'harmonisation de telles chartes dans la région peuvent s'avérer utiles pour encourager une approche mieux équilibrée du développement régional.

Notes

1. Vilakazi 2018.
2. Das Nair, Chisoro, et Ziba 2018.
3. Kaplan et Morris 2016.
4. das Nair, Chisoro, et Ziba 2018.
5. Ziba et Phiri 2017.
6. das Nair, Chisoro, et Ziba 2018.

des filiales. Dans le reste de l'Afrique, plusieurs chaînes de supermarchés sud-africaines ont développé des points de vente, ce qui constitue un exemple d'intégration tout au long d'une chaîne de valeur régionale (encadré 3.11). Cette expansion aurait pu être une occasion pour les fournisseurs de la région de se moderniser. Cependant l'Afrique du Sud a dominé ce commerce, et les chaînes de supermarchés semblent utiliser leur pouvoir de grands acheteurs pour limiter cette modernisation.

Le développement des chaînes du textile, du vêtement ainsi que des chaînes de supermarchés illustre les fruits potentiels que les pays africains peuvent recueillir en participant au commerce associé aux chaînes d'approvisionnement, qui implique de multiples passages de frontières par les marchandises. Des bas tarifs sur les produits intermédiaires sont nécessaires alors que nombre de ces produits ne proviennent pas de la région. Le droit moyen sur les biens intermédiaires parmi les pays africains avoisine toujours 10 %, soit le double de la moyenne d'autres régions. Il n'a diminué que très lentement au cours des 15 dernières années (figure 3.11a). La moyenne pondérée par

les échanges est beaucoup plus proche de la moyenne simple en Afrique que dans d'autres régions, ce qui indique qu'ils sont difficilement substituables par des produits intermédiaires nationaux (figure 3.11b).

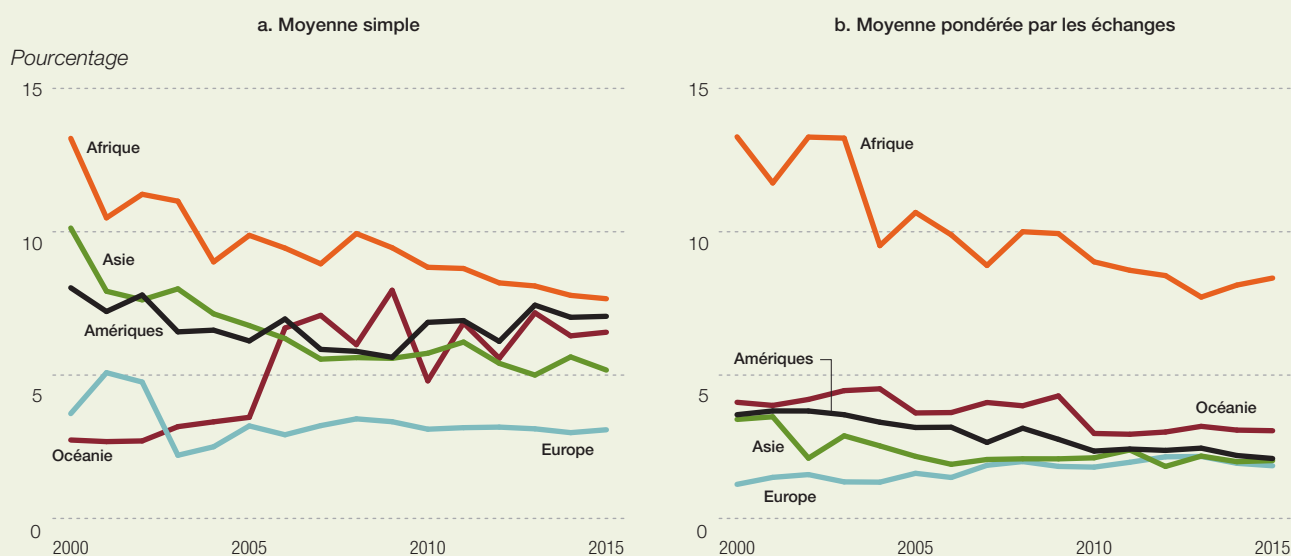
Tirer parti de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Les recherches empiriques du Forum économique mondial ont montré que les réductions tarifaires et l'accès au marché étaient beaucoup moins importants pour la croissance économique que pour la génération précédente⁷⁴. En effet, le commerce ne consiste plus aujourd'hui à fabriquer un produit dans un pays pour le vendre dans d'autres, mais bien à coopérer par-delà les frontières et les fuseaux horaires en vue de minimiser les coûts de production et de maximiser la couverture de marché.

Le Forum économique mondial estime que la réduction des barrières commerciales associées aux chaînes d'approvisionnement pourrait accroître le PIB mondial six fois plus que la simple abolition des tarifs. Si tous les pays pouvaient amener

La réduction des barrières commerciales associées aux chaînes d'approvisionnement pourrait accroître le PIB mondial six fois plus que la simple abolition des tarifs

FIGURE 3.11 Les tarifs sur les biens intermédiaires sont plus élevés en Afrique que dans d'autres régions, 2000–15



Source : Données de World Integrated Trade Solution.

Remarque : Les biens intermédiaires sont définis selon la classification par grandes catégories économiques. Le nombre de pays africains pour la moyenne simple est de 53, et de 46 pour la moyenne pondérée par les échanges.

leurs administrations douanières ainsi que leurs infrastructures de transport et de communication ne fusse qu'à la moitié du niveau des meilleures pratiques mondiales, le PIB mondial pourrait augmenter de 2 600 milliards de dollars EU (4,7 %) et les exportations totales pourraient s'accroître de 1 600 milliards de dollars EU (14,5 %). À titre de comparaison, l'abolition à l'échelle mondiale de tous les tarifs douaniers n'augmenterait le PIB mondial que de 400 milliards de dollars EU (0,7 %) et les exportations que de 1 100 milliards de dollars EU (10,1 %) ⁷⁵.

Il est clair qu'aujourd'hui les chaînes de valeur mondiales constituent le cadre dominant des échanges. Et comme vu précédemment, des pays africains tels que le Rwanda (ainsi que l'Éthiopie et le Maroc) tirent déjà parti de ce changement de paradigme. Au lieu de perdre leur temps dans des discussions peu productives de politiques sur les tarifs, ils réorientent leurs stratégies vers la facilitation des échanges.

Reconnaissant ce changement comme une réalité, 139 des 164 membres que compte l'OMC (y compris 44 pays africains) ont ratifié l'amendement de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) de l'OMC ⁷⁶. Signé en 2013 et entré en vigueur en 2017, le TFA est le premier accord multilatéral portant sur les échanges depuis la création de l'OMC. L'objectif principal du TFA est de réduire le temps nécessaire au passage des frontières de façon à diminuer les coûts de transaction des échanges liés à des mesures non tarifaires ⁷⁷. Le TFA se présente comme un accord sur les tarifs mais sans barèmes tarifaires. Les meilleures pratiques en matière de facilitation des échanges recommandées par l'Organisation mondiale des douanes font partie du TFA, mais les mesures relatives aux services ne sont pas incluses. Vu que le TFA a été ratifié par la plupart des membres de l'OMC, il est davantage fondé sur des règles que discrétionnaire, et comporte des procédures d'appel et d'examen. Une grande souplesse a été accordée aux pays à faible revenu pour leur permettre de retarder la mise en application du TFA jusqu'à ce qu'ils puissent recevoir un appui en matière de développement des capacités. Si l'on ne peut que se réjouir de cette souplesse, il faut reconnaître que le retard qu'elle occasionne dans la mise en application de mesures de facilitation

des échanges destinées à économiser du temps équivaut à une perte de compétitivité par rapport aux pays qui auront mis ces mesures en œuvre. Ce retard peut également ralentir l'intégration.

La réduction des coûts fixes des échanges liés au temps sous douanes et aux coûts monétaires associés devrait encourager une plus grande diversification des échanges vers d'autres marchés ou d'autres produits vers le même marché. Elle devrait également inciter à une plus grande participation au commerce associé aux chaînes d'approvisionnement tant au niveau régional qu'au niveau mondial, qui implique de multiples traversées de frontières par les marchandises.

La formation des fonctionnaires responsables du dédouanement et des courtiers en douane réduit le temps de dédouanement. Selon les estimations de *Doing Business* de la Banque mondiale, une formation régulière réduit le temps de dédouanement de 34 % par rapport à ce qu'il était en l'absence de formation. L'essai pilote d'une mise en œuvre par phases du Système douanier automatisé (SYDONIA) a pu réduire les temps de dédouanement en Angola et au Lesotho ⁷⁸. Les gains estimés d'une réduction d'un jour des temps de dédouanement ⁷⁹ équivalent à 1,3 % de réduction des coûts des échanges. Le temps moyen de mise en conformité aux frontières est de 23,2 heures pour les importations et de 263 heures pour les exportations, ce qui équivaut à imposer une pénalité de 3,9 % aux activités d'exportation ⁸⁰.

Harmoniser les règles d'origine

Les droits et restrictions d'importation peuvent dépendre de l'origine de ces importations. Pour cette raison, des critères sont nécessaires pour déterminer le pays d'origine d'un produit. Ces critères, appelés règles d'origine, sont une partie intégrante de tous les accords de commerce, et se catégorisent en « règles non préférentielles » et « règles préférentielles ». Les règles non préférentielles sont habituellement utilisées pour établir le pays d'origine d'un produit pour l'attribution de quotas et la mise en place de « mesures de protection contingente » (mesures destinées à neutraliser certains des effets négatifs d'importations sur le marché du pays importateur). Les règles d'origine préférentielles sont utilisées pour assurer

Vu que la ZLEC ne procédera pas à une harmonisation des tarifs extérieurs avant d'atteindre le stade d'une union douanière, les pays devront convenir d'un ensemble commun de règles d'origine préférentielles

le respect des dispositions d'un régime préférentiel en déterminant les produits qui bénéficient d'un accès préférentiel. Les règles d'origine préférentielles sont elles-mêmes divisées en règles prévues pour le traitement préférentiel général (au titre du Système généralisé de préférence) et celles prévues pour les accords commerciaux régionaux. D'un point de vue économique, les règles d'origine préférentielles ont un effet direct sur le commerce international à cause de leur impact sur le taux de taxation des importations. À cause de la fragmentation croissante des processus de production selon les pays, ces règles doivent être strictes et complexes pour servir leur objectif premier. Cependant, le respect de règles strictes et complexes peut imposer des coûts supplémentaires importants, qui peuvent parfois contrebalancer leurs avantages.

Vu que la ZLEC ne procédera pas à une harmonisation des tarifs extérieurs avant d'atteindre le stade d'une union douanière, les pays devront convenir d'un ensemble commun de règles d'origine préférentielles. Ceci est une tâche monumentale : les règles d'origine sont complexes, opaques et difficiles à évaluer, et le nombre de pays membres qui devront convenir d'un ensemble commun de règles est élevé. Des négociations sur les règles d'origine ont retardé la mise en place d'une Zone tripartite de libre-échange au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA). En effet, les négociateurs ont pris la décision d'appliquer des règles d'origine spécifiques aux produits, un processus « très coûteux, long et techniquement difficile de détermination de règles particulières pour plus de 5000 produits »⁸¹.

Les règles d'origine ont deux objectifs principaux. Le premier est d'empêcher un arbitrage entre des différences de tarifs extérieurs dans les zones de libre-échange. Cela pourrait conduire à une « course vers le bas » si une course pour les recettes tarifaires conduit les pays membres à choisir les tarifs NPF les plus bas. Ce constat rend les règles d'origine redondantes dans les unions douanières, bien qu'elles soient utilisées par Marché commun du Sud (abrégi en Mercosur). Deuxièmement, les règles d'origine ont également

pour objectif d'empêcher des opérations d'assemblage superficielles ou ne présentant que peu ou pas de valeur ajoutée (par exemple, l'emballage). Cela accorderait les avantages d'un accès préférentiel à des producteurs intermédiaires non admissibles. Ces règles peuvent également avoir une troisième raison d'être, à savoir un objectif de développement. Au cours des négociations relatives aux règles d'origine de la CDA, l'objectif était de permettre aux États membres de se développer grâce à un accès privilégié à un marché plus large qui resterait protégé et relativement isolé des marchés extérieurs⁸². L'objectif était en effet de développer des chaînes de valeur régionales sous la protection de tarifs relativement élevés.

Comme dans d'autres accords de libre-échange, les négociations sur les règles d'origine de la ZLEC seront probablement dominées par un fort lobbying industriel. Jusqu'ici, au cours de ces négociations, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont préféré des règles d'origine générale, semblables à celle de la région Asie de l'Est et Pacifique. En revanche, l'Égypte, le Kenya et l'Afrique du Sud encouragent l'adoption de règles d'origine spécifiques aux produits, l'Afrique du Sud déployant d'ailleurs des efforts de lobbying pour l'adoption des règles d'origine de la CDA sur des bases spécifiques aux secteurs ou aux produits⁸³.

Dans un tel contexte, les considérations d'économie politique qui sous-tendent les négociations vont ressembler à celles qui ont prévalu pour les accords entre les pays en développement d'une part et l'Union européenne et les États-Unis d'autre part, avec pour résultat des règles d'origine restrictives et spécifiques aux produits⁸⁴. Si la position sud-africaine venait à prévaloir, elle aurait pour résultat des règles d'origine coûteuses qui empêcheraient probablement des préférences accordées à des partenaires à faible revenu (tels que l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie). Si le partenaire plus développé a un avantage comparatif dans un secteur en amont à haute intensité de capital, comme par exemple le tissage dans le textile et les vêtements ou la construction de moteur dans le secteur automobile, les règles d'origine vont alors créer un marché captif chez le partenaire à faible revenu,

qui n'aura d'autre choix que de s'approvisionner (à un coût plus élevé) auprès du partenaire plus développé.

C'est le cas du modèle hégémonique adopté par l'Union européenne et les États-Unis, qui ont utilisé les préférences pour créer des « mini-mondes » permettant à ces puissances de bénéficier des gains de la spécialisation tout en maintenant une certaine protection contre des firmes asiatiques efficaces, en particulier dans les secteurs du textile et du vêtement. Des groupes d'intérêts de l'Union européenne et des États-Unis n'ont d'ailleurs pas tardé à s'approprier ce résultat. Les préférences n'ont pas été accordées aux bénéficiaires visés, et l'Union européenne et les États-Unis ont pu acquérir un marché captif pour des activités en amont dans lesquels ils avaient souvent un avantage comparatif dans la région d'intégration, mais non à l'échelle mondiale. Par conséquent, malgré d'importantes marges préférentielles dans les textiles et les vêtements accordées par l'Union européenne et les États-Unis, les exigences techniques liées à l'origine de ces derniers ont fortement limité l'accès à ces marchés. Ce même scénario pourrait se répéter pour la ZLEC.

En revanche, la région Asie de l'Est et Pacifique a adopté un modèle non hégémonique, qui est relativement simple et demande moins de ressources. Les règles d'origine de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sont largement fondées sur 40 spécifications régionales de teneur en valeur. Dans de nombreux cas, l'importateur doit choisir entre deux règles : une règle relative à une chaîne de valeur régionale ou un changement dans la classification des tarifs. Pour faciliter le commerce des chaînes d'approvisionnement, la ZLEC pourrait intégrer des règles d'origine relativement simples et transparentes, à l'instar de celles appliquées dans la zone de libre-échange de l'ANASE ou dans l'ANASE.

Les règles d'origine auront également à prendre en compte des règles à l'échelle du régime, couvrant la certification, la vérification et le cumul. Les CER africaines n'affichent que peu de différences en matière de méthodes de certification ou de vérification. Par conséquent, il devrait être relativement facile d'obtenir un accord, en particulier si, comme le démontrent les constats récents, les coûts administratifs ne sont pas aussi

élevés que ceux indiqués dans les estimations antérieures⁸⁵. Il devrait donc être plus facile de se mettre d'accord d'abord sur des règles harmonisant les régimes de certification et de vérification. En revanche, les dispositions concernant le cumul (traitement des produits intermédiaires provenant d'autres pays du bloc ou de pays ayant un statut de cumul particulier) sont différentes selon les CER.

Les règles relatives au cumul sont souvent associées avec des différences entre les règles d'origine spécifiques aux produits, ce qui rend difficile l'évaluation de leur degré de rigidité. La démonstration du cumul peut coûter très cher et décourager des entreprises d'utiliser des préférences. De plus, les dispositions varient selon les CER. L'établissement de dispositions ouvertes sur le cumul au niveau continental est donc un défi de taille, en particulier s'il s'accompagne de multiples règles d'origine spécifiques aux produits comme c'est le cas pour le régime de la CDAA.

La multiplicité des constats relatifs aux effets des règles d'origine dans le monde montre que ces règles ont un rôle beaucoup plus grand que celui d'empêcher les détournements de trafic commercial et les opérations d'assemblage à caractère superficiel. Elles sont en fait déterminées par des partenaires puissants et leurs entreprises.

GAINS ATTENDUS D'UN ACCORD SUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE (ZLEC)

Au cours de la phase 1, la ZLEC devra éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires pour les biens et services. Plusieurs études ont estimé les gains potentiels en utilisant des modèles de simulation. Les gains estimés affichés dans ce rapport sont basés sur une version étendue du modèle *Projet d'analyse du commerce mondial (Global Trade Analysis Project - GTAP)* en utilisant de nouvelles données. Le modèle GTAP comprend deux nouveaux ensembles d'estimations des barrières au commerce : d'une part des estimations de la réduction du temps sous douanes en appliquant les dispositions de l'Accord de libre-échange

La ZLEC pourrait intégrer des règles d'origine relativement simples et transparentes, à l'instar de celles appliquées dans la zone de libre-échange de l'ANASE ou dans l'ANASE

(ALE), et d'autre part des estimations des barrières commerciales discriminatoires pour les services affichés dans le tableau 3.2.

Estimations des améliorations au niveau des douanes

Suite à la signature de l'Accord de libre-échange (TFA) en décembre 2013, l'OCDE a produit une

série de 11 Indicateurs de facilitation des échanges (IFE, allant de A à K) pour surveiller les cibles du TFA. Des données pour ces indicateurs sont disponibles pour 43 pays africains. Chaque indicateur peut prendre une valeur comprise entre 0 (pas de mise en œuvre) et 2 (mise en œuvre intégrale). Certains indicateurs sont les moyennes de sous-composantes. Au sein de chaque CER, certains pays

TABLEAU 3.6 Réduction simulée du coût des échanges pour les importations provenant de la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (moyenne pour les CER africaines et autres groupes de pays)

Communauté économique régionale (nombre de pays)	Temps moyen sous douanes (jours)	Valeur moyenne de l'Indice de facilitation des échanges de l'OCDE	Réduction des coûts des échanges dérivée d'une réduction du temps sous douane (équivalents ad valorem, %)	
			Simulation 1	Simulation 2
Membres de l'Union africaine (43)	7	0,77	9,5	10,8
Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (5)	11	0,63	19,5	23,1
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (16)	7	0,77	5,1	7,9
Communauté des États Sahélo-sahariens (19)	5	0,72	7,6	8,5
Communauté d'Afrique de l'Est (5)	8	0,85	7,9	9,2
Communauté économique des États d'Afrique centrale (9)	9	0,65	15,8	17,9
Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest (12)	5	0,66	8,6	8,7
Autorité intergouvernementale pour le développement (5)	7	0,79	5,6	8,1
Communauté de développement d'Afrique australe (15)	8	0,81	7,7	8,0
Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (7)	4	0,65	3,6	3,9
Pays enclavés (15)	6	0,63	5,0	9,1
Pays les moins avancés (26)	6	0,63	7,7	8,1

Source : Melo et Sorgo (publication prochaine) ; Hummels et Schaur 2013.

Remarque : Voir Melo et Sorgo (publication prochaine) pour les estimations et le choix des simulations. Les équivalents tarifaires *ad valorem* sont calculés comme étant la moyenne des estimations de réduction du temps sous douanes parmi les membres des groupes multipliées par 1,3 %. Les estimations de réduction des coûts de transport provenant d'une réduction d'un jour du temps de transport sont tirées de Hummels et Schaur (2013). Les réductions des coûts des échanges sont calculées pour les simulations suivantes :

Simulation 1 : chaque pays africain enclavé reçoit la valeur moyenne des deux premiers pays enclavés en Afrique, et chaque pays africain non enclavé reçoit la valeur moyenne des pays non enclavés en Afrique.

Simulation 2 : Chaque pays africain enclavé reçoit la valeur moyenne des deux premiers pays enclavés dans le monde en développement, et chaque pays africain non enclavé reçoit la valeur moyenne des pays non enclavés dans le monde en développement.

Le scénario 1 aura pour résultat une augmentation de 0,1 % du revenu réel net pour le continent soit un gain de 2,8 milliards de dollars EU

se distinguent des autres pays membres de la CER par leur score nettement plus élevé pour certains indicateurs. L'indicateur A « disponibilité des renseignements » et l'indicateur K « gouvernance et impartialité » affichent les différences les plus grandes. Pris ensemble, ces indicateurs montrent que des améliorations substantielles devraient être réalisées en matière de gestion des douanes tant au sein des CER qu'entre les CER.

Le tableau 3.6, qui illustre les ordres de grandeur des gains potentiels, contient des estimations des réductions de temps sous douanes en équivalents tarifaires *ad valorem* découlant d'améliorations des valeurs des Indicateurs de facilitation des échanges. Ses estimations proviennent d'un modèle qui prédit le temps sous douanes observé comme étant une fonction de variables structurelles de base (PIB, indice de performance holistique et indice de qualité des infrastructures) ; de variables politiques (Indicateurs de la gouvernance dans le monde) ; et de variables de facilitation des échanges capturées par les Indicateurs de facilitation des échanges (IFE) (rangée L)⁸⁶. Le modèle montre qu'après neutralisation des variables structurelles et politiques, un score IFE plus élevé réduit la probabilité d'un temps sous douanes plus long (non rapporté ici)⁸⁷

La simulation 1 a pour objet les améliorations au sein de l'Afrique, et la simulation 2, les améliorations par rapport au reste du monde. Les différences globales de réduction des coûts reflètent des disparités dans les valeurs des Indicateurs de facilitation des échanges et du temps sous douanes pour les importations. Les différences entre les deux simulations reflètent le gain supplémentaire projeté d'une amélioration de la gestion des douanes supérieure à celles des pays africains actuellement les plus performants. Ces estimations sur les ordres de grandeur pèchent peut-être par optimisme vu que le temps sous douanes rapportés par les entreprises est inférieur à celui des données de *Doing Business* de la Banque mondiale, et vu aussi la faible taille de l'échantillon⁸⁸. Cependant, avec le développement du commerce des chaînes d'approvisionnement, les gains au niveau des exportations dérivées d'une réduction du temps sous douanes devraient être également pris en compte, comme discuté ci-dessous.

Simulation des impacts sur le revenu réel

Au niveau continental, le scénario 1 (abolition des tarifs sur le commerce intra-africain, sur laquelle se portent les négociations actuelles de la phase 1 de la ZLEC) aura pour résultat une augmentation de 0,1 % du revenu réel net⁸⁹ pour le continent (figure 3.12), soit un gain de 2,8 milliards de dollars EU⁹⁰. Cependant, des règles d'origine resteront nécessaires en l'absence de tarif extérieur commun parmi les pays. Il est donc probable que les gains réels soient nettement plus faibles que prévu à moins que les règles d'origines adoptées soient simples.

Étendre la ZLEC en éliminant les équivalents tarifaires *ad valorem* des barrières non tarifaires sur les biens et services sur une base NPF, ce que réalise le scénario 2, multiplie par 13 les gains totaux en revenu réel pour une augmentation de 1,25 % du revenu réel net, soit 37 milliards de dollars EU.

Le scénario 3 ajoute la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange (TFA), également sur une base NPF, avec pour résultat un gain supplémentaire de 3,5 % au total estimé des gains de revenus réels, soit environ 100 milliards de dollars EU. Ces gains importants constituent probablement une limite supérieure des estimations, lorsqu'on sait que l'estimation moyenne des réductions de coûts de transport⁹¹ a pour hypothèse qu'un jour supplémentaire en douane équivaut à 1,3 % de tarifs supplémentaires à destination, et est fondée sur les flux de commerce maritimes vers les États-Unis.

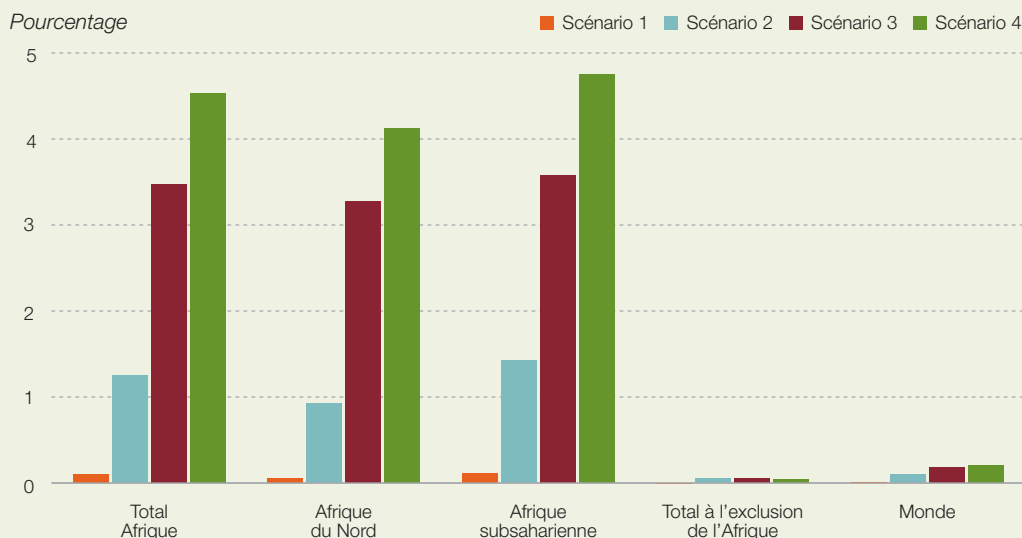
Le scénario 4 ajoute au scénario 3 un élargissement de l'accès au marché dans d'autres pays en développement. Cet élargissement porterait les gains d'une mise en œuvre du TFA à 4,5 % du PIB du continent par rapport au scénario de référence, soit 31 milliards de dollars EU supplémentaire, ce qui porterait le gain total à 134 milliards de dollars EU.

Le reste du monde n'est que peu affecté par ces scénarios. Les changements sont très faibles dans la plupart des scénarios, avoisinant 0,2 % de gain dans les scénarios 3 et 4 (élimination totale des tarifs et équivalents tarifaires *ad valorem* en Afrique et mise en œuvre intégrale du TFA). Le scénario 5 (qui augmente de 0,2 point de pourcentage les tarifs d'importations africaines provenant

Le scénario 2, multiplie par 13 les gains totaux en revenu réel pour une augmentation de 1,25 % du revenu réel net, soit 37 milliards de dollars EU. Le scénario 3 fournit un gain supplémentaire de 3,5 % au total estimé des gains de revenus réels, soit environ 100 milliards de dollars EU

Cet accès élargi au marché dans d'autres pays en développement porterait les gains d'une mise en œuvre du TFA à 4,5 % du PIB du continent, ce qui porterait le gain total à 134 milliards de dollars EU

FIGURE 3.12 Évolution en pourcentage du revenu réel dans 4 scénarios d'intégration commerciale concernant l'Afrique et le reste du monde



Source : Banque africaine de développement (publication prochaine).

Remarque : Le scénario 1 repose sur l'élimination des tarifs bilatéraux dans l'ensemble des pays africains. Le scénario 2 ajoute au scénario 1 l'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* des barrières non tarifaires sur une base de Nation la Plus Favorisée (NPF). Le scénario 3 ajoute au scénario 2 un accord de facilitation des échanges sur une base NPF. Le scénario 4 modifie le scénario 3 en réduisant de 50 % les barrières tarifaires et non tarifaires dans d'autres pays en développement sur une base NPF.

de sources non africaines) a pour résultat un gain positif mais faible pour le continent. Cependant, et ceci est important, il augmente l'estimation de revenus de 850 millions de dollars utilisables pour le financement de mesures de facilitation des échanges.

Ces estimations globales cachent une hétérogénéité importante entre les régions (figure 3.12). Bien que les cinq sous-régions considérées ne correspondent pas aux CER existantes, elles sont représentatives du contexte géographique des discussions politiques en Afrique. En termes de pourcentage, l'Afrique centrale a le plus à gagner⁹², dépassant même 7 % dans le scénario 3 le plus optimiste. Ce gain dépasse celui de l'Afrique de l'Ouest (un peu plus de 5 %), de l'Afrique du Nord et de l'Est (4 %) et de l'Afrique australe (<3 %)⁹³. Ces gains sont bien sûr des ordres de grandeur, mais le classement des régions selon ces gains est plausible et reflète probablement les différents

degrés d'intégration régionale sur le continent. Les barrières entravant le commerce, découlant ou non de décisions politiques, sont généralement considérées comme étant les plus élevées en Afrique centrale et les plus faibles en Afrique australe qui reflète la prise en compte de l'Afrique du Sud. Comme nous l'avons montré précédemment, l'Afrique de l'Est est la plus intégrée en termes d'accès au marché. Cette région a fait également des projets considérables en matière d'infrastructures institutionnelles, notamment au niveau des infrastructures de transport.

Compte tenu du caractère additif de ces différents scénarios, le scénario 3 du TFA donne l'impulsion la plus forte aux économies africaines, en particulier à l'Afrique centrale (4 % supplémentaires), suivie par l'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est (environ 2 %) et finalement l'Afrique australe (0,8 % ; voir figure 3.13). L'élimination des distorsions commerciales dans le scénario 2 entraîne

ENCADRÉ 3.12 Efficacité estimée et gains au niveau du revenu

Les résultats rapportés ici concernent les effets à plus long terme d'une mise en œuvre intégrale de la ZLEC en utilisant une adaptation du modèle du Projet d'analyse du commerce mondial (*Global Trade Analysis Project – GTAP*) de façon à capturer les effets à long terme attendus de la ZLEC et une mise en œuvre intégrale des TFA (voir tableau A3.1 dans l'annexe en ligne pour les agrégats au niveau pays et secteur). Le modèle comporte les régions suivantes : Afrique, Chine, États-Unis, Europe occidentale, reste de l'Asie de l'Est, et reste du monde. Des résultats sont fournis pour l'Afrique du Nord (4 pays) et l'Afrique subsaharienne (28 pays)¹.

Cinq scénarios ont été simulés. Les scénarios 1 à 3 ne s'appliquent qu'aux 32 régions et pays africains² du modèle ; les scénarios quatre et cinq comprennent d'autres pays.

Les mesures des scénarios se cumulent de scénario en scénario. Le scénario 1 modélise l'élimination de tous les tarifs sur une base bilatérale dans l'ensemble des pays africains, tandis que le scénario 2 ajoute à cela l'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* de toutes les barrières non tarifaires en Afrique. Le scénario 2 constitue probablement une limite supérieure des estimations vu que les équivalents *ad valorem* des barrières non tarifaires comprennent certaines mesures non tarifaires sans effet de distorsion (tels que certaines des barrières techniques au commerce et certaines des mesures sanitaires et phytosanitaires). Cette simulation fournit la limite supérieure des gains attendus de la phase 1 de la ZLEC vu que toute harmonisation réglementaire entreprise au niveau régional n'est pas prise en considération ici.

Le scénario 3 capture les bénéfices attendus d'une amélioration dans la gestion des douanes provenant d'une mise en vigueur des TFA, et utilise les estimations fournies par la simulation 2 du tableau 3.6. Obéissant à la pratique courante, l'amélioration est capturée en pourcentage de réduction du paramètre coût « iceberg » sur le système de demandes d'importations. Par exemple, une mesure de 20 % de l'équivalent tarifaire *ad valorem* du TFA aura pour effet de réduire 100 unités d'exportations initiales à 80 unités arrivant à destination, le coût étant soustrait du volume. Une mise en œuvre intégrale du TFA aurait pour résultat l'égalité entre les exportations et les importations. Vu que les améliorations au niveau des douanes sont liées au commerce avec l'ensemble des partenaires, elles sont mises en œuvre sur une base multilatérale³.

Ces scénarios à long terme partent de l'hypothèse que des changements ne se produisent pas ailleurs. Ceci est hautement improbable vu que le TFA sera également mis en œuvre dans d'autres pays en développement. Le scénario 4 a pour hypothèse que d'autres pays en développement entreprennent également des réformes, soit une réduction de 50 % des tarifs d'importation et des équivalents tarifaires *ad valorem* de mesures non tarifaires⁴.

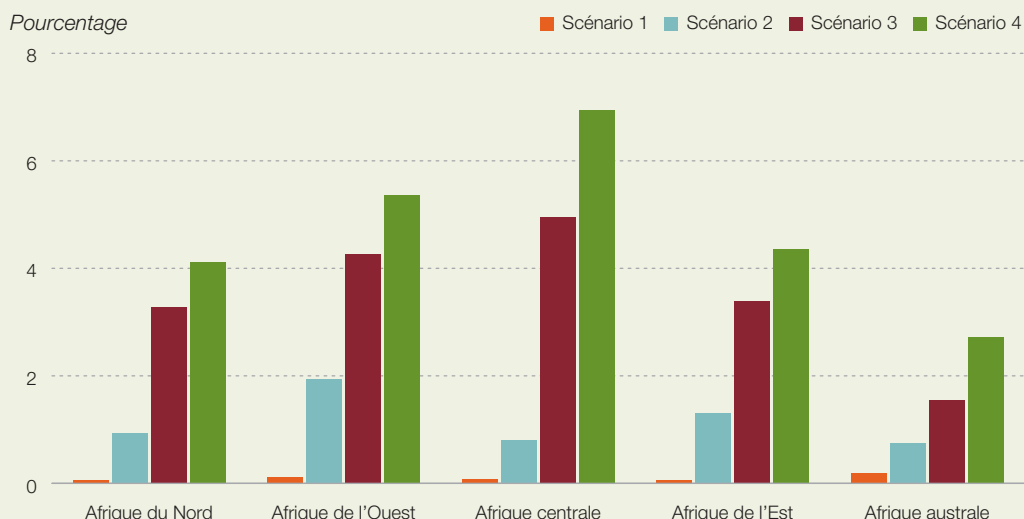
Finalement, le scénario 5 examine les ordres de grandeur d'un financement des activités de la ZLEC en imposant un supplément de tarifs de 0,2 point de pourcentage sur les importations des pays à haut revenu.

Notes

1. Il y a quatre compositions différentes du « reste de la région », une pour chacune des quatre sous régions africaines, avec pour résultat 32 « pays » africain. Le tableau A3.2 dans l'annexe (disponible en ligne) fournit également les agrégats pour les autres régions.
2. La version actuelle de la banque de données GTAP subdivise les économies d'Afrique en 26 pays individuels, tandis que tous les autres pays, pour lesquels on ne dispose pas de tableaux entrées-sorties, sont regroupés en six régions composées.
3. Trois secteurs sont exclus de l'amélioration du TFA : l'exportation minière, les combustibles fossiles et les produits pétroliers raffinés. Cette exclusion a un impact relativement mineur sur les résultats vu que ces produits ne sont pas importés de façon massive en Afrique.
4. Aux fins de ce scénario, nous avons défini d'autres pays en développement de façon à inclure la Chine (CHN), le reste de l'Asie de l'Est (XEA), et le reste du monde (ROW). Notons que les régions agrégées (XEA et ROW) contiennent des pays à haut revenu. Pour des raisons numériques, les réductions des estimations *ad valorem* ont été limitées à un maximum de 50 points de pourcentage. Cette limite n'affecte qu'un petit nombre de flux commerciaux. Par conséquent, si l'équivalent tarifaire *ad valorem* initial est de 51 %, l'équivalent *ad valorem* final résultant d'une réduction intégrale sera de 1 % et non de 0 %. De même, si l'équivalent *ad valorem* initial est de 102 %, l'équivalent tarifaire *ad valorem* final sera de 52 %, et non de 51 % au titre d'un scénario de réduction de 50 %.

Le scénario 3 donne l'impulsion la plus forte aux économies africaines, en particulier à l'Afrique centrale

FIGURE 3.13 Changement en pourcentage du revenu réel parmi les quatre scénarios d'intégration des échanges, par sous-régions de l'Afrique



Source : Banque africaine de développement (publication prochaine).

Remarque : Le scénario 1 consiste en l'élimination des tarifs bilatéraux dans l'ensemble des pays africains. Celui du scénario 2 ajoute au scénario 1 l'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* des barrières non tarifaires sur une base NPF. Le scénario 3 ajoute au scénario 2 un accord de facilitation des échanges sur une base NPF. Le scénario 4 modifie le scénario 3 en réduisant de 50 % les barrières tarifaires et non tarifaires dans d'autres pays en développement sur une base NPF.

des gains relativement importants pour l'Afrique de l'Ouest (près de 2 % supplémentaires), mais moins importants pour les autres régions, en particulier l'Afrique australe (0,5 %). Le scénario 4 d'accès au marché apporte des gains importants à l'Afrique centrale (2 % supplémentaires), mais qui se chiffrent aux environs d'1 % pour les autres régions. En résumé, il est difficile de dégager la meilleure trajectoire de réforme, bien que le scénario TFA 3 montre les gains les plus élevés, à l'exception de l'Afrique australe qui bénéficie davantage d'un scénario d'accès au marché.

Impacts simulés sur le commerce

Dans le scénario 1 (dans lequel seuls les tarifs bilatéraux sont éliminés), les échanges intrarégionaux augmentent de 14,6 % (tableau 3.7). Cela correspond à une élasticité des échanges aux tarifs d'environ 3. Vu la faiblesse de la part des échanges intrarégionaux dans le total des échanges, les échanges intrarégionaux par rapport au total des échanges n'augmentent que

de 12 à 13,6 %. On observe un modeste détournement du commerce : l'Afrique exporte un peu moins vers le reste du monde (-4,3 milliards), et le reste du monde exporte un peu moins vers l'Afrique (-0,8 %).

Comme on peut l'attendre des équivalents tarifaires *ad valorem* élevés des barrières non tarifaires en Afrique, leur suppression sur les importations africaines va impulser de façon importante le commerce intra-africain, qui se chiffre à environ 107 % dans le scénario 2. Cette augmentation du commerce intra-africain s'accompagne d'un accroissement important de 44 % des exportations vers le reste du monde. Ces gains importants reflètent à la fois des équivalents tarifaires *ad valorem* élevés et l'élimination des barrières non tarifaires sur une base NPF, ce qui est une hypothèse plausible. Ce scénario montre une augmentation du commerce intra-africain en proportion des exportations africaines totales, laquelle passe de 12 % dans la solution de référence à 17,2 %. La mise en œuvre d'un TFA sur une base NPF dans le

TABLEAU 3.7 Changements dans les valeurs et volume des échanges parmi les quatre scénarios d'intégration du commerce, par rapport à la solution de référence

Scénario et région d'importations	Région d'importations					
	Changement en valeur (milliards \$ EU)			Changement en volume (%)		
	Afrique	Reste du monde	Monde	Afrique	Reste du monde	Monde
Scénario 1						
Afrique	10,1	-4,3	5,8	14,6	-0,8	1,0
Reste du monde	-4,3	2,6	-1,7	-0,8	0,0	0,0
Monde	5,8	-1,7	4,1	0,9	0,0	0,0
Scénario 2						
Afrique	74,3	181,8	256,1	107,2	35,7	44,3
Reste du monde	139,7	-108,7	31,1	24,8	-0,7	0,2
Monde	214,1	73,1	287,1	33,8	0,5	1,7
Scénario 3						
Afrique	92,0	203,6	295,6	132,7	40,0	51,1
Reste du monde	200,8	-122,5	78,4	35,6	-0,8	0,5
Monde	292,8	81,1	374,0	46,2	0,5	2,2
Scénario 4						
Afrique	76,3	252,4	328,6	110,0	49,6	56,8
Reste du monde	267,8	-140,9	126,9	47,5	-0,9	0,8
Monde	344,0	111,5	455,5	54,3	0,7	2,7

Source : Banque africaine de développement (publication prochaine).

Remarque : La solution de référence est la solution d'équilibre initial calibrée des flux commerciaux observés en 2014. Le sujet du scénario 1 est l'élimination des tarifs bilatéraux dans l'ensemble des pays africains. Celui du scénario 2 ajoute au scénario 1 l'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* des barrières non tarifaires sur une base NPF. Le scénario 3 ajoute au scénario 2 un accord de facilitation des échanges sur une base NPF. Le scénario 4 modifie le scénario 3 en réduisant de 50 % les barrières tarifaires et non tarifaires dans d'autres pays en développement sur une base NPF.

scénario 3 donne également une forte impulsion supplémentaire aux échanges. Les échanges africains s'accroissent de 51 % avec un effet multiplicateur plus élevé pour les échanges intra-africain que pour les échanges avec le reste du monde. La part des échanges intra-africains passe ainsi à 18,5 %.

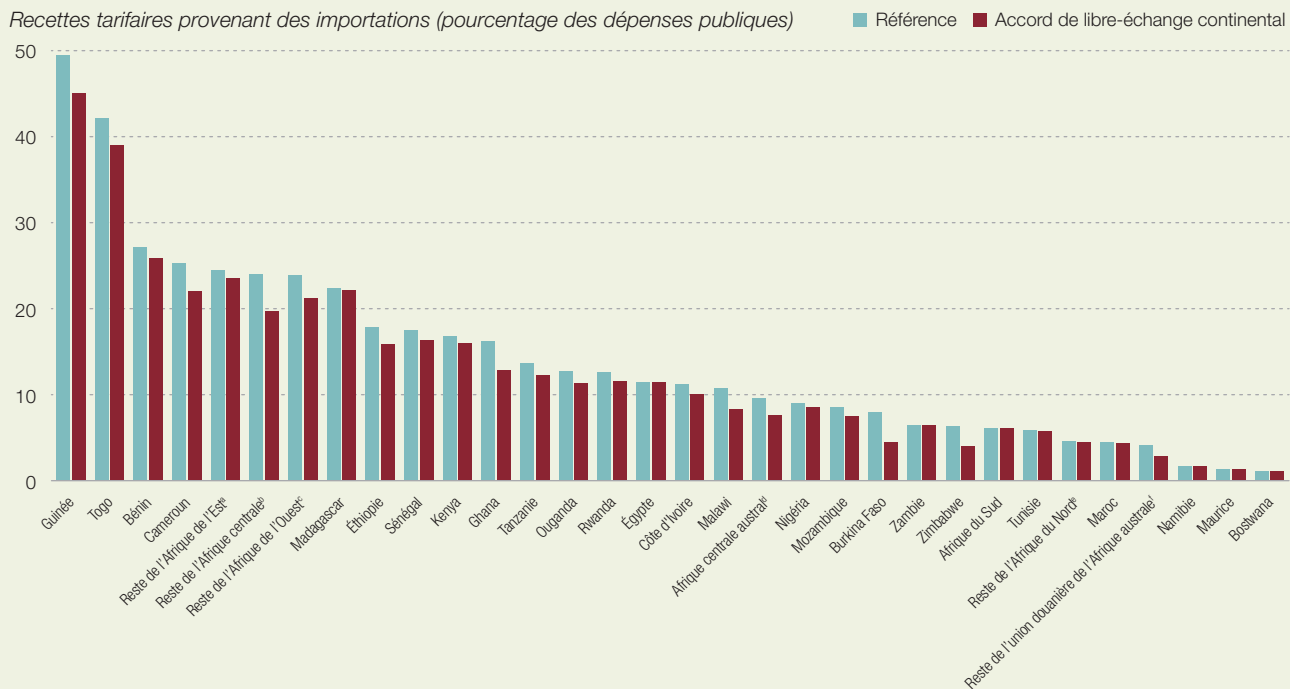
Le scénario 4, qui augmente l'accès au marché dans les autres pays en développement, va également accroître les exportations africaines de 57 %, mais avec un léger détournement des échanges intra-africains au profit d'exportations vers le reste du monde par rapport aux scénarios de référence.

Impacts simulés sur les recettes publiques

L'impact de l'intégration commerciale sur les recettes gouvernementales a été simulé pour les scénarios 1, 3 et 5. Dans l'ensemble, l'effet sur les recettes gouvernementales de l'élimination des tarifs bilatéraux intra-africains au niveau pays (scénario 1)⁹⁴ est faible. Cependant, pour les pays où les recettes tarifaires forment une part importante des recettes publiques, l'impact sera plus important (figure 3.14). Un petit nombre d'économies africaines dépendent fortement des recettes tarifaires pour financer leurs dépenses courantes, selon la banque de données GTAP. La Guinée est

Le scénario 4, qui augmente l'accès au marché dans les autres pays en développement, va également accroître les exportations africaines de 57 %

FIGURE 3.14 Recettes tarifaires avant et après élimination des tarifs bilatéraux sur les échanges intra-africains



Source : Banque africaine de développement (publication prochaine).

- a. Inclut les pays suivants : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Kenya, Mayotte, réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie et Soudan.
- b. Inclut les pays suivants : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Sao Tomé et Príncipe.
- c. Inclut les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sainte-Hélène, Sierra Leone et Togo.
- d. Inclut l'Angola et la République démocratique du Congo.
- e. Inclut l'Algérie et la Libye.
- f. Inclut le Lesotho, la Namibie et l'eSwatini.

en tête (49 % des dépenses courantes), suivie par le Togo (42 %) et le Bénin(27 %), et par huit autres pays dont la part est supérieure à 20 %. La Guinée enregistre les pertes les plus importantes en pourcentage de dépenses courantes (4,4 %), suivie par le Togo (3,5 %) et le Bénin (2,0 %). Les pertes de recettes les plus élevées sont observées au Burkina Faso (44 %), suivi du Zimbabwe (36 %), du Malawi (22 %), et du Ghana (21 %).

Les impacts budgétaires du scénario 5 qui ajoute 0,2 point de de pourcentage au tarif d'importations africaines provenant de pays à haut revenu sont relativement faibles : une augmentation de 850 millions de dollars EU pour le continent

par rapport au scénario 3. Parmi ces projections, l'une est quelque peu inattendue, quoique plausible : l'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* pour une mise en œuvre intégrale du TFA (scénario 3, la forme la plus « agressive » de la ZLEC) va augmenter les recettes tarifaires d'environ 15 milliards de dollars EU par rapport au scénario 1 (le moins « agressif »). L'élimination des équivalents tarifaires *ad valorem* sur une base NPF a pour résultat une augmentation importante des importations, ce qui accroît les recettes tarifaires provenant d'importations non africaines, un impact rarement mentionné dans les discussions politiques.

RECOMMANDATIONS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES: CE QU'IL FAUT FAIRE OU NE PAS FAIRE

Tous les pays se porteront mieux avec une intégration bien conçue que sans intégration. Quelles sont donc les réponses de politiques qui maximiseront les bénéfices de l'intégration régionale tout en atténuant les risques potentiels ?

Ci-après, une liste de choses à éviter par les décideurs politiques :

- S'inquiéter excessivement d'une cession de souveraineté nationale à une autorité supranationale ; cette cession facilitera l'harmonisation de politiques réglementaires, développera la confiance, et contrôlera les pressions politiques pour l'érection de barrières non tarifaires.
- Négliger les infrastructures institutionnelles (logistiques et apparentées) qui sont essentielles pour dégager les bénéfices des infrastructures physiques (routes, rail, ponts, ports).
- Ne pas croire que l'intégration concentrera nécessairement encore plus d'activité économique dans les grands pays, vu que la facilitation des échanges va répartir l'activité économique tout le long des corridors.
- Sous-estimer l'impact sur les ménages pauvres des listes de produits sensibles à tarifs élevés pour des produits comme le riz et le sucre, comme le font les tarifs extérieurs communs de la CEDEAO, et dans une moindre mesure, ceux de la Communauté de l'Afrique de l'Est.
- Imposer des règles d'origine spécifiques à des secteurs ou à des produits. Une rumeur court déjà dans les cercles politiques que les négociateurs des échanges africains auraient déjà identifié 800 produits pour des traitements spéciaux.

Tournons-nous maintenant sur ce qu'il faut faire

- Poursuivre les progrès dans la réduction des tarifs bilatéraux et des barrières non tarifaires, comme le fait la communauté de l'Afrique de l'Est avec une fiche d'évaluation du marché commun qui surveille la conformité des libres mouvements du capital, des services et des biens.

- Éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués aujourd'hui en Afrique et garder les règles d'origine simples, souples et transparentes. L'augmentation des échanges intra-africains qui en résulterait pourrait atteindre jusqu'à 15 %, soit un gain de 2,8 milliards de dollars EU, faible peut-être mais bienvenu dans un climat de montée des positions protectionnistes dans l'économie mondiale et des divisions entre la Chine, les États-Unis, la Grande-Bretagne, et l'Europe continentale.
- Éliminer toutes les barrières non tarifaires sur le commerce des biens et services sur base NPF, vu qu'elles s'appliquent en grande majorité à l'ensemble des partenaires commerciaux dans toute l'Afrique. Lorsque cette élimination s'ajoute à l'élimination des tarifs, elle pourrait augmenter les échanges et porter les gains de revenus cumulés à 37 milliards de dollars EU et les recettes tarifaires du continent à 15 milliards de dollars EU, ce qui est loin d'être négligeable.
- Ajouter à cela la mise en œuvre de l'accord de facilitation des échanges de l'OMC qui va réduire les temps de passage aux frontières et les coûts de transaction liée à des mesures non tarifaires. Cette mesure, ajoutée à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, pourrait engendrer des revenus cumulés correspondant à 3,5 % du PIB du continent, soit des gains totalisant environ 100 milliards de dollars EU.
- Prendre en compte l'effet d'une diminution de moitié des barrières tarifaires et non tarifaires par d'autres pays en développement sur une base NPF. Ceci pourrait porter les gains de l'Afrique à à 4,5 % de son PIB, soit 31 milliards de dollars EU supplémentaires, portant le total des gains à environ 134 milliards de dollars EU.
- Envisager également l'application d'un tarif de 0,2 % sur les importations provenant de pays à haut revenu. Cette application apporterait 850 millions de dollars par an pour financer des projets de facilitation des échanges.

Ensuite, mettre l'accent sur les biens publics régionaux, ce qui va de soi vu que chaque pays en profitera, et en particulier les pays à faible revenu.

- Synchroniser les cadres de gouvernance financière dans la région et renforcer les cadres

Éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués aujourd'hui en Afrique et garder les règles d'origine simples, souples et transparentes.

Ouvrir les frontières à la libre circulation des personnes, par exemple en ratifiant et en mettant en œuvre le Passeport de l'Union africaine

prudentiels pour superviser les flux financiers, tout en éliminant toute les restrictions juridiques mal fondées qui pourraient s'opposer à des transactions et flux financiers transfrontaliers.

- Mettre en commun l'énergie pour tirer parti du potentiel énorme d'échanges transfrontaliers d'électricité. Comme l'illustre Nord Pool, une bourse de l'énergie privée pour les pays nordiques, il convient de commencer avec un petit nombre de pays, d'utiliser des financements extérieurs pour augmenter la capacité, de combiner génération et transmission, et de disposer d'une capacité de transmission suffisante pour stabiliser l'offre et encourager la compétition.
- Ouvrir les espaces aériens à la compétition, comme l'a fait le Mozambique qui a récemment ouvert son espace aérien aux transporteurs étrangers. Le marché unique africain du transport aérien de l'Union africaine, lancé par celle-ci en janvier 2019, a déjà recueilli les signatures de 22 pays représentant 75 % du transport aérien intra-africain. La politique de ciel ouvert du Maroc montre qu'une baisse des tarifs aériens et l'ouverture de nouvelles routes aériennes peuvent augmenter de moitié le nombre de sièges offerts (contre 10 % en Tunisie) et augmenter la part des transporteurs aériens bons marchés de 3 % en 2006 à 36 % en 2010 (de 7 à seulement 10 % en Tunisie).
- Ouvrir les frontières à la libre circulation des personnes, par exemple en ratifiant et en mettant en œuvre le Passeport de l'union africaine, lancé en 2016 et qui devrait être entièrement déployé en 2020.

Nous proposons ci-après quelques mesures plus spécifiques pour les programmes d'intégration des diverses économies de l'Afrique.

Pour les pays enclavés : Botswana, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sud-Soudan, eSwatini, Tchad, Zambia et Zimbabwe.

- Faire progresser les efforts en faveur de la délégation de biens publics régionaux.
- Continuer à développer des réseaux nationaux multimodaux (rail, routes, voies aériennes et pipelines).

- Renforcer les corridors de transports régionaux. Au titre de l'accord de transit et de transport du corridor nord, entre 2011 et 2015, et malgré de grosses augmentations de trafic, les prix de transport de longue distance ont baissé de 70 % entre Mombasa et Kampala et de 30 % entre Mombasa et Kigali. En revanche, ces prix ont augmenté concernant le corridor central de près de 80 % entre Dar es-Salaam et Kampala et de 36 % entre Dar es-Salaam et Kigali. La différence principale est une plus forte amélioration de la logistique dans le corridor nord.
- Restructurer les cadres réglementaires de transport. Les pays enclavés africains, dont beaucoup sont à faible revenu, tendent à s'engager davantage dans le commerce intra-africain que les pays côtiers ou les pays à revenu intermédiaire. Cependant, les coûts de transport représentent 77 % de la valeur de leurs exportations, ce qui est une barrière élevée à l'encontre du commerce régional et international.
- Exercer des pressions pour l'amélioration des conventions et instruments qui facilitent le commerce de transit (au-delà de négociations multilatérales au point mort).

Pour les économies côtières: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Libye, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, São Tomé-et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Togo et Tunisia.

- Agrandir les installations portuaires, y compris des installations de stockage et d'administration des douanes, accroître l'efficacité des services maritimes et du chargement et déchargement des conteneurs. Le coût des installations portuaires africaines est de 40 % supérieur à la norme mondiale. À cela s'ajoutent de longs temps d'immobilisation des conteneurs, des retards dans les autorisations de mouvements de navires, des lenteurs dans le traitement de la documentation, et un faible nombre de conteneurs par grue et par heure (sauf en Afrique du Sud). En fin de compte,

plus de 70 % des retards dans la livraison du fret proviennent de retard au niveau des ports.

- Augmenter la vitesse et la fiabilité des réseaux ferroviaires et routiers en réduisant la congestion et les retards aux points de contrôle, et l'envoi à l'entretien des camions et du matériel roulant.
- Exercer des pressions pour l'amélioration des conventions et instruments qui facilitent le commerce de transit (au-delà des négociations multilatérales au point mort).

Pour les plus grandes économies: Afrique du Sud, Égypte, Nigéria, Maroc

- Devenir les chefs de file d'un mouvement vers une union douanière en acceptant une plus

grande délégation du processus de décision à une autorité multinationale et en résistant aux pressions internes pour protéger les producteurs nationaux et limiter la concurrence.

- Pour les économies riches en ressources: Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Mozambique, Namibie, Niger, Tanzanie et Zambie.
- Mettre en application les principes de base de la Charte des ressources naturelles (National Resource Charter).
- Coopérer à une harmonisation de la taxation du pétrole, gaz et minerais pour éviter une course vers le bas et la surexploitation qui lui est associée.

NOTES

1. UA 2015.
2. Commission économique pour l'Afrique, UA, et Banque africaine de développement 2018.
3. Cette expression, introduite par Horn, Mavroidis et Sapir (2010), est couramment utilisée dans les évaluations des accords de commerce régionaux.
4. OMC 2011.
5. Frazer et Steenberg (2017) évoque la suspension des préférences, qui avaient été accordées au Rwanda par la Loi sur le développement et les opportunités africaines (African Growth and Opportunity Act ou AGOA), pour avoir interdit les importations de vêtements d'occasion. Il est probable que cette mesure nuira principalement aux ménages pauvres.
6. Rodrik (2018) montre que les nouvelles technologies – qui peuvent être transmises aux pays en développement par le biais de leur participation aux chaînes de valeur mondiales – sont préjudiciables aux pays en développement. En effet, elles exercent des pressions à la hausse sur le travail hautement qualifié, avec peu de possibilités de le remplacer par de la main-d'œuvre peu qualifiée, dont les salaires sont soumis à des pressions à la baisse. Il devient alors plus difficile pour les pays à faible revenu de compenser leur handicap technologique par leur avantage en matière de coût du travail peu qualifié.
7. Commission économique pour l'Afrique, UA, et Banque africaine de développement 2018, tableau 2.1.
8. CNUCED 2012.
9. OMC 2011.
10. Banque africaine de développement (à paraître).
11. L'observation selon laquelle le commerce bilatéral intra-africain est inférieur aux prévisions du modèle gravitationnel a amené Naudé (2009) à décrire cette situation comme la manifestation d'un écart de proximité.
12. Banque africaine de développement (à paraître).
13. Analysant un grand échantillon de produits manufacturés de 83 pays, Nunn et Trefler (2015, tableau 4) montrent que les indicateurs d'intensité des contrats sont quantitativement aussi importants que les indicateurs traditionnels de l'avantage comparatif (marchés de produits, marchés du travail et marchés financiers) et qu'ils sont des déterminants de l'avantage comparatif aussi importants que les indicateurs classiques (technologies et dotations factorielles).
14. Brulhart (2009) rapporte les parts de commerce intra-industrie suivantes (internes et externes) en tant que part du commerce : UE-15 (46,6, 24,5) ; CEMAC (1,2, 0,1) ; UEMOA (0,9, 0,4) ; CAE (0,3, 0,4) ; SACU (0,3, 9,0).
15. Regolo (2017) examine ces configurations d'échanges bilatéraux sur un échantillon de 116 pays sur la période 2000–2010. Elle montre que la diversification des exportations s'accompagne de la régionalisation du commerce, du moins à moyen terme.
16. On suppose que les données représentent un équilibre dans lequel le commerce bilatéral et le revenu sont déterminés conjointement avec les coûts du commerce bilatéral. Les coûts du commerce bilatéral peuvent varier d'un partenaire à l'autre et l'élasticité des échanges commerciaux par rapport aux échanges commerciaux est commune à tous les partenaires. Voir Novy (2013) pour les bases et Arvis et coll. (2016) pour une application similaire à celle-ci.
17. Les coûts commerciaux de l'année initiale et de l'année finale sont de 273 et 230 pour les pays les moins avancés d'Afrique, de 283 et 263 pour les pays africains enclavés, et de 208 et 198 pour les pays non africains les moins avancés.
18. Egger et Shingal 2016.
19. La base de données couvre 279 accords commerciaux régionaux notifiés à l'OMC entre 1985 et 2015. Voir Hoffman, Osnago et Ruta 2017. Le tableau A2.1 de l'annexe en ligne donne la couverture par catégorie de dispositions pour chaque CER d'Afrique.
20. Dans leur comparaison des zones OMC-X au sein des accords de libre-échange de l'UE d'une part et de ceux des États-Unis d'autre part, Horn et coll. (2010) notent que 75 % de 310 dispositions des accords signés dans l'UE sont non exécutoires, tandis que 85 % des 82 dispositions des accords signés aux États-Unis sont exécutoires.
21. Schiff et Winters 2003.
22. Les trois mesures de la profondeur de l'intégration sont toutes des dispositions : les dispositions essentielles (dispositions de l'OMC+ concurrence et mouvements de capitaux), et le pourcentage des dispositions couvertes. Voir de Melo, Nouar et Solleder (2019, tableau 5). S'inspirant de cette base de

- données, Large et coll. (2018) donnent également la preuve que l'investissement direct étranger vertical est positivement corrélé avec la profondeur des engagements juridiques pris dans les accords commerciaux régionaux.
23. Voir les documents de référence de la Banque africaine de développement et Ferdi pour les détails et les estimations au niveau des CER.
 24. Voir Duggan, Rahardja et Varela (2013) pour l'Indonésie ainsi que Bas et Berthou (2012) et Arnold et coll. (2012) pour l'Inde.
 25. Beverelli, Fiorini, et Hoekman 2017.
 26. Banque mondiale 2017.
 27. Banque mondiale 2019.
 28. Abel 2017.
 29. Arizala et coll. 2018.
 30. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) 2016. Voir également <https://www.integrate-africa.org>
 31. Adepaju 2002.
 32. UNECA, AMDC et UA 2016 ; CNUCED 2018. Le statut du protocole sur la libre circulation des personnes dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) reste flou. Voir UNECA, AMDC et UA (2016). Cependant, il convient de noter que de nombreux pays de la CEN-SAD appartiennent également à la CEDEAO.
 33. Adepaju, Boulton, et Levin 2010.
 34. Union africaine 2014.
 35. Friebel, Gallego, et Mendola 2013.
 36. Biavaschi et coll. 2018.
 37. L'analyse de l'écart dans les différences permet de comparer les variations dans le nombre de migrants au niveau bilatéral entre le groupe de pays ayant ratifié/mis en œuvre un protocole et ceux qui n'en ont pas adopté, que ce soit avant ou après l'adoption d'un protocole sur la libre circulation des personnes. Pour plus de détails sur les données et la méthodologie, voir Mbaye et Whaba (à paraître).
 38. <https://au.int/en/ti/cfta/about>.
 39. UNECA 2017.
 40. Banque africaine de développement 2018.
 41. UNECA et UA 2008.
 42. Ekpo et Chuku 2017.
 43. Selon le principe de subsidiarité, le territoire de compétence devrait coïncider avec les retombées d'un bien public particulier (institutions multilatérales pour les biens publics transnationaux ; institutions régionales pour les biens publics régionaux tels que les infrastructures, les lacs, les cours d'eau et les voies navigables ; et institutions nationales pour les biens publics nationaux).
 44. La gouvernance (mise en œuvre de normes et de régimes politiques communs) est le bien public intermédiaire nécessaire pour produire les biens publics régionaux désirés. Les biens publics régionaux des CER comprennent : la connaissance (éducation et recherche scientifique) ; la construction et l'exploitation d'infrastructures transfrontalières ; l'environnement ; la santé, la paix et la sécurité.
 45. Pour illustrer à quel point il est difficile de déléguer l'autorité nationale, rappelons que l'Union européenne s'est embarquée dans un programme ambitieux visant à créer un « marché unique » et harmonisé de l'énergie en 1988. Ce projet est encore loin d'être achevé (voir encadré 3.2).
 46. CEA, UA et Banque africaine de développement (2018, ch. 2) abordent brièvement la question de la coopération dans l'extraction minière, la santé et la sécurité. Newfarmer (2017) examine l'importance de la coopération au-delà de l'intégration des marchés des biens. Selon lui, l'action collective sur l'infrastructure et la coordination des politiques macro-économiques et réglementaires se traduit par des rendements élevés pour les investissements à faible coût et « ces éléments de coopération régionale pourraient bien avoir des rendements encore plus élevés par rapport au temps investi par les responsables, plus encore que les politiques tarifaires ».
 47. Alesina et coll. 2011.
 48. Voir Kessides, Noll, et Benjamin (2010) pour plus d'informations et une analyse de la West African Telecommunications Regulatory Association.
 49. En 2012, les exportations d'électricité représentaient environ 3 % de la production mondiale, contre 17 % pour le charbon, 31 % pour le gaz et 52 % pour le pétrole (AIE 2014).
 50. UNECA, UA, et Banque africaine de développement 2018, p. 22.
 51. UNECA, UA, et Banque africaine de développement 2018 (figure 2.8).
 52. Gwilliam 2011.
 53. Collier et Venables 2009.
 54. Armenter et coll. (2014) développent un tel modèle et fournissent des preuves provenant du développement des agglomérations autour des ponts aux États-Unis. Voir également les preuves concernant

- le projet de réhabilitation de la route Golden Quadrilateral en Inde dans l'encadré 3.4.
55. Dans une étude pionnière, Limão et Venables (2000) ont estimé qu'une réduction de 10 % des coûts des échanges a accru les échanges de 30 % et que les insuffisances des infrastructures physiques représentaient près de la moitié des coûts de transport supplémentaires supportés par les échanges intra-subahariens. Ils ont estimé que 1 000 km de transport par voie terrestre ajoutaient 1 380 dollars aux frais de transport par conteneurs, par rapport à par voie maritime ajoutant 190 dollars. S'appuyant sur ces travaux et sur les estimations de la Banque mondiale concernant le coût des travaux d'amélioration et de réhabilitation des routes (127 000 dollars EU par km pour le projet médian), Buys et coll. (2010) utilisent des coefficients de gravité pour estimer les échanges supplémentaires générés par l'amélioration des infrastructures routières. Après avoir pris en compte les effets des variations locales sur les coûts, ils estiment un retour sur investissement d'un an. 254 milliards de dollars EU d'échanges supplémentaires sont ainsi générés pendant la durée de vie estimée du projet pour un coût de 32 milliards de dollars.
 56. Par exemple, Jedwab et Storeygard (2017) ont produit et assemblé de nouvelles données sur les voies ferrées et les routes couvrant 43 pays africains entre 1960 et 2015.
 57. Il n'y avait presque pas de routes ou de voies ferrées à la fin du 19^e siècle. Environ un tiers des budgets coloniaux étaient consacrés à la construction de chemins de fer. Les routes et les chemins de fer ne reliaient pas les villes, mais ils se dirigeaient à l'intérieur pour l'extraction des cultures de rente et des minéraux (Papaionnaou et Michalopoulos, à paraître). Ainsi, les liaisons entre les villes étaient encore minimes au moment des indépendances.
 58. Calderòn et Servén 2010.
 59. Jedwab et Storeygard 2017.
 60. Sur la base des travaux de suivi réalisés par Jedwab et Storeygard (2018) pour 39 pays africains combinant des données sur les voies ferroviaires et routes avec des données géoréférencées et les estimations des élasticités du coût des échanges par rapport à la distance.
 61. Casaburi et coll. 2013.
 62. Ghani, Goswami et Kerr 2016.
 63. Raballand, Macchi et Petracco 2010.
 64. Sieber 1999.
 65. Raballand et coll. 2011.
 66. Dans une enquête sur un échantillon de 1 300 expéditions à Durban et à Maputo, menée auprès d'entreprises sud-africaines, Sequeira et Djankov (2014) ont montré que la probabilité de pots-de-vin et leurs montants étaient beaucoup plus élevés à Maputo où les documents sont traités en personne plutôt qu'en ligne. Sequeira (2016) prévoit une forte réduction de la probabilité et du montant des pots-de-vin versés suite à la réduction tarifaire de 5 points de pourcentage en 2008 entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Ainsi, la réduction des pots-de-vin versés pour éviter de payer des droits de douane élevés peut, en partie du moins, expliquer la faible réaction des quantités échangées à la libéralisation des échanges dans des contextes de corruption et les faibles élasticités des importations par rapport aux coûts des échanges estimés dans la littérature, qui ne tiennent pas compte des pots-de-vin.
 67. Teravaninthorn et Raballand (2009) ont été les premiers à montrer systématiquement que les marchés de la logistique, tels que les accords bilatéraux et les systèmes de files d'attente, contribuaient fortement aux coûts d'exploitation des véhicules, bien davantage que l'état des routes et les contrôles routiers. Ils ont montré que les coûts d'exploitation des parcs de camions étaient similaires à ceux enregistrés en Europe, mais que les prix du transport (les prix payés par les utilisateurs) étaient beaucoup plus élevés. Balistreri et coll. (2018) donnent des preuves à l'appui de la microsimulation pour la CDAA.
 68. UNECA, UA, et Banque africaine de développement 2018, ch. 8.
 69. UNECA, AU, et Banque africaine de développement 2018, ch. XX.
 70. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, il n'existe pas bien sûr de « petit marché national », comme le démontre la réussite de Singapour. Chaque marché national est un marché mondial. L'intégration régionale contribue largement à élever le niveau de l'offre et de la production en permettant de réaliser des économies d'échelle et d'attirer des investisseurs. Par contre, au niveau de la demande, personne ne voudra investir en ne pensant qu'au marché national intérieur. Un investisseur pourra par contre chercher à localiser sa production dans un tel pays avec pour objectif principal d'exporter vers des marchés régionaux ou mondiaux.

71. L'OMC prévoit que si le TFA est mis en œuvre dans son intégralité, l'accès aux marchés étrangers pourrait s'accroître de 39 % pour les pays en développement et de 60 % pour les pays les moins développés, avec des gains potentiels annuels de plus de 50 000 milliards de dollars EU pour les exportations africaines (OMC, 2015).
72. Une expression inventée par Baldwin (2006).
73. Del Prete et coll. 2017
74. FEM 2013.
75. FEM 2013.
76. La plupart (44 sur 47) des pays africains de l'OMC l'ont ratifié, et 14 des 15 pays enclavés sont signataires. Pour vérifier le statut, consultez <http://www.tfafacility.org/ratifications>.
77. Dans un contexte plus large, comme réaffirmé en octobre 2013 par les gouvernements de l'UA, les priorités visées par le TFA « comprennent le renforcement de l'infrastructure et le développement des capacités de production et de commerce, en plus d'une réduction des coûts de transaction, des barrières, encourageant la mise en œuvre de réformes et d'améliorations des systèmes douaniers réglementaires ainsi que le développement des échanges intra-africains » (ICTSD, 2017).
78. Banque mondiale, 2019
79. En appliquant l'estimation moyenne de Hummels et Schaur (2013) aux estimations moyennes de comparaison pour l'Union africaine dans le tableau 3.6.
80. Ces estimations sont données à titre d'illustration vu qu'une partie du temps sous douane est probablement plus élevé pour les exportations. En effet, elles sont probablement constituées, à cause de l'avantage comparatif, de produits agricoles exigeant plus de contrôles douaniers sanitaires et phytosanitaires.
81. UNECA, UA et Banque africaine de développement 2018 (p.88 dans la version anglaise)
82. Erasmus, Flatters et Kirk, 2006
83. Il y a trois catégories de règles d'origine spécifiques aux produits. Changer la classification tarifaire impose la restriction suivante : si un produit final est produit en utilisant des produits intermédiaires importés de pays en dehors du bloc, ce produit final ne pourra appartenir à la même catégorie que les produits intermédiaires. La teneur en valeur régionale peut prendre plusieurs formes, allant d'un minimum de produits intermédiaires originaires à un maximum de produits intermédiaires non originaires. Le nombre de formes que peuvent prendre des spécifications techniques et donc laissés à l'imagination de leurs auteurs. Il est dès lors peu étonnant que très souvent, les spécifications soient taillées sur mesure pour répondre à des intérêts étroits.
84. Les règles d'origine spécifiques aux produits sont nombreuses et difficiles à interpréter. Elles ne sont pas disponibles parmi les différentes CER. De plus, il n'existe pas de données sur l'utilisation des préférences, souvent désignées comme « taux d'utilisation de préférence ». Ces taux d'utilisation ne sont disponibles de façon systématique que pour l'Australie, le Canada, l'Union européenne et les États-Unis. Des taux d'utilisation de préférence élevée indiquent habituellement que les préférences répondent à des objectifs d'accès au marché, tandis que les taux bas indiquent plutôt des règles d'origine restrictive.
85. Keck et Lendle 2012.
86. La distribution des valeurs d'indicateurs et le modèle utilisé pour estimer les résultats dans le tableau 3.6 sont décrits dans un document de travail.
87. Les estimations du temps sous douanes (non publiées) sont toujours plus élevées pour les importations que pour les exportations. De Melo et Sorgho (publication prochaine) produisent d'autres simulations.
88. D'autres estimations des gains obtenus d'une réduction des temps sous douanes sont fournies par Melo et Wagner (2016). Après neutralisation de plusieurs des facteurs, pour l'univers des firmes uruguayennes d'exportation au cours de la période 2002–2011, Volpe Martinicus, Carballo, et Grazianon (2016) estiment qu'une réduction de 10 % du temps médian sous douanes est associée en moyenne à une augmentation de 1,8 % dans la croissance des exportations au niveau entreprise.
89. Mesuré en proportion équivalente en additionnant les dépenses privées, publiques et d'investissement.
90. Tous les montants en dollars EU sont en prix de 2014 et taux de change nominal.
91. Hummels et Schaur (2013)
92. Il faut noter que l'Afrique centrale est une région « composée » dont les données sont moins fiables, bien qu'elle soit calibrée sur la base des comptes nationaux observés et des statistiques de commerce des Nations unies.
93. Les résultats agrégés, en particulier dans le cas des deux premiers scénarios sur les distorsions types que sont les barrières tarifaires et non tarifaires,

masque les pertes de revenus réels que certains pays pourraient encourir si les gains d'efficacité découlant d'une élimination des distorsions du commerce sont éclipsés par des pertes dans les termes de l'échange qui sont typiques des modèles du type Armington.

94. La « règle de clôture » gouvernementale maintient les dépenses publiques réelles à un niveau constant. Dès lors, la baisse de recettes réelles du gouvernement au titre du scénario 1 est une estimation des impôts des ménages qu'il faudra rechercher pour maintenir les dépenses publiques à leur niveau de base.

RÉFÉRENCES

- Abel, G. J. 2018. "Estimates of Global Bilateral Migration Flows by Gender between 1960 and 2015." *International Migration Review*.
- Adepoju A., A. Boulton et M. Levin. 2010. "Promoting Integration through Mobility: Free Movement under ECOWAS." L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Genève.
- Adepoju, A. 2002. "Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for International Migration." *International Migration* 40(2): 4–28.
- Alesina, A., W. Easterly et J. Matuszeski. 2011. "Artificial States." *Journal of the European Economic Association* 9: 246–77.
- Andrews-Speed, P. 2011. "Energy Market Integration in East Asia: A Regional Public Goods Approach." Série de documents de discussion de l'ERIA. Institut d'études économiques de l'ANASE et d'Asie de l'Est (ERIA), Jakarta.
- Arizala, F., M. Bellon, M. MacDonald, M. Mlachila et M. Yenice. 2018. "Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa: Exploring Different Channels." Spillover Notes 18/01. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Armenter, R. et M. Koren. 2014. "A Balls-and-Bins Model of Trade." *The American Economic Review* 104(7): 2127–51.
- Arnold, J.M., B. Javorcik, M. Lipscomb et A. Mattoo. 2012. "Services Reform and Manufacturing Performance: Evidence from India." Policy Research Working Paper 5948. Banque mondiale, Washington, DC.
- Arvis J.F., Y. Duval, B. Shepherd et C. Utokham. 2016. "Trade Costs in the Developing World: 1995–2010." *World Trade Review* 15(3): 451–74.
- Baldwin, R. 2006. "Multilateralising Regionalism: Spaghetti Bowls as Building Blocs on the Path to Global Free Trade." Working Paper 12545. Bureau national de la recherche économique (NBER), Cambridge, Massachusetts.
- Balistreri, E., M. Maliewska, I. Osorio-Duarte, D. Tarret H. Yoneweza. 2018. "Poverty, Welfare and Income Distribution of Reducing Trade Costs through Deep Integration in Eastern and South Africa." *Journal of African Economies* 27(2): 172–200.
- Banque africaine de développement. 2016. *Regional Integration Policy and Strategy (RIPoS) 2014–2023 "Integrating Africa: Creating the Next Global Market."* Abidjan.
- . 2018a. *Perspectives économiques pour l'Afrique 2018*. Abidjan.
- . 2018b. "Framework and Guidelines to Support the Aviation Sector." Abidjan.
- . Forthcoming. "Integration for Africa's Economic Prosperity." Document de recherche 4. Abidjan.
- . 2013. *Energy Sector Capacity Building Diagnostic & Needs Assessment Study*. Tunis.
- Banque mondiale. 2019. *Doing Business 2019: Training for Reform*. Washington, DC.
- . 2017. *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*. Washington, DC.
- Bas, M., et A. Berthou. 2012. "The Decision to Import Capital Goods in India: Firms' Financial Factors Matter." *World Bank Economic Review* 26(3): 486–513.
- Bernardo, V. et X. Fageda. 2017. "The Effects of the Morocco–European Union Open Skies Agreement: A Difference-in-Differences Analysis." *Transportation Research Part E: Logistics and Transportation Review* 98: 24–41.
- Beverelli, C., M. Fioriniet B. Hoekman. 2017. "Services Trade Policy and Manufacturing Productivity: The Role of Institutions." *Journal of International Economics* 104(C): 166–82.
- Biavaschi, C., G. Facchini, A.M. Mayda et M. Mendola. 2018. "South–South Migration and the Labor Market: Evidence from South Africa." *Journal of Economic Geography* 18(4): 823–53.
- Bofinger, Heinrich C. 2017. "Air Transport in Africa: A Portrait of Capacity and Competition in Various Market Segments." Document de travail 2017/36, Université des Nations Unies– Institut mondial de recherche sur

- les aspects économiques du développement (UNU/WIDER) Helsinki, Finlande.
- Brühlhart, M. 2009. "An Account of Global Intra-industry Trade, 1962–2006." *World Economy* 32(3): 401–59.
- Buys, P., U. Deichmann et D. Wheeler. 2010. "Road Network Upgrading and Overland Trade Expansion in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 19(3): 399–432.
- Cadot, O., A. Himbert et M.-A. Jouanjean. 2015. "Trade Facilitation and Concentration: Evidence from Sub-Saharan Africa." Background research paper for the Regional Infrastructure for Trade Facilitation project. Institut de développement d'outre-mer (Overseas Development Institute), Londres.
- Cadot, O. et J. Gourdon. 2014. "Regional Integration in West Africa: A Survey of the Issues." Université de Lausanne, Suisse.
- Cadot, Olivier, Julien Gourdon et Frank Van Tongeren. 2018. "Estimating Ad Valorem Equivalents of Non-Tariff Measures." Trade Policy Papers 215. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris.
- Calderón, C. et L. Servén. 2010. "Infrastructure and Economic Development in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 19(Supplement 1): i13–87.
- Casaburi, L., R. Glennerster et T. Suri. 2013. "Rural Roads and Intermediated Trade : Regression Discontinuity Evidence from Sierra Leone." Université d'Harvard, Cambridge, Massachusetts.
- Centre de l'aviation (CAPA). 2018. *Africa Aviation Outlook 2018: Potential for Growth, as Always*. Sydney, Australie.
- CENUA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2016a. *Africa Regional Integration Index Report*. Addis Ababa, Ethiopie.
- CENUA, Union africaine et Banque africaine de développement. 2018. *Assessing Regional Integration in Africa (ARIA) VII: Innovation, Competitiveness and Regional Integration*. Addis-Ababa.
- . 2016b. *Optimizing Domestic Revenue Mobilization and Value Addition of Africa's Minerals: Towards Harmonizing Fiscal Regimes in the Mineral Sector*. Addis-Ababa.
- CICDD (Centre international de commerce et de développement durable 2017). *African Integration: Facing up to Emerging Challenges*. Genève.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2012. *Non-tariff Measures to Trade: Economic and Policy Issues for Developing Countries*. Developing Countries in International Trade Series. Genève.
- . 2018. *Economic Development in Africa: Migration for Structural Transformation*. Genève.
- Collier, P. et T. Venables. 2009. "Commerce et Performance économique : la fragmentation de l'Afrique importe-t-elle ?" *Revue d'économie du développement* 23(4) : 5–39.
- das Nair, R., S. Chisoro et F. Ziba. 2018. "The Implications for Suppliers of the Spread of Supermarkets in Southern Africa." *Development Southern Africa* 35(3): 334–50.
- de Melo, J., A. Laski et A. Mancellari. 2014. "Preparing for the ECOWAS CET: Options for Liberia." Document de travail. International Growth Centre, Londres.
- de Melo, J., M. Nouar et J.-M. Solleder. 2019. "Integration along the Abuja Road Map: A Progress Report." In R. Newfarmer, J. Page, and F. Tarp, eds., *Industries without Smokestacks: Industrialization in Africa Reconsidered*. New York: Oxford University Press.
- de Melo, J. et L. Wagner. 2016. "Aid for Trade and the Trade Facilitation Agreement: What They Can Do for LDCs." *Journal of World Trade* 50(6): 935–69.
- de Melo, J. et Z. Sorgho. Forthcoming. "The Landscape of Rules of Origin across African RECs in a Comparative Perspectives with Suggestions for Harmonization." Fondation pour les études et recherches sur le développement international, Clermont-Ferrand, France.
- Del Prete, D., G. Giovannetti et E. Marvasi. 2017. "Global Value Chains Participation and Productivity Gains for North African Firms." *Review of World Economics* 153(4) 675–701.
- Duggan, V., S. Rahardja, et G. Varela. 2013. "Can Open Service Sector FDI Policy Enhance Manufacturing Productivity? Evidence from Indonesia." Economic Premise Note 106. Banque mondiale; Washington, DC.
- Egger, P. et A. Shingal. 2017. "Granting Preferential Market Access in Services Sequentially Versus Jointly with Goods." *World Economy* 40(12): 2901–36.
- Ekpo, A. et Chuku, C. 2017. "Regional Financial Integration and Economic Activity in Africa." Document de travail de la Banque africaine de développement 21. Abidjan. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/WPS_No_291_Regional_Financial_Integration_and_Economic_Activity_in_Africa_A.pdf.
- Erasmus, H. Flatters et F. R. Kirk. 2006. "Rules of Origin as Tools of Development? Lessons from SADC"

- in Cadot et coll. (Eds.), *The Origin of Goods: Rules of Origin in Regional Trade Agreements*. : Presses universitaires d'Oxford, Oxford, Royaume-Uni.
- Espitia, R., A. Raul, A. Mattoo, M. Mimouni, X. Pichot et N. Rocha. 2018. "How Preferential is Preferential Trade?" Document de travail 8446. Banque mondiale, Washington, DC.
- Forum économique mondial (WEF). 2013. *Enabling Trade, Valuing Growth Opportunities*. Genève.
- Friebel, G., J.M. Gallego, et M. Mendola. 2013. "Xenophobic Attacks, Migration Intentions, and Networks: Evidence from the South of Africa." *Journal of Population Economics* 26(2): 555–91.
- Ghani, E., A. Goswami et W. Kerr. 2016. "Highway to Success: The Impact of the Golden Quadrilateral Project for the Location and Performance of Indian Manufacturing." *The Economic Journal* 126(591): 317–57.
- Gwilliam, K. 2011. *Africa's Transport Infrastructure: Mainstreaming Maintenance and Management*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Hoffman, Claudia, A. Osnago et M. Ruta. 2017. "Horizontal Depth : A New Data Base on the Content of Preferential Trade Agreements." Policy Research Working Paper 7981, Banque mondiale, Washington, DC.
- Horn, H., P. Mavroidis et A. Sapir. 2010. "Beyond the WTO? An Anatomy of EU and US Preferential Trade Agreements." Document de discussion DP7317. Centre de recherche sur la politique économique (CEPR), Londres.
- Hummels, D. et G. Schaur. 2013. "Time as a Trade Barrier." *American Economic Review* 103(7) : 2935–59.
- Jafari, Y. et D. Tarr. 2015. "Estimates of Ad Valorem Equivalents of Barriers against Foreign Suppliers of Services in Eleven Service Sectors and 103 Countries." *World Economy* 40(3): 544–73.
- Jedwab, R. et A. Storeygard. 2017. "Economic and Political Factors in Infrastructure Investment: Evidence from Railroads and Roads in Africa, 1960–2015." Document de travail 2017–3. Institut de politique économique internationale de l'Université George Washington, Washington, DC.
- . 2018. "The Average and Heterogeneous Effects of Transportation Investments: Evidence from Sub-Saharan Africa, 1960–2010." Série de documents de discussion 0822. Département d'économie de l'Université de Tufts, Medford, Massachusetts.
- Keck, A. et A. Lendle. 2012. "New Evidence On Preference Utilization." WTO Staff Working Papers ERSD-2012–12. Genève, Organisation mondiale du commerce (OMC), Division de recherche économique et statistique.
- Kessides, I., R. Noll et N. Benjamin. 2010. "Regionalizing Infrastructure Reform in Developing Countries." *World Economics* 11 (3).
- Koh, L. et N. Robinson. 2002. "Regional Environmental Governance: Examining the ASEAN model." In D. Esty and M. Ivanova, eds. *Global Environmental Governance: Options and Opportunities*. New Haven, Connecticut ; École d'études environnementales et de sylviculture de l'Université de Yale.
- Limaõ, N. et A. Venables. 2001. "Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs and Trade." *World Bank Economic Review* 15(3): 451–79.
- Masson, P., C. Pattillo et X. Debrun. 2014. "The Future of African Monetary Geography." In C. Monga et J.Y. Lin, eds., *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Volume 2: Policies and Practices*. Presses universitaires d'Oxford, Oxford, Royaume-Uni.
- Monga, C. 2015. "African Monetary Unions: An Obituary." In C. Monga and J.Y. Lin, eds., *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Volume 2: Policies and Practices*. Presses universitaires d'Oxford, Oxford Royaume-Uni.
- Morris, M., L. Plank et C. Staritz. 2016. "Regionalism, End Markets and Ownership Matter: Shifting Dynamics in the Apparel Export Industry in Sub-Saharan Africa." *Environment and Planning A: Economy and Space* 48(7): 1244–65.
- Naudé, W. 2009. "Geography, Transport, and Africa's Proximity Gap." *Journal of Transport Geography* 17(1): 1–9.
- Newfarmer, R. 2017. "From Small Markets to Collective Action: Regional Cooperation, Public Goods, and Development in Africa." In A. Estevadeordal and B. Goodman, eds., *21st Century Cooperation, Regional Public Goods, and Sustainable Development*. Londres, Routledge.
- Novy, D. 2013. "Gravity Redux: Measuring International Trade Costs with Panel Data." *Economic Inquiry* 51(1): 101–21.
- Nunn, N., et D. Trefler. 2013. "Domestic Institutions as a Source of Comparative Advantage." Working Paper 18851. Bureau national de la recherche économique (National Bureau of Economic Research), Cambridge, Massachusetts.
- Oseni, M., et M. Politt. 2016. "The Promotion of Regional Integration of Electricity Markets: Lessons for Developing Countries." *Energy Policy* 88: 628–38.

- OMC (Organisation mondiale du commerce). 2011. *World Trade Report 2015: The WTO and Preferential Trade Agreements: From Co-existence to Coherence*. Genève.
- . 2015. *World Trade Report 2015: Speeding up Trade: Benefits and Challenges of Implementing the WTO Trade Facilitation Agreement*. Genève.
- Osnago, A., N. Rocha et M. Ruta. 2015. "Deep Agreements and Vertical FDI: The Devil Is in the Details." Policy Research Working Paper 7464, Banque mondiale, Washington, DC.
- Papaioannou, E. et S. Michalopoulos. 2018. "Historical Legacies and African Development." Document de travail 25278. Bureau national de la recherche économique (NBER), Cambridge, Massachusetts.
- Parshotam, A. 2018. "Can the Africa Continental Free Trade Area Offer a New Beginning for Trade in Africa." Document de travail 280, Institut sud-africain des affaires internationales, Afrique du Sud.
- Raballand, G., P. Macchi et C. Petracco. 2010. "Increasing Efficiency in Rural Road Investment: Lessons from Burkina Faso, Cameroon, and Uganda." Banque mondiale, Washington, DC.
- Raballand, G., R. Thornton, D. Yang, J. Goldberg, N. Kelehe et A. Muller. 2011. "Are Rural Road Investments Alone, Sufficient to Generate Transport Flows? Lessons from a Randomized Experiment in Rural Malawi and Policy Implications." Document de travail et de recherche politique 5535. Banque mondiale, Washington, DC.
- Regolo, Julie. 2017. "Manufacturing Export Diversification and Regionalization of Trade: Which Destinations for Newly Exported Goods." *International Economics* 151 (C): 26–47.
- Rodrik, Dani. 2018. "New Technologies, Global Value Chains, and Developing Economies." Document de travail 25164, Bureau national de la recherche économique (NBER), Cambridge, Massachusetts.
- Schiff, M. et L.A. Winters. 2003. *Regional Integration and Development*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Sequeira, S. 2016. "Corruption, Trade Costs, and Gains from Tariff Liberalization: Evidence from South Africa." *American Economic Review* 106 (10): 3029–63.
- Sequeira, S. et S. Djankov. 2014. "Corruption and Firm Behavior: Evidence from African Ports." *Journal of International Economics* 94 (2): 277–94.
- Sieber, N. 1999. "Transporting the Yield: Appropriate Transport for Agricultural Production and Marketing in Sub-Saharan Africa." *Transport Reviews* 19(3): 205–20.
- Staritz, C., M. Morris et L. Plank. 2016. "Clothing Global Value Chains and Sub-Saharan Africa: Global Exports, Regional Dynamics and Industrial Development Outcomes." Commerce international, document de travail 2016/16. Secrétariat du Commonwealth, Londres.
- Teravininthorn, S. et G. Raballand. 2009. *Transport Costs and Prices in Africa: A Review of International Corridors*. Banque mondiale, Washington, DC.
- UA (Union africaine). 2014. "Status of Regional Integration in Africa V: Highlights." Addis-Ababa.
- . 2015. "Agenda 2063: The Africa We Want: A Shared Strategic Framework for Inclusive Growth and Sustainable Development." Addis-Ababa.
- Vilakazi, T. 2018. "The Causes of High Intra-Regional Road Freight Rates for Food and Commodities in Southern Africa." *Development Southern Africa* 35(3).
- Volpe Martincus, C., J. Carballo et A. Grazianon. 2015. "Customs." *Journal of International Economics* 96: 119–37.

NOTES PAYS

Afrique du Sud

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était de 0,7 % en 2017/2018, contre 1,3 % en 2016/2017. Le secteur agricole a connu une croissance de 17,7 % en 2016/2017, après s'être contracté de 10,2 % en 2015/2016, pour contribuer à 0,4 point de pourcentage à la croissance du PIB. Le secteur de la production industrielle s'est contracté de 0,2 % en 2016/2017, après avoir augmenté de 0,9 % en 2015/2016. La croissance a également ralenti dans le secteur des services, celle de la finance, principal sous-secteur, passant de 2,3 % en 2015/2016 à 1,9 % en 2016/2017, contribuant pour 0,4 point de pourcentage à la croissance globale. La consommation des ménages reste le principal moteur de croissance. La consommation des ménages et des administrations publiques a contribué à la croissance de 1,5 point de pourcentage en 2016/2017, contre 0,8 point de pourcentage en 2016.

Le déficit budgétaire élevé est à 4,0 % en 2017/2018, contre 4,3 % en 2016/2017, le pays continuant à connaître un manque à gagner dû à la faible croissance économique. Pour renforcer les ressources nationales, le gouvernement a mis en place de nouvelles politiques fiscales, notamment une augmentation de la TVA de 14 % à 15 % le 1^{er} avril 2018. La dette publique a atteint environ 53,3 % du PIB en 2017/18, la dette intérieure représentant plus de 90 % de la dette publique totale.

L'inflation était estimée à 4,9 % en 2017/2018, contre 5,3 % en 2016/2017, en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires. En avril et mai 2018, la valeur du rand s'est dépréciée par rapport à la plupart des devises, tandis que le dollar s'est considérablement renforcé. Le taux de change effectif réel du rand a augmenté, à savoir 3,3 % entre mars 2017 et mars 2018, entraînant une perte de compétitivité. L'or brut et les réserves de change ont atteint 51,1 milliards USD en mai 2018, couvrant environ 4,4 mois d'importations.

La croissance du PIB réel devrait atteindre 1,7 % en 2018–2019 et 2,0 % en 2019–2020. La sécheresse s'est affaiblie dans la plupart des provinces et les perspectives du secteur agricole sont favorables. Cependant, la croissance de l'industrie et des services devrait stagner.

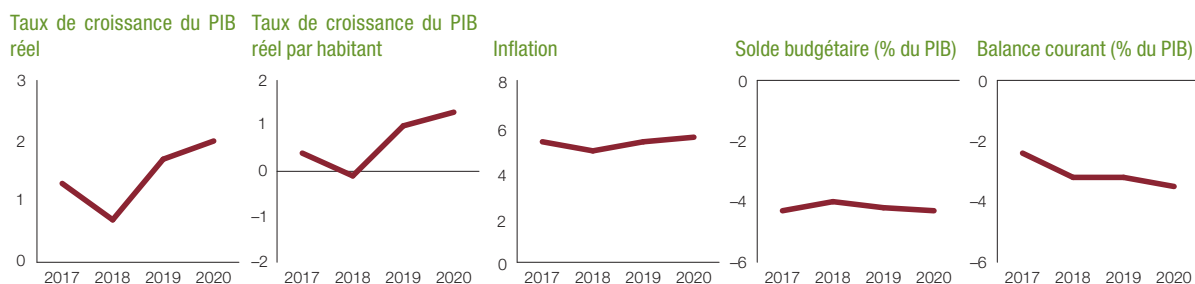
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

L'Afrique du Sud dépend fortement des exportations de ressources minières et, bien que les prix des produits de base aient fortement augmenté au deuxième trimestre de 2018, les perspectives prévoient une baisse, des tensions commerciales devant affaiblir la croissance mondiale.

Le gouvernement reconnaît qu'il faut améliorer l'approvisionnement en électricité. En 2018, l'Afrique du Sud a signé des contrats, longtemps retardés, d'énergies renouvelables d'une valeur de 55,92 milliards ZAR avec des producteurs indépendants. La réforme du secteur de l'énergie introduite en 2011 s'est ainsi consolidée et a conduit à une participation du secteur privé dans la production d'électricité. Plus de 80 % de l'électricité sud-africaine provient du charbon, tandis que les énergies renouvelables ne représentent qu'environ 7 % de la capacité totale de production du pays. Le gouvernement vise à réduire la part du charbon dans le bouquet énergétique à 48 % d'ici 2030.

Pour mettre en place des mesures de réforme agraire justes et équitables visant à accroître la production agricole et à renforcer l'autosuffisance alimentaire, le Parlement a approuvé en décembre 2018 un amendement constitutionnel autorisant l'expropriation de terres sans compensation.

Même si elle dispose d'institutions démocratiques efficaces, l'Afrique du Sud est confrontée à des problèmes de gouvernance en matière d'obtention de biens et de services publics et de gestion des entreprises de l'État. La faible concurrence sur les marchés des biens et services et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée comptent parmi les principaux obstacles structurels à la croissance. Des réformes structurelles dans ces domaines contribueraient à relancer la croissance et à favoriser l'inclusion sociale. La politique d'intégration régionale de l'Afrique du Sud est souvent perçue comme centrée davantage sur le développement industriel national. Le pays pourrait bénéficier de politiques d'intégration régionale qui répondent aux divers besoins de ses voisins, ce qui favoriserait l'émergence de chaînes d'approvisionnement régionales.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel atteint 2,5 % en 2018 contre 1,4 % en 2017, principalement en raison de la croissance du secteur hors hydrocarbures (5,2 %) et de l'importance des dépenses budgétaires (36,7 % du PIB). Le secteur des hydrocarbures reste atonique (en recul de 0,1 %).

Les estimations et projections de croissance pour 2018-2020, basées sur l'hypothèse prudente d'un secteur des hydrocarbures faible et d'un secteur non hydrocarbures en légère amélioration, sont de 2,7 % en 2019 et de 1,9 % en 2020. La diminution projetée en 2020 est due en partie à une politique budgétaire plus restrictive – à partir de 2019, les dépenses publiques diminueront – afin de réduire le déficit budgétaire, qui de 5,3 % du PIB en 2018 devrait passer à 5,0 % en 2019 et à 4,7 % en 2020.

La Banque d'Algérie, confrontée à la contraction des dépôts bancaires depuis 2015, a repris son refinancement et stimule le marché monétaire interbancaire en réduisant les réserves obligatoires et en réglementant mieux les marchés des capitaux. L'inflation reste sous contrôle avec 4,8 % en 2015, 6,4 % en 2016 et 5,6 % en 2017.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

L'infrastructure, la position géographique, la diaspora, le marché intérieur et la dotation en ressources naturelles de l'Algérie fournissent les atouts nécessaires pour transformer et diversifier son économie. En outre, la politique de réduction de la dette extérieure, mise en place au cours de la dernière décennie, et les importantes réserves de change, malgré leur diminution, permettent à l'Algérie de mieux résister aux chocs économiques.

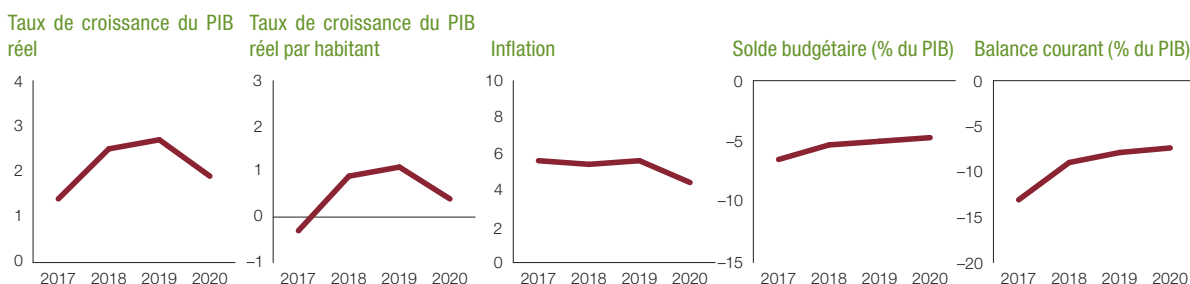
Le déficit n'a pas été financé par l'augmentation de la dette extérieure qui reste négligeable, à moins de 2 % du PIB. La dette publique, constituée principalement par la

dette intérieure, est limitée à 40 % du PIB. Du fait d'une baisse importante des ressources financières extérieures, les autorités ont adopté en 2016 le nouveau Modèle de croissance économique 2016-2030 qui vise une transformation structurelle. Les principales réformes concernent l'amélioration du climat des affaires et le remplacement des subventions directes et indirectes par une protection sociale ciblée pour les populations à faible revenu.

En 2015, pour contrer la forte détérioration de la position extérieure du pays, des restrictions à l'importation ont été introduites pour 850 produits. L'important déficit de la balance courante, 9 % du PIB en 2018, est néanmoins inférieur à celui de 2017 (13,1 %) et devrait atteindre 7,4 % en 2020. Les réserves de change officielles sont passées de 22,5 mois d'importations à la fin de 2016 à 18,6 mois en juin 2018, et la baisse devrait se poursuivre. Selon les projections, l'inflation devrait encore baisser d'ici 2020 pour atteindre 4 %.

En dépit des efforts déployés pour diversifier l'économie, l'Algérie dépend toujours des ressources extérieures provenant des exportations de pétrole et de gaz. L'économie repose sur les hydrocarbures à environ 80 % de manière directe ou indirecte. Les perspectives économiques dépendront principalement des prix des hydrocarbures : à la baisse en juin 2014, ils rebondissent à près de 80 dollars le baril en octobre 2018 puis chutent de nouveau vers la fin de l'année. Entre 2012 et 2017, la chute des prix du pétrole réduit la contribution du secteur des hydrocarbures au PIB de 37,1 % à 21,1 %. La croissance du PIB réel, estimée à 2,7 % en 2019 et à 1,9 % en 2020, semble insuffisante à moyen terme pour améliorer la protection sociale, diversifier l'économie et réduire le chômage.

Les termes de l'échange se sont améliorés en 2017 et 2018. Le taux de change réel a connu une dépréciation de 8,8 % en 2018.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Angola

Performances macroéconomiques

La forte baisse des prix du pétrole depuis 2014 a nui à l'économie tributaire du pétrole et le taux de croissance du PIB réel a diminué de 0,2 % en 2017 et d'environ 0,7 % en 2018.

Les recettes fiscales ont diminué de plus de 50 % entre 2014 et 2017. L'assainissement budgétaire, par une meilleure mobilisation des recettes fiscales non pétrolières et la réduction des dépenses, a permis de ramener le déficit budgétaire à environ 2,8 % du PIB en 2018 contre 4,8 % en 2017. La dette publique, en grande partie extérieure, est passée de 40,7 % du PIB en 2014 à environ 80,5 % en 2018, ce qui soulève des inquiétudes quant à sa durabilité.

Les déséquilibres extérieurs du pays ont entraîné une pénurie de devises, et donc un freinage de la croissance des secteurs non pétroliers. En janvier 2018, la banque centrale a adopté un régime de change plus flexible, avec un taux de dépréciation global de plus de 40 %. L'inflation est passée de 31,7 % en 2017 à environ 21,1 % en 2018. Avec la reprise des prix du pétrole, le déficit de la balance courante s'est stabilisé à 0,1 % du PIB en 2017 et 2018.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le taux de pauvreté en Angola a chuté de 68 % en 2000 à 37 % en 2018. Ce taux est plus élevé en zones rurales (58 %) qu'en zones urbaines (19 %). La dernière estimation du coefficient de Gini a été effectuée en 2008 par la Banque mondiale et se chiffrait à 0,427. Plusieurs observations empiriques donnent à penser que l'inégalité reste élevée, à environ 0,65. Le taux de chômage a été estimé à 20 % en 2018 et restes particulièrement élevés parmi les jeunes en zones urbaines (38 %).

L'Angola devrait sortir de la récession avec une croissance du PIB réel de 1,2 % en 2019 et de 3,2 % en 2020, principalement grâce à la production et l'exportation de diamants (en hausse de 8,2 %), l'agriculture (5 %) et la construction (2,1 %). L'adoption d'un régime de change flottant en 2019 pourrait éliminer l'écart entre les taux de change du marché officiel et ceux du marché parallèle.

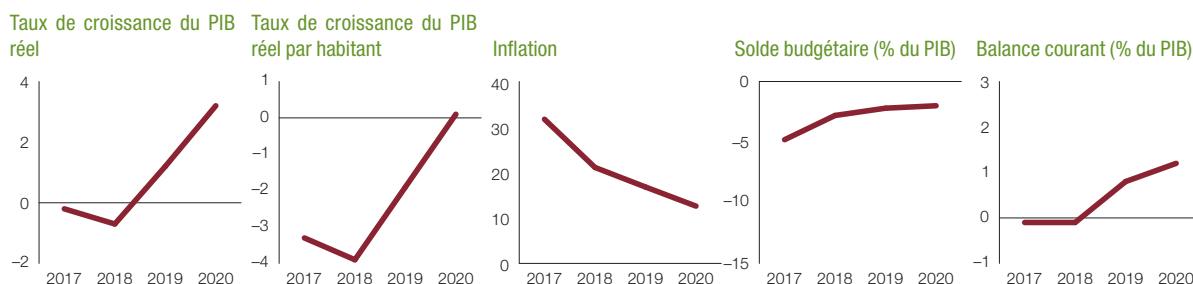
Une taxe sur la valeur ajoutée de 14 % introduite le 1^{er} janvier 2019 mobilisera également les ressources nationales.

Malgré le fait qu'il soit entouré de pays anglophones et francophones, l'Angola lusophone joue un rôle vital en Afrique australe. Membre de la Communauté des pays de langue portugaise et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Angola est signataire de la zone de libre-échange continentale africaine. Dans le cadre des efforts visant à ouvrir ses frontières, une loi de 2018 autorise l'exemption de franchise de droits et facilite le traitement des visas de tourisme.

Pour attirer les investissements étrangers, une nouvelle loi sur les investissements privés, adoptée en juin 2018, réduit le capital minimum requis, facilite le rapatriement des capitaux et élimine l'obligation pour les investisseurs locaux de détenir 35 % du capital. Cependant, la loi ne couvre pas des secteurs spécifiques, régis par d'autres lois, telles que les mines, le pétrole et le gaz et les services financiers. Le pays vise également à améliorer la réglementation du marché en faisant face aux problèmes de gouvernance, ainsi que par la promulgation d'une loi sur la concurrence en mai 2018 et également par l'amélioration de l'efficacité des entreprises d'État par le biais de la privatisation.

Cependant, les perspectives de l'Angola sont menacées par sa forte dépendance au pétrole. Du fait de la baisse des investissements, principalement dans les champs offshore, la production pétrolière a diminué de 9 % de 2017 au premier semestre de 2018. En outre, les revenus pétroliers de l'Angola risquent également de pâtir des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. La croissance économique de la Chine, ralentie par des tarifs douaniers stricts, pourrait limiter la demande en pétrole brut de la Chine.

Les perspectives économiques de l'Angola sont également liées à la mise en œuvre de deux plans à moyen terme : le Programme de stabilité macroéconomique pour lutter contre les déséquilibres macroéconomiques et le Plan de développement national visant à renforcer la gouvernance, une croissance durable et inclusive et la compétitivité du secteur non pétrolier.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Bénin

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a été estimée à 6,0 % en 2018, contre 5,4 % en 2017, en raison des bonnes performances de l'agriculture, en particulier du coton (+5,6 %), du secteur industriel (+6,7 %), tiré par les usines d'égrainage (+18 %) et du secteur du bâtiment et travaux publics (+8,5 %). Le secteur des services a progressé de 7,5 % grâce au dynamisme des transports, des postes et des télécommunications (+10,6 %), des banques et autres institutions financières (+9,5 %), du commerce et des industries alimentaire et hôtelière (+6,9 %). Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par la consommation finale (+3,6 %). Le déficit commercial s'est légèrement réduit, passant de 9,1 % du PIB en 2017 à 8,3 %.

Le déficit budgétaire (dons compris) a été ramené à 4,7 % du PIB en 2018, contre 5,9 % en 2017, grâce à la mobilisation des recettes (1,2 % du PIB) et à la réduction des dépenses courantes. La dette intérieure (60 % de la dette publique totale) représentait 30,9 % du PIB et le risque de surendettement est passé de faible à modéré. Le Bénin mène une politique monétaire commune mise en place par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Le taux d'inflation est passé de 0,1 % en 2017 à 1,6 % en 2018, selon les estimations.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

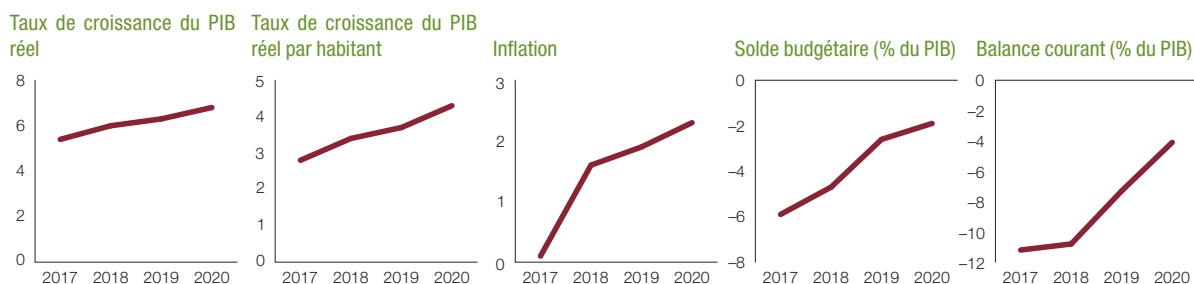
La croissance du PIB réel devrait être de 6,3 % en 2019 et de 6,8 % en 2020. La croissance du secteur de l'extraction de matières premières devrait atteindre 5,7 % en 2019, tirée principalement par le secteur du coton. La croissance industrielle devrait augmenter de 13,3 % en 2019, grâce aux secteurs du bâtiment et des travaux publics (croissance de 25 %) et de l'électricité et de l'eau, qui devraient croître de 8 % lorsque la centrale électrique Maria-Gléta de 120 MW entrera en production. Le déficit budgétaire devrait se stabiliser à 2,6 % du PIB en 2019 et à 1,9 % en 2020. La dette publique totale devrait tomber à 53,3 % du PIB en 2019 et 48,9 % en 2020.

Dans le cadre du Plan stratégique de développement du secteur agricole 2017-2025 et du Plan national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2017-2021, sept pôles de développement agricole ont été créés en 2017. La stratégie de promotion de plusieurs sous-secteurs – maïs, riz, coton, noix de cajou, manioc et ananas – se poursuit.

Les procédures de création d'entreprises se sont améliorées. Les réformes du secteur de l'électricité engagées en 2016 devraient améliorer la gouvernance et doubler la capacité installée à 500 MW d'ici 2021. Le taux brut de scolarisation a été estimé à 124,82 % en 2015, et la mise en œuvre de la Politique nationale de l'éducation 2018-2021 devrait améliorer le secteur. Des progrès sont visibles dans la lutte contre le VIH/sida avec une prévalence estimée à 1 %.

Le Bénin est membre de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le pays est fortement intégré au marché régional : 70 % de ses exportations sont destinées à l'espace CEDEAO (principalement le Nigeria). Cependant, les opportunités commerciales régionales ont été réduites depuis 2015 en raison des réformes économiques au Nigeria qui ont supprimé les subventions du secteur pétrolier et gazier et interdit la réexportation de riz, de voitures et de vêtements usagés. Le port de Cotonou reste un couloir de transit pour les pays de l'hinterland comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le Bénin est également intégré dans les marchés de capitaux régionaux et accueille des filiales de groupes bancaires régionaux. La libre circulation des personnes reste entravée par des obstacles non officiels aux frontières, qui augmentent les coûts de transaction. Les principaux défis pour le pays sont la diversification des exportations et la modernisation des services commerciaux et des services de commerce et de transport.

Les perspectives de croissance économique sont bonnes, mais restent vulnérables aux chocs extérieurs, en particulier les pluies, les prix mondiaux du coton et du pétrole, et l'évolution de la situation économique du Nigeria.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Botswana

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel atteint 4,2 % en 2018 contre 2,4 % en 2017, principalement grâce à la reprise de l'exploitation minière et de l'expansion à grande échelle des activités non minières. La croissance de la production de minéraux est principalement due à la conjoncture mondiale favorable et à la mise en service de la mine de Damtshaa en janvier 2018. L'expansion non minière a été largement tirée par la poursuite de politiques budgétaires et monétaires favorables, ainsi que par la reprise des industries du diamant en aval. Bien que modérée, la croissance agricole est soutenue en 2018 grâce aux conditions météorologiques propices. La fabrication a également légèrement repris bénéficiant de la stabilité de la fourniture en eau et en électricité.

Le déficit budgétaire en 2018, qui constitue 1,0 % du PIB, est dû à la hausse des dépenses et à l'instabilité de l'Union douanière de l'Afrique australe qui provoque une baisse des recettes. Le gouvernement finance le déficit en émettant des titres supplémentaires dans le cadre du programme de billets existant du gouvernement. La dette publique est tombée à 20,4 % du PIB (12,7 % extérieure et 7,7 % intérieure) en 2018 contre 21,1 % en 2017. La dette globale reste soutenable et bien en dessous du plafond statutaire du pays fixé à 40 % du PIB.

La politique monétaire vise principalement la stabilité des prix et reste favorable grâce à la faible inflation, estimée à 3,4 % en 2018, en légère hausse par rapport à 2017 (3,3 %), mais dans les limites de l'objectif à moyen terme de 3 % à 6 % fixé par la Banque du Botswana. Grâce au régime de change en vigueur, le taux de change effectif réel est resté stable et compétitif. En septembre 2018, les réserves brutes s'élevaient à environ 7,1 milliards de dollars, soit 17 mois d'importations.

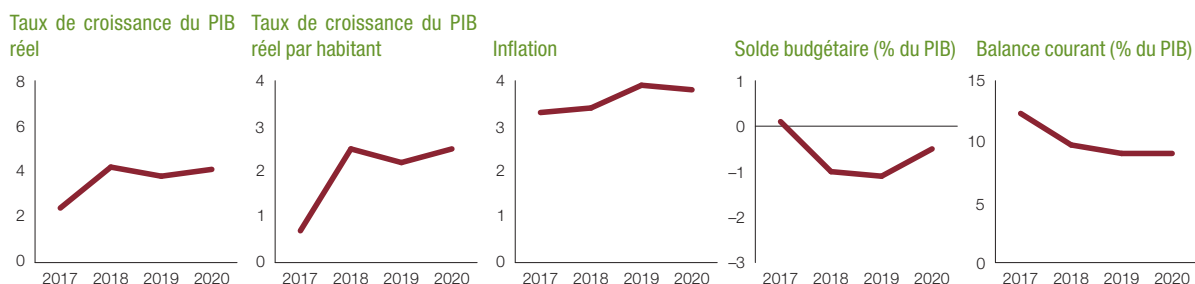
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives de croissance à moyen terme sont favorables, avec une croissance du PIB réel projetée à

3,8 % en 2019 et à 4,1 % en 2020. Les perspectives pour le secteur minier sont positives du fait de l'augmentation prévue de la demande de diamants bruts du Botswana, ce secteur représentant plus des trois quarts des exportations totales du pays. Les secteurs non miniers devraient encore progresser grâce à des réformes structurelles, notamment une modification de la loi sur l'immigration pour garantir un traitement rapide des permis de travail et de résidence, et une mesure pour la fourniture des services publics à des prix raisonnables afin d'encourager les fabricants nationaux. La construction devrait continuer de bénéficier des mesures de relance budgétaire en cours.

Cependant, les perspectives de croissance sont assombries par le taux de chômage relativement élevé (en particulier le chômage des jeunes) et l'inégalité des revenus. Les risques liés à la faiblesse de la demande mondiale pour les exportations de diamants restent élevés, compte tenu de l'augmentation des tensions commerciales qui menacent la croissance mondiale. Parmi les autres risques notables figurent la sécheresse persistante affectant les productions animales et agricoles et la baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe, si les conditions économiques de l'Afrique du Sud restent défavorables.

L'ensemble de ces risques souligne la nécessité d'accélérer les réformes structurelles afin de promouvoir la diversification économique et une productivité accrue et réduire ainsi la vulnérabilité aux chocs externes. Avec des perspectives de croissance prometteuses à moyen terme et un large espace budgétaire, les politiques pourraient donner la priorité à la transformation économique nécessaire pour générer une croissance plus inclusive, résiliente et créatrice d'emplois. Remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, aux goulets d'étranglement des infrastructures et aux coûts élevés des transactions commerciales pourrait accélérer l'intégration aux chaînes de valeur régionales et mondiales et partant, la diversification économique.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17. Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Burkina Faso

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel à 6,7 % en 2017 atteint environ 7,0 % en 2018 principalement grâce à l'agriculture alimentaire (14,2 %), l'industrie extractive (20,5 %) et l'égrenage du coton (8,0 %). La consommation finale est la composante essentielle de la demande intérieure. La charge fiscale est passée de 16,5 % du PIB en 2017 à environ 18,0 % en 2018, et la dette publique respectivement de 36,6 % à 33,4 % du PIB. L'inflation atteint environ 1,4 % en 2018, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires. Le déficit de la balance courante s'améliore en 2018 de 7,2 % du PIB, contre 7,6 % en 2017.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB réel devrait atteindre 6,0 % en 2019 et 5,9 % en 2020, principalement grâce à l'égrenage du coton, de la culture de rente et des services financiers. La reprise de la coopération avec la Chine favorisera les investissements prévus dans des secteurs tels que l'énergie qui renforceront la croissance économique. La capacité de production d'électricité installée devrait atteindre 1 000 MW en 2020 contre 650 MW en 2018. Du côté de la demande, la consommation finale et les investissements resteront les principaux moteurs de la croissance du PIB en 2019. La politique budgétaire visera à réduire le déficit budgétaire au-dessous de 3 % par rapport à l'estimation de 4,9 % en 2018. Les principales interventions ont pour objectif l'amélioration de la productivité agrosylvopastorale et de la contribution du secteur manufacturier au PIB en passant de 8 % en 2018 à 12 % en 2020.

Le Burkina Faso poursuit des réformes dans plusieurs secteurs. Dans le secteur de l'énergie, la législation de 2017 en élargissant les pouvoirs de l'Autorité de régulation de l'énergie et la construction de huit centrales solaires supplémentaires ajoutera 100 MW à la capacité installée

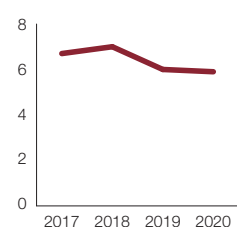
du pays. Dans le secteur agricole, suite au succès du projet de Pôle de croissance de Bagré, le Burkina Faso poursuit le développement de pôles de croissance. La mise en place d'une unité d'égrenage du coton à Koudougou contribuera à la transformation locale. De son côté, le secteur minier prévoyait 15 000 nouveaux emplois et 3,5 milliards de FCFA d'investissements en 2018. Sur le plan social, dans le cadre de la politique de gratuité des soins de santé, environ 10,8 millions de cas de maladie chez les enfants de moins de 5 ans ont été traités.

Le Burkina Faso, membre de la CEDEAO et de l'UEMOA), a pourtant de faibles relations commerciales avec ses partenaires régionaux, en partie à cause des barrières non tarifaires. L'interconnexion du système douanier du Burkina Faso et du Togo en mai 2018 permettra la réduction du temps passé aux points de contrôle de Cinkansé de quelques jours à environ deux heures. La libre circulation des biens et des personnes se heurte au racket et à d'autres obstacles, multipliés par la menace djihadiste dans la région. Le système bancaire est intégré au système de paiement de l'UEMOA et les groupes bancaires régionaux ont rapidement établi leurs filiales dans le pays.

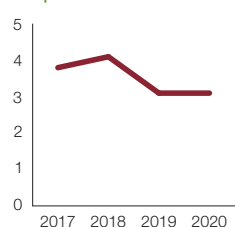
Le Burkina Faso, carrefour culturel dans la région de la CEDEAO, accueille des événements phares tels que le Festival panafricain du film et de la télévision de Ouagadougou et la Foire internationale de l'artisanat de Ouagadougou.

Les perspectives du pays sont menacées par les tensions sociales, la détérioration des conditions de sécurité et les hausses de prix dépendant des précipitations et des prix mondiaux des matières premières comme le pétrole, l'or et le coton. L'enclavement du Burkina Faso et sa dépendance vis-à-vis de ses voisins pour la circulation font que les coûts de transport représentent jusqu'à 60 % du coût des marchandises, situation aggravée par le mauvais état des infrastructures.

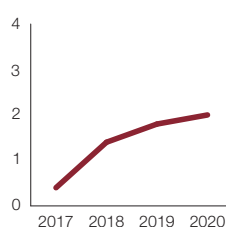
Taux de croissance du PIB réel



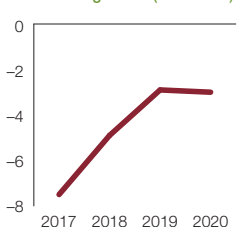
Taux de croissance du PIB réel par habitant



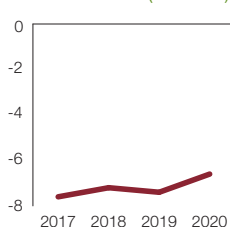
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Balance courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Burundi

Performances macroéconomiques

Après une baisse à $-0,2\%$ en 2017, la croissance du PIB réel atteint environ $1,4\%$ en 2018, grâce à l'augmentation de la production de café et de thé, au redressement du secteur des services ($7,4\%$) et aux performances du secteur des industries manufacturières et agroalimentaires ($3,2\%$). Les secteurs du transport et des télécommunications ont mieux supporté l'instabilité politique et l'insécurité que ceux dépendant principalement des financements étrangers comme le tourisme et l'hôtellerie.

En 2018, le solde budgétaire est d'environ $-8,8\%$ contre $-6,5\%$ en 2017. Au premier trimestre de 2018, les recettes imposables et non imposables sont $19,2\%$ supérieures à celles du premier trimestre de 2017, en raison d'une hausse de $28,3\%$ des recettes imposables dans le commerce intérieur et de $27,1\%$ pour les recettes. La hausse des dépenses publiques devrait se limiter à $4,6\%$ par rapport à l'année 2017.

En 2018, la banque centrale poursuit sa politique monétaire expansionniste commencée lors de la crise politique de 2015 avec une inflation d'environ $12,7\%$, principalement du fait d'une hausse des prix de l'alimentation. En octobre 2018, le taux de change officiel est de 1,795 francs burundais par dollar américain contre 1,670 en octobre 2015 ; soit une dépréciation de $3,5\%$. Le marché parallèle subit de plus en plus de pression avec un taux de change de 2,710 francs burundais par dollar en octobre 2018. Le déficit de la balance courante baisse légèrement en 2018 pour atteindre $10,4\%$ du PIB par rapport aux $11,6\%$ de 2017.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

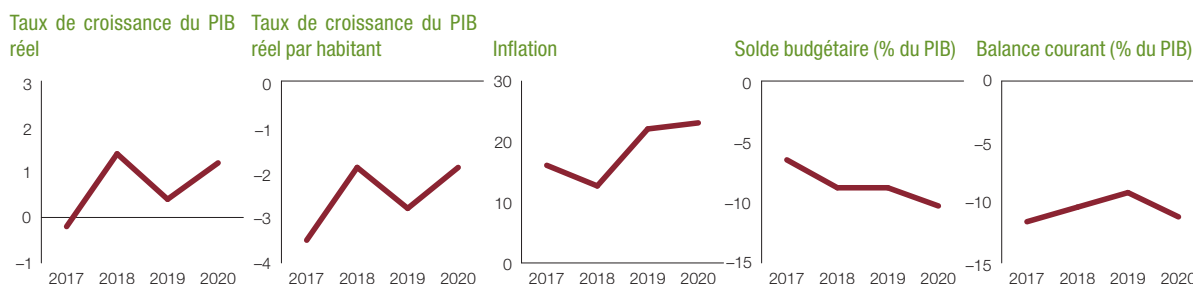
La croissance économique devrait continuer à un rythme plus lent, $0,4\%$ en 2019 et $1,2\%$ en 2020. Elle repose principalement sur la hausse de la production et l'exportation

de café et de thé, l'amélioration des termes de l'échange (de $-11,7\%$ en 2018 à 1% en 2019) et la hausse des investissements (de $11,8\%$ en 2018 à $12,4\%$ en 2019). L'inflation risque de doubler et d'atteindre $22,1\%$ en 2019 et $23,1\%$ en 2020. Avec le gel d'une partie de l'aide internationale, le déficit budgétaire se maintiendra à $-8,8\%$ en 2019 et chutera à $-10,3\%$ en 2020. Le déficit de la balance courante devrait osciller entre $-9,2\%$ en 2019 et $-11,2\%$ en 2020.

Plusieurs forces et opportunités pourraient être exploitées pour favoriser la croissance et la création d'emplois : notamment le potentiel minier sous-exploité de la tourbe, du calcaire, du nickel, du coltan, des phosphates, du vanadium, des carbonanites et d'autres minéraux ; le potentiel hydroélectrique exploitable de 1 300 MW dont seulement 40 MW sont exploités ; et enfin le lac Tanganyika de 650 kilomètres, qui, avec le développement d'environ 10 ports, pourrait devenir une plaque tournante du commerce interrégional. À cet égard, rénover le port de Bujumbura augmentera les flux commerciaux, en particulier entre les pays de la sous-région tels que la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie.

Cependant, ces perspectives économiques sont incertaines. La production agricole reste vulnérable aux chocs climatiques, comme le phénomène climatique El Niño avec ses inondations en 2015 et la sécheresse qui a suivi. Le Burundi fait également l'objet de sanctions internationales qui réduisent l'aide extérieure destinée à financer le développement. Si la situation n'évolue pas, le pays devra trouver de nouvelles sources de financement.

Enfin, les perspectives économiques sont chargées d'incertitudes politiques et économiques, particulièrement en ce qui concerne les élections de 2020. La fragilité persiste et entraîne une faible capacité, une pauvreté généralisée et le chômage chez les jeunes, un pouvoir insuffisant à générer ou à utiliser des revenus fiscaux.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

En 2018, la croissance du PIB réel de 3,9 %, légèrement inférieure à 4,0 % en 2017, est soutenue par la forte croissance des secteurs de l'électricité et de l'eau (22,8 %), du secteur manufacturier (14,2 %), du tourisme et de l'hôtellerie (14,9 %), de la pêche (9,4 %), du commerce de détail (8,1 %) et de l'intermédiation financière (8,1 %).

L'assainissement budgétaire permet la réduction du déficit budgétaire à environ -2,4 % en 2018 contre les -3,1 % de 2017 pour diminuer progressivement jusqu'à -1,9 % en 2019. Cependant, la dette publique demeure au-dessus du seuil de 126 % du PIB de 2017.

En juin 2017, la banque centrale du Cabo Verde abaisse son taux directeur de 200 points de base pour atteindre 1,5 %, entraînant une baisse du taux d'intérêt du crédit moyen des banques commerciales de 6,5 % à 4,5 % à la fin 2018. Le crédit à l'économie a donc augmenté de 7,5 %. L'inflation de l'Indice des prix à la consommation reste faible et enregistre une hausse de 1 % en 2018 contre 0,8 % de 2017 du fait de l'augmentation prévue des prix des produits alimentaires et énergétiques. Les réserves de change couvrent environ 5,9 mois d'importations de biens et services et sont suffisantes pour maintenir l'ancrage unilatéral du taux de change à l'euro.

Le déficit de la balance courante se creuse de -7,6 % en 2017 à -8,5 % en 2018 avec une croissance des dépenses d'importation dépassant celles des exportations (particulièrement celles du tourisme) et ce dans un contexte de baisse des transferts de fonds. Les principales autres exportations sont la pêche et les produits manufacturés (vêtements et chaussures). Les principales importations, carburant, équipements, machines et produits de grande consommation, proviennent essentiellement de l'Espagne et du Portugal, principaux partenaires commerciaux du pays.

L'économie devrait maintenir une croissance du PIB réel de 4,1 % en 2019 et 4,8 % en 2020, grâce aux transferts de fonds, la fabrication, la croissance continue du tourisme, et à la hausse des dépenses en infrastructures publiques. Les investissements privés soutenus par des

conditions favorables en matière de crédit intérieur contribueront également à la croissance.

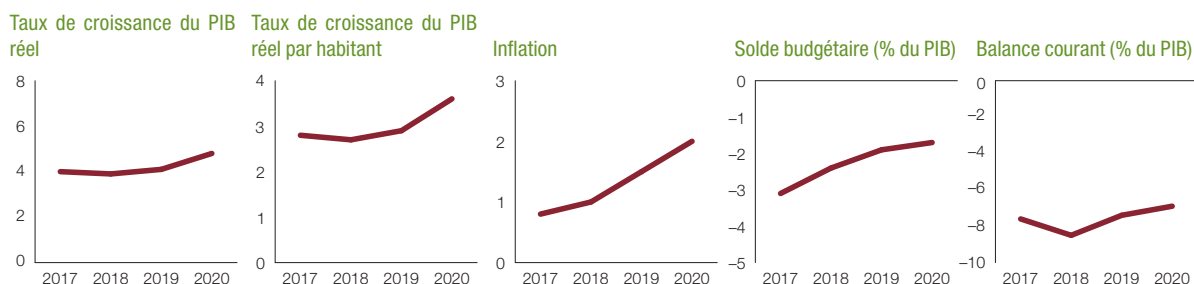
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les tensions commerciales émergentes à l'échelle mondiale entre la Chine, l'Europe et les États-Unis (principaux partenaires commerciaux de l'économie insulaire) pourraient nuire aux exportations. Des ressources supplémentaires sont nécessaires au Cabo Verde, État archipel, très fragile et vulnérable au changement climatique, afin d'accroître sa résilience. L'ancrage unilatéral du taux de change à l'euro nécessite des protections fiscales suffisantes pour résister aux futurs chocs.

Le modèle de développement économique du Cabo Verde dépend des versements, des transferts externes et de l'aide au développement et rend le pays vulnérable aux chocs externes. Le Plan stratégique de développement durable (2017-2021), adopté par le gouvernement, identifie les secteurs prioritaires en matière de diversification économique, tels que le tourisme, l'agriculture, les infrastructures et l'industrie légère.

Le déficit budgétaire est financé par des prêts concessionnels obtenus auprès de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (environ 75 % de la dette publique totale) et de bons du Trésor émis en faveur de banques commerciales et d'autres créanciers privés. Réduire la dette publique élevée (126 % du PIB en 2017) et diminuer le risque de surendettement exige un effort soutenu. L'assainissement budgétaire, notamment par la privatisation des sociétés publiques aux mauvais résultats et la création de partenariats public-privé en vue de gros projets d'investissements, pourrait réduire les vulnérabilités liées à la dette.

L'inégalité des revenus et l'exclusion sociale restent critiques. Afin d'augmenter la productivité et combattre le chômage élevé chez les jeunes et les femmes, le gouvernement soutient les microentreprises et les PME par des subventions, des incubateurs et des projets pilotes visant l'employabilité.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Cameroun

Performances macroéconomiques

Si les efforts d'assainissement budgétaire engagés par les pays de la CEMAC, comme la remontée des prix du pétrole et la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive, ont amélioré les performances économiques en 2018, l'environnement économique et financier régional demeure difficile et fragile. En 2018, la croissance du PIB réel du Cameroun atteint 3,8 % contre 3,5 % en 2017 grâce à la demande intérieure, principal soutien de la croissance économique, notamment par la consommation et l'investissement. Le déficit budgétaire a poursuivi son déclin et est estimé à 2,6 % du PIB en 2018 contre 4,9 % en 2017 et 6,2 % en 2016.

Le financement des projets d'infrastructures réalisés dans le cadre de la politique d'émergence du pays, grâce à des prêts commerciaux et publics, a conduit à une accumulation de la dette publique qui, en 2018, atteint 34 % du PIB (ou 38 % avec l'inclusion de la dette de grandes entreprises publiques) contre 12 % en 2007. La politique monétaire commune de la CEMAC restrictive en 2017 le demeure en 2018. L'inflation est estimée à 1,1 %, taux moins élevé que celui de la norme communautaire de 3 %. Le solde de la balance courante reste déficitaire en 2018 avec 3,2 % contre 2,7 % en 2017.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance projetée du PIB réel devrait atteindre 4,4 % en 2019 et 4,7 % en 2020 grâce à la mise en activité d'infrastructures de production énergétique et de transport, et à la remontée des cours mondiaux du pétrole. Le déficit de la balance des transactions courantes devrait se stabiliser autour de 3,1 % du PIB en 2019 et 2020. Le taux d'inflation projeté devrait rester inférieur à 3 %, la norme communautaire.

Cependant, ces perspectives de croissance sont incertaines. Le niveau des recettes budgétaires attendues en 2019 est fortement dépendant des fluctuations des cours

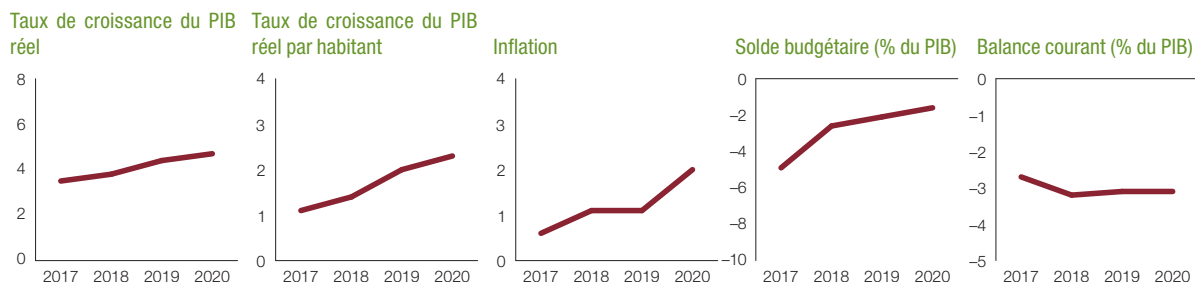
mondiaux du pétrole. Le pays devra poursuivre ses efforts pour la restauration de l'équilibre de ses comptes publics, reconstitution des réserves de change et consolidation de la partitè monétaire régionale.

Les perspectives de croissance économique sont également menacées par la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, en proie à une crise socio-politique persistente, où se trouvent d'importantes zones de production agricole et la plus grande entreprise agro-industrielle nationale. Si cette crise persiste, elle pourrait accroître le niveau des dépenses de défense et de sécurité, affectant ainsi les prévisions budgétaires de 2019.

L'économie camerounaise reste la plus résiliente de l'Afrique centrale par sa relative diversification, cependant elle est vulnérable du fait de la faiblesse de sa base de croissance et de sa forte exposition aux variations des cours mondiaux des matières premières.

La réalisation de projets de chaînes de valeurs dans les filières agrosylvopastorales et halieutique pourrait contribuer à renforcer sa résilience économique. Ce renforcement requiert une amélioration de la compétitivité de l'économie, notamment par un plus grand soutien à la facilitation des transports, au développement du secteur privé et du commerce régional vu la position géographique du pays.

Afin d'atteindre l'émergence économique de la Vision 2035, le gouvernement a mis en œuvre, sur la base du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE 2010-2020), étape décennale de la Vision 2035, un important programme d'investissement. La réalisation de projets structurels dans des secteurs clés de l'économie accélèrera la croissance, promouvra et créera des emplois et réduira la pauvreté. Le gouvernement a déjà réalisé différents ouvrages de production électrique afin de résorber le manque d'infrastructures du secteur, d'accroître la capacité installée actuelle de 1300 mégawatts, et vise à en faire un secteur clé de l'exportation.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Centrafrique

Performances macroéconomiques

L'économie centrafricaine enregistre une lente reprise après une période de crises sociopolitiques récurrentes depuis la fin de 2012. Le PIB réel a progressé de 4,3 % en 2018 contre 4,0 % en 2017, tiré par le secteur primaire, grâce à une reprise de l'exploitation forestière, des activités agricoles et de l'extraction minière.

Le solde budgétaire a connu une amélioration et enregistre un excédent de 1,0 % du PIB en 2018 contre un déficit de 1,5 % en 2017. Le taux d'inflation est à 3,9 % en 2018 contre 4,1 % en 2017, et est supérieur à celui de la norme communautaire de 3 % du fait des conditions sécuritaires difficiles et malgré le resserrement de la politique monétaire de la BEAC.

Le déficit du compte courant s'est rétréci passant de -9,4 % du PIB en 2017 à -8,3 % en 2018, grâce à l'amélioration du solde commercial.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

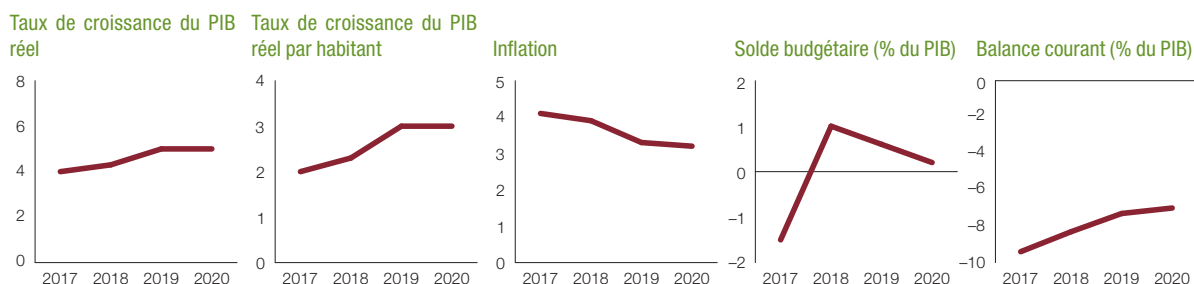
La reprise économique devrait se confirmer en 2019 et 2020, avec une croissance du PIB réel de 5,0 %. Le secteur primaire bénéficiant d'une reprise des activités agricoles et de la bonne tenue des extractions minières. Les investissements publics et la consommation privée devraient être les leviers de la croissance. L'inflation devrait, grâce à l'amélioration des conditions de sécurité et de la baisse des prix des denrées alimentaires, diminuer progressivement pour atteindre 3,2 % en 2020. L'excédent budgétaire devrait s'établir à +0,6 % du PIB en 2019 puis à +0,2 % en 2020, grâce à la hausse progressive des recettes intérieures et à la maîtrise des dépenses publiques. Le déficit du compte courant devrait diminuer pour se situer à 7,3 % du PIB en 2019, puis à 7 % en 2020, grâce à la reprise de la production intérieure, à l'amélioration des transferts courants et au rétrécissement du déficit de la balance commerciale.

Les perspectives économiques sont favorables, mais restent incertaines. En effet, l'évolution économique du pays dépendra largement de sa stabilité politique, de la poursuite des réformes, du secteur forestier et des investissements publics réalisés dans le cadre du plan national de développement. Par ailleurs, la faible diversification économique et la forte dépendance à l'aide extérieure (plus de 40 % du budget) et aux produits pétroliers, rendent l'économie centrafricaine vulnérable aux chocs extérieurs.

En dépit du retour à l'ordre constitutionnel en 2016, le pays reste fragile, notamment en matière de sécurité, et se caractérise par un réseau d'infrastructures limité, un faible indice de développement humain, une faible gouvernance ainsi qu'une forte vulnérabilité aux chocs externes.

Le retour de la paix sur l'ensemble du territoire et l'amélioration du climat des affaires sont, entre autres, des conditions nécessaires pour attirer des investissements privés et ainsi permettre au pays de bénéficier notamment de son énorme potentiel en ressources forestières et minières. D'ores et déjà, les autorités ont révisé le code de commerce et des impôts et soumis une charte révisée de l'investissement au parlement afin de renforcer le dialogue entre les secteurs public et privé.

La République centrafricaine dispose d'un potentiel forestier et écotouristique couvrant environ 34 millions d'hectares. L'exploitation d'une partie de ce potentiel forestier, qui recèle de riches variétés d'essences, a fourni en 2017 environ 40 % des recettes d'exportation. En outre, le pays possède une variété de ressources minières importantes telles que le diamant, l'or et l'uranium ainsi que le fer et le cuivre. Cependant, seul le diamant est exploité de manière artisanale et représente environ 35 % des recettes d'exportations, notamment grâce à la levée partielle de l'embargo du processus de Kimberley.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

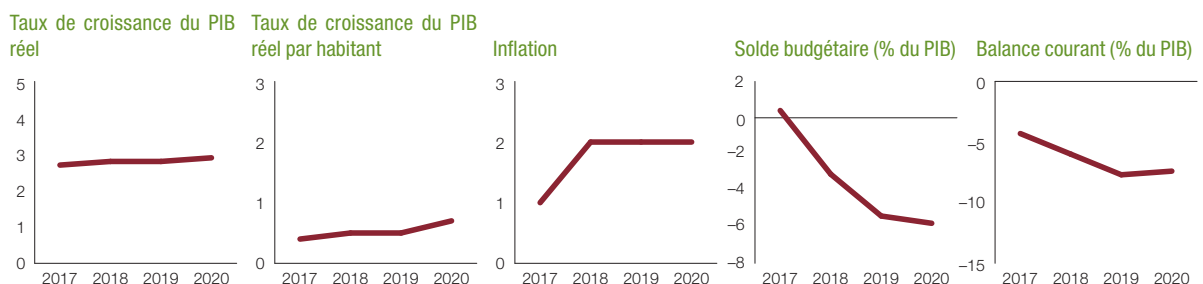
En 2018, la croissance économique des Comores est restée stable : taux estimé de 2,8 % proche du taux de 2,7 % enregistré en 2017. En matière d'offre, la croissance de 2018 résulte principalement d'un accès amélioré à l'électricité, un regain de l'activité des télécommunications et des transferts de la diaspora. En matière de demande, la croissance résulte des investissements publics et des exportations bénéficiant de la hausse du prix de la vanille. Le solde budgétaire devrait être négatif en 2018 (-3,1 % du PIB) malgré un excédent enregistré en 2017 (0,4 % du PIB). En raison du rattachement du franc comorien à l'euro et de l'objectif de stabilité des prix, le pays ne recourt pas à un financement monétaire du déficit budgétaire. La dette extérieure comorienne, estimée à 26,5 % du PIB en 2018 contre 30,1 % en 2017, est considérée soutenable. Le rattachement du franc comorien à l'euro favorise la stabilité monétaire grâce au respect des normes de convergence. En 2018, l'inflation a été estimée à 2 % contre 1 % en 2017. Cette maîtrise des prix résulte des effets de la baisse des prix du carburant et de celle des prix de la communication avec l'entrée de l'opérateur téléphonique privé. Le compte courant est estimé à -6 % du PIB en 2018 contre -4,3 % du PIB en 2017. Son déficit s'explique principalement par le déficit structurel de la balance commerciale et est financé principalement par les transferts de la diaspora. Le taux de change réel a quasiment été stable entre 2017 et 2018 et est généralement considéré comme surévalué. Les réserves de change sont confortables : niveau estimé en 2018 à 6,6 mois d'importation.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Selon les estimations, la croissance économique devrait atteindre respectivement 2,8 % et 2,9 % en 2019 et 2020, niveau presque inchangé par rapport à celui de 2018. Cependant, les perspectives économiques devraient être plus favorables en raison d'une amélioration progressive

(quoique fragile) de la situation dans le secteur de l'électricité, et de l'engagement du Gouvernement pour un important programme de développement, le taux brut d'investissement devant passer de 22,5 % en 2017 à 25,1 % en 2019. Le pays a défini son plan d'émergence 2030 et met en œuvre la feuille de route qui guidera sa démarche vers l'horizon 2030, qui montre les prémices de la mise en œuvre des projets et de certaines réformes aux bénéfices rapides. Le gouvernement a promulgué en janvier 2018 la loi n°17-020 de décembre 2017, portant sur les énergies renouvelables en Union des Comores. Le gouvernement compte ainsi augmenter la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique pour améliorer le taux d'indépendance énergétique. Les termes de l'échange évoluent également avec un niveau de -0,6 % et de 2,7 % respectivement en 2019 et 2020 contre -3,8 % en 2018.

Toutefois, l'environnement politique agité pourrait affecter l'activité économique. Les avis sur les résultats du référendum constitutionnel du 30 juillet 2018, qui suspend jusqu'à 2030 le principe de la présidence tournante des trois îles, sont diversement partagés. De plus, la situation budgétaire demeure fragile, avec une sous-exécution continue des dépenses d'équipement et des déficiences de la planification budgétaire à moyen terme. La persistance du niveau élevé des prêts improductifs limite le crédit au secteur privé. Enfin, les Comores demeurent confrontées à divers défis : faibles capacités institutionnelles handicapant l'efficacité de la gestion macroéconomique et sectorielle, déficit des infrastructures de base (énergie et routes) dont la faible qualité freine la transformation de l'économie, vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs et sa forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, la faible compétitivité de son économie, taux élevé de chômage surtout des jeunes, qui constitue une menace pour la stabilité du pays, et forte vulnérabilité liée à une surexploitation des ressources naturelles (déforestation, dégradation des sols, pollution des nappes phréatiques, érosion côtière) et aux changements climatiques.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 2,0 %, après deux années successives de contraction du PIB réel en 2016 (-2,8 %) et 2017 (-3,1 %), ce qui est encourageant mais insuffisant pour réduire le taux de pauvreté de 40 %. La croissance est impulsée par la remontée des prix du pétrole et le relèvement de la production nationale d'hydrocarbures, grâce à de nouveaux investissements privés dans les champs pétroliers de Moho Nord et une hausse des exportations pétrolières. Le déficit budgétaire s'est rétréci (12,5 % du PIB en 2017 contre 4,8 % en 2018) grâce à une augmentation des recettes de 13 % et une diminution des dépenses de 24 % dans le cadre de la consolidation budgétaire engagées dans le cadre du programme régional CEMAC.

Dans le cadre de la stratégie régionale de la CEMAC lancée en 2017, le Congo a visé à remédier aux déséquilibres budgétaire et extérieur provenant de la chute des prix pétroliers en 2014. Ses efforts ont commencé à produire des résultats, mais des efforts supplémentaires restent nécessaires.

Le surendettement du pays suite aux récents investissements publics constaté reste préoccupant. L'encours total de la dette publique, d'environ 10,6 milliards USD à fin 2017, soit 118,5 % du PIB, a quasiment sextuplé par rapport à son niveau de 2010 (20 % du PIB). Malgré une baisse du taux d'endettement à 86 % due à la reprise de la croissance et l'augmentation des recettes budgétaires, une restructuration de la dette reste nécessaire pour rétablir la soutenabilité à moyen terme.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

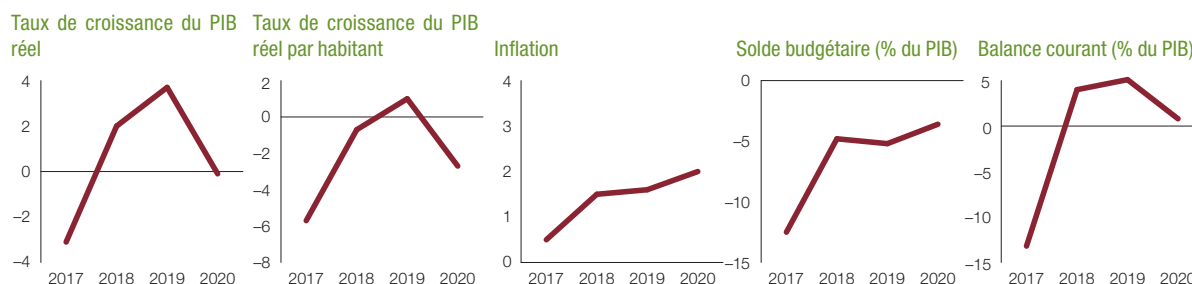
La relance de l'économie amorcée en 2018 devrait se renforcer en 2019 avec un taux de croissance de 3,7 %, grâce à une hausse de la production de pétrole et de la remontée des cours pétroliers mondiaux. La mise en production

d'une nouvelle centrale a permis d'améliorer la production électrique et de rendre ainsi le secteur manufacturier plus compétitif. En outre, les réformes entreprises notamment pour améliorer le climat des affaires devraient attirer de nouveaux investissements. Cependant, une baisse de la production pétrolière due à l'épuisement de certains puits pourrait faire baisser la croissance de -0,1 % en 2020. L'inflation devrait rester maîtrisée en 2019 (1,6 %) et en 2020 (2 %) et les déficits du budget et de la balance courante devraient s'améliorer.

Trois risques pèsent sur ces projections : 1) une baisse des prix pétroliers pourrait accroître les pressions sur les comptes budgétaires et extérieurs ainsi que sur un secteur financier dépendant fortement des recettes pétrolières ; 2) L'augmentation du ratio des prêts improductifs ces deux dernières années due aux arriérés du gouvernement vis-à-vis des fournisseurs privés doit être maîtrisée ; et 3) l'échec du processus Désarmement-Démobilisation-Réinsertion pourrait nuire à l'environnement politique et sécuritaire aujourd'hui apaisé.

À l'instar d'autres pays de la CEMAC, le Congo doit relever d'importants défis. Avec un secteur pétrolier représentant en 2017 55 % du PIB, 85 % des exportations et 80 % des ressources budgétaires, l'économie congolaise résiste mal à la chute des cours pétroliers. Sa nécessaire diversification requiert une amélioration du climat des affaires et de la gouvernance économique. Une amélioration de la gouvernance reste essentielle au rééquilibrage macroéconomique, à la viabilité des finances publiques et à la bonne gestion de la dette et des dépenses.

Profitant du boom pétrolier, le Congo a investi massivement dans le développement des infrastructures (transport et énergie) pour appuyer ses efforts de développement. Il dispose d'un potentiel agricole énorme pour la création d'activités à plus forte valeur ajoutée et d'emplois productifs. Le Congo dispose d'immenses potentialités en ressources naturelles dont les forêts et les mines



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Côte d'Ivoire

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4 % en 2018, contre 7,7 % en 2017, soutenue par la demande extérieure de produits agricoles et pétroliers et par une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissement et de la consommation des ménages. L'économie a dû faire face à plusieurs chocs en 2017, dont une forte baisse des prix du cacao, une hausse des prix du pétrole et des tensions sociales. En conséquence, le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 4,2 % du PIB avant de connaître une amélioration à un niveau estimé à 3,8 % en 2018. La dette publique a augmenté pour atteindre 48,2 % du PIB en 2018, sous l'impulsion des émissions d'euro-obligations en 2017 et 2018. Le risque de surendettement reste modéré. L'inflation a été faible, à un taux estimé à 0,5 % en 2018, contre 1,0 % en 2017. Le déficit des opérations courantes s'est creusé, passant de 1,8 % du PIB en 2017 à 2,7 % en 2018.

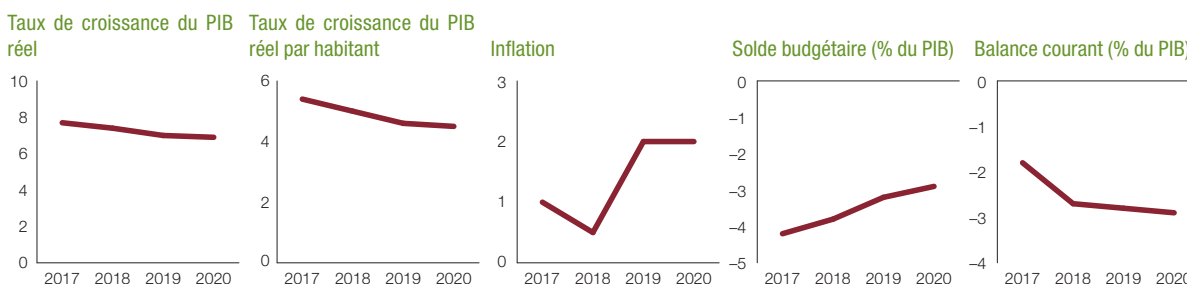
Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel de 7,0 % en 2019 et de 6,9 % en 2020. Une bonne performance dans le secteur agricole maintiendra l'inflation en dessous du seuil de convergence de 3 % pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à 2,8 % en 2019, grâce à des importations soutenues de biens d'équipement liés à des projets d'infrastructure.

L'économie reste vulnérable aux chocs extérieurs qui peuvent résulter d'une évolution défavorable des cours des matières premières (cacao et pétrole principalement) et de conditions climatiques défavorables. Un autre défi urgent consiste à poursuivre la croissance économique et à assurer une répartition plus équilibrée entre les secteurs, en vue de réaliser une transformation structurelle de l'économie. Pour ce faire, il faudrait améliorer la qualité des produits agricoles et moderniser le secteur industriel en vue d'activités à plus forte valeur ajoutée et à forte création d'emplois.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La Côte d'Ivoire a mis en œuvre de nombreuses réformes dans le cadre de son Plan national de développement 2016-2020. Dans le secteur de l'énergie, les réformes ont été axées sur la soutenabilité financière du secteur, l'apurement des arriérés des producteurs indépendants et l'investissement dans la capacité de production. En conséquence, la puissance installée a augmenté de 56 % entre 2011 et 2018 pour atteindre 2 200 MW. La couverture en électricité rurale est également passée de 33 % à 54 % de la population rurale. Dans le secteur agricole, les réformes se sont concentrées sur l'accélération du développement des chaînes de valeur et l'augmentation de la transformation locale des principaux produits agricoles, notamment le cacao, les noix de cajou, l'huile de palme et le caoutchouc. L'investissement a également amélioré la qualité et l'accès à l'éducation de base et aux services de santé. Mais la réduction de la pauvreté et des inégalités reste un défi.

La Côte d'Ivoire est partie à la plupart des institutions continentales compétentes en matière d'intégration régionale. Historiquement, le pays a toujours été une destination importante pour l'immigration et demeure au centre de l'une des routes migratoires les plus dynamiques du continent. La Côte d'Ivoire est également un important couloir de transit pour ses voisins enclavés, grâce à ses ports d'Abidjan et de San Pedro. Elle est un partenaire clé sur le marché régional de l'électricité et fait partie d'un réseau d'interconnexion électrique avec le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Togo et bientôt le Mali, ainsi qu'avec les pays de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone). La Côte d'Ivoire est le principal acteur des marchés financiers de l'UEMOA et abrite la bourse régionale des valeurs mobilières. Elle a également accru ses investissements dans les infrastructures énergétiques, routières et aériennes et les réseaux de télécommunication régionaux.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Djibouti

Performances macroéconomiques

La croissance économique de Djibouti est estimée à 5,6 % en 2018, contre 4,1 % en 2017, en raison de la normalisation de la situation en Éthiopie et des investissements massifs dans le secteur des infrastructures. Du point de vue de l'offre, la croissance est tirée par le secteur tertiaire, notamment la construction, le transport, et l'entreposage. Le déficit budgétaire devrait légèrement se creuser en 2018, pour se situer à -15,5 % du PIB (estimation) en 2018, contre -15,3 % en 2017. Cette détérioration est due à des importations massives de biens dans le cadre de projets d'infrastructure initiés depuis 2014 et financés par les emprunts extérieurs et les IDE. Le niveau d'inflation ne devrait augmenter que de 0,2 point, passant de 0,6 % en 2017 à 0,8 % (estimation de) en 2018. Cette maîtrise de l'inflation résulte en grande partie de l'ancrage du franc Djibouti (FDJ) au dollar américain par une partie fixe (1 USD=177,72 FDJ).

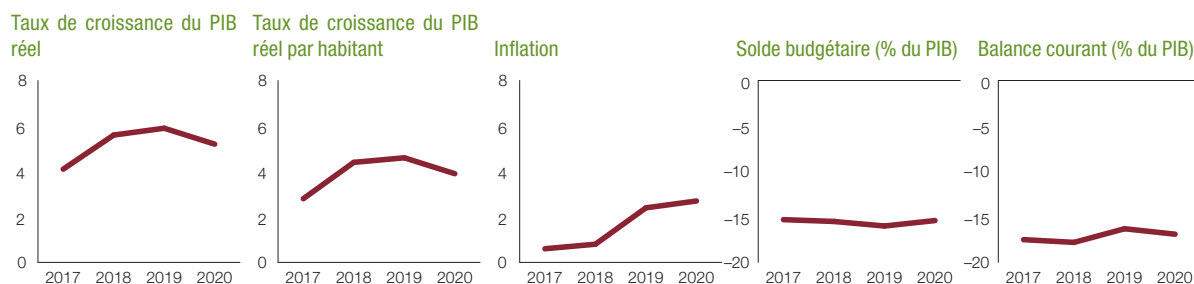
La dette extérieure estimée du pays a augmenté pour passer à 102,9 % du PIB en 2018 contre 49,9 % en 2014 et 97,4 % en 2016. L'analyse de la viabilité de la dette publiée en fin 2017 par la BM et le FMI révèle les risques d'insolvabilité élevés à court terme. Le déficit du compte courant est estimé en 2018 à -17,8 % du PIB contre -17,5 % en 2017. Il résulte principalement du défi structurel de la balance commerciale : le pays exporte peu (essentiellement le bétail à destination des pays du golfe) tandis que les importations abondent, notamment en produits alimentaires et pétroliers ainsi qu'en biens d'équipements. De ce fait, le solde du compte courant est moins dépendant de la variation du taux de change réel.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance est projetée à 5,9 % et 5,2 % pour 2019 et 2020 respectivement. Cette perspective favorable repose

sur une hypothèse de croissance soutenue des exportations et de l'investissement privé qui serait favorisée par les réformes structurelles en cours de mise en œuvre par le pays. Ces réformes s'inscrivent dans la stratégie d'investissement du pays dans les infrastructures, qui vise à transformer l'économie djiboutienne et à positionner le pays comme pôle logistique et commercial pour la sous-région. Dans cette dynamique, une zone franche internationale présentée comme la plus grande d'Afrique a été inaugurée en juillet 2018. De plus, en raison de sa position géostratégique sur la côte de l'océan indien, le pays se retrouve au centre des grands enjeux mondiaux à la fois commerciaux, économiques, développementaux et sécuritaires. Ceci explique son attractivité qu'illustre la présence de plusieurs bases militaires. La stabilité du pays depuis son accession à l'indépendance s'avère être un atout dans une région secouée par de nombreuses crises politiques. En outre, en tant que voisin de l'Éthiopie qui connaît une croissance économique forte depuis une décennie, Djibouti tire profit de ce dynamisme, car il est un point d'accès à la mer pour l'Éthiopie enclavée.

En dépit de ces perspectives et évolutions favorables, Djibouti est fragilisé par de nombreux facteurs. D'abord, le niveau élevé de la dette du pays est susceptible de réduire la capacité du gouvernement à financer la stratégie d'investissement du pays dans les infrastructures. Ensuite, la récente réconciliation entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi que la possibilité pour l'Éthiopie d'utiliser les ports de l'Érythrée qui en découle, pourraient affecter l'économie djiboutienne à moyen terme. Enfin, le pays demeure confronté à divers défis : persistance d'un taux de chômage important (39 % en 2017), contexte géopolitique régional instable, marqué par des crises, économie peu diversifiée avec une faible résilience aux chocs exogènes, et écosystème fragile face aux risques liés au changement climatique se traduisant par une forte vulnérabilité environnementale.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Égypte

Performances macroéconomiques

Le taux de croissance du PIB réel, estimé à 5,3 % en 2018, est le plus élevé de la dernière décennie. Parallèlement, le chômage a baissé de 12 % en 2017 à 10 %. La croissance a été maintenue sur le plan de l'offre grâce à la reprise du tourisme et de la production de gaz naturel et, sur le plan de la demande, grâce au rebondissement des exportations et des investissements et à l'affaiblissement de la consommation des ménages du fait de l'inflation. Grâce aux efforts d'assainissement budgétaire continus, le déficit s'élève à 9,0 % en 2018 et le solde budgétaire primaire est légèrement excédent. Le ratio de la dette publique/PIB de 103 % en 2017 passe à 92,5 % en 2018. Grâce à la dévaluation de 2016, les taux de change effectifs nominaux et réels ont considérablement diminué bénéficiant aux exportations par la compétitivité accrue des prix et l'amélioration des termes d'échange.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le PIB réel devrait atteindre 5,8 % en 2020. L'amélioration du climat des affaires entraînant une reprise importante de l'investissement direct étranger, et de meilleures conditions de sécurité profitant au tourisme. En outre, la production de gaz naturel du gisement de Zohr devrait continuer à augmenter, permettant au pays d'atteindre l'autosuffisance et de devenir un exportateur net de gaz.

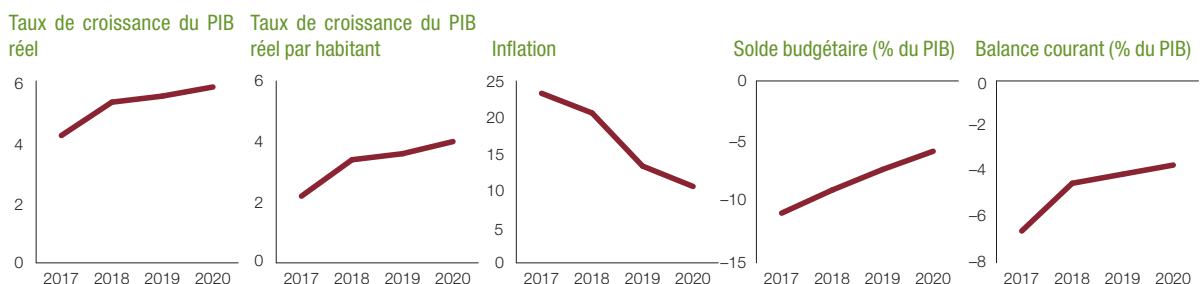
L'Égypte a entrepris des réformes structurelles impressionnantes entre 2017 et 2018. Les politiques facilitent la création d'entreprises, renforcent les droits légaux, améliorent la législation sur les faillites et l'accès au crédit. Le secteur de l'énergie est désormais plus durable et compétitif grâce à l'amélioration de la gouvernance. La production d'électricité du pays est passée du déficit à l'excédent grâce à un important investissement public qui vise à faire de l'Égypte un centre régional de l'énergie. Le réseau, en cours d'extension, devrait absorber la nouvelle capacité de production et servir le nombre croissant de consommateurs. Les réformes audacieuses du tarif de l'énergie visent

la suppression des subventions sur 3 à 4 ans. En outre, la nouvelle loi sur le secteur de l'énergie permettra l'accroissement des investissements privés et le renforcement de la compétitivité.

Cependant, l'Égypte est menacée avec une dette élevée mais soutenable, à 90 % du PIB dont le remboursement représente environ 30 % des dépenses budgétaires, près de 10 % du PIB. L'augmentation de la part de la dette libellée en devises, l'ouverture du compte de capital et la hausse des investissements étrangers sur le marché de la dette souveraine accroissent la vulnérabilité de l'Égypte face à la volatilité des marchés internationaux de capitaux, néanmoins compensée par le taux de change flexible et l'augmentation des réserves internationales nettes (8,5 mois d'importations). En outre, l'Égypte pourrait être négativement affectée par une forte hausse des prix du pétrole ou une détérioration de la sécurité.

Les secteurs de l'eau et de l'assainissement demeurent des défis majeurs, particulièrement du fait de l'augmentation rapide de la population, estimée à 96,7 millions d'habitants. Les ressources en eau renouvelables représentent en moyenne 59,3 milliards de m³/an, tandis que les besoins s'élèvent à 100 milliards de m³/an. L'Égypte recourt à la désalinisation de l'eau de mer, à l'utilisation des nappes phréatiques superficielles, et au drainage des eaux usées. Des progrès considérables ont été effectués dans la surveillance, le contrôle et la réduction de la pollution du Nil. En outre, 80 projets d'assainissement ont été achevés en 4 ans couvrant 414 villages, au coût de 9 milliards LE. L'expansion et la modernisation du traitement des eaux usées dans les grandes zones urbaines restent une priorité majeure du gouvernement.

La pauvreté reste un défi de taille, exacerbé par une inflation élevée. Malgré l'intensification des efforts, notamment par un meilleur ciblage et des transferts monétaires, la croissance démographique empêche un dividende démographique à moyen terme. La croissance économique inclusive tirée par le secteur privé reste donc primordiale.



Note: Data are in fiscal years, so 2016 data refer to the 2015/16 fiscal year.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Érythrée

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a été estimée à 4,2 % en 2018, en légère baisse par rapport à 5,0 % en 2017, principalement en raison de l'augmentation des investissements dans les secteurs des mines et de la construction résidentielle. La croissance du secteur des services a été estimée à 2,3 % en 2018, en légère baisse par rapport aux 2,7 % de 2017, tandis que l'industrie a connu une croissance de 1,0 % en 2018 et l'agriculture de 0,9 %. Les investissements dans le développement des infrastructures, notamment dans les routes, l'énergie et les installations d'irrigation, ont soutenu la croissance.

Le déficit budgétaire est revenu, selon les estimations, à 12,6 % du PIB en 2018, contre 13,8 % en 2017. La dette publique, qui a financé le déficit budgétaire, était estimée à 129,4 % du PIB en 2015, soit environ 2 points de pourcentage de moins qu'en 2017, plongeant le pays dans une situation de surendettement. La majeure partie de la dette était intérieure, la dette extérieure ne représentant que 20 % du PIB.

La politique monétaire est axée sur la stabilité des prix. La masse monétaire au sens large est passée de 119 % du PIB en 2011 et 2012 à 14,3 % en 2014. Cette diminution s'explique par le passage d'une politique monétaire expansionniste de la Banque centrale à une politique monétaire restrictive incluant l'assainissement budgétaire. L'inflation était estimée à 9,0 % en 2018, principalement en raison de l'insuffisance de l'approvisionnement alimentaire et de la rareté des devises étrangères, indispensables à l'importation de produits essentiels. Pour contenir l'inflation, la masse monétaire a été resserrée par la réduction des emprunts et des dépenses publiques.

L'excédent du compte courant a baissé, passant de 0,7 % du PIB en 2017 à 0,3 % en 2018, selon les estimations, à mesure que l'économie continuait à faire face aux fluctuations des prix des produits de base pour ses exportations traditionnelles – or et cuivre. Les réserves de change brutes ont continué de s'améliorer, passant de 5,1 mois d'importations en 2017 à 7,3 mois en 2018 en raison de la hausse des recettes du secteur minier.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

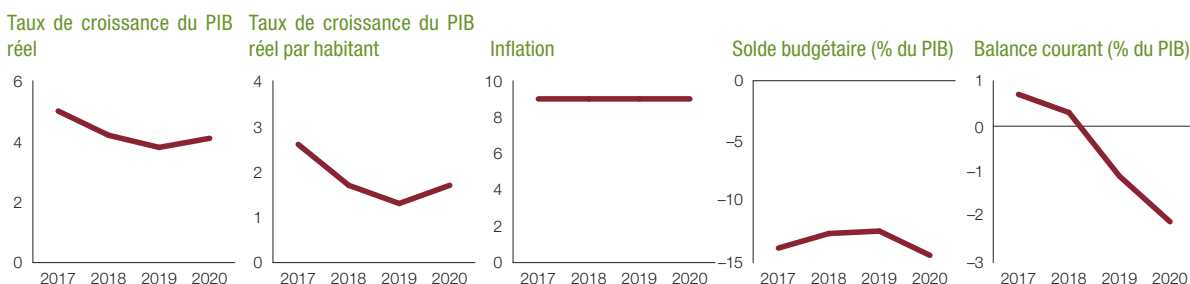
La croissance devrait tomber à 3,8 % en 2019 en raison des pénuries d'énergie, de la réduction des envois de

fonds, de la pénurie de devises étrangères, de l'inadéquation du climat des affaires et de la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles. La croissance devrait toutefois atteindre 4,1 % en 2020, en raison de l'augmentation des investissements étrangers dans le secteur extractif du pays et des avantages de l'accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Le tourisme est une autre source possible de développement durable.

La normalisation des relations avec l'Éthiopie devrait se traduire par des dividendes substantiels de la paix. La cessation des hostilités et la levée des sanctions de l'ONU faciliteront la stabilité dans la Corne de l'Afrique et ouvriront des perspectives économiques entre les deux pays, leurs voisins et la communauté internationale. Des données empiriques indiquent déjà que le commerce entre l'Érythrée et l'Éthiopie a commencé à prospérer et que les investisseurs affluent en Érythrée à la recherche de débouchés. L'utilisation par l'Éthiopie des ports érythréens d'Assab et de Massawa permettra d'alléger les contraintes de change auxquelles l'Érythrée est confrontée. Les dividendes de la paix comprennent également la libération d'un grand nombre d'appelés pour des activités productives dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que les services, la construction et l'agriculture.

Parmi les risques à la baisse figurent la vulnérabilité de l'Érythrée aux chocs climatiques en raison de sa forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale et sa vulnérabilité aux chocs mondiaux en raison de sa base d'exportation étroite et de sa dépendance vis-à-vis des importations. Les faiblesses institutionnelles comprennent une infrastructure déficiente pour l'agriculture, l'eau et l'assainissement, ainsi qu'un manque de statistiques fiables pour guider la planification, la prise de décision, la mise en œuvre des programmes et leur suivi-évaluation. Par ailleurs, le secteur privé naissant est confronté à des politiques économiques et financières restrictives, à des déficits et des inadéquations de compétences et à d'autres défis.

Enfin, l'isolement de l'Érythrée et les effets persistants des sanctions internationales entravent le développement. Les voisins fragiles génèrent des débordements tels que des afflux de réfugiés, créant des défis humanitaires pour le pays.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Éthiopie

Performances macroéconomiques

Le ralentissement de la croissance du PIB réel en 2017-2018, est dû en partie à l'agitation sociale, l'incertitude politique et les modifications de politiques, dont l'assainissement budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette publique. Du côté de l'offre, la croissance résulte des services (8,8 %), de l'industrie (12,2 %) et est facilitée par le développement de l'énergie, des parcs industriels et des infrastructures de transport ; du côté de la demande, elle résulte de la consommation et de l'investissement privé, à l'instar de la stabilité des dépenses publiques dans les infrastructures et des importants flux d'investissements étrangers directs.

Avec un ratio de la dette publique au PIB de 61,8 % à la fin de juin 2018, le risque de surendettement de l'Éthiopie reste élevé, comme le conclut une analyse de la soutenabilité de la dette de 2018. Un programme d'évolution de la fiscalité est en cours pour renforcer la politique fiscale et l'efficacité administrative.

La réduction du déficit commercial et la forte croissance des envois de fonds diminuent le déficit de la balance courante, de 8,1 % du PIB en 2017 à 6,0 % en 2018. Les réserves officielles brutes demeurent faibles : à 2,5 mois d'importations en 2017 et 2,1 mois en 2018.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB réel s'améliorera, de 7,7 % en 2018 à 8,2 % en 2019 et 2020, grâce à l'expansion de l'industrie et des services et le redressement du secteur agricole. La poursuite du développement des zones industrielles stimulera la croissance industrielle et l'agriculture bénéficiera des investissements en matière d'engrais, d'irrigation et de semences améliorées. L'investissement public restera modéré pour stabiliser la dette publique. La privatisation prochaine des secteurs publics des transports ferroviaires maritimes et aériens, de la logistique, de l'électricité et des télécommunications stimulera les investissements privés et réduira les dépenses publiques.

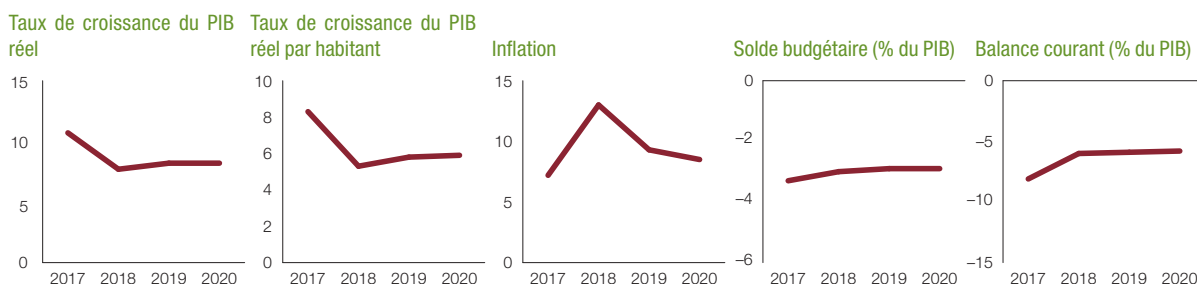
Des possibilités économiques s'ouvrent grâce à l'augmentation des recettes, aux 94 millions d'habitants, au marché émergent des biens de consommation et à l'urbanisation croissante. La stratégie d'industrialisation

basée sur l'exportation comprend le développement de zones industrielles et le recours à des facilitateurs pour l'énergie, le transport et la logistique commerciale. Une main-d'œuvre abondante, peu coûteuse et facile à former favorise l'exportation, notamment dans les secteurs du cuir, des textiles et de l'agro-industrie. La situation géographique stratégique facilite l'accès aux marchés lucratifs du Moyen-Orient et de l'Europe. Les investissements dans les énergies renouvelables généreront d'ici 2020 jusqu'à 1 milliard USD en exportations. Les réformes politiques et les relations normalisées avec l'Érythrée stimuleront la prospérité et stabiliseront la région.

Les réformes politiques mises en œuvre ces derniers mois ont eu pour conséquences de stabiliser l'économie éthiopienne et de ramener le calme dans le pays. Ces réformes portaient principalement sur l'institutionnalisation de la démocratie, l'état de droit et l'expansion de l'espace politique. Cependant, ces réalisations ne sont pas exemptes de risques. On note des perturbations de l'activité économique dans certaines parties du pays, des déplacements de population en grand nombre ainsi que des accrochages, qui tous pourraient affecter les performances économiques nationales à court ou moyen termes.

Malgré la réduction du taux d'extrême pauvreté de 46 % en 1995, à 23,5 % en 2016, l'Éthiopie compte plus de 25 millions de pauvres du fait de la dynamique démographique et du faible niveau initial du développement. La promotion d'une croissance inclusive par une transformation structurelle profonde est essentielle.

Soixante pour cent de la population avaient accès à l'électricité à la fin de 2017 tandis que 31 % de la population étaient connectés à l'électricité au cours de la même période. L'accès à l'approvisionnement en eau était de 65,7 % au niveau national à la fin de 2017. La densité des routes asphaltées est l'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne. Les principales exportations sont le café, les oléo-protéagineux, et la fabrication à moins de 10 % du PIB. Le développement du secteur privé, limité financièrement, est confronté aux pénuries de devises étrangères et à un faible et coûteux cadre juridique. Enfin, les sécheresses fréquentes dues au changement climatique ont des conséquences financières et humanitaires majeures.



Note: Data are in fiscal years, so 2016 data refer to the 2015/16 fiscal year.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Gabon

Performances macroéconomiques

Le Gabon sort progressivement d'une situation conjoncturelle défavorable, marquée par la baisse des cours des hydrocarbures dont il était un important producteur en Afrique Centrale.

En 2018, son PIB réel a augmenté de 2 % contre 0,5 % en 2017, malgré la chute de la production du pétrole (-4,3 %) grâce à une bonne performance du secteur hors pétrole, notamment l'agriculture de rente (+13 %), les mines-manganèse (+45 %), l'exploitation forestière (+14 %), l'industrie du bois (+10 %), et les télécommunications (+18 %). Le chômage reste préoccupant car le secteur pétrolier, principal secteur de l'économie gabonaise, ne génère que peu d'emplois et ii) d'autres secteurs économiques importants, tels que la transformation du bois et l'agriculture d'exportation, n'ont compensé que partiellement l'impact de la crise économique sur l'emploi

Le déficit budgétaire est en baisse passant de 6,6 % en 2016 à 3,6 % en 2017, puis à 0,3 % en 2018, par suite de la consolidation budgétaire engagés dans le cadre de la réponse communautaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à la chute des prix du pétrole. À cet égard, le Gabon a conclu avec le FMI un accord triennal (2017-2019) au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) soutenu par la BAD et d'autres partenaires techniques et financiers.

En 2018, la Banque centrale (BEAC) a resserré sa politique monétaire en augmentant son taux directeur de 2,95 % à 3,5 %. L'inflation est estimée à 2,8 %, contre 3 % en 2017, en dessous de la norme communautaire de 3 %.

Le déficit de la balance courante est en baisse, passant de 4,9 % du PIB en 2017 à 1,5 % en 2018. La bonne tenue des cours du pétrole et les ventes à l'extérieur de bois débité et de manganèse, ont contribué à l'accroissement des recettes d'exportation globales, et ce, malgré la baisse de la production pétrolière.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les projections à court terme de la croissance sont de 3,4 % en 2019 et en 2020, sous l'impulsion du secteur non

pétrolier (agriculture, mines et industrie), et de la diversification progressive de la base productive de l'économie. Au niveau de la demande, les exportations (+6,3 %) et l'investissement (+3,0 %) seront les principaux facteurs de croissance. L'inflation devrait rester faible, à 2,3 % et 2,5 % en 2019 et 2020 respectivement. Les soldes budgétaire et courant devraient aussi s'améliorer.

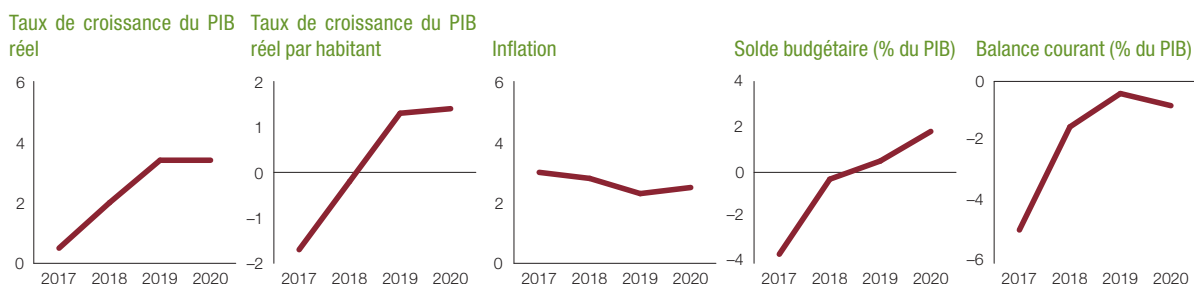
Une bonne gestion du budget et des flux de trésorerie sera importante afin d'éviter le problème récurrent de l'accumulation d'arriérés externes, qui affecterait négativement la solvabilité du pays. La baisse de la production pétrolière si de nouveaux champs n'entrent pas en production est également un facteur de risque important vu l'importance du secteur pétrolier.

Comme pour les autres pays de la CEMAC, les principaux défis à relever par le Gabon sont i) le faible niveau des réserves ; ii) la faiblesse de l'activité économique ; iii) la faiblesse de la protection des groupes vulnérables. Pour les relever et préserver les acquis, le pays doit rester aligné sur les efforts coordonnés des pays de la CEMAC et poursuivre la consolidation budgétaire, sécuriser les dépenses prioritaires et poursuivre les réformes visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance afin de stimuler la croissance et la diversification de l'économie en partenariat avec le secteur privé.

Le Gabon considère qu'il est essentiel pour sa stratégie de développement de viser une transformation structurelle de son économie. C'est pourquoi il a encouragé la transformation locale du bois, de l'huile de palme et du manganèse, élevant ainsi la contribution de son secteur manufacturier à 10 % du PIB en 2017 contre 6 % en 2012.

Une industrie de traitement du bois a commencé à se développer après l'interdiction d'exportation de bois de 2009, grâce à la mise en place d'une zone économique spéciale et de partenariats public-privé. Le Gabon est aujourd'hui le premier exportateur d'Afrique de placage et de panneaux de bois, et se classe parmi les 10 premiers producteurs mondiaux.

Trois usines de traitement de l'huile de palme ont ouvert leurs portes, et le pays exporte des produits dérivés de l'huile de palme, dynamisant ainsi son secteur agro-alimentaire.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

Avec le retour de la confiance après le fort ralentissement de 2016, la reprise économique se confirme avec un taux de croissance du PIB réel de 5,4 % en 2018, supérieur aux 3,5 % de 2017. La croissance est principalement tirée par les services – tourisme, services commerciaux et financiers et assurances – qui ont augmenté de 10 % en 2018, couplés à une croissance solide dans les secteurs des transports, de la construction et des télécommunications. Dans le tourisme, on prévoyait 225 000 visiteurs en 2018, après le record de 2017 de 171 000 personnes, qui dépassait les chiffres d'avant le virus Ebola.

En 2018, le déficit budgétaire s'approche des 3,9 % du PIB contre 7,9 % en 2017, grâce à une meilleure discipline budgétaire et au soutien de la communauté internationale. Toutefois, le ratio de la dette publique est en 2017 d'environ 130 % du PIB, et le pays est classé en état de surendettement. En 2018, l'inflation baisse à 6,2 % contre 8 % en 2017. Les réserves internationales brutes passent à 3,1 mois en 2018 contre 2,9 mois en 2017, grâce à un plus grand soutien financier des partenaires au développement.

Le déficit de la balance courante reste élevé, à environ 19 % du PIB en 2018, en légère baisse par rapport à 2017. Durant le premier semestre 2018, les importations totales augmentent de 9,2 % par rapport au premier semestre de 2017, tandis que le total des exportations s'accroît de 8,5 % pour atteindre 54,9 millions USD. Les exportations se composent essentiellement de produits de base, notamment les arachides (55,6 %), le poisson et les produits de la pêche (21,6 %) et les noix de cajou (10,6 %). Les perspectives économiques à court terme devraient connaître une amélioration progressive à moyen terme. Le PIB réel devrait croître de 5,4 % en 2019 et de 5,2 % en 2020.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

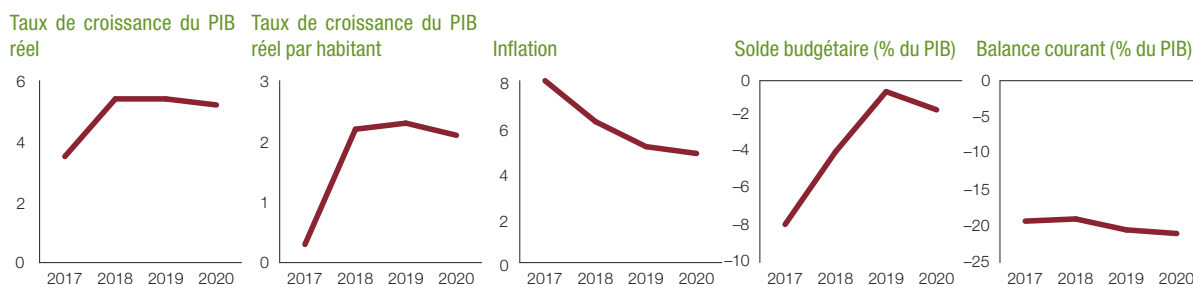
L'insécurité et l'instabilité politique présentent des risques pour 2019 avec le retrait de la mission de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les possibles conflits liés à la limite du mandat présidentiel à trois ans. En outre, le fort endettement public continuera de grever les dépenses de l'État dans des secteurs socio-économiques essentiels comme la santé, l'éducation et le développement des infrastructures, à moins que le pays ne restructure sa dette.

D'autres difficultés sont susceptibles de menacer les perspectives économiques comme la résurgence de l'instabilité politique, la forte augmentation des dépenses publiques, les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles et la dépendance à une agriculture, tributaire des précipitations, menacée par de mauvaises conditions météorologiques.

Le déficit budgétaire reste un enjeu pour les décideurs, et la consolidation budgétaire est donc un axe stratégique essentiel du Plan de développement national 2018–2021, qui a recueilli 1,7 milliard USD d'engagements de la part des bailleurs de fonds lors d'une conférence organisée en mai 2018 à Bruxelles. La mise en œuvre disciplinée du programme de réforme des entreprises publiques, un plus faible niveau d'emprunt domestique et un plus fort engagement en faveur de mesures d'austérité administrative permettraient de réduire le déficit. De manière générale, les politiques doivent se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité de la fourniture de services en utilisant des ressources étatiques limitées.

Résoudre les problèmes de pénuries d'électricité et d'eau reste une priorité politique essentielle. L'accès à l'électricité est de 47 % au plan national, mais seulement 13 % dans les provinces reculées. Seuls 60 MW sur les 106 MW de capacité totale installée sont disponibles, et en 2016 les pertes du réseau de transport et de distribution atteignent 26 %. L'absence de fiabilité de la fourniture en électricité a également un impact sur la disponibilité de l'eau dans le Grand Banjul, aggravant ainsi le problème de l'accès limité à l'eau courante.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Ghana

Performances macroéconomiques

Entre 2014 et 2016, la croissance du PIB réel est anémique et repart à 8,5 % en 2017, pour s'établir à environ 6,2 % en 2018, tirée principalement par le secteur pétrolier. Le déficit des comptes budgétaires s'améliore à la marge, de 5,9 % en 2017 à 5,7 % en 2018, comme le déficit de la balance courante, passé de 4,5 % en 2017 à 4,4 % en 2018. L'inflation repasse sous la barre des 10 %, à 9,8 %, et les taux d'intérêt débiteurs moyens chutent de 4,71, à 16,23 % en septembre 2018. Le cedi ghanéen s'est stabilisé face aux principales devises, à l'exception d'une légère dépréciation face au dollar des États-Unis au deuxième trimestre 2018. En septembre 2018, le Ghana a retrouvé son PIB de 2006 à 2013. Le PIB 2017 remanié est de 24,6 % supérieur au PIB 2017 antérieur. La consommation privée est passée à 6,2 % en 2018. La croissance devrait croître de 7,3 % en 2019 puis de 5,4 % en 2020 puisque les effets de l'augmentation de la production de pétrole provenant des nouveaux puits s'estomperont.

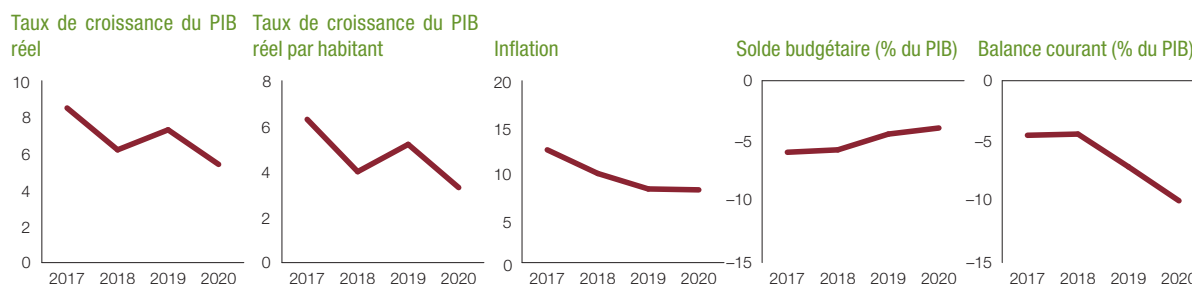
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

En dépit des perspectives positives, le Ghana fait face à des difficultés potentielles. Au niveau national, le gouvernement doit combler les besoins bruts de financement (20 % du PIB) alors que le revenu national en représente environ 10 %. En outre, le ratio de dette publique extérieure est élevé, de 40,5 % du PIB en 2017 à 38,5 % en 2018. Au niveau international, la dépendance envers les exportations de produits de base continue d'exposer l'économie aux chocs internationaux sur les prix de ces produits, et risque d'affaiblir la croissance du PIB et la balance courante. La consommation intérieure privée devrait également ralentir, pour s'établir à 4,9 % du PIB en 2019 et à 3,5 % en 2020. La faiblesse potentielle des prix du pétrole pourrait amoindrir les recettes d'exportation et partant, les recettes.

Un renforcement continu de la demande extérieure en pétrole et en cacao renforcera la croissance à moyen terme. Mais des années de croissance fondée sur les industries extractives n'ont pu répondre aux inégalités croissantes ni créer des emplois décents. L'agriculture demeure la principale activité économique. La faible productivité agricole a déclenché un vaste mouvement de la main-d'œuvre de ce secteur vers des services essentiellement informels dans les zones urbaines. Si on constate un taux élevé d'emplois, ils sont cependant de qualité médiocre. Des mesures proactives d'accroissement de la productivité sont lancées par un processus d'industrialisation, défini dans le programme national d'industrialisation en dix points.

Le Ghana construit progressivement ses capacités industrielles, et la croissance dans l'industrie devrait atteindre 9,8 % en 2019 et 5,9 % en 2020. On note une rapide augmentation des importations de machines : entre 2000 et 2017, leur valeur totale est multipliée par quatre, pour atteindre 670 millions USD. Ces importations ont un effet négatif substantiel sur la balance courante du pays, mais reflètent un changement graduel vers l'industrialisation. Toutefois, les dépenses en capital de l'État sont en recul depuis 2016. La participation du secteur privé à l'industrialisation est donc plus importante, comme le prévoit le programme étatique de transformation économique.

Dans un contexte de fort endettement et de faible épargne publique et privée, le principal recours de l'État pour financer son programme de transformation économique est l'investissement direct étranger. Un tel financement nécessitera de se concentrer sur l'obtention de résultats durables en matière de stabilité macroéconomique et d'environnement des affaires. Il sera également nécessaire de promouvoir une mobilisation rationnelle des revenus intérieurs pour accélérer la mise en œuvre de mesures favorables à la soutenabilité de la dette et augmenter l'espace budgétaire pour des dépenses publiques et sociales.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 5,9 fois-ci en 2018. La croissance a été attribuée au secteur industriel (qui a augmenté de 8,7 %), dominé par l'exploitation minière (15,3 %), bien que la croissance du secteur manufacturier n'ait été que de 3,2 %. La croissance du secteur primaire a été de 3,1 % et celle du secteur des services de 5,1 %. La croissance a été soutenue par des réformes visant à améliorer le climat des affaires, l'accès à l'électricité et les investissements dans le secteur agroalimentaire.

Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre, selon les estimations, 4,4 % du PIB en 2018, contre 2,2 % en 2017, en raison principalement des prêts destinés à financer les investissements publics. La dette publique est passée de 37,4 % du PIB en 2017 à 39,0 % en 2018, dont 18 % de dette extérieure. Une analyse de la viabilité de la dette publiée en août 2018 a plongé le pays dans une situation de risque modéré de surendettement. La politique monétaire restrictive a compensé la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers, maintenant ainsi l'inflation sous contrôle.

Les exportations de biens ont augmenté d'environ 9,8 % en 2018 par rapport à 2017. Les importations ont augmenté de 22,7 %. La part des exportations vers la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (0,9 % au premier semestre 2018) et vers l'Europe (1,1 %) est restée marginale. Environ 99 % des exportations étaient des produits miniers, dont 96 % étaient destinés à l'Asie au premier semestre 2018, contre 84 % au premier semestre 2017. La balance des opérations courantes est passée d'un excédent de 5,5 % du PIB en 2017 à un déficit estimé à 4,9 % en 2018.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le PIB réel devrait croître de 6 % en 2019 et 2020, soutenu par l'expansion des services et du sous-secteur de l'extraction, tandis que la contribution du secteur manufacturier demeure faible. Du côté de la demande, le retour des investissements privés, en particulier dans le secteur

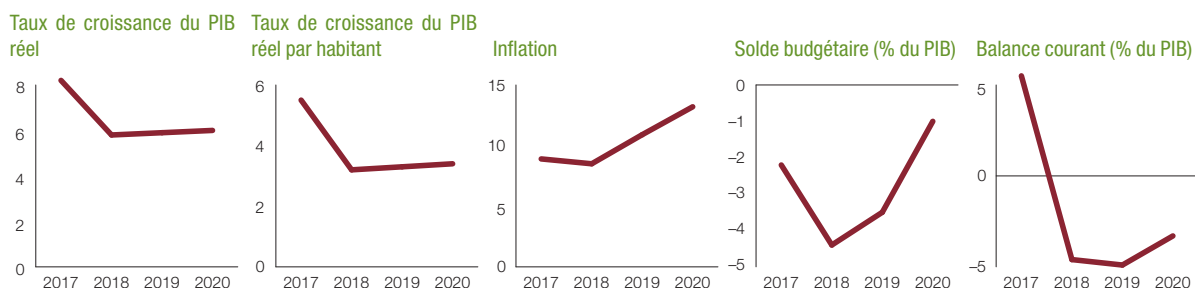
minier, devrait accroître la contribution des dépenses en capital à la croissance.

Le secteur privé est dominé par le secteur informel, qui représente environ 95 % des emplois dans l'économie, principalement dans l'agriculture. L'investissement était estimé à 36 % du PIB en 2018, après un record de 75 % en 2017 ; tandis que l'investissement dans le secteur minier était de 58 % du PIB, l'investissement dans les autres branches privées était de 10 % et l'investissement dans le secteur public était de 7 %.

Le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (2018-2025) vise à réduire le déficit commercial alimentaire, qui a atteint 686 millions USD en 2017. Les réformes en cours comprennent un nouveau code foncier réduisant le temps nécessaire au transfert de la propriété foncière et le développement de 10 zones agroalimentaires sur l'ensemble du territoire.

La Guinée possède un potentiel minier exceptionnel, y compris les deux tiers des réserves mondiales connues de bauxite, ainsi que de l'or, du fer et des diamants. Bien que le secteur minier produise plus de 90 % des exportations de la Guinée, il ne représente que 17 % des recettes fiscales, 12 % du PIB et 2,6 % des emplois. Avec une vingtaine de projets de grande envergure prévus au cours des cinq prochaines années, le secteur minier devrait connaître une croissance considérable. En réponse, la Guinée disposera d'ici fin 2019 d'un document de stratégie sur les liens internes entre les mines et les autres secteurs stratégiques de l'économie.

Dans la sous-région, des réseaux électriques sont en cours de construction entre sept pays, la Guinée étant le centre énergétique. Elle pourrait exporter jusqu'à 1 493 GWh d'électricité d'ici 2022. Mais la Guinée ne dispose pas encore de routes bitumées qui la relient aux trois pays frontaliers – Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Libéria – et les travaux en cours prendront cinq ans pour les relier à Conakry, la capitale. Les lois récentes sur l'entretien des routes et les partenariats public-privé pour l'infrastructure y contribueront.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Guinée-Bissau

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel, stabilisée à environ 5,3 % en 2018, légèrement en dessous des 5,9 % de 2017, est soutenue par une agriculture (6,3 %) et une industrie de la pêche (8,3 %) solides. L'économie dépend fortement de l'agriculture, notamment le riz et les noix de cajou, qui comptent pour 45,3 % du PIB, près de 85 % de l'emploi, et plus de 90 % des exportations. Concernant la demande, la croissance est tirée par les exportations et la consommation des ménages.

Grâce à une politique budgétaire restrictive et des recettes améliorées, le déficit budgétaire reste modéré, à -2,5 % en 2018. La restructuration de la dette l'a fait diminuer à 49,2 % en 2017 contre 55,1 % en 2014. La Guinée-Bissau connaît un risque de surendettement modéré.

L'inflation atteint 2,0 % en 2018 contre 1,4 % en 2017, entraînée par une demande intérieure élevée et des prix en hausse du riz et d'autres produits alimentaires de base.

Le déficit de la balance s'est aggravé en 2018, atteignant -3,2 % contre -0,6 % en 2017, malgré de fortes augmentations du volume des exportations de noix de cajou (90 % des exportations) et des prix internationaux. Les importations sont dominées par les machines et les matériaux de construction (19 %), les carburants et les produits raffinés (18 %), les services (16 %), et les produits alimentaires et agricoles (12 %). En 2018, les réserves officielles s'établissaient à 3,3 milliards USD (soit 4,6 mois d'importations).

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le PIB réel devrait croître de 5,1 % en 2019 et de 5,0 % en 2020, grâce aux cours favorables de la noix de cajou, malgré des récoltes plus faibles, et grâce à un investissement public élevé dans les secteurs de l'énergie, de la construction et de l'alimentation en eau. Au total, l'inflation devrait être de 2,2 % en 2019 et de 2,3 % en 2020,

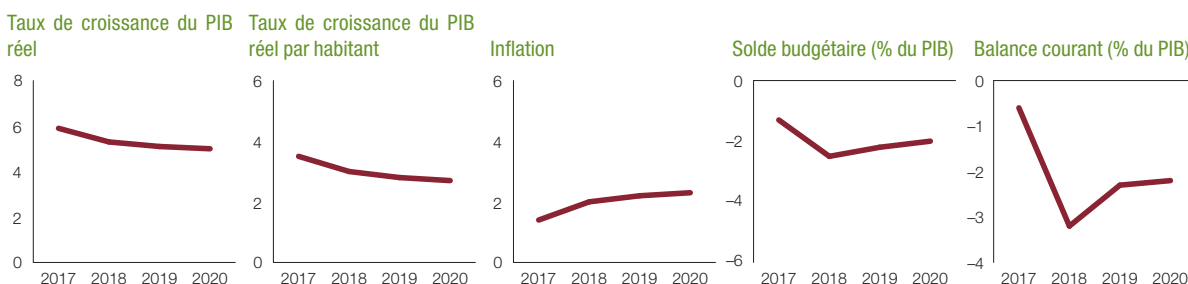
inférieure au critère de convergence de 3 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

En 2018, le déficit de la balance courante est d'environ -3,2 % du PIB et devrait diminuer à -2,3 % en 2019 grâce à l'accroissement de l'investissement et d'une hausse de la facture des importations de pétrole.

Les perspectives économiques sont très incertaines en raison de l'instabilité politique et de fortes variations de prix des noix de cajou, principale source de revenus de plus des deux tiers des ménages. En outre, on note des risques d'instabilité bancaire, l'augmentation imprévue des prix du pétrole et la forte dépendance à une agriculture tributaire des précipitations, menacée par de mauvaises conditions météorologiques.

La forte concentration de la dette sur le marché intérieur (39,7 % du PIB) peut constituer une menace pour le secteur bancaire. Une gestion améliorée des finances publiques est donc essentielle pour éviter l'effet d'éviction de l'investissement privé. Le gouvernement rationalise la dépense publique par le biais du programme Défi zéro (Défi dépense non réglementée zéro, Défi nouvel arriéré zéro, et Défi crédit zéro des banques commerciales à la banque centrale).

Remédier au manque d'infrastructures est essentiel au maintien d'une croissance forte et inclusive. En effet, seuls 10 % des routes sont goudronnées, et le taux d'accès à l'électricité est d'environ 14,7 %. L'état des services de santé et d'éducation est lamentable, en raison de l'instabilité politique et de la mauvaise gouvernance. En 2016, le pays est au 178^e rang sur 188 à l'Indice du développement humain. La pauvreté affecte plus de 70 % de la population. En 2010, l'inégalité des revenus s'établit à 50,7, selon l'indice Gini. Les femmes ont un accès limité au crédit et à la formation professionnelle. Gérer les fragilités et résoudre l'instabilité politique et institutionnelle permettront de poser des fondements solides au développement.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Île Maurice

Performances macroéconomiques

L'économie poursuit sa croissance, avec un PIB réel estimé à 4,1 % en 2018, par rapport à celui de 3,8 % enregistré en 2017. La croissance était principalement entraînée par les secteurs de la construction et des finances, et les technologies de l'information et de la communication.

Le déficit budgétaire s'est creusé légèrement, passant de 3,4 % du PIB en 2017 à un taux estimé à 3,5 % en 2018, mais il devrait chuter à 3,4 % en 2019 en raison de l'assainissement des finances publiques et de l'octroi en cours d'une subvention par l'Inde. La soutenabilité de la dette publique est considérée comme positive au sens large, même si l'assainissement des finances publiques sera nécessaire pour que le pays atteigne son objectif récemment ajusté de ramener sa dette publique réglementaire à 60 % du PIB à l'horizon décembre 2021.

La politique monétaire était favorable eu égard au milieu à faible taux d'inflation et à la nécessité de soutenir l'activité nationale. L'inflation s'est accrue, passant de 3,7 % en 2017 à un taux estimé à 5,1 % en 2018, augmentation due en grande partie aux pénuries de production alimentaire provoquées par des pertes liées à une forte pluviosité. Le déficit des transactions courantes s'est creusé davantage, passant de 6,6 % du PIB en 2017, à un taux estimé à 8,8 % en 2018. Les réserves internationales brutes se situaient à 11 mois d'importations. Les principaux produits exportés sont les vêtements, la canne à sucre, le poisson traité et les fleurs coupées. L'exportation des services continue à s'intensifier, emmenée par les secteurs du tourisme et des finances.

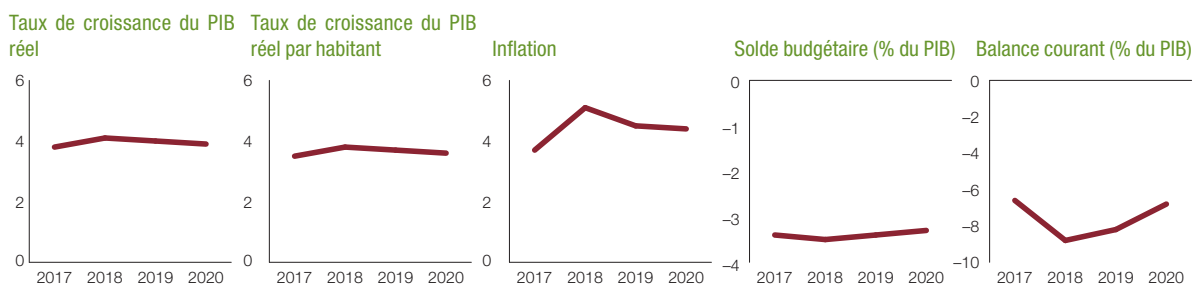
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives économiques sont positives grâce aux conditions extérieures favorables et à l'augmentation de l'investissement public. Le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 4,0 % en 2019 et 3,9 % en 2020. La croissance pourra même s'accélérer si le programme de développement des infrastructures publiques gagne en allure et stimule l'investissement privé. Le déficit de la balance

courante devrait rester élevé, à 8,2 % du PIB en 2019, étant donné l'augmentation des cours des produits de base et des importations importantes pour le programme de développement des infrastructures. Le financement extérieur de l'économie devrait bénéficier du renforcement permanent des exportations de services — surtout le tourisme. Les principaux catalyseurs sectoriels de la croissance devraient continuer à réaliser une bonne performance ; en effet, les services financiers, la transformation des produits alimentaires, la vente au détail et en gros, les technologies de l'information et de la communication devraient enregistrer une croissance de plus de 5 %. En outre, l'économie se diversifie par la mise à contribution des secteurs à forte valeur ajoutée tels que le tourisme médical et l'enseignement supérieur.

Des obstacles potentiels dus à l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires à l'échelle mondiale devraient exercer une pression inflationniste et mettre à mal la position extérieure de l'économie de l'île. Un ralentissement de l'économie des principaux partenaires commerciaux européens (provoqué par des frictions commerciales internationales ou le Brexit) peut mettre à mal le tourisme ainsi que l'exportation de produits. D'autres potentiels obstacles à la croissance incluent les compétences locales limitées et les risques naturels liés au changement climatique.

Le pays se transforme rapidement en une plaque tournante du commerce, de la réexportation, de la logistique et de la distribution ; il se positionne comme un tremplin pour les entreprises nationales et internationales en quête d'opportunités sur le continent. Maurice se transforme aussi en une plate-forme ou une passerelle financière vers l'Afrique. En 2016, les banques et les compagnies d'assurance basées à Maurice ont injecté plus de 50 millions USD dans l'économie kenyane à travers des acquisitions et des investissements. En outre, l'expertise mauricienne réhabilite et gère aussi l'industrie sucrière de Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Mozambique, de la Tanzanie et de l'Ouganda.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel atteint environ 5,9 % en 2018 contre 4,9 % en 2017, grâce aux conditions météorologiques favorables, à l'atténuation des incertitudes politiques, à l'amélioration de la confiance des entreprises et à la vigueur de la consommation privée. Concernant l'offre, les services représentent 52,5 % de la croissance, l'agriculture 23,8 % et l'industrie 23,7 %. Concernant la demande, la consommation privée en est le principal moteur. Le ratio entre la dette publique, dont la moitié est externe, a considérablement augmenté depuis 2013 pour atteindre 57 % à la fin juin 2018. La part des prêts de sources non concessionnelles a augmenté, en partie du fait de l'émission d'euro-obligations de 2 milliards USD en février 2018. Une analyse de viabilité de la dette par le FMI en octobre 2018 élevait le risque de surendettement à « modéré ».

En 2018, le déficit budgétaire est d'environ - 6,7 % du PIB grâce à une politique budgétaire plus restrictive, avec des dépenses publiques de 23,9 % contre 28,0 % en 2017, et, en juillet 2018, les taux d'intérêt sont fixés à 9 % contre 9,5 % en mai. Cependant, les taux d'intérêt plafonnés découragent l'épargne, réduisent l'accès au crédit du secteur privé (particulièrement des PME) et entravent la concurrence du secteur bancaire, en diminuant notamment la rentabilité des petites banques. Le taux de change est plus stable en 2018 qu'en 2017. Le déficit de la balance courante passe de -6,7 % en 2017 à -5,8 % en 2018, grâce à une amélioration de la balance commerciale résultant d'une augmentation des exportations manufacturières. Les réserves officielles brutes atteignent 8,5 milliards USD (5,6 mois d'importations) en septembre 2018, une augmentation de 7 % par rapport à 2017.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

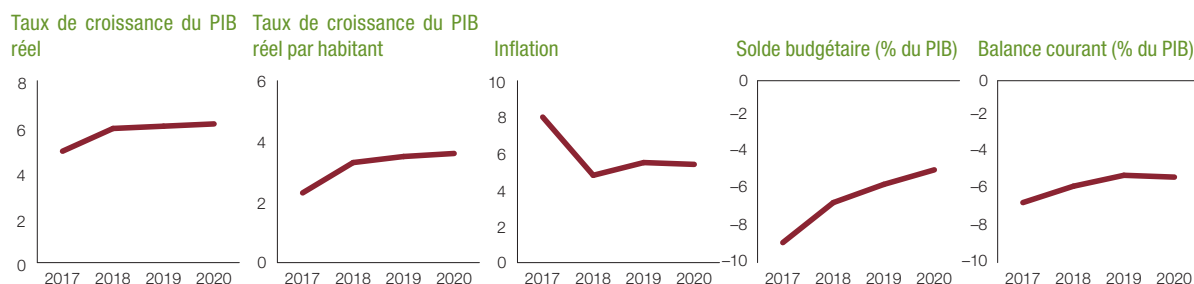
La croissance du PIB réel atteindra 6,0 % en 2019 et 6,1 % en 2020, grâce à l'amélioration de la confiance des entreprises et la stabilité macroéconomique continue, et grâce au tourisme et au renforcement de l'économie mondiale.

La poursuite de la consolidation budgétaire réduira le déficit et stabilisera la dette publique par l'augmentation des recettes, la rationalisation des dépenses par une budgétisation zéro, et la réduction du coût de la dette par la diversification des sources de financement. La politique monétaire prudente maintiendra l'inflation à 5,5 % en 2019 et 5,4 % en 2020. Le Kenya bénéficie également d'un nouvel élan politique (notamment par la constitution et la décentralisation des pouvoirs en 2010), d'un emplacement géographique stratégique à accès maritime, d'opportunités pour les investisseurs privés, de la découverte de pétrole, de gaz et de charbon et d'autres explorations minières.

L'incapacité de rendre la consolidation budgétaire favorable à la croissance et de trouver un financement abordable de crédit du déficit budgétaire dans le contexte de ralentissement économique mondial, représentent des risques importants. Stimuler la mobilisation des ressources nationales et accroître l'efficacité des dépenses publiques pour limiter les emprunts publics est essentiel.

Le Kenya reste confronté à plusieurs défis : l'inadéquation des infrastructures, l'inégalité des revenus et la pauvreté élevée exacerbée par le taux de chômage important, variant selon les régions et les groupes sociaux (comme les jeunes). Il est également exposé liés à des chocs externes au changement climatique, et à l'insécurité. Même si le taux d'extrême pauvreté (à moins de 1,90 USD par jour) de 46 % de la population en 2006 a diminué à 36 % en 2016, la trajectoire de sortie de la pauvreté est insuffisante pour l'éradiquer d'ici 2030.

Le plan économique du Kenya de 2017, Big Four (B4), est axé sur la production industrielle, le logement abordable, la couverture maladie universelle et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il vise à renforcer la transformation structurelle, à relever d'importants défis sociaux et économiques et à accélérer la croissance économique – au moins 7 % par an – afin de réduire rapidement la pauvreté et créer des emplois décents.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

L'économie a montré des signes de reprise entre 2017 et 2018, la croissance du PIB réel étant estimée à 0,9 % après une contraction de 2,3 % entre 2016 et 2017. La croissance a été freinée par la lente reprise de l'économie sud-africaine et par une baisse de 27 % des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) entre 2016 et 2017, encore stagnantes.

Le déficit budgétaire a atteint 3,7 % entre 2017 et 2018, contre 4,0 % entre 2016 et 2017, grâce à l'assainissement des finances publiques. Les déficits budgétaires récurrents sont principalement dus à la baisse des recettes de la SACU (qui représentent 50 % des recettes totales du Lesotho) et à une masse salariale énorme (environ 24 % du PIB – trois fois la moyenne de l'Afrique subsaharienne) qui élimine les dépenses en capital et en biens et services. Pour diversifier ses sources de revenus, le gouvernement a mis en place un régime fiscal et des procédures simplifiées pour les petits contribuables. Avec une dette extérieure estimée à 39,3 % du PIB en 2018, le Lesotho présente un risque modéré de surendettement.

Le Lesotho maintient la parité entre sa monnaie, le loti, et le rand sud-africain. Depuis juillet 2018, le taux directeur de la banque centrale est fixé à 6,5 %, contre 7 % au second semestre de 2017. L'inflation est passée d'un pic de 6,8 % entre 2015 et 2016 à environ 4,8 % entre 2017 et 2018, malgré les prix élevés de l'énergie.

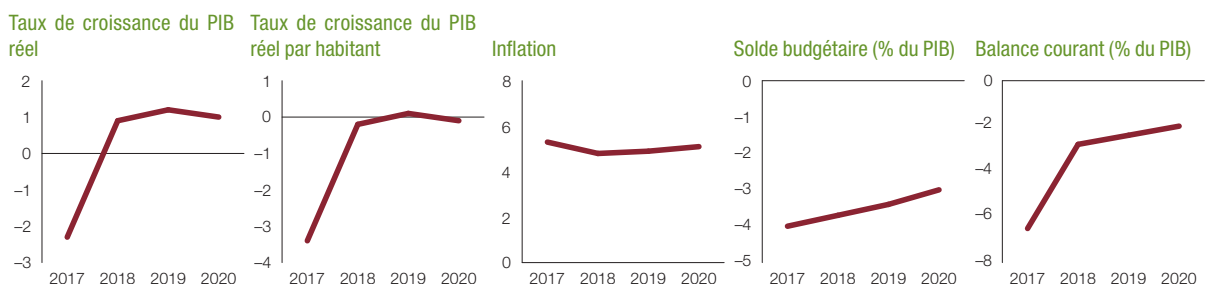
Le déficit de la balance courante a atteint environ 2,8 % entre 2017 et 2018, contre 6,5 % entre 2016 et 2017, principalement en raison de l'augmentation des exportations de diamant, en réponse aux prix internationaux favorables. Les réserves internationales du gouvernement couvrent actuellement près de 3,1 mois d'importations.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le PIB réel devrait augmenter de 0,9 % entre 2018 et 2019 et de 1,2 % entre 2019 et 2020, principalement en raison de l'augmentation des exportations de diamants et du net rebond de la construction de la Phase II du Lesotho Highland Water Project. La croissance profitera également des opportunités émergentes pour l'industrie du textile et du vêtement créées par le marché sud-africain.

Les réformes structurelles du gouvernement comprennent une subvention à la mécanisation agricole et un programme de réhabilitation des systèmes d'irrigation, de lutte contre la propagation des maladies animales, de construction de serres et de filets de protection et de construction de bassins à laine pour stimuler la production de laine et de mohair. Le Lesotho intègre également le changement climatique dans les politiques et stratégies agricoles. Les initiatives sont conformes aux priorités « Nourrir l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations africaines » qui comptent parmi les cinq priorités de la Banque africaine de développement. En ce qui concerne l'aspect « Industrialiser l'Afrique », l'une des « Top 5 » priorités, le gouvernement construit actuellement un laboratoire de géoscience pour faciliter la diversification de l'industrie des minéraux. Parallèlement, le gouvernement a mis en place une stratégie visant à accroître l'accès aux services financiers dans les zones rurales. Une plate-forme de dialogue public-privé a été lancée pour le tourisme, l'industrie manufacturière et l'agriculture commerciale afin d'accélérer la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Enfin, le gouvernement autonomise les petites et moyennes entreprises en créant des coopératives.

Le climat des affaires et des investissements est confronté à des incertitudes politiques en raison d'un gouvernement de coalition fragile. La lente reprise de l'économie sud-africaine menace les envois de fonds des travailleurs du Lesotho et les recettes de la SACU.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17. Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Libéria

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a rebondi pour s'établir à 3,2 % en 2018 contre 2,5 % en 2017, principalement grâce aux activités minières et manufacturières. L'agriculture, la sylviculture et la pêche dominent l'économie, contribuant à 70,3 % du PIB en 2017.

Une augmentation modérée des revenus, combinée à une diminution des dépenses, a permis de ramener le déficit budgétaire à -3,9 % en 2018, contre -7,9 % du PIB en 2017. Le risque de surendettement du Libéria est modéré. La dette publique totale s'élève à 41,3 % du PIB en 2017. La partie extérieure de la dette s'élève à environ 69,6 % (soit 29 % du PIB).

En 2017, le dollar libérien se déprécie de 24,5 % par rapport au dollar américain et de 27 % à la fin juin 2018. La dépréciation est due à la détérioration des termes de l'échange et à la forte demande en devises étrangères pour les importations. Néanmoins, l'inflation est estimée à 11,7 % en 2018, soit légèrement inférieure à 2017, en partie à cause de la forte dollarisation (environ 70 % de la masse monétaire).

Le déficit de la balance courante s'est légèrement amélioré pour atteindre 22,4 % en 2018 contre 22,7 % en 2017, grâce à une augmentation des exportations due à la production d'or et à une légère reprise du prix des produits de base. Les réserves de change brutes ont légèrement augmenté, passant de 3,0 mois d'importations en 2017 à 3,6 mois à la fin de juin 2018.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives économiques sont positives, la croissance du PIB réel devrait passer à 4,7 % en 2019 et à 4,8 % en 2020, soutenue par une croissance modeste de l'agriculture, de la pêche et des services. L'inflation devrait encore diminuer pour s'établir à 10,5 % en 2019 et à 9,5 % en 2020, en raison d'un taux de change stable, de politiques monétaires et budgétaires prudentes et d'une augmentation modérée de la production alimentaire nationale.

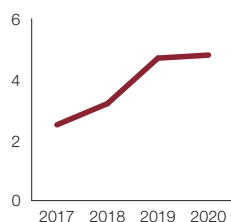
Le déficit de la balance courante devrait rester légèrement supérieur à 22 % en 2019 et en 2020.

Cependant, les perspectives positives pourraient être éclipsées par le risque de surendettement. En effet, le risque peut passer de modéré à élevé si les emprunts destinés à de nécessaires investissements publics augmentent alors que la production des principaux secteurs d'exportation diminue.

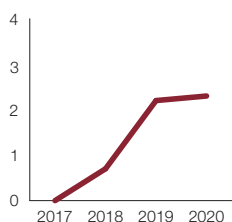
La diminution des flux d'aide (après l'épidémie du virus Ebola de 2014-2016) et l'achèvement de la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria en 2018 pourraient avoir une incidence fâcheuse sur les perspectives économiques. La pénurie de devises étrangères pourrait entraver le secteur bancaire fortement dollarisé. La dépendance vis-à-vis des exportations de produits de base (or et minerai de fer) et les importations de denrées alimentaires et de carburant rendent l'économie extrêmement vulnérable aux chocs externes. Plus spécifiquement, les tensions commerciales récentes pourraient entraîner un ralentissement des économies avancées ou de celle de la Chine et ainsi réduire la demande d'exportations de produits de base en provenance du Libéria.

Le déficit en infrastructures, notamment dans le secteur des transports (les routes), de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, freine le développement. Par exemple, le pays compte environ 12 000 kilomètres de routes, dont 7 % seulement sont goudronnées. Diverses réformes structurelles sont mises en œuvre en vue d'un développement accéléré, inclusif et durable. L'expansion et l'amélioration du réseau routier sont prioritaires, avec notamment un plan visant le goudronnage d'au moins 650 kilomètres de routes principales au cours des cinq prochaines années. L'accès accru à l'énergie, l'eau et l'assainissement à un prix abordable est également une priorité. Le développement des infrastructures, fondé sur la création de zones économiques spéciales, est essentiel pour l'industrialisation. En outre, le développement des compétences des jeunes renforcera leurs perspectives d'emploi.

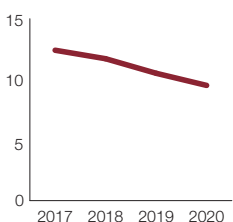
Taux de croissance du PIB réel



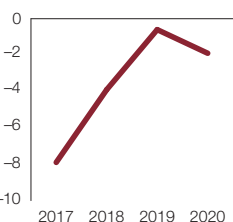
Taux de croissance du PIB réel par habitant



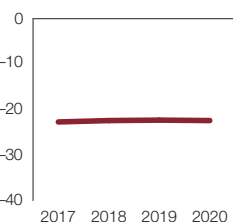
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Balance courant (% du PIB)



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Performances macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques restent instables. Ils sont déterminés par la production pétrolière, qui est peu reluisante et inégale en raison de l'insécurité, de l'instabilité politique, de la médiocrité des infrastructures et de la limitation des dépenses fiscales publiques. En juin 2018, à la suite d'une attaque contre les champs pétroliers et les principaux terminaux, la production a chuté de près de 1 million de barils par jour à 400 000. Lorsque la tourmente s'est calmée en octobre et novembre, la production de pétrole a atteint environ 900 000 barils par jour, mais la tension a repris en décembre, ce qui l'a encore troublée et certaines infrastructures endommagées n'ont pas été entièrement reconstruites. Par conséquent, la croissance du PIB réel en 2018 n'a pas répété celle de 2017, bien qu'elle soit demeurée considérable, à un taux estimé à 10,9 %.

L'inflation – un taux cumulatif de 80 % au cours des dernières années – reflète le manque de biens et de services et l'existence d'un marché parallèle de change alimenté par la disponibilité de devises étrangères. L'inflation est tombée de 28,5 % en 2017 à 13,1 % en 2018, en raison de l'appréciation du dinar sur le marché parallèle due à l'offre accrue de devises fortes. Mais les dépenses budgétaires n'ont pas permis de réduire les difficultés économiques causées par l'inflation, car la majeure partie a été consacrée à la sécurité, tandis que 24,5 % ont été consacrés aux salaires, 6,6 % aux subventions, et seulement 4,7 % au développement. Grâce à l'augmentation des recettes pétrolières due à la hausse des prix du pétrole en 2018, le déficit budgétaire est tombé, selon les estimations, à 4,2 % du PIB, contre 43,2 % en 2017 et 113 % en 2016.

La balance des opérations courantes est restée excédentaire en 2018, à un niveau estimé à 1,5 % du PIB, bien en deçà des 8,4 % enregistrés en 2017. Les importations ont continué de diminuer au premier trimestre de 2018 en raison des restrictions à l'importation.

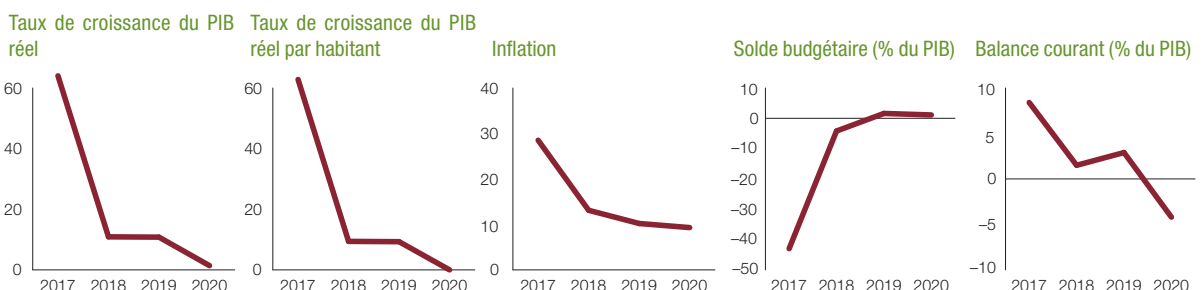
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB devrait être de 10,8 % en 2019 mais de 1,4 % en 2020. Malgré la situation politique, l'État a approuvé en septembre 2018 un programme de réforme économique dans le cadre duquel les subventions du carburant seront réduites et le dinar dévalué afin d'éliminer l'écart considérable entre les taux de change officiel et parallèle du marché.

En 2017, la Libye occupait le deuxième rang des réserves de change en Afrique, avec un montant estimé à 79,4 milliards USD. Elles ont chuté par rapport à leur sommet de 2012, qui était d'environ 124 milliards USD, mais ont rebondi par rapport à un niveau plus bas en 2016 grâce à un meilleur secteur pétrolier et à la position budgétaire du pays. Si la Libye produit plus d'un million de barils de pétrole brut par jour, l'État aura suffisamment de ressources en 2019 pour élaborer un plan de relance économique et social diversifié.

En 2018, alors que la Libye souffrait de sa crise politique, la situation humanitaire a continué de se détériorer, avec environ 1,1 million de personnes ayant besoin d'une assistance et d'une protection vitales, selon le bulletin humanitaire de janvier 2018 de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Les élections prévues pour 2018 ont de nouveau été reportées à 2019 en raison de la situation sécuritaire.

Le manque de capacités et de coordination dans le secteur public entrave une gouvernance efficace et efficiente, et les institutions publiques manquent d'expertise technique et d'un cadre stratégique pour la planification. Le pays demeure sur la liste des États fragiles. Il a besoin d'institutions plus stables pour relever ses défis les plus urgents, notamment un taux de chômage élevé, un faible capital humain et le manque d'eau, d'électricité et d'infrastructures.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Madagascar

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a atteint environ 5,0 % en 2018, contre 4,2 % en 2017. Le secteur agricole a connu une croissance de 4,5 % en 2018 (contre 6,6 % en 2017). Le secteur industriel, quant à lui, a connu une croissance de l'ordre de 6,7 %, tirée principalement par les textiles et la fabrication d'huiles essentielles. Malgré l'épidémie de peste du début de 2018, le secteur des services a connu une croissance de 5,4 %. La croissance de la demande globale en 2018 a été largement tirée par les investissements publics et privés dans les infrastructures (routes, aéroports, énergie et le port de Toamasina). La demande extérieure en textiles, vanille et huiles essentielles a également contribué à la croissance.

Le déficit budgétaire a été contenu à environ 2,3 % du PIB en 2018, contre 2,4 % en 2017, grâce à des mesures ciblant certaines dépenses peu prioritaires. La dette publique totale, dont 70 % proviennent de créanciers multilatéraux, est passée de 38,4 % du PIB en 2016 à 35,1 % en 2018. Selon le Fonds monétaire international, la dette publique reste viable, le risque de surendettement extérieur restant modéré. L'inflation a légèrement diminué, passant de 8,3 % en 2017 à environ 7,7 % en 2018, selon les estimations. Les réserves officielles brutes ont atteint 4,1 mois d'importations en 2018. Le déficit de la balance courante s'est détérioré pour atteindre environ 2,0 % du PIB en 2018, en raison d'une augmentation de 19 % de la valeur des importations de pétrole et de 13 % de la valeur des biens d'équipement. Les exportations sont dominées par les produits à faible valeur ajoutée, notamment les clous de girofle, la vanille et les produits miniers.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

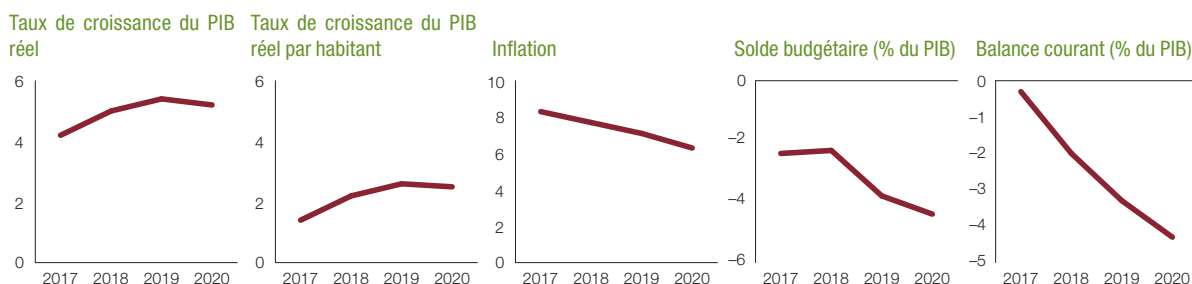
La croissance du PIB réel devrait être de 5,4 % en 2019 et de 5,2 % en 2020. Les principaux moteurs restent les suivants : transports, énergie, travaux publics, industries

extractives et activités de la zone franche d'exportation. L'inflation devrait se stabiliser à 7,1 % en 2019 et à 6,1 % en 2020.

Madagascar possède un avantage comparatif dans certains produits de niche (girofle, litchi, vanille, fèves de cacao, café vert et huiles essentielles, e.a.) qui peuvent être facilement transformés localement avec une valeur ajoutée élevée. Une mise en œuvre efficace de la politique industrielle et du régime des zones économiques spéciales pourrait transformer ce potentiel en emplois et en croissance économique.

L'instabilité politique qui pourrait résulter de l'élection présidentielle de 2018 constitue le plus grand risque pour les perspectives économiques. En outre, Madagascar a peu bénéficié de son appartenance à la Commission de l'océan Indien, à la Communauté de développement de l'Afrique australe et au Marché commun de l'Afrique orientale et australe ainsi que de son statut de signataire de la zone de libre-échange continentale africaine. Comme d'autres États insulaires, il fait face aux coûts de transport élevés. Le déficit en infrastructures rend les transactions commerciales coûteuses et nuit à la compétitivité du secteur privé. Pour mieux s'intégrer au reste de l'Afrique, le pays devrait améliorer la logistique des principaux ports et aéroports, et le long des principaux corridors. Si l'application de normes et standards internationaux et la suppression des barrières non tarifaires pourraient stimuler les échanges avec les partenaires régionaux.

Madagascar est confronté à une incidence élevée de pauvreté et d'inégalités. Le taux d'accès à l'électricité, estimé à 15,2 %, est l'un des plus bas d'Afrique. L'agriculture reste traditionnelle et très vulnérable aux chocs climatiques, tels que les cyclones et la sécheresse. D'autres chocs, tels que l'épidémie de peste de 2018, la baisse des prix des matières premières ou la hausse des prix du pétrole pourraient également compromettre les perspectives du pays.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 3,7 % en 2018 ; soit une baisse par rapport aux 5,1 % enregistrés entre 2016 et 2017, et une reprise par rapport aux 2,7 % enregistrés entre 2015 et 2016. Entre 2016 et 2017, elle a été stimulée par une croissance de l'agriculture, estimée à 6,3 %, soit une hausse par rapport à une contraction de 0,1 % entre 2015 et 2016, sous l'effet de l'amélioration du climat.

Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 4,8 % du PIB en 2018, selon les estimations, contre 3,7 % entre 2016 et 2017. Entre 2017 et 2018, le ratio de la dette au PIB a légèrement diminué, passant à 58 % du PIB, contre 59 % entre 2016 et 2017, en hausse par rapport aux 30 % entre 2012 et 2013. Le Malawi est maintenant exposé à un risque modéré de surendettement.

Selon les estimations, l'inflation a diminué, passant de 11,5 % entre 2016 et 2017 à 10,4 % entre 2017 et 2018, en raison notamment de l'amélioration de l'offre alimentaire. La Banque de réserve du Malawi a progressivement réduit son taux directeur de 24 % en novembre 2016 à 16 % en décembre 2017 et en 2018. En conséquence, les taux débiteurs sont tombés à 26,9 % en juillet 2018, contre 33,6 % en juillet 2017. Le taux de change nominal est resté stable (autour de 722 kwacha pour 1USD en 2016 et 2017). Les réserves de change ont progressé, passant de 2,9 % du PIB en 2013 à environ 12 % en 2017, parallèlement à une augmentation de la couverture des importations de 2,1 mois en 2013 à 3,6 mois en juillet 2018.

Le déficit de la balance courante atteignait 9,8 % du PIB entre 2016 et 2017, contre 13,0 % entre 2015 et 2016. Cette amélioration est principalement due à une réduction de la facture d'importation après la récolte exceptionnelle de 2017. Toutefois, le déficit de la balance courante a atteint environ 11,3 % du PIB entre 2017 et 2018, mais devrait descendre à 10,9 % entre 2018 et 2019. La pauvreté reste très répandue, particulièrement en zone rurale avec 56,6 %. L'indice numérique de pauvreté au niveau national était estimé à 51,5 % en 2017 contre 50,4 % en

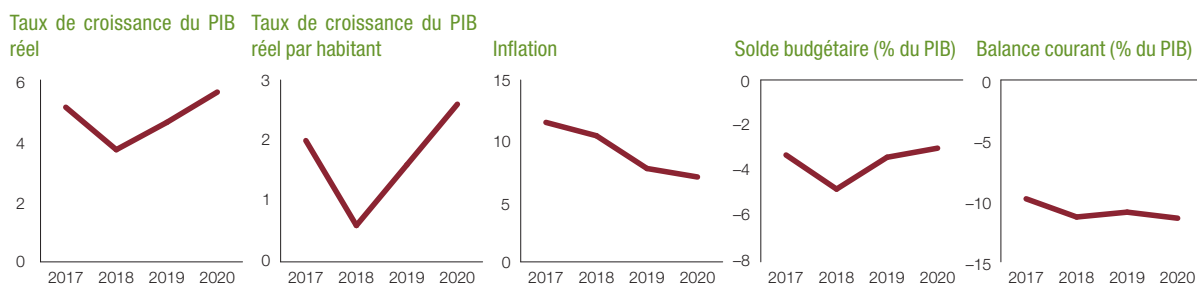
2010. L'extrême pauvreté est élevée, en grande partie à cause de l'insécurité alimentaire. Les niveaux de revenus sont très faibles, avec un RNI par habitant de 360 \$ EU en 2016. Les inégalités sont considérables et bien enracinées, avec un coefficient de Gini de 46 en 2010 et de 44 en 2014.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Le PIB devrait augmenter de 4,6 % entre 2018 et 2020 et de 5,6 % entre 2019 et 2020. Les améliorations dans le secteur de l'agriculture, la stabilité des fondamentaux macroéconomiques, la reprise des prix mondiaux des produits de base et la poursuite des entrées d'investissements étrangers directs devraient stimuler la croissance.

La forte dépendance de l'agriculture pluviale explique les chocs liés aux conditions météorologiques qui constituent un risque majeur pour les produits d'exportation (thé, tabac et autres produits), comme en 2017. La longue saison sèche du premier semestre de 2018 et de l'automne 2018 a conduit à la production de maïs, ce qui a considérablement freiné le PIB en 2018.

Certaines initiatives du gouvernement visent une croissance plus résiliente. Pour renforcer la base industrielle, limitée par un manque d'énergie et d'eau, une étude de faisabilité a été achevée en 2017 pour le projet de centrale hydroélectrique de Kholombidzo. Il permettra d'accroître la capacité de production d'électricité du pays. Reconnaisant que la performance agricole continue à subir des chocs climatiques, le gouvernement a lancé la Politique agricole nationale 2016 pour accroître la production, et la Politique nationale d'irrigation 2016 pour soutenir l'irrigation, la diversification agricole et l'ajout de valeur. En 2016, le Parlement a promulgué de nouvelles lois sur les terres, notamment la Loi foncière, la Loi sur l'aménagement du territoire, la Loi sur les terres coutumières et la Loi sur l'acquisition des terres (modification), visant l'accélération de l'enregistrement des terres pour améliorer la production alimentaire et le développement des infrastructures.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La forte croissance de l'économie se poursuit, avec une croissance du PIB réel estimée à 5,0 % en 2018, en légère baisse par rapport aux 5,3 % enregistrés en 2017, portée principalement par l'agriculture (le coton en particulier) et les services (activités financières et commerce). Concernant la demande, la consommation des ménages est le principal moteur. Le déficit budgétaire a été réduit, passant de 2,9 % du PIB en 2017, à un taux estimé de 2,5 % en 2018. La dette publique s'élevait à 35,9 % du PIB en 2018, en légère hausse par rapport au taux de 35,6 % enregistré en 2017, mais la dette extérieure a légèrement baissé à 24,1 % du PIB. Le Mali reste confronté à un risque modéré de surendettement. L'inflation a ralenti pour s'établir à un taux estimé à 1,7 % en 2018, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers importés. Concernant le secteur extérieur, le déficit de la balance courante s'est légèrement creusé, passant de 6,0 % en 2017 à un taux estimé de 6,5 % en 2018, la croissance des importations (9,3 %) dépassant celle des exportations (7,2 %).

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB réel devrait ralentir en 2019 pour s'établir à 4,7 % et s'y maintenir en 2020. L'inflation devrait être de l'ordre de 1,7 % en 2019 et 1,8 % en 2020. Grâce à l'assainissement, le déficit budgétaire devrait se réduire progressivement, passant d'environ 2,4 % du PIB en 2019 à 1,5 % en 2020. Le déficit de la balance courante devrait rester supérieur à 6 % jusqu'en 2020.

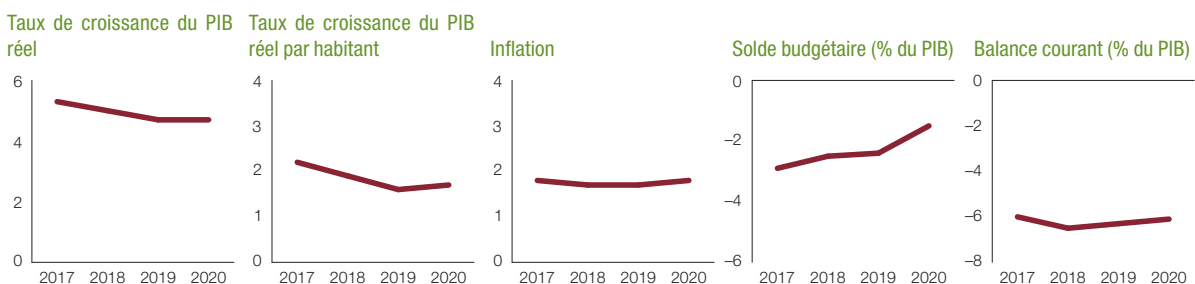
Le Mali a commencé à mobiliser davantage de recettes et à accroître l'efficacité et la qualité des dépenses publiques, afin de créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à l'investissement public. Il rationalise les exonérations fiscales, améliore l'efficacité du régime

fiscal minier, et renforce l'administration et l'efficacité du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée. En outre, le gouvernement a mis en place un cadre de consultation pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015.

Les autorités ont commencé à appliquer une loi contre l'enrichissement illicite, notamment en exigeant des hauts fonctionnaires qu'ils déclarent leurs avoirs. Dans le secteur de l'énergie, les réformes ont cherché à renforcer les finances d'Électricité du Mali (EDM), une entreprise publique, pour atténuer les risques budgétaires connexes et libérer les ressources pour les investissements et les dépenses dans d'autres domaines.

Le Mali a ratifié tous les accords sur la libre circulation des personnes et des travailleurs au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Aucune mesure ne limite la circulation des personnes ou le droit d'établissement en tant que travailleur indépendant ; ainsi les ressortissants de la CEDEAO n'ont pas besoin de permis de séjour et peuvent s'installer librement au Mali pour travailler ou pour exercer une profession libérale. Toutefois, dans la pratique, ces droits sont bafoués par des obstacles non officiels à la frontière, où de multiples points de contrôle de différents types entraînent des coûts de transaction élevés.

Les perspectives économiques pourraient être compromises par plusieurs facteurs, notamment les conditions de sécurité liées aux retards dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix et de Réconciliation et aux chocs exogènes tels que la variabilité climatique, la volatilité des cours de l'or et du coton et les fluctuations du taux de change euro/dollar. La recapitalisation de certaines banques commerciales a contribué à la stabilité du secteur bancaire, mais le ratio élevé des prêts non productifs (16,5 % en 2018) pourrait menacer le financement du secteur privé.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performance macroéconomique

L'économie marocaine demeure résiliente. La croissance du PIB réel reste positive, mais connaît une décélération, pour s'établir à 3,1 % en 2018 contre 4,1 % en 2017 en lien avec une pluviométrie moins abondante en 2018 qu'en 2017. Le déficit budgétaire, estimé à 3,9 % en 2018 contre 3,7 % en 2017 devrait baisser graduellement, sous l'effet de la consolidation budgétaire et des réformes fiscales, la rationalisation des dépenses publiques, et une mobilisation accrue des recettes. Les perspectives économiques à moyen terme sont favorables et indiquent la poursuite de la décélération de la croissance du PIB réel qui devrait s'établir à 2,9 % en 2019, avant un rebond à 4 % à partir de 2020. Le ralentissement projeté en 2019 serait attribuable au léger recul de la valeur ajoutée du secteur primaire.

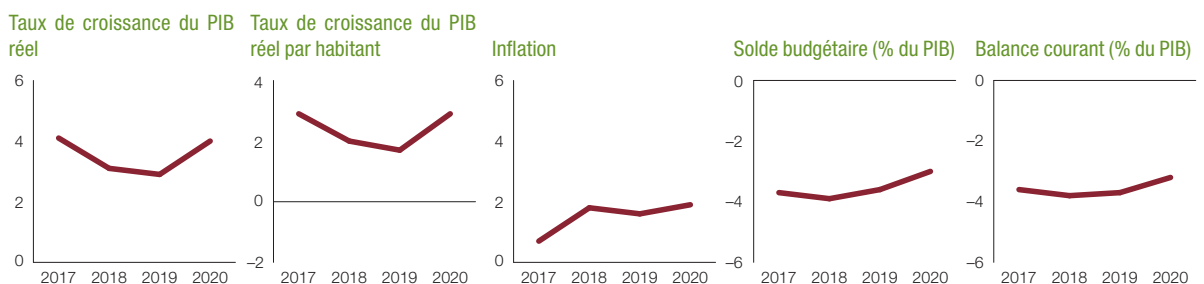
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

L'introduction en 2018, par Bank Al-Maghrib, du régime de taux de change flottant contrôlé dans une plage $\pm 2,5$ %, contre $\pm 0,3$ % auparavant, a été perçue comme un signe positif par les investisseurs et une étape importante vers une grande flexibilité du régime de change. Lors des 8 premiers mois de l'année 2018, le cours du dirham s'est apprécié de 1,9 % contre l'euro et s'est déprécié de 0,9 % face au dollar américain. Dans ce contexte, l'endettement du Maroc reste soutenable et devrait diminuer à moyen terme.

Le Maroc a réalisé des performances économiques remarquables au cours de la dernière décennie. Le déficit du compte courant est estimé à 3,8 % du PIB en 2018, marquant ainsi une légère augmentation par rapport à 2017, dure essentiellement à une augmentation des importations de pétrole et de biens d'équipement partiellement compensée par les recettes touristiques et les transferts. Le stock d'infrastructures structurantes a été accru grâce

à un taux d'investissement porté en moyenne à 34 % sur la décennie 2008-2018, contre 29,8 % en 2007, améliorant l'attrait du pays pour les investissements directs étrangers. Néanmoins, la croissance n'a pas été suffisamment inclusive, et recule l'atteinte du stade de pays émergent. Dans l'agriculture, principale source de revenus en zone rurale, les gains de productivité sont encore faibles malgré le Plan Maroc Vert destiné à promouvoir l'agriculture et à alimenter l'industrie. La gravité des contraintes hydriques affecte la production, et accroît la volatilité des revenus agricoles, laquelle conduit à l'exode rural.

La diversification de l'économie dans les métiers de l'automobile, de l'aéronautique et l'électronique est un des objectifs clés du Plan d'accélération industrielle. Ces efforts de diversification devraient déboucher sur une extension de l'agro-industrie et des services, et stimuler le transfert de technologies et la création d'emplois. Son succès dépendra, entre autres, de la mise en adéquation des politiques de développement du capital humain avec les besoins des différents secteurs productifs. L'agriculture, qui contribue de manière substantielle à la lutte contre la pauvreté rurale, doit être plus intelligente, se recentrer sur des activités à faible empreinte carbone et utilisatrices de technologies et d'innovations. Ceci s'impose notamment à cause de la contrainte posée par la question de l'eau. L'amélioration de l'environnement des affaires doit être poursuivie pour créer des opportunités réelles de promotion du secteur privé, même si les autorités parviennent à créer des enclaves d'excellence à travers le pays avec des zones économiques spéciales. L'ouverture vers l'Afrique subsaharienne offre aussi de nouvelles opportunités aux entreprises marocaines. Une dépense publique plus efficace et efficiente peut créer l'espace budgétaire nécessaire au financement des politiques sociales et d'aménagement du territoire, et de rendre la croissance plus inclusive.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Mauritanie

Performances macroéconomiques

Le taux de croissance du PIB réel était estimé à 3,5 % en 2017 et 2018 contre 1,8 % en 2016. Cette croissance a résulté notamment de l'agriculture irriguée, la pêche, les bâtiments et travaux publics, le redressement des cours des métaux et les activités manufacturières. Ce rebond devrait se poursuivre en 2019. L'inflation a respecté les limites de l'objectif de stabilité de prix, avec un niveau de 2,9 % en 2018. La position budgétaire demeure viable, avec un déficit estimée du solde budgétaire de 0,1 % du PIB en 2018, contre 0,0 % en 2017. Le déficit de la balance courante s'est creusé en 2018 par rapport à son niveau de 2017, passant de 14,4 % à 16 % du PIB, principalement en raison de la hausse des prix du pétrole.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

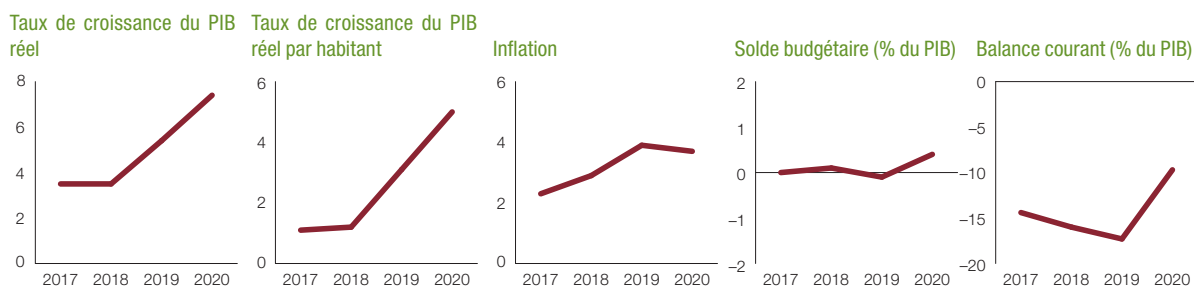
L'économie mauritanienne se porte relativement bien grâce aux réformes en cours. En effet, le pays figure parmi les 10 premiers réformateurs mondiaux, gagnant 26 places en seulement 3 ans dans le classement de Doing Business (du 176^e rang en 2015 au 150^e en 2018). Toutefois, le déséquilibre des comptes extérieurs perdure et demeure vulnérable aux chocs extérieurs.

Accélérer la transformation structurelle de l'économie est un des principaux défis de développement de la Mauritanie. Malgré les efforts des autorités, l'économie mauritanienne reste peu diversifiée. Au deuxième trimestre 2018, les exportations de fer, d'or et de cuivre ont représenté 47 % des exportations totales, rendant le pays vulnérable aux variations de leur prix. La mise en place d'un programme de réformes structurelles permettant le développement du secteur privé non extractif est essentielle pour stimuler les exportations et la croissance. Ces réformes devraient viser à maintenir la stabilité macroéconomique,

stimuler la formation du capital humain et d'une main-d'œuvre qualifiée, améliorer le climat des affaires ainsi que les infrastructures économiques afin de répondre aux besoins du secteur privé. Les taux de change nominal et réel de la Mauritanie se sont dépréciés durant les dernières années. Le pouvoir d'achat de la monnaie s'est détérioré de 24,2 en 2016 à -11,2 en 2017 à -12,4 en 2018.

La dette constitue également un important défi. Avec un ratio de la dette extérieure de 103,7 % du PIB en 2018, la Mauritanie est classée, selon le FMI, dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement. Par ailleurs, dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit avec le FMI approuvé en décembre 2017, le pays ne s'est engagé à recourir aux prêts non concessionnels que pour un montant plafonné et pour le financement d'infrastructures économiques.

La Mauritanie s'est engagée depuis 2015 dans un vaste programme de réformes économiques. Les autorités mauritaniennes ont considérablement amélioré le climat des affaires pour promouvoir l'investissement privé. Depuis la chute marquée des cours du fer en 2014-15 qui a creusé le déficit budgétaire, les autorités ont amélioré l'efficacité de la gestion des finances publiques et fait adopter en mai 2018 la nouvelle loi de finances organique (LOLF) considérée comme la réforme structurelle la plus importante dans le cadre du « Schéma Directeur de la Réforme du Système de Gestion des Finances Publiques » (SDR-GFP) pour 2012-2016. De plus, ces réformes institutionnelles se sont accompagnées d'importants investissements dans les infrastructures économiques. Pour la première fois, l'investissement national dans des secteurs comme le développement rural et industriel a égalé l'investissement extérieur pour 2015-2017, ce qui reflète l'engagement et la volonté des autorités à accélérer l'atteinte des objectifs de développement du pays.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Mozambique

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a été estimée à 3,5 % en 2018, contre 7 % en moyenne au cours de la période 2004-2015. Cette chute découle de la réduction des investissements publics et d'une baisse de 23 % de l'investissement direct étranger entre 2015 et 2017.

Le déficit budgétaire a été estimé en 2018 à 6,7 % du PIB, contre 5,5 % en 2017. Depuis la découverte en 2016 de la dette occulte, le Mozambique est en défaut de paiement. Et son ratio estimé de la dette extérieure totale au PIB a atteint 145,8 % en 2018. Ses principaux bailleurs de fonds ont suspendu leur aide, obligeant le pays à prendre des mesures pour réduire progressivement la dette publique.

Pour contrer une inflation élevée et une rapide dépréciation du taux de change durant la période 2016-17, la Banque du Mozambique a assoupli sa politique monétaire, abaissant son taux directeur à 18 % en août 2018. La baisse de l'inflation, de 15,1 % en 2017 à 4,6 % en 2018, s'est traduite par des taux d'intérêt réels élevés, provoquant une contraction de la demande de crédit du secteur privé.

Le déficit commercial des projets (hors mégaprojets, par exemple la fonderie d'aluminium de Mozal, des projets gaziers et un projet de minerai de titane et de sables bitumineux) a légèrement creusé le déficit de la balance courante qui est passée de 20,4 % en 2017 à 23,1 % en 2018. Les importations de biens pour les projets (hors mégaprojets) — 80 % des importations totales de biens — ont augmenté de 24 % en 2018. Les prix d'importations de carburant et de denrées alimentaires sont en hausse, provoquant un accroissement des dépenses d'importation. Les réserves en devises devraient se maintenir à environ 7 mois d'importations de projets (hors mégaprojets) en 2018-19.

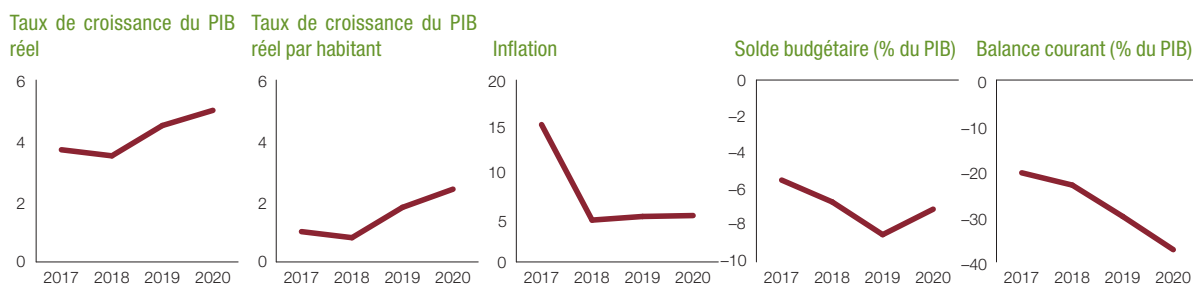
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance devrait atteindre 4,5 % en 2019 et 5 % en 2020, alimentée par deux secteurs : l'agriculture qui se remet progressivement de la sécheresse régionale de 2015-2016, et les industries extractives, en particulier

l'augmentation continue des exportations de charbon. De plus, l'investissement direct étranger (IDE) dans l'exploitation gazière du bassin de Rovuma pourrait augmenter en 2019.

Le Mozambique a intégré dans son développement plusieurs des cinq grandes priorités (High 5/Top 5) de la Banque africaine de développement. Pour la priorité « Nourrir l'Afrique », la stratégie mozambicaine vise à renforcer l'emploi grâce à une productivité et une compétitivité accrue du secteur agroalimentaire et aux développements de chaînes de valeur. Pour la priorité « Industrialiser l'Afrique », le gouvernement a négocié le développement d'une usine on shore de gaz naturel liquéfié de 24 milliards de dollars EU, qui permettra de créer des chaînes de valeur et d'établir une base industrielle pour les engrais, ainsi que des unités de GTL (Gas-to-liquids) et de gaz-électricité. Pour la priorité « Intégrer l'Afrique », le Mozambique envisage d'augmenter sa contribution au projet de Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) grâce à des projets gaziers et énergétiques. Et finalement, pour la priorité « Améliorer la qualité de vie des Africains », le gouvernement poursuivra sa lutte contre la malaria, le VIH et la mortalité infantile et maternelle. En 2018, les dépenses consacrées à l'éducation devraient atteindre 5,9 % du PIB en 2018, davantage que d'autres pays de la région.

Plusieurs risques pèsent sur les perspectives de croissance : une hausse des prix des importations essentielles, des difficultés économiques en Afrique du Sud, deuxième destination d'exportation du Mozambique, ainsi que le surendettement, aggravé par l'absence d'accord sur la restructuration de la dette et le manque de confiance des investisseurs qui en résulte. La forte dépendance vis-à-vis des emprunts, principalement nationaux, a non seulement évincé l'investissement privé, mais également contribué au surendettement. Une stratégie active de gestion de la dette est donc nécessaire pour restaurer la confiance et mettre en place des mesures destinées à stimuler la croissance économique et la création d'emplois. À ces risques s'ajoute la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Telles que des tempêtes, des inondations des sécheresses et des tremblements de terre.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Namibie

Performances macroéconomiques

Après une vigoureuse croissance de 5,6 % en moyenne entre 2010 et 2016, tirée par des dépenses publiques élevées, la construction de nouvelles mines et les cours favorables des matières premières, l'économie est entrée en récession. La croissance du PIB réel s'est contractée de 0,9 % en 2017 et d'environ 0,1 % en 2018. Des facteurs internes et externes expliquent cette baisse : réduction sensible rendue nécessaire par la chute des recettes, faible croissance des économies des partenaires commerciaux et demande modérée des ménages.

L'augmentation des dépenses publiques liée à la chute des recettes a contribué à creuser le déficit budgétaire de 6,3 % du PIB en 2015 à 8,1 % en 2016. Avec l'augmentation des besoins de financement du déficit, la dette publique est passée de 29,5 % du PIB à 42 % en 2018, dont 64 % sont intérieurs. La hausse des emprunts intérieurs a exercé une pression sur le petit marché de la dette nationale, avec un risque d'éviction du financement privé. Pour assurer la viabilité des finances publiques et de la dette, le gouvernement met en œuvre un plan d'assainissement budgétaire visant à ramener le déficit à 2,7 % du PIB d'ici 2022 et à restreindre la dette publique à 48 % du PIB. Le plan cherche également à améliorer l'efficacité des dépenses et à stimuler la croissance : il crée un espace budgétaire pour l'investissement public et favorise la participation privée dans des projets d'infrastructure par le biais de partenariats public-privé.

La politique monétaire est demeurée largement favorable depuis 2017. Le taux de pension a été maintenu à 6,75 % pour soutenir la croissance tout en maintenant l'inflation à un niveau bas et en conservant la parité entre le dollar namibien et le rand sud-africain. L'inflation est passée de 6,2 % en 2017 à quelque 4,2 % en 2018, sous l'effet de la chute des prix des denrées alimentaires et de la demande modérée dans l'économie.

La dépendance vis-à-vis des exportations de produits de base, associée à la forte proportion de biens importés dans la consommation et l'investissement, a rendu l'économie vulnérable aux chocs exogènes. Le déficit de la balance courante a atteint 14 % du PIB en 2016, alors que les termes de l'échange se sont détériorés et que les

recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ont chuté, mais ont remonté à 3,4 % en 2017 en raison d'une légère croissance des importations et de meilleures recettes de la SACU. Le déficit de la balance courante est en grande partie financé par des investissements directs étrangers et d'autres investissements hors portefeuille.

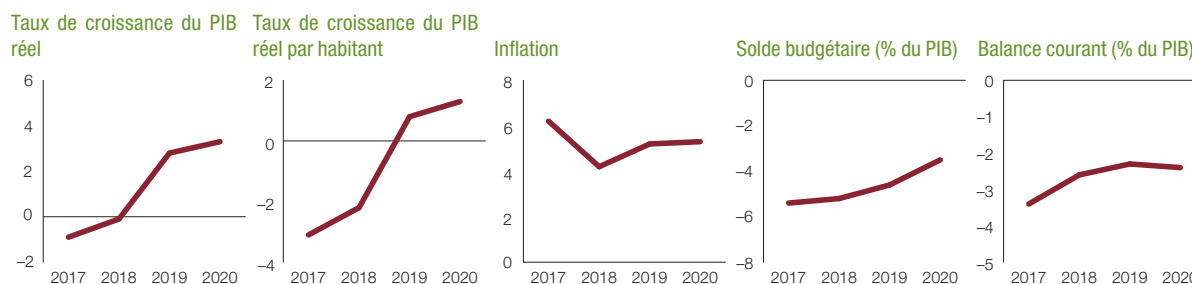
Les réserves internationales ont bondi passant de 3,7 mois d'importations fin 2016 à 4,4 mois fin septembre 2018. Le très volatil taux de change effectif réel s'est déprécié en 2018, améliorant la compétitivité des exportations.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives à moyen terme sont mitigées. La demande globale devrait se redresser progressivement avec la reprise de l'activité privée et la mise en œuvre de nouveaux projets d'infrastructure dans le cadre du plan de relance. La croissance sera également stimulée par l'utilisation accrue de la capacité de production d'une nouvelle mine d'uranium et l'accélération des réformes qui améliorera le climat des affaires.

Mais celle-ci pourrait rester faible si la croissance des économies des partenaires commerciaux, notamment l'Afrique du Sud et l'Angola, reste lente ou si les prix des exportations internationales de produits de base de la Namibie chutent. Les incertitudes liées à la réforme agraire et au programme d'autonomisation économique pourraient également nuire aux perspectives de croissance. L'assurance fournie par le gouvernement sur la question d'expropriation des terres sans compensation devrait contribuer à calmer les inquiétudes.

À l'avenir, les réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité et stimuler la diversification économique seront cruciales pour favoriser une croissance durable et créatrice d'emplois. Une fois la dette publique ramenée à un niveau viable, les grandes priorités stratégiques pourraient être les suivantes : améliorer la mobilisation des recettes intérieures en vue de renforcer la situation budgétaire du gouvernement, favoriser un passage structurel vers des activités économiques à plus forte valeur ajoutée, et faire progresser le programme de redistribution de la richesse pour corriger les inégalités persistantes.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 5,2 % en 2018, en hausse par rapport à 4,9 % en 2017, indiquant la performance accrue du secteur agricole. Concernant la demande, la consommation finale a augmenté de 4,5 % en 2018 et les investissements de 11,7 % (contre 2,4 % en 2017). La structure du PIB reste relativement stable, avec une prédominance du secteur agricole (43,4 % du PIB en 2018), suivie des services (35 %) et du secteur industriel (14,9 %). Malgré l'assainissement des finances publiques, le déficit budgétaire s'est maintenu à 5,9 % du PIB en 2018. L'inflation de l'indice des prix à la consommation était estimée à 4,2 % en 2018, reflétant ainsi une expansion du crédit et de la masse monétaire dans le contexte d'une contraction des actifs extérieurs nets.

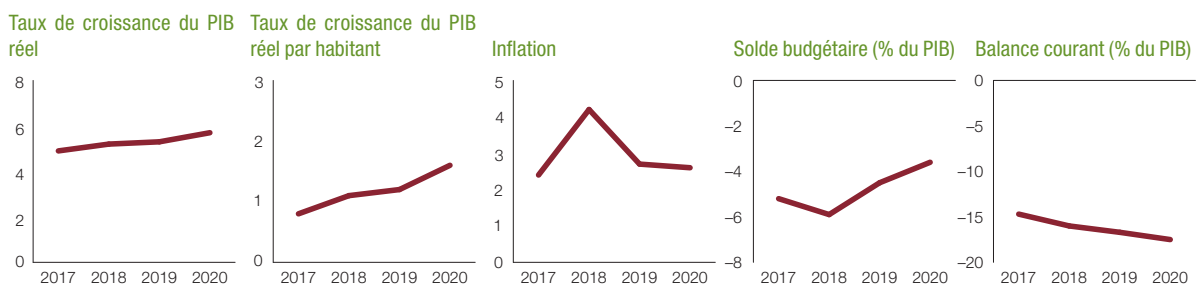
Les perspectives économiques sont favorables, avec une croissance du PIB réel prévue à 5,3 % en 2019 et à 5,7 % en 2020. L'activité économique devrait continuer de bénéficier des bonnes performances du secteur agricole grâce à l'expansion des terres irriguées et au développement de mini-barrages. Le Plan de développement économique et social 2017-2020 prévoit de nombreux projets d'infrastructure, notamment la boucle ferroviaire Cotonou – Niamey – Ouagadougou – Abidjan, un pipeline pour l'exportation de pétrole brut, le projet énergétique de Salkadamna et le barrage mixte hydroélectrique de Kandadji.

La reprise au Nigéria devrait également être rentable pour le Niger. L'efficacité de ces perspectives est également sujette aux risques liés aux chocs climatiques, à la baisse du prix à l'exportation du pétrole brut, aux retards possibles dans le projet de construction du pipeline et à la menace terroriste au Sahel.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

L'agriculture reste une priorité dans la stratégie du pays et vise à renforcer et à accélérer la croissance économique. La mise en œuvre du plan d'action quinquennal dans le cadre de l'initiative 3N « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » est en cours et donne des résultats encourageants en termes d'amélioration de la gestion des ressources en eau, de productivité accrue et de valeur ajoutée pour la production agro-sylvo-pastorale et halieutique. Le pays a également entrepris de nombreuses réformes visant à améliorer l'environnement des entreprises et a gagné 26 places en quatre ans au classement Doing Business de la Banque mondiale. Malgré des performances économiques encourageantes, la pauvreté reste élevée (42,2 % de la population en 2017) et l'accès aux services de base (santé et éducation) constitue un défi majeur.

En tant que grand pays sans littoral, le Niger est attaché à l'intégration régionale, en particulier dans le contexte de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'entrée dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Jusqu'au début de 2011, le Niger exportait exclusivement des produits agricoles et de l'élevage vers ces deux zones économiques. Avec les exportations de pétrole depuis 2012, le pays a diversifié ses exportations et amélioré sa balance commerciale. Le Niger a mis en œuvre la plupart des réglementations régionales liées au commerce, y compris le tarif extérieur commun et ses mesures d'accompagnement, et a progressé dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce. Il a également signé l'accord établissant la zone de libre-échange continentale et est membre de l'organisation sous-régionale du G5 Sahel créée en 2014. En outre, le Niger dirige le groupe sur les changements climatiques et préside la Commission Climat pour la région du Sahel.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Nigéria

Performances macroéconomiques

L'importance croissante des services a soutenu la croissance de l'économie. Le secteur représente environ la moitié du PIB, les 10 % provenant du pétrole et les 22 % de l'agriculture. La croissance du PIB réel était estimée à 1,9 % en 2018, reflétant une reprise dans les services et l'industrie, en particulier les mines, les carrières et la fabrication. La reprise a bénéficié d'une plus grande disponibilité des devises étrangères. La croissance de l'agriculture a été morose, en partie à cause des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, des inondations dans les régions clés de la ceinture moyenne et de l'insurrection continue dans le nord-est.

Sur le plan macroéconomique, le retard pris par le Parlement pour approuver le budget 2018 a affecté la mise en œuvre et accru l'incertitude budgétaire en repoussant l'essentiel des dépenses au second semestre de l'année. Mais grâce aux recettes pétrolières, à une taxe sur la valeur ajoutée sur les produits de luxe et à une amnistie fiscale, le déficit budgétaire s'est réduit en 2018, financé principalement par la dette publique.

En juin 2018, l'encours de la dette publique s'élevait à 73,2 milliards de dollars, contre 71,0 milliards en 2017, soit 17,5 % du PIB. En dépit de cette augmentation, le risque de surendettement du Nigéria demeurait modéré. En novembre 2018, le gouvernement a émis des euro-obligations pour un montant de 2,9 milliards de dollars EU, reflétant sa nouvelle stratégie de gestion de la dette publique qui accorde la priorité à la dette extérieure pour atténuer les coûts de financement élevés des emprunts intérieurs. De plus des recettes pétrolières relativement bonnes ont permis de consolider l'excédent de la balance courante, estimé à 3,7 %, et d'améliorer les termes de l'échange d'environ 13 % pour la seule année 2018.

Le PIB réel devrait croître de 2,3 % en 2019 et de 2,4 % en 2020, à mesure que la mise en œuvre du plan de relance et de croissance économique s'accélère. Toutefois, la chute des cours du pétrole à partir de fin 2018, conjuguée à la réduction de la production imposée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, fait peser un risque à la baisse sur les perspectives économiques. L'approbation par le Parlement du « budget de continuité » de 8,83 billions de nairas en 2019 pourrait également être

retardée en raison des élections présidentielles prévues en février 2019.

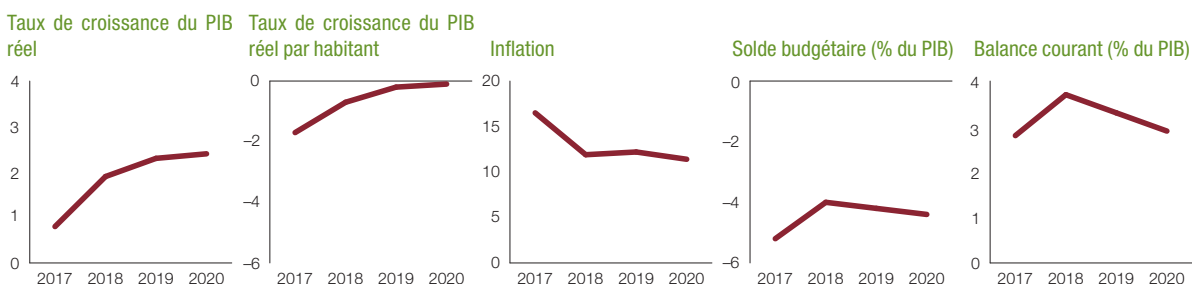
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives dépendent du rythme de mise en œuvre du Plan de relance et de croissance économique, qui ancre l'industrialisation du Nigéria en créant des grappes industrielles et des zones de transformation des cultures de base pour donner aux entreprises un avantage concurrentiel grâce à l'accès aux matières premières, à la main-d'œuvre qualifiée, aux technologies et aux matériaux.

Le programme de réforme du secteur de l'électricité, s'il est mis en œuvre efficacement, pourrait attirer des investissements privés. Il vise une capacité opérationnelle de 10 GW d'ici 2020. Mais le Nigéria doit réorienter son budget fédéral, actuellement dominé par les dépenses récurrentes, vers davantage de dépenses d'investissement et l'accumulation de l'épargne pour soutenir les dépenses sociales.

Le gouvernement fédéral a fait des progrès sur le plan des réformes institutionnelles et de la gouvernance, y compris la mise en œuvre du Système intégré de gestion financière et d'information et du Système intégré d'information sur le personnel et les salaires. L'adoption de la loi de 2017 sur les opérations garanties sur biens meubles a institutionnalisé et élargi la couverture des garanties pour stimuler les prêts aux petites et moyennes entreprises. Bien que le ratio de la dette au PIB du Nigéria soit relativement faible. La prudence financière reste nécessaire pour éviter un piège de la dette, en particulier si les taux d'intérêts mondiaux commencent à augmenter. Par conséquent, une contraction de la nouvelle dette extérieure devra équilibrer les besoins en dépenses avec la capacité d'améliorer la compétitivité de l'économie et de stimuler la croissance.

Le Nigéria représente près de 20 % du PIB continental et environ 75 % de l'économie ouest-africaine. Malgré cette domination, ses exportations vers le reste de l'Afrique sont estimées à 12,7 %, et seulement 3,7 % du commerce total est réalisé au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le Nigéria n'a pas encore ratifié l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine, dans l'attente des résultats de vastes consultations avec les capitaines d'industrie et d'autres pays.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Ouganda

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel atteint 5,3 % en 2018 contre 5,0 % en 2017. Du côté de l'offre, elle est tirée par l'industrie (9,7 %), les services (8,2 %) et, plus modestement, l'agriculture (4,5 %). Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par des investissements plus importants dans l'infrastructure publique. Cependant, la balance courante enregistre un déficit (-4,3 % en 2017 et -4,9 % en 2018) du fait de la hausse des importations de biens d'équipement.

En 2018, le déficit budgétaire se creuse, atteignant environ -4,7 %, en grande partie à cause des investissements continus dans les infrastructures publiques, financés par des emprunts auprès de sources extérieures et intérieures. Le ratio dette/PIB du pays est à 40,0 % en 2018, la dette extérieure en constituant 28,1 %. L'évaluation de soutenabilité de la dette 2017 a indiqué que l'Ouganda présente un faible risque de surendettement. L'inflation diminue à environ 3,2 % en 2018 contre 5,6 % en 2017 principalement grâce à la baisse de l'inflation alimentaire et à une politique monétaire prudente.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

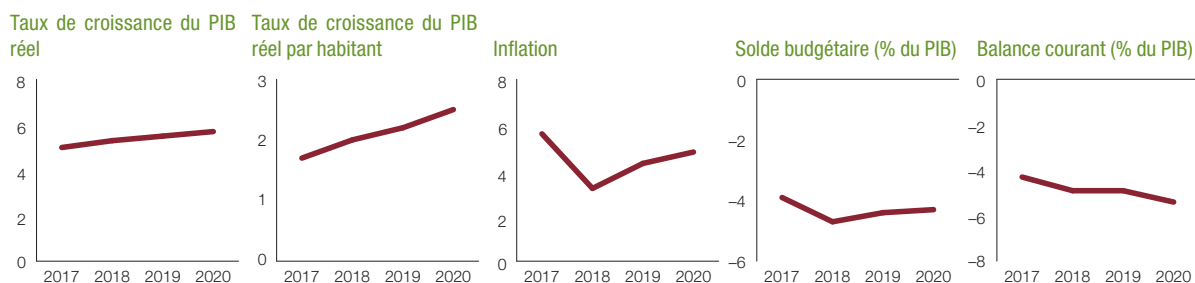
La croissance du PIB réel devrait légèrement augmenter et atteindre 5,5 % en 2019 et 5,7 % en 2020. Elle sera portée à court et moyen terme par : les investissements accrus dans l'infrastructure ; les investissements étrangers directs dans les sous-secteurs de l'exploitation minière et pétrolière ; et les réformes d'amélioration du climat des affaires. Selon les estimations, le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à -4,9 % en 2019 puis se creuser à -5,4 % en 2020, et le déficit budgétaire, lui, devrait se réduire à -4,4 % en 2019 et -4,3 % en 2020. L'inflation globale devrait augmenter et atteindre 4,3 % en 2019 et 4,8 % en 2020.

Les facteurs de risque les conditions météorologiques défavorables, principalement du fait de la forte dépendance du pays à l'agriculture pluviale et les lenteurs dans

l'exécution des projets d'infrastructures. Malgré les récents et importants investissements du gouvernement dans les infrastructures publiques, agricoles, de transport, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'énergie, elles restent en quantité et en qualité insuffisantes pour répondre aux objectifs de transformation économique et de développement du pays. L'Ouganda est toujours confronté à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les services et la manufacture. Dans le milieu des affaires, de pesantes réglementations pour l'enregistrement et l'obtention de licences commerciales ainsi que le lourd fardeau des impôts minent la compétitivité.

L'Ouganda continue de souffrir de faiblesses en matière de gestion et de gouvernance du secteur public. Si la crédibilité et les contrôles au niveau du budget s'améliorent, leur niveau reste faible. Les contrôles sur les engagements sont peu efficaces et contribuent à l'accumulation d'arriérés, tandis que l'inadéquation des contrôles de gestion financière a conduit à des erreurs d'enregistrement des dépenses. La gestion des investissements publics souffre d'un manque de capacités institutionnelles et humaines qui ont souvent pour résultat des retards dans les projets. Enfin, l'Ouganda est extrêmement vulnérable au changement climatique, particulièrement les sécheresses.

Cependant, l'agriculture reste une opportunité stratégique pour atteindre les objectifs de développement du gouvernement. L'Ouganda bénéficie également d'abondantes ressources naturelles, notamment de ressources en pétrole, en gaz et en minéraux, ainsi que d'un habitat naturel abritant une faune diversifiée qui pourrait soutenir l'industrie touristique. Le pays continue d'afficher une forte croissance économique et une grande stabilité des prix, grâce à la prudence de ses politiques macroéconomiques. Enfin, son emplacement stratégique le rend accessible aux marchés d'Afrique centrale et de l'Est, y compris les membres du Marché commun d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe. Le pays est donc une potentielle plaque tournante du transport, de la logistique et du transit du commerce régional.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

République de Guinée équatoriale

Performances macroéconomiques

Au cours de la période 2015-2018, le PIB réel de la Guinée Équatoriale a baissé de près de 29 %, après quatre années consécutives de récession due à la chute des prix pétroliers et à l'absence de diversification de son économie. En 2017, dépendait des hydrocarbures pour 56 % de son PIB, pour 95 % de ses exportations et 80 % de ses recettes fiscales.

Le taux de croissance du PIB réel a poursuivi son déclin en 2018, tombant à -7,9 %, contre -2,9 % en 2017, suite à la chute de la production pétrolière (-14 %) due à une baisse des rendements des puits en exploitation.

Le déficit budgétaire est estimé à 0,9 % du PIB en 2018, contre 2,9 % en 2017 et 8,6 % en 2016, grâce à des réductions importantes dans les dépenses de l'État (investissements et fonctionnement), conjuguées à des efforts de recouvrement des recettes.

L'inflation est restée modérée au cours de l'année 2018, à un taux estimé à 0,6 %, contre 0,7 % en 2017, principalement à cause d'une contraction des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Grâce à sa mise en œuvre de la stratégie de la CEMAC pour lutter contre les déséquilibres budgétaires et extérieurs dus à la chute des cours pétroliers, le solde budgétaire équato-guinéen s'améliore : ce déficit devrait se réduire à 0,5 % en 2019 et 0,3 % en 2020. Le taux d'inflation (projetée à 1,4 % en 2019 et 1,9 % en 202) devrait rester en deçà des 3 % fixés par la norme communautaire de la CEMAC.

Les croissances resteront négatives en 2019 (-2,7 %) et en 202 (-2,5 %) suite à une baisse de la production d'hydrocarbures et à des ajustements budgétaires. Le gouvernement compte sur des IDE supplémentaires dans le secteur pétrolier pour relancer la production à moyen terme. La croissance devrait redevenir positive en 2021.

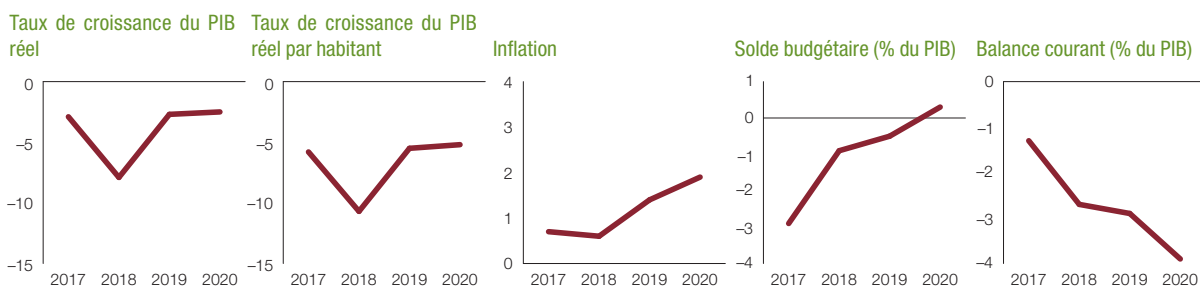
Les efforts du gouvernement porteront sur : i) l'assainissement du cadre macroéconomique ; ii) le renforcement des capacités humaines, notamment en matière de formulation et d'exécution des politiques publiques ; iii) la transformation de l'agriculture pour une diversification de l'économie ; iv) la relance du secteur des hydrocarbures, afin de profiter pleinement de l'embellie des prix sur le marché pétrolier.

À l'instar d'autres pays de la CEMAC, la Guinée Équatoriale fait toujours face à d'importants défis : 1) le faible niveau des réserves ; 2) la faible activité économique ; et 3) le manque de protection des groupes le plus vulnérables. Pour relever ces défis et préserver les acquis, le pays doit poursuivre la consolidation budgétaire dans le cadre des efforts coordonnés au sein de la CEMAC, sécuriser les dépenses prioritaires et entreprendre des réformes pour améliorer le climat des affaires afin de stimuler la croissance et la diversification de l'économie en partenariat avec le secteur privé.

L'amélioration de la gouvernance reste également un défi : (i) l'accès à l'information est limité ; (ii) les procédures en matière de planification, d'exécution, de contrôle, de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques sont peu efficaces et (iii) les institutions manquent de moyens et de systèmes, et le personnel qualifié est insuffisant pour la gestion administrative courante et l'exécution des politiques de réformes.

Au cours de deux décennies précédentes, les ressources pétrolières avaient permis à la Guinée Équatoriale d'investir massivement dans des infrastructures de transport et d'énergie pour soutenir son développement.

En cohérence avec les efforts communautaires des pays de la CEMAC, les autorités nationales semblent être disposées à mettre en œuvre des réformes supplémentaires en vue de promouvoir la croissance et la diversification économique. En 2019, elles réviseront le Plan national de développement économique et social (PNDES) de façon à accélérer la croissance hors pétrole. Le plan révisé vise à diversifier l'économie et à améliorer le climat des affaires.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2018 et projetés par les auteurs pour 2019 et 2020.

République démocratique du Congo

Performances macroéconomiques

Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 4 % en 2018, contre 3,7 % en 2017 sous l'impulsion d'une amélioration des cours des produits de base et d'une hausse de la production minière. Le secteur primaire reste donc le principal moteur de la croissance en 2018, soutenu par le dynamisme de la branche « extraction ».

L'organisation d'élections financées sur ressources a entraîné en 2018 un déficit budgétaire de 0,6 % du PIB, contre un excédent budgétaire de 0,1 % du PIB en 2017. La gestion de la dette publique reste maîtrisée avec un encours total de la dette publique estimé à 18,2 % en fin 2017 du PIB.

En 2018, la Banque centrale du Congo (BCC) a abaissé son taux directeur de 20 % à 14 % suite à l'évolution favorable de l'activité économique, et le taux d'inflation est descendu à 27,7 % en fin 2018 contre 41,5 % en 2017.

Le déficit du compte courant s'est réduit passant de 3,6 % en 2017 à 1,1 % en 2018, grâce à une hausse de la production minière.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les projections de croissance sont de 4,5 % en 2019 et deux 4,6 % en 2020 principalement grâce à la pulsion du secteur primaire. Plusieurs facteurs positifs influencent ces projections : (i) des cours favorables des produits de base sur le marché international, (ii) une organisation réussie des élections prévues en décembre 2018 avec des résultats acceptés par tous, (iii) des progrès dans la sécurisation du centre et de l'est du pays et la maîtrise de l'épidémie de virus à Ebola ; et (iv) une amorce de diversification du tissu productif. Une contraction de la production chinoise, principal partenaire commercial de la RDC, est un second risque qui pourrait assombrir ces perspectives de croissance.

La croissance de l'économie congolaise est largement tributaire du secteur extractif dont la contribution en 2017 était de 99 % de la valeur des exportations, 34 % des recettes totales de l'État et de deux points dans la croissance du PIB. Une croissance soutenable nécessite une diversification des bases productives de l'économie.

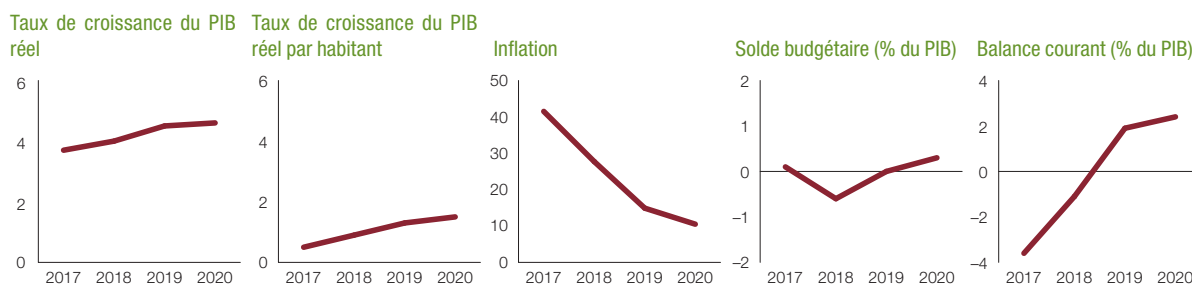
Le déficit infrastructurel est le principal défi à relever et contrarie l'intégration commerciale du pays. La faible qualité des infrastructures de la RDC entraîne des coûts d'importation et d'exportation qui sont parmi les plus élevés en Afrique.

Le climat des affaires doit également s'améliorer : la RDC se classe 184^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2019 de la Banque mondiale.

En matière de politique budgétaire, le principal défi est la faiblesse de ses recettes internes (9 % du PIB en moyenne sur la période 2016-2018, contre une moyenne de 17 % du PIB en Afrique subsaharienne). Relever ce défi va requérir une intensification des réformes en vue d'accroître les recettes intérieures.

Le secteur agricole et la filière bois présentent des opportunités de diversification économique pour la RDC. Le Plan national stratégique de développement (PNSD), en cours de finalisation, prévoit d'utiliser la transformation de l'agriculture pour faire accéder la RDC, en 2022 au statut de pays à revenu intermédiaire, notamment par l'implantation des parcs agroindustriels dans les différentes régions du pays, qui prendront en compte les intérêts des petits producteurs. L'industrialisation de la filière bois renforcerait les efforts déployés dans le secteur agricole.

Finalement, la libéralisation du secteur énergétique doit s'intensifier pour attirer plus d'investissements afin de réduire les coûts de production des entreprises et accroître le taux d'accès des populations à l'énergie.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Rwanda

Performances macroéconomiques

La croissance atteint 6,1 % en 2017 et environ 7,2 % en 2018, soutenue par les services (4,1 %) et l'industrie (1,5 %), particulièrement la production industrielle. En 2018, les principales dépenses sont la consommation des ménages (5,8 %) et les investissements (2,9 %). Le déficit budgétaire est de -4,3 % en 2018, inférieur aux -4,8 % de 2017, grâce à la hausse des investissements (23,4 % en 2017 et 25,3 % en 2018) et la réduction des subventions, malgré une solide collecte des impôts par une meilleure conformité fiscale et la mise en place d'un système électronique. La dette publique atteint 41,1 % du PIB en 2018 contre 35,6 % en 2016, avec un faible risque de surendettement. L'inflation basse et le taux de change relativement stable rendent la politique monétaire favorable.

L'inflation à 0,9 % en 2018, est bien inférieure aux 8,2 % de 2017, grâce à la baisse des coûts des aliments et des boissons non alcoolisées. Le taux de change reste relativement stable en 2018 grâce à la poursuite de l'amélioration du secteur extérieur avec une augmentation de 15,8 % des exportations et de 1,4 % des importations. La monnaie est dépréciée de 1,4 % par rapport au dollar américain en 2017, un taux bien inférieur aux 9,4 % de 2016.

Le déficit de la balance courante se creuse à -8,4 % en 2018 contre 6,8 % en 2017, notamment du fait de la détérioration des termes de l'échange, de 7,7 % en 2017 à -3,6 % en 2018. Entre janvier et mai 2018, les exportations et les importations augmentent, respectivement de 29 % et de 14,9 %, par rapport à la même période en 2017.

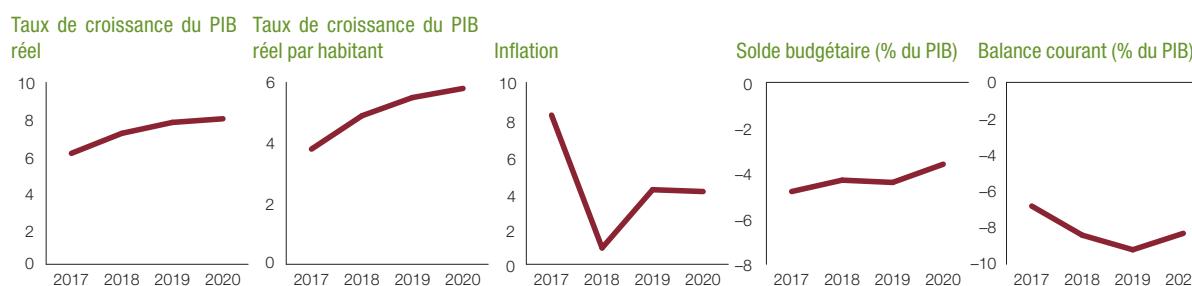
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance s'accroîtra de 7,8 % en 2019 et 8,0 % en 2020, grâce aux exportations (politique « Made in Rwanda »), à la poursuite des investissements publics (l'aéroport de Bugesera), et à la solide politique de

réformes pour le développement à long terme. L'inflation se situera à environ 4,0 % en 2019 et en 2020, reflétant la prudente politique budgétaire d'emprunt et la consolidation des finances publiques pour la soutenabilité de la dette. Le solde budgétaire atteindra -4,4 % du PIB en 2019 puis diminuera à -3,6 % en 2020, grâce à la prudente politique d'emprunt et à la mobilisation accrue des ressources nationales. L'économie rwandaise a bénéficié des immenses progrès accomplis sur le plan de la bonne gouvernance dont les principes sont désormais ancrés et permettant une transformation structurelle facilitée par une croissance généralisée. La forte croissance du Rwanda s'est traduite par une réduction de la pauvreté et une amélioration de l'égalité. Le taux de pauvreté passant de 56,7 % en 2005/2006 à 39,1 % en 2013/2014, et le taux de l'inégalité de revenus de 0,52 à 0,45, selon l'indice Gini.

Les sécheresses de 2016 et 2017 et la forte dépendance du Rwanda à l'agriculture pluviale menacent les perspectives économiques. Les maladies et nuisibles peuvent ruiner la production agricole. La suspension partielle des avantages du Rwanda procurés par la Loi sur le développement et les opportunités africaines, suite à l'interdiction d'importation des vêtements et chaussures d'occasion, pourrait peser sur les exportations et, par conséquent, sur les perspectives de croissance. Enfin, une augmentation du prix du pétrole ferait grimper la facture des importations.

L'insécurité et l'instabilité dans la région des Grands Lacs, particulièrement les troubles civils agitant le Burundi et l'est de la RDC, même s'ils se sont atténués en RDC, risquent également de fragiliser le Rwanda, particulièrement sur le plan commercial. La RDC et plus généralement la région des Grands Lacs étant les principaux partenaires commerciaux du pays. Le Rwanda affiche également un faible taux de productivité et d'épargne - 13 % du PIB - bien en deçà des 26 % des autres pays de la région.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

São Tomé-et-Principe

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel a été estimée à 4,1 % en 2018, contre 3,9 % en 2017, grâce à la hausse des investissements étrangers directs soutenant le secteur de la construction dans les projets de développement.

Le solde budgétaire affiche un excédent de 0,3 % du PIB en 2018, après un déficit de 2,6 % en 2017, en raison de la hausse des recettes et de la baisse des dépenses totales, en particulier des dépenses d'investissement. La dette publique (dont 42,1 % constituaient la dette extérieure) représentait environ 51,7 % du PIB en 2018. Sao Tomé-et-Principe a été classé comme pays en surendettement en 2018 en raison d'arriérés extérieurs. Pour promouvoir la croissance du crédit privé, la banque centrale a ramené le taux d'intérêt de référence à 9 % en 2017 et a fixé la réserve minimale requise à 18 %. En conséquence, le crédit privé a augmenté de 2,2 % en 2018 par rapport à 2017 pour atteindre 139,4 millions de dollars. L'inflation était de 6,8 % en 2018, contre 5,7 % en 2017.

La dépendance excessive aux importations destinées à la consommation privée est source de déséquilibres. Mais le déficit de la balance des transactions courantes a été ramené de 8,2 % du PIB en 2017 à 6,7 % en 2018. Les fèves de cacao et la noix de coco représentaient 90,8 % du total des exportations du pays en 2018, l'Union européenne étant le principal marché. Les Pays-Bas en représentent à eux seuls 45,3 % en 2018. L'Angola est le principal partenaire commercial de Sao Tomé-et-Principe en Afrique, représentant environ 4 % des exportations et 91,6 % des importations en juin 2018.

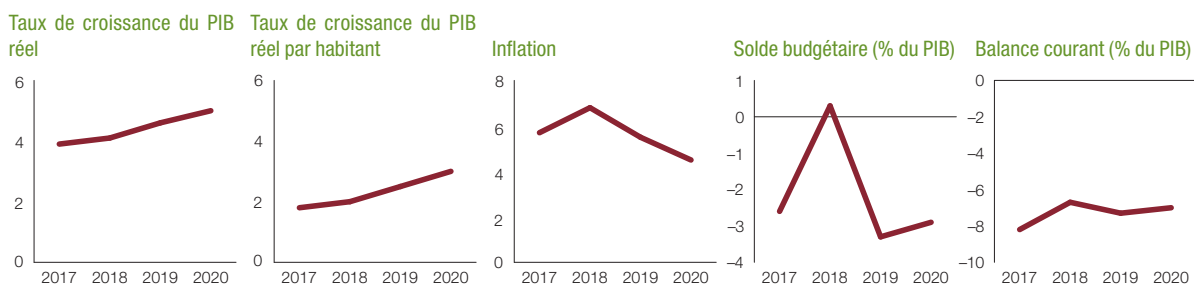
La croissance du PIB réel devrait atteindre 4,6 % en 2019 et 5,0 % en 2020, grâce aux solides résultats enregistrés dans les secteurs de la construction, des services et de l'agriculture. L'augmentation des investissements publics, soutenue principalement par des ressources extérieures, stimulera la croissance. Selon les perspectives à moyen terme, l'inflation atteindra 5,5 % en 2019 et 4,5 %

en 2020. Le déficit de la balance courante devrait se stabiliser autour de 7 % en 2019 et 2020.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les risques à la baisse comprennent un ralentissement économique en Europe. Le taux élevé de prêts non productifs de Sao Tomé-et-Principe (25 % du total des prêts en 2018) pourrait encore affaiblir le secteur bancaire et freiner l'expansion du crédit. L'augmentation de 4,8 % des salaires et traitements accordée en 2018 a réduit l'espace budgétaire et pourrait aggraver la vulnérabilité de la dette. En tant qu'État archipel, Sao Tomé-et-Principe est vulnérable au changement climatique. Renforcer la résilience au climat nécessitera des ressources supplémentaires et le soutien des donateurs. Le coût élevé de l'énergie, principalement fossile, s'oppose au développement privé. Les projets du gouvernement d'investir dans les énergies renouvelables pourraient atténuer cette contrainte.

Sao Tomé-et-Principe est membre de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des pays de langue portugaise, et fait partie de la configuration de l'Afrique centrale dans les négociations d'un Accord de partenariat économique avec l'Union européenne. Il vise à devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Malgré ces adhésions, Sao Tomé-et-Principe lutte pour bénéficier d'une intégration économique régionale efficace en raison de son éloignement géographique du continent africain et des marchés mondiaux. La variété limitée de biens échangeables et les coûts de transport élevés limitent sa compétitivité. S'agissant de l'indice d'intégration régionale en Afrique de 2016, Sao Tomé-et-Principe figure parmi les pays les plus performants en matière de libre circulation des personnes au sein des pays de la CEEAC, conséquence probable de la suppression des exigences de visa pour certains ressortissants africains.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Sénégal

Performances macroéconomiques

La croissance estimée du PIB réel reste forte à 7,0 % en 2018, légèrement inférieure aux 7,2 % de 2017, avec une croissance du secteur primaire de 7,8 %, grâce à l'agriculture et aux activités connexes. Le secteur secondaire enregistre une croissance de 6,9 %, due principalement aux sous-secteurs des industries extractives, de l'agroalimentaire et du bâtiment. La croissance du secteur tertiaire atteint 6,7 %, particulièrement grâce à la vente au détail. Du côté de la demande, la croissance est tirée par la formation brute de capital fixe (9,5 %), la consommation intermédiaire (7,7 %) et la consommation finale (6,7 %).

Le déficit budgétaire de -3,5 % du PIB en 2018, est supérieur aux 3 % de 2017, et financé principalement par l'émission d'euro-obligations. Le ratio de la dette extérieure totale au PIB était de 64,2 % en 2017 et de 62,9 % en 2018. Cependant, le risque de surendettement reste faible. L'inflation s'établit à 1,4 % en 2018, légèrement supérieure à celle de 2017, du fait d'une saison agricole favorable et d'une politique monétaire prudente. Le déficit de la balance courante passe de -7,3 % du PIB en 2017 à -6,9 % en 2018 grâce à l'accroissement des exportations de produits agricoles et halieutiques et la baisse des importations. Les termes de l'échange s'améliorent de 4,1 %.

La forte croissance enregistrée depuis 2015 devrait se poursuivre en 2019 et 2020 grâce à la poursuite des investissements publics dans le cadre du Plan Sénégal émergent. Les efforts de consolidation pourraient ramener le déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB après 2020.

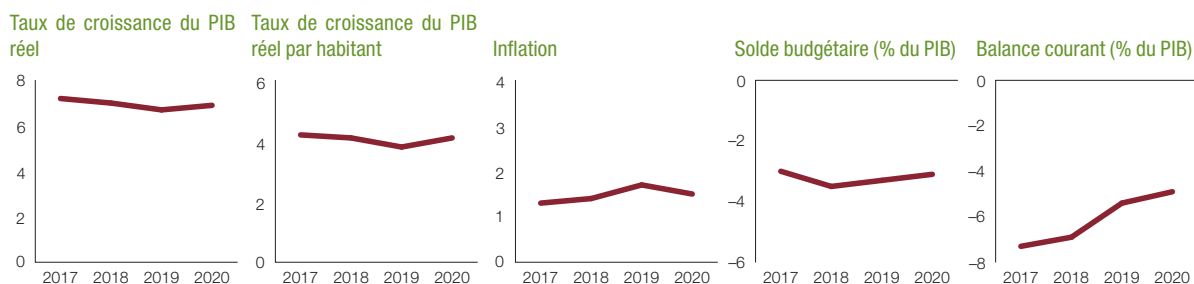
Cependant, ces projections sont incertaines, notamment en raison de la hausse des prix du pétrole. Toutefois, le Sénégal pourrait devenir un pays producteur de pétrole et de gaz d'ici 2021. Il existe d'autres risques comme l'accumulation d'arriérés internes, ce qui ralentirait les activités du secteur du bâtiment, et l'augmentation des dépenses courantes résultant des demandes sociales, caractéristiques d'une année électorale. Membre de l'UEMOA, le Sénégal jouit d'un environnement macroéconomique

stable, mais il peut connaître une dégradation de la compétitivité à cause de son manque de flexibilité face aux chocs externes.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Dans le cadre du Plan Sénégal émergent, les réformes du Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité ont été mises en œuvre. Dans le secteur agricole, elles visent à la simplification des procédures fiscales et la suspension ou l'exonération de certaines taxes. Dans le secteur de l'énergie, en 6 ans, divers investissements et réformes ont doublé la capacité installée qui atteint 1 250 MW en 2018. Le plan de bouquet énergétique a augmenté la production et réduit le prix de l'électricité de 10 %. L'opérationnalisation des zones économiques et des projets industriels a fourni aux entreprises des installations conformes aux normes internationales. Cependant, pour optimiser ces réformes, les autorités devraient renforcer le régime foncier et adapter le système éducatif aux emplois futurs.

Sur le plan de l'intégration régionale, le Sénégal a été l'un des premiers à adopter et à mettre en œuvre le tarif extérieur commun de l'UEMOA, à signer l'accord de la zone de libre-échange continentale en Afrique et à mettre en œuvre des réformes de facilitation portuaire pour rendre le port de Dakar plus attrayant et plus sûr, en ratifiant et en mettant en œuvre des réglementations régionales adaptées. Le Sénégal a également construit des routes et des ponts afin d'assurer des liaisons avec la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Mauritanie. En 2017, les exportations du Sénégal vers les pays membres de la CEAO représentaient 39,5 % des exportations totales et celles à destination des pays membres de l'UEMOA (30,3 %). Pour les accroître et réduire les coûts de transaction liés à la circulation des personnes et des marchandises, les autorités devraient développer les infrastructures de transport, en particulier la ligne ferroviaire Dakar-Bamako.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Seychelles

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel atteint environ 3,6 % en 2018, un taux inférieur aux 5,3 % de 2017, en raison de la hausse des prix mondiaux du pétrole, du moratoire sur la construction, et de l'incertitude au sujet de la zone euro, dont dépend le pays pour son secteur touristique florissant. Elle a été principalement portée par le secteur des services, principalement le tourisme, la finance, les transports et les communications. Le déficit budgétaire primaire représente environ -0,3 % du PIB en 2018, alors qu'en 2017 le budget était en l'équilibre. La cause principale en est l'augmentation des dépenses publiques et une baisse des recettes. En 2018, le ratio dette/PIB du pays se réduit des deux tiers, passant de 183 % en 2011 à un taux, relativement élevé, de 60 % en 2018. Les autorités envisagent de réduire ce ratio à moins de 50 % d'ici 2021 par le biais d'une plus grande rigueur budgétaire, associée à une stratégie améliorée de gestion de la dette.

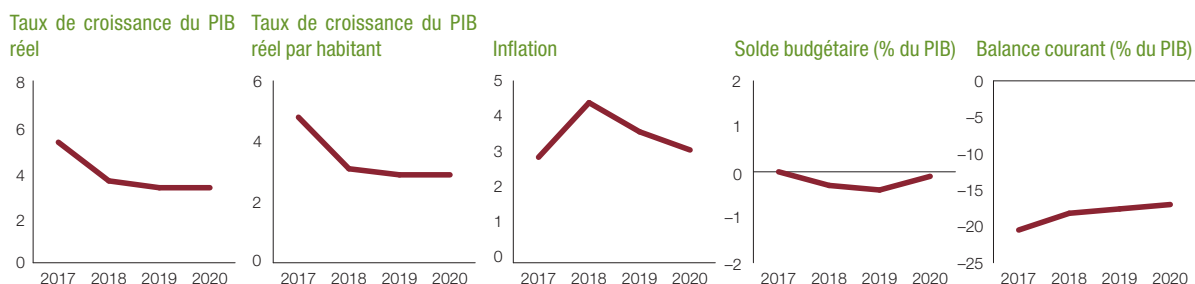
L'inflation augmente à 4,4 % en 2018 contre 2,9 % en 2017, du fait de la hausse des prix mondiaux de l'énergie, des mesures budgétaires de 2017, incluant un salaire minimum plus élevé, des dépenses sociales accrues (principalement les régimes de retraite publiques) et la hausse des salaires de la fonction publique (représenté par un « 13^e mois de salaire »). En 2018, le taux de change est stable, à 13,9 roupies seychelloises pour un dollar. La moyenne des réserves internationales brutes est estimée à quatre mois d'importations en 2018.

En 2018, la balance courante continue d'enregistrer des déficits importants, mais en baisse à environ -17,6 % contre -20,5 % en 2017. Les principaux partenaires commerciaux du pays, l'Europe et le Moyen-Orient (principalement les Émirats arabes unis), représentent plus de 60 % des importations et des exportations du pays.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Selon les projections, la croissance économique devrait se chiffrer à 3,3 % en 2019 et 2020, et le secteur des services devrait rester le principal moteur de croissance. Les perspectives à moyen terme restent positives, le secteur du tourisme étant dynamique, tout comme celui de la pêche. Du côté de la demande, la croissance continuera d'être portée par de considérables investissements, dont le montant est projeté à 34,6 % du PIB en 2019 et 36,1 % en 2020. Le ratio dette-PIB demeure élevé, avec notamment les facteurs nationaux de risques suivants : les mesures budgétaires de relance dans le budget 2017, générant toujours des pressions inflationnistes ; l'excessive dépendance de l'économie des Seychelles au tourisme et à la pêche qui rend le pays vulnérable aux chocs externes. En outre, le ralentissement dans le secteur de la construction, provoqué par le moratoire sur la construction de grands hôtels et la pénurie de matériaux de construction, pourrait également représenter un frein pour la croissance. Cependant, l'économie seychelloise jouit d'un secteur touristique à forte valeur ajoutée ; d'une vaste zone de pêche ; de secteurs émergents de services financiers et de TIC ; d'un cadre réglementaire amélioré pour la participation du secteur privé ; et enfin d'un cadre stratégique pour faire face au changement climatique.

Les facteurs extérieurs de risques sont la détérioration des termes de l'échange, la hausse des prix du carburant depuis fin 2016, et les performances économiques incertaines dans la zone euro, la principale source de tourisme. Le pays est importateur de pétrole et la tendance à la hausse des prix mondiaux des carburants est susceptible d'avoir un effet négatif sur la balance des paiements, l'inflation et la productivité. En outre, les Seychelles, État insulaire, sont également exposées aux aléas climatiques, et ont besoin de ressources supplémentaires afin de renforcer la résilience.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Sierra Leone

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel à environ 3,5 % en 2018 est plus basse que celle enregistrée en 2017 (5,8 %) du fait des faibles extractions de minerai de fer, inférieures aux prévisions, de la baisse des prix depuis 2014, et de la fermeture, en 2017, de la principale compagnie minière, Shandong Iron and Steel Company.

Le déficit budgétaire se creuse jusqu'à -7,7 % du PIB en 2018 contre -6,8 % en 2017, principalement en raison d'un manque de mobilisation des recettes et du dépassement de budget lié aux élections. La dette publique a largement augmenté, de 55,9 % du PIB en 2016 à 60,8 % en 2017. Pour remédier à cette situation, de nouvelles mesures ont été prises : l'adoption d'un compte unique du Trésor et la réduction des dérogations et exonérations de droits de douane.

La Banque centrale a proactivement mis en œuvre une politique monétaire rigoureuse et limité son soutien au financement public. Cependant, les faiblesses quant au contrôle interne continuent de menacer l'accumulation de réserves de change et la stabilité macroéconomique. Depuis 2016, le taux de change s'est déprécié de plus de 30 % et en 2018, l'inflation reste élevée, à environ 13,9 %.

En 2018, le déficit de la balance courante se creuse à -16,9 % contre -13 % en 2017, en raison de la hausse des importations de biens de consommation et des faibles performances à l'exportation. Les exportations sont notamment constituées par des produits non transformés : l'or, les diamants, le minerai de fer, et les noix de cajou tandis que les importations comptent principalement le riz, le pétrole et les machines. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,6 % en 2019 et 5,8 % en 2020 tirée par la hausse des investissements agricoles et miniers privés, et ce, dans un contexte de réformes du climat des affaires.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives de croissance s'accompagnent de déséquilibres macroéconomiques. Le déficit budgétaire,

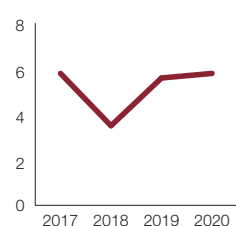
financé en partie par l'accumulation d'arriérés de paiement, devrait persister et constitue un risque important pour la croissance économique, du fait de la compression des liquidités et de l'augmentation du coût des projets d'investissement. Le gouvernement envisage l'adoption de politiques fiscale et monétaire plus prudentes et fait preuve d'une ferme volonté politique d'amélioration.

Le déficit est dû en partie à l'accroissement des investissements publics dans les infrastructures, telles que les routes et l'énergie, qui, à moyen et long terme, devrait stimuler l'activité économique.

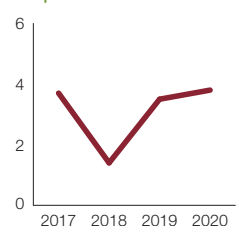
Cependant, les déséquilibres macroéconomiques persistants pourraient menacer la croissance économique, notamment le déficit budgétaire et l'augmentation du déficit de la balance courante à -18,4 % en 2019 et -20,8 % en 2020, causés par la faible croissance des exportations agricoles et minières. Parmi les autres facteurs de risques figurent la dette publique, toujours à la hausse, et les chocs des prix des matières premières. D'une manière générale, le pays est extrêmement vulnérable aux chocs externes du fait de sa dépendance vis-à-vis des exportations de matières premières.

Le gouvernement a engagé plusieurs réformes. La loi sur l'exploitation minière doit améliorer le régime fiscal des sociétés minières, en permettre une meilleure supervision et en augmenter les recettes. Deux politiques, lancées en 2018, visent à assurer la durabilité financière dans le secteur de l'énergie, particulièrement dans la mise en œuvre des objectifs suivants : l'accès universel à l'électricité et l'augmentation du bouquet énergétique. Enfin, la Feuille de route du pays pour la transformation agricole nationale (2018) a pour objectif d'accroître l'autosuffisance en riz du pays, le développement de l'élevage et la diversification des cultures, et pour ce faire a déterminé quatre axes stratégiques : l'amélioration de l'environnement politique, la promotion des femmes et des jeunes dans l'agriculture, la mise en place d'une mécanisation dirigée par le secteur privé, et la gestion durable de la biodiversité.

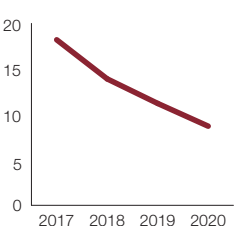
Taux de croissance du PIB réel



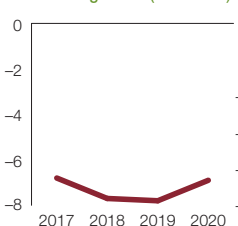
Taux de croissance du PIB réel par habitant



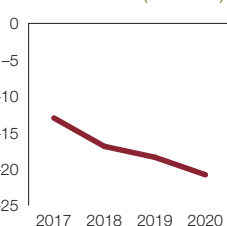
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Balance courante (% du PIB)



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Somalie

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 2,9 % en 2018. Les contributeurs à l'offre étaient principalement l'agriculture, l'élevage, les services financiers et les télécommunications. La consommation publique et privée a largement contribué à la demande, représentant environ 83 % du PIB. Le déficit de la balance courante a pesé sur la croissance, car il a atteint 7,2 % en 2018, sous l'effet de la hausse des importations de biens de consommation et d'équipement, en particulier de denrées alimentaires, due aux sécheresses persistantes, à la hausse des prix du pétrole, et l'interdiction par l'Arabie saoudite d'importer du bétail somalien à la suite de l'épidémie de fièvre de la vallée du Rift.

Le budget est resté équilibré en 2018 grâce à une meilleure collecte des recettes nationales et à une gestion efficace des dépenses publiques. La Somalie est en surendettement, avec une dette à 65 % du PIB en 2017. La politique monétaire a stagné et les interventions sur les marchés des changes sont interrompues. L'inflation s'est limitée à quelque 5,1 % en 2018, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires consécutive à des conditions météorologiques défavorables.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,5 % en 2019 et 2020. Le règlement de la situation de la dette d'ici 2019-2020, subordonné aux résultats du Programme de surveillance des équipes du FMI, pourrait également permettre de rétablir la confiance des investisseurs.

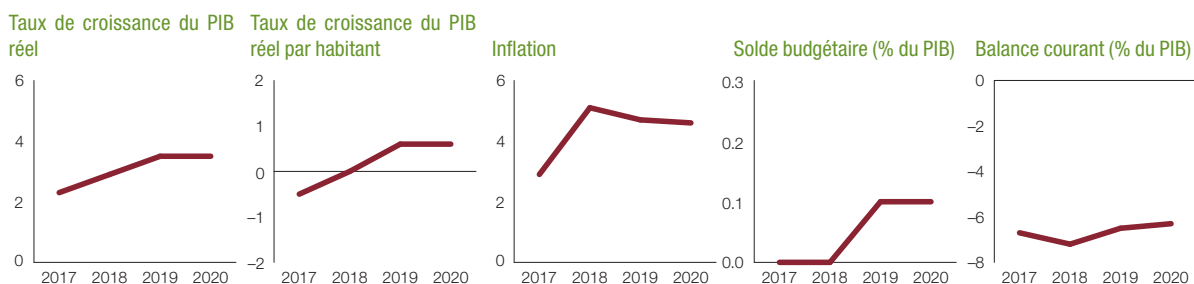
Les risques de détérioration incluent un ralentissement de la croissance agricole causé par les inondations de mai 2018, l'insécurité persistante et les chocs climatiques dus à l'agriculture pluviale et au commerce de bétail.

Les principaux défis sont les suivants : contraintes liées aux infrastructures, faiblesse des institutions et capacités de l'État, et des systèmes de gestion des finances publiques, insécurité persistante, résilience limitée aux

extrêmes environnementaux et importants arriérés envers les institutions financières internationales. La Somalie ne dispose pas d'infrastructures nécessaires à la fourniture des services de base : sécurité, santé, eau, éducation, énergie et transports. En effet, beaucoup ont été endommagées et détruites par les conflits. La guerre civile a également dévasté les institutions et la capacité de gouvernance. Le système de gestion des finances publiques est toujours confronté à des problèmes de transparence, de capacité et de légitimité, ce qui a retardé l'amorce et la mise en œuvre des projets. La Somalie reste fragile en raison de l'absence de mécanismes répressifs efficaces, d'un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes, et des incursions des insurgés du groupe Al-Shabaab et de ISIS, entre autres. Les inondations et les sécheresses ont anéanti beaucoup de progrès sociaux et développementaux. De plus, les faibles capacités institutionnelles et humaines du pays empêchent un allègement rapide de la dette par les institutions financières internationales.

Les principales opportunités incluent les forces suivantes : secteur privé dynamique, diaspora disposée à investir, intégration régionale, substitution des importations et promotion des exportations, industries agricole, agroalimentaire et halieutique naissantes, et jeunesse de la population.

La Somalie dispose d'entrepreneurs qui ont pu s'épanouir dans cet État déchiré par les conflits, et sa diaspora reste déterminée à investir dans la reconstruction économique et sociale. Elle pourrait également devenir un pôle économique régional grâce à son emplacement géographique stratégique et à son littoral, le plus long d'Afrique. L'immense déficit commercial du pays offre aux Somaliens l'occasion de produire pour les marchés nationaux et internationaux et de réduire leur dépendance à l'égard des importations. Le pays est également doté d'un énorme potentiel de production et de transformation de produits issus de l'agriculture et de l'aquaculture. Plus de 70 % de la population ont moins de 30 ans, et s'ils sont bien gérés, et se traduiront en un dividende démographique.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Soudan

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel était estimée à 4,1 % en 2018, en légère hausse par rapport aux 3,3 % enregistrés en 2017. Concernant l'offre, les industries extractives (croissance de 6,3 %), l'agriculture (3,7 %) et l'industrie manufacturière (1,5 %) ont été les principaux moteurs de la croissance. Concernant la demande, la consommation privée a été le principal facteur de croissance, entravée cependant par le déficit de la balance courante, estimé à 2,4 % du PIB en 2018. L'inflation élevée et la suppression progressive des subventions à l'énergie ont également freiné la croissance. Bien que le chômage ait atteint 18 % en raison d'une dépréciation rapide du taux de change et d'une inflation persistante, la pauvreté et les inégalités ont diminué entre 2010 et 2015. Toutefois, le manque de données disponibles ne permet pas d'analyser la façon dont les déclinés ont affecté la transformation structurelle.

Le Soudan est surendetté, avec une dette extérieure estimée à 62 % du PIB en 2018. La levée des sanctions américaines devrait normaliser les relations avec les créanciers et accélérer, dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, les négociations sur un allègement de la dette. L'inflation a grimpé à 43 % en août 2018 contre 38,8 % en août 2017, sous l'effet d'une forte dévaluation de la livre soudanaise et de la monétisation du déficit budgétaire. La pénurie de devises et un taux de change officiel surévalué ont provoqué une situation d'urgence et la création d'un marché parallèle de devises.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

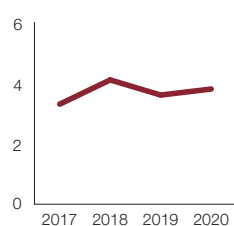
La croissance du PIB réel devrait s'établir à 3,6 % en 2019 et 3,8 % en 2020 ; celui-ci bénéficie de deux facteurs, à savoir un engagement ferme en faveur de la politique macroéconomique en cours et des réformes structurelles. Parmi celles-ci, relevons la suppression des exonérations fiscales, la réduction des dépenses publiques, la rationalisation des importations, mais aussi la mise en place de mesures incitatives pour doper les exportations, stimuler la reprise de l'industrie manufacturière et

augmenter la consommation privée. Il sera également capital de résoudre le problème de la dette pour concrétiser les perspectives économiques. L'accord de paix signé en septembre 2018 pour mettre fin à la guerre civile au Soudan du Sud a encouragé les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à ouvrir quatre points de passage frontaliers pour faciliter les flux humanitaires et commerciaux et doubler la production de pétrole. Parmi les risques, notons la persistance des conflits civils et l'insécurité dans les États du Nil Bleu, du Darfour et du Kordofan du Sud.

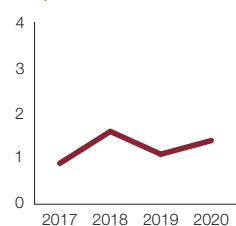
Parmi les principaux défis figurent les faibles capacités institutionnelles et humaines, le taux de chômage élevé des jeunes, le fardeau de la dette extérieure et le changement climatique. Le Soudan reste typiquement un État en transition confronté aux carences de ses capacités institutionnelles et humaines. Chaque année, plus de 130 000 jeunes entrent sur le marché du travail avec seulement 30 000 postes vacants, ce qui constitue un défi considérable pour le pays. L'encours de la dette extérieure, qui est passée de 18 milliards USD en 1995 à 53,6 milliards USD en 2016, pour remonter à 56 milliards USD en 2018, est insoutenable et limite donc les perspectives de reprise économique du pays. De plus, le Soudan connaît une dégradation environnementale grave et prolongée due à la faiblesse des précipitations et à la surexploitation des arbres, des sols et des pâturages.

De nombreuses opportunités existent, comme l'énorme potentiel agricole inexploité, l'optimisation des politiques nationales, et le potentiel du secteur privé. Environ 63 % de la superficie terrestre du Soudan sont constitués de terres agricoles qui conviennent à une grande variété de cultures et d'élevage. Le Soudan offre également d'énormes possibilités d'investissement privé dans les domaines suivants : l'agriculture irriguée à grande échelle, la production laitière et l'élevage, les entreprises forestières productrices de gomme arabique et la chaîne d'approvisionnement en cuir destiné aux exportations régionales et mondiales ; le revenu national et en devises étrangères pourrait ainsi augmenter en encourageant les exportations de produits manufacturés et semi-manufacturés.

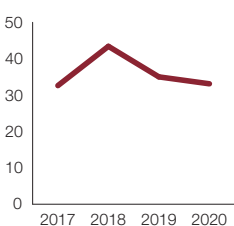
Taux de croissance du PIB réel



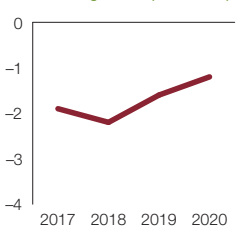
Taux de croissance du PIB réel par habitant



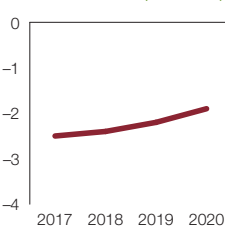
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Balance courante (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2018 et projetés par les auteurs pour 2019 et 2020.

Sud-Soudan

Performances macroéconomiques

Selon les estimations, le PIB réel s'est contracté de 3,8 % en 2018 (estimation) contre 6,3 % en 2017, appuyée par un léger redressement des cours mondiaux du pétrole. Concernant l'offre, le secteur pétrolier est toujours le principal facteur de croissance, et représentait environ 70 % du PIB en 2017, suivi de l'agriculture (10 %), de l'industrie manufacturière (7 %) et des services (6,1 %). Concernant la demande, la consommation publique a été le principal contributeur, après la hausse de 56 % des salaires de la fonction publique en 2017. La balance courante, avec un déficit de 12,7 % du PIB en 2018, a freiné la croissance. Les principaux facteurs de baisse du PIB sont les suivants : augmentation de l'impôt sur le revenu, inflation élevée, conflits internes, interruptions de la production pétrolière, chute des prix du pétrole et faible production agricole.

Le déficit budgétaire était estimé à 1,5 % du PIB en 2018, contre un excédent de 5,8 % en 2017. Une analyse récente de la soutenabilité de la dette place le Sud-Soudan si dans la catégorie des pays en surendettement, la dette publique totale étant estimée à 48,5 % du PIB en 2018 et la dette extérieure publique à 32,6 % du PIB. L'inflation est restée élevée, à environ 104,1 % en 2018, principalement en raison d'une croissance incontrôlée de la base monétaire. La livre sud-soudanaise s'est encore dépréciée en 2018 et l'économie souffrait toujours de graves pénuries de devises, alimentant un marché parallèle actif.

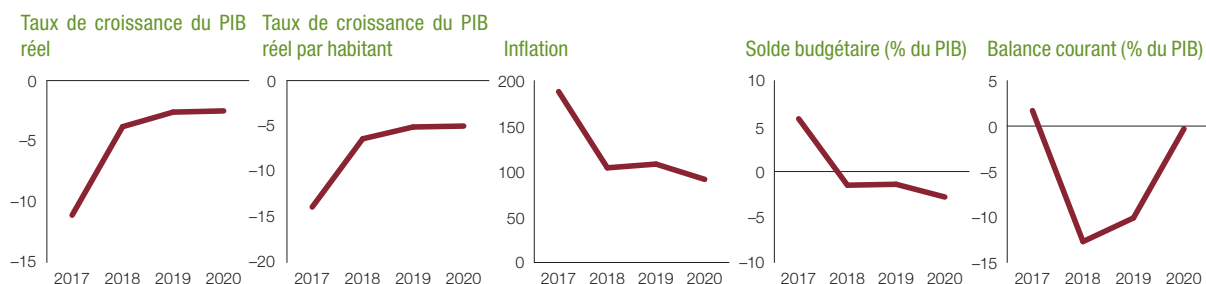
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Selon les estimations, le PIB réel devrait se contracter encore de 2,6 % en 2019 et de 2,5 % en 2020. L'amélioration des perspectives de croissance est principalement due à des augmentations prévues des cours mondiaux du pétrole et de la production pétrolière. La signature de l'accord de paix en juin 2018 et l'ouverture de quatre points de passage frontaliers avec le Soudan sont des opportunités vitales de relance économique. La vulnérabilité de

l'agriculture au changement climatique, la forte volatilité des prix du pétrole et les actuels conflits dans les États du Nil Bleu, du Darfour et du Sud-Kordofan sont les risques majeurs auxquels le pays est confronté.

Parmi les principaux défis, relevons les suivants : persistance des menaces internes et externes contre la paix, sécurité et stabilité, région pétrolière contestée d'Abyei, faibles capacités institutionnelles et humaines, étroite base économique et infrastructures délabrées. La paix, la sécurité et la stabilité sont les défis les plus pressants. Les limites territoriales d'Abyei restent contestées et pourraient relancer les hostilités entre les populations affectées de part et d'autre de la frontière, avec de terribles conséquences sociales, sécuritaires et économiques. Les institutions et les ressources humaines restent faibles, car le pays a cruellement besoin d'un soutien massif à tous les niveaux en matière de services d'éducation financière et technique. La lourde dépendance au secteur pétrolier est une source de fragilité économique et de vulnérabilité et souligne le besoin urgent de diversifier l'économie. De plus, les décennies de guerre civile ont détruit les infrastructures de base du pays et une grande partie de ses capacités de production.

L'abondance des ressources naturelles du pays, ses potentiels sites hydroélectriques et son intégration régionale comptent parmi ses principales opportunités. Le Sud-Soudan est doté d'abondantes ressources naturelles, dont une grande quantité de terres agricoles pluviales fertiles et potentiellement irrigables, de ressources aquatiques et forestières et de ressources minérales, notamment le pétrole. Plusieurs sites hydroélectriques potentiels sur le Nil Blanc pourraient également fournir jusqu'à 3 000 MW et satisfaire les besoins du pays en matière de sécurité énergétique. En outre, l'intégration régionale peut être un moteur majeur de développement économique, notamment sous la forme d'investissements et d'importations en provenance de pays voisins et de blocs régionaux, et peut également créer un marché porteur pour diversifier l'économie.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Performances macroéconomiques

Le taux de croissance du PIB réel a diminué à environ -0,5 % en 2018 après un taux de 1,9 % en 2017, du fait de la faiblesse de la reprise dans le secteur de l'extraction de matières premières, du ralentissement du secteur de la production et de la contraction du secteur des services. L'agriculture n'a pas encore entièrement récupéré de la sécheresse de 2015/16, et les activités minières ont diminué. Les performances du secteur de la production sont freinées par le ralentissement du secteur manufacturier résultant de la contraction de la demande extérieure, notamment une industrie textile sous-performante et l'embargo, en septembre 2017, de l'Association européenne de libre-échange sur certaines exportations d'Eswatini. La contraction estimée de 1,3 % du secteur des services est due aux baisses prévues des dépenses de consommation et des dépenses publiques.

Les difficultés budgétaires de l'Eswatini découlent des dépenses publiques élevées et de la forte dépendance aux revenus instables et en baisse de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Le déficit budgétaire, estimé à 7,9 % du PIB en 2017, a été réduit à 7,4 % en 2018, financé par les emprunts intérieurs, les arriérés intérieurs accumulés et les retraits des réserves internationales. La dette publique totale est passée de 19,6 % du PIB en juin 2017 à 20,8 % en juin 2018.

Du fait que le lilangeni de l'Eswatini est rattaché au rand, les autorités maintiennent une position monétaire restrictive et stable, avec un taux d'actualisation à 6,75 % depuis mars 2018. L'inflation a connu une diminution pour s'établir à 5,4 % en 2018 contre 6,2 % en 2017, et en 2018 les réserves officielles brutes représentent en moyenne environ trois mois d'importations.

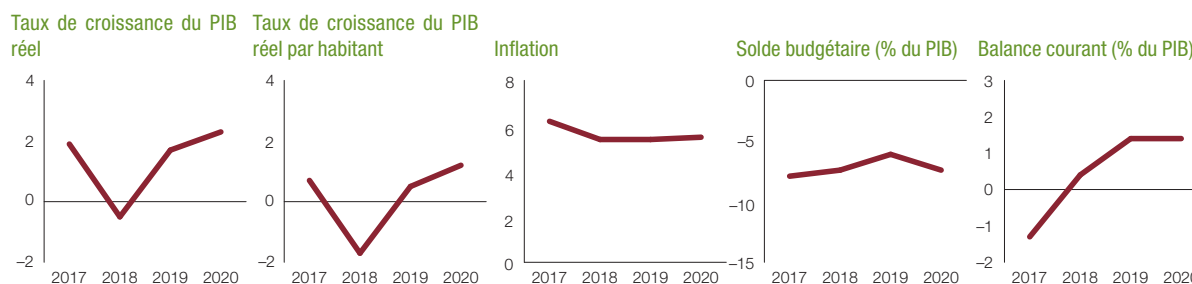
La balance courante enregistre un excédent estimé à 0,4 % du PIB en 2018 contre un déficit de 1,3 % en 2017, stimulée par les excédents du commerce de marchandises et les entrées de revenus secondaires. Le pays

dépend majoritairement des exportations de pâte à papier, de sucre et de coton, avec environ 60 % des exportations et 80 % des importations respectivement en direction et en provenance de l'Afrique du Sud.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

L'économie est confrontée à des défis budgétaires persistants, exacerbés par une position extérieure fragile. Cependant, sous l'effet de l'évolution de l'offre, la croissance du PIB réel devrait se redresser modestement pour atteindre 1,7 % en 2019 et 2,3 % en 2020. En 2019, l'agriculture devrait se remettre complètement de la sécheresse, la construction bénéficiera d'une expansion continue (notamment avec le Projet d'irrigation des petits exploitants agricoles de Lower Usuthu – Phase II) et la fabrication va regagner le marché américain de l'African Growth and Opportunity Act, ainsi que de nouveaux marchés ouverts par d'autres accords commerciaux. L'amélioration du climat des affaires et la réforme du cadre juridique et réglementaire du développement des infrastructures offrent des possibilités de renforcer le développement privé et de libérer le potentiel de l'économie.

Le pays est confronté à des obstacles potentiels dus aux difficultés budgétaires persistantes liées aux faibles revenus de la SACU, à la faiblesse de l'environnement extérieur, à un assainissement budgétaire insuffisant et à un climat difficile pour l'investissement freinant le développement du secteur privé. L'augmentation des arriérés intérieurs, si elle n'est pas maîtrisée, continuera de limiter l'activité des entreprises et pourrait accroître la vulnérabilité du secteur financier alors que les entreprises ont du mal à rembourser leurs dettes. La base d'exportation étroite et la concentration élevée du marché rendent l'Eswatini vulnérable aux chocs externes, en particulier ceux affectant l'Afrique du Sud. L'inflation moyenne devrait s'établir à 5,4 % en 2019 et 5,5 % en 2020.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Tanzanie

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel, 6,7 % en 2018 enregistre un ralentissement si par rapport à son niveau de 7,1 % en 2017. L'impulsion du côté de l'offre provient des secteurs des services avec une contribution au PIB de 39,3 %. Le principal contributeur du côté de la demande est la consommation privée avec 63,9 %. Le ralentissement de la croissance a été causé par le secteur extérieur et le déficit de la balance courante (malgré la dépréciation en termes réels du shilling tanzanien), et causé par un volume plus élevé des importations en 2018 qu'en 2017. Importations de matériel de transport, de construction, de matières premières industrielles et de produits pétroliers dans le cadre de grands projets d'investissement public, tels que le chemin de fer Standard Gauge Railway. En outre, le montant des importations s'est accru en raison de la hausse du prix de produits clés tels que le pétrole brut.

Le déficit budgétaire de la Tanzanie se creuse à environ -3,9 % en 2018 contre -1,2 en 2017 en raison d'une hausse des dépenses en capital sur des projets d'infrastructure. La dette publique augmente à environ 39,3 % en 2018 contre 38,2 % en 2017. En 2018, la dette extérieure représente environ 74,9 % de la dette publique totale et 34,5 % du PIB. Le risque de surendettement reste cependant faible, car la dette extérieure est essentiellement composée de prêts à conditions préférentielles.

La politique monétaire, plus favorable en 2018 qu'en 2017, a permis l'augmentation des liquidités internes et la réduction des taux appliqués aux emprunts, pour une offre de crédit privé accrue. L'inflation a ralenti en 2018, grâce au meilleur approvisionnement en produits alimentaires.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

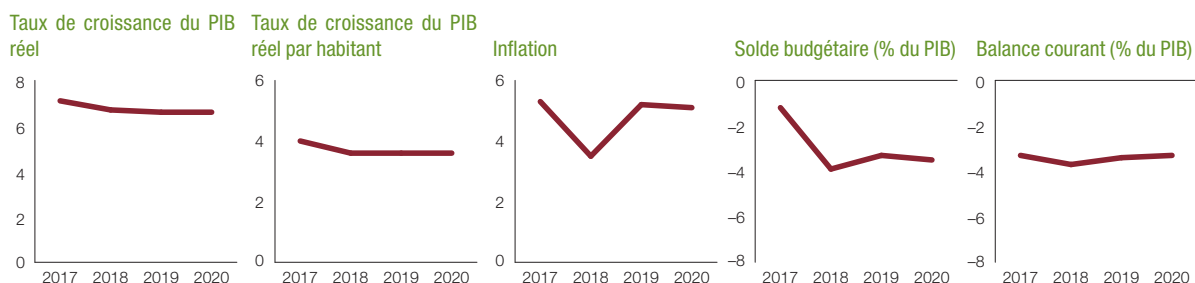
Les perspectives à moyen terme sont positives, avec une croissance de 6,6 % en 2019 et en 2020, soutenue par

d'importantes dépenses d'infrastructure. L'inflation devrait augmenter légèrement, de 4,8 % en 2018 à 5,2 % en 2019 et à 5,1 % en 2020, en raison de la hausse des dépenses publiques.

Cependant, plusieurs facteurs de risque sont présents : l'inquiétude croissante du secteur privé au sujet des incertitudes en matière de politique économique ; des arriérés intérieurs accrus risquant d'entraver l'assainissement budgétaire et de nuire au secteur privé.

La Tanzanie fait face à d'importants défis : la lenteur des progrès en matière de croissance inclusive ; les goulets d'étranglement en matière d'infrastructures ; la vulnérabilité au changement climatique. Malgré la forte croissance économique, la pauvreté et les inégalités de revenus demeurent élevées. Un des défis en termes de développement sur le plan social est le chômage des jeunes qui s'est accru de 7,3 % en 2016 contre 5,7 % en 2012. Les goulets d'étranglement sont particulièrement notables dans les secteurs des transports et de l'énergie. Les agriculteurs, dont les revenus dépendent de l'agriculture pluviale, sont exposés aux chocs de revenus. Enfin, les entreprises publiques, du fait de leur inefficacité, présentent un risque financier.

Cependant, plusieurs facteurs positifs favorisent les opportunités de développement : la paix et la stabilité politique ; l'abondance des ressources naturelles ; l'emplacement géographique stratégique du pays, et l'immense potentiel de développement touristique. En outre, l'Agence de traitement de la zone d'exportation, créée en 2008, a, pour accélérer les exportations de produits manufacturés et aider à la réalisation de la transformation structurelle du pays, déjà permis d'attirer près d'un milliard de dollars d'investissements directs étrangers et de relancer le secteur manufacturier, devenu l'un des plus dynamiques d'Afrique.



Remarque : Les données concernent les exercices fiscaux, par conséquent 2017 correspond à l'exercice fiscal de 2016/17. Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Tchad

Performances macroéconomiques

En 2018, la croissance s'est établie à 2,8 % contre -3,8 % en 2017, soutenue par la renégociation de la dette Glencore en février 2018 et d'importants financements extérieurs. Le solde budgétaire a enregistré un excédent estimé à 0,1 % du PIB, contre un déficit de 0,8 % en 2017, résultat de l'augmentation globale des recettes, principalement pétrolières, des appuis budgétaires et d'une maîtrise des dépenses totales, notamment salariales (-6 %). La deuxième revue de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, a été approuvée en juillet 2018.

La politique monétaire fait partie de la politique de stabilisation de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Le taux d'inflation est passé de -0,9 % en 2017 à 2,1 % (estimation) en 2018. Le déficit du compte courant est passé de -6,6 % du PIB en 2017 à -4,3 % (estimation) en 2018, en lien avec l'amélioration de la balance commerciale (3 % en 2017 à 8,4 % en 2018), à la suite du redressement des cours du pétrole.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

La croissance du PIB réel devrait s'accélérer en 2019 (4,2 %) et 2020 (5,8 %), grâce à la remontée des cours du pétrole et la renégociation de la dette Glencore. Très impacté par la crise, le secteur secondaire devrait connaître une reprise (+2,2 %) à partir de 2019, de même que le secteur tertiaire qui pourrait se développer de 1,2 %.

Depuis juin 2017, le Tchad bénéficie d'un programme de financement du FMI. Les deux premières revues ayant été approuvées en avril et juillet 2018, les comptes publics et extérieurs devraient encore s'assainir en 2019 et 2020. Le solde budgétaire devrait ainsi enregistrer un excédent de 0,2 % du PIB en 2019 et 0,5 % en 2020, et, selon les projections, le déficit du compte courant s'établirait à 4,3 % et 4,5 % respectivement. L'inflation devrait se stabiliser à 2,3 % en 2019 et en 2020, conformément à ce qu'exige la CEMAC.

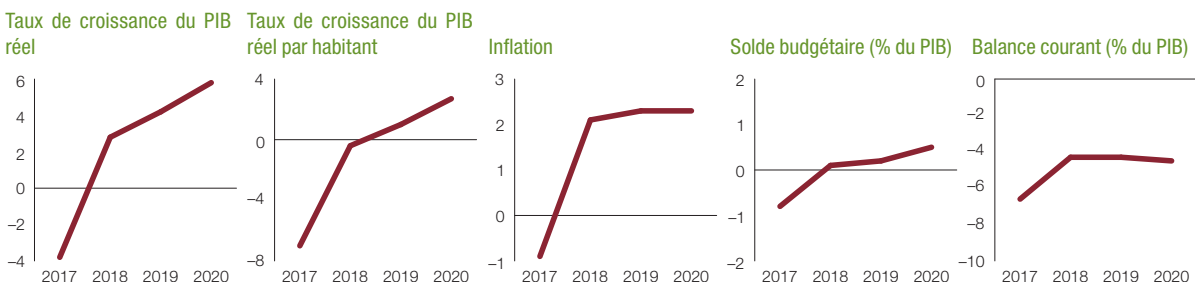
Les risques suivants pourraient compromettre ces perspectives: volatilité des cours du pétrole, insécurité liée aux groupes islamistes perturbant les échanges transfrontaliers, effets du changement climatique, notamment la sécheresse et l'invasion acridienne susceptibles d'affecter le secteur agricole.

L'économie tchadienne dépend fortement du pétrole qui représente, en moyenne, 78 % du total des exportations pour 2016-2018 et 89 % pour 2018. Les recettes pétrolières représentaient en moyenne plus de 65 % des recettes totales hors dons sur la période d'avant crise (2009-2014). Elle nécessite ainsi des efforts de diversification prometteurs si le secteur agricole pouvait être valorisé.

Par ailleurs, le Tchad ne dispose pas d'une stratégie d'industrialisation (une étude destinée à formuler une stratégie de l'industrialisation a été lancée récemment). Le secteur secondaire contribue pour moins de 15 % au PIB. Le déficit d'infrastructures est très prononcé et accuse un Score indicial de 7,239/100 classant le Tchad 51^e sur 54 pays en 2018.

Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,396, le Tchad est classé 186^{ème}/188 en 2016, le pays présentant d'importants retards. La baisse des cours du pétrole a plongé le pays dans une crise budgétaire depuis 2015, et fragilisé les quelques progrès réalisés dans les indicateurs sociaux.

Le Tchad dispose d'un potentiel agricole important ; le secteur représente, en 2017, près de 50 % du PIB et occupe 90 % de la population. En août 2018, le gouvernement a adopté une politique agricole en appui au développement des chaînes de valeur. Pays enclavé, le Tchad a fondé sa stratégie de développement sur l'intégration régionale. Le pays contribue ainsi très largement au développement des infrastructures d'intégration régionale, y compris les routes, une interconnexion électrique, préservation du Bassin du Lac Tchad, fibre dorsale et la route transsaharienne Algérie – Niger – Nigéria – Tchad.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

NOTES PAYS

Performances macroéconomiques

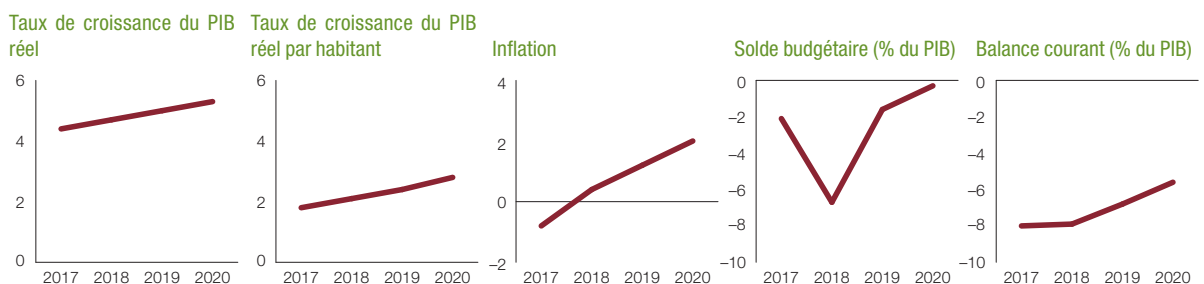
L'impact négatif de la crise politique de 2017 et de l'ajustement budgétaire sévère exigé par la réduction du ratio dette/PIB (de 82 % en 2016 à un objectif de 70 % en 2019) ont limité la croissance du PIB réel à environ 4,7 % en 2018. La croissance du secteur primaire était estimée à 5,1 %, tirée par l'agriculture (5,1 %) et la pêche (6,2 %). La croissance du secteur secondaire a été plus modérée qu'en 2017 en raison de la performance moindre de l'industrie manufacturière. La situation politique freine également la croissance du secteur tertiaire, estimée à 4,4 % en 2018, contre 7,9 % en 2017. Concernant la demande, la croissance économique a été tirée par la formation brute de capital fixe qui a contribué pour 3,8 % à la croissance, et par la consommation finale. La demande intérieure plus forte s'est traduite par des exportations nettes négatives. Après avoir culminé à 9,6 % du PIB en 2016, le déficit budgétaire a été ramené à 2,1 % en 2017 pour remonter à un taux estimé à 6,7 % en 2018. L'inflation était négative en 2017 et est restée faible en 2018, estimée à 0,4 %.

La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,0 % en 2019 et 5,3 % en 2020, dans l'hypothèse d'une résolution de la crise politique et d'un rétablissement des investissements publics et privés. L'inflation devrait se maintenir à 1,2 % en 2019 et à 2,0 % en 2020. Parallèlement à la reprise attendue de l'activité économique et des dépenses d'investissement, le déficit budgétaire devrait s'améliorer et s'établir à 1,6 % du PIB en 2019. Le déficit de la balance courante devrait également se réduire, passant d'environ 7,9 % du PIB en 2018 à 6,8 % en 2019, grâce à la vigueur des exportations (phosphates, clinker et coton).

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les pouvoirs publics ont orienté leurs principales interventions vers les secteurs agricole et énergétique et les finances publiques. Dans le secteur agricole, les principales interventions consistent à développer des agropoles et à mettre en place un Mécanisme incitatif de financement agricole. Dans le secteur de l'énergie, les autorités ont finalisé la stratégie d'accès universel à l'énergie d'ici à 2025. Enfin, en matière de finances publiques, les autorités ont continué de mobiliser les recettes : elles ont renforcé les autorités fiscales, supprimé certaines exonérations fiscales et rationalisé les processus de passation des marchés. Un nouveau Plan national de développement pour 2018-2022 a été adopté en août 2018.

Le Togo participe activement aux efforts d'intégration régionale et de facilitation des échanges en cours au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens. Le pays applique le tarif extérieur commun de l'UEMOA et de la CEDEAO depuis le 1^{er} janvier 2015. Au sein de la CEDEAO, le Togo affiche un indice d'intégration régionale élevé en matière de protection de l'environnement, d'infrastructures régionales, de libre circulation des personnes et d'intégration financière et macroéconomique. Le port de Lomé est une infrastructure majeure pour le commerce régional, en particulier pour le transit vers les pays voisins enclavés, mais également pour certains pays côtiers : 40 % des marchandises importées par ce port sont en transit ou destinées à être réexportées vers d'autres pays de la région. Les échanges intra-UEMOA ont représenté 52 % des exportations togolaises en 2016.



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections.

Tunisie

Performances macroéconomiques

La croissance réelle du PIB devrait poursuivre le rebond amorcé en 2017 (1,9 %) pour atteindre 2,6 % en 2018 portée par la bonne performance du secteur agricole (+8,7 %) et celle des services marchands (+3,2 %). Cette tendance devrait se poursuivre en 2019–2020 (cf. tableau 1). Du côté de la demande globale, l'investissement (+5 %) et les exportations (+2,7 %) devraient s'imposer comme les deux principaux moteurs de croissance de l'économie tunisienne.

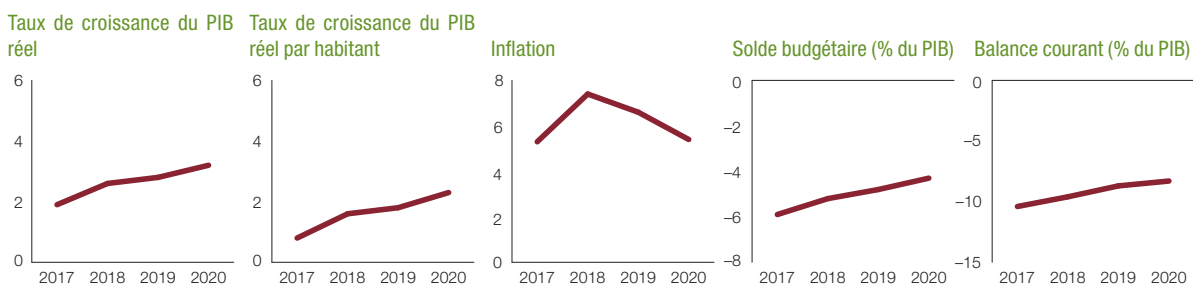
Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Sur le plan macroéconomique, une diminution du déficit budgétaire et du compte courant devrait intervenir en 2018 et se poursuivre en 2019 et 2020. Toutefois, cette décreue devrait être lente à cause de la masse salariale élevée et du caractère structurel du déficit commercial lié à la demande d'importations en augmentation de 16 % au cours des huit premiers mois de 2018 par rapport à 2017. Si l'inflation est en forte augmentation en 2018 en raison de l'incidence du taux de change, l'augmentation de la TVA et la hausse de l'inflation importée devrait atteindre 7,4 %, puis refluer à partir de 2019 sous l'effet d'un resserrement de la politique monétaire par la Banque centrale de Tunisie (BCT) durant le 2^e trimestre 2018. Le dinar s'est déprécié de 19 % par rapport au dollar EU et à l'euro en 2018, ce qui a créé des tensions sur les réserves de change.

Le principal défi à moyen terme réside dans la lutte contre le chômage et la réduction des disparités régionales. Le chômage touche en moyenne 15,4 % de la population active et 31 % des diplômés de l'enseignement supérieur avec, cependant, des écarts très importants entre les régions côtières où se concentrent l'essentiel des

investissements et des emplois et celles de l'intérieur. La réduction de la fracture sociale et territoriale suppose un réexamen du modèle de développement et l'accélération des réformes structurelles. Le rôle et l'ampleur d'intervention de l'État dans l'économie doivent être repensés et privilégier l'efficacité de la dépense publique en ciblant les dépenses capables d'entraîner l'économie, notamment par rapport au secteur privé. L'augmentation importante de la dépense publique depuis 2011 qui a privilégié la dépense courante au détriment des dépenses d'investissement s'est effectuée à périmètre fiscal quasi constant en ayant recours à l'endettement. La dette publique majoritairement composée de dette extérieure (70 %) a augmenté de 71 % entre 2010 et 2018.

La Tunisie bénéficie de nombreuses opportunités à consolider et renforcer. En plus de sa proximité géographique avec l'Europe, la Tunisie dispose d'importantes potentialités agricoles et agroalimentaires pouvant relayer et accélérer la croissance et la création d'emplois. Avec une production moyenne de 190.000 tonnes, la Tunisie est devenue en 2017 le 2^e producteur mondial d'huile d'olive derrière l'Espagne et le développement du marché mondial pourrait permettre de doubler la production. Le pays dispose également d'importants gisements de phosphate dont il était le 5^e producteur mondial jusqu'en 2011, ainsi que de gisements gaziers pour sa consommation nationale. L'amélioration des conditions de sécurité ouvre de nouvelles perspectives pour la relance des investissements dans le secteur du tourisme. Enfin, la Tunisie dispose d'une importante base industrielle diversifiée (aéronautique, industrie chimique et textile), mais qui, pour jouer un rôle déterminant dans la transformation structurelle de l'économie tunisienne, nécessite une montée en gamme.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2018 et projetés par les auteurs pour 2019 et 2020.

Zambie

Performances macroéconomiques

La croissance du PIB réel s'est poursuivie. Elle était de 4,0 % en 2018, contre 4,1 % en 2017. La production agricole s'est contractée de plus de 35 % en raison d'une pénurie de pluies au début de 2018. Selon les estimations, la production de cuivre a augmenté de 4 %-4,5 % en 2018. Le secteur de la construction a également contribué à la croissance grâce aux projets d'infrastructures publiques et aux investissements dans les bâtiments commerciaux et les logements résidentiels ; la production de ciment a ainsi augmenté de 10 % en 2018.

Les dépenses d'investissement, le coût du service de la dette et la masse salariale élevée ont contribué aux déficits publics : après un pic à 9,3 % du PIB en 2015, ils sont retombés à 7,8 % en 2017 et à 7,1 % en 2018 grâce à un programme d'assainissement budgétaire. Toutefois, l'objectif de 6,1 % du PIB n'a pas été atteint en 2018, principalement en raison des dépenses d'investissement élevées, de l'augmentation du service de la dette et de la hausse des arriérés.

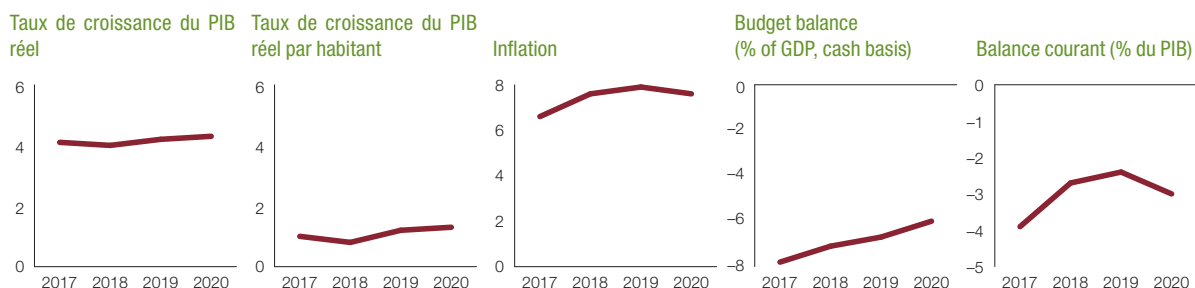
Le ratio dette/PIB est passé de 25 % à 61 % du PIB entre 2012 et 2016, ce qui est préoccupant. En 2018, la dette intérieure était de 20 % du PIB et la dette extérieure, y compris les garanties de l'État, avait baissé à 39,2 % du PIB. En raison du niveau élevé de la dette publique et garantie par l'État, la Zambie rejoint les pays présentant un risque élevé de surendettement en 2017.

L'inflation augmente. Elle était estimée à 7,6 % en 2018, contre 6,6 % en 2017. La stabilité relative des prix a conduit la banque centrale à réduire le taux directeur de 15,5 % à 9,75 % en février 2018. Les taux débiteurs moyens sont passés de 29,5 % en 2016 à 23,7 % en septembre 2018. Les réserves internationales brutes ont encore chuté, passant de 2,4 milliards USD en 2016 à 2,1 milliards USD en 2017, pour tomber à environ 1,7 milliard USD à la fin de 2018, soit 2,5 mois d'importations.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

Les perspectives à moyen terme sont bonnes : la croissance devrait atteindre 4,2 % en 2019 et 4,3 % en 2020. La production agricole a diminué en 2018 en raison de la mauvaise répartition des précipitations, mais elle devrait remonter en 2019. La production minière devrait augmenter de 4 % à 5 % en 2019, conséquence de l'amélioration de la production d'électricité combinée à la reconstitution du barrage de Kariba grâce aux bonnes conditions météorologiques. Cependant, la baisse de la demande chinoise et la montée des tensions commerciales devraient encore peser sur le prix du cuivre qui a chuté de plus de 18 % en 2018. Pour accroître les recettes fiscales, les pouvoirs publics envisagent de modifier le régime fiscal du secteur minier en augmentant les redevances de 1,5 point de pourcentage et en supprimant de l'impôt sur les sociétés les déductions fiscales sur les redevances minières. En revanche, ces réformes fiscales pourraient réduire l'attractivité de la Zambie et décourager l'exploration minière. La lenteur des mesures d'assainissement budgétaire constitue un autre risque majeur, bien qu'un défaut de paiement de la dette soit improbable à court terme compte tenu de la probabilité que la Chine prolonge l'échéance de la dette zambienne.

L'amélioration de la soutenabilité de la dette devrait rester une priorité majeure à moyen terme. Outre le renforcement de la situation budgétaire du gouvernement, une stratégie active de gestion de la dette renforcerait la confiance dans l'économie et rétablirait l'indispensable marge de manœuvre budgétaire. Pour gagner la confiance des investisseurs, les pouvoirs publics ont annoncé des mesures qui amélioreront la soutenabilité de la dette et rétabliront le surendettement à un niveau de risque modéré. Celles-ci comprennent un report indéfini des nouveaux projets d'infrastructures et l'annulation de certains emprunts contractés et non encore décaissés.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

Zimbabwe

Performances macroéconomiques

L'économie s'est mieux comportée en 2018, avec une croissance de 3,5 %, tirée par l'agriculture, et appuyée par des élections relativement pacifiques. Les pénuries de liquidités et le système de prix à trois niveaux, conjugués aux pénuries de devises, ont continué de contraindre marchés des biens et des facteurs.

Principalement financé par des emprunts intérieurs, le déficit budgétaire s'est établi à 12,5 % du PIB en 2017 et à 10,7 % en 2018, contre 2,4 % en 2015. En 2018, l'État a proposé de s'attaquer au déficit budgétaire insoutenable en mettant en place de solides mesures de consolidation budgétaire. Le déficit budgétaire a été principalement alimenté par les dépenses électorales, les augmentations de salaire des fonctionnaires et les transferts au secteur agricole. La dette publique, estimée à 45,3 % du PIB en 2018, a dépassé l'objectif statutaire de 53,8 % en 2017. Le déficit de la balance courante s'est établi à 3,7 % du PIB, les importations de marchandises continuant de dépasser les exportations, ce qui a exercé une pression sur l'offre de devises étrangères dont le besoin était urgent et a rendu indispensable la diversification des exportations.

Les déséquilibres budgétaires prolongés du pays ont limité les dépenses de développement et la prestation de services sociaux, sapant ainsi les efforts de réduction de la pauvreté. Les pressions du chômage se sont intensifiées à mesure que les possibilités d'emploi continuaient de s'amenuiser.

Perspectives : facteurs positifs et négatifs

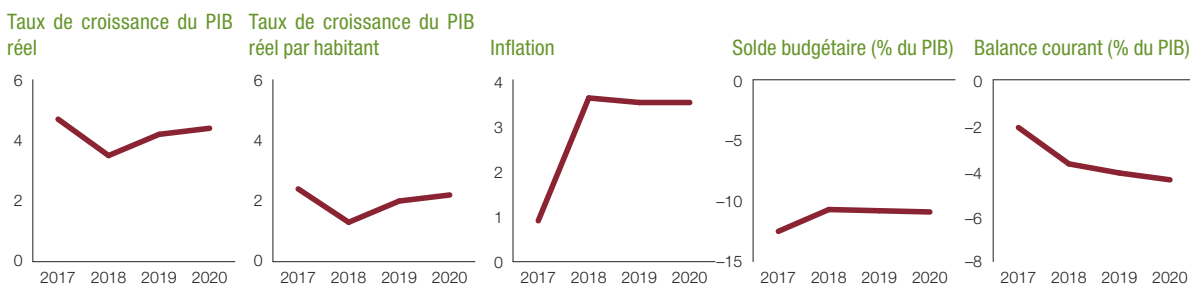
L'instabilité macroéconomique liée aux politiques, le manque de financement, le régime foncier et la réglementation des investissements, le coût élevé des intrants et la vétusté des mécanismes, l'inefficacité de la bureaucratie de l'administration publique et l'insuffisance des infrastructures (notamment énergétiques) demeurent les principaux obstacles au développement du secteur privé. Le pays compte l'une des populations les plus jeunes avec une tranche d'âge de 15–34 ans constituant plus de 36 % de la population du pays. Cependant, la plupart des jeunes

restent au chômage et nombre d'entre eux se lancent dans le commerce informel.

Malgré les vents contraires, l'économie devrait croître de 4,2 % en 2019 et de 4,4 % en 2020. Le ratio élevé et insoutenable de la dette par rapport au PIB, le déficit budgétaire élevé, le taux de change et des pénuries de liquidités, la tarification à trois niveaux et la disponibilité limitée des devises qui continuent de restreindre l'activité économique et la pénurie persistante de biens essentiels, dont le carburant et les biens de consommation, restent les principaux obstacles à toute reprise économique significative. L'agriculture et l'exploitation minière devraient être les principaux moteurs de la croissance, soutenus par une augmentation des investissements publics et privés.

Le Zimbabwe a des possibilités qui ne nécessitent qu'un investissement supplémentaire minimal pour atteindre ses objectifs de croissance à moyen terme. En particulier, des mesures sont nécessaires pour accroître la transparence dans le secteur minier, renforcer les droits de propriété, réduire les risques d'expropriation, lutter contre la corruption et libéraliser les marchés des changes. La régénération de la société civile et un engagement renouvelé avec les acteurs politiques dans un contrat social positif accéléreront la réforme politique. Compte tenu des vastes ressources naturelles, du stock relativement bon d'infrastructures publiques et de la main-d'œuvre relativement qualifiée, le Zimbabwe a la possibilité de rejoindre les chaînes d'approvisionnement existantes en Afrique par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour tirer parti de ces possibilités, l'État a adopté une stratégie à trois volets fondée sur l'agriculture, l'écotourisme en tant que générateur d'emplois verts et les piliers de croissance des zones économiques spéciales ancrés sur une gouvernance économique et politique renforcée.

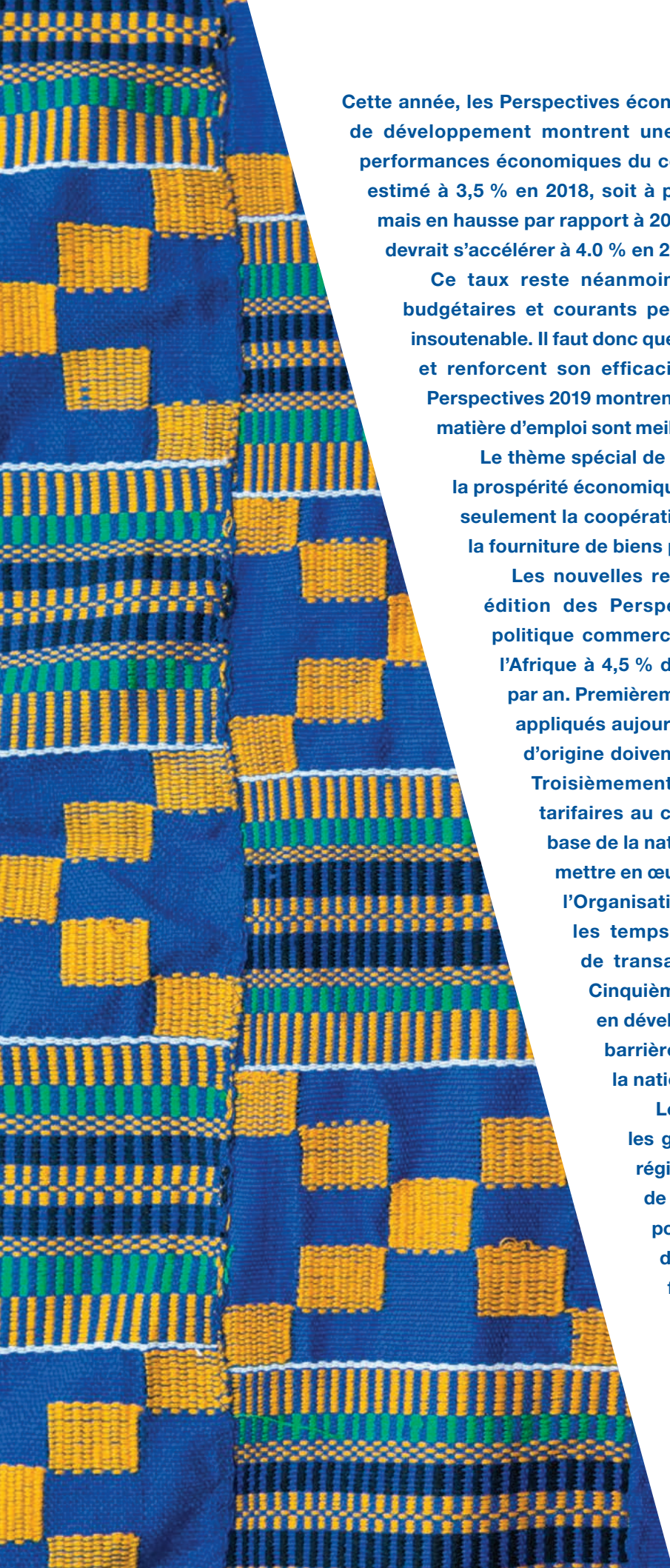
L'État a adopté et met actuellement en œuvre une politique budgétaire prudente fondée sur le respect des règles budgétaires énoncées dans la Loi sur la gestion des finances publiques ainsi que des règles financières. Les réformes redonnent également la priorité aux dépenses en capital à travers l'engagement à augmenter le budget des dépenses en capital de 2018, soit 16 % des dépenses budgétaires totales, à plus de 25 % en 2019 et 2020.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.

ABRÉVIATIONS

ALE	Accord de libre échange
APD	Aide publique au développement
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CPI	Conseil présidentiel pour l'investissement
GTAP	Projet d'analyse du commerce mondial
IDE	Investissement direct étranger
IFC	Société financière internationale
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
Km	Kilomètres
Mercosur	Marché commun du sud
MW	Mégawatts
NPF	Nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PIB	Produit intérieur brut
REC	Communauté économique régionale
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TEC	Tarif extérieur commun
TFA	Accord de facilitation du commerce de l'OMC
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
ZLEC	Zone de libre-échange continental



Cette année, les Perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement montrent une amélioration générale et continue des performances économiques du continent. Le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 3,5 % en 2018, soit à peu près le même pourcentage qu'en 2017 mais en hausse par rapport à 2016 (2,1 %). La croissance du PIB de l'Afrique devrait s'accélérer à 4,0 % en 2019 et atteindre 4,1 % en 2020.

Ce taux reste néanmoins insuffisant pour résorber les déficits budgétaires et courants persistants et à une dette devenue parfois insoutenable. Il faut donc que les pays accélèrent leur taux de croissance et renforcent son efficacité pour créer des emplois décents. Les Perspectives 2019 montrent que les résultats macroéconomiques et en matière d'emploi sont meilleurs lorsque l'industrie mène la croissance.

Le thème spécial de cette année est l'intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique. Cette intégration couvre non seulement la coopération commerciale et économique mais aussi la fourniture de biens publics régionaux.

Les nouvelles recherches sur lesquelles se fondent cette édition des Perspectives montrent que cinq mesures de politique commerciale pourraient porter les gains totaux de l'Afrique à 4,5 % de son PIB, soit 134 milliards de dollars EU par an. Premièrement, il faut éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués aujourd'hui en Afrique. Deuxièmement, les règles d'origine doivent rester simples, souples et transparentes. Troisièmement, il faut éliminer tous les obstacles non tarifaires au commerce des biens et des services sur la base de la nation la plus favorisée. Quatrièmement, il faut mettre en œuvre l'accord de facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce afin de réduire les temps de passage aux frontières et les coûts de transaction liés à des mesures non tarifaires. Cinquièmement, il faut négocier avec d'autres pays en développement en vue de réduire de moitié leurs barrières tarifaires et non tarifaires sur la base de la nation la plus favorisée.

Les Perspectives 2019 examinent également les gains possibles en matière de biens publics régionaux, tels que l'harmonisation des cadres de gouvernance financière, la mise en place de pools énergétiques multinationaux, l'ouverture du ciel à la concurrence et l'ouverture des frontières à la libre circulation des personnes, des biens et des services.